



3 1761 09702777 5

UNIV. OF  
TORONTO  
LIBRARY.









*Bible. French*  
"

# LA BIBLE

---

TRADUCTION NOUVELLE

AVEC

INTRODUCTIONS ET COMMENTAIRES

PAR

EDOUARD REUSS

PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

---

*Vol. 9.*

( ANCIEN TESTAMENT — SEPTIÈME PARTIE )

LITTÉRATURE

POLITIQUE ET POLÉMIQUE

RUTH, MACCABÉES, DANIEL, ESTHER

JUDITH, ETC.

---

PARIS

LIBRAIRIE SANDOZ ET FISCHBACHER

G. FISCHBACHER, successeur

33, RUE DE SEINE, 33

1879

Tous droits réservés

Bible  
French  
R

Bible. French  
... La Bible ...

# LITTÉRATURE

## POLITIQUE ET POLÉMIQUE

RUTH, MACCABÉES, DANIEL, ESTHER

JUDITH, ETC.

PAR

EDOUARD REUSS

PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE STRASBOURG



PARIS

LIBRAIRIE SANDOZ ET FISCHBACHER

G. FISCHBACHER, successeur

33, RUE DE SEINE, 33

1879

Tous droits réservés

ESTABLISHED 1857  
LIBRARY OF THE  
MUSEUM OF COMPARATIVE ZOOLOGY  
HARVARD UNIVERSITY  
CAMBRIDGE, MASS.

22645



**LITTÉRATURE**

**POLITIQUE ET POLÉMIQUE**

**DES JUIFS**



## AVANT - PROPOS

---

À l'égard des documents réunis dans le présent volume, nous aurions à reproduire les remarques préliminaires faites sur ceux que nous avons réunis dans le volume précédent sous le titre commun de *Philosophie religieuse et morale*.

Les livres compris dans cette nouvelle série sont, comme ceux de la précédente, de provenance très-diverse, et ont joui dans les églises d'une autorité très-inégale. Il n'y a d'ailleurs ici, comme dans l'autre collection, qu'un seul qui, à ce que nous croyons, fasse partie de l'ancienne littérature hébraïque antérieure à l'exil ; le seul, en même temps, qui soit étranger aux questions religieuses. C'est l'histoire de Ruth. Tous les autres appartiennent aux trois derniers siècles qui ont précédé la ruine du second temple.

Ceux-ci se rapportent, sans exception, à la lutte du judaïsme et du paganisme, lutte à la fois politique et religieuse, laquelle, comme on sait, malgré les efforts les plus héroïques, constamment soutenus par l'énergie de la foi et de l'espérance, aboutit à l'anéantissement total de l'existence politique des Israélites, tandis que les croyances religieuses elles-mêmes, pour lesquelles la nation avait combattu, en recevant une nouvelle consécration par le christianisme, s'apprêtèrent à remporter, par une voie plus paisible, une victoire définitive sur celles qui avaient prétendu triompher par la force brutale.

Dans cette série d'ouvrages d'une nature très-diverse, quoique généralement écrits dans le même esprit et dans l'intérêt de la même cause, nous placerons d'abord deux livres essentiellement historiques, qui racontent les commencements plus ou moins heureux de la lutte, surtout au point de vue militaire. Ce sont les deux livres dits des Maccabées.

Nous les ferons suivre par des écrits en assez grand nombre qui, sous la forme de la narration, ont une tendance directement pratique. Ils sont destinés, soit à signaler la vanité des cultes idolâtres, tour à tour odieux et ridicules, soit à affermir les convictions monothéistes et à inculquer l'attachement rigoureux aux devoirs prescrits par la loi, soit enfin à entretenir, à exalter même, les espérances fondées sur la fidélité éprouvée dans cette double sphère, et garanties par les promesses des prophètes. Ce sera d'abord le livre de Daniel, puis viendront les histoires d'Esther, de Judith, du Bel et du Serpent, et celle qui est improprement appelée le troisième livre des Maccabées.

Le volume se terminera par la seule composition de cette catégorie qui n'a point adopté la forme de la narration pour rendre sa polémique à la fois plus incisive et plus populaire : c'est le petit écrit connu sous le nom de l'Épître de Jérémie.

En général, on peut dire que tous ces ouvrages ont perdu de nos jours l'importance qu'ils pouvaient avoir lors de leur première publication, à moins qu'on ne veuille leur prêter un sens étranger à l'intention de leurs auteurs. Cependant il s'y attache toujours encore un intérêt historique, en ce qu'ils servent à nous faire connaître l'esprit de leur siècle sous une face particulière, qu'on ne peut négliger sans risquer de ne pas comprendre la disposition de ceux auxquels s'est adressée d'abord la prédication évangélique.

Le même siècle a produit, au sein de la nation juive, d'autres ouvrages d'un genre analogue, en partie retrouvés ou du moins étudiés seulement de nos jours. Mais comme nous nous renfermons ici dans le cadre biblique, en y comprenant tout ce qui jamais a fait partie du code sacré de l'Église chrétienne, à l'exclusion de tout le reste, nous renonçons à entretenir nos lecteurs de certains documents très-intéressants et peu connus du grand public, qui ne rentrent pas dans ce cadre.

**L'HISTOIRE DE RUTH**



## R U T H

---

Du temps du gouvernement des Juges il y eut une fois une disette dans le pays, et un homme de Bêt-Léhem de Juda s'en alla demeurer dans la campagne de Moab<sup>1</sup>, lui et sa femme et ses deux fils. Le nom de cet homme était Élimélek ; sa femme s'appelait No'omî et ses deux fils se nommaient Maḥlôn et Kilyôn. Ils étaient Éphraïmites de Bêt-Léhem de Juda, et quand ils furent arrivés dans la campagne de Moab ils s'y fixèrent. Or, Élimélek, le mari de No'omî, vint à mourir et elle lui survécut avec ses deux fils. Ceux-ci prirent des femmes Moabites, dont l'une s'appelait 'Orpah et l'autre Ruth, et ils y restèrent environ dix ans. Puis Maḥlôn et Kilyôn moururent aussi tous les deux, et la femme survécut seule à ses deux fils et à son mari.

<sup>6</sup> C'est alors qu'elle se décida à quitter la campagne de Moab avec ses belles-filles, car elle y avait appris que Iaheweh avait eu égard à son peuple, pour lui donner du pain<sup>2</sup>. Elle quittait donc l'endroit où elle avait demeuré, elle et ses deux belles-filles, et elles se mirent en route pour retourner au pays de Juda. Cependant No'omî dit à ses belles-filles : Allez retourner chacune auprès de sa mère ! Que Iaheweh soit bon pour vous, comme vous l'avez été pour nos défunts et pour moi-même ! Que Iaheweh vous fasse trouver du repos à chacune auprès d'un époux<sup>3</sup> ! Et elles les embrassa, et elles se mirent

<sup>1</sup> La partie la moins montagneuse du territoire, à l'est de la mer morte.

<sup>2</sup> La disette qui s'était fait sentir pendant plusieurs années, avait enfin fait place à l'abondance, grâce à l'intervention paternelle du Dieu d'Israël.

<sup>3</sup> Une veuve sans enfants se trouvait toujours dans une triste condition, n'ayant pas de fortune personnelle. Un second mariage pouvait seul lui assurer le *repos*, c'est-à-dire une existence à l'abri du besoin. En restant auprès de sa belle-mère délaissée, Ruth faisait acte de dévouement.

à pleurer à haute voix et lui dirent : Non, c'est avec toi que nous voulons retourner auprès de ton peuple. Mais No'omi reprit : Retournez, mes filles ! Pourquoi iriez-vous avec moi ? Ai-je encore à espérer des fils qui puissent devenir vos époux<sup>1</sup> ? Retournez, mes filles, allez ! Je suis trop vieille pour me remarier. Lors même que je dirais qu'il me reste une espérance, que j'eusse un mari ce soir même et que j'enfantasse des fils, voudriez-vous donc attendre jusqu'à ce qu'ils fussent grands ? voudriez-vous donc rester confinées sans vous marier ? Eh non, mes filles ! Moi je suis plus malheureuse que vous, car la main de Iaheweh m'a frappée<sup>2</sup>.

<sup>14</sup> Sur cela elles pleurèrent de nouveau à haute voix, et 'Orpah embrassa sa belle-mère<sup>3</sup>, mais Ruth refusa de la quitter. Alors No'omi dit : Vois, ta belle-sœur s'en est retournée auprès de son peuple et de son dieu<sup>4</sup> : va suivre ta belle-sœur ! Mais Ruth répondit : Ne me presse point de te quitter et de m'en retourner d'auprès de toi ! Au contraire, je veux aller où tu vas, je veux rester où tu restes ; ton peuple sera mon peuple et ton dieu sera mon dieu ! Là où tu mourras, je veux mourir aussi et j'y veux être enterrée. Que Iaheweh<sup>5</sup> me fasse ce qu'il voudra, aujourd'hui et à l'avenir, mais la mort seule me séparera de toi. Lorsque No'omi vit qu'elle s'obstinait à aller avec elle, elle cessa d'insister.

<sup>18</sup> Elles s'en allèrent donc toutes les deux vers Bêt-Léhem, et quand elles y furent arrivées, tout l'endroit fut en émoi à cause d'elles, et les femmes disaient : Est-ce bien No'omi ? Et elle leur répondait : Ne m'appellez pas No'omi ; appelez-moi Marâ, car le Tout-Puissant m'a bien affligée<sup>6</sup>. Riche je suis partie, et Iaheweh me ramène dépouillée.

<sup>1</sup> En partant du point de vue qu'elles feraient bien de se remarier, No'omi insinue qu'elles auraient plus de chances dans leur pays natal qu'à l'étranger. Un seul cas aurait fait exception à cet égard : c'est celui où les défunts maris auraient eu des frères cadets, qui, d'après les mœurs du temps, auraient épousé les veuves de leurs aînés, morts sans laisser de postérité. Mais No'omi n'avait pas d'autres fils et n'était plus d'âge à se remarier elle-même.

<sup>2</sup> Litt. : *est sortie contre moi*. Elle veut dire : N'attachez point votre sort à celui d'une malheureuse qui n'a plus d'espoir.

<sup>3</sup> Pour prendre congé d'elle.

<sup>4</sup> C'est à dessein que nous mettons le singulier, autorisé par l'usage de la langue, et sans examiner si les Moabites ont adoré plusieurs divinités. Le monothéisme de No'omi tes particulariste. Chaque peuple a *son* dieu.

<sup>5</sup> C'est le nom propre du dieu dans le domaine duquel elle va passer. Peu lui importe ce qu'il lui réserve, elle ne se séparera pas de la seule personne au monde à laquelle son cœur soit resté attaché.

<sup>6</sup> *No'omî* peut se traduire par Charmante, litt. : ma grâce, mon aménité. *Marâ*, mère, triste.



Pourquoi m'appelleriez-vous No'omî, quand Iaheweh rend témoignage contre moi et que le Tout-Puissant m'a rendue malheureuse ?

<sup>22</sup> C'est ainsi que No'omî revint avec sa belle-fille Ruth la Moabite, qui avait quitté la campagne de Moab. Elles arrivèrent à Bêt-Léhem au commencement de la moisson des orges <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Or, No'omî avait un parent du côté de son mari, un homme fort à son aise, de la famille d'Élimélek, et qui se nommait Bo'az. Et Ruth la Moabite dit à No'omî : Je veux aller aux champs glaner des épis chez qui voudra bien me le permettre <sup>2</sup>. Et elle lui répondit : Va, ma fille ! Elle s'en alla donc et arriva aux champs, et se mit à glaner en suivant les moissonneurs, et elle se trouva avoir rencontré par hasard la pièce de terre de ce Bo'az qui était de la famille d'Élimélek. Voilà que Bo'az arrivait justement de Bêt-Léhem et dit à ses moissonneurs : Que Iaheweh soit avec vous ! Et ils lui répondirent : Que Iaheweh te bénisse ! Puis Bo'az dit au garçon qui était placé à la tête de ses moissonneurs : A qui est cette jeune personne ? Le garçon répondit : C'est une jeune Moabite ; celle qui est revenue avec No'omî de la campagne de Moab. Elle disait : Permettez-moi de glaner et de ramasser ce qui est entre les tas de gerbes, en suivant les moissonneurs. Elle est donc venue et y est restée depuis ce matin jusqu'à ce moment ; maintenant elle est entrée un peu pour s'asseoir <sup>3</sup>. <sup>8</sup> Alors Bo'az dit à Ruth : Écoute bien, ma fille, ne va pas glaner dans un autre champ, et ne t'éloigne pas d'ici <sup>4</sup> ; mais reste avec mes servantes. Tourne-toi toujours vers le champ où elles moissonneront et suis-les ; vois-tu, je défends à mes garçons de te toucher <sup>5</sup>, et si tu as soif, tu iras boire dans les cruches de ce que les garçons auront puisé <sup>6</sup>. Alors elle se jeta la face contre

<sup>1</sup> Vers la fin d'avril, d'après notre calendrier.

<sup>2</sup> On était encore en pleine moisson et les gerbes n'étaient pas enlevées. Les moissonneurs pouvaient donc refuser de l'admettre. Les deux femmes étaient réduites à vivre au jour le jour, le champ d'Élimélek ayant été abandonné depuis son départ.

<sup>3</sup> On traduit ordinairement : elle s'est assise dans la maison. Il n'y a pas, dans cette histoire, de *maison* en pleins champs. Bo'az a la sienne dans le village. Il s'agit tout simplement d'un abri improvisé, d'une tente, sous laquelle on se reposait pendant les chaleurs du midi. *Baït* n'est pas nécessairement une maison, c'est aussi une chambre, et en général l'intérieur. Le mot *entrer* suffit pour exprimer le sens du texte.

<sup>4</sup> Jusqu'à la fin de la moisson (v. 21).

<sup>5</sup> Une jeune étrangère pouvait être exposée à toutes sortes de mauvaises plaisanteries de la part des garçons de la ferme. Cependant au lieu de *toucher*, on peut aussi traduire *frapper* ; il s'agirait alors de mauvais traitements infligés à une pauvre fille qu'on aurait voulu chasser du champ.

<sup>6</sup> L'eau, qu'il fallait chercher au loin (2 Sam. XXIII, 15), ne se donnait pas au premier venu.

terre et se prosterna ; puis elle lui dit : Comment se fait-il que tu aies tant d'égards pour moi, au point de me faire un accueil si amical, bien que je sois une étrangère<sup>1</sup>? Bo'az reprit et lui dit : On m'a rapporté tout ce que tu as fait pour ta belle-mère après la mort de ton mari, et comment tu as quitté ton père et ta mère et ta patrie, pour aller chez un peuple que tu ne connaissais ni d'hier ni d'avant-hier<sup>2</sup>. Que Jaheweh te rende ce que tu as fait, et puisse ta récompense être entière de la part du Dieu d'Israël, sous la protection<sup>3</sup> duquel tu t'es retirée. Elle répondit : Tu veux donc bien me faire bon accueil, mon seigneur, puisque tu m'as consolée et que tu as parlé avec bienveillance à ta servante, quoique je sois moins qu'une de tes servantes<sup>4</sup>. <sup>14</sup> Et à l'heure du repas Bo'az lui dit : Approche-toi d'ici et partage la pitance, et trempe ton pain dans le vinaigre<sup>5</sup>. Et elle vint s'asseoir à côté des moissonneurs et il lui offrit des grains grillés, et elle en mangea et s'en rassasia et en eut de reste. Puis, quand elle se fut levée pour glaner encore, Bo'az donna des ordres à ses garçons en disant : Elle pourra aussi glaner entre les gerbes et vous ne l'en gronderez pas. Vous pourrez même enlever çà et là une poignée d'épis des javelles, et les jeter pour qu'elle les ramasse, et vous ne l'en reprendrez pas.

<sup>17</sup> Ainsi elle continua à glaner jusqu'au soir, puis, ayant battu ce qu'elle avait ramassé<sup>6</sup>, ce fut à peu près un éfah d'orge<sup>7</sup>. Elle l'emporta et rentra au village, et sa belle-mère vit ce qu'elle avait ramassé. Puis elle produisit aussi et lui donna ce qu'elle avait eu de reste après s'être rassasiée. Et sa belle-mère lui dit : Où as-tu glané aujourd'hui et où es-tu allée travailler? Béni soit celui qui t'a ainsi accueillie! Et elle fit connaître à sa belle-mère chez qui elle avait travaillé, et elle ajouta : L'homme chez qui j'ai travaillé

<sup>1</sup> En hébreu il y a un jeu de mots : Tu me *reconnais*, quoique je sois une *inconnue*.

<sup>2</sup> Locution proverbiale pour dire : jamais auparavant. Au point de vue des anciens, l'expatriation était la chose la plus triste ; elle est donc ici le sacrifice le plus grand et le plus digne d'éloge.

<sup>3</sup> Litt. : les *ailes*. Ce terme ne doit pas rappeler les ailes d'une poule qui abrite ses poussins, mais les larges pans d'un manteau (chap. III, 9), dont aujourd'hui encore, dans les cérémonies nuptiales des Juifs, la fiancée est couverte pour reconnaître symboliquement l'autorité protectrice du mari.

<sup>4</sup> La politesse orientale exige une profonde humilité de la part d'un inférieur parlant à un supérieur.

<sup>5</sup> Le pain mince et dur se trempait dans de l'eau rafraîchie avec du vinaigre.

<sup>6</sup> On battait le blé sur place, soit avec une verge, comme fait ici Ruth, soit avec une machine, lorsque la quantité était plus considérable. Cette machine hachait les tiges et les épis.

<sup>7</sup> On évalue aujourd'hui l'éfah à 20 litres, au bas mot.

aujourd'hui s'appelle Bo'az. Alors No'omî dit à sa belle-fille : Qu'il soit béni de Iaheweh de ce qu'il conserve sa charité pour les vivants comme pour les morts<sup>1</sup> ! Et elle ajouta : Cet homme est notre proche, il est du nombre de nos parents privilégiés<sup>2</sup>. Puis Ruth la Moabite dit encore : Il m'a même dit : Tu resteras avec mes gens jusqu'à ce qu'ils aient achevé toute ma moisson<sup>3</sup>. No'omî répondit : Il est bon, ma fille, que tu ailles avec ses servantes ; on ne doit pas te trouver dans un autre champ<sup>4</sup>. Elle resta donc avec les servantes de Bo'az pour glaner jusqu'à la fin de la moisson de l'orge et de la moisson du froment, et elle demeurait avec sa belle-mère.

<sup>1</sup> Cependant No'omî, sa belle-mère, lui dit : Ma fille, il faut que tu cherches un lieu de repos<sup>5</sup>, pour que tu sois heureuse. Or, voici Bo'az, notre parent, avec les servantes duquel tu as été ; ce soir même il doit vanner les orges dans son aire<sup>6</sup>. Tu vas te laver et t'oindre<sup>7</sup>, puis tu mettras tes habits<sup>8</sup>, et tu descendras<sup>9</sup> à l'aire, mais tu ne te feras pas reconnaître par cet homme avant qu'il ait achevé de manger et de boire<sup>10</sup>. Puis, quand il se couchera, tu observeras l'endroit où il se sera couché et tu iras soulever la couverture de ses pieds et tu te coucheras aussi<sup>11</sup>, et lui, il te dira alors ce que tu auras à faire. Elle répondit : Je ferai tout ce que tu me dis.

<sup>1</sup> Bo'az était proprement parent des morts (chap. II, 1), il ne devait rien aux survivants. Il est loué de ce qu'il ne tient pas compte de cette différence. La parenté par alliance était peu de chose, au gré des anciens Sémites, en comparaison de la parenté du sang.

<sup>2</sup> C'est-à-dire exerçant certains droits et devoirs réservés aux plus proches parents. Voir la suite du récit, le commentaire général et la note sur chap. III, 10.

<sup>3</sup> Voyez ci-dessus la note sur chap. II, 8.

<sup>4</sup> On traduit communément, mais à tort : On pourrait te faire du mal dans un autre champ.

<sup>5</sup> Un nouveau foyer domestique (chap. I, 9).

<sup>6</sup> L'aire se trouvait au milieu des champs ; le procédé du vannage était assez primitif ; il consistait à jeter en l'air les épis broyés par la machine mentionnée dans la note sur chap. II, 17. Le vent emportait ce qu'il pouvait.

<sup>7</sup> Faire ta toilette, surtout à l'égard des cheveux.

<sup>8</sup> Les habits de dessus, dans lesquels les femmes s'enveloppaient complètement. Pour le travail journalier et domestique, elles étaient moins gênées.

<sup>9</sup> Bét-Léhem est situé sur une hauteur ; les champs se trouvaient sur la pente et dans les vallons environnants.

<sup>10</sup> Bo'az devait passer la nuit dehors, le vent ne s'élevant que vers le soir et le blé ne pouvant plus être rentré ce jour-là. On prenait le principal repas à l'entrée de la nuit, quand la besogne était finie.

<sup>11</sup> Acte symbolique qui s'expliquera plus loin. Comp. la note sur chap. II, 12. La couverture n'était autre que la pièce de drap qui de jour servait de manteau.

Puis elle descendit à l'aire et agit en tout conformément à ce que sa belle-mère lui avait recommandé.

<sup>7</sup> Cependant Bo'az mangea et but de bonne humeur, puis il alla se coucher au bout de son tas de blé. Alors elle s'approcha tout doucement, et ayant soulevé la couverture de ses pieds, elle se coucha aussi. Or, il arriva que vers le milieu de la nuit cet homme se réveilla en sursaut et se retourna, et voilà qu'une femme était couchée à ses pieds. Il dit : Qui es-tu ? Elle répondit : Je suis ta servante Ruth ; veuille bien étendre le pan de ton manteau sur ta servante, car tu es le plus proche parent privilégié <sup>1</sup>. Alors il dit : Bénie sois-tu de la part de Iaheweh, ma fille ! Ce dernier acte de piété filiale vaut encore mieux que le premier, en ce que tu n'es pas allée après les jeunes gens, soit pauvres, soit riches <sup>2</sup>. Or, ma fille, n'aie pas peur ! Je ferai à ton égard tout ce que tu dis, car tout le monde dans notre endroit <sup>3</sup> sait que tu es une brave femme. Maintenant il est vrai que je suis parent privilégié, mais il y en a encore un autre plus proche parent que moi <sup>4</sup>. Reste ici cette nuit ; puis demain, s'il veut faire valoir son privilège à ton égard, qu'il le fasse ; mais s'il ne lui convient pas de le faire valoir, c'est moi qui ferai valoir le mien, par la vie de Iaheweh ! Reste seulement couchée jusqu'au matin. <sup>14</sup> Et elle resta couchée à ses pieds jusqu'au matin ; puis elle se leva avant qu'on pût se reconnaître l'un l'autre <sup>5</sup>, car

<sup>1</sup> On voit par ces paroles que les instructions de No'omî avaient été plus complètes que ne le fait voir le résumé du v. 4. Car ce que Ruth dit ici se traduirait dans notre langage par ces mots : Épouse-moi, je réclame le bénéfice du droit coutumier qui fait un devoir au plus proche parent de prendre la place d'un mari mort sans laisser d'enfants. Nous verrons plus loin qu'à ce devoir se rattachaient aussi des droits, qui étaient même la chose la plus importante dans cette occasion et en vue desquels notre expression de *parent privilégié* se justifie pleinement.

<sup>2</sup> Ruth aurait pu faire un mariage plus conforme à son âge et à ses goûts ; si elle s'adresse à un homme d'un âge déjà mûr et certainement marié depuis longtemps, c'est que cette union conservera à No'omî son petit patrimoine. Bo'az, en sa qualité de plus proche parent, a le droit d'en devenir l'acquéreur, à l'exclusion de tout autre, dès qu'il est mis en vente. Or, ce patrimoine appartenait au défunt mari de Ruth, et non à cette dernière ; si elle épousait quelqu'un d'autre, le bien faisait retour à la famille du dernier propriétaire mort sans héritier. En épousant Bo'az, le futur propriétaire de ce petit héritage, elle comptait y faire rester la vieille veuve, qui sans cela eût été déposée entièrement.

<sup>3</sup> Litt. : toute la porte de mon peuple, c'est-à-dire tous les habitants du lieu qui fréquentent la place publique où se traitent les affaires.

<sup>4</sup> Le mariage avec la veuve *héritière* ne pouvait se faire qu'en respectant l'ordre du droit civil. Le bien était la chose essentielle, la femme ne venait qu'en sous-ordre. Elle n'était libre, quant à son choix, qu'en renonçant à ses autres droits.

<sup>5</sup> Avant le point du jour, Bo'az voulant éviter tout ce qui pouvait compromettre Ruth.

il dit : il ne faut pas qu'on sache que cette femme est venue à l'aire. Il dit encore : Donne le surtout<sup>1</sup> que tu portes et tiens-le ! Et quand elle le tint, il mesura un sixain d'orge<sup>2</sup> et le versa dessus. Puis elle<sup>3</sup> rentra au village.

<sup>4</sup> Lorsqu'elle revint chez sa belle-mère, celle-ci lui dit : Qui es-tu, ma fille<sup>4</sup> ? Et elle lui raconta tout ce que cet homme avait fait pour elle. Et elle dit : Ce sixain d'orge, il me l'a donné, car, disait-il, tu ne dois pas retourner chez ta belle-mère les mains vides. No'omi répondit : Reste ici, ma fille, jusqu'à ce que tu saches comment la chose tournera ; car cet homme n'aura point de repos qu'il n'ait terminé l'affaire aujourd'hui même.

<sup>4</sup> Cependant Bo'az monta vers la place publique et s'y assit, et voilà que le parent privilégié, dont Bo'az avait parlé, vint à passer. Et il lui dit : Arrête-toi, viens t'asseoir ici, toi, un tel<sup>5</sup> ! Et l'autre s'arrêta et vint s'asseoir. Bo'az prit alors dix hommes des citoyens de l'endroit<sup>6</sup> et dit : Asseyez-vous ici ! Et ils s'assirent. Puis il dit au parent privilégié : La pièce de terre qui avait été à notre frère Élimélek, No'omi, revenue de la campagne de Moab, la met en vente. Or, moi j'ai dit, je veux t'en faire part<sup>7</sup> et te dire : Achète-la en présence des citoyens de notre peuple ici assis ; si tu veux faire valoir ton privilège, fais-le ; si tu ne veux point le faire valoir, dis-le moi. Je sais qu'il n'y a personne, excepté toi, pour faire valoir le privilège, et que moi je viens après toi. Et il répondit : Je veux faire valoir le privilège. Alors Bo'az dit : Dès que tu achètes le champ de la part de No'omi, tu achètes aussi Ruth<sup>8</sup>, la Moabite,

<sup>1</sup> C'était pour les femmes ce que le *šimlah* (le *heïh* des Arabes) était pour les hommes ; moins un habit qu'une pièce d'étoffe ample et large dont on s'enveloppait tout le corps. Ici elle sert en même temps de tablier pour emporter des grains.

<sup>2</sup> Litt. : six d'orge. Le nom de la mesure n'est pas exprimé. On ne doit pas suppléer le nom de l'êfah, cela ferait au moins 120 litres. Nous songerons plutôt à six *omer*, soit six dixièmes d'êfah, ou 12 litres.

<sup>3</sup> Il rentra, doit être une faute du texte.

<sup>4</sup> L'auteur, dans son style circonstancié, veut sans doute rapporter le commencement d'un entretien dont il ne donne ensuite que la substance. Il ne faisait pas encore jour, et No'omî ne reconnut pas d'abord la personne qui entrait.

<sup>5</sup> *Un tel*, expression qui, en hébreu comme en français, remplace dans la narration (non dans la conversation) le nom propre qu'on ne sait pas.

<sup>6</sup> Pour servir de témoins. Les transactions ne se faisaient pas au moyen d'actes écrits.

<sup>7</sup> Litt. : je veux ouvrir ton oreille, c'est-à-dire ne pas agir à ton insu.

<sup>8</sup> Dans le texte reçu on lit : Et de la part de Ruth... je l'ai acheté. Cette dernière faute a déjà été corrigée par les Rabbins ; la première doit l'être d'après le passage parallèle ci-dessous v. 10.

la femme du défunt, à l'effet de maintenir le nom du défunt à son héritage<sup>1</sup>. Alors le parent privilégié dit : Je ne puis pas faire valoir mon droit, de peur de faire du tort à mon propre patrimoine<sup>2</sup>. Fais valoir mon droit à ton profit, car moi je ne puis le faire valoir.<sup>7</sup> (Or, c'était autrefois une coutume en Israël à l'égard du droit de rachat et d'une mutation de propriété, pour ratifier toutes les affaires : l'un ôtait son soulier et le donnait à l'autre. C'était là le mode d'attestation en Israël<sup>3</sup>.) Le parent privilégié dit donc à Bo'az : Achète pour ton compte ! Et il ôta son soulier.

<sup>9</sup> Alors Bo'az dit aux citoyens et à tout le monde<sup>4</sup> : Vous êtes témoins aujourd'hui que j'achète, de la part de No'omi, tout ce qui a appartenu à Kilyôn et à Maïlon. Et Ruth aussi, la Moabite, la femme de Maïlôn, je me l'achète pour femme, pour maintenir le nom du défunt à son héritage, afin que le nom du défunt ne disparaisse pas d'entre ses frères et de la place publique de son endroit<sup>5</sup>. Vous en êtes témoins aujourd'hui. Et tous ceux qui étaient présents dans la place et les citoyens dirent : Nous sommes témoins. Veuille Iaheweh que la femme qui va entrer dans ta maison soit comme Raïel et comme Léah, qui à elles deux ont fondé la maison d'Israël ! Sois prospère à Éfraïah et fais retentir ton nom à Bêt-Léhem<sup>6</sup> ! Puisse ta maison devenir pareille à celle de Perç<sup>7</sup>, que Tamar enfanta à Juda, par la postérité que Iaheweh te donnera de cette jeune femme !

<sup>1</sup> En pareil cas le premier fils, né du mariage de la veuve héritière avec le parent de son défunt mari, passait légalement pour le fils de ce dernier, dont il devenait héritier à titre personnel et dont la généalogie se continuait par lui.

<sup>2</sup> On n'apprend pas dans quel sens cela peut être dit. On peut supposer que le motif du refus était puisé dans les intérêts matériels. Une augmentation de famille amoindrait le patrimoine des enfants qui existaient déjà. Il sera plus simple cependant de dire que l'acheteur aurait payé le champ de ses deniers, tandis que la propriété en serait revenue à un héritier, lequel, d'après la fiction légale, n'aurait pas même appartenu à la famille. A ce point de vue, la manière d'agir de Bo'az était un acte de dévouement.

<sup>3</sup> En se passant le soulier, on déclarait le marché conclu et irrévocable.

<sup>4</sup> La réunion plus ou moins solennelle des dix témoins avait attiré d'autres curieux.

<sup>5</sup> Ruth épousant Bo'az et devenant mère, son premier fils sera appelé, dans la généalogie, fils de Maïlôn. Le nom de Maïlôn est ainsi conservé et représenté, sur la place de Bêt-Léhem, dans le nombre des familles propriétaires.

<sup>6</sup> Les vœux de félicitation prennent des formes poétiques, comme on le voit par le parallélisme. Sur le nom d'Éfraïah, voyez le commentaire.

<sup>7</sup> L'une des grandes branches de la tribu de Juda (Gen. XXXVIII, 29; XLVI, 12, etc.), celle probablement à laquelle appartenaient les Judéens de Bêt-Léhem.

<sup>13</sup> Alors Bo'az prit Ruth et elle devint sa femme, et quand il eut cohabité avec elle, Iaheweh lui donna une grossesse et elle mit au monde un fils. Et les femmes dirent à No'omî : Béni soit Iaheweh qui ne t'a pas refusé aujourd'hui un représentant<sup>1</sup> ! Puisse son nom être célébré en Israë! Puisse-t-il devenir ton consolateur et soutenir ta vieillesse ! Car c'est ta belle-fille qui l'a enfanté, elle qui t'a aimée et qui vaut mieux pour toi que sept fils. Et No'omî prit l'enfant et le mit sur son sein<sup>2</sup>, et lui servit de garde. Et les voisines lui donnèrent un nom en disant : Un fils est né à No'omî. Et elles le nommèrent 'Obed<sup>3</sup>. Ce fut le père de Yis'aï, père de David.

---

<sup>14</sup> *Voici la généalogie de Perç : Perç engendra Heçrôn, Heçrôn engendra Ram, Ram engendra 'Ammînadab, 'Ammînadab engendra Nahs'ôn, Nahs'ôn engendra Şalmah, Salmôn engendra Bo'az, Bo'az engendra 'Obed, 'Obed engendra Yis'aï, Yis'aï engendra David<sup>4</sup>.*

<sup>1</sup> Dans le sens légal du mot : un ayant-droit, qui exercera le droit d'hérédité par l'effet de la coutume sus-mentionnée, et qui continuera la lignée généalogique, laquelle, sans cela, était interrompue et éteinte par la mort des fils d'Élimélek.

<sup>2</sup> Elle déclara ainsi l'adopter et le reconnaître comme son descendant direct et légitime.

<sup>3</sup> C'est-à-dire : serviteur. D'après le contexte, il faut supposer que ce nom est pris ici pour caractériser le rapport du petit-fils à sa grand'mère adoptive. Autrement l'analogie constante des usages demanderait qu'on prit le nom pour une abréviation de 'Obadyah, serviteur de Iaheweh.

<sup>4</sup> Cette généalogie, qui se retrouve aussi dans le premier livre des Chroniques (chap. II), a été ajoutée par une main postérieure pour servir de commentaire à ce qui avait été dit de la maison de Perç. Elle fait double emploi avec la dernière ligne du récit. Voyez d'ailleurs ce que nous en dirons plus loin.

---





## INTRODUCTION

---

C'est par un motif tout particulier que nous avons changé de méthode à l'égard de ce petit livre, en mettant d'abord sous les yeux de nos lecteurs le texte même, avec quelques notes indispensables pour l'intelligence des détails, sauf à réserver pour la fin les considérations générales qu'il nous suggère. Notre opinion sur cet opuscule, sur les intentions de son auteur, sur l'occasion qui lui en a fait concevoir l'idée, est tellement différente de toutes celles qui ont été émises jusqu'à nos jours, que nous craignons d'avoir l'air, en l'énonçant dès le début, de vouloir peser sur le jugement de ceux qui nous écoutent, avant de leur laisser le temps de se familiariser, d'une manière indépendante, avec les quelques pages qu'ils viennent de lire.

A première vue, on dirait qu'il n'y en a pas de plus simples dans toute la Bible, et qui réclament aussi peu l'intervention des érudits pour être mises à la portée des moins savants. Si l'on excepte certaines allusions à des mœurs étrangères à notre horizon, mais au sujet desquelles nous sommes suffisamment renseignés, tout y est clair, et en même temps si charmant, que nous n'avons pas besoin de nous mettre en frais d'éloquence pour relever cette qualité. Et pourtant on s'est assez rarement arrêté à cette première impression que le récit ne pouvait manquer de produire. Par une préoccupation qu'on dirait instinctive, on a été

porté le plus souvent à y chercher autre chose et plus que le texte ne semblait donner. Naturellement, en cherchant cette arrière-pensée supposée de l'auteur, on a suivi différentes routes, et le résultat a été qu'il existe sur cette pièce, l'une des plus courtes de la littérature hébraïque et en apparence la moins obscure, autant et plus d'interprétations divergentes que sur mainte autre beaucoup plus étendue et offrant des difficultés sérieuses. Nous demandons la permission d'en dire quelques mots avant d'exposer ce que nous en pensons nous-même<sup>1</sup>.

La Synagogue, guidée sans doute par des vues toutes pratiques, comprit le livre de Ruth parmi le petit nombre de ceux dont la lecture devait se faire en entier dans l'une de ses grandes solennités. Elle le rattacha à la fête de la Pentecôte, par la raison qu'il y est question de la moisson et que l'application morale s'en faisait ainsi plus aisément. Les élucubrations mystiques de quelques Juifs du moyen âge ne nous intéressent pas ici, parce qu'elles n'ont exercé aucune influence sur la science de l'Église.

Les théologiens chrétiens des premiers siècles ne s'arrêtèrent pas à une méthode si simple d'utiliser un récit beaucoup trop populaire à leur gré. Ils découvrirent que l'histoire de Ruth blessait les convenances et choquait la pudeur. C'était un avertissement qu'elle cachait au fond une idée qu'il fallait en dégager, et que le Saint-Esprit avait voilée à dessein sous une forme inacceptable pour qu'on s'appliquât à la chercher. Depuis qu'Origène avait déclaré ne pouvoir s'arrêter à la lecture de l'Écriture sans rougir, on se faisait une espèce de plaisir scientifique de constater les cas où il fallait rougir d'abord pour arriver à comprendre. Ici ce dernier but était assez facilement atteint. Le seul fait que Ruth était païenne d'origine suffisait pour édifier l'interprétation allégorique. C'était l'humanité païenne qui demandait à se soumettre au vrai Dieu, et qui en s'alliant à Israël, représenté par Bo'az, fondait la lignée d'où devait sortir le Christ selon la chair. La théologie moderne n'a pas tout à fait abandonné cette voie. Elle caresse toujours encore l'idée qu'il faut chercher au fond de l'histoire de Ruth une pensée théocratique. On a généralement renoncé à ne voir, dans les personnages qui y paraissent, rien que des figures typiques représentant

<sup>1</sup> Une notice sur ce sujet, avec des détails bibliographiques, a été insérée dans la *Revue de Strasbourg*, janvier 1861.

des notions ou des vérités abstraites rentrant dans le cadre de l'enseignement de l'Évangile. Mais on insiste au moins sur la foi instinctive de cette femme étrangère, qui l'a décidée à s'expatrier pour chercher auprès de Jéhova le véritable repos, et qui l'a rendue digne de devenir l'aïeule de David et par suite du Messie.

Le texte ne favorise ni l'un ni l'autre de ces deux systèmes d'interprétation. Il ne met pas le moins du monde l'accent sur le prétendu sentiment religieux de Ruth, lequel n'est pas même signalé; il nous fait voir, de manière qu'il n'y a pas moyen de s'y tromper, que le changement de religion (si tant est qu'il puisse en être question) était pour No'omî et pour Ruth une conséquence naturelle de leur changement de résidence, chaque dieu ayant son domaine; il s'étend avec bien plus de complaisance sur d'autres faits et d'autres sentiments; il met surtout en scène d'autres personnages qu'on affecte de ne pas apercevoir; il dirige finalement les vœux des acteurs vers un tout autre ordre d'idées. En général, on néglige ainsi tout ce qu'il y a là de plus concret et de plus essentiel pour le narrateur, les rapports de parenté entre les personnes et les affaires d'intérêt qui en relèvent.

Vers la fin du siècle passé, l'esprit et les goûts littéraires du temps amenèrent un autre genre d'appréciation du livre de Ruth, en apparence beaucoup plus proche de la vérité, mais en réalité tout aussi étranger aux intentions de l'auteur. C'était l'époque sentimentale, celle où l'on se passionnait pour l'idylle et la vie champêtre. Le livre de Ruth devint le prototype de la poésie pastorale. On s'extasiait sur les frais et suaves parfums qu'exhalaient ses rustiques tableaux; on contemplait, avec un bonheur plus ou moins affecté, ces mœurs primitives, cette vie de famille si simple, ces vertus sans apprêts, et jusqu'à cette ingénuité, qui aurait paru scabreuse si elle avait été moins naïve. On étudiait, on imitait tout cela comme un modèle, au risque de le gâter. On ne manquait pas d'y mettre, comme l'élément principal, précisément celui qui n'y est pas du tout, l'amour<sup>1</sup>. Nous nous garderons bien de contester des beautés que nous sommes les premiers à sentir. Mais nous nous permettrons de penser qu'elles ne sont ni le but de la composition, ni l'effet de l'art et de l'étude, mais l'expression inconsciente de la nature.

<sup>1</sup> Le comble du ridicule, à ce propos, est l'*églogue* de M. de Florian, couronnée par l'Académie française en 1784, où l'on voit l'*octogénaire* Booz se jeter aux pieds de Ruth pour lui déclarer sa passion.

Nous ne croyons pas davantage que l'auteur ait visé à faire de la morale. Au gré de nos pères, ces campagnards, que l'imagination exaltée des disciples de Rousseau contemplant avec délices, étaient en même temps les modèles de toutes les vertus, et c'est précisément pour recommander celles-ci que le livre aurait été écrit. On y trouvait le principe de la tolérance envers les étrangers qui professaient une autre religion, ou bien l'éloge du mariage, voire l'injonction du devoir d'épouser la veuve d'un parent, et surtout la consolante vérité que la vertu finit toujours par être récompensée. Au fond de toutes ces homélies nous voyons un sentiment maladif, un goût affadi, une pure coquetterie avec des perfections imaginaires, et pas la moindre trace de cette mâle simplicité de l'original qui, loin de flatter la prétentieuse délicatesse de nos formes et de nos usages, ne songe pas même à voiler la rudesse des mœurs d'autrefois.

De tout cela il n'y avait pas loin à l'idée que l'histoire de Ruth n'était qu'une pure fiction, un roman moral, un joli poëme. A vrai dire, ce ne serait pas là chose impossible. La littérature judaïque connaît la fiction sous toutes ses formes, et tant qu'on était pénétré de cette conviction que le livre avait pour but de recommander certains devoirs, et d'offrir un tableau-modèle de la vie de famille, il était naturel que les faits s'effaçassent devant les principes et perdissent leur importance propre pour rehausser celle des idées. Cependant les raisons alléguées pour faire accepter cette manière de voir étaient assez faibles. On trouvait les caractères trop beaux pour être historiques; les incidents venaient trop à propos pour être réels; les noms propres trahissaient en partie une signification trop analogue à la position de ceux qui les portaient. Ce dernier argument aurait quelque valeur s'il était fondé; mais il repose sur des étymologies forcées ou purement gratuites. La chronologie surtout, pensait-on, opposait une difficulté insurmontable à l'interprétation historique. Car, d'après la généalogie jointe au livre, Bo'az, le grand-père de Yis'aï, se trouve être le fils de Şalmôn, contemporain de Josué. Or, on compte douze générations, en somme ronde, depuis la sortie d'Égypte jusqu'au règne de Salomon<sup>1</sup>. En défalquant celle qui fit avec Moïse le trajet du désert, et celle qui vécut à l'époque de David, il en reste toujours dix pour l'intervalle, et notre texte

<sup>1</sup> 1 Rois VI, 1. Voyez l'introduction au livre des Juges, p. 100 suiv.

n'en connaît que quatre ou cinq. Pour sortir d'embarras, les Rabbins ont imaginé tout une dynastie de Bo'az, I, II, III (ce dernier le nôtre); les exégètes chrétiens, protestants et catholiques, admettent que la courtisane Raḥab, devenue la femme de Salmôn, n'eut son fils Bo'az que 42 ans après la prise de Jéricho, c'est-à-dire à l'âge de soixante ans au moins, et que Bo'az, 'Obed et Yis'aï devinrent pères de leurs fils respectifs à l'âge de cent-onze ans chacun, le miracle étant précisément de mise dans une famille d'où devait sortir le Messie. Mais, dans ce cas, pourquoi ne s'est-il plus répété? Pour nous, la difficulté n'existe pas. L'auteur constate en terminant (chap. IV, 17), que le roi David fut le petit-fils de l'enfant dont il vient de raconter la naissance. Une main inconnue a voulu rattacher les noms mentionnés dans le texte à d'autres plus anciens que la tradition avait conservés (1 Chron. II). Que cette nomenclature soit incomplète, cela ne change rien à la nature du récit primitif, qui ne contient pas, à cet égard, la plus légère trace d'un rapport contraire au cours ordinaire des choses. Bo'az n'a pas été centenaire en épousant Ruth, tout aussi peu que Yis'aï avait cent-trente ans lors de la victoire de son fils sur Goliath. On ne revendique pas l'authenticité d'une histoire au moyen de fictions de cette force-là.

Nous ne voyons donc pas pourquoi Bo'az et Ruth n'auraient pas été des personnages historiques. Mais ce n'est pas là pour nous la chose essentielle. Le fait important pour nous (et en ceci nous sommes d'accord avec la majorité des auteurs modernes), c'est que leur histoire est racontée en vue de leur illustre rejeton, le roi David, dont le nom se trouve en effet au bout du récit. Mais ces mêmes auteurs déterminent très-diversement le but direct et immédiat du livre. Un grand nombre d'entre eux pensent qu'il a été composé pour glorifier les ancêtres du roi et pour faire rejaillir cette gloire sur lui ou sur sa dynastie, soit déjà pour appuyer sa candidature au trône, soit sous son règne même pour le consolider, soit encore longtemps après, pour ne pas perdre les souvenirs, même les moins importants, qui se rattachaient à une si haute illustration. Pour déterminer l'époque de l'origine de ce mémoire archéologique, on n'avait aucun indice sûr, et tout ce qu'on a dit à ce sujet est le produit d'un tâtonnement à perte de vue. Quant à nous, nous n'entrevoions pas ce que les intérêts de David avaient à gagner à cette publication, comprise comme elle l'a été jusqu'ici. Tous les aïeux nommés dans le texte ont été

des personnes obscures, et pour ce qui est de Bo'az et de Ruth, nous ne voyons pas quel fonds politique il y avait à faire, pour un petit cadet comme David, sur les vertus domestiques d'une honnête famille de cultivateurs d'un tout petit village (Michée V, 1), morts depuis longtemps, ni quel surcroît de gloire pouvait en revenir à sa dynastie après l'éclat de son règne et du règne de son successeur. (Comp. aussi 1 Sam. XVIII, 18.)

Les plus récents commentateurs critiques paraissent avoir compris qu'il ne s'agissait pas pour notre auteur de chanter les vertus champêtres de Bo'az et de Ruth pour glorifier la race des Isaïdes. Ils s'en tiennent au fait que les autres récits relatifs à la personne de David (les livres dits de Samuel et des Rois) ne donnent pas sa généalogie, comme c'est le cas pour bien des personnages moins illustres. Le livre de Ruth a dû remplir cette lacune. Mais cette hypothèse n'explique absolument rien et ne fait que déplacer la question. En effet, si le but unique de l'auteur était de donner la généalogie de David, pourquoi celle-ci se trouve-t-elle reléguée dans un petit coin du livre? pourquoi est-elle reprise une seconde fois, comme si le rédacteur s'était aperçu qu'il aurait pu l'allonger? pourquoi commence-t-il au beau milieu de la série, sauf à remonter aux origines après être descendu jusqu'à la fin? N'y avait-il rien à raconter sur les autres personnages? Et si non, pourquoi l'histoire de Bo'az, si peu importante après tout, est-elle racontée avec tant de détails insignifiants? On le voit, nous revenons forcément à notre point de départ. Cela est si vrai, que les critiques dont nous parlons sont amenés eux-mêmes à parler du livre de Ruth comme d'une œuvre d'art édiflée sur un fonds historique, et nous plantent là en face du problème tout aussi peu résolu par eux que par leurs devanciers.

Si notre critique rétrospective n'est pas injuste, il faut donc convenir que la science contemporaine n'a pas encore trouvé la clef de ce petit livre, qu'elle appelle, d'un commun accord, un chef-d'œuvre, sauf à lui assigner les intentions les plus diverses. Nous le répétons, nous apprécions, autant que qui que ce soit, ce qu'il y a de beau et de touchant dans ces quatre pages, mais nous ne pouvons nous résoudre à croire que ce qui nous y charme aujourd'hui ait été l'objet des préoccupations de l'auteur. Dire qu'il a étudié son style, soigné ses peintures, caressé les figures de ses héros, calculé l'effet de ses scènes, combiné les incidents

pour arrondir son drame, c'est lui attribuer un genre de travail positivement étranger à son esprit et à son siècle. On n'écrivait pas alors des idylles et des pastorales pour les salons et les boudoirs. Tout aussi peu pouvons-nous le considérer comme un moraliste, éprouvant le besoin d'entourer la vertu du charme de la nature ou des affections tendres. Enfin, l'idée que l'auteur veut constater la généalogie de David n'a abouti, même dans sa forme la plus rationnelle, qu'à nous montrer plus clairement que le mot de l'énigme est encore à chercher.

Et pourtant c'est sur ce dernier terrain, le terrain politique et généalogique, que nous le chercherons, que nous croyons l'avoir trouvé. Constatons d'abord, négativement, ce que d'autres avant nous ont déjà remarqué, que le livre de Ruth n'est pas l'ouvrage d'un prophète, nous voulons dire qu'il ne trahit ni directement ni indirectement l'intention de revendiquer ou de recommander n'importe quel principe théocratique du prophétisme. Que le nom de Jéhova se trouve mêlé à des formules de bénédiction, ou mentionné quand il est question des destinées d'un individu ou du peuple entier, cela rentre dans les croyances populaires et ne tire pas à conséquence. Mais hors de là il n'est pas question d'intérêts religieux. Il n'est question ni de sacrifices, ni de prières, ni de circoncision, bien que les occasions n'eussent pas manqué. Il n'est pas davantage question d'affirmer ou de développer les croyances monothéistes ; au contraire, le point de vue populaire qui se produit accidentellement et naïvement, et d'après lequel chaque peuple a son dieu, est si peu rejeté, qu'on pourrait presque le dire implicitement consacré. En tout cas, et c'est tout ce que nous voulons en conclure, ce n'est pas dans la sphère de l'enseignement religieux qu'il faut chercher le but du livre. Aussi bien les docteurs juifs ne l'ont-ils pas compris au nombre des livres prophétiques, c'est-à-dire, écrits au point de vue théocratique, comme ils l'ont fait avec raison, et en parfaite connaissance de cause, à l'égard des livres des Juges, de Samuel et des Rois. C'est le changement introduit par les traducteurs grecs, et d'après lequel Ruth se trouve intercalé après les Juges, changement conservé depuis dans toutes les Bibles anciennes et modernes, qui a fourvoyé la science.

En second lieu, nous constatons un autre fait que chaque lecteur peut vérifier immédiatement, c'est que tout le récit, d'un bout à l'autre, pivote pour ainsi dire sur le mariage de Bo'az et de Ruth.

ou, pour être plus exact, sur la naissance du fils aîné issu de ce mariage. Tous les autres incidents sont accessoires ou préparatoires ; tous les autres personnages ne sont là que pour servir de cadre ou de support aux trois figures principales, qui ne sont pas Bo'az, Ruth et No'omî, comme nous disent à l'envi tous les commentateurs paysagistes, mais bien Bo'az, Ruth et 'Obed, le grand-père de David. Oui, c'est ce mariage qu'on veut raconter, non comme le font nos romanciers, en peignant des sentiments et des passions (dont il ne s'agit nullement ici), mais en insistant, on ne peut plus, sur ce fait diamétralement opposé à toute idée romanesque, que le mariage de Bo'az et de Ruth a été une affaire légale, une affaire de droit, une affaire de vente et d'achat, une affaire, enfin, dans laquelle il est si peu question de ce que nous appelons les inclinations du cœur, que la manière même dont elle se conclut n'est pas seulement la plus prosaïque du monde, mais a pu même choquer la morale ou du moins le sentiment des convenances.

Ceci nous conduira maintenant tout droit à la solution du problème. Nous la basons sur les trois thèses que voici.

Le mariage de Bo'az et de Ruth étant signalé comme quelque chose de relativement obligatoire, nous demandons quelle est la loi ou la règle dont No'omî se prévaut, que Ruth invoque et que Bo'az reconnaît, pour que l'affaire s'arrange comme cela est raconté? La loi mosaïque (Deut. XXV), qui d'ailleurs ne fait que consacrer un usage ancien, *invite le frère* d'un homme mort sans enfants, à épouser la veuve, sa belle-sœur, et si de ce nouveau mariage il naît des enfants, l'aîné des garçons sera réputé fils ou représentant du défunt premier mari de sa mère, et son héritier. Mais Bo'az n'est pas le frère de Maëlôn, ni fils d'Élimélek. Il est un parent *éloigné* ; No'omî, en parlant de lui à sa belle-fille, l'appelle d'un nom qui ne signifie proprement que : connu, connaissance, ou, si l'on veut, allié, *affinis* (chap. II, 1 ; III, 2). Il y a même, est-il dit, un autre individu, plus proche de la famille d'Élimélek, qui peut faire valoir des droits sur la propriété de celui-ci avant tout autre prétendant. Et pourtant cet autre parent anonyme n'est pas davantage, à l'égard de la famille d'Élimélek, dans une position telle que la lettre de la loi (ou la coutume), que nous venons de citer, puisse lui être appliquée. Il n'y a pas de trace, ni dans les textes mosaïques, ni dans l'histoire, qu'on ait jamais songé à donner une telle extension au principe qui



a dicté la loi du *lévirat* (du mariage entre beau-frère et belle-sœur). La loi concernant les *filles*, héritières à défaut d'héritiers mâles directs (Nombr. XXXVI), n'est pas non plus applicable ici, par la raison que Ruth n'était pas fille d'Élimélek. Il en résulte que toute cette histoire doit avoir une portée qui va bien au delà des simples et modestes rapports domestiques dont elle semble s'occuper. Disons tout bonnement que la notion de *frère*, que la loi prend dans le sens propre et restreint, est ici employée dans le sens large (chap. IV, 3) qu'elle a tout aussi fréquemment dans la littérature hébraïque, c'est-à-dire dans le sens de la parenté de clan, de tribu, de nation. C'est à l'un de ces titres que Bo'az est le *frère* (le parent) d'Élimélek.

Mais si cela est incontestablement le cas, il faudra bien aller plus loin, et dire que la *pièce de terre* devra également être prise dans un sens autre que la lettre ne semble l'exiger. Un lopin, composant tout l'avoir d'une pauvre veuve, n'a pas pu être un objet de revendication *privilégiée* pour des gens qui n'étaient que des parents éloignés, des membres d'une même tribu (comme il y en aurait eu un nombre incalculable), ou même seulement des nationaux israélites. La pièce de terre *représente* un autre objet, tout comme le parent privilégié représente autre chose qu'un simple beau-frère.

Enfin, voici la troisième thèse que nous posons avant de conclure. L'enfant né du mariage de Bo'az et de Ruth est le grand-père du roi David. Or, cet enfant avait sans doute Bo'az pour père, dans l'ordre naturel des choses ; mais l'auteur a soin de nous avertir à plusieurs reprises et de plusieurs manières, que dans le sens légal, d'après le droit coutumier d'Israël, il était le fils ou représentant de Mahlôn, fils d'Élimélek, dont Bo'az avait épousé la veuve *pour maintenir le nom du défunt à son héritage* (chap. IV, 10). Il est dit expressément que No'omi, à qui l'enfant était étranger à tout autre égard, le reconnut comme sien, c'est-à-dire, comme l'héritier légitime du nom et du patrimoine de son défunt mari.

La conclusion à tirer de ces prémisses s'en déduira presque forcément. Et nous l'entreverrions lors même que l'auteur n'aurait pas eu soin de nous la glisser, pour ainsi dire, dès les premières lignes de son petit livre. Il nous dit qu'Élimélek et ses fils étaient Éphraïmites (chap. I, 2). Cette signification du nom d'*Éfrati* est élevée au dessus de toute contestation par des passages très-

explicites<sup>1</sup>. Il est vrai que le village de Bêt-Léhem portait le surnom d'Éfraïa, ou qu'il était même appelé ainsi tout simplement<sup>2</sup>, mais nous ne connaissons pas l'origine de ce nom, que les anciens textes ont essayé d'expliquer à leur manière<sup>3</sup>. Toujours est-il que l'auteur du livre de Ruth profite de la circonstance que ce nom d'Éfraïa et d'Éfraïéen semblait directement provoquer ou autoriser la combinaison sur laquelle il édifie son récit et les conséquences qu'il prétend en tirer.

D'après cela, le roi David appartenait par ses pères en ligne *naturelle* à la tribu de Juda, mais dans la personne de 'Obed, son aïeul, il tenait *légalement* à la tribu d'Éphraïm, parce que ce 'Obed était le représentant légal de la famille éphraïmite d'Élimélek. Donc la dynastie des Isaïdes n'était pas étrangère à la tribu qui, après la mort de Salomon, refusa de reconnaître pour roi un *étranger* (1 Rois XII, 16), c'est-à-dire le fils de Salomon. On voit maintenant dans quel sens le livre de Ruth est écrit dans l'intérêt de la famille de David, et dans quel sens la généalogie y est bien certainement la chose capitale. Bo'az et Élimélek sont *frères*, en d'autres termes, Juda et Éphraïm sont de la même famille. L'héritage de l'un devenant vacant, l'autre est le parent privilégié, qui peut y faire valoir ses droits. Il y en a bien un autre plus proche encore que Bo'az-Juda; mais cet autre (l'Éphraïmite anonyme) renonce à son privilège, en d'autres termes, il ne se trouve pas de prétendant qui veuille disputer la place au Judéen. Donc celui-ci devient, en droit et en fait, l'ayant-droit naturel et légitime.

Quant à l'époque de la rédaction, elle n'est pas implicitement déterminée par ce que nous venons de dire. On pourrait vouloir s'arrêter à celle de la scission des deux tribus rivales. Mais comme alors il y avait un prétendant éphraïmite qui faisait valoir des droits personnels, nous aimons mieux songer à l'époque de la destruction de Samarie. Élimélek et ses fils sont morts à l'étranger,

<sup>1</sup> Juges XII, 5. 1 Sam. I, 1. 1 Rois XI, 26.

<sup>2</sup> Gen. XXXV, 16, 19; XLVIII, 7. Ps. CXXXII, 6. Mich. V, 1.

<sup>3</sup> Éfraï est père ou mère (fondateur) de Bêt-Léhem; ou encore: Kaleb le Judéen épousa Éfraï qui devint mère de Hour père de Bêt-Léhem (1 Chron. II, 19, 50; IV, 4). Cela ne semble-t-il pas dire que la population de cet endroit était mélangée, d'autant plus qu'ailleurs Kaleb lui-même est dit Qenizzite et non Judéen. Voyez la note sur Juges I, 12.

chassés par une calamité nationale. Les veuves délaissées sont en quête d'un nouveau soutien de la famille. Les notions de maître et de mari se confondent dans la réalité comme dans le langage et rien n'est plus fréquent dans la littérature hébraïque que de voir les peuples ou les pays représentés par des femmes. Il n'y a rien qui nous empêche de supposer que des Israélites des tribus dissidentes pouvaient vouloir renouer les liens d'alliance avec la dynastie qui régnait à Jérusalem. Car nous sommes convaincu que l'auteur a été un Israélite du nord, et non un Judéen. Les quelques traces d'un dialecte tant soit peu différent de l'hébreu classique qu'on a signalées avec raison dans le texte, ne sont, à notre avis, ni des archaïsmes tirés de documents imaginaires, ni des chaldaïsmes trahissant l'influence de l'exil : ce sont des formes propres au dialecte du nord de la Palestine, formes analogues à celles qu'on trouve dans le Cantique et dans une partie du livre des Juges, écrits qui appartiennent positivement à la même contrée.

---



**LE PREMIER LIVRE DES MACCABÉES**



## INTRODUCTION

---

Maccabée, en hébreu Maqqabî, était dans l'origine le surnom du prêtre Judas fils de Mattathias, premier chef des patriotes israélites qui prirent les armes, pour la défense de leurs lois et institutions nationales, contre la tyrannie religieuse du roi séleucide Antiochus IV, et dont le généreux dévouement, secondé par les troubles qui commencèrent à déchirer l'empire après la mort de ce prince, finit par conquérir à la nation juive une indépendance malheureusement peu durable. La signification du terme de Maqqabî est douteuse et controversée, comme l'est aussi celle des noms de guerre donnés à ses quatre frères, les héros de l'insurrection (chap. II, 2 suiv.). Faute de mieux nous avons adopté, dans la note jointe au passage cité, l'étymologie la plus simple qu'on ait encore proposée. Il paraît du reste que ce surnom était devenu très-populaire; du moins dans le second livre on lit habituellement : *le* Maccabée, tandis que le nom propre de Judas ne s'y rencontre guère. La gloire qui s'attachait à ce nom rejaillit d'abord sur les frères de Judas, ensuite sur tout son parti. Il avait engagé cette lutte inégale avec les moyens les plus restreints, mais sa prudence et son activité prodigieuse réussirent à triompher des forces supérieures que le gouvernement avait à lui opposer; et bien qu'il finit par succomber, il avait, par ses premiers succès, inspiré à ses compagnons d'armes une telle confiance dans l'avenir de leur cause, qu'aucun revers ne les

rebuta, jusqu'à ce qu'enfin leur liberté civile et religieuse fût reconnue et assurée. Le nom sous lequel il était devenu fameux passa donc à son parti, et c'est ainsi que s'explique le titre des deux livres *des* Maccabées, qui se trouvent compris dans toutes les éditions de la Bible grecque, et dans toutes celles qui en dépendent. La famille elle-même, qui dans la personne du successeur de Judas arriva à la souveraine sacrificature, c'est-à-dire à la première dignité nationale, et qui plus tard ceignit même le diadème, ne s'est jamais appelée de ce nom. Comme dynastie de pontifes-rois, elle porte, dans la littérature juive, celui des Hasmonéens, que Josèphe prétend dériver d'un aïeul de Judas. Mais il y a lieu de douter de la justesse de cette explication : le dictionnaire hébreu nous permet de n'y voir qu'un titre honorifique (Psaume LXVIII, 32). Cette famille a occupé la première place dans l'histoire des Juifs, depuis 166 jusqu'en 37 avant Jésus-Christ.

Dans la suite, ce nom de Maccabées fut appliqué plus particulièrement aux martyrs qui périrent dans la persécution, avant l'insurrection, et dont le supplice est raconté dans le deuxième livre (chap. VI, VII), ainsi que dans une autre composition, sur laquelle nous reviendrons tout à l'heure.

On compte quatre ouvrages différents auxquels les anciens ont donné le titre de livres maccabaiques. Le premier, dont nous allons parler plus spécialement dans la présente notice, est le seul qui mérite, à tous égards, le nom d'une histoire. Il raconte les événements depuis le règne d'Antiochus IV jusqu'à la mort du troisième chef de la guerre de l'indépendance (175 à 135 av. Jésus-Christ).

Le second livre, que nous traiterons immédiatement après, tout en affectant les allures du genre, est beaucoup plutôt un écrit polémique, qui mêle la légende aux faits positifs, et qui, à d'autres égards aussi, est un guide peu sûr pour la connaissance de la période qu'il embrasse. Il reprend l'histoire d'un peu plus haut, sous le règne du prédécesseur d'Antiochus, et n'en continue le récit que jusqu'à l'an 161, de manière qu'il s'arrête en deçà de l'époque de la mort de Judas Maqqabî. Le parallélisme des deux compositions ne porte donc que sur les huit premiers chapitres du premier livre, qu'on peut mettre en regard des chapitres IV à XV du second ; mais la comparaison entre les deux textes fait ressortir plus de différences, et même de contradictions, que de points d'accord.



Le troisième livre, qui n'a point trouvé de place dans toutes les bibles, n'a rien de commun avec les deux premiers. Il appartient, si tout ne nous trompe, à la catégorie des romans politiques dont nous verrons encore d'autres exemples. Il raconte une histoire passablement incroyable, laquelle se serait passée en Égypte, longtemps avant la levée de boucliers des Juifs de la Palestine contre Antiochus. Le nom des Maccabées ne se lit dans le titre que par suite de l'usage, assez récent du reste, qui étendait ce nom à tout ce qui se rapportait à des conflits entre les deux nationalités hostiles des Grecs et des Israélites. Aussi bien séparerons-nous ce factum des deux ouvrages dont il vient d'être question, pour le mettre à la suite de plusieurs autres avec lesquels il a plus d'analogie.

Enfin, on parle aussi d'un quatrième livre des Maccabées, qui n'a que très-rarement été inséré soit dans les manuscrits, soit dans les éditions de la Bible grecque, et que nous ne comprendrons pas dans le cadre de notre ouvrage. C'est un traité philosophique, attribué autrefois mal à propos à l'historien Josèphe, et ayant pour but de préconiser l'empire de la raison sur les passions. Cette thèse y est mise dans un rapport intime avec le récit du martyre des jeunes gens dont parle aussi le second livre, et qui sont dès lors appelés les Maccabées, même dans la littérature ecclésiastique, surtout de l'Orient, qui en fit des saints chrétiens.

Nous passons maintenant au premier livre. Le plan de cet ouvrage est extrêmement simple. On pourrait l'appeler les Annales de la guerre de l'indépendance. Après quelques notices préliminaires sur l'origine des royaumes macédoniens, et plus spécialement de celui des Séleucides, l'auteur caractérise en quelques traits les tendances des partis dans le sein de la nation israélite et celles du gouvernement d'Antiochus. Il résume brièvement l'histoire de la persécution religieuse qui provoqua l'insurrection. A partir de là, il raconte, année par année, toute la série des événements de cette époque mémorable. S'il fallait diviser les faits en groupes, ce que l'auteur n'a pas songé à faire, cette opération serait la chose la plus facile du monde. On n'aurait qu'à distinguer les trois périodes pendant lesquelles les fils du prêtre Mattathias se trouvaient investis, l'un après l'autre, du commandement suprême des insurgés (Judas, chap. III à IX, 22 ; Jonathan, chap. IX, 23 à XII ; Simon, chap. XIII à XVI). Les deux premiers chapitres forment une espèce d'intro-

duction. Du reste le récit ne comprend pas seulement les faits auxquels les Juifs étaient intéressés d'une manière directe. Ceux qui n'appartiennent proprement qu'à l'histoire de la monarchie syrienne sont combinés avec les autres, par la raison que les premiers ne s'expliquent que par les seconds, les péripéties de la guerre et les chances de réussite dépendant en grande partie de l'état de désordre et de faiblesse croissante dans lequel l'empire tombait de plus en plus.

Nous savons par Origène et Jérôme que ce livre a été écrit en hébreu. Après l'époque de ce dernier, il n'est plus question de l'original, qui paraît s'être perdu parce que les docteurs juifs ne s'y intéressaient pas et ne l'avaient pas admis dans la collection des Écritures destinées à l'usage de la Synagogue. Le premier des deux auteurs que nous venons de nommer nous a même conservé le titre hébreu de l'ouvrage : *Sarbeth sarbané el*. C'est du moins ainsi qu'il est écrit dans le fragment cité par Eusèbe (*Hist. eccl.*, VI, 25). On a essayé diverses interprétations de cette phrase, dont l'orthographe, peut-être faussée par les copistes, est un peu sujette à caution. Telle qu'elle se présente ici, on pourrait la traduire : *Sceptre du prince des enfants de Dieu*, ce qui donne un sens singulièrement recherché et peu naturel. Avec une légère modification on trouverait celui-ci : Histoire des princes des enfants de Dieu. Quelle que soit la transcription qu'on préfère, nous avons de la peine à nous persuader qu'une pareille formule remonte jusqu'à l'auteur de l'ouvrage. La première, qui parle d'un prince au singulier, n'est nullement justifiée par le contenu, et la désignation prétentieuse des Israélites par le titre d'enfants de Dieu, ne nous paraît pas bien s'accorder avec les allures généralement simples et prosaïques de la narration.

La preuve du fait allégué par les deux Pères peut être assez facilement administrée au moyen du texte grec que nous avons devant nous. Dans plusieurs endroits, le sens de ce dernier ne se laisse déterminer d'une manière satisfaisante, qu'autant qu'on parvient à le retraduire en hébreu. On peut même dire que, par l'examen attentif de ces passages, on est amené à penser que l'original n'était pas rédigé dans l'idiome hébreu classique de l'Ancien Testament, mais dans le dialecte araméen qui prévalut peu à peu en Palestine, et que nous connaissons surtout par les livres de Daniel et d'Esdras. Nous ne nous arrêterons pas ici à ce détail, qui n'est pour nous que d'un mince intérêt. Aussi bien

nous sommes-nous borné à en glisser un mot dans l'une ou l'autre de nos notes <sup>1</sup>.

La traduction grecque est en général claire et facile. Elle le serait davantage si le traducteur ne s'était pas trop attaché à la lettre de l'original. Mais ce qui est plus gênant encore, ce sont les innombrables variantes qui défigurent le texte actuel, et qui en certains endroits font le désespoir des interprètes, en ce qu'elles prouvent que le désordre s'y est mis d'ancienne date et que les copistes y ont introduit des corrections arbitraires et souvent erronées. Cependant l'importance de ces détails est minime, au point de vue du but que nous sommes proposé dans la composition du présent ouvrage, et ce n'est que très-exceptionnellement que nous avons cru devoir signaler la différence des leçons. Le traducteur ne paraît pas avoir formé son style sur celui des Septante, qui aurait été un modèle fort peu recommandable. On peut pourtant dire qu'il avait une certaine connaissance de la version alexandrine de l'Ancien Testament. On en trouve la preuve dans quelques passages <sup>2</sup>, où il insère dans son récit des citations ou locutions de textes bibliques, et en général dans un grand nombre de vocables que les interprètes grecs des livres saints ont consacrés d'abord, et qui sont restés ensuite les termes usités dans l'idiome hellénistique. Le texte grec est en tout cas plus ancien que Josèphe, qui l'avait sous les yeux et qui le suit de préférence, comme on peut le voir dans mainte circonstance, sans qu'il y ait dans sa rédaction aucune trace positive de ce qu'il aurait eu l'original entre les mains.

Nous disions que le style de notre historien est généralement simple et très-prosaïque. A cet égard il se distingue fort à son avantage de celui du second livre, dont l'auteur a beaucoup plus soin de sa rhétorique, et de l'effet qu'elle peut produire sur le lecteur, que de l'exactitude des faits à relater. Cependant il y a certaines parties du premier livre qui semblent devoir donner un démenti éclatant à notre assertion. En lisant des passages comme ceux que nous citons en note <sup>3</sup>, on ne peut guère parler de simplicité et de prose : c'est plus que de la rhétorique, c'est

<sup>1</sup> Voyez par exemple chap. I, 5 ; II, 8, 19, 34, 57 ; III, 3, 6, 9, 22 ; IV, 3, 19, 24 ; VIII, 5 ; XI, 28, etc.

<sup>2</sup> Chap. I, 54 ; VII, 17 ; IX, 23 ; XIV, 9.

<sup>3</sup> Chap. I, 25-28, 38-40 ; II, 7-13 ; III, 3-9 ; XIV, 8-15.

de la poésie, à laquelle on reconnaît même les formes du parallélisme, telles que les observent les psalmistes. Ailleurs aussi il revient des phrases isolées portant le même cachet<sup>1</sup>. Le contraste entre ces passages et le reste de la composition est frappant ; ils se détachent trop évidemment de ce qui les entoure, pour qu'on puisse dire que c'est le style propre et habituel de l'auteur. Ce lyrisme doit être quelque chose d'emprunté. On pourrait vouloir s'arrêter à l'idée qu'un écrivain accoutumé à lire les livres saints ait voulu rendre son récit plus pittoresque en l'ornant de fleurs de rhétorique ; il les aurait recueillies dans les prophètes ou dans d'autres écrits, où des faits analogues à ceux qu'il avait à raconter, étaient l'objet de semblables manifestations du sentiment. Mais nous sommes tenté d'aller plus loin et de voir, dans plusieurs des tirades que nous venons de signaler, des fragments de psaumes, composés à propos des événements qui font le sujet de la narration, et qui auraient ainsi servi directement de sources au rédacteur. Que cette époque ait été très-productive en pièces de ce genre, c'est un fait que ne contestent plus aujourd'hui que ceux qui prétendent maintenir à tout prix la fable convenue de la clôture du canon par Esdras. Que toutes les poésies composées pendant les guerres de l'insurrection ne nous soient pas parvenues, par la simple raison qu'elles n'ont pas toutes passé dans le recueil officiel que nous possédons encore, c'est une chose très-facile à expliquer pour quiconque connaît les destinées des littératures anciennes. Nous avons d'ailleurs un argument presque décisif à faire valoir en faveur de notre hypothèse. C'est le passage chap. VII, 17, où une phrase du genre indiqué se retrouve textuellement dans notre Psaume LXXIX, depuis longtemps reconnu comme appartenant à cette époque. La circonstance qu'en cette occasion l'auteur déclare explicitement qu'il cite un texte (scripturaire), ce qu'il ne fait pas dans les autres cas, ne saurait avoir une valeur absolue dans le sens contraire, puisque en effet les autres citations n'étaient pas puisées dans le livre de Cantiques connu de ses lecteurs.

Les discours insérés dans le texte, et qui d'ailleurs sont généralement de peu d'étendue, doivent être appréciés au point de vue de l'historiographie des anciens. Ce ne sont pas des documents officiels, et ils n'ont pas la prétention de l'être, mais ils servent à

<sup>1</sup> Chap. II, 44 ; III, 45, 51 ; IV, 38 ; IX, 41, etc.

peindre d'une manière plus nette la situation donnée. Il convient d'ajouter qu'ils n'ont ici rien de guindé, rien qui trahisse, de la part du rédacteur, le besoin de faire briller sa rhétorique, comme on pourrait le dire maintes fois des plus graves historiens grecs et romains.

Il est assez facile de déterminer l'époque à laquelle ce premier livre des Maccabées doit avoir été écrit. Le récit est continué jusqu'à la mort de Simon, du dernier des cinq frères (135 ans avant Jésus-Christ), et il mentionne encore les premiers actes de son fils et successeur Jean Hyrcan. Puis l'auteur termine par cette phrase (chap. XVI, 23) : Le reste de l'histoire de Jean, ses guerres, ses exploits, ses constructions de murs, et en général tous ses actes, sont consignés dans les annales de son pontificat, etc. Il en résulte que le narrateur a connu au moins une partie, relativement grande, de ce règne, si tant est qu'il n'en ait pas vu encore la fin, arrivée en l'an 106. La teneur de la phrase citée ne décide pas cette dernière question et a pu servir à deux solutions contradictoires du problème. Mais même dans le cas d'une composition postérieure à la mort de Jean, on ne pourrait descendre beaucoup plus bas. Il n'y a, dans tout le livre, aucune allusion à un changement de fortune relativement aux affaires, soit de la dynastie, soit de la nation en général, et pas la moindre trace de ce que l'auteur aurait encore vu les tristes complications et les guerres civiles qui amenèrent la décadence rapide du jeune état fondé au prix de tant de sang et de tant de ruines. Surtout il y a à dire que le livre doit avoir été composé longtemps avant l'époque où les Romains s'immiscèrent activement dans les affaires des Juifs et arrivèrent, par une politique des plus perfides, à écraser la faible nation déjà en train de se ruiner elle-même sans leur intervention. L'éloge brillant que l'auteur fait d'eux et de leur sénat (chap. VIII et ailleurs) nous montre qu'il était loin d'entrevoir que la liberté, si chèrement conquise sur les Grecs, finirait par être perdue contre ceux qu'on avait caressés alors comme les alliés les plus utiles et les plus généreux. Jérusalem fut prise d'assaut par les légions de Pompée en 63. Le passage où il est dit que le monument érigé par Simon en l'honneur de sa famille existe jusqu'à ce jour (chap. XIII, 30), ne peut pas servir à déterminer l'époque de la rédaction.

Pour ce qui est de l'auteur, il est parfaitement inutile de se livrer à des conjectures pour le découvrir. Le fait est que nous

n'en savons rien. Le texte ne nous fournit aucun moyen d'aller, à cet égard, au delà des généralités. Tout ce qu'on peut affirmer, sans crainte de se tromper, c'est que ce livre a été composé par un Juif de la Palestine, instruit des faits, connaissant les localités, partisan fidèle et dévoué de la cause nationale, mais étranger à tout intérêt de caste.

On a naturellement soulevé la question de savoir à quelles sources l'auteur a pu puiser la connaissance des événements qu'il raconte. Car lors même qu'il aurait écrit avant la fin du siècle, il ne peut être considéré comme témoin oculaire du commencement de la guerre. On a donc songé à des relations plus anciennes dont nous n'aurions ici que des extraits. A l'appui de cette manière de voir, on cite surtout le passage du chap. IX, 22, où il est dit textuellement : Le reste des faits et gestes de Judas, ses batailles, ses exploits et sa gloire, n'a pas été mis par écrit, car c'était beaucoup. Cela doit prouver que les quelques pages que l'auteur en donne sont la substance de ce qui a été mis par écrit autrefois, et que lui-même n'en a pu donner davantage faute de plus amples renseignements. Nous hésitons à nous approprier cette interprétation du texte cité. D'abord, dans l'autre passage déjà allégué plus haut (chap. XVI, 23), il dit qu'il dépose la plume parce que les événements postérieurs sont déjà relatés dans des annales auxquelles on pouvait recourir, et dont, au surplus, il n'aurait pas eu besoin pour continuer son récit, puisqu'il était contemporain des faits. Nous en concluons que son ouvrage était précisément destiné à remplir une lacune dans la littérature historique du temps, des annales pareilles à celles que fit rédiger Jean Hyrcan n'ayant pas été composées pendant toute la durée de la guerre. Ensuite nous dirons que la phrase, qui termine la courte biographie de Judas, est ou bien une simple formule de rédaction empruntée à l'Ancien Testament (voir le commentaire), ou bien elle veut dire que l'auteur lui-même n'en a pas écrit davantage pour ne pas être trop prolix, ce qui, en fin de compte, n'est qu'une façon de parler pour exalter la gloire du héros. Pour dire toute notre pensée, nous estimons que l'auteur n'avait pas besoin de sources écrites. Il peut très-bien avoir eu connaissance d'une grande partie des faits par sa propre expérience, par la part qu'il aurait prise aux événements, ne serait-ce que comme spectateur; et rien n'empêche d'admettre qu'il a pu compléter ce moyen d'information par des souvenirs de famille.

L'historien d'une lutte aussi acharnée que celle qui est racontée dans cet ouvrage, et qui touchait aux intérêts les plus chers de tout un peuple, sera presque nécessairement amené à prendre parti dans un sens ou dans l'autre. Il risquera de manquer, même malgré lui, au devoir de l'impartialité, et de colorer les événements d'après le point de vue auquel il se trouvera placé, soit par sa nationalité, soit par ses sympathies religieuses et politiques. Il nous importe donc de savoir jusqu'à quel point les convictions personnelles de l'auteur, ou peut-être même sa position sociale, ont pu diriger sa plume et influencer son récit. A cet égard il y a plusieurs observations à faire, lesquelles, en somme, ne sont rien moins que défavorables à l'écrivain.

On ne peut nier qu'il se place de cœur et d'âme du côté des patriotes. Nous ne comprendrions même pas qu'il en fût autrement. Il nous sera aussi permis de penser qu'il est enclin à exagérer le chiffre des armées royales, de manière qu'il en rejaillit une plus grande gloire sur les faibles corps des insurgés. Nous croyons pouvoir dire cela, avec plus d'assurance encore, au sujet du nombre des morts que les ennemis auraient laissés sur les champs de bataille. Mais si l'on songe à la difficulté qu'on rencontrait alors pour se renseigner à cet égard, soit dans le moment même, soit ultérieurement, ce défaut, fût-il constaté, ne pèserait pas trop dans la balance de notre jugement, puisque les résultats généraux et définitifs de la guerre de l'indépendance sont élevés au dessus de tout doute. Et quant à ces derniers, comme à l'égard de tout ce qui tient plus directement à l'histoire de la monarchie syrienne, le témoignage des auteurs classiques vient à l'appui de la narration de l'écrivain palestinien. Cet accord peut former la base d'un préjugé en faveur des détails qui ne se lisent que dans les pages de celui-ci.

Ce qui est plus significatif encore, c'est que l'historien Josèphe, dans la partie de son grand ouvrage qui traite la même période, suit à peu près constamment notre livre, dont il reproduit la substance de manière à ne laisser aucun doute sur l'usage qu'il en fait. Or, cet écrivain connaissait certainement la littérature historique étrangère dont il pouvait profiter, et, ce qui plus est, il en aura tenu compte parce qu'il devait la supposer connue également du public lettré de son temps, pour lequel il écrivait. Donc, en s'en tenant de préférence à la rédaction que nous avons ici devant nous, tant pour ce qui est de la marche générale des événements

que pour les détails, il lui rend un éclatant témoignage, et il prouve tout au moins qu'il n'en connaissait pas d'autre plus digne de foi.

Voici un autre fait qui est de nature à donner du crédit à la manière dont ce livre expose l'histoire de la guerre de l'indépendance. Il est le seul de l'Ancien Testament, nous oserons dire de la Bible en général, qui suive, dans ses récits, un ordre strictement chronologique en indiquant l'époque de chaque fait d'après une ère fixe et connue. Les annales de l'histoire d'Israël qui nous sont restées, et qui au fond ne sont que de très-courts extraits d'ouvrages perdus, ont un caractère plus ou moins anecdotique, et n'arrivent à jalonner une chronologie qu'en marquant la durée des règnes successifs, et cela d'une manière très-peu précise et souvent inexacte. Notre auteur a vécu et écrit dans un siècle qui savait apprécier les avantages d'une méthode plus sûre, et il la suit avec un soin tout particulier. L'ère d'après laquelle il détermine la date de chaque événement est appelée par lui celle de l'empire des Grecs. Elle est plus généralement connue sous le nom de l'ère des Séleucides. Son commencement est fixé au 1<sup>er</sup> octobre de l'an 312 avant Jésus-Christ, époque où le fondateur de la dynastie, Séleucus I<sup>er</sup> Nicator, battit Démétrius Poliorcètes à Gaza et commença le cours de ses victoires, qui finirent par le rendre maître de la plus vaste part de la monarchie d'Alexandre. Cette ère est restée en usage dans une grande partie de l'Orient, notamment aussi chez les écrivains syriens, pendant de longs siècles et jusque vers le temps des conquêtes des Arabes. Il y a seulement à observer que certaines villes en ont mis le commencement à des époques plus ou moins diverses. Notre auteur, tout en s'en servant à son tour, commence pourtant l'année au printemps, d'après l'ancien calendrier juif. Il anticipe ainsi de six mois sur l'ère véritable. Pour la commodité de nos lecteurs, nous marquerons, chaque fois qu'il mentionne une date, l'année correspondante de l'ère usitée chez nous, en comptant les années avant Jésus-Christ.

Le ton de la narration est très-convenable et digne d'un véritable historien. Quoique traitant un sujet brûlant d'actualité, et mettant en relief des tendances radicalement opposées, il n'est jamais passionné. On n'y rencontre nulle part ces invectives dictées par la haine nationale, pour lesquelles, du reste, un jugement impartial trouverait bien des circonstances atténuantes.



Tout en prenant parti pour les siens, ce dont personne ne lui fera un reproche, l'auteur conserve son sang-froid. S'il se complaît à exalter le courage et le dévouement des patriotes, il ne masque pas leurs défaillances, il ne marchande pas leurs revers. D'un autre côté, il convient de faire remarquer que les païens sont beaucoup moins le point de mire de l'antipathie de l'historien que les Juifs qui faisaient cause commune avec eux, et qui, surtout dans les premiers temps, rendaient la tâche si dure aux patriotes. Ce sont eux, à vrai dire, qui peuvent être regardés comme les principaux instigateurs des mesures violentes et odieuses prises par le gouvernement contre les fidèles ; du moins ce sont eux qui ont amené la situation honteuse dans laquelle était tombé le gouvernement pontifical. Ils reviennent souvent sous la plume de notre auteur, et toujours sous le nom des apostats et des impies<sup>1</sup>. A notre point de vue moderne, nous pouvons trouver une certaine excuse pour ces sympathies hellénistiques, les reconnaître même comme légitimes à quelques égards, et tous les Israélites qui s'y laissèrent gagner n'étaient pas nécessairement des coquins. Mais on comprend que, le mauvais côté de la chose étant le plus en évidence, et de graves intérêts religieux étant en danger, les conservateurs aient dû juger tout autrement une tendance qui menaçait de ruiner toutes les institutions nationales, et qui paraissait vouloir sacrifier à des avantages purement matériels des biens d'une nature plus élevée et consacrés par les siècles.

Ajoutons que l'auteur, en se posant comme l'ami de la cause dont il veut raconter le triomphe final, professe un sentiment de patriotisme élevé au dessus de tous les petits intérêts de caste ou de coterie. Il ne trahit pas la moindre prédilection pour celle des prêtres, qui jouent chez lui un rôle très-effacé ; il n'attribue pas une plus grande part de gloire à telle classe sociale qu'à telle autre, et rien dans sa narration ne laisse encore prévoir la profonde et regrettable scission qui éclata bientôt après son époque dans le sein de la nation rendue à elle-même, scission qui ne tarda pas à lui faire perdre tous les fruits d'une lutte héroïque et glorieuse.

On ne fera pas à notre auteur de trop graves reproches au sujet de quelques erreurs relatives à l'histoire ou aux institutions des peuples étrangers. Quand on songe au peu de moyens d'in-

<sup>1</sup> Chap. I, 11, 34 ; II, 44 ; VI, 21 ; VII, 5, 9 ; IX, 23, 58, 69, etc.

formation que possédaient à cet égard les écrivains de l'antiquité, à moins qu'ils ne prissent la peine d'aller eux-mêmes aux renseignements au risque d'être trompés, on ne s'exagérera pas la portée de quelques bévues, lesquelles, d'ailleurs, ne touchent pas de bien près aux faits qui forment la substance du livre. Ainsi dès le début, il y a une erreur assez singulière en ce qui est dit de l'origine des différentes monarchies macédoniennes nées du morcellement de l'empire d'Alexandre. A une autre occasion (chap. VIII), l'auteur fait un tableau brillant de la puissance, de la constitution et de la politique des Romains, qui prête beaucoup à la critique. Il se montre peu au fait de la géographie dans un passage relatif à une expédition d'Antiochus IV (chap. VI, 1), etc. Ces peccadilles de l'historien s'effacent, pour un juge impartial, quand on voit les plus graves auteurs classiques, un Tacite, un Trogus Pompée, débiter les fables les plus absurdes sur le compte des Juifs, ou se laisser dominer, à leur égard, par des préjugés aussi mesquins que mal fondés. Il y a même une observation à faire qui sera tout à l'avantage de l'écrivain juif. Tandis que les historiens grecs et romains touchent à peine aux affaires de la Judée, pendant la période dont il s'agit ici, la relation de notre livre ne néglige nullement les péripéties de celles de la Syrie, mais les enregistre très-soigneusement et de manière que dans la plupart des cas elle est confirmée par les récits parallèles des auteurs étrangers que nous pouvons encore consulter.

Un des éléments les plus curieux de ce livre, ce sont les documents officiels que l'auteur y insère dans l'occasion. Ainsi nous y lisons des lettres du roi Alexandre Balas (chap. X, 18 suiv.), de Démétrius Soter (chap. X, 25 suiv. ; XI, 30 suiv.), de Démétrius Nicator (chap. XIII, 36 suiv.), d'Antiochus Sidétès (chap. XV, 2 suiv.) ; un décret des Juifs en l'honneur du pontife Simon (chap. XIV, 27 suiv.) ; puis des pièces diplomatiques émanées de Rome (chap. VIII, 23 suiv. ; XV, 16 suiv.), d'autres enfin échangées entre les Juifs et les Spartiates (chap. XII, 5 suiv. ; XIV, 20 suiv.). Ces documents ont tour à tour servi, au gré des historiens et des critiques modernes, à confirmer la bonne opinion que l'ouvrage leur avait inspirée par d'autres raisons, ou à compromettre la crédibilité de ses récits. De fait, le contenu de la plupart de ces pièces n'est pas précisément de nature à provoquer des soupçons. On peut même dire que les circonstances, à propos desquelles l'auteur les introduit, ont été telles, que l'existence

d'une correspondance officielle ne saurait être contestée. Autre chose est la valeur de la forme sous laquelle elle nous est présentée. A cet égard il y a des réserves à faire. D'abord il y a lieu de rappeler que nous n'en possédons qu'une traduction faite sur un texte hébreu. Or, si les pièces sont authentiques, elles ont dû être toutes rédigées en grec, et il est facile de voir que le rédacteur n'avait pas les originaux en mains. Ces derniers peuvent déjà avoir été altérés de manière ou d'autre dans la première transcription. Mais il y a plus : Si les lettres écrites par les rois Séleucides aux autorités juives ne soulèvent guère de doutes sérieux, il en est autrement de la correspondance des Romains et des Spartiates. Ainsi, pour ne citer que ce qu'il y a de plus saillant, dans l'une des missives censées émanées du gouvernement de Rome, c'est un consul, un seul, qui parle en son propre et privé nom, et ce nom est Lucius, tout simplement (chap. XV, 16). Personne n'admettra qu'un Romain, dans ces temps-là, se soit contenté d'écrire son prénom. Des deux lettres des Spartiates, la première est écrite au nom d'un seul roi sans la mention des Éphores, la seconde au nom des Éphores sans la mention d'un roi. Cette différence rend suspecte, si ce n'est la pièce elle-même, du moins la forme sous laquelle elle nous est donnée. D'après tout cela, il y aura donc lieu de dire que même en renonçant à reconnaître à ces documents une authenticité absolue et formelle, on ne sera pas dans le cas d'en prendre texte pour accuser l'auteur d'avoir falsifié l'histoire.

Nous ne saurions encore passer sous silence un fait assez digne de remarque, et en même temps on ne peut plus rare dans la littérature historique du peuple juif. Voilà un ouvrage qui d'un bout à l'autre avait à consigner dans ses pages tant de brillants exploits, qui porte partout l'empreinte d'un sentiment religieux des plus prononcés, et qui ne manque jamais l'occasion de faire hommage à Dieu des succès de la cause nationale : et pas une seule fois il n'y est question d'un miracle proprement dit. L'auteur, en racontant les victoires surprenantes remportées par une poignée de héros sur des armées plus ou moins nombreuses, se tient toujours dans les limites des conditions naturelles ; et tout en attribuant à la prière une efficacité non méconnaissable, il n'écarte jamais, pour dériver les effets de la cause, les éléments intermédiaires de la valeur et du dévouement des guerriers patriotes. Quand on compare, à cet égard, le second livre des

Maccabées au premier, on comprend sans peine que les savants, sans exception, aient accordé la préférence à celui-ci, comme à une source plus sûre et plus digne de confiance.

En général, ce livre gagne beaucoup par la comparaison avec l'autre, qui lui est à tous égards très-inférieur. Mais ce n'est pas à dire que la préférence qu'on accorde au premier soit fondée uniquement sur une simple supériorité relative. Les qualités qui le distinguent, et que nous avons cherché à mettre en relief, lui assurent une place distinguée parmi les monuments de l'historiographie israélite. C'est que la plupart de ces ouvrages sont beaucoup plus récents que les événements qu'ils racontent, et que le point de vue théocratique y domine les faits et colore la tradition. Et ce jugement si favorable ne date pas de notre époque, à laquelle on reproche souvent un excès d'indépendance, quant à sa critique : Luther déjà a déclaré que le premier livre des Maccabées mériterait l'honneur de la canonicité, tandis qu'il ne cache pas son dédain pour d'autres livres qui jouissent de ce privilège sans le justifier.

Nous terminerons par quelques remarques sur ce qu'on pourrait appeler le caractère ou le point de vue théologique de ce livre. A la vérité, l'auteur, dans la simplicité prosaïque de sa narration essentiellement politique et militaire, et malgré de fréquentes allusions aux usages religieux de son peuple, n'arrive guère à aborder des questions qui tiennent aux croyances mêmes, et il ne nous apprend pas grand'chose au sujet du développement progressif de ces dernières. Cependant il y a moyen de relever certains faits qui rentrent dans cette sphère, et qui valent la peine d'être notés à part. Ainsi l'on peut constater qu'à l'époque où cet ouvrage a été traduit, et très-probablement déjà quand il fut composé, le nom propre de Dieu (Iaheweh) n'était plus employé, le scrupule religieux en ayant interdit l'usage. On lui substituait en hébreu le terme d'Adonāi (litt. : ma Seigneurie), que le traducteur grec rend très-convenablement par le Seigneur. Même le simple nom de Dieu se rencontre beaucoup plus rarement. Mais ceci n'est pas du fait de notre auteur, lequel, à cet égard, ne fait que suivre les errements de ses devanciers. Nous voulons seulement ajouter qu'il substitue assez souvent le nom du ciel à celui de Dieu (voyez par exemple chap. III, 60 ; XII, 15 ; XVI, 3, etc.), comme cela se fait encore de nos jours, ce qui prouve que l'habitude de ne parler de Dieu qu'au moyen

de circonlocutions remonte à une époque comparativement ancienne.

Mais ce qui peint mieux l'état des esprits et des croyances pendant cette dernière période de l'histoire, et ce qu'on peut regarder comme l'effet le plus saillant de l'empire exclusif de la lettre de la loi, c'est la conviction que les rapports du Dieu d'Israël avec son peuple avaient totalement changé de caractère. Il n'y avait plus de prophètes. On le sentait, on le proclamait. La règle écrite, raide, impérieuse, invariable, emprisonnant pour ainsi dire la vie publique, comme la vie privée, dans des prescriptions en partie onéreuses et souvent insuffisantes pour les besoins du moment, avait pris la place de ces communications incessantes et toujours venues à propos, dont les prophètes avaient été les organes. On regrettait leur absence, et il ne se trouvait personne qui se sentît le droit ou le courage d'en recommencer la série. Quand le peuple de Jérusalem proclame Simon chef du gouvernement, et qu'il lui confère la dignité pontificale à titre héréditaire, il déclare que cette décision ne sera valable que provisoirement, et jusqu'à ce qu'un prophète digne de foi vienne la confirmer ou la changer (chap. XIV, 41). Car en investissant de cette dignité la famille des Hasmonéens, on dérogeait à la loi, qui ne reconnaissait des droits à la souveraine sacrificature qu'à la seule famille d'Aaron. L'autel profané par le culte païen est démoli et remplacé par un autre. C'était chose aussi légitime que naturelle. Mais que faire de l'ancien ? Il avait pourtant servi pendant des siècles aux feux de Jéhova ? La loi se taisait. On en met donc les pierres de côté, dans un coin, dans l'espoir qu'un jour il viendra un prophète pour dire comment on en devra disposer (chap. IV, 46). Pour le présent, on se contente de l'Écriture (chap. XII, 9), qui est regardée comme l'expression adéquate de la volonté de Dieu ; on regrette le passé, et l'on nourrit une vague espérance de son retour, espérance qui a plutôt l'air d'une théorie que d'un élément de vie et de force active.

L'auteur ne se hasarde nulle part sur le terrain de la théologie proprement dite. Tout ce qui va au delà de la lettre de la loi lui est étranger. Les pieux discours qu'il met dans la bouche de ses héros auraient pu lui fournir mainte occasion de faire usage de ce qui, de son temps, commençait à préoccuper certains esprits. Mais nous n'y trouvons pas la moindre trace de ces espérances messianiques qui bientôt jouèrent un si grand rôle dans les

croyances nationales. On a cru les découvrir dans un passage (chap. II, 57) où il est dit que David prit possession de la royauté à jamais ; mais à y regarder de près, ce texte, d'un côté, rappelle les promesses faites conditionnellement à la dynastie par les prophètes, et de l'autre il en déduit la certitude de la protection perpétuelle que Jéhova assurait à la nation.

---

## PREMIER LIVRE DES MACCABÉES

---

Lorsque <sup>1</sup> Alexandre fils de Philippe, le Macédonien, sortant du pays de Chettim <sup>2</sup>, eut défait Darius, le roi des Perses et des Mèdes, et fut devenu roi à sa place (auparavant il régnait sur la Grèce <sup>3</sup>), il entreprit beaucoup de guerres, et s'empara de beaucoup de forteresses, et fit mettre à mort les rois du pays <sup>4</sup>. Il s'avança jusqu'aux extrémités de la terre, et emporta les dépouilles d'une masse de peuples, et le monde ne bougeait plus devant lui. Alors son orgueil ne connut plus de bornes. Et il rassembla une très-puissante armée, et domina sur les pays et les nations et les princes, et se les rendit tributaires. Après cela, étant tombé malade et ayant compris qu'il allait mourir, il fit appeler ses serviteurs <sup>5</sup> les plus

<sup>1</sup> Le texte hébreu, à en juger par le grec, a dû commencer par la formule stéréotype du style historique de la Bible : *Et il arriva que*, etc.

<sup>2</sup> Ce nom désignait primitivement l'île de Chypre, ou même seulement la ville de Kittion (la patrie du philosophe Zénon) ; mais il fut appliqué, dans le langage populaire des gens dont les connaissances géographiques étaient un peu vagues, pour désigner en général soit les îles de l'Archipel, soit la Grèce et la Macédoine. Voyez plus bas chap. VIII, 5, et Daniel XI, 30.

<sup>3</sup> Le texte reçu fait dire à l'auteur qu'Alexandre avait succédé à Darius comme roi de la Grèce. La variante porte sur une seule lettre. Alexandre n'était pas proprement roi de la Grèce, mais plutôt ce qu'on a appelé dans notre siècle : protecteur de la confédération, et commandant de toutes les forces militaires. Du reste, on va voir que le savoir historique de l'auteur ne le mettait pas à l'abri d'erreurs plus graves.

<sup>4</sup> Phrase de rhéteur. Il y eut des suppliciés, mais ce n'étaient pas précisément de véritables rois

<sup>5</sup> On sait qu'en hébreu ce mot sert à nommer tous les hommes subordonnés à d'autres, depuis le premier ministre ou général jusqu'au plus infime esclave.

considérés, qui avaient été élevés avec lui dès sa jeunesse <sup>1</sup>, et leur partagea son empire de son vivant <sup>2</sup>.

<sup>7</sup> Alexandre mourut après avoir régné douze ans. Et ses serviteurs gouvernèrent, chacun dans la partie qui lui était échue. Et après sa mort ils ceignirent tous <sup>3</sup> le diadème, ainsi que leurs descendants après eux, pendant beaucoup d'années, et ils amenèrent sur la terre des maux incalculables. De leur race sortit un rejeton impie, Antiochus l'Illustre, fils du roi Antiochus, lequel avait été comme otage à Rome <sup>4</sup>; il devint roi l'an 137 de l'empire des Grecs <sup>5</sup>. Dans ces temps-là il y eut parmi les Israélites des gens pervers qui en entraînent beaucoup d'autres, en disant: Allons faire alliance avec les peuples qui demeurent à l'entour de nous; car depuis que nous nous sommes séparés d'eux il nous est arrivé beaucoup de malheurs <sup>6</sup>. Ce discours trouva des approbateurs, et plusieurs se hâtèrent de se rendre auprès du roi, qui leur donna le pouvoir d'introduire les coutumes païennes. Ils construisirent donc à Jérusalem un gymnase <sup>7</sup> selon les usages des païens, et devenant apostats à l'égard de l'alliance sainte, ils cherchèrent à faire disparaître la marque de la circoncision, et s'associèrent aux païens, au service desquels ils se mirent pour faire le mal.

<sup>1</sup> C'est-à-dire, qui étaient de son âge.

<sup>2</sup> Cette fable a été fort répandue en Orient, et en général chez les écrivains des temps postérieurs. L'histoire documentée lui donne un éclatant démenti.

<sup>3</sup> Ceci n'est pas exact non plus. Ils se passa près de vingt ans avant que *quelques-uns* d'entre les généraux gouverneurs de provinces, après plusieurs guerres civiles, prissent le titre de rois. L'auteur résume les faits d'une manière assez superficielle.

<sup>4</sup> Antiochus III le Grand, vaincu en 190 avant Jésus-Christ par les Romains à la bataille de Magnésie, avait été obligé de conclure une paix onéreuse, qui fut la cause première de la ruine de son empire et de sa dynastie. Entre autres il dut envoyer son second fils comme otage à Rome, pour assurer le paiement d'une énorme contribution de guerre. Son fils aîné et successeur Séleucus IV échangea son frère contre son jeune fils Démétrius; et à sa mort, le prince libéré s'empara lui-même du trône en 175, au détriment de son neveu. L'*Illustre* était son titre honorifique, comme tous les Ptolémées et Séleucides en portaient.

<sup>5</sup> Sur l'ère des Grecs, voyez l'introduction. L'année 137 de cette ère commençait (d'après notre auteur) au printemps de l'an 176 avant Jésus-Christ.

<sup>6</sup> L'auteur parle du parti helléniste, qui voulait se fusionner avec les étrangers, tandis que les patriotes tenaient à rester *séparés* d'eux (*Pharisiens*). Les meneurs du parti poursuivaient naturellement un but égoïste.

<sup>7</sup> Un local pour les exercices gymnastiques, et non un *collège*. Comme dans ces exercices on ôtait tous les vêtements, les jeunes Israélites étaient exposés aux railleries des Grecs à cause de la circoncision; de là, l'usage de remédier à cet inconvénient (1 Cor. VII, 18).



<sup>16</sup> Cependant Antiochus, se voyant affermi sur le trône, forma le projet de devenir aussi roi d'Égypte, de manière à régner sur les deux royaumes. Il entra donc en Égypte avec beaucoup de troupes, avec des chars, des éléphants et des cavaliers, et avec une grande flotte. Il fit la guerre à Ptolémée, le roi d'Égypte, et celui-ci fut défait et dut prendre la fuite, et il se fit un grand carnage. Et il s'empara des villes fortes d'Égypte et le pays fut mis au pillage<sup>1</sup>. Après avoir battu les Égyptiens, l'an 143<sup>2</sup>, Antiochus revint sur ses pas et marcha contre les Israélites<sup>3</sup>. Il monta à Jérusalem, entra au sanctuaire dans son outrecuidance, et en enleva l'autel doré, le chandelier avec tous ses ustensiles, la table aux pains consacrés, les coupes, gobelets et écuelles<sup>4</sup>, ainsi que le rideau et les couronnes<sup>5</sup>, et les ornements d'or qui se trouvaient sur le devant du temple, et arracha partout le placage. Il enleva aussi l'argent et l'or et les vases précieux, et les trésors cachés qu'il trouva. Et après avoir fait un grand carnage et proféré des paroles insolentes<sup>6</sup>, il emporta tout et rentra dans son pays.

<sup>25</sup> Il y eut alors en tous lieux de grandes lamentations en Israël<sup>7</sup>. Les chefs et les anciens soupiraient; les vierges et les jeunes gens se consumaient de chagrin; la beauté des femmes disparut. Tout nouveau marié éclatait en plaintes, et l'épouse dans la chambre nuptiale était en deuil. La terre elle-même tremblait pour ses habitants, et la maison de Jacob était plongée dans la confusion.

<sup>1</sup> Antiochus fit plusieurs expéditions en Égypte. La première en 171, où il s'empara de la personne du jeune Ptolémée VI, son neveu, dont il prétendit être le tuteur pour gouverner en son nom; mais le frère cadet de celui-ci, Ptolémée VII, se maintint à Alexandrie; l'année suivante il reconduisit l'ainé à Memphis, mais ne put vaincre l'autre frère, ni s'emparer de la capitale. C'est au retour de cette seconde campagne qu'eut lieu le premier sac de Jérusalem dont il va être question. Pour la troisième expédition, voyez Daniel XI.

<sup>2</sup> Ce serait l'an 170 avant l'ère chrétienne.

<sup>3</sup> Comme les Israélites étaient ses sujets, il n'est pas question ici d'une expédition militaire, mais tout simplement d'un moyen expéditif de se procurer de l'argent après une guerre coûteuse; il va sans dire que l'antipathie religieuse et nationale dicta le choix de ce moyen.

<sup>4</sup> Ce dernier mot de signification douteuse.

<sup>5</sup> Déposées au temple comme dons ou offrandes.

<sup>6</sup> L'auteur veut sans doute parler de propos blasphématoires et outrageux pour le Dieu d'Israël et son culte.

<sup>7</sup> Ce qui suit a si décidément la forme de la poésie, qu'on est tenté d'y voir un fragment de psaume, ou du moins une imitation intentionnelle de certains passages analogues des prophètes. Comp. Joël I. Jérém. VII; XVI. Lam. I, etc.

<sup>29</sup> Deux années après <sup>1</sup>, le roi envoya un commissaire des contributions dans les villes de Juda. Celui-ci arriva à Jérusalem avec beaucoup de troupes, et donna frauduleusement des paroles amicales aux habitants <sup>2</sup>, et ceux-ci le reçurent sans défiance. Puis tout à coup il se jeta sur la ville, fit main basse sur le peuple et tua beaucoup d'Israélites. Il pilla la ville, y mit le feu, abattit des maisons et démolit les murs d'enceinte. Il emmena en captivité les femmes et les enfants et s'empara du bétail. Puis on construisit à la ville de David <sup>3</sup> une grande et forte muraille, avec de puissantes tours ; ce fut leur citadelle ; et on y mit une garnison païenne, des gens sans foi ni loi, qui s'y fortifièrent. Ils y entassèrent des armes et des provisions, et y déposèrent le butin qu'ils avaient fait à Jérusalem. Elle devint un grand danger <sup>4</sup> pour la ville, une espèce d'embûche permanente dressée contre le sanctuaire et un adversaire redoutable pour Israël, pendant tout ce temps. Ils versèrent aussi beaucoup de sang innocent tout autour du temple, et souillèrent le sanctuaire. A cause d'eux, les habitants de Jérusalem prirent la fuite, et des étrangers s'y établirent. La ville devint étrangère à ses propres enfants, ceux qui y étaient nés l'ayant abandonnée. L'enceinte sacrée resta désolée comme un désert, ses fêtes se changèrent en jours de deuil, ses sabbats furent profanés ; ce qui avait été son honneur fut une cause d'outrage. Son opprobre fut aussi grand qu'avait été jadis sa gloire, et sa grandeur s'abattit dans le deuil <sup>5</sup>.

<sup>41</sup> Cependant le roi Antiochus rendit un édit, d'après lequel dans tout son empire il ne devait y avoir qu'une seule nation, et que chaque peuple devait abandonner ses institutions particulières <sup>6</sup>. Les

<sup>1</sup> Après la dernière expédition d'Égypte, en 168, Antiochus avait dû se retirer sur la simple parole impérieuse de l'ambassadeur romain, Popilius Lænas ; il rentra en Palestine la rage au cœur, et fit expier aux Juifs le dépit que lui causait sa déconfiture.

<sup>2</sup> Pour qu'on le laissât entrer librement.

<sup>3</sup> La *ville de David* est cette partie de Jérusalem qui était construite sur la colline la plus élevée (sud-ouest) de l'enceinte, et qui dominait notamment le temple (colline sud-est), qu'elle dépassait de 200 pieds. Cette citadelle jouera un grand rôle dans la guerre de l'indépendance et son importance stratégique est très-bien caractérisée dans les lignes suivantes.

<sup>4</sup> Litt. : un piège.

<sup>5</sup> Cette tirade a encore une forme poétique et donne lieu à la même observation que celle des v. 26 suiv.

<sup>6</sup> L'histoire ne sait rien d'un pareil édit. Il est naturel que les Juifs interprétèrent ainsi les mesures violentes dont ils étaient seuls les victimes. Et ces mesures mêmes avaient en grande partie leur origine, non dans le fanatisme religieux du roi, mais dans sa cupidité et ses embarras financiers, ainsi que dans les préventions politiques que le parti helléniste avait fait naître dans son esprit.

autres peuples se soumirent à cet ordre du roi, il y eut même beaucoup d'Israélites qui prirent goût à son culte, et qui sacrifièrent aux idoles et profanèrent le sabbat. Alors le roi envoya à Jérusalem et dans les villes de Juda des messagers avec un ordre écrit, qui prescrivait l'observation des coutumes étrangères au pays, et qui ordonnait d'interdire les holocaustes et les autres sacrifices et les libations qui se faisaient au temple, de profaner les sabbats et les jours de fête, de souiller le sanctuaire et les saints<sup>1</sup>, de construire des autels et des bosquets, et d'autres lieux consacrés aux idoles, d'immoler des porcs et d'autres animaux immondes, de ne plus circoncire les nouveaux-nés, enfin, de violenter les consciences en les obligeant à se compromettre par tout ce qu'il y avait d'impur et d'abominable<sup>2</sup>, de manière à oublier la loi et à changer toutes les institutions. Et quiconque n'obéirait pas aux ordres du roi devait être mis à mort. Voilà les ordres qu'il fit publier dans tout son empire. Et il institua des surveillants sur toute la population<sup>3</sup>, et enjoignit à toutes les villes de Juda de faire des sacrifices locaux<sup>4</sup>.

<sup>52</sup> Beaucoup de gens du peuple, abandonnant la loi, se rallièrent à eux et pratiquèrent le mal dans le pays<sup>5</sup>, et réduisirent les Israélites<sup>6</sup> à se cacher dans toutes sortes de lieux de refuge. Le quinzième de Chasselev de l'an 145 ils construisirent l'abomination de la désolation sur le grand autel<sup>7</sup>, et dans toutes les villes de Juda à

<sup>1</sup> Les *saints*, sont en tout cas des personnes consacrées à Jéhova ; mais l'auteur peut avoir voulu désigner tout aussi bien les fidèles en général que les prêtres en particulier. *Souiller* est à prendre dans le sens lévitique : rendre impur par le contact avec des choses réputées telles, ou la pratique d'actes défendus.

<sup>2</sup> Cette dernière phrase n'est pas à considérer comme empruntée à l'édit royal ; c'est le jugement que l'auteur porte sur cet édit.

<sup>3</sup> Pour y tenir la main.

<sup>4</sup> Tandis que d'après la loi il ne devait s'en faire qu'à Jérusalem.

<sup>5</sup> Commis tous ces péchés. D'autres traduisent : firent du tort aux autres.

<sup>6</sup> Les vrais Israélites, les fidèles, qui pouvaient d'autant moins résister aux ordres du roi qu'ils étaient trahis par leurs propres frères.

<sup>7</sup> Le 15 de Kislev est le jour de la pleine lune de décembre ; l'an 145 de l'ère des Grecs correspond à l'an 168-167 avant Jésus-Christ. — Nous avons conservé le terme : *abomination de la désolation*, parce qu'il est usité traditionnellement. Au fond, c'est une expression empruntée à la (fausse) traduction grecque de Daniel IX, 27, où le texte hébreu dit (en parlant du même fait) l'abomination du désolateur. L'ancien Testament emploie fréquemment ce mot d'*abomination* pour désigner les objets du culte idolâtre, figures de dieux, etc. D'après cela l'opinion générale était autrefois qu'Antiochus avait fait placer la statue d'une divinité païenne sur le grand autel de la cour du temple. Le v. 59 nous apprend qu'il ne s'agissait que d'un petit autel (consacré à Zeus), élevé sur le vaste être de l'autre. Voyez aussi notre commentaire sur le Psaume LXXIV, qui fait allusion à ce même fait.

l'entour ils construisirent des autels. Ils brûlaient de l'encens aux portes des maisons et dans les rues; s'ils trouvaient des livres de la loi, ils les brûlaient après les avoir déchirés; et celui chez lequel le livre de l'alliance s'était trouvé, et en général quiconque s'en tenait à la loi, était mis à mort, selon l'édit du roi. Voilà comment, dans leur violence, ils en agissaient envers les Israélites sur lesquels ils mettaient la main mois pour mois dans les villes<sup>1</sup>. Le 25 du mois ils sacrifiaient<sup>2</sup> sur l'autel qu'ils avaient mis sur le grand autel. On mettait aussi à mort, selon l'édit, les femmes qui avaient fait circoncire leurs enfants, en suspendant les enfants à leur cou; on pillait leurs maisons et l'on tuait ceux qui avaient fait l'opération. Cependant beaucoup d'Israélites résistèrent courageusement et refusèrent par conviction de toucher à des mets impurs; ils préférèrent mourir que de se souiller par la nourriture, de manière à profaner la sainte alliance. Et ils mouraient. C'était un très-grand courroux qui se déchargeait sur Israël<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Dans ce temps là parut<sup>4</sup> un certain Mattathias, fils de Ioannès, fils de Syméon, prêtre de la famille de Ioarib<sup>5</sup>. Il avait quitté Jérusalem et résidait à Modeïn<sup>6</sup>. Il avait cinq fils: Ioannan surnommé Kaddis, Simon nommé Thassi, Judas surnommé Makkabéos, Éléazar

<sup>1</sup> Cette phrase est très-obscur et nous ne pouvons nous défendre de l'idée qu'elle l'est par la faute du traducteur. On ne voit pas ce que doit dire ce mot: mois pour mois. L'auteur aurait-il voulu dire que les exécutions se firent une fois par mois? ou bien s'agit-il seulement de constater que cette persécution dura pendant plusieurs mois?

<sup>2</sup> Ils *sacrifiaient*, et non ils *sacrifèrent*. Il est question d'une cérémonie répétée chaque mois à pareil jour. Ceci a fait penser à quelques auteurs qu'au v. 54 aussi il fallait lire le 25 au lieu du 15, comp. chap. IV, 52 suiv. Cependant nous ne voyons pas pourquoi il ne pourrait pas s'être écoulé dix jours entre la construction de l'autel et le premier sacrifice solennel, duquel datait la véritable profanation du temple (chap. IV, 54).

<sup>3</sup> L'auteur considère la persécution comme un châtement du ciel, sans que nous ayons à lui demander par quoi donc les fidèles peuvent l'avoir mérité. En pieux Israélite qu'il est, il est convaincu que rien ne se fait sans la volonté de Dieu. Comp. chap. II, 49; III, 8. Il ne s'agit pas le moins du monde des *furieux* d'Antiochus. D'ailleurs les nombreux cas d'apostasie justifiaient amplement la vindicte du ciel.

<sup>4</sup> Litt. : se leva.

<sup>5</sup> La première des 24 classes qui alternaient chaque semaine dans le service du temple (1 Chron. XXIV).

<sup>6</sup> Cet endroit doit avoir été situé sur le versant occidental du plateau de la Judée (chap. XIII, 29). On n'en a pas retrouvé de traces. La famille de Mattathias était originaire de là et y avait une propriété (chap. II, 70; XIII, 25).

surnommé Avaran, Ionathan surnommé Apphous<sup>1</sup>. Quand il vit les horreurs qui se faisaient à Jérusalem et en Juda, il dit<sup>2</sup> : Hélas ! Pourquoi suis-je né pour voir la ruine de mon peuple, et la ruine de la ville sainte ? pour être assis là<sup>3</sup> tandis qu'elle est livrée aux ennemis, et que le sanctuaire est aux mains des étrangers ! Son temple est comme un homme déshonoré<sup>4</sup>. Ses meubles précieux ont été pris et emportés, ses petits enfants ont été tués dans les rues, ses jeunes gens ont péri par l'épée de l'ennemi. Quel est le peuple qui n'aurait pas participé à la conquête de son royaume, et qui n'aurait pas eu sa part de ses dépouilles<sup>5</sup> ? Tout ce qui faisait son ornement a été enlevé ; de libre elle est devenue esclave. Tout ce que nous avons de sacré, de beau, de splendide, a été dévasté, et les païens l'ont profané. A quoi bon vivre encore ?

<sup>14</sup> Et Mattathias et ses fils déchirèrent leurs habits, revêtirent des habits de deuil et étaient plongés dans une profonde tristesse.

Cependant les officiers du roi, chargés de contraindre le [peuple à l'apostasie, vinrent au bourg de Modéin pour y faire un sacrifice,

<sup>1</sup> Les noms propres de ces cinq héros, ainsi que celui de leur père, sont des plus fréquents à cette époque, comme on le voit par le Nouveau Testament où ils reparaissent presque tous. Ioannan (Ioñanan, Dieu a été gracieux, en grec Ioannès, Jean), Ionatan (Dieudonné), El'azar (Lazare, Dieu a aidé), Mattatyah (don de Dieu). Les deux autres sont originaires des noms de tribus et Syméon n'est qu'une autre forme de Simon (hébr. S'ime'on). Quant aux cinq surnoms, il n'y a que celui de Judas qu'on peut interpréter avec quelque vraisemblance par le mot hébreu *Maggab*, le marteau, ce qui nous rappelle le surnom du grand-père de Charlemagne. Pour les autres, aucune étymologie n'a encore réussi de manière à se faire accepter. Il y a d'ailleurs beaucoup de variantes dans les manuscrits et l'orthographe est fort sujette à caution. Il nous semble cependant que ce n'étaient pas des désignations honorifiques posthumes, mais plutôt des noms de guerre adoptés ou donnés pendant la révolution elle-même. De pareils surnoms étaient d'autant plus nécessaires que beaucoup d'individus portaient le même nom.

<sup>2</sup> Encore une espèce de psaume.

<sup>3</sup> Ne pouvant rien faire que contempler ce triste spectacle.

<sup>4</sup> Comparaison tellement singulière qu'elle semble inacceptable. En la retraduisant en hébreu, on arrive au sens : Sa maison est comme (la maison d') un homme déshonoré. L'ellipse est fréquente après la particule de comparaison. L'homme déshonoré forme une antithèse convenable avec Dieu.

<sup>5</sup> On a dit que les armées syriennes étaient composées de gens de tous les peuples de l'Orient. Mais il ne s'agit pas encore d'armées syriennes. Le discours parle de tous les revers essuyés jamais par les Israélites. Aussi loin que les souvenirs pouvaient remonter, Philistins, Cananéens, Égyptiens, Araméens, Assyriens, Chaldéens, etc. etc., s'étaient disputé les lambeaux de la monarchie de David. Du temps d'Antiochus, ce mot de royaume aurait été bien déplacé. Si l'on ne veut pas accepter cette interprétation, il faut convenir que le discours est une composition étrangère à la situation, un psaume intercalé par l'auteur.

et beaucoup d'Israélites se joignirent à eux. Mattathias et ses fils y étant aussi venus tous ensemble, les gens du roi s'adressèrent à Mattathias et lui dirent : Tu es ici l'un des chefs, grand et considéré dans cet endroit, et à la tête d'une nombreuse famille<sup>1</sup>; viens donc, le premier, obéir aux ordres du roi, comme l'ont fait tous les peuples, et les hommes de Juda, et ceux qui sont restés à Jérusalem; et toi et ta famille, vous serez parmi les amis<sup>2</sup> du roi, et toi et tes fils, vous serez honorés avec de l'or et de l'argent et beaucoup de présents. Mais Mattathias répondit à haute voix : Quand même tous les peuples de l'empire<sup>3</sup> du roi lui obéiraient, de manière à abandonner le culte de leurs pères, et se soumettraient à ses ordres, moi et mes fils et mes frères nous resterions fidèles à l'alliance de nos pères<sup>4</sup>. A Dieu ne plaise que nous abandonnions la loi et ses commandements. Nous n'obéirons point aux ordres du roi, de manière à dévier de notre culte, que ce soit à droite ou à gauche.

<sup>23</sup> Il eut à peine cessé de parler, qu'un Juif s'avança, à la face de tous les assistants, pour sacrifier sur l'autel de Modéin, selon l'ordre du roi. Mattathias, en le voyant, fut saisi d'une sainte indignation qui remua le fond de son âme<sup>5</sup> et, laissant un libre cours à sa colère, comme cela était juste, il courut le frapper à mort sur l'autel même, et l'homme du roi qui avait commandé le sacrifice, il le tua en même temps, et il détruisit l'autel. Dans son zèle pour la loi, il agit comme Phineès en avait agi à l'égard de Zambri fils de Salom<sup>6</sup>.

<sup>27</sup> Après cela, Mattathias s'écria à haute voix par le bourg : Que tous ceux qui sont zélés pour la loi, et qui veulent tenir ferme à l'alliance, viennent me suivre ! Et il alla se réfugier dans les montagnes avec ses fils, abandonnant tout ce qu'ils possédaient. Alors beaucoup de gens qui avaient à cœur le droit et la justice allèrent s'établir au désert<sup>7</sup>, avec femmes et enfants, et avec leur bétail, les avanies qu'on leur faisait essuyer devenant de plus en plus nombreuses.

<sup>1</sup> Litt. : appuyé par des fils et des frères. L'exemple d'une famille nombreuse et considérée, dans un petit bourg, devait entraîner les autres.

<sup>2</sup> Comme le texte ne dit pas : tu te montreras ami du roi, ce terme d'*ami* doit sans doute indiquer un titre honorifique qui lui était promis.

<sup>3</sup> Litt. : de la maison du roi (aramaïsme).

<sup>4</sup> L'alliance faite au Sinaï.

<sup>5</sup> Litt. : ses reins tremblèrent.

<sup>6</sup> Nombres XXV.

<sup>7</sup> Il s'agit ici de la partie du territoire au sud de Jérusalem et à l'ouest de la mer morte, où il se trouvait de nombreuses et spacieuses cavernes, dont il est déjà fait mention dans l'histoire de David. C'est un pays qui n'a jamais été livré à la culture.

<sup>31</sup> Lorsque les officiers du roi et la garnison qui se trouvait à Jérusalem dans la ville de David<sup>1</sup> apprirent que ceux qui avaient désobéi aux ordres du roi s'étaient réfugiés dans les retraites cachées du désert, ils leur coururent sus en grand nombre, et les ayant atteints, ils les bloquèrent, se préparant à les attaquer pendant le sabbat. Ils leur dirent : Assez de cela ! Sortez, et obéissez aux ordres du roi, et vous aurez la vie sauve. Mais ils répondirent : Nous ne sortirons pas et nous n'obéirons pas aux ordres du roi, pour profaner le jour férié<sup>2</sup>. Alors ils les attaquèrent aussitôt, mais eux ne répliquèrent plus, ne leur lancèrent pas même une pierre, et ne barricadèrent pas leurs retraites. Ils se contentèrent de dire : Mourons tous dans notre innocence ; le ciel et la terre nous sont témoins que vous nous faites périr injustement. Et ils les attaquèrent pendant le sabbat, et il périt d'eux, avec femmes et enfants, jusqu'à mille hommes, avec leur bétail<sup>3</sup>.

<sup>39</sup> Lorsque Mattathias et ses amis apprirent cela, ils en furent on ne peut plus affligés. Et ils se dirent les uns aux autres : Si nous faisons tous comme ont fait nos frères, et que nous ne combattons pas contre ces païens pour notre vie et nos lois, c'est qu'ils nous auront bientôt exterminés. Alors ils prirent la résolution que voici : Si quelqu'un, dirent-ils, nous attaque un jour de sabbat, nous lui résisterons les armes à la main, pour ne pas périr tous comme ont péri nos frères dans leurs retraites.

<sup>42</sup> Après cela, une masse d'Israélites vinrent se joindre à eux, des Asidéens<sup>4</sup>, hommes vaillants et pleins de dévouement pour la loi, et tous ceux qui se dérobaient à la persécution par la fuite se rallièrent à eux et les renforcèrent. Ils s'organisèrent militairement et firent main basse sur les méchants dans leur ardeur et sur les impies<sup>5</sup>

<sup>1</sup> La citadelle (p. 50, note 3).

<sup>2</sup> Cette phrase peut être expliquée de différentes manières. L'auteur a pu vouloir dire que le roi avait ordonné de profaner le sabbat ; ou bien que les réfugiés craignaient de profaner le sabbat en combattant. Dans ce cas, le sens est : Nous ne ferons ni l'un ni l'autre. Au lieu des ordres du roi, le traducteur grec dit à la lettre : *la parole*, ce qui est un hébraïsme.

<sup>3</sup> On est tenté de traduire tous les verbes de ce passage à l'imparfait. Cependant l'auteur, ou du moins le rédacteur grec, se sert partout du passé défini et paraît avoir voulu représenter le fait qu'il raconte comme unique.

<sup>4</sup> Variante de la plupart des anciens témoins. Le texte vulgaire dit : Juifs, ce qui serait superflu à côté des Israélites. Les Asidéens (*Hasidim*), litt. : les pieux (les fidèles), c'est le nom du parti des adhérents à la loi, opposé à celui des *hellénistes*, ou apostats. Voyez les notes sur le Ps. LXXIX.

<sup>5</sup> Les *méchants* et les *impies* ne sont pas les *païens*, les Syriens ou Grecs, mais les Juifs ralliés ou apostats. On remarquera le parallélisme poétique.

dans leur colère, et ceux qui échappèrent cherchèrent leur salut dans la fuite chez les païens. Cependant Mattathias et ses amis parcoururent le pays, renversèrent les autels, opérèrent de vive force la circoncision sur les enfants qui ne l'avaient pas reçue, autant qu'ils pouvaient en trouver sur le territoire israélite, et poursuivirent les insolents. Leurs entreprises réussirent, ils défendirent la loi contre les païens et les rois<sup>1</sup>, et ne laissèrent pas prendre le dessus au scélérat<sup>2</sup>.

<sup>49</sup> Cependant Mattathias, sentant approcher le moment de sa mort, dit à ses fils : Aujourd'hui l'insolence et l'ignominie est à son comble, c'est un temps de ruine et de terrible colère<sup>3</sup>. Or, mes enfants, soyez pleins d'ardeur pour la loi et donnez votre vie pour l'alliance<sup>4</sup> de nos pères. Qu'il vous souvienne d'eux et de ce qu'ils ont fait de leur temps<sup>5</sup>, et vous acquerrez une grande gloire et une renommée éternelle<sup>6</sup>. Abraam n'a-t-il pas été trouvé fidèle dans l'épreuve, et cela ne lui fut-il pas imputé à justice<sup>7</sup>? Joseph, dans sa détresse<sup>8</sup>, garda le commandement, et devint maître de l'Égypte. Phineès, notre père, obtint le privilège du sacerdoce perpétuel, pour son zèle ardent<sup>9</sup>. Josué est devenu chef d'Israël pour avoir accompli les ordres reçus. Caleb reçut un lot de terre pour avoir rendu témoignage devant l'assemblée<sup>10</sup>. David, à cause de sa piété, prit possession du trône royal à jamais<sup>11</sup>. Élie fut enlevé au ciel, pour son zèle au sujet de la loi. Ananias, Azarias, Misaël furent sauvés des

<sup>1</sup> Ce pluriel nous paraît être encore un indice de ce que l'auteur avait devant lui des textes poétiques, auxquels il emprunte par ci par là des phrases ou tirades entières. Ici il est clair que le texte primitif que nous supposons avoir été mis à profit embrassait déjà un plus long laps de temps dans sa description rétrospective.

<sup>2</sup> *Le scélérat*, au singulier, expression poétique.

<sup>3</sup> Ce dernier mot doit rappeler que les persécutions survenues ont été autorisées par Dieu, n'importe le motif de celui-ci (chap. I, 64).

<sup>4</sup> Nous dirions : la foi.

<sup>5</sup> Les guerres des anciens Israélites sont représentées ici comme des guerres de religion.

<sup>6</sup> Il n'est pas question d'une rémunération d'outre-tombe.

<sup>7</sup> Combinaison de Gen. XXII et XV, 6. Comp. Jacq. II, 21 suiv.

<sup>8</sup> C'est-à-dire pendant qu'il était esclave ; car sa vraie détresse, son incarcération, n'eut lieu qu'*après* qu'il eut gardé le commandement (Gen. XXXIX).

<sup>9</sup> Nombr. XXV, 11 suiv.

<sup>10</sup> Nombr. XIII; XIV.

<sup>11</sup> Le dernier mot ne peut se rapporter qu'aux nombreux passages de l'Ancien Testament où la royauté est promise à la race de David. L'attente d'un Messie davidique est étrangère à notre livre. Au lieu de *piété*, le texte grec dit *pitié* ; le terme hébreu qu'il doit avoir eu sous les yeux a les deux sens.



flammes, parce qu'ils avaient été fidèles. Daniel fut préservé de la gueule des lions à cause de son innocence <sup>1</sup>. <sup>64</sup> Ainsi, comprenez bien que, dans chaque génération, ceux qui ont mis leur confiance en Dieu n'ont point succombé. N'ayez donc pas peur des menaces d'un scélérat; car sa gloire devient de l'ordure et est livrée à la vermine. Aujourd'hui il s'élève et demain il a disparu; il est redevenu poussière, et ses projets sont anéantis. Vous donc, mes enfants, soyez vaillants et courageux, quand il s'agit de la loi: c'est par là que vous vous couvrirez de gloire. Voici votre frère Syméon; je sais que c'est un homme prudent: écoutez-le toujours, il vous servira de père. Et Judas Makkabi, qui a été vaillant dès sa jeunesse, sera votre chef militaire; il conduira le peuple au combat. Rassemblez autour de vous tous ceux qui pratiquent la loi et vengez votre peuple. Rendez la pareille aux païens et soyez attentifs aux commandements de la loi.

<sup>69</sup> Après cela, il les bénit et alla rejoindre ses pères. Il mourut l'an 146 <sup>2</sup>, et ses fils l'enterrèrent à Modéin dans le sépulcre de leurs ancêtres, et tout Israël le pleura et porta son deuil.

<sup>1</sup> Son fils Judas, surnommé Makkabi, prit sa place, et tous ses frères lui prêtèrent assistance, ainsi que tous ceux qui s'étaient joints à son père, et ils firent la guerre nationale avec bon courage <sup>3</sup>. Il couvrit son peuple de gloire et revêtit la cuirasse comme un héros; il se ceignit de ses armes de guerre et livra des batailles en protégeant l'armée de son épée. Dans ses exploits, il ressemblait au jeune lion qui se jette sur sa proie en rugissant. Il poursuivit, il rechercha les impies, il brûla <sup>4</sup> les persécuteurs de son peuple. Les impies, frappés de stupeur, apprirent à le craindre; tous les méchants tremblèrent devant lui et par sa main la délivrance fut assurée. Par ses victoires il irrita plus d'un roi et combla de joie Israël: sa mémoire est bénie à jamais. Il parcourut les villes de Juda et en extermina les impies et détourna ainsi la colère d'Israël <sup>5</sup>. Sa

<sup>1</sup> Ces deux derniers exemples sont évidemment tirés du livre de Daniel (chap. III et VI), et comme ce livre n'existait pas du temps de Mattathias, cela fait voir que son discours est une composition libre de l'historien.

<sup>2</sup> C'est l'an 167-166 av. J.-C.

<sup>3</sup> Suit un résumé poétique des exploits de Judas. — En y employant le terme de *héros*, nous supposons que l'original disait *g'abbôr*, mot qu'on rencontre fréquemment dans l'Ancien Testament pour désigner un vaillant guerrier. Le grec dit: *géant*, sens adopté dans la littérature juive d'un âge plus récent.

<sup>4</sup> Chap. V, 5, 44.

<sup>5</sup> Voyez la note sur chap. I, 64.

réputation parvint jusqu'au bout du monde et il recueillit ceux qui étaient perdus<sup>1</sup>.

<sup>10</sup> Cependant Apollonius<sup>2</sup> réunit un corps nombreux de païens et de Samaritains pour combattre les Israélites. Judas en ayant eu connaissance, marcha contre lui, le défit et le tua. Il tomba une masse de monde et le reste prit la fuite. On s'empara de leurs dépouilles<sup>3</sup> et Judas prit l'épée d'Apollonius et s'en servit dès lors dans la guerre. Après cela, Séron, chef militaire en Syrie, ayant appris que Judas avait rassemblé une troupe de fidèles<sup>4</sup> qui le suivaient dans ses expéditions, se dit : Je vais me faire un nom et acquérir de la gloire dans le royaume : je combattrai Judas et les siens, qui méprisent les ordres du roi. Il entreprit donc une nouvelle campagne et un corps considérable d'apostats vint le rejoindre pour se venger des Israélites<sup>5</sup>. Ils arrivèrent jusqu'à la montée de Béthoron<sup>6</sup>, et Judas marcha à leur rencontre avec peu de monde.

<sup>17</sup> Quand ses gens virent cette armée s'avançant contre eux, ils lui dirent : Comment pourrons-nous, en si petit nombre, soutenir le combat contre une si grande multitude ? Encore sommes-nous exténués pour n'avoir rien mangé aujourd'hui. Judas répondit : Il n'est pas du tout impossible qu'un grand nombre soit livré entre les mains d'un petit nombre, et le Dieu du ciel donne la victoire tout aussi aisément à ceux-ci qu'à ceux-là ; car la victoire dans le combat ne dépend pas du nombre, mais la force vient du ciel. Eux, ils viennent contre nous avec leur insolence et leur impiété, pour nous exterminer, nous, nos femmes et nos enfants, et pour nous piller. Nous, nous combattons pour notre vie et notre religion. Dieu les écrasera

<sup>1</sup> Sens très-douteux, ou plutôt expressions bien vagues. L'auteur peut avoir voulu parler de gens qui, sans Judas, auraient *péri*, ou se seraient égarés, ou bien de ceux qui étaient *dispersés* et isolés et qu'il rassembla pour les faire servir à la bonne cause. Le vocable hébreu *abad* justifierait les deux interprétations.

<sup>2</sup> Ce doit avoir été un chef militaire. Comme il n'est pas autrement désigné, on a supposé que l'auteur avait devant lui une source dans laquelle il pouvait avoir été nommé antérieurement. On a proposé de l'identifier avec le commissaire dont il est fait mention chap. I, 29, et qui paraît être le même personnage que l'Apollonius dont il est parlé au 2<sup>e</sup> livre, chap. V, 24.

<sup>3</sup> Les insurgés devaient manquer d'armes.

<sup>4</sup> Ce terme est à prendre ici comme nom de parti. (Voyez la note sur chap. II, 42.)

<sup>5</sup> On remarquera que ce dernier nom est refusé aux partisans des Grecs.

<sup>6</sup> Endroit à quelques lieues au nord-ouest de Jérusalem, où, par un défilé, on arrivait de la plaine qui longe la mer, au plateau de Juda. Localité fameuse dans l'histoire des Israélites. Voyez Josué X et le récit de l'historien Josèphe relatif à la défaite du proconsul Cestius Gallus au commencement de la guerre contre les Romains (guerre des Juifs, chap. II, 19). Dans un lieu naturellement fortifié, la supériorité du nombre est neutralisée par celle de la position.

devant nous : n'ayez pas peur d'eux ! <sup>23</sup>Après avoir prononcé ces paroles, il s'élança sur eux à l'improviste et Séron fut culbuté devant lui avec toute son armée. Ils le poursuivirent en descendant le défilé de Béthoron, jusqu'à la plaine ; il en tomba environ huit cents, les autres s'enfuirent vers le pays des Philistins <sup>1</sup>. Dès lors les païens de toute la contrée commencèrent à craindre Judas et ses frères, et à trembler devant eux. Sa renommée parvint jusqu'aux oreilles du roi, et tout le monde parlait des exploits de Judas.

<sup>27</sup>Cependant, à la nouvelle de ces faits, le roi Antiochus fut très-irrité. Il donna ordre de rassembler toutes les forces de son empire, une armée formidable. Il ouvrit son trésor et paya la solde de ses troupes pour toute une année <sup>2</sup>, et leur ordonna de se tenir prêts pour toute éventualité <sup>3</sup>. Mais il s'aperçut que l'argent commençait à manquer dans ses caisses et que le produit des impôts <sup>4</sup> diminuait à cause de l'insurrection, et de la désolation qu'il avait lui-même amenée sur le pays en abrogeant les lois qui y avaient existé de tout temps <sup>5</sup>. Il craignit qu'il n'aurait pas de quoi pourvoir à toutes ses dépenses (comme cela lui était déjà arrivé plus d'une fois), surtout aussi aux largesses qu'il avait coutume de faire avec une libéralité, à l'égard de laquelle il surpassait tous ses prédécesseurs.

<sup>31</sup>Se trouvant donc dans un grand embarras, il conçut le projet d'aller en Perse pour recueillir les contributions des provinces <sup>6</sup> et ramasser beaucoup d'argent. Il laissa Lysias, homme de haut rang

<sup>1</sup> Ce n'était donc encore qu'une escarmouche, mais on comprend l'effet que la nouvelle de la déconfiture du général Syrien dut produire dans le pays.

<sup>2</sup> Nous supposons que l'auteur veut dire qu'il paya d'avance, car il est peu probable que l'armée permanente comprît *toutes* les forces de l'empire. Dans ce cas, on pourrait songer à un arriéré.

<sup>3</sup> Litt. : pour tout besoin. Le roi pouvait craindre d'autres soulèvements, car déjà les provinces de l'intérieur commençaient à remuer et l'empire des Séleucides, avec ses deux terribles voisins, les Parthes et les Romains, était perdu si la situation se compliquait par des troubles domestiques.

<sup>4</sup> Par suite de la ridicule bévue d'un ancien copiste, le texte reçu met les *receveurs* à la place des *recettes*.

<sup>5</sup> En forçant ainsi beaucoup de gens à se sauver, etc. Tout cela ne s'applique cependant qu'à la Judée ; et le vide des caisses de l'état s'explique bien mieux par les expéditions d'Égypte, les millions exigés par les Romains et les folles prodigalités du roi.

<sup>6</sup> Par ce pluriel, on voit que le nom de Perse comprend ici toutes les provinces orientales de l'empire. En même temps on entrevoit que la rentrée des impôts ou bien n'était pas le seul motif de l'expédition, ou bien qu'il fallait déjà l'effectuer les armes à la main. Il s'agissait sans doute aussi d'autres moyens de se procurer de l'argent et il y a tout lieu de croire que les Juifs étaient le moindre de ses soucis.

et de sang royal<sup>1</sup>, à la tête des affaires du gouvernement depuis l'Euphrate jusqu'à la frontière d'Égypte. En même temps il devait avoir soin de son fils Antiochus, jusqu'à son retour. Il lui remit la moitié de ses troupes et les éléphants et lui donna des ordres relativement à tous ses desseins et au sujet des habitants de la Judée et de Jérusalem, savoir, qu'il devait envoyer contre eux une armée afin d'écraser les forces des Israélites, d'exterminer ce qui en restait encore à Jérusalem, et d'effacer de ce lieu jusqu'à leur souvenir; puis, d'établir dans tout le pays des colons étrangers auxquels on partagerait les terres. Le roi prit l'autre moitié de l'armée et partit d'Antioche, de sa résidence royale, l'an 147<sup>2</sup>, et ayant passé l'Euphrate, il traversa les provinces supérieures<sup>3</sup>.

<sup>38</sup> Lysias choisit Ptolémée fils de Doryménès, et Nicanor et Gorgias<sup>4</sup>, des hommes influents parmi les gens de la cour, et les envoya avec quarante mille hommes et sept mille chevaux dans la Judée, pour la dévaster d'après les ordres du roi. Ils partirent avec toute leur armée et vinrent camper près d'Emmaoum dans la plaine<sup>5</sup>. Dès que la nouvelle de leur arrivée se fut répandue, les marchands du pays prirent avec eux beaucoup d'or et d'argent et des chaînes<sup>6</sup>, et se rendirent au camp acheter les Israélites comme esclaves. En outre, il s'y joignit à eux des troupes venues de la Syrie et du pays des Philistins<sup>7</sup>.

<sup>42</sup> Lorsque Judas et ses frères virent que le danger était imminent, les troupes campant sur leur territoire, et lorsqu'on connut les ordres

<sup>1</sup> Litt. : race du royaume, ou : de la royauté; hébraïsme (Jér. XLI, 1).

<sup>2</sup> 165 av. J.-C.

<sup>3</sup> Nous dirions la haute Asie, bien que ces contrées ne soient pas partout plus élevées que celles voisines du Liban. Le terme s'est formé au point de vue des Grecs, qui portaient de la mer pour pénétrer dans le continent. De là, le terme d'*Anabasis* (montée) pour un voyage ou une expédition dans l'intérieur, comme celle du jeune Cyrus, décrite par Xénophon.

<sup>4</sup> Il est beaucoup question de ce Ptolémée dans le second livre, chap. IV, 45; VIII, 8, et surtout chap. X, 12 suiv. Quant aux deux autres, ils seront plus souvent nommés ci-après.

<sup>5</sup> A sept ou huit lieues à l'ouest de Jérusalem. Il ne faut pas confondre cet endroit avec le village mentionné dans l'histoire évangélique, Luc XXIV.

<sup>6</sup> Leçon conjecturale (*pédas*) remplaçant celle de nos manuscrits (*paidas*, serviteurs). De mémoire d'homme (Joël IV, etc.) les villes de la côte faisaient le commerce d'esclaves. Notre auteur se fait un plaisir de signaler l'empressement de ces marchands qui ne doutaient pas du succès des généraux syriens. La vente des prisonniers se faisait au profit du fisc ou des vainqueurs.

<sup>7</sup> Les différents corps stationnés ou formés dans le voisinage, ou dans le Liban, vinrent rejoindre le gros de l'armée à ce rendez-vous général.

du roi qu'il avait donnés, afin de ruiner et d'exterminer le peuple, ils se dirent les uns aux autres : Relevons les ruines de notre peuple <sup>1</sup>, et combattons pour lui et le sanctuaire. Et tout le parti se rassembla <sup>2</sup> pour se préparer au combat, et pour prier et implorer la grâce et la miséricorde de Dieu. Cependant Jérusalem était sans habitants, comme un désert ; ses enfants n'y circulaient plus, le saint lieu était profané, les étrangers occupaient la citadelle ; c'était une demeure de païens. Toute joie avait cessé en Jacob ; on n'entendait plus ni la flûte ni la lyre <sup>3</sup>. Quand ils furent réunis, ils se rendirent à Massépha <sup>4</sup>, en face de Jérusalem ; car autrefois Massépha avait été un lieu de prière pour Israël. <sup>47</sup> Ils jeûnèrent ce jour-là, se revêtirent de cilices, mirent de la cendre sur leurs têtes et déchirèrent leurs habits. Ils déployèrent aussi le livre de la loi, dont les païens recherchaient les exemplaires pour y peindre les images de leurs idoles <sup>5</sup>. Ils y apportèrent aussi les vêtements sacerdotaux, et les prémices, et les dîmes, et ils présentèrent des Nasiréens qui avaient fait leur temps, et implorèrent le ciel à grands cris, en disant : Que ferons-nous de ceux-ci et où les conduirons-nous, ton sanctuaire étant foulé aux pieds et profané, et tes prêtres humiliés et en deuil <sup>6</sup> ? Et voilà que les païens sont rassemblés contre nous pour nous exterminer ! Tu sais bien ce qu'ils méditent contre nous. Comment pourrons-nous

<sup>1</sup> Au lieu de se laisser décourager dans ce moment du danger suprême, ils y puisèrent une nouvelle énergie, et la foi religieuse soutint leur courage.

<sup>2</sup> Dans leurs retraites du désert ils doivent avoir été ordinairement éparpillés, tout en restant en communication les uns avec les autres, et au courant de ce qui se passait au dehors.

<sup>3</sup> Encore une réminiscence poétique, caractérisée surtout par l'emploi du nom symbolique de Jacob. Comp. chap. I, 38 s.

<sup>4</sup> C'est Micpah, ancien lieu de culte, souvent nommé dans l'histoire des Juges et de Samuel, à deux lieues au nord-ouest de Jérusalem, avec la vue sur cette ville ; aujourd'hui il y a là un village appelé Nebi Samwil (c'est-à-dire le prophète Samuel).

<sup>5</sup> Passage corrompu dans le texte reçu. Les mots : *pour y peindre*, ne se sont conservés que dans quelques manuscrits. L'auteur paraît vouloir insinuer que c'était un exemplaire ainsi profané qu'on déploya comme pour le montrer à Dieu (comp. És. XXXVII, 14. 2 Rois XIX, 14) et provoquer sa vengeance. On se souviendra que les livres, dans ce temps-là, étaient des rouleaux.

<sup>6</sup> Les offrandes de toutes espèces ne pouvaient être consacrées qu'au temple de Jérusalem, hors duquel les prêtres ne devaient pas se revêtir de leurs habits pontificaux ; les Nasiréens (Nombr. VI), gens qui avaient fait des vœux, devaient offrir des sacrifices : comment accomplir tous ces devoirs hors du lieu saint ? Jéhova avait ordonné ces actes, mais en même temps il leur avait assigné une seule localité : à lui de faire en sorte que l'accomplissement redevînt possible.

leur résister en face, si toi tu ne viens à notre secours. Et ils sonnèrent des trompettes<sup>1</sup> et poussèrent de grands cris.

<sup>55</sup> Après cela, Judas établit des officiers sur mille, cent, cinquante, et dix hommes<sup>2</sup>, et permit, aux termes de la loi<sup>3</sup>, à ceux qui venaient de bâtir une maison, ou de se fiancer, ou de planter une vigne, de rentrer chez eux, ainsi qu'à ceux qui auraient peur. Puis l'armée se mit en marche et alla camper au sud d'Emmaoum. Et Judas leur dit : Préparez-vous et soyez vaillants ! Tenez-vous prêts, pour demain matin, à attaquer ces païens, qui se sont rassemblés contre nous pour nous détruire, nous et notre lieu saint. Il vaut mieux mourir en combattant que de voir la ruine de notre peuple et de notre sanctuaire. Mais que la volonté du ciel soit faite<sup>4</sup> !.

<sup>1</sup> Cependant Gorgias prit cinq mille hommes et mille cavaliers d'élite, et cette troupe se mit en marche pendant la nuit pour surprendre l'armée des Juifs et les battre à l'improviste. Ils avaient pour guides des gens de la citadelle<sup>5</sup>. Mais Judas, qui avait été averti<sup>6</sup>, partit lui-même avec ses guerriers pour attaquer l'armée royale qui se trouvait à Emmaoum, pendant que les troupes seraient encore dispersées loin du camp<sup>7</sup>. En attendant, Gorgias arriva dans la nuit au camp de Judas, et comme il n'y trouva personne, il alla le chercher dans les montagnes, car il disait : Ils fuient devant nous. Au point du jour, Judas apparut dans la plaine avec trois mille hommes, lesquels, en fait d'armes offensives et défensives, n'étaient pas équipés comme ils l'auraient voulu<sup>8</sup>. Et comme ils aperçurent le

<sup>1</sup> Rite à la fois religieux et guerrier (Nombr. X, 7 s.).

<sup>2</sup> Le nombre de ses adhérents a dû beaucoup s'accroître dans les derniers temps, de sorte qu'il y avait lieu de s'organiser à la façon d'une armée régulière, après avoir fait jusque-là des courses de guérillas ou de corps francs.

<sup>3</sup> Deut. XX, 5 s. Si ce qui a été dit plus haut, et sur l'esprit de ces hommes et sur leur situation matérielle, est conforme à la vérité, la lecture du paragraphe cité doit avoir été absolument superflue, et nous sommes presque tenté de croire que l'auteur veut seulement faire ressortir la stricte observation de toutes les prescriptions de la loi. Il faut surtout ne pas perdre de vue que c'était la première guerre nationale depuis la chute des Isaïdes.

<sup>4</sup> Litt. : Mais selon que la volonté sera au ciel, ainsi il fera.

<sup>5</sup> De Jérusalem, Juifs apostats ou hommes de la garnison qui pouvaient connaître les environs. Car on savait les Juifs à Massépha.

<sup>6</sup> On comprend que le service des espions devait être bien organisé. — Ses *guerriers*, litt. : ses *forts* (hébraïsme).

<sup>7</sup> Il supposait que le corps principal, se sachant couvert par l'avant-garde détachée, ne serait point sur ses gardes et se disperserait pour aller fourrager. On verra qu'il s'était trompé.

<sup>8</sup> D'autres traduisent : ils n'avaient voulu porter que des épées et des armes de défense.

camp des ennemis fortement retranché<sup>1</sup> et couvert par la cavalerie<sup>2</sup>, selon les règles de la guerre, Judas dit à ceux qui étaient avec lui : N'ayez pas peur de leur nombre et ne redoutez pas leur attaque ! Rappelez-vous comment nos pères ont été sauvés dans la mer rouge, lorsque Pharaon les poursuivit avec son armée. Maintenant élevons nos cris vers le ciel : peut-être aura-t-il pitié de nous et, se souvenant du pacte fait avec nos pères, écrasera-t-il aujourd'hui cette armée devant nous<sup>3</sup>, de manière que toutes les nations reconnaîtront qu'il existe un libérateur et sauveur pour Israël.

<sup>12</sup> Lorsque les étrangers, en regardant autour d'eux<sup>4</sup>, les virent arriver sur eux, ils sortirent du camp pour se battre. Aussitôt les gens de Judas sonnèrent les trompettes et engagèrent le combat, et les païens furent culbutés et s'enfuirent vers la plaine<sup>5</sup>. Tous ceux qui, en fuyant, restèrent en arrière, furent massacrés ; on les poursuivit jusque vers Gazéra, et les plaines de la Judée, d'Azotos et de Iamnia<sup>6</sup>, et il en périt environ trois mille. Lorsque Judas s'en retourna avec sa troupe, après avoir cessé la poursuite, il dit à ses gens : Ne vous laissez pas arrêter par le désir du butin, car nous avons encore un combat à soutenir : Gorgias avec son corps est près de nous dans les montagnes. Pour le moment, restez en place pour tenir tête à nos ennemis ; combattez-les d'abord, après cela vous vous emparerez de leurs dépouilles en toute sécurité.

<sup>1</sup> Ou, selon d'autres, l'armée ennemie puissante et cuirassée, et des cavaliers tout autour, tous gens exercés à la guerre.

<sup>2</sup> Qui faisait des patrouilles aux environs.

<sup>3</sup> C'est encore le point de vue des anciens prophètes : la défaite de l'ennemi est opérée directement par Dieu, et la gloire de la victoire revient à lui seul.

<sup>4</sup> Dès qu'il fit jour.

<sup>5</sup> On a trouvé ce récit incroyable, à cause de l'énorme disproportion du nombre, l'auteur ajoutant même que les Syriens n'étaient pas surpris à l'improviste. Mais leur armée était-elle donc réellement concentrée en ce moment ? Et puis les chiffres indiqués par les vainqueurs ont-ils donc été alors plus dignes d'une confiance absolue qu'ils ne le sont généralement aujourd'hui ? Le second livre (chap. VIII) en donne d'autres bien différents.

<sup>6</sup> Les endroits G'ézer, As'dod et Iabneh, dont nous avons ici les noms hellénisés, étaient situés à l'ouest du plateau et plus ou moins près de la côte. Les deux derniers étaient d'anciens établissements des Philistins. Ils sont tous fréquemment nommés dans l'histoire des Israélites. Quant au nom de la Judée, nous l'introduisons ici sur la foi d'un petit nombre de manuscrits, en supposant que dans ces temps-là une partie de la plaine était occupée par les Juifs. Le texte reçu nomme l'Idumée, ce qui est une absurdité. L'Idumée était située au sud-est de la Palestine, par conséquent dans la direction presque diamétralement opposée à celle des fuyards.

<sup>19</sup> Judas parlait encore, lorsque apparut un corps de troupes débouchant des montagnes <sup>1</sup>. Ceux-ci s'aperçurent aussitôt que les leurs avaient été mis en fuite et qu'on avait mis le feu au camp (car la fumée qu'on voyait montrait ce qui était arrivé) <sup>2</sup>. Quand ils virent cela, la peur les saisit, et comme ils voyaient en même temps l'armée de Judas rangée en bataille dans la plaine, ils s'enfuirent vers le pays des Philistins. Alors Judas alla piller le camp et l'on y prit une quantité d'or et d'argent, de la pourpre marine violette et rouge <sup>3</sup>, et de grandes richesses. A leur retour, ils firent retentir leurs hymnes jusqu'au ciel et louèrent le Seigneur de ce qu'il est bon, et de ce que sa grâce dure à jamais <sup>4</sup>. Ce fut une grande victoire pour Israël que celle de ce jour.

<sup>26</sup> Cependant ceux des étrangers qui avaient pu se sauver, se rendirent auprès de Lysias et lui rapportèrent ce qui était arrivé. Celui-ci, en l'apprenant, fut consterné et découragé, parce qu'il n'était pas arrivé aux Israélites ce qu'il avait désiré, et que ce que le roi lui avait ordonné n'avait pas été accompli. L'année suivante donc, Lysias rassembla une armée de soixante mille hommes d'élite et de cinq mille chevaux pour les réduire. Ils marchèrent vers l'Idumée <sup>5</sup> et campèrent à Bethsoura. Judas marcha à leur rencontre

<sup>1</sup> On voit que l'auteur concentre tous ces faits sur une seule journée. Si l'on veut s'en tenir à son récit, il faut supposer que Gorgias ne s'est pas beaucoup avancé dans les montagnes, et que, de l'autre côté, Judas ne poursuivit les ennemis qu'à une certaine distance du camp abandonné. — Nous relèverons en passant une variante curieuse dans cette phrase. Plusieurs éditions mettent: Judas *remplissait* encore. Cette leçon, évidemment vide de sens, pourrait bien être authentique, le traducteur ayant lu dans son texte (araméen) *mlé*, remplir, au lieu de *ml*, parler.

<sup>2</sup> Encore une petite difficulté: on s'abstient provisoirement du pillage, on met le feu au camp, et après cela seulement on se jette sur le butin. Mais l'incendie n'a-t-il donc pas détruit ce qu'il y avait à prendre?

<sup>3</sup> C'est-à-dire des habits de luxe, teints avec le produit des coquillages de mer. Les deux nuances sont souvent nommées conjointement, surtout dans la description des vêtements sacerdotaux et du tabernacle (Exode XXV; XXXIX, etc.).

<sup>4</sup> On reconnaît là le refrain si fréquent dans les Psaumes du dernier âge (CVI, CVII, CXVIII, CXXXVI, etc.). Il y a seulement à dire que le traducteur s'est trompé en rapportant l'adjectif *bon*, non à Dieu, mais à sa grâce.

<sup>5</sup> Ici le nom de l'Idumée est à sa place. Lysias avait changé son plan de campagne. Il voulut essayer de surprendre les Israélites en les attaquant par derrière, et faisant faire à son armée le tour de la mer morte, elle dut entrer sur le territoire judéen par le sud. Les Iduméens, à cette époque, occupaient une partie de l'ancien territoire de la tribu de Juda. On traversa donc leur pays, d'ailleurs également incorporé à l'empire des Séleucides, et à Bêt-Çour on se trouva sur la frontière méridionale actuelle des établissements des Juifs. Judas ne manqua pas d'être informé de cette marche et agit en conséquence.



avec dix mille hommes. Quand il vit cette formidable armée, il adressa à Dieu cette prière : Béni sois-tu, ô sauveur d'Israël, toi qui as brisé la force du puissant guerrier<sup>1</sup> par la main de ton serviteur David, et qui as livré la troupe des Philistins à Jonathan, le fils de Saül, et à son écuyer<sup>2</sup> ! Livre cette armée entre les mains de ton peuple d'Israël, afin qu'ils soient confondus avec leurs troupes et leurs chevaux ! Frappe-les de terreur ! Confonds<sup>3</sup> leur audace ! Qu'ils tremblent dans leur déroute ! Fais-les tomber sous l'épée de ceux qui t'aiment, afin que tous ceux qui connaissent ton nom le célèbrent dans leurs cantiques !<sup>34</sup> Après cela on en vint aux mains, et l'armée de Lysias perdit cinq mille hommes qui tombèrent sous les coups des Juifs. Quand Lysias vit que son armée était défaite et que les troupes de Judas avaient montré une telle hardiesse, résolues qu'elles étaient de vaincre ou de mourir noblement, il retourna à Antioche pour recruter des mercenaires étrangers ; et quand il eut complété l'armée ainsi formée, il songea à faire une nouvelle campagne en Judée.

<sup>36</sup> Cependant Judas et ses frères dirent : Maintenant que nos ennemis sont battus, montons à Jérusalem pour purifier le sanctuaire et pour le consacrer de nouveau. Et toute l'armée se mit en marche. Mais quand ils furent arrivés sur la montagne de Sion<sup>4</sup>, ils virent le temple désert, l'autel profané, les portes brûlées, des broussailles croissant dans les cours comme dans un bois ou dans les montagnes, et les édifices latéraux<sup>5</sup> démolis. Alors ils déchirèrent leurs habits et éclatèrent en lamentations ; ils mirent de la cendre sur leurs têtes et se jetèrent la face contre terre. Puis ils firent sonner les trompettes d'alarme<sup>6</sup> et retentir l'air de leurs cris. Alors Judas ordonna à une partie de ses hommes de tenir en respect<sup>7</sup> la garnison de la citadelle jusqu'à ce que la consécration du sanctuaire fût accomplie. Il choisit

<sup>1</sup> Goliath.

<sup>2</sup> 1 Sam. XIV.

<sup>3</sup> Litt. : fais fondre (locution hébraïque).

<sup>4</sup> Ce nom, dans le langage du temps, était resté définitivement attaché à la colline orientale, celle du temple, tandis que dans l'origine c'était celui de la colline occidentale, où se trouvait la *ville de David*. Il y a des traces de cet usage déjà dans les prophètes ; il est constant dans les Psaumes.

<sup>5</sup> On peut songer soit à des constructions adossées au sanctuaire même, soit à des salles ou magasins régissant autour des cours.

<sup>6</sup> Ou des signaux ; ce qui n'a pas ici de signification guerrière, mais devait marquer le commencement d'un acte religieux.

<sup>7</sup> Litt. : combattre. Mais Judas ne songeait pas à attaquer la citadelle, dans un moment où il s'occupait d'une cérémonie religieuse. Il voulait seulement empêcher qu'elle fût troublée par une sortie.

des prêtres sans défaut<sup>1</sup> et dévoués à la loi, qui purifièrent le temple et emportèrent en un lieu impur<sup>2</sup> les pierres qui avaient servi à la profanation. <sup>44</sup> Puis on délibéra sur ce qu'il y aurait à faire de l'autel des holocaustes, qui avait été profané, et on eut la bonne idée de le démolir pour qu'il ne devint pas une cause d'opprobre, parce que les païens l'avaient souillé. Ils le démolirent donc et déposèrent les pierres en un lieu convenable, sur la montagne même du temple<sup>3</sup>, en attendant qu'un prophète viendrait donner son avis à ce sujet<sup>4</sup>. Puis ils prirent des pierres brutes, aux termes de la loi<sup>5</sup>, et construisirent le nouvel autel, d'après le modèle de l'ancien. Ils restaurèrent aussi le temple et l'intérieur de l'édifice, et consacrèrent les cours. Ils firent de nouveaux vases sacrés, et portèrent au temple le chandelier et l'autel aux parfums, et la table; et ils brûlèrent de l'encens sur cet autel et allumèrent sur le chandelier les lampes qui devaient éclairer le temple; et sur la table ils déposèrent des pains, et ils tendirent les rideaux.

<sup>51</sup> Quand ils eurent terminé tous ces préparatifs, ils se levèrent de bon matin le 25 du neuvième mois (c'était le mois de Chesev de l'an 148)<sup>6</sup>, et offrirent un sacrifice, conformément à la loi, sur le nouvel autel des holocaustes qu'ils avaient construit. C'était à l'époque, et au jour même, auquel les païens l'avaient profané, que fut faite la nouvelle consécration, avec des cantiques et au son des lyres, des harpes et des cymbales. Tout le peuple se prosterna pour adorer, et en levant les yeux vers le ciel, ils bénirent celui qui leur avait accordé ce triomphe. Ils continuèrent pendant huit jours cette cérémonie de la consécration de l'autel<sup>7</sup>, en offrant avec joie des holocaustes et en faisant des sacrifices de louange et d'actions de

<sup>1</sup> Lév. XXI, 17 s.

<sup>2</sup> La voirie, ou un cimetière. — Les pierres dont il est question ici sont sans doute celles qui avaient servi à la construction de l'autel païen (chap. I, 54; p. 51, note 7).

<sup>3</sup> Les pierres de l'ancien autel étaient des objets sacrés par suite d'un usage séculaire; on ne voulait donc pas les jeter dans un lieu immonde, mais à cause de la profanation qui avait eu lieu, elles ne devaient plus servir.

<sup>4</sup> C'est un fait digne de remarque, que ce siècle ne croyait plus à l'inspiration prophétique; aussi bien ceux qui, à l'instar des anciens prophètes, se sentaient la vocation d'instruire le peuple par des écrits, se voyaient-ils naturellement amenés à parler sous des noms d'emprunt.

<sup>5</sup> Exod. XX, 25. Deut. XXVII, 6.

<sup>6</sup> Déc. 165 av. J.-C.

<sup>7</sup> On remarquera que l'autel joue le principal rôle dans la cérémonie et non l'édifice sacré. Cela s'explique par ce que les rites, auxquels participait le peuple, se faisaient dans la cour en plein air, tandis que l'intérieur du temple était accessible à quelques prêtres seulement.

grâces. Ils ornèrent la façade du temple de couronnes d'or et d'écussons, et consacrèrent le portail et les édifices latéraux et y mirent des portes. Ce fut une grande réjouissance pour le peuple, le scandale du paganisme étant ainsi ôté.

<sup>59</sup> Judas et ses frères et toute la communauté d'Israël décidèrent que, tant qu'ils vivraient<sup>1</sup>, la fête de la consécration de l'autel serait célébrée chaque année, avec des réjouissances, pendant huit jours, à partir du 25 Cheselev. A cette même occasion on construisit, tout autour de la montagne de Sion, de hautes murailles et de fortes tours, pour que les païens ne pussent plus venir la profaner comme ils l'avaient fait une première fois, et l'on y mit une garnison pour la garder. On fortifia aussi Bethsoura pour la mettre à couvert<sup>2</sup>, afin que le peuple eût une place forte du côté de l'Idumée.

<sup>1</sup> Lorsque les païens des environs<sup>3</sup> apprirent que l'autel avait été reconstruit et le temple consacré de nouveau, ils en furent fort irrités, et ils conçurent le projet d'exterminer tous ceux de la race de Jacob qui demeuraient parmi eux. Ils commencèrent en effet à en tuer et égorger plusieurs. Alors Judas guerroya contre les Hésavites de l'Idumée jusque vers l'Akrabattène<sup>4</sup>, qui faisaient des incursions sur les terres des Israélites; il leur fit subir une grande défaite, les dispersa et emporta leurs dépouilles. Ensuite il se souvint des hostilités des Baïanites<sup>5</sup>, qui causaient au peuple des pertes<sup>6</sup> en guettant les gens au passage. Pour lui échapper, ils s'enfermèrent dans leurs tours, mais il les y assiégea et jura de les exterminer: il mit le feu aux tours et fit ainsi périr ceux qui s'y trouvaient<sup>7</sup>. <sup>6</sup> Puis il passa

<sup>1</sup> La fête est encore célébrée de nos jours, plus modestement à la vérité. Elle est mentionnée dans le Nouveau Testament, Jean X, 22.

<sup>2</sup> D'après la lettre du texte, c'est la montagne de Sion, que la forteresse de Bethsoura devait mettre à couvert (contre une attaque venant du midi).

<sup>3</sup> D'après ce qui suit, il ne s'agit pas ici des Grecs, mais des tribus arabes établies au sud et à l'est de la Judée, et chez lesquelles les anciennes haines nationales, suffisamment documentées par les récits de l'Ancien Testament, étaient maintenant envenimées par les antipathies religieuses. On se fera une idée très-juste de la situation en comparant ce qui se passe aujourd'hui même en Turquie.

<sup>4</sup> En hébreu, la montée des scorpions (*Aqrabbim*), Juges I, 36. Jos. XV, 3. Nomb. XXXIV, 4. C'est la partie du domaine des Édomites au sud de la mer morte, où les montagnes de Séir forment la limite du profond encaissement de la vallée du Jourdain.

<sup>5</sup> Tribu inconnue et non mentionnée dans l'Ancien Testament. Il faudra sans doute la supposer établie entre les deux autres nommées dans le texte, à l'ouest de la mer morte.

<sup>6</sup> Litt. : ils étaient un piège et une trappe (locution hébraïque).

<sup>7</sup> Dans les guerres civiles et de religion, le fanatisme est le même des deux côtés.

de l'autre côté<sup>1</sup>, chez les Ammonites, où il trouva une puissante et nombreuse armée, commandée par un certain Timothée<sup>2</sup>. Il leur livra beaucoup de combats, les repoussa et les défit, et ayant pris Iazér et ses dépendances<sup>3</sup>, il retourna en Judée.

<sup>9</sup> Pendant les païens du Galaad<sup>4</sup> se rassemblèrent contre les Israélites qui demeuraient sur leur territoire, pour les exterminer, et ceux-ci se réfugièrent dans le fort de Dathema<sup>5</sup>, et envoyèrent une lettre à Judas et à ses frères pour leur dire : Les païens des environs se sont rassemblés contre nous pour nous exterminer; ils s'apprêtent à venir prendre le fort dans lequel nous nous sommes réfugiés, et Timothée est à leur tête. Viens nous sauver de leurs mains, car déjà beaucoup d'entre nous ont péri et tous nos frères du pays de Tob<sup>6</sup> ont été tués; ils ont emmené leurs femmes et leurs enfants et tout leur avoir, et ils ont fait mourir là jusqu'à un millier d'hommes. On en était encore à lire cette lettre, lorsque d'autres messagers arrivèrent de la Galilée, ayant les habits déchirés et annonçant des choses pareilles, en disant que contre eux aussi on s'était rassemblé de Ptolémaïde<sup>7</sup>, de Tyr, de Sidon et de toute la Galilée païenne<sup>8</sup>.

<sup>16</sup> Lorsque Judas et les siens entendirent ces choses, il se tint une grande assemblée, pour délibérer sur ce qu'on ferait pour ces frères en détresse et attaqués par les païens. Alors Judas dit à son frère Simon : Choisis des hommes et va sauver tes frères Galiléens; moi et mon frère Jonathan nous irons dans le Galaad. Il laissa les commandants Joseph, fils de Zacharie, et Azarias avec le reste de ses

<sup>1</sup> Du Jourdain.

<sup>2</sup> Ammonite hellénisé ou général syrien.

<sup>3</sup> Iazér est mentionné plusieurs fois dans l'Ancien Testament comme occupé tantôt par les Israélites, tantôt par les Moabites ou autres tribus du désert. Les dépendances (litt. : filles, style hébreu) sont les fermes, hameaux ou bastides des environs.

<sup>4</sup> Galaad, en hébreu G'ile'ad, est le territoire à l'orient du Jourdain (rive gauche), occupé autrefois par les tribus de Gad et de Ruben, mais souvent enlevé par les Moabites et autres hordes arabes. A cette époque, la population devait être extrêmement mélangée.

<sup>5</sup> Localité inconnue. Nous remarquerons qu'ici et plus bas, les noms de lieu sont étrangement défigurés dans les manuscrits par d'innombrables variantes, de sorte que la plupart d'entre eux restent incertains.

<sup>6</sup> District sur les limites du grand désert. Juges XI, 3. 2 Sam. X, 6. Le texte reçu dit Tobie, ou Toubie.

<sup>7</sup> St-Jean-d'Acre,

<sup>8</sup> Désignation qui se rencontre déjà dans l'Ancien Testament (Ésaïe VIII, 23; comp. Math. IV, 15); litt. : le cercle (*Galil*) des païens, parce que les Israélites n'étaient jamais parvenus à en déloger complètement la population indigène.

forces pour garder la Judée<sup>1</sup>, et il leur donna ses ordres en disant : Mettez-vous à la tête de ces troupes, mais n'engagez pas de combat avec les païens jusqu'à ce que nous soyons de retour. L'on donna trois mille hommes à Simon pour aller en Galilée, et huit mille à Judas pour le Galaad.

<sup>21</sup> Simon s'étant rendu en Galilée, livra beaucoup de combats aux païens, et les défit, et les poursuivit jusqu'à la porte de Ptolémaïde. Il leur tua environ trois mille hommes et s'empara de leurs dépouilles. Puis il prit avec lui les Juifs de la Galilée et de l'Arbatte<sup>2</sup>, avec femmes et enfants, et avec tout ce qu'ils possédaient, et les ramena en Judée avec grande joie.

<sup>24</sup> Cependant Judas Maccabée et son frère Jonathan passèrent le Jourdain et s'avancèrent à trois journées de marche dans le désert<sup>3</sup>. Là ils rencontrèrent les Nabatéens<sup>4</sup>, qui les abordèrent amicalement et qui leur racontèrent tout ce qui était arrivé à leurs frères du Galaad, et comme quoi beaucoup d'entre eux étaient réunis<sup>5</sup> à Bos-sora, à Bosor, à Aléma, à Chasphor, à Maked et à Karnain<sup>6</sup>, toutes

<sup>1</sup> Et surtout le temple.

<sup>2</sup> Localité inconnue et nom probablement corrompu. Comme il vient d'être question de Ptolémaïde, on pourrait songer à la plaine (*'Arabah*) voisine de Yizre'el, entre le mont Thabor et la mer. Il y a seulement à dire que le terme hébreu que nous venons de citer n'est employé que pour les hautes plaines de l'Arabie.

<sup>3</sup> C'est le plateau qui borde à l'orient la plaine du Jourdain. On ne voit pas ce que Judas alla faire si loin de sa base d'opération ; il faudra admettre qu'à cette époque les établissements juifs s'étendaient fort loin dans l'intérieur, ou plutôt (comme on ne dit pas qu'il en rencontra chemin faisant) il est plus probable qu'il ne s'agit pas d'une course en ligne droite, ni de l'ouest à l'est, mais plutôt du sud au nord. En tout cas le désert n'est pas un pays sans habitants, mais un plateau généralement alpestre et peu cultivé.

<sup>4</sup> Tribu arabe, en hébreu Nebayoṭ (Gen. XXV, 13).

<sup>5</sup> Ici nous nous trouvons en face d'une difficulté sérieuse. En mettant *réunis*, nous songeons aux païens ; ordinairement on traduit *enfermés*, en songeant aux Juifs. Le fait est que l'auteur, en disant : beaucoup *d'entre eux*, semble parler des Juifs. Voici nos motifs : Ceux qui sont *réunis*, se préparent à attaquer une forteresse et à massacrer les Juifs qui s'y trouvent. Cette forteresse doit être Datema (v. 9), comp. v. 29. Si ç'avaient été des Juifs *enfermés* dans toutes ces villes grandes et fortifiées, on ne voit pas trop ce qu'ils auraient eu à craindre, et d'où seraient venus les assaillants. Plus loin, Judas prend ces mêmes villes et y massacre tous les habitants mâles. Elles étaient donc occupées par des païens. L'explication ordinaire est que dans toutes ces villes les Juifs habitaient une citadelle ou des quartiers spéciaux, où ils s'étaient enfermés ou retranchés.

<sup>6</sup> Boçrah, Beçr, et 'As'terôt-Qarnaïn, sont nommés dans l'Ancien Testament (Jér. XLVIII, 24. Deut. I, 4 ; IV, 43, etc.), les autres localités sont inconnues.

viles grandes et fortifiées, et qu'ils étaient aussi réunis dans les autres villes du Galaad, et que pour le lendemain même ils se préparaient à attaquer les fortifications <sup>1</sup>, et après les avoir enlevées, à massacrer tous les Juifs en un seul jour. Alors Judas dirigea aussitôt sa troupe vers le désert à Bosor, surprit la ville, l'enleva, y mit le feu et fit passer au fil de l'épée toute la population mâle, et y fit un grand butin. Il en repartit la nuit même, et marcha droit au fort <sup>2</sup>. Au point du jour on aperçut tout à coup une troupe innombrable avec des échelles et des machines, en train d'attaquer le fort et déjà aux prises avec les assiégés. Quand Judas vit que le combat avait commencé, et qu'il entendit les cris de guerre mêlés au son des trompettes, qui montaient au ciel, il dit à ses gens : Aujourd'hui allez combattre pour vos frères ! Et il marcha sur eux, en trois divisions, en les attaquant par derrière au son des trompettes. Aux cris qu'ils poussaient en invoquant Dieu, l'armée de Timothée reconnut que c'était le Maccabée et se débanda et prit la fuite. Judas en fit un grand carnage et il en périt en ce jour jusqu'à huit mille hommes. Puis il se tourna vers Maspha <sup>3</sup>, l'attaqua et s'en empara ; il fit égorger toute la population mâle, emporta le butin, et mit le feu à la ville. De là, il partit pour prendre encore Chasphon, Maked, Bosor <sup>4</sup> et les autres villes du Galaad.

<sup>38</sup> Après cela, Timothée rassembla une autre armée et vint camper devant Raphon au delà du ravin <sup>5</sup>. Judas ayant envoyé reconnaître

<sup>1</sup> De Datema.

<sup>2</sup> Il faut de toute nécessité que ce soit là le fort où les Juifs s'étaient réfugiés, et où ils devaient être attaqués le *lendemain* par les païens réunis à cet effet. Bosor, dont on ignore la situation, doit s'être trouvé sur le chemin de Judas : cette place fut prise en passant, et la nuit même, sans se donner du repos, on continua la marche.

<sup>3</sup> Les places fortes du nom de Miçpah se rencontrent presque dans toutes les parties du pays, le nom signifiant proprement une hauteur d'où l'on peut surveiller le pays au loin.

<sup>4</sup> Comme il y a double emploi pour ce nom (voyez v. 28), il y a lieu de supposer une faute dans le texte. Or, comme au v. 26 il était question de deux villes, Bossora (Boçrah) et Bosor (Beçr), c'est sans doute de la première qu'il s'agit dans l'un ou dans l'autre verset où se retrouve itérativement le second nom. Nos connaissances géographiques ne suffisent pas pour décider dans quel endroit est la faute. Car non seulement la situation de Beçr est tout à fait inconnue, mais le récit lui-même est peu clair.

<sup>5</sup> Raphon doit avoir été situé dans la partie septentrionale du pays de G'ile'ad, les victoires de Judas ayant dû le conduire de plus en plus vers le nord. Dans ce cas, le ravin en question pourrait être celui dans lequel coule le Iarmouk (Hiéromax des Grecs, Mandhour des Arabes), qui se jette dans le Jourdain un peu au dessous de sa sortie du lac de Génésaret. *Au delà*, ce sera alors sur la rive droite, ou septentrionale. Comme tous les cours d'eau de cette contrée, il s'est creusé un lit profond dans les montagnes et est difficile à passer surtout en face d'un ennemi ; arrivé dans la plaine, ses eaux tarissent en été.

le camp, on vint lui faire le rapport que voici : Tous les païens des environs se sont joints à eux : c'est une armée formidable. Il a aussi engagé des Arabes comme auxiliaires ; ils sont campés au delà du ravin, prêts à t'attaquer. Là dessus Judas marcha à leur rencontre. Lorsqu'il s'approcha du ravin avec ses troupes, Timothée dit aux capitaines de son armée : S'il passe l'eau le premier, nous ne pourrions lui résister : il sera plus fort que nous<sup>1</sup>. Si, au contraire, il n'a pas le courage de passer, et qu'il reste campé de l'autre côté de la rivière, alors c'est nous qui passerons et nous l'emporterons. Lorsque Judas arriva sur le bord de l'eau, il y plaça ses officiers d'ordonnance<sup>2</sup> et leur dit : Ne laissez personne au camp ; tous doivent prendre part à l'attaque. Alors il passa le premier et s'avança contre l'ennemi, et toute sa troupe le suivit, et les païens furent culbutés. Ils jetèrent les armes et se réfugièrent dans le temple de Karnain. Mais les Juifs prirent la ville et brûlèrent le temple avec tout ce qui s'y trouvait. Ainsi Karnain aussi fut réduit et ils ne purent plus résister à Judas.

<sup>45</sup> Après cela, Judas rassembla tous les Israélites du Galaad, grands et petits, avec femmes, enfants et bagages, et les emmena en Judée. Ils arrivèrent ainsi à Éphron. C'est une ville grande et très-fortifiée à l'entrée du défilé. Il n'y avait pas moyen de passer à droite ou à gauche ; il fallait nécessairement passer à travers<sup>3</sup>. Or, les gens de la ville refusèrent de les laisser entrer et barricadèrent les portes avec des pierres. Judas leur fit adresser des paroles de paix, en disant : Nous passerons par votre territoire pour rentrer dans le nôtre ; personne ne vous fera de mal : nous ne voulons faire que passer<sup>4</sup>. Mais ils refusèrent d'ouvrir. Alors Judas fit proclamer dans l'armée que chacun devait établir sa tente là où il se trouvait<sup>5</sup>. Cela fait, ils attaquèrent la ville ce jour-là et toute la nuit suivante, et

<sup>1</sup> S'il entreprend la traversée et s'il y réussit, le plus difficile de la besogne est fait ; la troupe ne résistera plus après une telle preuve de hardiesse.

<sup>2</sup> D'après les passages Deut. XX. Jos. I, 10 ; III, 2, le mot hébreu correspondant paraît avoir désigné une espèce d'officier de recrutement, ou dépositaire de la liste des soldats (sergent-major, etc.).

<sup>3</sup> On ne connaît pas la situation de cette ville, qu'il faut sans doute chercher dans les montagnes du G'ile'ad. Seulement on ne voit pas tout de suite pourquoi Judas, au lieu de se laisser barrer le chemin, ne reprend pas la route par laquelle il était venu. Nous pourrions nous expliquer cela en disant que sa marche vers le nord l'avait conduit par la partie orientale du pays ; dans sa retraite il voulait se rapprocher du Jourdain.

<sup>4</sup> Litt. : nous passerons à pied. Or, comme probablement tout le monde était à pied, et que leurs chevaux et voitures, s'il y en avait, n'auraient pas été laissés en arrière, cette phrase doit avoir le sens emphatique qu'exprime notre traduction.

<sup>5</sup> Au lieu de perdre du temps à dresser un camp selon les règles.

quand la ville fut tombée entre leurs mains, Judas fit passer au fil de l'épée toute la population mâle, s'empara des dépouilles, détruisit la ville de fond en comble et la traversa en passant sur les corps de ceux qui avaient péri. Puis ils passèrent le Jourdain et débouchèrent dans la grande plaine en face de Bêtsan<sup>1</sup>. Dans le trajet, Judas ralliait les retardataires, et encourageait le peuple<sup>2</sup>, jusqu'à ce qu'on fût venu en Judée. Alors ils montèrent à la montagne de Sion, dans la joie et l'allégresse, et offrirent des holocaustes, parce qu'ils n'avaient pas perdu un seul homme<sup>3</sup>, jusqu'à leur heureux retour.

<sup>55</sup> Pendant que Judas et Jonathan étaient dans le Galaad, et leur frère Simon en Galilée, jusque vers Ptolémaïde, les deux chefs de troupes, Joseph fils de Zacharie et Azarias<sup>4</sup>, ayant appris leurs exploits guerriers, dirent : Nous aussi nous voulons nous faire un nom ; allons combattre les païens des environs ! Et ils mirent en campagne les troupes qu'ils avaient avec eux et marchèrent contre Iamnia. Mais Gorgias étant sorti de la ville avec son corps, et ayant marché à leur rencontre pour les combattre, Joseph et Azarias furent mis en fuite et poursuivis jusqu'à la frontière de la Judée, et les Israélites eurent jusqu'à deux mille hommes de tués ce jour-là. Ainsi ils essayèrent une grande défaite parce qu'ils n'avaient pas voulu écouter Judas et ses frères, pensant faire à leur tour un acte de prouesse. C'est qu'ils n'étaient pas de la race de ceux par la main desquels Israël devait recouvrer sa liberté<sup>5</sup>. Mais le héros Judas et ses frères jouirent d'une grande renommée en Israël et même parmi les païens, partout où l'on prononçait leurs noms, et bien des gens vinrent les féliciter.

<sup>65</sup> Ensuite Judas et ses frères allèrent combattre les Hésavites<sup>6</sup>

<sup>1</sup> Il y a en Palestine deux plaines désignées à cette époque par cette épithète, celle du Jourdain, entre les deux lacs, et celle entre le Thabor et la mer (anciennement plaine de Yizré'el). Elles sont séparées par les collines de G'ilboa<sup>6</sup>, fameuses par la dernière bataille de Saül. Ici il faut songer à la première, Bêtsan (Scythopolis, auj. Baisan) étant dans l'autre.

<sup>2</sup> Il s'agit des familles ramenées, et non des guerriers.

<sup>3</sup> Style de bulletin.

<sup>4</sup> v. 18.

<sup>5</sup> Le livre a été écrit à une époque où l'étoile des Hasmonéens n'avait pas encore pâli.

<sup>6</sup> Les Édomites (Iduméens), désignés par le nom de leur aïeul mythique (Gen. XXXVI). Il se présente ici une question de critique historique. Au commencement de ce chapitre, nous avons lu que cette peuplade fut battue par Judas jusque fort au delà des anciennes limites de la Judée. Ici elle occupe la place forte de Hébrôn qui n'est éloignée de Jérusalem que de sept lieues, et qui était même l'ancien chef-lieu de la tribu de Juda. On voit par là que ces guerres n'étaient pour la plupart que des courses plus ou moins hardies et heureuses, sans conséquences durables, par la raison que les patriotes n'étaient pas assez nombreux pour occuper militairement tout le pays.



dans la partie méridionale du pays. Il enleva Hébrôn et ses dépendances, démolit ses fortifications et brûla ses tours, tout à l'entour. Ensuite il repartit pour marcher contre le pays des Philistins et traversa la Samarie<sup>1</sup>. C'est à cette occasion qu'il périt quelques prêtres, qui voulaient faire acte de courage en allant inconsidérément prendre part au combat. Judas se tourna vers Azot, dans le pays des Philistins, y détruisit les autels, brûla les idoles sculptées et pilla les villes; puis il s'en retourna dans la Judée.

<sup>1</sup> En traversant les provinces supérieures<sup>2</sup>, le roi Antiochus apprit qu'il y avait en Perse une ville fameuse par ses richesses en or et en argent, nommée Élymaïs<sup>3</sup>, et qu'il y avait là un temple fort riche avec des casques<sup>4</sup> et des cuirasses d'or, et d'autres armes qu'y avait déposées le roi Alexandre fils de Philippe de Macédoine, qui avait été le premier des rois Grecs<sup>5</sup>. Il y alla et essaya de s'emparer de la ville et de la piller. Mais il n'y put réussir, parce que la chose était parvenue à la connaissance des habitants, qui se levèrent en masse pour le combattre. Il dut battre en retraite et en repartit très à regret, pour reprendre le chemin de Babylone.

<sup>5</sup> Cependant quelqu'un vint en Perse qui lui annonça que les troupes envoyées en Judée avaient été défaites; que Lysias s'était mis à la tête d'une puissante armée, mais qu'il avait été repoussé à son tour; que les Juifs s'étaient fortifiés par des armements, par des levées et par le butin qu'ils avaient fait sur les armées vaincues, qu'ils avaient ôté l'abomination<sup>6</sup> que le roi avait placée sur l'autel de Jérusalem, et qu'ils avaient entouré de hautes murailles et le temple, comme il l'avait té antérieurement, et la ville de Bethsour. Quand le roi apprit tous ces faits, il en fut stupéfait et atterré, il se mit au lit et tomba malade de tristesse, de ce que les choses n'étaient pas

<sup>1</sup> Si Judas a voulu marcher de Hébrôn contre les Philistins, son chemin ne le conduisait pas par la Samarie. C'aurait été un immense détour. Il y a donc ici dans le récit de l'auteur, soit une erreur, soit une lacune, ou bien on supposera une faute de copiste. On a remarqué que Josèphe ne nomme pas ici la Samarie, mais la ville de Marésa, qui a dû se trouver dans la direction indiquée.

<sup>2</sup> Chap. III, 37.

<sup>3</sup> Si le texte n'est pas altéré, il faut dire que les connaissances géographiques de l'auteur n'étaient pas très-étendues. Une pareille ville n'a jamais existé; l'Élymaïde (en hébreu 'Élam) est le nom d'une province située sur le golfe persique. On a proposé de lire : *dans l'Élymaïde en Perse, une ville, etc.*

<sup>4</sup> Litt. : couvertures, c'est-à-dire armes défensives. Nous mettons casques (boucliers?), les cuirasses étant nommées à part.

<sup>5</sup> D'Asie.

<sup>6</sup> C'est l'historien juif qui rédige le message.

arrivées comme il l'avait pensé. Il resta ainsi une série de jours, son chagrin se renouvelant incessamment<sup>1</sup>.

<sup>10</sup> Convaincu que sa mort approchait, il fit appeler tous ses intimes et leur tint ce discours : Le sommeil me fuit ; je sens défaillir mon cœur de chagrin. Je me dis à moi-même : ah, dans quelle angoisse je me trouve ; je suis comme submergé dans le malheur. J'étais pourtant débonnaire et aimé<sup>2</sup> du temps de ma puissance. Maintenant je me rappelle tout le mal que j'ai fait à Jérusalem, d'où j'ai enlevé tous les vases d'or et d'argent, et comme j'ai ordonné d'exterminer, sans cause, les habitants de la Judée. Je reconnais que c'est à cause de cela que ces malheurs m'arrivent, et voilà que je meurs dans une profonde tristesse sur une terre étrangère<sup>3</sup> !

<sup>14</sup> Il appela alors Philippe, l'un de ses intimes, et l'établit régent de tout son royaume, en lui remettant le diadème, le costume royal et l'anneau, pour qu'il fût le mentor de son fils Antiochus et qu'il l'élevât pour le gouvernement de l'état. Le roi Antiochus mourut là en 149<sup>4</sup>. Lorsque Lysias apprit la mort du roi, il mit sur le trône, à sa place, son fils Antiochus, son jeune pupille<sup>5</sup>, et lui donna le surnom d'Eupator.

<sup>18</sup> Cependant ceux qui étaient dans la citadelle serraient de près les Israélites tout autour du sanctuaire et cherchaient de toute façon à leur faire du mal, en servant de point d'appui aux païens<sup>6</sup>. Judas songea donc à en finir avec eux et rassembla tout son monde pour

<sup>1</sup> Notre auteur fait donc mourir le roi de mélancolie, peut-être serait-il permis de songer à une congestion comme première cause de sa maladie mortelle. Polybe parle d'une aliénation mentale, Appien de phthisie. Le fait est que les détails n'auront pas été établis d'une manière sûre par une publication officielle, ou que la tradition les a transformés. Nous en verrons d'autres dans le second livre, chap. IX.

<sup>2</sup> L'histoire constate cela, tout en disant que la sotte prodigalité du roi et sa ridicule affectation de popularité y étaient pour beaucoup. Quant au reste du discours, c'est encore le Juif qui en a broyé les couleurs ; bien que Polybe aussi parle de remords, et de remords religieux, au sujet de la spoliation d'un temple païen. Antiochus n'était pas sans superstition.

<sup>3</sup> La Perse faisait partie de son empire, mais il la voyait pour la première fois et, en sa qualité de Grec, sa patrie était sur les bords de la mer.

<sup>4</sup> Comme sa mort, d'après d'autres sources, doit être arrivée au mois de mars, cette date correspond à l'an 163 av. J.-C.

<sup>5</sup> Antiochus V doit avoir été âgé à cette époque de neuf ans, selon les uns, de quatorze ans selon les autres. La première notice nous paraît préférable, son père n'ayant régné qu'environ douze ans et aucun auteur ne disant que son fils était né à Rome.

<sup>6</sup> On voit par ce qui suit qu'il ne s'agit pas d'un *siège* du temple, mais d'une situation où la garnison syrienne de la citadelle gênait la libre circulation dans les environs.

les assiéger<sup>1</sup>. Lorsque les troupes furent réunies, on commença le siège vers l'an 150<sup>2</sup>; et l'on dressa des balistes et d'autres machines. Mais quelques-uns des assiégés parvinrent à sortir, et des Israélites apostats s'étant joints à eux, ils allèrent trouver le roi et lui dirent: Jusqu'à quand tarderas-tu à faire justice et à venger nos frères<sup>3</sup>? Nous avons volontiers servi ton père; nous nous sommes dirigés d'après ses injonctions et nous avons suivi ses ordres. A cause de cela, nos compatriotes assiègent maintenant la citadelle et sont devenus nos adversaires; en outre, ils ont mis à mort ceux d'entre nous sur lesquels ils ont pu mettre la main et ils ont pillé nos propriétés. Et ce n'est pas contre nous seuls qu'ils ont étendu la main, mais c'est contre tous les districts du pays. Voilà qu'ils campent aujourd'hui devant la citadelle de Jérusalem, afin de s'en emparer, et ils ont fortifié le temple et Bethsoura. Si tu ne te hâtes pas de les prévenir, ils feront mieux que cela et tu ne pourras plus les contenir.

<sup>28</sup> Lorsque le roi entendit cela, il en fut irrité<sup>4</sup> et il réunit ses conseillers intimes, ses généraux et les commandants de sa cavalerie<sup>5</sup>. De plus, il vint des troupes mercenaires des autres royaumes<sup>6</sup> et des îles de la mer, de sorte que son armée se montait à cent mille hommes de pied, vingt mille cavaliers et trente-deux éléphants dressés au combat. Cette armée traversa l'Idumée<sup>7</sup>, campa devant Bethsoura et l'assiégea longtemps, en dressant des machines. Mais les assiégés firent des sorties et les brûlèrent, et combattirent vaillamment.

<sup>32</sup> Cependant Judas partit de la citadelle et vint camper à Beth-Zacharie<sup>8</sup>, en face de l'armée du roi. Celui-ci partit de grand matin, lança ses troupes dans la direction de Beth-Zacharie, où elles se rangèrent en ordre de bataille et sonnèrent la charge. On montra aux éléphants du jus de raisins et de mûres, pour les animer au

<sup>1</sup> Maintenant enfin il est question d'un siège en règle (comp. chap. IV, 41).

<sup>2</sup> Cette année commençait peu après l'époque de la mort du roi.

<sup>3</sup> Soit les assiégés de Jérusalem, soit en général les Syriens qui avaient péri en combattant les insurgés, soit plutôt les Juifs hellénistes.

<sup>4</sup> On pourrait s'étonner de ce qu'un jeune garçon joue ici un rôle au dessus de son âge. Mais il faut sans doute mettre sur le compte de Lysias tout ce qui tient à la direction des affaires.

<sup>5</sup> Ajoutez : avec leurs corps respectifs.

<sup>6</sup> Les Grecs et les indigènes du Pont, de la Cappadoce, de Pergame, de la Bithynie, ainsi que des grandes îles voisines de l'Asie mineure, avaient depuis longtemps pris l'habitude de gagner leur vie en prenant du service à l'étranger.

<sup>7</sup> Voyez la note sur chap. IV, 29.

<sup>8</sup> C'est un endroit à quelques lieues au nord de Bêt-Çour, dont le nom s'est conservé.

combat<sup>1</sup>. On répartit ces animaux entre les phalanges, en adjoignant à chaque éléphant mille hommes revêtus de cottes de mailles et portant des casques d'airain, et cinq cents cavaliers d'élite. Ceux-ci étaient déjà auparavant toujours avec l'animal et l'accompagnaient partout où il allait et ne s'en écartaient jamais<sup>2</sup>. Et sur chaque animal il y avait, en guise de fort, une solide tour de bois, attachée par un mécanisme<sup>3</sup>, et portant trente-deux<sup>4</sup> guerriers qui combattaient d'en haut, sans compter le cornac<sup>5</sup>. Le reste de la cavalerie était placé sur les deux ailes de l'armée, pour inquiéter les ennemis et couvrir les phalanges<sup>6</sup>. Lorsque le soleil<sup>7</sup> donna sur les boucliers recouverts d'or et d'airain, les hauteurs en resplendirent et brillèrent comme d'autant de flambeaux. Une partie de l'armée royale s'étendit sur les hauteurs, une autre partie marcha par la plaine, et elle s'avança en toute sûreté et en bon ordre. Tous ceux qui entendaient les cris de ces masses et le bruit de leur marche, et le cliquetis des armes, en étaient effrayés, car c'était une armée on ne peut plus grande et puissante.

<sup>42</sup> Cependant Judas s'avança avec ses troupes pour combattre et il tomba six cents hommes de l'armée royale<sup>8</sup>. Or, Éléazar Avaran<sup>9</sup> ayant remarqué que l'un des éléphants portait une cuirasse royale et dépassait en hauteur tous les autres, il lui semblait qu'il devait être monté par le roi. Il se dévoua donc pour le salut de son peuple et pour se couvrir d'une gloire éternelle. Il se précipita courageusement au milieu de la phalange, distribua des coups mortels à gauche et à droite, de sorte que les ennemis lui livrèrent passage, puis se baissant sous l'éléphant, il le tua en lui perçant le ventre, et l'animal s'étant affaissé sur lui il périt sur place. Mais les Juifs, voyant la force de l'armée royale et l'attaque impétueuse des

<sup>1</sup> Ailleurs il est raconté qu'on leur en faisait boire pour les rendre furieux. Au lieu de *jus*, le texte dit *sang*; en tout cas, il conviendra de songer à des boissons fermentées.

<sup>2</sup> C'était pour accoutumer les chevaux à l'odeur et aux cris des éléphants.

<sup>3</sup> Par des courroies, comme une selle.

<sup>4</sup> Est-ce là une exagération de l'historien, ou simplement une faute de copiste? (deux ou trois, au lieu de deux et trente). Jamais éléphant n'en a porté plus de 4 à 5.

<sup>5</sup> Litt.: l'Indien, les éléphants dressés venant de l'Inde.

<sup>6</sup> Et non les ravins (*pharanges*).

<sup>7</sup> Levant.

<sup>8</sup> Ce petit succès, comparé aux récits antérieurs, et la rapidité avec laquelle l'auteur passe sur les suites de la bataille, doit faire soupçonner qu'elle se termina par une déroute complète des Juifs.

<sup>9</sup> Chap. II, 5.

troupes, battirent en retraite. L'armée royale marcha à leur rencontre<sup>1</sup> dans la direction de Jérusalem, et le roi vint camper en Judée près de la montagne de Sion. Bethsoura capitula; ceux qui s'y trouvaient quittèrent la ville, ne pouvant soutenir un long siège parce qu'ils manquaient de vivres; car c'était l'année de chômage<sup>2</sup>. Le roi s'étant emparé de Bethsoura, y mit une garnison pour garder la ville.

<sup>54</sup> Ensuite il assiégea le lieu saint pendant longtemps, et dressa contre lui des balistes et d'autres machines pour lancer du feu et des pierres, et des scorpions<sup>3</sup> pour lancer des flèches, et des frondes. Les assiégés de leur côté opposèrent également des machines à celles des ennemis et se défendirent longtemps. Mais ils n'avaient pas de vivres dans leurs greniers, parce que c'était la septième année, et que ceux qui s'étaient réfugiés dans la Judée pour échapper aux païens avaient consommé le reste des provisions. Aussi ne restait-il que peu d'hommes au lieu saint, la disette devenant grande, et ils se dispersèrent, chacun se retirant chez lui.

<sup>55</sup> Cependant Lysias apprit que Philippe, auquel le roi Antiochus, avant de mourir, avait confié l'éducation de son fils pour que celui-ci lui succédât, revenait de la Perse et de la Médie, à la tête de l'armée qui avait suivi le roi, et qu'il avait l'intention de s'emparer du gouvernement. Il s'empressa donc de partir et dit au roi et aux chefs de l'armée et aux troupes<sup>4</sup>: Notre nombre diminue chaque jour, nous n'avons que peu de vivres, la place que nous assiégeons est forte, et de plus nous avons à nous occuper des affaires du royaume. Offrons donc la main à ces gens, faisons la paix avec eux et avec toute leur nation, et permettons-leur de vivre selon leurs lois comme auparavant, car c'est à cause de ces lois, que nous avons abolies, qu'ils se sont irrités et qu'ils ont fait tout cela. Le roi et les chefs approuvèrent cet avis<sup>5</sup>, et firent faire des propositions de paix qui furent acceptées. Le roi et les chefs<sup>6</sup> s'étant engagés par

<sup>1</sup> Il est évident qu'il y a ici une lacune dans le récit. On n'apprend pas ce qu'est devenu Judas, qui ne reparait pas à l'occasion du siège du temple; et les Syriens, dans ce siège, ne paraissent avoir eu affaire qu'à une faible garnison, et non au gros de l'armée des Juifs, si tant est qu'elle existât encore

<sup>2</sup> Lévit. XXV.

<sup>3</sup> Petite machine à lancer des dards.

<sup>4</sup> Litt.: aux *hommes*. Nous ne voyons pas trop bien à quels hommes, outre les chefs, le régent aurait eu à faire des communications de ce genre.

<sup>5</sup> Les Juifs furent ainsi sauvés une première fois par les discordes intestines qui dès lors furent à l'ordre du jour en Syrie. Car il est aisé de voir qu'autrement ils auraient été perdus.

<sup>6</sup> Ceux-ci prêtent serment, le roi étant mineur.

un serment, les assiégés sortirent de la forteresse<sup>1</sup>. Mais lorsque le roi fit son entrée sur la montagne de Sion, et qu'il vit les fortifications de la place, il viola le serment qu'il avait prêté et ordonna de raser les murailles tout à l'entour. Puis il partit en toute hâte et retourna à Antioche, où, ayant trouvé Philippe maître de la ville, il l'attaqua et s'en empara de vive force.

<sup>1</sup> L'an 151, Démétrius, le fils de Séleucus<sup>2</sup>, partit de Rome et débarqua avec un petit nombre d'hommes dans un port de mer<sup>3</sup> et y devint roi. Lorsqu'il allait entrer dans la résidence royale de ses pères, les troupes se saisirent d'Antiochus et de Lysias, pour les lui amener. Quand il en fut informé, il dit : Je ne veux pas les voir. Là dessus les troupes les tuèrent et Démétrius occupa le trône.

<sup>5</sup> Alors tous les Israélites impies et apostats se rendirent auprès de lui, sous la conduite d'Alcimus qui convoitait le pontificat<sup>4</sup>. Ils accusèrent la nation juive devant le roi, en disant : Judas et ses frères ont fait périr tes amis et nous ont chassés de notre patrie. Envoie donc maintenant un homme sûr qui aille voir tous les ravages qu'ils ont faits dans le domaine du roi, et qui les punisse, eux et ceux qui leur ont prêté main forte. Le roi choisit parmi ses conseillers intimes Bacchidès, qui gouvernait la province au delà du fleuve<sup>5</sup>, un homme très-consideré dans l'empire et fidèle au roi, et il l'envoya avec l'impie Alcimus, qu'il constitua grand-prêtre, et lui recommanda de faire justice des Israélites.

<sup>10</sup> Ils se mirent donc en route et vinrent en Judée avec beaucoup de troupes. Bacchidès envoya des messagers à Judas et à ses frères

<sup>1</sup> C'est-à-dire qu'ils capitulèrent, et livrèrent la forteresse contre la promesse de la liberté du culte.

<sup>2</sup> Voyez la note sur chap. I, 10. L'an 151 des Séleucides commençait en 162 av. J.-C. Nous possédons plusieurs autres relations de ce fait, entre autres celle de Polybe, qui a dû aider le prince syrien à quitter Rome à l'insu du sénat. Démétrius, envoyé à Rome à l'âge de neuf ans, en avait alors 23. Quand il fut parti, le sénat le laissa faire ; la guerre civile pouvant tout aussi bien convenir à sa politique que le gouvernement d'un enfant.

<sup>3</sup> A Tripoli de Syrie, où il arriva avec une douzaine de personnes. Le souvenir d'Antiochus IV et la mauvaise administration de Lysias et des autres gouverneurs, qui n'avaient pas à craindre la main ferme d'un monarque, favorisèrent son entreprise. Il fut proclamé roi dès l'abord et eut bientôt les moyens de marcher sur la capitale.

<sup>4</sup> D'après d'autres relations, cet Alcimus (qui paraît s'être appelé proprement Elyaqim, et avoir hellénisé son nom) avait déjà été nommé grand-prêtre sous le précédent gouvernement, mais n'avait pas pu réussir à se maintenir parmi les Juifs de Jérusalem qui le détestaient comme une créature des païens. Il serait ainsi revenu à la charge sous la protection de Bacchidès.

<sup>5</sup> De l'Euphrate.

avec des paroles de paix, pour les tromper. Mais ceux-ci ne l'écouterent point, parce qu'ils voyaient qu'il était venu avec des troupes<sup>1</sup>. Cependant un grand nombre de légistes se rendit auprès d'Alcimus et de Bacchidès, pour s'entendre avec eux sur une convention<sup>2</sup>. C'étaient les Asidéens<sup>3</sup>, qui les premiers parmi les Israélites leur demandaient la paix. Car ils pensaient : Un prêtre de la race d'Aaron est venu avec ces troupes, il ne nous fera pas de mal. Il<sup>4</sup> leur donna de belles paroles et leur affirma par serment : Nous ne voulons pas vous faire du mal, ni à vous, ni à vos amis. Lorsqu'ils se furent soumis avec confiance<sup>5</sup>, il fit saisir soixante hommes d'entre eux et les fit tous mettre à mort le même jour, selon cette parole qu'on a écrite<sup>6</sup> : Ils ont versé le sang de tes saints et ont jeté leurs corps à l'entour de Jérusalem, et il n'y avait personne pour les enterrer. Le peuple entier fut dans la crainte et la consternation à ce sujet, car il disait : Ces gens n'ont ni foi ni loi, ils ont violé le pacte et leur serment.

<sup>19</sup> Après cela, Bacchidès quitta Jérusalem et campa à Bézeth<sup>7</sup> ; là il fit arrêter un bon nombre des transfuges qui se trouvaient auprès de lui<sup>8</sup> et quelques-uns du peuple, les égorgea et les fit jeter dans la grande citerne<sup>9</sup>. Et après avoir remis le pays à Alcimus, et lui

<sup>1</sup> Judas se méfiait de lui et ne donna pas dans le piège, tandis que beaucoup d'autres s'y laissèrent prendre.

<sup>2</sup> Interprétation conjecturale. Le texte dit : pour chercher les droits.

<sup>3</sup> Chap. II, 42. — Le sens est obscur. Nous pensons que l'auteur ne veut pas distinguer les légistes et les Asidéens, mais dire que ces légistes, qui appartenaient au parti des Asidéens, croyant à la sincérité du général syrien, s'empressèrent de se rendre chez lui pour faire un arrangement à l'amiable. Mais évidemment il fait une distinction entre ces Asidéens et Judas.

<sup>4</sup> Bacchidès.

<sup>5</sup> Il faut supposer que Judas et d'autres Juifs, moins crédules ou plus décidés à ne pas pactiser avec les païens, quittèrent à temps la ville démantelée qu'ils ne pouvaient pas tenir.

<sup>6</sup> Citation de quelques lignes du Psaume LXXIX, que l'auteur applique (comme une prophétie ou comme un témoignage historique?) à la boucherie dont il vient de parler. Mais son interprétation n'est acceptable ni dans l'un ni dans l'autre sens, bien qu'il se soit composé des psaumes à l'époque de la guerre de l'indépendance. Celui qu'il allègue se rapporte aux persécutions sanglantes ordonnées par Antiochus IV, comme l'a déjà vu Calvin.

<sup>7</sup> Localité inconnue, que nous devons supposer voisine de Jérusalem.

<sup>8</sup> Sens très-incertain, à cause des variantes qu'offre le texte. Les transfuges pourraient avoir été des Juifs qui, d'adversaires qu'ils avaient été, voulaient maintenant se rallier aux Syriens. Ce sera toujours la version la plus naturelle.

<sup>9</sup> Qui paraît avoir été une localité généralement connue. Comparez le fait analogue, Jér. XLI, 7.

ayant laissé un corps de troupes pour le soutenir, il retourna auprès du roi. Cependant Alcimus eut à lutter pour le pontificat<sup>1</sup>. Il eut pour adhérents tous ceux qui troublaient le peuple et qui, en dominant dans le pays de Juda, firent beaucoup de mal aux Israélites<sup>2</sup>.

<sup>23</sup>Judas voyant qu'Alcimus et sa clique faisaient encore plus de mal aux Israélites que les païens mêmes, parcourut<sup>3</sup> tout le territoire de la Judée et fit justice des transfuges, qui furent ainsi empêchés de rentrer dans le pays. Alors Alcimus voyant que Judas et les siens étaient les plus forts et qu'il ne pouvait se maintenir contre eux, retourna auprès du roi et formula contre eux de graves accusations. Là dessus le roi envoya Nicanor, l'un de ses généraux les plus distingués et qui portait une violente haine aux Israélites<sup>4</sup>, et il le chargea d'exterminer le peuple. Nicanor se rendit à Jérusalem avec beaucoup de troupes et commença par envoyer un message à Judas et à ses frères, avec des paroles de paix, pour les tromper. Il disait : Il ne doit pas y avoir d'hostilité entre vous et moi ; je viendrai avec une petite escorte pour vous voir amicalement. <sup>29</sup>Il vint en effet à la rencontre de Judas, et ils se saluèrent en paix ; mais les ennemis étaient prêts à enlever Judas. Celui-ci ayant reconnu que Nicanor était venu avec des intentions perfides, se retira en toute hâte et refusa de continuer l'entrevue<sup>5</sup>. Nicanor, voyant que son dessein avait été découvert, commença les hostilités et rencontra Judas à Capharsalama<sup>6</sup>. Nicanor y perdit environ cinq mille hommes<sup>7</sup>, le reste se réfugia dans la cité de David<sup>8</sup>.

<sup>1</sup> Les fidèles refusant de le reconnaître. Mais on peut aussi traduire : Il s'empara du pontificat de vive force (comme usurpateur). Le sens est le même.

<sup>2</sup> Cette phrase est un peu vague. L'auteur a sans doute en vue le parti helléniste qui paraît être revenu à la suite de Bacchidès. La cause des patriotes semblait ruinée et la réaction commença.

<sup>3</sup> Avec le monde qu'il avait pu réunir, et qui formait le noyau d'une nouvelle armée.

<sup>4</sup> A cause de sa défaite, chap. III, 38 suiv.

<sup>5</sup> Nous traduisons ici très-librement, pour rendre la narration vraisemblable. Elle offre en tout cas une lacune, en ce qu'il n'est pas dit si Judas vint tout seul ou accompagné également de quelques amis ou soldats. Il faut bien admettre cette dernière version, autrement on ne comprendrait pas que, une fois assez près des Syriens pour échanger des saluts, il ait pu échapper au guet-apens qu'on lui avait préparé. Le texte pourrait être compris de manière à dire que dans le dernier moment Judas fut *averti* du danger qu'il courait.

<sup>6</sup> Localité inconnue, qu'il faudra chercher, selon toute probabilité, au sud de Jérusalem.

<sup>7</sup> Une variante très-répondue dans les anciens témoins dit : 500.

<sup>8</sup> La citadelle de Jérusalem.



<sup>33</sup>Après cela, Nicanor se rendit à la montagne de Sion, et quelques prêtres sortant de l'enceinte sacrée<sup>1</sup>, et quelques chefs du peuple, vinrent au devant de lui pour le saluer en paix, et pour lui montrer le sacrifice qu'ils faisaient pour la prospérité du roi<sup>2</sup>. Mais il se moqua d'eux et les railla, et leur fit des avanies<sup>3</sup> en leur parlant avec insolence. Dans sa colère il jura : Si Judas et sa troupe ne se rendent pas tout à l'heure, je mettrai le feu au temple quand je reviendrai victorieux<sup>4</sup>. Et il partit en grande colère. Alors les prêtres allèrent prendre place en face de l'autel et du temple et pleurèrent en disant : Toi, Seigneur, tu as choisi cette maison pour y attacher ton nom, et pour qu'elle servit à ton peuple de lieu de prière et de supplication. Fais justice de cet homme et de son armée, de manière qu'ils tombent par l'épée ; souviens-toi de leurs blasphèmes et ne leur permets pas de prendre pied ici !

<sup>39</sup>Cependant Nicanor, après avoir quitté Jérusalem, alla camper à Béthoron<sup>5</sup> et y fut rejoint par un corps syrien. Judas campait à Adasa<sup>6</sup> avec trois mille hommes. Judas fit sa prière en disant : Lorsque les envoyés du roi d'Assyrie<sup>7</sup> proférèrent leurs blasphèmes, ton ange, ô Seigneur, s'avança et leur tua cent quatre-vingt-cinq mille hommes : de même aujourd'hui écrase cette armée devant nous, pour que les autres reconnaissent qu'ils ont mal fait de parler contre ton sanctuaire, et juge cet homme selon sa méchanceté ! <sup>43</sup>Les deux armées en vinrent aux mains le treize du mois d'Adar<sup>8</sup>, et celle de Nicanor fut battue et lui-même tomba le premier dans le combat. Lorsque ses troupes virent qu'il avait péri, elles jetèrent les armes et prirent la fuite. Les Juifs les poursuivirent à une journée de

<sup>1</sup> Où les païens ne devaient pas pénétrer.

<sup>2</sup> Dont ils se reconnaissaient toujours encore les sujets.

<sup>3</sup> Le texte dit : il les souilla. Il est difficile de dire ce que cela doit signifier.

<sup>4</sup> Encore une phrase mal tournée en grec. Le texte dit : Si Judas.... ne m'est pas livré.... quand je reviendrai en *paix*. Le sens doit être : Il n'y aura de grâce (pour vous et votre temple) que dans le cas d'une soumission immédiate des insurgés. Il ne doute pas le moins du monde de sa prochaine victoire. On voit que la variante des 500 hommes mis hors de combat est exigée comme seule admissible ; une défaite telle que la suppose le texte reçu (v. 32) ne lui aurait guère permis d'avoir le verbe si haut.

<sup>5</sup> Chap. III, 15.

<sup>6</sup> Endroit à une lieue au nord-est de Béthoron, par conséquent au nord de Jérusalem, où l'on est un peu surpris de le trouver, car cela doit avoir été au delà des frontières de la Judée proprement dite.

<sup>7</sup> Allusion à l'histoire racontée 2 Rois XVIII suiv.

<sup>8</sup> C'est le douzième mois de l'année ecclésiastique, le sixième de l'année civile. Il commence à la nouvelle lune de février, et correspond à peu près au mois de Ventose du calendrier républicain.

marche depuis Adasa jusqu'à Gazéra<sup>1</sup>, au son des trompettes d'alarme. A ce signal accoururent les gens de tous les villages juifs des environs, et débordèrent les fuyards, de sorte que ceux-ci se tournèrent les uns contre les autres<sup>2</sup>, et qu'ils furent tous massacrés et qu'il n'en resta pas un seul<sup>3</sup>. On s'empara de leurs dépouilles et du butin qu'ils avaient fait, puis on coupa la tête de Nicanor, et sa main droite avec laquelle il avait fait son geste insolent, et on alla les suspendre près de Jérusalem<sup>4</sup>. Le peuple se livra à la joie et passa tout ce jour-là en réjouissances et l'on décida que ce treizième jour d'Adar serait célébré chaque année<sup>5</sup>. Dès lors, la Judée eut du repos pendant quelque temps.

<sup>1</sup> Cependant Judas entendit parler des Romains<sup>6</sup>, combien ils étaient forts et puissants, et qu'ils montraient de la bienveillance à tous ceux qui s'attachaient à eux, et qu'ils maintenaient l'amitié avec leurs alliés<sup>7</sup>. On lui raconta leurs guerres, les exploits par lesquels ils s'étaient signalés contre les Galates<sup>8</sup>, et comment ils les avaient

<sup>1</sup> Chap. IV, 15. Cette direction de la fuite paraît confirmer ce qui vient d'être dit sur la position de Judas. La retraite naturelle des Syriens aurait dû être vers le nord, mais c'était précisément de ce côté-là que venaient les Juifs; les fuyards se dirigent vers l'ouest.

<sup>2</sup> Cela veut dire sans doute, que les Juifs accourus des environs réussirent à prendre les devants, à couper la retraite aux Syriens, et à forcer les têtes de colonnes de ceux-ci à rebrousser chemin, d'où s'ensuivit une mêlée où eux-mêmes ne surent plus distinguer les amis et les ennemis.

<sup>3</sup> Comp. chap. V, 54.

<sup>4</sup> Non pas près du temple, mais probablement de manière que la garnison syrienne de la citadelle pouvait les voir.

<sup>5</sup> Voyez sur cet anniversaire, ce que nous en dirons à la fin de l'introduction au livre d'Esther.

<sup>6</sup> Judas devait comprendre qu'à la longue les Juifs succomberaient dans la lutte qu'ils avaient engagée. Il ne pouvait prévoir les révolutions qui bientôt allaient miner la puissance des Séleucides et favoriser les insurgés. Il voulait donc s'assurer de meilleures chances par un traité avec la puissance dominante de cette époque, qui tenait déjà les Syriens en échec sur la frontière opposée. Il ne savait pas combien la politique du sénat était perfide et égoïste. Ce qu'il apprend sur le compte des Romains n'est pas tout à fait exact; il faut se rappeler que les moyens d'information étaient alors très-incomplets et peu sûrs. Cela s'appliquera même à notre historien, tout autant qu'à son héros.

<sup>7</sup> Ceci peut être pris à la lettre. Les petits princes établis sur les frontières de l'empire étaient honorés du titre d'*amici populi romani*, qui devait leur laisser quelque illusion à l'égard de leur état de vasselage, lequel n'était que l'acheminement à l'annexion.

<sup>8</sup> En 189 avant Jésus-Christ les Romains vainquirent les Gaulois établis dans l'intérieur de l'Asie mineure, dans les contrées où S. Paul fonda plus tard des églises; six ans plus tard, ils réduisirent les Gaulois de la haute Italie (de la Gaule cis-alpine). Cette dernière affaire était beaucoup plus importante, et c'est probablement elle que l'auteur a en vue.

vaincus et rendus tributaires; puis, ce qu'ils avaient fait en Espagne, où ils s'étaient emparés des mines d'or et d'argent, et qu'ils avaient pris possession de tout ce pays<sup>1</sup> par leur prudence et leur persévérance, quoiqu'il fût très-éloigné du leur; qu'ils avaient battu et défait les rois qui étaient venus de l'extrémité de la terre pour les attaquer<sup>2</sup>, et que ceux qui survivaient leur payaient un tribut annuel; qu'ils avaient battu Philippe et Persée, le roi des Kittéens<sup>3</sup>, et tous ceux qui s'étaient élevés contre eux, et qu'ils s'étaient emparés de leurs personnes; et qu'Antiochus, le grand roi d'Asie<sup>4</sup>, qui avait marché contre eux avec cent-vingt éléphants et une nombreuse armée, cavalerie, infanterie et chars de guerre, avait également été défait par eux et fait prisonnier, et qu'ils lui avaient imposé, à lui et à ses successeurs, un tribut considérable, et qu'ils l'avaient obligé de donner des otages et de céder une partie de son territoire<sup>5</sup>, et qu'ils lui avaient enlevé l'Inde et la Médie, et la Lydie, et ses plus belles provinces qu'ils donnèrent au roi Eumènes; et que ceux de la Grèce avaient formé le projet de les attaquer et de les exterminer, mais que cela était venu à leur connaissance, et qu'ils avaient envoyé contre eux un général pour les combattre, qui leur fit perdre beaucoup de monde, et qu'ils avaient emmené en captivité leurs femmes et leurs enfants, pillé et soumis le pays, démoli les fortifi-

<sup>1</sup> La conquête de l'Espagne ne fut achevée que du temps d'Auguste.

<sup>2</sup> Nous ne savons ce que c'est que ces rois: l'auteur aurait-il voulu parler des généraux carthaginois?

<sup>3</sup> Philippe III et son fils Persée, rois de Macédoine (Kittim, chap. I, 1); le premier battu à Kynosképhalæ, en 197, par T. Quinctius Flaminius; le second naguère (en 167) à Pydna et conduit en triomphe à Rome par M. Aemilius Paulus. — Le traducteur aurait dû dire: *les rois*, au pluriel. En araméen, le singulier et le pluriel ne se distinguent que par la vocalisation.

<sup>4</sup> Voyez la note sur chap. I, 10. — Il y a ici plusieurs exagérations. Les historiens ne parlent que d'une cinquantaine d'éléphants à la bataille de Magnésie, et il n'est pas vrai qu'Antiochus ait été fait prisonnier. Le tribut était de 15,000 talents (140 millions de francs?), payables en partie sur le champ, en partie en douze annuités. Le roi ne parvint pas à s'en acquitter avant sa mort, et son fils, Antiochus IV, qui avait été comme otage à Rome, en supporta encore la charge.

<sup>5</sup> Le fait est positif, mais le terme dont le traducteur grec se sert ici est très-obscur. Antiochus dut céder tout le territoire à l'ouest du mont Taurus, et le roi Eumènes de Pergame et les Rhodiens, auxquels le sénat en donna la possession, devinrent ainsi en quelque sorte feudataires de Rome, jusqu'à ce que leur tour vint aussi. Ce qui est dit de l'Inde et de la Médie est ou absurde, ou une faute inexplicable du traducteur ou d'un copiste. Les Séleucides n'ont jamais possédé l'Inde, et Eumènes n'a jamais possédé la Médie.

cations et les avaient asservis jusqu'à ce jour<sup>1</sup>; qu'ils avaient enfin ruiné et soumis tous les royaumes et les îles<sup>2</sup>, qui jamais avaient osé leur résister. Mais qu'ils gardaient fidèlement l'amitié avec ceux qui se confiaient à eux, tandis qu'ils réduisaient tous les royaumes proches ou éloignés<sup>3</sup>, et que tous ceux qui entendaient leur nom les craignaient; qu'ils venaient en aide à qui ils voulaient, qu'ils faisaient et défaisaient des rois comme ils voulaient et qu'ils étaient arrivés au plus haut degré de puissance. Et qu'avec tout cela, nul d'entre eux n'avait ceint le diadème ou avait revêtu la pourpre pour faire parade de magnificence; mais qu'ils s'étaient créé un sénat, où chaque jour trois cent-vingt conseillers s'assemblaient pour délibérer sur le bien-être du peuple; et qu'ils confiaient le gouvernement chaque année à un seul homme, qui devenait ainsi le chef de leur empire, et que tous obéissaient à ce seul homme, et que chez eux il n'y avait ni envie ni jalousie<sup>4</sup>.

<sup>17</sup> Judas choisit donc Eupolemos fils de Ioannès, fils d'Accos, et Iason fils d'Éléazar, et les envoya à Rome pour contracter alliance et amitié; afin que les Romains délivrassent du joug les Israélites que les rois grecs, comme ils voyaient, avaient réduits à la servitude. Ils allèrent à Rome (ce qui était un fort long voyage), et se présentèrent devant le sénat, où ils prirent la parole et dirent: Judas le Maccabée et ses frères et le peuple des Juifs nous ont envoyés vers vous, pour contracter avec vous paix et alliance, afin que nous soyons inscrits au nombre de vos amis et alliés. Ce discours fut accueilli favorablement.

<sup>1</sup> Rien de pareil n'avait eu lieu à l'époque de Judas. Il faudra admettre que l'auteur, confondant les époques, a eu en vue la terrible catastrophe de la ligue Achéenne qui arriva vers 147 av. J.-C.

<sup>2</sup> La Sicile, la Sardaigne, celles de l'Archipel.

<sup>3</sup> On dirait que l'auteur a compris la chose de manière à dire qu'ils respectaient les républiques et ne s'en prenaient qu'aux monarchies. Il serait bien possible que les Juifs aient eu cette idée à l'époque où ils avaient les meilleurs motifs pour détester les rois et où la République romaine était encore loin d'eux. Voyez quelques lignes plus bas.

<sup>4</sup> Ces dernières lignes sont curieuses. Nous n'insisterons pas sur l'unique consul, ni sur le chiffre des sénateurs, qui ne s'éleva au-dessus de 300 qu'à l'époque des Gracques (123), ni sur ces assemblées journalières dont l'histoire ne sait rien; mais nous devons relever la naïveté avec laquelle on admirait encore vers la fin du siècle un gouvernement qui, quarante ans plus tard, noya la liberté des Juifs dans des torrents de sang et après des menées de la plus insigne perfidie; et avec laquelle on s'extasiait sur la touchante concorde des citoyens qui depuis des siècles étaient profondément divisés par des intérêts de caste, et qui à ce moment même inauguraient cette ère de discordes civiles qui aboutit à la ruine de la république.

<sup>22</sup> Voici la copie de la réponse que le Sénat fit graver sur des tables d'airain et qu'il envoya à Jérusalem pour servir aux Juifs de document de la paix et de l'alliance : Puissent les Romains et le peuple des Juifs prospérer à tout jamais sur terre et sur mer, et que l'épée de l'ennemi reste loin d'eux <sup>1</sup> ! S'il devait survenir une guerre contre Rome d'abord, ou contre quelqu'un de ses alliés dans toute l'étendue de leur empire, le peuple juif leur viendrait en aide de bon cœur, selon que les circonstances l'exigeraient, sans que les Romains aient à donner ou à fournir aux combattants vivres, armes, argent ou vaisseaux, selon qu'ils le jugeront à propos <sup>2</sup>, et que les Juifs observeraient ces clauses sans recevoir d'indemnité. Pareillement, si le peuple juif devait être attaqué d'abord, les Romains lui viendraient en aide avec empressement, selon que les circonstances l'exigeraient, sans qu'il ait à donner aux troupes alliées vivres, armes, argent ou vaisseaux, selon que Rome le jugerait à propos, et ils observeraient ces clauses avec bonne foi. C'est à ces conditions que les Romains concluent une alliance avec le peuple juif. Que si, après coup, les uns ou les autres voulaient y ajouter ou en retrancher quelque chose, ils le feraient à leur gré <sup>3</sup>, et ce qui serait ainsi ajouté ou retranché serait ratifié. . . . <sup>31</sup> Quant aux dommages que le roi Démétrius pourrait leur causer, nous lui écrivons en ces termes : Pourquoi fais-tu peser ton joug sur les Juifs, nos amis et alliés ?

<sup>1</sup> On a voulu reconnaître dans ce préambule la formule officielle : *Quod bonum felix faustumque sit*. . . . Dans ce cas, il faudrait convenir qu'elle a été singulièrement altérée en passant du latin en hébreu et de l'hébreu en grec.

<sup>2</sup> Traduction très-libre et un peu sujette à caution. Le texte est probablement corrompu, ou bien le traducteur n'a pas compris l'original (voyez la note précédente). Ordinairement on croit y voir la clause que les *Juifs* ne doivent rien fournir aux *ennemis* de Rome, ce qui serait passablement singulier dans un traité d'alliance. La phrase suivante fait voir qu'on a voulu dire que les contingents fournis par les alliés seraient tout à fait à la charge de ceux-ci, à moins que les Romains n'en décident autrement.

<sup>3</sup> Encore une phrase obscure et difficile à expliquer. Le texte ne dit pas, comme on le traduit quelquefois : ils le feraient d'un commun accord ; le changement des clauses du traité ne pourrait avoir lieu qu'après entente préalable entre les parties contractantes. A moins de dire que le rédacteur du texte grec, ou bien déjà celui du texte hébreu, s'est tout à fait mépris sur le sens de l'original, ou n'a pas su s'exprimer clairement, ce traité, tel qu'il est, est un monument très-instructif de la perfidie du sénat. On remarquera que la part n'est pas faite égale aux deux parties ; il n'y a pas réciprocité quant aux charges stipulées ; deux fois il est dit : selon que les *Romains* le jugeront à propos ; sans compter que cette clause : selon que les circonstances l'exigeront, est susceptible d'interprétations qui rendent le pacte parfaitement illusoire. Et la dernière phrase qui dit : à *leur gré* (ce qui ne peut se rapporter qu'aux Romains), devait ouvrir la porte à l'arbitraire.

S'ils viennent implorer notre secours contre toi, nous ferons droit à leurs plaintes et nous te combattrons par terre et par mer<sup>1</sup>. »

<sup>1</sup> Lorsque Démétrius apprit que Nicanor et son armée avaient péri dans la bataille, il envoya de nouveau Bacchidès et Alcimus en Judée, avec l'aile droite<sup>2</sup>. Ils prirent la route de Galgala, campèrent devant Mésaloth dans le district d'Arbéla, s'emparèrent de la ville et y tuèrent beaucoup de monde. Puis, au premier mois de l'an 152<sup>3</sup>, ils campèrent devant Jérusalem; de là, ils marchèrent sur Beréa avec vingt mille hommes et deux mille chevaux. Judas était campé à Éléasa<sup>4</sup> avec trois mille hommes d'élite. Quand ceux-ci virent combien le nombre des troupes ennemies était grand, ils eurent peur et il y en eut beaucoup qui désertèrent du camp, au point qu'il n'en resta que huit cents hommes.

<sup>7</sup> Judas, voyant que sa troupe se débandait, et qu'il ne pouvait éviter le combat, sans qu'il eût le temps de rallier ses gens, en eut le cœur navré, et dit à ceux qui lui restaient : Levons-nous et marchons contre nos ennemis; peut-être pourrions-nous leur tenir tête ! Ils voulurent l'en dissuader en disant : Cela n'est pas possible; mais sauvons notre vie aujourd'hui et revenons ensuite avec nos frères pour les combattre : nous sommes trop peu nombreux. Mais Judas répondit : A Dieu ne plaise que j'aie fui devant eux. Si notre heure est venue, mourons courageusement pour nos frères, et ne laissons pas de tache à notre gloire !

<sup>1</sup> Ces dernières lignes, que nous avons mises entre guillemets, ne sauraient être des clauses du traité, mais quelque lambeau de phrase d'une réponse verbale ou écrite donnée aux députés, ou envoyée en Palestine. — Du reste, en réservant la question de l'authenticité du texte, cette négociation n'a rien qui doive nous faire suspecter la vérité du récit. Nous avons déjà dit que du côté de Judas elle se comprend très-bien, et quant au résultat, il est naturel que le sénat ait saisi des deux mains une ouverture qui pouvait lui fournir éventuellement un excellent prétexte de s'immiscer dans les affaires de Syrie, et qui, au bout du compte, ne l'engageait que *s'il le jugeait à propos*. De fait, ce fut une lettre morte.

<sup>2</sup> Signification incertaine. Comme, en hébreu, le côté *droit* est le côté du midi, il se pourrait que l'auteur hébreu ait voulu parler d'un corps stationné au sud d'Antioche, peut-être dans le nord de la Palestine même. En effet, Nicanor avait été défait dans le courant du douzième mois, et déjà quelques semaines après, les Syriens sont devant Jérusalem.

<sup>3</sup> Dont le commencement, d'après le comput de l'auteur, tombe au printemps de l'an 161 av. J.-C.

<sup>4</sup> Aucun des endroits nommés dans ce texte ne peut être déterminé aujourd'hui quant à sa position géographique. Le seul nom de G'ilgal se trouve dans les textes hébreux, mais il appartient à au moins trois localités différentes. Tout ce qu'on peut dire, c'est que, les Syriens venant du nord, Éléasa doit s'être trouvé au sud ou à l'ouest de Jérusalem.

<sup>11</sup> Cependant l'armée <sup>1</sup> quitta le camp, et marcha à leur rencontre, la cavalerie divisée en deux corps, les frondeurs et archers formant l'avant-garde, et les meilleures troupes aux premiers rangs. Bacchidès était à l'aile droite, et la phalange s'avancant des deux côtés <sup>2</sup>, on sonna la charge. Les trompettes de ceux de Judas répondirent et la terre trembla sous le bruit que faisaient les deux armées. La bataille resta engagée du matin jusqu'au soir <sup>3</sup>. Judas, ayant vu que Bacchidès était à l'aile droite avec le gros de son armée, se dirigea de ce côté avec les plus courageux des siens. Ils réussirent à battre l'aile droite et la poursuivirent jusqu'aux hauteurs d'Azotos <sup>4</sup>. Lorsque ceux de l'aile gauche s'aperçurent que la droite était mise en déroute, ils firent une conversion et suivirent de près Judas et les siens. Le combat fut acharné et il y eut beaucoup de tués de côté et d'autre. Judas étant tombé aussi, les autres prirent la fuite.

<sup>19</sup> Jonathan et Simon enlevèrent le corps de leur frère et l'enterrirent à Modeïm, dans le sépulcre de leurs pères. Tout Israël le pleura et fit un grand deuil à cause de sa mort, pendant une série de jours. On disait : Comment est-il mort ce vaillant sauveur d'Israël <sup>5</sup> ! Le reste des faits et gestes de Judas, ses batailles, ses exploits et sa gloire, n'a pas été mis par écrit : car c'était beaucoup <sup>6</sup>.

<sup>23</sup> Après la mort de Judas, les méchants poussèrent comme l'herbe dans tout le pays d'Israël, et tous les malfaiteurs fleurirent <sup>7</sup>. A la même époque il y eut une grande famine et la campagne aussi

<sup>1</sup> Les sujets n'étant pas indiqués, on se demande s'il s'agit là des Juifs ou des Syriens. La suite du récit milite en faveur de cette dernière interprétation.

<sup>2</sup> Cela veut dire, sans doute, de manière à envelopper le petit corps de Judas, l'armée syrienne devant présenter un front bien plus étendu.

<sup>3</sup> C'est beaucoup pour 800 hommes contre 20,000, en supposant même une espèce de Thermopyles (comp. chap. III, 16 s.), surtout aussi quand la déroute des Syriens doit avoir commencé vers le soir seulement, où les Juifs devaient avoir déjà perdu du monde.

<sup>4</sup> Chap. IV, 15. — Nous pensons que les Syriens venaient du nord ; leur aile droite était donc à l'ouest. Mis en déroute, ils devaient se diriger vers la plaine des Philistins. Les Juifs les poursuivent, et l'aile gauche leur tombe dessus par derrière.

<sup>5</sup> Refrain de l'épigramme de David, 2 Sam. I, 19.

<sup>6</sup> Imitation d'une phrase bien connue du compilateur des livres des Rois ; mais dans le sens opposé. L'auteur veut constater qu'il n'avait pas à sa disposition des sources écrites. Comp. chap. XVI, 23.

<sup>7</sup> Notre auteur, qui aime à émailler son récit de fleurs de rhétorique qui, plusieurs fois déjà, nous ont fait l'effet d'être des réminiscences de psaumes, transcrit ici un distique du Ps. XCII, 8. — Les méchants sont les Juifs qui faisaient cause commune avec les Grecs.

paraissait aller du côté de l'ennemi<sup>1</sup>. Et Bacchidès fit un choix d'hommes impies qu'il établit comme gouverneurs du pays. Ceux-ci recherchèrent et épiaient les amis de Judas et les amenaient à Bacchidès, qui leur infligea des punitions en les raillant encore. Israël fut alors dans une détresse telle, qu'il n'y en avait pas eu de semblable depuis l'apparition du dernier prophète<sup>2</sup>.

<sup>28</sup> Cependant les amis de Judas vinrent ensemble trouver Jonathan et lui dirent : Depuis que ton frère est mort, il n'y a plus d'homme comme lui, capable de tenir tête aux ennemis et à Bacchidès et aux adversaires de notre peuple. Eh bien, c'est toi que nous choisissons aujourd'hui pour être notre chef à sa place, et le capitaine qui nous dirige dans notre guerre. Jonathan accepta le commandement et prit la place de son frère Judas. Quand Bacchidès l'apprit, il chercha à le tuer. Mais Jonathan et son frère Simon et tous ceux qui étaient avec eux, ayant été avertis, se retirèrent dans le désert de Thékoé et campèrent près de la citerne d'Asphar<sup>3</sup>.

<sup>34</sup> Bacchidès en ayant été informé un jour de sabbat, passa le Jourdain avec toute son armée<sup>4</sup>. (Car Jonathan avait envoyé son frère<sup>5</sup> emmener la foule<sup>6</sup>, et prier ses amis, les Nabatéens<sup>7</sup>, de garder en dépôt tout ce qu'ils avaient de bagage. Mais les Béni-Iambri<sup>8</sup> de Médaba les avaient attaqués, s'étaient emparés de Ioannès et de tout ce qu'il avait avec lui et s'en étaient allés avec leur butin. Après cela, Jonathan et Simon avaient été informés que les Béni-Iambri célébraient une grande noce et qu'ils allaient emmener de Nadabath, en grande pompe, la fiancée qui était la fille d'un des plus grands seigneurs Cananéens. Se souvenant alors du sort

<sup>1</sup> C'est-à-dire, refuser son service à ceux qui la possédaient comme leur héritage légitime.

<sup>2</sup> L'absence de tout prophète, qui aurait pu relever le moral de la nation, au nom d'un Dieu protecteur, était regardée comme la plus grande calamité ; les persécutions récentes semblaient être plus décourageantes encore.

<sup>3</sup> Le désert de Thékoé, souvent nommé dans le texte hébreu, est au sud-est de Bethléhem, vers la mer morte. Le nom d'Asphar ne revient pas ailleurs.

<sup>4</sup> Cette phrase, en apparence, contient une absurdité. Bacchidès n'avait pas à passer le Jourdain pour arriver à Thékoé, et il importait fort peu de constater quel jour la position des Juifs lui fut connue. La chose s'explique fort simplement, si nous mettons ce qui suit en parenthèse. Le narrateur avait oublié de relater un incident antérieur à la marche de Bacchidès, et il se hâte de l'intercaler, sauf à reprendre plus bas le récit commencé par anticipation. Il faut mettre les verbes au plus-que-parfait.

<sup>5</sup> Ioñanan (Jean). Voir plus loin.

<sup>6</sup> Femmes, enfants, vieillards, etc., les non-combattants.

<sup>7</sup> Chap. V, 25.

<sup>8</sup> Tribu de Bédouins autrement inconnue.



de leur frère Ioannès, ils y étaient montés et s'étaient cachés dans les montagnes. Puis regardant autour d'eux, ils avaient aperçu une foule bruyante avec un grand train; c'étaient le fiancé avec ses parents et amis qui venaient droit à eux<sup>1</sup>, avec des tambours et de la musique et un grand attirail. Aussitôt les gens de Jonathan étaient sortis de leur embuscade et les avaient massacrés; un grand nombre avait été tué, les autres s'étaient enfuis dans les montagnes et on s'était emparé de leurs dépouilles. Ainsi la noce s'était changée en deuil, et les lamentations avaient remplacé la musique. Après avoir vengé le sang de leur frère, ils s'étaient retirés dans les marécages du Jourdain<sup>2</sup>.)<sup>43</sup> Bacchidès donc, ayant appris cela, arriva sur les bords du Jourdain avec une troupe nombreuse, un jour de sabbat. Alors Jonathan dit aux siens: Allons! combattons pour notre vie! Aujourd'hui c'est plus sérieux que jamais<sup>3</sup>. Nous avons la guerre par devant et par derrière<sup>4</sup>; de çà et de là, la rivière, les marais et les broussailles<sup>5</sup>, et il n'y a pas moyen d'échapper. Implorez le ciel à grands cris, pour que vous soyez sauvés de la main de vos ennemis. Le combat s'engagea et Jonathan étendait déjà la main pour frapper Bacchidès, mais celui-ci recula et évita le coup<sup>6</sup>. Cependant Jonathan et ses gens se jetèrent dans le Jourdain et le traversèrent à la nage. Les autres ne les y suivirent point. Bacchidès perdit mille hommes en cette journée.

<sup>1</sup> Naturellement sans se douter de leur présence. On traduit quelquefois: qui allaient à la rencontre de la fiancée; ce qui serait contraire aux usages.

<sup>2</sup> Ici se termine le récit intercalé, qui devait expliquer pourquoi Bacchidès marcha vers le Jourdain pour en finir avec les insurgés, et non dans la direction de Thékoé. Cependant on n'apprend pas pourquoi Jonathan, au lieu de se retirer dans ses montagnes, s'arrête et se cache dans les broussailles du bas-Jourdain. Nous supposons que Bacchidès, survenu à temps, lui coupa la retraite. Voyez cependant la note 5.

<sup>3</sup> Litt.: qu'hier et avant-hier (phrase hébraïque).

<sup>4</sup> Les Bédouins ne pouvant manquer de courir à la poursuite des sflibustiers juifs.

<sup>5</sup> Le texte paraît dire à la lettre: l'eau du Jourdain des deux côtés, etc.; ce qui est impossible, le Jourdain ne se bifurquant pas et ne formant pas d'îles. L'auteur a simplement voulu dire qu'ils se trouvaient, comme on dit, entre deux feux, et sur le terrain le plus défavorable qu'on pût imaginer. Mais la suite est inintelligible. Comment Jonathan, stationnant sur la rive gauche, peut-il attaquer Bacchidès, qui est sur la rive droite? Et comment, après l'avoir repoussé, peut-il traverser la rivière à la nage, à la face de l'ennemi? Il faut nécessairement supposer (ce que l'auteur ne dit pas) que Bacchidès avait lui-même passé la rivière d'abord et que le combat s'était engagé sur la rive gauche (orientale). Alors on comprend que Jonathan pouvait dire qu'on se trouvait acculé entre la rivière et les marais qui avoisinaient la mer morte.

<sup>6</sup> Simple incident du combat, relaté pour faire voir combien il était acharné.

<sup>50</sup> Il retourna à Jérusalem et fit construire des places fortes dans la Judée ; les fortifications de Jéricho, et Emmaoum, et Béthoron, et Béthel, et Thamnata, et Pharathon, et Thephon <sup>1</sup>, en les entourant de hautes murailles avec des portes ferrées <sup>2</sup>, et il y mit des garnisons pour vexer les Israélites. Il fortifia aussi la ville de Bethsoura et Gazara et la citadelle <sup>3</sup>, et y mit des troupes et des provisions de bouche. De plus, il prit comme otages les fils des principaux habitants du pays, et les mit aux arrêts dans la citadelle de Jérusalem.

<sup>54</sup> Au second mois de l'an 153 <sup>4</sup>, Alcimus donna ordre de démolir le mur de la cour intérieure du sanctuaire : il voulait ainsi ruiner l'œuvre des prophètes <sup>5</sup>. La démolition était commencée, lorsque Alcimus fut frappé d'apoplexie. Son entreprise se trouva ainsi arrêtée. La bouche lui avait été fermée, et il était paralysé, de sorte qu'il ne pouvait plus parler ni faire des dispositions relativement à sa maison. Il mourut vers ce temps dans de grandes douleurs. Quand Bacchidès vit qu'Alcimus était mort, il retourna auprès du roi <sup>6</sup>, et le pays eut du repos pendant deux ans.

<sup>58</sup> Cependant les apostats délibérèrent entre eux et dirent : Jonathan et ses adhérents sont maintenant pleins de confiance et en sécurité. Nous allons faire venir Bacchidès, qui pourra se saisir d'eux en une seule nuit. Ils allèrent en conséquence pour en conférer avec lui. Il se mit donc en route avec une troupe nombreuse et écrivit secrètement à tous ses alliés dans la Judée qu'ils devaient s'emparer de la personne de Jonathan et des siens. Mais ils ne purent y parvenir, parce que ceux-ci avaient eu connaissance de leur projet. Ce furent eux, au contraire, qui se saisirent d'une cinquantaine d'hommes du pays, des chefs de ce méchant complot, et ils les tuèrent.

<sup>1</sup> Plusieurs de ces endroits sont déjà nommés plus haut (chap. III, 16, 40 ; IV, 15, 29). Timnah, Pir'aton, Tappouah (si l'identification est juste), se rencontrent également dans l'Ancien Testament, bien que leur position géographique ne puisse plus être déterminée.

<sup>2</sup> Litt. : portes et verroux. En tout cas, ce dernier mot serait mal choisi dans la traduction, en ce qu'il rappellerait un mécanisme fort peu puissant.

<sup>3</sup> De Jérusalem.

<sup>4</sup> Mai 160 avant Jésus-Christ.

<sup>5</sup> L'œuvre des prophètes n'est pas précisément le temple de Zeroubabel, à la construction duquel avaient coopéré les prophètes Aggée et Zacharie. Cette phrase rappelle plutôt que les constructions, telles qu'elles existaient, avaient été réglées et pour ainsi dire consacrées par des textes scripturaires (Exode XXV. 1 Rois VI. Ézéchi. XL suiv.). Mais on ne voit pas trop bien dans quel but le grand-prêtre ordonna cette démolition. Peut-être voulait-il faire en sorte que tout moyen de défense militaire fût écarté.

<sup>6</sup> Il est fort probable que la coïncidence de la mort de l'un et du départ de l'autre était fortuite. La tâche de Bacchidès était accomplie.

<sup>62</sup> Cependant Jonathan, avec Simon et ses gens, se retira à Beth-Basi<sup>1</sup> dans le désert, en répara les ruines et le fortifia. A cette nouvelle, Bacchidès réunit toutes ses forces et manda aussi ceux de la Judée<sup>2</sup>. Puis il alla camper devant Beth-Basi et l'assiégea longtemps en employant des machines. Alors Jonathan laissa son frère Simon dans la ville et sortit avec peu de monde pour gagner la campagne. Il battit Odoarrès et ses frères et les Béné Phasirôn<sup>3</sup> dans leur campement, et quand il eut remporté ces succès et qu'il revint en force, Simon et les siens firent une sortie et mirent le feu aux machines. Ayant ensuite attaqué Bacchidès, ils le mirent en déroute, et lui causèrent un grand désappointement de ce que son projet n'avait pas réussi et que sa campagne était manquée. Il tourna alors sa colère contre les apostats qui lui avaient conseillé de venir dans le pays et en fit tuer un grand nombre. Puis il prit le parti de s'en retourner chez lui.

<sup>70</sup> Jonathan ayant appris cela, lui envoya une députation pour négocier la paix et la reddition des prisonniers. Bacchidès accueillit cette proposition et accepta ses conditions<sup>4</sup>; il jura de ne lui faire aucun mal sa vie durant<sup>5</sup>. Il rendit les prisonniers qu'il avait faits antérieurement dans la Judée; puis il rentra dans son pays et ne mit plus le pied sur le territoire des Juifs. C'est ainsi que la guerre finit pour les Israélites. Jonathan s'établit à Machmas, en qualité de chef du peuple, et il fit disparaître les apostats<sup>6</sup>.

<sup>1</sup> Localité inconnue.

<sup>2</sup> Qui faisaient cause commune avec lui.

<sup>3</sup> Noms inconnus et diversement écrits dans les manuscrits. Il s'agit probablement de quelques sheikhs et clans de Bédouins des environs, qui pouvaient inquiéter les patriotes. Ce que l'auteur dit moins explicitement, c'est que la course de Jonathan avait pour but principal de rallier du monde pour revenir en force et faire lever le siège.

<sup>4</sup> L'auteur ne les nomme pas. Nous aurons tout à l'heure l'occasion d'en parler.

<sup>5</sup> C'est-à-dire, aussi longtemps que Jonathan vivrait. C'était donc une paix provisoire et conditionnelle, et il est évident que Jonathan aura juré également de ne plus rien entreprendre contre le gouvernement du roi.

<sup>6</sup> L'indépendance n'était donc pas reconquise, tant s'en faut; mais les persécutions cessèrent et les insurgés mettaient bas les armes. Une espèce de *selfgovernment* fut accordé aux Israélites, à la tête desquels fut mis l'ancien chef de guérillas. Mais son pouvoir était purement civil. Il ne résidait même pas à Jérusalem (qui restait au pouvoir des Syriens, comme les autres places fortes), mais à Mikmas, bourgade à quelques lieues au nord de la métropole et plusieurs fois nommée dans l'Ancien Testament. Les otages restaient également où ils étaient. Les hellénistes, les apostats, perdirent leur influence et prirent le parti de quitter le pays, où ils ne se croyaient plus en sûreté.

<sup>1</sup> L'an 160 arriva Alexandre l'illustre, fils d'Antiochus <sup>1</sup>, et s'empara de Ptolémaïde. On l'y accueillit et il s'y établit comme roi. A cette nouvelle, le roi Démétrius rassembla une grande armée et marcha contre lui pour le combattre. Il écrivit aussi à Jonathan une lettre pleine de paroles amicales et élogieuses <sup>2</sup>. Car il disait : Hâtons-nous de faire alliance avec lui avant qu'il ne se mette du côté d'Alexandre contre nous ; car il pourrait se souvenir de tout le mal que nous lui avons fait, à lui et à ses frères et à son peuple. Il lui donna en conséquence plein-pouvoir de rassembler des troupes et de se pourvoir d'armes, afin de lui venir en aide. Il ordonna aussi de lui rendre les otages qui se trouvaient dans la citadelle. Sur cela, Jonathan vint à Jérusalem et lut cette lettre devant toute la population et devant ceux de la citadelle. Ceux-ci furent alarmés quand ils apprirent que le roi lui avait permis de rassembler des troupes. Cependant ils lui remirent les otages et il les rendit à leurs parents.

<sup>10</sup> Jonathan s'établit alors à Jérusalem et se mit à restaurer la ville et à y faire des constructions. Il ordonna aux ouvriers de rebâtir les murs en pierres de taille, tout autour du mont Sion, pour le fortifier. Et cela fut exécuté <sup>3</sup>. Là dessus les étrangers, qui se trouvaient dans les places fortes construites par Bacchidès, se retirèrent précipitamment <sup>4</sup>, chacun abandonnant son domicile et rentrant chez lui. Seulement à Bethsoura il resta quelques-uns de ceux qui avaient abandonné la loi et ses prescriptions ; car cet endroit leur servait de retraite.

<sup>15</sup> Le roi Alexandre, ayant eu connaissance des promesses faites par Démétrius à Jonathan, et s'étant fait raconter les guerres et les exploits par lesquels lui et ses frères s'étaient signalés, et les fatigues qu'ils avaient endurées, se mit à dire : Pourrions-nous trouver encore un pareil homme ? Faisons de lui notre ami et allié !

<sup>1</sup> D'après la plupart des anciens, cet Alexandre était un homme de basse extraction, nommé Balas, que les rois voisins ennemis de Démétrius apostèrent pour supplanter celui-ci et qu'ils n'avaient pas eu de peine à faire reconnaître par le sénat. La guerre civile s'alluma ainsi de nouveau en Syrie, Jonathan en sut profiter avec un rare talent, et la monarchie finit par s'abîmer dans le gouffre ainsi creusé. Notre auteur ne paraît pas avoir eu le moindre soupçon à l'égard de la légitimité du prétendant. (L'an 160 correspond à l'an 153-152 avant Jésus-Christ.)

<sup>2</sup> On traduit aussi ce dernier mot par : pour le rendre grand.

<sup>3</sup> Ces fortifications du temple purent soutenir plus tard à plusieurs reprises des sièges terribles et arrêter même la puissance romaine.

<sup>4</sup> Nous comprenons qu'il ne s'agit pas là de garnisons syriennes, mais d'une population civile païenne qui s'était installée dans des villes juives sous la protection de ces garnisons. Celles-ci étaient maintenant les alliées des Juifs et ceux-ci pouvaient avant tout songer à des représailles contre les intrus.

Il lui écrivit donc une lettre ainsi conçue : Le roi Alexandre à son frère Jonathan, salut ! Nous avons appris que tu es un vaillant guerrier et digne de devenir notre ami. Or, nous t'établissons grand-prêtre de ton peuple<sup>1</sup> et nous te donnons le titre d'ami du roi (il lui envoya en même temps une robe de pourpre et une couronne d'or), pour que tu aies soin de nos intérêts et que tu entretiennes avec nous des rapports d'amitié. Ainsi Jonathan revêtit les habits pontificaux au septième mois de l'an 160, à la fête des tabernacles. Il rassembla aussi des troupes et se procura d'armes.

<sup>22</sup> Quand Démétrius apprit cela, il en fut fâché et dit : Comment avons-nous pu laisser prendre les devants à Alexandre, pour la conclusion d'un traité d'amitié avec les Juifs, par lequel il va se fortifier ? Moi aussi je veux leur écrire pour les gagner par des promesses d'avantages et des présents, afin qu'ils se joignent à moi pour me venir en aide. Il leur écrivit donc en ces termes : Le roi Démétrius au peuple juif, salut<sup>2</sup>. Nous avons appris avec plaisir que vous avez observé le pacte fait avec nous et que vous êtes restés fidèles à notre amitié et n'avez pas passé du côté de nos ennemis<sup>3</sup>. Continuez à nous garder votre foi. Nous vous récompenserons par des bienfaits<sup>4</sup> de tout ce que vous ferez pour nous. Nous vous affranchirons de beaucoup de charges, et nous vous accorderons des présents. Dès maintenant je vous fais remise et j'affranchis tous les Juifs de la taille et des redevances pour le sel et les couronnes<sup>5</sup>. Et au lieu de ce qui me revient pour le tiers des grains et pour la

<sup>1</sup> Nous ne savons si la famille pontificale, dans laquelle la souveraine sacrificature se transmettait par voie d'hérédité, était complètement éteinte. Mais déjà Antiochus IV s'était arrogé le droit de nommer les grands-prêtres à sa convenance. Jonathan ne le devint donc pas selon la loi, et plus tard les puritains le firent bien sentir à ses successeurs.

<sup>2</sup> Si l'on croit devoir insister sur cette différence, que l'un écrit à Jonathan, et l'autre au *peuple*, il sera hors de propos de dire que Démétrius ne pouvait pas reconnaître à Jonathan un titre d'après lequel il aurait dû traiter avec lui de puissance à puissance. La raison en est tout simplement que l'un offrait des avantages personnels pour gagner le *capitaine*, l'autre fait une proclamation pour donner à la *nation* une position légale toute nouvelle.

<sup>3</sup> Si le libellé de cette lettre est authentique, le roi feint d'ignorer que Jonathan a accepté les offres de son rival. Aurait-il songé à détacher les Juifs de Jonathan, en leur faisant de brillantes concessions à eux, tandis qu'Alexandre n'avait fait des avantages qu'à leur chef ?

<sup>4</sup> Ils seront de deux sortes, immunités de charges existantes et avantages positifs nouveaux.

<sup>5</sup> Le sel (de la mer morte) paraît avoir été l'objet d'un monopole du gouvernement (chap. XI, 35), qui en fixait le prix. Les couronnes d'or, qui dans l'origine étaient des dons gratuits, de joyeux avènement, etc., avaient fini par être une redevance fixe (chap. XIII, 37).

moitié des fruits des arbres, je renonce dès aujourd'hui et pour la suite à le prélever tant dans le pays de Juda que dans les trois districts de la Samarie [*et de la Galilée*] qui y sont rattachés, et cela à dater de ce jour et à perpétuité<sup>1</sup>. Et Jérusalem sera sacrée<sup>2</sup>, et exempte d'impôts, ainsi que sa banlieue, et les dimes et autres contributions<sup>3</sup>. Je renonce aussi à toute autorité sur la citadelle de Jérusalem, et je la donne au grand prêtre<sup>4</sup> pour qu'il y mette une garnison de son choix pour la garder. Je rends la liberté, gratuitement, à toute personne juive emmenée du pays de Juda et détenue quelque part dans mon royaume. Et tous renonceront aux impôts, aussi de leur bétail<sup>5</sup>. Et toutes les grandes fêtes, les sabbats, les nouvelles lunes, et autres jours destinés au culte, ainsi que les trois jours qui précèdent chaque fête et les trois jours qui la suivent, tous ces jours doivent être des jours d'immunité et de relâche<sup>6</sup> pour tous les Juifs de mon royaume, et nul n'aura le droit de faire des poursuites ni de molester quelqu'un pour n'importe quelle affaire. De plus<sup>7</sup>, il sera enrôlé dans les armées du roi jusqu'à trente mille

<sup>1</sup> Nous ferons remarquer en passant que cette phrase n'est pas bien construite dans l'original, que nous avons cherché à rendre aussi exactement que possible. Il y a de plus une répétition très-oiseuse, et le texte est suspect. Ce qu'il y a de plus intéressant, c'est l'énormité des impôts dont la propriété foncière était grevée (à côté de la taille et des contributions indirectes). Et comme la quote-part qui revenait au fisc sur les produits de la terre était payée en argent et non en nature, on peut se faire une idée des vexations exercées par le contrôle. Pour les trois districts samaritains, administrativement annexés à la Judée, voyez chap. XI, 34. La glose qui introduit ici la Galilée, laquelle ne confine nulle part à la Judée, est due à un ancien lecteur ou copiste qui l'a écrite sans réfléchir.

<sup>2</sup> Aucune autorité (étrangère) ne doit y faire ou introduire rien qui soit contraire à la loi ; en d'autres termes, la police est remise au gouvernement sacerdotal.

<sup>3</sup> Ainsi le fisc s'attribuait aussi une quote-part des dimes et autres revenus du temple. Car le texte dit clairement : les dimes seront exemptes d'impôts.

<sup>4</sup> Il ne nomme pas Jonathan, parce qu'il entend faire la cession à perpétuité.

<sup>5</sup> On voit que cette phrase (traduite littéralement) n'offre pas de sens. Qui sont les *tous* qui renoncent ? les fermiers des contributions indirectes ? Exerçaient-ils des droits sur le bétail ? S'agit-il de corvées ou d'autres réquisitions ?

<sup>6</sup> Nous supposons que cela veut dire qu'aux jours indiqués il n'y aura pas de perception d'impôts, ni de réclamation exécutoire pour dettes.

<sup>7</sup> Il est évident que cette levée est introduite ici, non comme une condition onéreuse, mais comme un nouvel avantage après les autres. Cependant il est aisé de voir qu'au point de vue du roi, c'était pour le moment la chose principale. Il obtenait là une troupe en grande partie aguerrie, il l'enlevait à son compétiteur, et en tout cas il tuait du même coup l'insurrection. Car il est clair que, s'il avait triomphé, toutes ces belles promesses auraient été oubliées.

Juifs, à l'entretien desquels il sera pourvu d'après ce qui est de règle pour toutes les troupes du roi. Ils fourniront leurs contingents aux garnisons des grandes forteresses du roi<sup>1</sup>. Ils seront admissibles aux emplois de confiance dans l'administration; ils auront leurs propres chefs et magistrats choisis dans leurs rangs; ils pourront vivre selon leurs lois, comme le roi l'a ordonné pour la Judée elle-même<sup>2</sup>. Les trois districts de la Samarie annexés à la Judée, le seront de manière à être placés sous la même autorité et n'auront à obéir qu'au seul grand-prêtre<sup>3</sup>. Je donne Ptolémaïs et son territoire comme dotation au sanctuaire de Jérusalem, afin de pourvoir aux frais du culte<sup>4</sup>; et moi je veux y ajouter annuellement quinze mille sicles d'argent<sup>5</sup>, à prélever sur les revenus de certaines parties des domaines royaux. Et tout le surplus, que les administrateurs du fisc n'ont pas donné, ainsi que cela se pratiquait autrefois, ils le donneront désormais pour l'entretien du temple<sup>6</sup>. En outre, les cinq mille sicles d'argent qu'on prélevait annuellement sur les revenus du sanctuaire, ne seront plus exigés à l'avenir, parce qu'ils appar-

<sup>1</sup> Les troupes juives seront donc disséminées; elles auront à côté d'elles des troupes païennes, et seront ainsi forcément fidèles. Ici la chose est représentée comme une grande marque de confiance.

<sup>2</sup> On sait que l'insurrection avait été provoquée par des ordonnances diamétralement opposées. Ordinairement on rapporte cette dernière phrase aux soldats, et l'on se demande comment une pareille concession s'accordait à tous égards avec les devoirs militaires. Les exégètes auraient pu s'épargner ce souci. Le roi veut déclarer que les Juifs, ses sujets, dans toutes les parties de son royaume, et non pas seulement ceux de la Judée, pourront vivre selon leurs lois sans être inquiétés. En un mot, il proclame la liberté du culte, comme dans les phrases précédentes il établissait l'égalité politique, et l'autonomie des communautés juives partout où il s'en formerait. Ces trois articles ne s'occupent plus des soldats.

<sup>3</sup> Nous ignorons dans quel rapport ces districts peuvent avoir été antérieurement avec la Judée. Peut-être étaient-ils annexés administrativement, quoique la population fût dissidente; maintenant il s'agit d'une véritable incorporation politique et les habitants (Samaritains) étaient soumis au pontife orthodoxe. Pour plaire aux Juifs, le roi fait violence à leurs voisins.

<sup>4</sup> La ville était alors au pouvoir de l'usurpateur (chap. X, 1); les Juifs étaient donc mis en demeure d'aller conquérir ce riche fief.

<sup>5</sup> A peu près 45,000 francs.

<sup>6</sup> Voici comment nous comprenons cette phrase: Autrefois, et jusqu'au règne d'Antiochus IV, les souverains (Persans, Égyptiens, Syriens) contribuaient, soit régulièrement, soit du moins dans l'occasion et à titre de faveur, aux frais du culte et à l'entretien du temple. Depuis, comme cela se conçoit, on n'avait plus rien donné. Démétrius promet que désormais cet article serait inscrit de nouveau au budget de l'état. S'il dit *le surplus*, cela doit se rapporter aux promesses qui précèdent, et le traducteur grec aura mal choisi le terme. Nous ne pensons pas que le roi veut dire qu'il fera payer aussi les arrérages restés en souffrance.

tiennent aux prêtres qui y fonctionnent. De plus, ceux qui se réfugièrent dans le temple de Jérusalem et son enceinte, à cause de dettes envers le fisc royal ou pour tout autre motif, seront à l'abri de toute poursuite, eux et tout ce qu'ils possèdent dans mon royaume<sup>1</sup>. Les dépenses de construction et de restauration du temple seront à la charge du fisc. De même on mettra à la charge du fisc les frais de construction des murs et fortifications de Jérusalem, ainsi que des murs des places fortes de la Judée<sup>2</sup>.

<sup>46</sup> Lorsque Jonathan et le peuple entendirent ces promesses, ils n'y crurent pas et ne les acceptèrent point, parce qu'ils se souvenaient des grands maux que le roi avait causés aux Israélites et de la manière dont il les avait opprimés. Ils préférèrent d'adhérer à Alexandre, qui le premier leur avait donné des paroles de paix<sup>3</sup>, et ils devinrent ses alliés pendant tout le temps de son règne.

<sup>48</sup> Cependant le roi Alexandre rassembla une grande armée et marcha contre Démétrius. Les deux rois ayant engagé le combat, l'armée de Démétrius fut mise en déroute, et Alexandre s'étant mis à sa poursuite, remporta une victoire décisive. Il soutint vaillamment le combat jusqu'au coucher du soleil, et Démétrius périt ce jour-là<sup>4</sup>.

<sup>51</sup> Après cela, Alexandre envoya des ambassadeurs à Ptolémée, roi d'Égypte<sup>5</sup>, pour lui faire dire ce qui suit : Je suis revenu dans mon

<sup>1</sup> Le droit d'asile était institué, dans la loi juive, pour les cas d'homicide involontaire, et la coutume protégeait la vie de ceux qui se réfugiaient à l'autel (1 Rois I, 50 ; II, 28). Ici ce droit est étendu à toutes sortes de cas et de manière que la justice et le fisc auraient pu ne pas y trouver leur compte.

<sup>2</sup> L'énormité même de toutes ces promesses devait les rendre suspectes. Il convient cependant de faire remarquer : 1° que le contingent militaire juif était retiré du pays ; 2° qu'il restait un bon nombre de places fortes en Judée au pouvoir du roi ; 3° qu'il ne se dessaisit pas du droit (usurpé par son oncle) de nommer le grand-prêtre ; 4° qu'avec ces moyens il restait le maître du pays et l'accomplissement de ses promesses dépendait de son bon plaisir.

<sup>3</sup> Ceci n'est pas exact. Voyez le commencement du chapitre.

<sup>4</sup> Ce texte nous paraît suspect. Justin parle de deux batailles, dans la première desquelles Démétrius aurait été vainqueur. Josèphe dit du moins que l'une des ailes de l'armée de Démétrius fut victorieuse, tandis que l'autre, où se trouvait le roi, fut repoussée, et que le roi périt après s'être vaillamment défendu en personne. Il y a plus : Une série de manuscrits portent : l'armée d'Alexandre fut mise en déroute et Démétrius la poursuivit, etc. Quand on songe à ce qu'il y a de singulier dans notre texte reçu, qui dit d'abord : il remporta la victoire, et ensuite : il soutint vaillamment le combat jusqu'au soir, on arrive à soupçonner une lacune dans le récit, et à supposer un changement dans le sujet.

<sup>5</sup> Ptolémée VI (Philométor) avait été de ceux qui ourdirent l'intrigue contre Démétrius et qui mirent en avant le faux Alexandre, sans doute dans l'espoir de profiter de la débâcle à laquelle ils s'attendaient (chap. X, 1). Ptolémée notamment espérait recouvrer la côte de la Phénicie que ses prédécesseurs avaient possédée.



royaume, je me suis assis sur le trône de mes pères et j'ai pris les rênes du gouvernement. J'ai défait Démétrius et je me suis emparé de notre domaine. Dans le combat que je lui ai livré, son armée fut mise en déroute et nous nous sommes assis sur son trône<sup>1</sup>. Or donc, faisons un traité d'amitié entre nous : tu me donneras ta fille en mariage, et si je deviens ton gendre, je vous donnerai, à toi et à elle, des présents en rapport avec ta dignité. Le roi Ptolémée répondit : C'est un jour heureux que celui auquel tu es rentré dans le pays de tes pères, et où tu t'es mis sur leur trône royal. Or, je ferai ce dont tu m'as écrit ; mais viens à ma rencontre à Ptolémaïs<sup>2</sup>, pour que nous ayons une entrevue, et je te prendrai pour gendre, comme tu l'as dit. Ptolémée quitta donc l'Égypte avec sa fille Cléopâtre, et ils firent leur entrée à Ptolémaïs en l'an 162<sup>3</sup>. Le roi Alexandre alla à sa rencontre et la princesse Cléopâtre lui fut donnée en mariage. Il célébra sa noce à Ptolémaïs même, avec une splendeur toute royale.

<sup>59</sup> A cette occasion Alexandre écrivit à Jonathan de venir le rejoindre. Celui-ci se rendit donc à Ptolémaïs, en grande pompe, à la rencontre des deux rois, et leur donna, à eux et à leurs intimes, de l'or et de l'argent et beaucoup de présents, et se mit ainsi dans leurs bonnes grâces<sup>4</sup>. Cependant quelques scélérats, des Israélites apostats, complotèrent contre lui et voulaient le desservir auprès du roi, mais celui-ci ne les écouta point. Au contraire, il ordonna qu'on ôtât à Jonathan ses habits pour lui faire revêtir la pourpre<sup>5</sup> ; ce qui fut fait. Le roi le fit asseoir à côté de lui et ordonna à ses officiers de parcourir avec lui la ville et de proclamer que personne ne devait s'aviser de le desservir au sujet de quoi que ce fût, ni se permettre de le molester pour n'importe quel motif. Lorsque ceux qui avaient intrigué contre lui virent quels honneurs on lui rendait par cette proclamation, et comment on lui avait mis la pourpre, ils décampèrent tous. Le roi le combla d'honneurs, le rangea, par un décret,

<sup>1</sup> Cette phrase (à laquelle nous avons cherché à donner une tournure tant soit peu particulière) n'est qu'une oiseuse répétition de la précédente et a l'air de faire double emploi avec elle, par suite d'une inadvertance. On remarquera surtout les deux formules : je me suis assis — nous nous sommes assis.

<sup>2</sup> C'est cette ville qu'il convoitait de préférence. Il espérait sans doute pouvoir arranger les choses de manière à y rester, ou peut-être à la faire assigner comme douaire à sa fille.

<sup>3</sup> 151-150 avant Jésus-Christ.

<sup>4</sup> On voit qu'il suffisait de peu d'années de pontificat pour se trouver à la tête d'un trésor bien rempli.

<sup>5</sup> Distinction suprême pour un sujet. Comp. l'histoire de Joseph (Genèse XLI) et celle de Mardochée (Esther VI).

au nombre de ses premiers amis et le nomma général et préfet<sup>1</sup>. Et Jonathan retourna à Jérusalem, en pleine paix et bien content.

<sup>67</sup> En 165, Démétrius, le fils de Démétrius<sup>2</sup>, vint de l'île de Crète dans le pays de ses pères. Quand le roi Alexandre apprit cela, il en fut très-affligé et revint à Antioche<sup>3</sup>. Démétrius donna le commandement à Apollonius, le préfet de la Cœlésyrie<sup>4</sup>; celui-ci rassembla une grande armée, avec laquelle il campa à Iamnia. De là il envoya au grand-prêtre Jonathan ce message : Toi seul tu t'élèves contre nous, et à cause de toi je suis la risée des gens et couvert de honte. De quel droit nous braves-tu dans les montagnes ? Si tu te fies à tes troupes, viens donc descendre vers nous dans la plaine ; c'est là que nous nous mesurerons, car j'ai pour moi les villes. Informe-toi et tu apprendras qui je suis, et qui sont mes alliés : on te dira que vous ne pouvez me tenir tête, car deux fois tes pères ont été battus dans leur pays<sup>5</sup>. Maintenant tu ne pourras tenir contre cette cavalerie et contre une telle armée, dans la plaine où il n'y a ni pierre, ni roche, ni lieu de refuge.

<sup>74</sup> Quand Jonathan entendit ces paroles d'Apollonius, il en fut irrité, et sortit de Jérusalem avec dix mille hommes d'élite, et son frère Simon le rejoignit pour le soutenir. Il alla camper devant Ioppé, dont on lui refusa l'entrée, parce que la ville avait une garnison d'Apollonius. Il en fit donc le siège, mais les habitants ayant eu peur, lui ouvrirent les portes, de sorte qu'il s'en rendit maître. Apollonius, l'ayant appris, détacha un corps de trois mille chevaux avec beaucoup d'infanterie, et se dirigea sur Azotos, comme s'il voulait

<sup>1</sup> Le titre d'*ami* du roi était une distinction honorifique ; quant aux deux autres, ce n'était guère que la ratification solennelle d'une position que Jonathan occupait déjà (v. 21).

<sup>2</sup> Démétrius I<sup>er</sup> (Soter) avait laissé deux fils, qui tous les deux ont régné, Démétrius II (Nicator) et Antiochus VII (Sidétès). Ils avaient été mis en sûreté à Cnide, au début de la guerre avec Alexandre. L'aîné vient maintenant réclamer la couronne enlevée à son père par l'usurpateur.

<sup>3</sup> Il paraît avoir résidé ordinairement à Ptolémaïs.

<sup>4</sup> La Cœlésyrie était proprement la vallée entre les deux chaînes parallèles du Liban. Cependant à cette époque ce nom désignait assez généralement l'ancien Canaan tout entier. Apollonius était donc gagné, à ce qu'il paraît, à la cause du prince légitime. Aurait-ce été le même que celui que l'histoire connaît comme l'ami de Démétrius I<sup>er</sup>, lorsque celui-ci était retenu à Rome comme otage ?

<sup>5</sup> La mention des *pères* nous défend de songer à des défaites essayées naguère par les insurgés. Il faut que ce soit une allusion aux anciennes guerres des Israélites et des Philistins (1 Sam. IV ; XXXI.). Du reste, le récit n'est pas bien clair ici. Il n'y est pas question d'Alexandre, et l'on est amené à penser que Démétrius voulait d'abord s'assurer de la Palestine, comme base d'opération, et se débarrasser des Judéens qui pouvaient inquiéter ses derrières.

passer par là; mais en même temps il s'avança dans la plaine, parce qu'il avait une nombreuse cavalerie, sur laquelle il fondait son espérance. Jonathan le suivit de près dans la direction d'Azotos, et les deux armées en vinrent aux mains. (Apollonius avait laissé mille cavaliers en arrière dans une embuscade, mais Jonathan avait eu connaissance de ce fait.) Son corps fut cerné et on lui lança des traits du matin au soir. Mais ses gens tinrent bon, comme il le leur avait recommandé, et les chevaux des ennemis finirent par être fatigués. Alors Simon amena sa troupe et attaqua la phalange, et comme la cavalerie était à bout de forces, l'infanterie fut culbutée et mise en fuite et la cavalerie se dispersa dans la plaine<sup>1</sup>. Les fuyards se jetèrent dans Azotos et dans le temple de Beth-Dagon<sup>2</sup>, dans l'espoir de se sauver. Mais Jonathan mit le feu à Azotos et à tous les endroits des environs et les pilla. Il brûla aussi le temple de Dagon et ceux qui s'y étaient réfugiés. Il périt environ huit mille hommes, tant par l'épée que par le feu. De là, Jonathan alla camper devant Ascalon, mais les habitants vinrent à sa rencontre avec de grandes démonstrations d'honneur. Après cela, il rentra à Jérusalem avec ses gens chargés de butin. Quand Alexandre apprit tout cela, il décerna de nouveaux honneurs à Jonathan : il lui envoya une agrafe d'or<sup>3</sup>, comme les rois ont coutume de les donner à leurs parents, et lui donna Accaron et son territoire en toute propriété<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> Toute cette description est fort peu claire. Voici, sauf meilleur avis, comment on peut expliquer le fait. Apollonius avait son quartier-général à Iamnia, et de là il provoqua Jonathan, qu'il n'osait attaquer dans les montagnes, mais qu'il espérait attirer dans la plaine (des Philistins) en le harcelant par des railleries. Jonathan se met en marche, mais il se dirige vers le nord-ouest, sur Ioppé (Jaffa), dont il s'empare, et coupe ainsi à Apollonius sa ligne de retraite. Là dessus le général syrien essaie d'attirer son adversaire plus avant dans la plaine et jusque sur la côte, où sa cavalerie devait décider du sort de la bataille. Il quitte donc Iamnia, se dirige sur Azotos (As'dod), situé près de la mer, au sud de Iamnia, et entraîne à sa suite les Juifs, fiers de la prise du port de Ioppé. Son but était de les séparer des montagnes et de leur couper la retraite en même temps. Il détache un corps de cavalerie qu'il met en embuscade et qui devait faire main basse sur les ennemis mis en fuite à Azotos. Les choses cependant se passèrent autrement. Jonathan forma son corps en carré, et la cavalerie, quoique chargeant de tous côtés, ne put l'entamer. Quand elle fut hors de service par excès de fatigue, Simon survint avec ses troupes et attaqua l'infanterie syrienne qui doit avoir été à distance au commencement de la bataille, et qui finit par se débander à son tour.

<sup>2</sup> Voyez sur le temple de Dagon à As'dod, 1 Sam. V, 1 suiv.

<sup>3</sup> Nous dirions aujourd'hui la grand'croix. Car l'agrafe et l'habit de pourpre étaient la plus haute distinction que le roi pouvait accorder.

<sup>4</sup> Accaron ('Eqrôn), Ascalon et Azotos (As'dod), sont souvent nommés dans l'Ancien Testament au nombre des cinq chef-lieux des Philistins. La propriété pourrait être

<sup>1</sup> Cependant le roi d'Égypte rassembla une armée, nombreuse comme le sable de la mer, et beaucoup de vaisseaux, dans l'intention de s'emparer par ruse du royaume d'Alexandre et de l'annexer au sien <sup>1</sup>. Il entra en Syrie <sup>2</sup> comme allié <sup>3</sup>, et les habitants des villes lui ouvrirent les portes et vinrent au devant de lui (car le roi Alexandre avait ordonné qu'on le reçût ainsi, parce qu'il était son beau-père), mais il mit aussitôt des garnisons dans toutes les villes où il entra <sup>4</sup>. Lorsqu'il arriva à Azotos, on lui montra le temple de Dagon détruit par le feu, ainsi que la ville elle-même et ses dépendances, et les cadavres gisant de côté et d'autre, et ceux qui avaient péri dans l'incendie à la suite de la bataille, et dont on avait fait des tas le long du chemin par où il passait, et l'on racontait au roi ce qu'avait fait Jonathan, pour le desservir. Mais le roi garda le silence <sup>5</sup>. Cependant Jonathan alla trouver le roi à Ioppé, en grande pompe; ils y eurent une entrevue amicale et y couchèrent, puis Jonathan accompagna le roi jusqu'à la rivière Éleuthérus <sup>6</sup>, et retourna de là à Jérusalem.

<sup>8</sup> Le roi Ptolémée s'empara ainsi de toutes les villes du littoral, jusqu'à Séleucie-sur-mer <sup>7</sup>, et nourrissait de mauvais desseins contre

comprise de deux manières. Ou bien le canton fut incorporé à la Judée, ou les revenus en furent adjugés à Jonathan comme dotation personnelle. Cette dernière interprétation nous semble être préférable, la Judée n'étant pas encore indépendante.

<sup>1</sup> Le prétexte était tout trouvé. Il pouvait dire qu'il venait au secours de son gendre, attaqué subitement par le prétendant (légitime) Démétrius.

<sup>2</sup> Par la frontière du sud, comme on va le voir, et remonta le littoral jusqu'à la capitale.

<sup>3</sup> Litt. : avec des paroles pacifiques, ce qu'on peut entendre de proclamations au moyen desquelles il prévint toute velléité de résistance.

<sup>4</sup> Cette mesure, dont nous comprenons bien le but, pouvait paraître inoffensive, et destinée à mettre ces villes à l'abri d'un coup de main de la part de Démétrius, dont le général avait naguère parcouru ces mêmes contrées. Il y a cependant une singulière lacune dans ce récit. On n'apprend pas où se tenait Démétrius à cette époque. Le littoral lui était enlevé : s'était-il jeté dans le Liban ? ou guerroyait-il en Cilicie (v. 14) ?

<sup>5</sup> Jonathan avait combattu pour Alexandre et Ptolémée faisait encore semblant d'être venu servir la même cause. Il ne pouvait donc pas se prononcer contre Jonathan. D'un autre côté il ne voulait pas l'excuser ou le défendre, pour ne pas s'aliéner une population qu'il voulait annexer.

<sup>6</sup> Rivière qui descend du Liban pour se jeter dans la Méditerranée. Elle formait la frontière entre la Phénicie et la Syrie proprement dite, et Jonathan pouvait la regarder comme la limite extrême de l'ancien royaume d'Israël.

<sup>7</sup> Le premier Séleucus, fondateur de la dynastie régnante, avait donné son nom à un certain nombre de villes bâties ou du moins embellies par lui. Celle dont il est question ici était située non loin de l'embouchure de l'Orontès, de la rivière qui traversait a capitale Antioche, et par conséquent à la limite septentrionale de la côte de la Syrie.

Alexandre. Il envoya des ambassadeurs au roi Démétrius et lui fit dire : Viens ici, que nous fassions alliance entre nous. Je te donnerai ma fille, actuellement femme d'Alexandre, et tu seras le roi du royaume de ton père. Car je me repens de la lui avoir donnée, parce qu'il a attenté à ma vie<sup>1</sup>. Il le calomniait ainsi, parce qu'il convoitait son royaume. Il lui enleva donc sa fille et la donna à Démétrius, et ainsi il rompit ouvertement avec Alexandre et se déclara contre lui. Ptolémée fit son entrée à Antioche et mit sur sa tête les deux couronnes d'Asie et d'Égypte<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> A cette époque Alexandre se trouvait en Cilicie, parce qu'il y avait eu une insurrection dans cette contrée. Quand il apprit ce qui venait de se passer, il marcha contre Ptolémée; mais celui-ci le rejoignit avec des forces supérieures et le mit en déroute. Alexandre se réfugia en Arabie pour s'y mettre en sûreté; mais comme le roi Ptolémée avait eu le dessus<sup>3</sup>, l'Arabe Zabdiel fit trancher la tête à Alexandre et l'envoya à Ptolémée. Celui-ci étant mort trois jours après<sup>4</sup>, ses garnisons furent massacrées par les habitants des places fortes. Ainsi Démétrius devint roi en l'an 167<sup>5</sup>.

<sup>2</sup> Vers le même temps, Jonathan<sup>6</sup> rassembla les Juifs pour prendre de vive force la citadelle de Jérusalem<sup>7</sup>, et il l'attaqua au moyen

<sup>1</sup> L'auteur veut sans doute représenter cette accusation comme absolument mensongère. D'autres anciennes relations en jugent différemment. Josèphe croit à la sincérité du roi égyptien, qui n'aurait changé d'avis qu'à Ptolémaïs où il faillit périr dans un guet-apens organisé par le ministre favori d'Alexandre. C'est alors qu'il se serait adressé à Démétrius. Quoi qu'il en soit, il est difficile de croire qu'il allait au secours de son gendre sans vouloir se faire payer ses services par la cession de la Palestine, qui n'avait été perdue par ses prédécesseurs qu'après une possession séculaire.

<sup>2</sup> D'après cela, Démétrius aurait été trompé à son tour. D'autres historiens prétendent que Ptolémée devint roi de Syrie malgré lui, les Syriens ne voulant ni de l'un ni de l'autre des deux prétendants nationaux, et son alliance avec Démétrius aurait été sincère, et il aurait même pris fait et cause pour lui, dans la capitale. Malheureusement le caractère général de tous ces rois macédoniens du second siècle fera toujours considérer comme la plus probable, l'interprétation qui leur fera le moins d'honneur.

<sup>3</sup> On peut aussi traduire : était arrivé à l'apogée de sa puissance.

<sup>4</sup> Les historiens en savent plus que le présent récit ne nous fait connaître. Ce seraient des officiers, vendus à Démétrius, qui auraient tué Alexandre comme il se rendait chez un petit prince arabe auquel il avait confié son jeune fils (plus tard Antiochus VI). Ptolémée lui-même grièvement blessé à la bataille, serait mort à la suite d'une opération qui dut lui être faite. Seulement on ne comprend pas comment, dans une pareille situation, il pouvait être question d'un couronnement.

<sup>5</sup> Correspondant à 146-145 avant Jésus-Christ.

<sup>6</sup> Qui savait toujours profiter des circonstances et dont les belligérants faisaient les affaires.

<sup>7</sup> Que Démétrius avait promis de livrer (chap. X, 32); ce qui n'avait pas été fait, ses conditions n'ayant pas été acceptées.

d'un grand nombre de machines. Cependant quelques ennemis du peuple, des apostats, allèrent en informer le roi, qui en fut très-irrité. Dès qu'il l'eut appris, il se mit en route pour Ptolémaïs et écrivit à Jonathan qu'il eût à lever le siège et à se présenter devant lui à Ptolémaïs sans désemparer. A la réception de cette missive, Jonathan ordonna qu'on continuât le siège, et alla affronter le danger avec quelques anciens et prêtres israélites qu'il avait choisis. Cependant il eut soin de prendre avec lui de l'argent, de l'or, des habits d'honneur et d'autres cadeaux en grand nombre, et s'étant rendu à Ptolémaïs, il gagna les bonnes grâces du roi<sup>1</sup>. Quelques apostats du peuple ayant voulu le desservir, le roi fit à son égard ce qu'avaient fait ses prédécesseurs : il le combla d'honneurs en présence de sa cour, lui confirma son pontificat et les autres distinctions qu'il avait reçues antérieurement<sup>2</sup>, et le fit compter au premier rang de ses amis.

<sup>28</sup> Jonathan pria le roi d'affranchir de toute contribution directe la Judée et les trois districts de la Samarie<sup>3</sup>, et lui promit trois cents talents<sup>4</sup>. Le roi y consentit et écrivit à Jonathan sur toute cette affaire la lettre dont la teneur suit : Le roi Démétrius à son frère Jonathan et au peuple juif, salut. Nous vous adressons une copie de la lettre que nous avons écrite à notre cousin Lasthènes<sup>5</sup>, à votre sujet, afin que vous en ayez connaissance. « Le roi Démétrius à son père Lasthènes, salut. Nous avons résolu de faire du bien à nos amis et féaux, le peuple juif, à cause de la bonne affection qu'ils nous portent. En conséquence, nous leur concédons<sup>6</sup> le territoire de

<sup>1</sup> On peut penser que son argent trouva des amateurs à la cour, et quant au roi, il pouvait lui faire comprendre qu'il ferait mieux de l'accepter pour ami que de l'avoir contre lui comme ennemi, dans la situation très-précaire où il se trouvait lui-même dans un pays si profondément bouleversé par les révolutions et qui devait avoir perdu la foi en la dynastie.

<sup>2</sup> Chap. X, 62 suiv., 89.

<sup>3</sup> Chap. X, 30, et plus bas v. 34 : Le texte reçu dit très mal à propos : *et la Samarie*. Les Juifs n'étaient pas dans le cas de demander des exonérations en faveur de leurs ennemis. La faute pourrait bien être mise à la charge du traducteur, qui aurait confondu la préposition araméenne *l*, qui marque le génitif, avec la conjonction *et* (et).

<sup>4</sup> Disons deux millions et demi de francs à payer annuellement et non une fois pour toutes, comme le veulent les commentateurs. L'administration financière était ainsi simplifiée et le trésor judéen y gagnait (voyez v. 35).

<sup>5</sup> D'après Josèphe, c'était un Crétois qui avait levé les troupes avec lesquelles Démétrius opéra sa descente en Syrie. Comme il est appelé cousin et père, il paraît avoir occupé une haute position ; peut-être était-il gouverneur de la Palestine ou même premier ministre.

<sup>6</sup> De fait, c'était la confirmation d'un état de choses qui existait déjà. Comp. chap. X, 30.

la Judée et les trois districts d'Aphérema, de Lydda et de Ramathem<sup>1</sup>, détachés de la Samarie et annexés à la Judée, avec toutes leurs dépendances ; et à tous ceux qui vont sacrifier à Jérusalem, nous faisons remise des droits royaux, que le roi percevait autrefois annuellement sur les produits du sol et des arbres. De même, nous renonçons dès à présent à nos autres droits, savoir aux dimes, octrois, lacs salés, et aux couronnes qui nous revenaient<sup>2</sup>. Nous les en déchargeons entièrement, et de tout cela rien ne sera révoqué dès à présent et à jamais. Faites faire une copie de ceci et remettez-la à Jonathan, pour qu'elle soit déposée sur la montagne sainte publiquement<sup>3</sup>. »

<sup>38</sup> Le roi Démétrius, voyant que le peuple était tranquille et que rien ne lui résistait plus, licencia son armée et laissa ses soldats rentrer dans leurs foyers, à l'exception des troupes étrangères qu'il avait levées dans les îles des païens<sup>4</sup>. Or, il y avait un certain Tryphon<sup>5</sup> qui avait été autrefois attaché à Alexandre, lequel, voyant que les troupes murmuraient contre Démétrius, se rendit auprès de l'Arabe Emalkoué<sup>6</sup>, chez lequel était élevé le jeune fils d'Alexandre, Antiochus<sup>7</sup>. Il lui fit des instances pour qu'il le lui remit, à l'effet de le faire proclamer roi à la place de son père. Il lui fit part de tout ce que Démétrius avait accompli et des sentiments hostiles de l'armée, et il y resta pendant un temps assez long.

<sup>41</sup> Cependant Jonathan envoya vers Démétrius pour l'engager à retirer la garnison de la citadelle de Jérusalem et celles des autres places fortes. Car elles exerçaient des hostilités contre les Israélites. Là dessus Démétrius envoya à Jonathan le message suivant : Non

<sup>1</sup> Dans ces noms on reconnaît les villes ou bourgs d'Éphraïm (2 Chron. III, 19 ; Jean XI, 54), de Lod ou Lydda (Actes IX, 32), et de Ramathaim (Arimathée, 1 Sam. I, 1 ; Jean XIX, 33).

<sup>2</sup> Comp. chap. X, 29 suiv. Les exemptions et immunités sont réservées à ceux qui vont sacrifier à Jérusalem, c'est-à-dire aux Juifs orthodoxes seuls, et non aux Samaritains, ni aux païens qui demeuraient sur ce territoire. Les lacs salés dont l'exploitation avait été un monopole royal, sont à chercher sur les bords de la mer morte, où se formaient des dépôts de sel, par évaporation, après la retraite des hautes eaux, en été.

<sup>3</sup> Litt. : dans un endroit distingué, visible. Il s'agit probablement d'une inscription monumentale sur de l'airain.

<sup>4</sup> Mercenaires grecs de Chypre, Rhodes, Crète, etc.

<sup>5</sup> Il s'appelait proprement Diodotus, et Tryphon était un sobriquet peu honorable que le peuple lui octroya plus tard.

<sup>6</sup> Nom évidemment corrompu par les copistes et présentant beaucoup de variantes dans les manuscrits. Nous croyons y reconnaître le radical sémitique *Melk*, roi, peut-être avec l'article arabe.

<sup>7</sup> Alors encore enfant.

seulement je ferai ce que tu demandes, mais je t'honorerai encore, toi et ton peuple, quand j'en trouverai l'occasion. En attendant tu feras bien de m'envoyer du renfort, parce que mes propres troupes ont fait défection<sup>1</sup>. Jonathan lui envoya trois mille hommes, de vaillants guerriers, qui allèrent à Antioche se mettre à la disposition du roi, lequel fut très-réjoui de leur arrivée. Les habitants de la ville<sup>2</sup> s'assemblèrent au nombre de cent-vingt mille, avec l'intention de tuer le roi. Celui-ci dut se réfugier dans son palais et les citadins en occupèrent les avenues et l'y assiégèrent.<sup>47</sup> Alors le roi appela à son secours les Juifs<sup>3</sup>, qui vinrent en masse se rassembler auprès de lui, et comme alors les insurgés<sup>4</sup> se dispersèrent aussitôt tous, ils en massacrèrent cent mille ce jour-là, incendièrent la ville et la mirent au pillage, et sauvèrent ainsi le roi. Quand les habitants virent que les Juifs étaient les maîtres de la ville, comme ils l'avaient voulu, ils perdirent courage et demandèrent grâce au roi, en disant : Fais la paix avec nous et que les Juifs cessent d'exercer des hostilités contre nous et la ville. Ils mirent bas les armes et firent leur paix avec le roi. Les Juifs qui s'étaient acquis une grande gloire aux yeux du roi et de tout le monde dans le royaume, retournèrent à Jérusalem, chargés de butin.<sup>52</sup> Cependant le roi Démétrius, quand il se fut ainsi assuré le trône et que tout le pays lui fut soumis, manqua à sa parole à l'égard de tout ce qu'il avait promis et se sépara de Jonathan, et au lieu de lui tenir compte des marques de bon vouloir qu'il en avait reçues, il le pressait<sup>5</sup>.

<sup>54</sup>Après cela, Tryphon revint<sup>6</sup> avec le jeune enfant Antiochus qui fut proclamé roi<sup>7</sup> et ceignit le diadème. Il fut rejoint par toutes les troupes que Démétrius avait licenciées, et celui-ci, ayant été attaqué,

<sup>1</sup> On ne voit pas bien dans quel sens les troupes *licenciées* ont pu faire défection, si l'on n'admet pas qu'elles restèrent ensemble et refusèrent de se séparer. Mais le récit ne semble pas supposer un pareil fait, et il n'est pas question de ces troupes à propos de l'émeute dont il va être parlé. Du reste, on conçoit que des gens dont l'unique ressource était la solde aient trouvé mauvais qu'on les envoyât gagner leur pain par le travail.

<sup>2</sup> Vers cette époque ? bientôt après ? Le récit est encore incomplet ici.

<sup>3</sup> L'auteur ne dit rien des autres mercenaires étrangers.

<sup>4</sup> Nous intercalons ce sujet, parce que le narrateur n'a certainement pas voulu dire que les Juifs furent dispersés.

<sup>5</sup> Traduction littérale. Cela doit sans doute signifier que, loin de lui tenir ses promesses relativement à l'immunité et autres privilèges, il revendiqua de nouveau les droits du fisc.

<sup>6</sup> De l'Arabie (v. 39).

<sup>7</sup> Sous le nom d'Antiochus VI.



fut défait et mis en fuite <sup>1</sup>, et Tryphon s'empara des bêtes <sup>2</sup> et prit Antioche. Puis le jeune Antiochus écrivit à Jonathan en ces termes : Je te confirme la dignité pontificale ; je te mets à la tête des quatre districts <sup>3</sup> et je te donne le titre d'ami du roi. Il lui envoya en même temps un service de vaisselle d'or, lui permit de boire dans un gobelet d'or, et de porter un habit de pourpre avec une agrafe d'or <sup>4</sup>. Et quant à son frère Simon, il le fit gouverneur militaire du pays depuis l'échelle de Tyr jusqu'à la frontière d'Égypte <sup>5</sup>.

<sup>60</sup> Jonathan alla parcourir le pays et les villes au delà du Jourdain où tout ce qu'il y avait de troupes syriennes <sup>6</sup> se joignit à lui. Avec ces alliés il marcha sur Ascalon, dont les habitants vinrent au devant de lui en lui prodiguant des honneurs. De là il se rendit à Gaza, et comme ceux de la ville refusèrent de le laisser entrer, il les assiégea et incendia et pilla les faubourgs. Alors ils demandèrent grâce ; il leur accorda la paix et prit les fils de leurs magistrats comme otages et les envoya à Jérusalem. Il traversa ainsi tout le pays jusqu'à Damas. Ayant appris que les généraux de Démétrius se trouvaient à Kadès en Galilée avec une nombreuse armée, dans l'intention de faire manquer son affaire <sup>7</sup>, il marcha contre eux. En attendant il avait laissé son frère Simon en Judée. Celui-ci mit son camp devant Bethsoura, l'assiégea longtemps et la tint bloquée. Les habitants ayant demandé à capituler, il y consentit ; il prit ainsi la ville, les en chassa et y mit une garnison.

<sup>67</sup> Cependant Jonathan campa avec son armée près du lac de Gennésar ; de là, de bon matin, il marcha vers la plaine de Nasor <sup>8</sup>. Voilà qu'une armée d'étrangers <sup>9</sup> vint à sa rencontre dans cette

<sup>1</sup> Il reparaitra sur la scène plus tard.

<sup>2</sup> Des éléphants, qu'on estimait alors être l'élément le plus formidable d'une armée.

<sup>3</sup> Que Jonathan avait reçus tant par Alexandre (chap. X, 89) que par Démétrius (chap. XI, 34).

<sup>4</sup> Chap. X, 62, 89.

<sup>5</sup> C'est-à-dire du littoral, soit de la partie la plus importante du pays. *L'échelle* de Tyr est une montagne qui portait ce nom.

<sup>6</sup> Des restes de corps licenciés, qui allèrent dès lors suivre le drapeau du général du nouveau roi. Celui-ci, dès qu'il se fut ainsi fortifié, alla soumettre les villes de la côte qui tenaient pour Démétrius (chap. X, 69 suiv.).

<sup>7</sup> D'autres, d'après une variante, traduisent : de lui couper la retraite. De fait, cela revient à peu près au même. Si l'armée de Démétrius se trouvait en Galilée, elle était en mesure de barrer le chemin à Jonathan revenant de Damas, et si cette manœuvre réussissait, l'affaire du général juif était manquée.

<sup>8</sup> Fausse leçon pour Hasor, endroit nommé dans l'histoire de Barak et de Déborah, ainsi que Kadès, dont il a été fait mention plus haut.

<sup>9</sup> C'est-à-dire païens ; on songera de préférence aux mercenaires servant sous Démétrius.

plaine, mais tandis que ceux-ci marchaient contre lui pour l'attaquer de front, ils avaient aussi mis des troupes en embuscade dans les montagnes. Or, quand ceux-ci débouchèrent tout-à-coup pour engager le combat, les gens de Jonathan prirent tous la fuite<sup>1</sup>, et il ne resta auprès de lui que Mattathias fils d'Abessalom et Judas fils de Chalphi, commandants supérieurs. Alors Jonathan déchira ses habits, répandit de la poussière sur sa tête et se mit à prier. Puis il se tourna bravement contre eux, et les mit en fuite. Ceux des siens qui fuyaient, voyant cela<sup>2</sup>, revinrent auprès de lui, et poursuivirent avec lui les ennemis jusqu'à leur camp à Kadès, où ils s'arrêtèrent<sup>3</sup>. Ce jour-là, les étrangers perdirent environ trois mille hommes. Jonathan alors retourna à Jérusalem.

<sup>1</sup> Jonathan voyant que les conjonctures lui étaient favorables<sup>4</sup>, choisit quelques hommes qu'il envoya à Rome pour confirmer et renouveler l'alliance avec les Romains<sup>5</sup>. Il envoya aussi des lettres de la même teneur aux Spartiates et en d'autres lieux. Arrivés à Rome, les députés entrèrent au sénat et dirent : Le grand-prêtre Jonathan et le peuple juif nous ont envoyés ici pour renouveler le traité d'alliance et d'amitié aux anciennes conditions. On leur donna des lettres à remettre dans chaque localité, pour qu'ils fussent reconduits en Judée en toute sûreté<sup>6</sup>.

<sup>5</sup> Voici la copie de la lettre que Jonathan écrivit aux Spartiates : Jonathan grand-prêtre et le conseil national<sup>7</sup> et les prêtres et le

<sup>1</sup> Ceci ne saurait être pris au pied de la lettre ; autrement nous nous trouverions, avec la suite du récit, en face d'un miracle comme l'auteur n'en raconte nulle part.

<sup>2</sup> Voyant qu'il tenait bon, ils eurent honte de leur lâcheté.

<sup>3</sup> Ils étaient trop faibles pour prendre le camp ; mais ils s'étaient ménagé les moyens de retourner à Jérusalem dont on avait voulu leur barrer le chemin.

<sup>4</sup> Il sera plus juste de dire que malgré ses succès il ne se fait pas à la stabilité de sa fortune. Tout ce qu'il avait obtenu jusqu'ici, il le devait aux discordes civiles des Syriens, dont la fin pouvait amener sa propre ruine.

<sup>5</sup> Comp. chap. VIII.

<sup>6</sup> La phrase paraît être incomplète, le texte disant : des lettres pour eux dans chaque localité. Voici comment il faudra l'expliquer. Notre auteur passe sous silence ce que le sénat a dû répondre aux députés juifs. Il se borne à dire qu'on leur donna ce que nous appellerions un passe-port, c'est-à-dire des lettres de recommandation qui devaient leur assurer aide et protection de la part des gouverneurs romains partout où ils passeraient.

<sup>7</sup> C'est la première fois qu'il est fait mention dans l'histoire de l'assemblée connue plus tard sous le nom du Synédrium (Sanhédrin), et dont l'origine est inconnue. Aurait-elle été instituée par Jonathan même ? Cependant le second livre la mentionne déjà sous Antiochus IV.

reste du peuple juif, à leurs frères les Spartiates, salut<sup>1</sup>. Anciennement déjà il a été adressé, de la part de votre roi Darius<sup>2</sup>, au grand-prêtre Onias, des lettres dont nous joignons ci-après la copie, et portant que vous êtes nos frères. Onias accueillit votre ambassadeur avec distinction et reçut les lettres dans lesquelles il était parlé d'alliance et d'amitié. A notre tour, bien que nous n'en ayons pas besoin, parce que nous avons, pour nous consoler, les livres sacrés qui sont entre nos mains, nous prenons la liberté d'envoyer vers vous, à l'effet de renouveler cette amitié et fraternité, de peur que nous ne devenions étrangers les uns aux autres. Car il s'est passé un bien long temps depuis que vous nous avez envoyé cette ambassade. Cependant nous nous souvenons de vous en tout temps et sans cesse, à l'occasion de nos fêtes, et aux autres jours où nous avons coutume de faire des sacrifices, et dans nos prières, comme il convient et appartient à des frères, et nous nous réjouissons de votre gloire<sup>3</sup>. Quant à nous, nous avons passé par bien des calamités, nous avons eu à soutenir beaucoup de guerres, tous les rois à l'entour nous ayant attaqués. Mais nous n'avons pas voulu vous être à charge à cause de ces guerres, pas plus qu'à nos autres amis et alliés; car nous avons l'assistance du ciel, et nous avons été délivrés de nos ennemis qui ont été humiliés. Nous avons donc choisi Numénus fils d'Antiochus et Antipater fils de Jason<sup>4</sup>, et nous leur avons enjoint de passer aussi chez vous, de vous présenter nos

<sup>1</sup> Il est impossible de douter que l'opinion d'une parenté entre les Juifs et les Spartiates ait existé à cette époque (comp. 2 Macc. V, 9), mais il est tout aussi impossible de dire comment elle a pu prendre naissance. Car de croire qu'elle était fondée, il n'en saurait être question.

<sup>2</sup> Plus bas, ce même roi est appelé Oniarès, exemple frappant de la facilité avec laquelle les noms propres sont défigurés par les copistes. Ni l'une ni l'autre forme du nom ne peut être acceptée. Un texte latin a conservé la forme Areus ou Arius. En effet, il y a eu un roi de Sparte de ce nom qui a régné de 309 à 265 av. J.-C. Onias I<sup>er</sup> a occupé le siège pontifical de 325 à 300. Ils ont donc été contemporains. On a cru pouvoir rendre probable le fait que les Spartiates se seraient adressés aux Juifs, à cette époque, en rappelant que précisément à la fin du siècle il se formait une formidable coalition des rois Macédoniens d'Égypte, de Syrie, de Thrace, etc., contre Antigone et son fils Démétrius Poliorcètes, qui venait de faire la conquête du Péloponnèse et dont les Spartiates auraient voulu se débarrasser. Mais quelle était donc alors la puissance des Juifs pour qu'on les recherchât? Il nous reste des doutes fort graves au sujet de cette correspondance diplomatique. Y aurait-il une erreur dans le nom même de Sparte?

<sup>3</sup> Elle était assez pâle, cette gloire, après la prise de Corinthe et la ruine de la ligue achéenne.

<sup>4</sup> Il est curieux de voir que tous ces patriotes juifs, ennemis jurés de l'étranger, portent déjà des noms grecs.

salutations et de vous remettre nos lettres touchant le renouvellement de notre fraternité. Nous vous prions de nous donner une réponse à ce sujet<sup>1</sup>. — <sup>19</sup> Voici maintenant la copie de la lettre qu'il nous a envoyée<sup>2</sup> : Oniarès, roi des Spartiates, au grand-prêtre Onias, salut ! On a trouvé dans un document relatif aux Spartiates et aux Juifs, qu'ils sont frères et de la race d'Abraam<sup>3</sup>. Or, puisque cela a été reconnu par nous, vous ferez bien de nous écrire comment vont vos affaires<sup>4</sup>. Nous vous répondrons : votre bétail et vos biens sont les nôtres, et les nôtres sont à vous<sup>5</sup>, et nous donnons ordre que cela vous soit déclaré.

<sup>24</sup> Cependant Jonathan apprit que les généraux de Démétrius revenaient avec une armée plus grande que la première pour l'attaquer. Il quitta aussitôt Jérusalem et marcha à leur rencontre vers l'Amathite<sup>6</sup>, parce qu'il ne voulait pas leur laisser le temps d'envahir son pays. Il envoya des espions vers leur camp, et ceux-ci lui rapportèrent que les ennemis se préparaient à le surprendre pendant la nuit. Lors donc que le soleil se fut couché, il ordonna aux siens de veiller sous les armes et de rester prêts pour le combat pendant toute la nuit. En même temps il fit placer des avant-postes tout autour du camp. Les ennemis, ayant appris que Jonathan et ses troupes étaient préparés au combat, eurent peur et perdirent courage. Ils allumèrent des feux dans leur camp [*et se retirèrent*<sup>7</sup>]. Jonathan et ses gens n'en remarquèrent rien jusqu'au matin, car ils voyaient les feux allumés. Alors seulement ils se mirent à leur poursuite, mais ils ne purent plus les atteindre : ils avaient déjà passé la rivière Éleuthérus<sup>8</sup>. Ensuite Jonathan se dirigea contre les Arabes

<sup>1</sup> Jonathan aurait-il cru véritablement que Sparte pouvait lui être de quelque utilité et s'engagerait volontiers dans des querelles si lointaines et si étrangères à ses intérêts ?

<sup>2</sup> Voyez ci-dessus v. 7.

<sup>3</sup> Nous pensons que toute critique est ici superflue.

<sup>4</sup> Ou : comment vous vous portez.

<sup>5</sup> On suppose que c'était là une formule consacrée pour les traités d'alliance. Elle remonterait bien haut dans les annales de la civilisation, pour parler de bétail.

<sup>6</sup> Cela doit être le pays ou territoire de Hamath, ville de Syrie, nommée plus d'une fois dans l'Ancien Testament et encore aujourd'hui désignée par ce nom antique. A cette époque elle s'appelait Épiphanie sur l'Orontès. Cependant il ne faut pas conclure de cette notice que Jonathan poussa si loin. Il ne réussit pas à arriver à temps, car la suite du récit fait voir qu'il rencontra l'ennemi en deçà de la frontière.

<sup>7</sup> Addition indispensable de quelques manuscrits. Les feux avaient été allumés pour masquer la retraite.

<sup>8</sup> C'est-à-dire la frontière (chap. XI, 7).

Zabdéens<sup>1</sup>, les battit et s'empara de leurs dépouilles. Puis il se mit en route et parcourut toute la contrée jusqu'à Damas<sup>2</sup>.

<sup>33</sup> Simon, de son côté, entra en campagne et traversa le pays jusqu'à Ascalon et aux places fortes voisines, puis il se dirigea sur Ioppé et s'en empara en toute hâte, car il avait appris qu'on voulait livrer la forteresse aux partisans de Démétrius. Il y mit une garnison pour la garder<sup>3</sup>.

<sup>35</sup> A son retour, Jonathan convoqua les anciens du peuple<sup>4</sup> et résolut avec eux de construire plusieurs places fortes dans la Judée, de donner aux murs de Jérusalem une plus grande hauteur<sup>5</sup>, et d'élever un grand mur entre la ville et la citadelle pour séparer l'une de l'autre et isoler celle-ci, de manière que tout commerce<sup>6</sup> entre les deux parties fût empêché. Or, quand on procéda à ces constructions, une partie du mur oriental du côté du ravin s'écroula<sup>7</sup> et on dut rétablir ce qu'on appelait la Chapphenatha<sup>8</sup>. Simon construisit Adida dans la plaine et la munit de solides portes.

<sup>39</sup> Cependant Tryphon songea à se faire roi d'Asie et à ceindre le diadème, après s'être défait du roi Antiochus<sup>9</sup>. Mais comme il

<sup>1</sup> Tribu arabe non mentionnée ailleurs. On la suppose établie dans le voisinage de Damas, mais on ne voit pas à quel propos et pour quelle raison Jonathan fit cette expédition.

<sup>2</sup> Il résulte de tout cela qu'il ne resta plus, dans toute la Palestine, aucun corps d'armée syrien, à l'exception de la garnison de Jérusalem.

<sup>3</sup> Les Juifs avaient déjà précédemment occupé Ioppé, au dire de l'auteur (chap. X, 76). Il faut donc admettre, soit une erreur de date et par suite une double relation du même fait, soit une perte survenue dans l'intervalle et dont il n'a pas été parlé.

<sup>4</sup> Plus haut, v. 6, l'auteur avait employé le terme de conseil national.

<sup>5</sup> D'après chap. VI, 62, on devrait s'attendre à une construction toute nouvelle et non à une augmentation de hauteur.

<sup>6</sup> C'est à dessein que nous nous servons de cette expression. Le texte parle d'acheter et de vendre. Mais ce n'est là qu'une façon de parler. La citadelle n'avait rien à vendre. On voulait lui couper les vivres. Ce mur, si tant est qu'il ait été construit, n'a pas laissé de traces.

<sup>7</sup> Il s'agit du ravin du Kidron, entre le temple et le mont des oliviers.

<sup>8</sup> Localité inconnue et nom inexplicable. Il n'est pas même sûr que l'auteur identifie ce lieu avec la partie écroulée.

<sup>9</sup> Ici se présente une grave difficulté. D'après ce qui précède, c'est toujours Démétrius II qui veut réduire son vassal rebelle. Mais en même temps Tryphon (chap. XI, 39 suiv.) paraît avoir réussi à se maintenir dans une partie du pays. Si nous écoutons notre auteur, c'est tantôt l'un tantôt l'autre (on ne voit trop comment) qui est sur le premier plan. Ici Tryphon est l'ennemi de Jonathan, plus haut il voulait le gagner, et en effet, Jonathan fait la guerre au roi légitime. L'historien Josèphe se tire d'embarras en plaçant l'expédition de Démétrius contre les Parthes, qui lui coûta la liberté, avant l'usurpation de Tryphon, de sorte que la captivité du roi décida celui-ci

craignait que Jonathan l'en empêcherait en tournant ses armes contre lui, il avisa aux moyens de s'emparer de sa personne et de le tuer. Il se mit donc en route et vint à Bethsan<sup>1</sup>. Jonathan marcha contre lui avec quarante mille hommes de troupes d'élite et vint également à Bethsan. Quand Tryphon vit que Jonathan était venu avec une grande armée, il n'osa mettre la main sur lui, mais il le reçut avec distinction, le recommanda à ses intimes, lui fit des cadeaux, et ordonna à ses troupes de lui obéir comme à lui-même. Il dit à Jonathan : Pourquoi incommodes-tu tout ce monde, tandis que nous n'avons pas de guerre en vue ? Renvoie-les chez eux, choisis un petit nombre d'hommes pour te servir d'escorte et viens avec moi à Ptolémaïs ; je te donnerai cette ville<sup>2</sup> et les autres places fortes, avec ce qui y reste de troupes et de fonctionnaires publics, et puis je m'en retournerai ; car c'est pour cela que je suis venu.<sup>46</sup> Jonathan le crut sur parole et fit ce qu'il lui avait conseillé. Il renvoya ses troupes qui rentrèrent en Judée, et ne garda avec lui que trois mille hommes, dont il laissa deux mille en Galilée ; mille l'accompagnèrent. Quand Jonathan fut entré à Ptolémaïs, les habitants fermèrent les portes, se saisirent de sa personne et firent main basse sur son escorte. En même temps Tryphon envoya des troupes et de la cavalerie en Galilée et dans la grande plaine<sup>3</sup>, pour exterminer tous ceux du parti de Jonathan. Mais quand ceux-ci apprirent que Jonathan avait été arrêté et tué<sup>4</sup>, et que son escorte avait péri également, ils s'encouragèrent les uns les autres et marchèrent au combat en rang serrés. Ceux qui devaient les poursuivre, voyant qu'ils voulaient défendre leur vie, revinrent sur leurs pas. Ainsi ils purent tous retourner sains et saufs en Judée, mais en pleurant Jonathan et ses compagnons et non sans concevoir des craintes, et tout Israël était plongé dans le deuil. Les païens tout à l'entour songèrent sérieusement à exterminer les Juifs, car ils disaient : Ils n'ont plus de chef qui les soutienne, nous allons les attaquer et faire en sorte qu'il n'en reste plus même de souvenir parmi les hommes.

à exécuter son projet. Mais notre auteur ne place la guerre contre les Parthes que plus tard (chap. XIV). Comme Josèphe suit généralement notre livre, il a dû avoir ses raisons pour changer ici l'ordre des faits ; du moins, il aura cru devoir leur donner une liaison plus intelligible. Mais il n'y parvient qu'en contredisant ouvertement la présente relation.

<sup>1</sup> Chap. V, 52.

<sup>2</sup> Déjà promise par Démétrius I<sup>er</sup>.

<sup>3</sup> Celle de Yizré'él, chap. V, 52.

<sup>4</sup> Bruit encore prématuré, mais qui devait bientôt devenir une vérité.

<sup>1</sup> Cependant Simon ayant appris que Tryphon rassemblait une grande armée pour aller réduire et ravager la Judée, et voyant le peuple trembler de peur, se rendit à Jérusalem, réunit les habitants et leur adressa des paroles d'encouragement en disant : Vous savez bien vous-mêmes tout ce que moi et mes frères et ma famille nous avons fait pour nos lois et notre sanctuaire, et les guerres et les calamités que nous avons essuyées. C'est pour cette cause, pour Israël, que tous mes frères ont péri<sup>1</sup> ; moi seul j'y suis encore. Or, à Dieu ne plaise que je veuille épargner ma vie, tant que cette triste situation dure encore. Car je ne vaudrais pas mieux que mes frères. Au contraire, je veux venger mon peuple et le sanctuaire, et nos femmes et nos enfants, puisque les païens, dans leur haine, se sont tous réunis pour nous exterminer.

<sup>7</sup> Par ce discours, il ranima le courage du peuple, et on lui répondit en criant : Tu seras notre chef à la place de tes frères Judas et Jonathan. Marche à notre tête dans nos guerres et nous ferons tout ce que tu ordonneras ! Il réunit alors tous les hommes capables de porter les armes et se hâta de terminer les travaux de fortification tout autour de Jérusalem. Après cela, il envoya Jonathan fils d'Abessalom avec des forces suffisantes à Ioppé, qu'il fit occuper après en avoir chassé les habitants<sup>2</sup>.

<sup>12</sup> Cependant Tryphon partit de Ptolémaïs avec des troupes nombreuses pour envahir la Judée, en emmenant Jonathan comme prisonnier. Simon campait à Adida en face de la plaine. Quand Tryphon fut informé que Simon avait pris la place de son frère Jonathan et qu'il était en mesure de lui livrer bataille<sup>3</sup>, il envoya vers lui une députation pour lui dire : C'est pour de l'argent dû par ton frère au fisc royal, en vertu de ses fonctions<sup>4</sup>, que nous le retenons prisonnier. Envoie-nous maintenant cent talents d'argent et deux de ses fils comme otages, pour qu'il ne se révolte pas contre nous après avoir recouvré la liberté, et nous le relâcherons. Simon reconnut bien qu'on lui débitait là des mensonges, cependant il envoya l'argent et les jeunes garçons, de peur d'encourir de vifs reproches de la part du peuple, qui aurait pu dire que Jonathan a

<sup>1</sup> Il croyait aussi que Jonathan était mort.

<sup>2</sup> Ioppé était déjà au pouvoir des Juifs qui y avaient une garnison (chap. XII, 33) ; mais la possession de ce port était trop importante et la population trop suspecte pour qu'on ne dût pas prendre des mesures pour s'y maintenir.

<sup>3</sup> Il avait peut-être cru que les Juifs abandonneraient toute idée de résistance après la perte de leur chef.

<sup>4</sup> Voyez chap. XI, 28. Il va sans dire que ce n'était là qu'un prétexte, et du reste Tryphon n'avait pas qualité pour demander ce qui pouvait être dû à Démétrius.

dû périr parce qu'on refusait l'argent et les jeunes gens<sup>1</sup>. Il envoya donc les jeunes gens et les cent talents; mais Tryphon le trompa et ne relâcha pas Jonathan.

<sup>20</sup> Après cela, Tryphon s'apprêta à envahir le pays pour le ravager. Il fit un grand détour, dans la direction d'Adora, et Simon le suivit avec ses troupes dans une marche parallèle<sup>2</sup>. Ceux de la citadelle envoyèrent à Tryphon des députés pour le presser de venir à leur secours à travers le désert<sup>3</sup> et de leur envoyer des vivres. En conséquence Tryphon fit des préparatifs pour faire partir toute sa cavalerie dans la nuit même<sup>4</sup>, mais il tomba tant de neige qu'elle ne put arriver<sup>5</sup>. Il quitta donc la contrée et se dirigea sur le pays de Galaad<sup>6</sup>. Dans le voisinage de Baskama il fit tuer Jonathan, qui fut enterré dans cet endroit. Après cela, il s'en retourna dans son pays.

<sup>25</sup> Simon envoya prendre les restes de son frère Jonathan et les fit ensevelir à Modeïn, dans la ville de ses pères, et tout Israël lui fit de grandes funérailles et le pleura longtemps. Au dessus du tombeau de son père et de ses frères, Simon fit construire un monument élevé et visible au loin, qu'il fit revêtir de pierres polies par devant et par derrière. Sur cette base il fit placer sept pyramides, les unes en face des autres, pour son père, sa mère et ses quatre frères. De plus, il l'orna d'autres ouvrages d'art, en plaçant tout autour de grandes colonnes sur lesquelles on sculpta des trophées d'armes et en outre des figures de navires, pour perpétuer leur mémoire et de manière que tous ceux qui longeaient la côte pouvaient le voir. Ce mausolée de Modeïn existe jusqu'à ce jour<sup>7</sup>.

<sup>1</sup> Le peuple apprenant tout à coup que son illustre chef vivait encore, était naturellement prêt à tous les sacrifices pour le sauver. Simon n'osait faire prévaloir ses soupçons, qui n'étaient que trop fondés. La somme de 900,000 francs pouvait se trouver au temple (?).

<sup>2</sup> Le but de Tryphon était naturellement de prendre Jérusalem, mais Simon gardait les approches du plateau (v. 13). Tryphon se dirigea donc vers le sud, toujours dans la plaine qui côtoie la mer, dans l'espoir de trouver l'occasion de gagner les hauteurs dans un endroit non défendu. Mais Simon le suivait en l'observant, et marchant toujours sur la lisière du plateau. Adora était au sud de la Judée, et c'est par là que les Syriens voulaient marcher sur Jérusalem.

<sup>3</sup> C'est le pays de landes qui longe la mer morte, à l'est et au sud de Jérusalem.

<sup>4</sup> Avec un convoi, pour ravitailler la forteresse.

<sup>5</sup> Au mois de janvier et sur un plateau d'une hauteur absolue de 2000 pieds, ce n'était pas chose extraordinaire; seulement la neige n'y tient jamais longtemps. D'ailleurs il n'y avait pas là de chaussées.

<sup>6</sup> C'est-à-dire qu'il tourna la mer Morte et remonta vers le nord par la côte orientale.

<sup>7</sup> La description de ce mausolée n'est pas tout à fait claire. On peut seulement affirmer que l'auteur parle d'un socle ou piédestal en maçonnerie massive; mais déjà les



<sup>31</sup> Cependant Tryphon en agit traitreusement avec le jeune roi Antiochus et le fit tuer. Il se mit à sa place et ceignit le diadème de l'Asie, en exerçant des cruautés dans le pays <sup>1</sup>.

<sup>32</sup> Simon, de son côté, restaura les places fortes de la Judée, les munit de hautes tours, de grandes murailles, de portes et de barres, et y amassa des provisions de vivres. Puis il choisit quelques hommes qu'il envoya au roi Démétrius <sup>2</sup>, à l'effet d'obtenir l'immunité pour le pays, parce que Tryphon ne faisait qu'exercer des rapines <sup>3</sup>. Démétrius consentit à traiter avec lui sur cette base et lui répondit par la lettre que voici : Le roi Démétrius, au grand-prêtre Simon, ami des rois <sup>4</sup>, ainsi qu'aux anciens et au peuple des Juifs, salut ! Nous avons reçu la couronne d'or et le rameau de palmier <sup>5</sup> que vous nous avez envoyés et nous sommes prêt à conclure avec vous une paix durable. Nous écrivons à nos agents du fisc de vous tenir pour quittes de toute contribution, et tout ce que nous vous concédons doit être considéré comme définitif, et les fortifications que vous avez construites vous appartiendront. Nous vous accordons pleine amnistie pour tout ce que vous avez fait et commis jusqu'à ce jour ; nous renonçons à la couronne que vous aviez à donner <sup>6</sup>, et s'il y a eu quelque autre tribut imposé à Jérusalem, il ne sera plus réclamé. De plus, si des hommes propres au service désirent être enrôlés dans notre garde, cela pourra se faire, et il y aura paix entre nous.

<sup>41</sup> C'est en l'an 170 qu'Israël fut affranchi du joug des païens, et que le peuple commença à dater les actes et contrats de la première année de Simon, grand-pontife, général et gouverneur des Juifs <sup>7</sup>.

*sept* pyramides ne peuvent pas avoir formé deux rangées parallèles ; la septième se sera trouvée soit au milieu, soit au fond entre deux autres. L'une des sept était réservée pour Simon lui-même. Le monument n'existe plus, et l'on n'a pas même retrouvé la place de la ville (ou du village ?) de Modeïn.

<sup>1</sup> En tuant tous ceux qu'il soupçonnait vouloir ou pouvoir contrecarrer son ambition.

<sup>2</sup> Voyez la note sur chap. XII, 39.

<sup>3</sup> C'est-à-dire des exactions. Simon s'adressa au roi légitime qui, comme on voit, n'était pas de force à se débarrasser de son rival, et devait par conséquent être bien disposé à faire sa paix avec les Juifs (naguère révoltés contre lui) en leur promettant tout ce qu'ils désiraient.

<sup>4</sup> Le pluriel correspond à ce que nous appellerions la dynastie (légitime).

<sup>5</sup> Également en or. Simon, pour être plus sûr de réussir, n'était pas venu les mains vides. Ces cadeaux en fonte ou en ciselure étaient sans doute convertis en numéraire par ceux qui les recevaient ; la forme du don était plus gracieuse.

<sup>6</sup> Chap. X, 29.

<sup>7</sup> Il existe même des médailles qui confirment cette assertion. Seulement il ne faut pas prendre cela dans le sens d'une indépendance absolue. Les rois de Syrie prétendaient toujours exercer les droits de suzerains, mais de fait les Juifs de la Judée étaient autonomes. L'an 170 Sél. correspond à 143/142 av. J.-C.

<sup>43</sup> C'est à cette époque que Simon fit une expédition contre Gazara<sup>1</sup>. Il cerna la ville et construisit des machines de guerre qu'il amena contre elle. Il battit en brèche une tour et s'en empara. Quand ceux qui étaient dans la machine<sup>2</sup> montèrent à l'assaut, il y eut une grande consternation dans la ville : les habitants montèrent sur le mur avec femmes et enfants et, déchirant leurs vêtements, ils demandèrent à grands cris la paix à Simon, en disant : N'en use pas avec nous comme nous l'avons mérité, mais selon ta miséricorde. Simon fit un accord avec eux et ne les traita pas en ennemis ; cependant il les obligea à quitter la ville, et après avoir fait purifier les maisons dans lesquelles il y avait des idoles, il y entra au chant des hymnes de louange<sup>3</sup>. Et après avoir fait ôter tout ce qui tenait au paganisme, il y établit des hommes attachés à la loi, fortifia la ville et s'y construisit une maison pour lui-même.

<sup>49</sup> Pendant tout ce temps on avait continué à empêcher tout commerce entre la garnison de la citadelle et la contrée<sup>4</sup> ; on les empêchait de se ravitailler ; ils souffraient beaucoup par suite du manque de vivres, et un grand nombre moururent de faim. Enfin ils demandèrent à capituler, ce à quoi Simon consentit ; et après les avoir fait déguerpir, il purifia la citadelle de toute souillure<sup>5</sup>. Il y entra le 23 du second mois de l'an 171<sup>6</sup>, au chant des hymnes et des psaumes, avec des rameaux de palmiers, et au son des lyres, des cymbales et des harpes. Ainsi fut mis à bas le grand ennemi d'Israël. Il décréta qu'annuellement le même jour fût célébré par des réjouissances<sup>7</sup>. Il fortifia la montagne du temple, du côté de la citadelle<sup>8</sup>, et

<sup>1</sup> Leçon restituée d'après chap. XIII, 53 ; XIV, 34 ; XV, 28 ; XVI, 1. Le texte reçu met ici Gaza, qui ne fut prise et détruite que par le petit-fils de Simon. Josèphe nomme aussi Gazara, ville située bien plus près de Jérusalem.

<sup>2</sup> Il s'agit, non d'une tour en bois du haut de laquelle on pouvait déloger, au moyen de projectiles, les défenseurs placés sur les murs, et *sauter* ensuite dans l'intérieur (!), mais d'une machine à ébrécher et démolir les murs (bélier, etc.), et protégée par une forte toiture.

<sup>3</sup> On pourrait traduire : il fit chanter un Tédéum.

<sup>4</sup> Chap. XII, 36.

<sup>5</sup> Il fit disparaître toutes les traces du paganisme.

<sup>6</sup> Cette année correspond à l'an 142/141 av. J.-C. Mais comme l'auteur paraît faire commencer les années au printemps, le 23 du mois d'Iyar 171 tomberait en mai 142.

<sup>7</sup> Cette fête n'est pas mentionnée plus tard.

<sup>8</sup> Nous supposons que l'auteur veut parler du côté occidental de la colline du temple. Car du côté opposé, le mur était moins nécessaire, ou peut-être moins entamé. Seulement on ne voit pas pourquoi il n'est pas parlé du côté du nord, où les fortifications étaient le plus indispensables.

s'y<sup>1</sup> établit lui-même avec les siens. Et quand il vit que son fils Jean<sup>2</sup> était devenu un homme, il le mit à la tête de toutes ses troupes et il demeura à Gazara.

<sup>1</sup> L'an 172, le roi Démétrius rassembla ses troupes et fit une expédition en Médie, dans le but d'en tirer du renfort pour la guerre contre Tryphon. Arsacès, le roi de Perse et de Médie, ayant appris que Démétrius avait envahi ses états, envoya un de ses généraux pour le prendre vif. Celui-ci marcha contre Démétrius, battit son armée, le fit prisonnier lui-même et l'emmena à Arsacès, qui le retint captif<sup>3</sup>.

<sup>4</sup> Le pays de Juda eut du repos pendant tout le temps de Simon<sup>4</sup>. Celui-ci s'appliquait à faire du bien à son peuple, qui ne cessa d'être content de son gouvernement et d'applaudir à sa gloire. Il augmenta celle-ci en prenant Ioppé comme port, pour ouvrir des communications avec les îles de la mer<sup>5</sup>. Il étendit les limites de la nation et fut maître du pays. Il ramena<sup>6</sup> beaucoup de prisonniers et devint maître

<sup>1</sup> Où ? à la citadelle ou au temple ? La syntaxe ne décide rien. Ses successeurs avaient leur château (fortifié) à l'angle nord-ouest de la colline du temple, de manière à dominer celui-ci.

<sup>2</sup> Le fameux Jean Hyrcan I<sup>er</sup>, le dernier grand homme de la famille.

<sup>3</sup> Ce passage contient plusieurs inexactitudes qu'on peut mettre sur le compte de l'auteur ou du traducteur, comme on voudra. Du moins, le texte dit que Démétrius cherchait du renfort chez un roi étranger, qui évidemment était son ennemi, et en outre il y a des lacunes très-notables dans le récit. Voici les faits tels que nous les connaissons par les historiens grecs. Les rois Arsacides (Parthes) avaient, à cette époque, enlevé aux Séleucides toute la portion de leur grand empire, qui était située à l'est de l'Euphrate, et possédaient ainsi dès lors non seulement la Perse et la Médie, mais encore la Mésopotamie. D'un autre côté, Tryphon était maître d'une partie de la Syrie (voir la note sur chap. XII, 39). Démétrius voulait donc reconquérir d'abord quelques-unes des provinces orientales, pour tourner ensuite ses armes contre l'usurpateur. Arsacès VI (Mithridate I<sup>er</sup>) fut en effet battu d'abord, mais il parvint à s'emparer de Démétrius par trahison. Cependant il lui donna sa fille Rhodogune, tout en le retenant chez lui pour s'en servir éventuellement à l'effet de susciter de nouveaux troubles en Syrie. Démétrius s'échappa après dix ans et redevint roi une seconde fois. C'est pendant cette malheureuse expédition que Tryphon tua le jeune Antiochus et se fit proclamer roi, événement que notre auteur (l. c.) place beaucoup trop tôt.

<sup>4</sup> On verra plus bas que ceci n'est pas à prendre à la lettre.

<sup>5</sup> Ioppé avait été prise antérieurement déjà (chap. XII, 33), et il ne s'agit pas d'une nouvelle conquête. L'auteur résume ici tout ce que Simon a fait, et insiste explicitement sur le mérite qu'il a eu d'assurer aux Juifs la possession d'un port de mer. On s'est récrié au sujet de l'expression : avec les *îles*, comme s'il n'y avait pas eu d'autres pays avec lesquels on pouvait trafiquer par mer. On a même changé les îles en vaisseaux, pour corriger une prétendue faute de copiste. Mais en hébreu un même mot désigne les îles et les côtes maritimes en général.

<sup>6</sup> Et non : il fit. Il s'agit de Juifs libérés de manière ou d'autre.

de Gazara, de Bethsoura et de la citadelle ; il en fit disparaître les impuretés et personne ne put lui résister. On cultivait la terre en paix, et la terre donnait ses produits, et les arbres de la plaine donnaient leurs fruits <sup>1</sup>. Les vieillards, assis dans les places publiques, s'entretenaient du bien public <sup>2</sup>, et les jeunes gens brillaient dans leurs casaques de guerre <sup>3</sup>. Aux villes il fournit des vivres <sup>4</sup> et les mit en état de défense, de sorte que son nom fut nommé avec honneur jusqu'au bout du monde. Il établit la paix dans le pays, et Israël put se livrer à la joie. Chacun s'asseyait sous sa vigne et sous son figuier, et nul ne vint les troubler <sup>5</sup>. Personne ne vint plus les attaquer dans leur pays et les rois étaient mis hors de combat en ces temps-là. Il releva tous les opprimés de son peuple ; il étudiait la loi, et éloigna les méchants et les apostats. Il rendit le temple splendide et augmenta le mobilier du sanctuaire <sup>6</sup>.

<sup>16</sup> Quand on apprit à Rome, et jusqu'à Sparte, que Jonathan était mort, on en fut fort affligé. Mais lorsqu'ils furent informés que son frère Simon était devenu grand-prêtre à sa place, et qu'il était le maître du pays et de ses villes, ils lui écrivirent sur des tables d'airain <sup>7</sup>, pour renouveler le pacte d'alliance et d'amitié qu'ils avaient fait autrefois avec ses frères Judas et Jonathan. Ces lettres furent lues devant l'assemblée à Jérusalem <sup>8</sup>.

<sup>20</sup> Voici la copie de la lettre qu'envoyèrent les Spartiates : Les archontes <sup>9</sup> et la ville des Spartiates au grand-prêtre Simon, aux anciens, aux prêtres et au reste du peuple des Juifs, leurs frères, salut. Les ambassadeurs envoyés à notre peuple nous ont fait connaître votre gloire et votre honneur, et nous nous sommes réjouis de leur arrivée. Nous avons transcrit leur rapport sur le registre de nos plébiscites, en ces termes : Numénus fils d'Antiochus, et Anti-

<sup>1</sup> Lévit. XXVI, 4. Ézéch. XXXIV, 27.

<sup>2</sup> Zach. VIII, 4.

<sup>3</sup> Comme tout à l'heure l'auteur a vanté la profonde paix dont on jouissait, cette dernière assertion ne peut se rapporter qu'à l'attitude de la jeunesse, noblement et courageusement préparée à toute éventualité.

<sup>4</sup> Chap. XIII, 33.

<sup>5</sup> 1 Rois V, 5 (IV, 25). Mich. IV, 4. Zach. III, 10.

<sup>6</sup> Cette longue tirade lyrique nous rappelle les passages analogues chap. I, 25 s., 37 s. ; II, 7 s. ; III, 3 s., 45 ; VII, 17.

<sup>7</sup> Chap. VIII, 22.

<sup>8</sup> Ici notre historien se trompe positivement, et va lui-même se donner un démenti. Le texte même des lettres dont il parle (chap. XIV, 22 ; XV, 16 s.) prouve que Simon avait pris l'initiative de cette négociation, ce qui était d'ailleurs chose naturelle.

<sup>9</sup> Éphores.

pater fils de Iason<sup>1</sup>, ambassadeurs des Juifs, sont venus chez nous pour renouveler avec nous le traité d'amitié. Le peuple a décrété que ces hommes seraient reçus avec distinction, et qu'une copie de leur discours serait déposée parmi les actes publics officiels, pour que le peuple des Spartiates en gardât le souvenir... Ils adressèrent une copie de ce décret au grand-prêtre Simon<sup>2</sup>. Après cela<sup>3</sup>, Simon envoya Numénius à Rome avec un grand bouclier d'or pesant mille mines<sup>4</sup>, pour établir l'alliance avec eux.

<sup>25</sup> Lorsque le peuple<sup>5</sup> apprit ces choses, on dit : Comment témoignons-nous notre reconnaissance à Simon et à ses fils ? Car il s'est montré plein de courage, lui et ses frères, et toute sa famille, et ils ont repoussé les ennemis d'Israël, les armes à la main, et lui ont conquis la liberté. Et ils gravèrent une inscription sur des tables d'airain, qu'ils mirent sur une colonne à la montagne de Sion. En voici le texte : Le 18 du mois d'Éloul<sup>6</sup> de l'an 172, la troisième année du pontificat de Simon, dans le Saramel<sup>7</sup>, dans une grande assemblée des prêtres et du peuple, et des magistrats et des anciens du pays, il nous a été proposé ceci<sup>8</sup> : <sup>29</sup> Comme il y a eu souvent des guerres dans le pays, Simon, le fils de Mattathias, de la famille

<sup>1</sup> Chap. XII, 16.

<sup>2</sup> C'est ainsi que nous croyons devoir rétablir le texte d'après une variante offerte par quelques manuscrits et même par quelques éditions. Le texte reçu dit : Nous adressâmes . . . comme si cette phrase faisait partie du libellé du décret. Mais le texte de ce décret n'est pas complet dans celui du narrateur ; la fin manque, et avec elle la chose essentielle, c'est-à-dire la déclaration officielle de l'alliance. En général, le texte de tous ces actes officiels, insérés dans ce livre, est plus ou moins sujet à caution. Sur les rapports des Juifs avec les Spartiates, voyez le chap. XII.

<sup>3</sup> Ceci est probablement une erreur, un seul et même voyage ayant dû conduire les députés à Sparte et à Rome, comme la première fois.

<sup>4</sup> Il faudrait savoir quel système l'auteur a adopté pour ses calculs. La mine des Juifs était de 50 sicles, le sicle équivalait à 15 grammes, ce qui ferait 750 kilogrammes (valeur actuelle de l'or, 2,400,000 francs). La mine attique, au contraire, valait 100 drachmes d'argent, ou environ 90 francs. La valeur du bouclier aurait ainsi été assez grande encore, mais, du moins, il n'aurait pas eu une dimension démesurée, puisqu'il était d'or. Seulement, il faudrait admettre que l'auteur, en parlant du *poids*, a pris ce mot dans le sens de la *valeur*.

<sup>5</sup> Juif, et non romain, comme l'ont pensé la plupart des traducteurs.

<sup>6</sup> Le 6<sup>e</sup> mois de l'année ecclésiastique, le 12<sup>e</sup> de l'année civile (fructidor). L'an 172 correspond à l'an 141/140 av. J.-C. Voyez cependant la note 6, page 114.

<sup>7</sup> Mot inconnu, et probablement hébreu, que le traducteur aurait pris pour un nom propre. Si la préposition *dans* est authentique, c'est une localité, et l'on a proposé de traduire : dans la cour du peuple de Dieu (*haçar 'am el*). Si l'on pouvait laisser de côté la préposition, on traduirait : Simon, le prince du peuple de Dieu (*šar 'am el*).

<sup>8</sup> Le texte dit : il nous *a* proposé. C'est sans doute une bévue du traducteur.

de Ioarib, et ses frères, ont risqué leur vie et résisté aux ennemis de leurs concitoyens, pour maintenir leur sanctuaire et la loi, et ils ont couvert leur peuple de gloire. Jonathan a réuni la nation et est devenu grand-prêtre. Quand il fut allé rejoindre ses pères, les ennemis ont voulu envahir le pays pour le ravager et pour mettre la main sur le sanctuaire. C'est alors que Simon se leva et combattit pour son peuple, et sacrifia une bonne partie de sa propre fortune pour armer ses compatriotes et pour leur assurer la solde. Il fortifia les villes de la Judée et Bethsoura sur la frontière, où les ennemis avaient eu leur place d'armes, et il y mit une garnison juive. Il fortifia aussi Ioppé sur la côte, et Gazara sur la frontière d'Azotos<sup>1</sup>, où les ennemis s'étaient établis auparavant, et où il établit des Juifs, en y déposant tout ce qu'il fallait pour mettre la place en sûreté. Or, le peuple, considérant tous ces actes de Simon, et la gloire qu'il faisait rejaillir sur la nation, le nomma son chef et grand-prêtre, parce qu'il avait fait tout cela, et à cause de sa justice et de sa fidélité envers son peuple, qu'il avait cherché à élever de toute manière. Et de son temps et par son aide, on réussit à chasser les païens du territoire, ainsi que ceux qui étaient dans la ville de David, à Jérusalem, et qui s'y étaient fait une citadelle, d'où ils sortaient pour souiller tout à l'entour du sanctuaire<sup>2</sup>, et commettaient d'énormes profanations dans les lieux saints. Il y établit des Juifs et la fortifia pour la sûreté de la contrée et de la ville, et il exhaussa les murs de Jérusalem. Aussi le roi Démétrius le reconnut-il sans réserve comme grand-prêtre, et le mit au nombre de ses amis, et lui décerna de grands honneurs : car il avait appris que les Juifs avaient été appelés amis, alliés et frères par les Romains, qui avaient reçu avec distinction les ambassadeurs de Simon.<sup>41</sup> Par ces motifs<sup>3</sup>, les Juifs et les prêtres ont décrété que Simon serait leur chef et grand-prêtre à jamais<sup>4</sup>, jusqu'à l'apparition d'un prophète digne de foi<sup>5</sup> ;

<sup>1</sup> C'est-à-dire des Philistins, dont le territoire ne faisait pas partie du domaine des Juifs.

<sup>2</sup> Ceci est à prendre dans le sens religieux. Il s'agit d'actes et de symboles du culte.

<sup>3</sup> Le texte dit : *et que*, comme si Démétrius avait appris ce qui suit. Mais il faut de toute nécessité que l'inscription arrive à une conclusion. Nous rayons simplement le *que*, que le traducteur y a ajouté, en se trompant sur la valeur de la conjonction *et* qui, en hébreu, sert très-fréquemment à introduire le conséquent d'une phrase.

<sup>4</sup> Cela doit s'entendre de l'hérédité (voyez la fin du chapitre), et ne veut pas dire simplement qu'il était nommé à vie. Le pontificat a toujours été héréditaire.

<sup>5</sup> La dynastie légitime des Çadoqides s'étant éclipsee ou éteinte, le peuple en établit une autre, de son chef, sous la réserve de la ratification éventuelle par une révélation. La *théorie* du prophétisme (la foi en l'inspiration directe) n'était plus en rapport avec l'expérience. Mais on pouvait toujours espérer qu'on verrait se renouveler ce dont l'histoire nationale affirmait la réalité. Il n'est pas le moins du monde question du Messie.

et qu'il serait leur général [*et qu'il prendrait soin du sanctuaire*]<sup>1</sup>, pour nommer les intendants des travaux, et du pays, et des armements, et des fortifications, et qu'il prendrait soin du sanctuaire, et que tout le monde lui obéirait, et que tous les actes seraient faits en son nom dans le pays, et qu'il porterait la pourpre et les insignes d'or<sup>2</sup>; et que personne, ni du peuple ni des prêtres, n'aurait le droit de rien changer à tout ceci, ni de contredire ce qu'il aurait commandé, ni de faire un rassemblement dans le pays sans son aveu, ni de porter la pourpre avec l'agrafe d'or. Et que les contrevenants, qui changeraient quelque chose à ceci ou qui s'y opposeraient, en répondraient devant la justice.

<sup>46</sup> Le peuple, à l'unanimité, décréta que ceci serait fait et octroyé à Simon selon sa teneur. Simon accepta et consentit à être grand-prêtre, général et prince des Juifs et des prêtres, et d'être à la tête de tout. Et il fut ordonné que ce décret, gravé sur des tables d'airain, serait placé dans l'enceinte du temple, en un endroit visible, et qu'une copie en serait déposée au trésor<sup>3</sup>, à l'usage de Simon et de ses descendants.

<sup>1</sup> Cependant Antiochus, le fils de Démétrius<sup>4</sup>, envoya, depuis les îles de la mer, à Simon, le grand-prêtre et prince des Juifs, et à tout le peuple, des lettres dont voici le contenu : Le roi Antiochus à Simon, grand-prêtre et prince, et au peuple des Juifs, salut ! Comme des scélérats se sont emparés du royaume de nos pères, et que je me propose de le revendiquer pour le rétablir dans son ancien état, et comme à cet effet j'ai enrôlé des troupes nombreuses et équipé des vaisseaux de guerre, voulant débarquer et me mettre en campagne pour aller poursuivre ceux qui ont ravagé notre pays et ruiné beaucoup de villes dans le royaume : je te confirme toutes les immunités que les rois mes prédécesseurs t'ont accordées, et la

<sup>1</sup> Cette phrase ne se trouve pas à sa place ici, et fait double emploi avec celle qui va suivre. Ici il est question du gouvernement politique.

<sup>2</sup> Voy. chap. X, 20, 89, et la phrase suivante.

<sup>3</sup> Qui servait d'archives.

<sup>4</sup> Le roi Démétrius I<sup>er</sup> Soter avait laissé deux fils, Démétrius II Nicator, qui lui succéda après avoir vaincu l'usurpateur Alexandre Balas, et qui était maintenant prisonnier chez les Parthes, et Antiochus, qui avait été élevé à Sidé en Pamphylie (d'où son surnom de Sidétès), et qui était dans l'île de Rhodes quand il apprit la déconfiture de son frère. Ce fut sa belle-sœur Cléopâtre, successivement mariée à Balas et à Démétrius, qui l'engagea à tenter la fortune et qui l'épousa en même temps du vivant de son second mari. Il régna sous le nom d'Antiochus VII, et fut le dernier prince Séleucide qui parvint à relever l'empire pour quelques années et même à mettre les Juifs à deux doigts de la ruine totale. Pour le moment, il les flatte pour en faire ses alliés.

remise de toutes les redevances qu'ils t'ont octroyée<sup>1</sup>; de plus, je te permets de battre monnaie dans ton pays, pour ton propre compte<sup>2</sup>. Je veux que Jérusalem et le sanctuaire soient en franchise, et que toutes les armes dont tu as fait provision, et les fortifications que tu as construites, restent à ta disposition. Et je te fais remise de toutes les obligations envers le fisc, antérieures et futures, d'aujourd'hui et à jamais. Quand nous nous serons rendu maître de notre royaume, nous te comblons d'honneurs, toi et ton peuple, ainsi que le temple, de manière que votre gloire soit connue dans le monde entier.

<sup>10</sup> Ce fut en 174<sup>3</sup> qu'Antiochus rentra dans le pays de ses pères. Toutes les troupes le rejoignirent aussitôt, de sorte qu'il n'en resta que peu avec Tryphon. Celui-ci, pourchassé par Antiochus, vint se réfugier à Dora, ville maritime<sup>4</sup>; car il vit bien qu'il se trouvait dans la situation la plus critique, les troupes l'ayant abandonné. Antiochus mit le siège devant Dora avec 120,000 hommes et 8000 chevaux. Il cerna la ville, et ses vaisseaux s'en approchèrent du côté de la mer, de sorte qu'elle fut investie à la fois par terre et par mer, et que personne ne pouvait plus ni sortir ni entrer.

<sup>15</sup> Cependant Numénus et ses compagnons revinrent de Rome avec des lettres pour les rois et les pays<sup>5</sup>, dont voici la teneur<sup>6</sup>: «Le consul des Romains Lucius au roi Ptolémée, salut<sup>7</sup>. Les ambassadeurs

<sup>1</sup> Comp. chap. X, 29 suiv.; XIII, 39. Le texte parle de *dons*; ce sont les dons jadis volontaires (couronnes et autres), devenus peu à peu obligatoires.

<sup>2</sup> Ceci était un droit régalien et le signe d'une parfaite autonomie, dont cependant jouissaient déjà un certain nombre de villes de l'empire. Les médailles qui existent encore avec le nom de Simon, et qui ont généralement été attribuées au prince Hasmonéen, seraient, d'après des recherches récentes, beaucoup moins anciennes et appartiendraient au chef de l'insurrection sous l'empereur Adrien.

<sup>3</sup> 139/138 avant Jésus-Christ.

<sup>4</sup> Entre Césarée et la baie de St-Jean-d'Acre.

<sup>5</sup> Les *pays*, si l'on veut presser la lettre, doivent être des territoires sans rois, des républiques (villes libres) alliées des Romains. Les lettres (au pluriel) que les députés rapportent ne peuvent avoir été que des copies, car ce n'était pas de Jérusalem que les exemplaires authentiques devaient être expédiés à leur adresse.

<sup>6</sup> L'auteur donne à titre d'exemple la lettre adressée au roi d'Égypte Ptolémée VII.

<sup>7</sup> Nous avons déjà vu plus haut (chap. VIII, 16) que l'auteur ignore qu'il y avait toujours deux consuls à Rome. Ce fait, joint à l'énoncé du seul prénom Lucius, et à la circonstance que les décrets se faisaient non pas au nom des consuls mais du *Sénat et du peuple*, prouve que nous n'avons pas ici de texte authentique. Cela ne veut pas dire que Numénus n'avait pas de lettre de Rome; on trouve même que l'un des consuls de l'an 139 s'appelait *Lucius Calpurnius Piso*; mais cela ne suffit pas pour garantir l'authenticité textuelle du présent document.



envoyés par le grand-prêtre Simon et le peuple des Juifs sont venus chez nous en amis et alliés, pour renouveler avec nous l'ancienne alliance et amitié. Ils ont apporté un bouclier d'or de mille mines. En conséquence, nous avons décrété qu'il serait écrit aux rois et aux pays, de s'abstenir de tout tort envers eux, de ne point les attaquer, eux, leurs villes et leur territoire, et de ne point faire alliance avec ceux qui leur feraient la guerre. Et nous avons bien voulu accepter le bouclier qu'ils nous ont envoyé. Si donc des fauteurs de troubles, échappés de leur pays, devaient être arrivés chez vous, vous les livrez au grand-prêtre Simon, pour qu'il les punisse d'après leur loi.»

<sup>12</sup> Il écrivit <sup>1</sup> des lettres pareilles au roi Démétrius <sup>2</sup>, ainsi qu'à Attalus, à Ariarathès et à Arsacès <sup>3</sup>; de plus, à tous les pays <sup>4</sup>, à Sampsamé, aux Spartiates, à Délos, à Myndos, à Sicyone, à la Carie, à Samos, à la Pamphylie, à la Lycie, à Halicarnasse, à Rhodes, à Phaselide, à Cos, à Sidé, à Aradus, à Gortyna, à Cnide, à Chypre, et à Cyrène <sup>5</sup>. On en donna copie au grand-prêtre Simon.

<sup>25</sup> Le roi Antiochus attaqua Dora dès le second jour de son arrivée, et sans interruption, tant avec ses troupes qu'au moyen des machines qu'il avait fait faire, et il tenait Tryphon complètement enfermé. Simon lui envoya un corps auxiliaire de deux mille hommes d'élite, avec de l'or et de l'argent, et un grand appareil guerrier. Mais le roi n'accepta rien; au contraire, il rétracta ce dont il était convenu et rompit avec Simon <sup>6</sup>. Il lui envoya Athénobius, l'un de ses intimes,

<sup>1</sup> Le consul Lucius.

<sup>2</sup> Dont la mésaventure doit avoir été ignorée à Rome, à cette époque. Cette circonstance milite en faveur de l'authenticité de cette relation, l'auteur, dans son récit, étant déjà arrivé au règne d'Antiochus.

<sup>2</sup> Attalus II, roi de Pergame, et Ariarathès VI de Cappadoce étaient dans un rapport, si non de vasselage, du moins d'obédience morale et politique avec Rome. Quant au roi des Parthes, il est difficile de dire comment le Sénat aurait pu lui enjoindre quoi que ce fût.

<sup>4</sup> Voyez la note sur le v. 15.

<sup>5</sup> Il y a ici un pêle-mêle singulier de villes, d'îles et de provinces toutes placées à cette époque dans une situation analogue à celle des rois que nous venons de nommer. Les îles de Délos, de Samos, de Rhodes, de Cos et de Chypre, situées en face de la côte méridionale et occidentale de l'Asie mineure, sont assez connues. La côte elle-même, de l'ouest à l'est, contient les districts de la Carie, (avec Myndos, Cnide et Halicarnasse), de Lycie (avec Phaselide) et de Pamphylie (avec Sidé). Gortyna était une ville de l'île de Crète; Aradus, une ville phénicienne; Sicyone, une ville du Péloponnèse; Cyrène, une ville d'Afrique à l'ouest de l'Égypte; quant à Sampsamé, on croit qu'elle était située sur la mer noire, sur la côte septentrionale de l'Asie mineure.

<sup>6</sup> Tryphon étant maintenant réduit, Antiochus n'avait plus besoin de Simon.

pour traiter avec lui, et lui fit dire : Vous vous êtes emparés de Ioppé et de Gazara, et de la citadelle de Jérusalem, qui sont des villes de mon royaume<sup>1</sup>. Vous en avez ravagé le territoire et vous avez fait de grands dégâts dans le pays, et de plus, vous vous êtes rendus maîtres de beaucoup d'autres villes de mon royaume. Maintenant rendez les villes que vous avez prises et payez le tribut dû par les localités dont vous vous êtes rendus maîtres en dehors des limites de la Judée. Si non, donnez à leur place cinq cents talents d'argent, et pour les dégâts que vous avez commis et pour les tributs de ces villes encore cinq cents talents<sup>2</sup>, autrement nous viendrons vous faire la guerre.

<sup>32</sup> Athénobius vint donc à Jérusalem et fut tout étonné de voir la splendeur de Simon, et son buffet avec la vaisselle d'or et d'argent et tout le luxe de son entourage<sup>3</sup>. Quand il lui eut fait part des demandes du roi, Simon répondit : Nous ne nous sommes point emparés d'un territoire étranger ni du bien d'autrui, mais de l'héritage de nos pères : il a été injustement conquis autrefois par nos ennemis, et nous avons profité d'une occasion favorable pour le ressaisir. Quant à Ioppé et à Gazara que tu redemandes, ces villes ont fait de grands ravages sur notre territoire<sup>4</sup>, cependant nous t'en offrons cent talents. A cela Athénobius ne répondit rien, mais il retourna auprès du roi fort irrité et lui rapporta et la réponse de Simon et ce qu'il avait vu de sa splendeur. Et le roi se mit dans une grande colère.

<sup>37</sup> Cependant Tryphon parvint à s'échapper par mer et arriva à Orthosie<sup>5</sup>. Alors le roi nomma Kendébéus gouverneur militaire de tout le district maritime, et lui donna de l'infanterie et de la cavalerie, en lui ordonnant d'établir son camp en face de la Judée<sup>6</sup>, de bâtir et fortifier Kédrôn<sup>7</sup>, et de faire la guerre aux Juifs, tandis que le roi lui-même se mit à la poursuite de Tryphon<sup>8</sup>. Kendébéus vint à Iamnia, et commença à harceler le peuple, et à faire des incur-

<sup>1</sup> Les deux premières hors du territoire de la Judée proprement dite. La mention de la troisième prouve que le roi cherchait querelle aux Juifs.

<sup>2</sup> Ensemble plus de neuf millions de francs.

<sup>3</sup> Il ne s'attendait pas à ce que ce chef d'insurgés, prince d'hier, fût si riche. Les Hasmonéens, comme plus tard les Khalifes, mais avec une puissance singulièrement inférieure, en eurent bientôt assez de la primitive simplicité républicaine.

<sup>4</sup> Et nous les avons prises par droit de représailles.

<sup>5</sup> Ville de la côte phénicienne.

<sup>6</sup> Dans la plaine qui borde la mer, en face du plateau.

<sup>7</sup> Localité qui ne peut plus être identifiée.

<sup>8</sup> Qui finit par périr.

sions en Judée, tuant du monde et emmenant des captifs. Il bâtit Kédrôn, y mit des troupes et de la cavalerie, pour que de là ses gens fissent des courses sur les chemins qui conduisent en Judée, comme le roi l'avait ordonné.

<sup>1</sup> Alors Jean quitta Gazara pour informer son père Simon de ce que faisait Kendébéus. Simon appela ses deux fils aînés, Judas et Jean, et leur dit : Moi et mes frères et notre famille, nous avons combattu les ennemis d'Israël depuis notre jeunesse jusqu'à ce jour, et nous avons réussi bien des fois à sauver les nôtres. Maintenant je suis vieux, tandis que vous, vous êtes, par la grâce de Dieu, dans la force de l'âge. Mettez-vous à ma place et à celle de mon frère <sup>4</sup>, et allez combattre pour notre nation, et puisse le secours du ciel être avec vous. Après cela, il fit une levée de 20,000 hommes de guerre avec de la cavalerie <sup>2</sup>. Puis ils marchèrent contre Kendébéus et passèrent la nuit à Modeïn. Le lendemain de bon matin, ils descendirent dans la plaine, et voilà qu'une grande armée, infanterie et cavalerie, vint à leur rencontre. Ils n'en étaient séparés que par un torrent <sup>3</sup>. Il dressa <sup>4</sup> son camp en face de l'ennemi ; et comme il s'aperçut que les siens avaient peur de passer le torrent, il passa le premier, et ses gens, le voyant, le suivirent. Il rangea ses troupes de manière que les cavaliers se trouvaient au milieu, la cavalerie des ennemis étant très-nombreuse <sup>5</sup>. Puis on sonna la charge, et Kendébéus fut mis en déroute avec son armée. Il laissa beaucoup de morts sur place, et ce qui restait se réfugia dans la forteresse <sup>6</sup>. C'est à cette occasion que Judas, le frère de Jean, fut blessé. Celui-ci poursuivit les fuyards jusqu'à Kédrôn, que Kendébéus avait fait fortifier ; puis comme ils se jetèrent dans les châteaux des environs d'Azotos, il y mit le feu, et il en périt deux mille hommes <sup>7</sup>. Après cela, il retourna à Jérusalem en vainqueur.

<sup>1</sup> Il ne parle que d'un seul frère, de Jonathan, non qu'il ait oublié Judas, mais parce que les *deux* jeunes gens devaient remplacer les *deux* capitaines qui avaient naguère dirigé les expéditions.

<sup>2</sup> C'est la première fois qu'il est fait mention de cavalerie dans l'armée juive.

<sup>3</sup> Un ravin qui n'avait de l'eau que dans la saison des pluies et au printemps.

<sup>4</sup> L'auteur a oublié de nous dire lequel des deux frères commandait en chef.

<sup>5</sup> La sienne n'étant pas encore aguerrie et inférieure en nombre, il n'osait l'exposer au choc des adversaires.

<sup>6</sup> De Kédrôn.

<sup>7</sup> Cette partie du récit n'est pas bien claire et probablement c'est la faute du traducteur. Celui-ci fait brûler Azotos (comp. chap. X, 84), et il paraît y avoir contradiction entre la phrase : il les poursuivit *jusqu'à* Kédrôn, et cette autre qui le porte jusqu'à Azotos. On ne voit pas non plus pourquoi il est dit ici que Kendébéus avait fortifié (*bâti*) Kédrôn. Enfin c'est nous qui avons dû insérer le nom de ce général syrien (v. 39), autrement le texte dirait que Jean bâtit Kédrôn (après cette bataille ?).

<sup>11</sup> Un certain Ptolémée fils d'Aboub avait été établi comme gouverneur dans la plaine de Jéricho. C'était un homme qui avait beaucoup d'or et d'argent; car il était le gendre du grand-prêtre. Poussé par l'ambition, il songea à se rendre maître du pays, et conçut le projet de se défaire de Simon et de ses fils par trahison. Or, Simon avait l'habitude de visiter les villes de son territoire, et de prendre soin de leurs intérêts. Il vint donc aussi à Jéricho avec ses fils Mattathias et Judas, au mois de Sabat, qui est le onzième mois de l'année 177<sup>1</sup>. Le fils d'Aboub les reçut traîtreusement dans le petit fort de Dok<sup>2</sup> qu'il avait fait construire, et leur donna un grand festin, en disposant des hommes pour un guet-apens. Lorsque Simon et ses fils furent pris de vin, Ptolémée et ses gens allèrent prendre les armes, entrèrent dans la salle du festin, se jetèrent sur Simon et le tuèrent, ainsi que ses fils et plusieurs de ses serviteurs<sup>3</sup>. En commettant ce grand crime, il rendit à son beau-père le mal pour le bien.

<sup>18</sup> Après cela, Ptolémée écrivit au roi pour lui demander un corps de troupes auxiliaires et le gouvernement du pays et des villes. En même temps il envoya des gens à Gazara pour se défaire de Jean; il adressa des lettres aux commandants militaires pour les engager à se joindre à lui, et leur promit de l'argent, de l'or et des présents. Il dépêcha aussi du monde pour s'emparer de Jérusalem et de la montagne du temple. Cependant quelqu'un prit les devants et courut à Gazara avertir Jean de l'assassinat de son père et de ses frères, et de l'envoi de gens qui devaient le tuer lui-même. A cette nouvelle Jean fut consterné, mais il fit arrêter les hommes qui vinrent pour le tuer, et les fit mettre à mort, dès qu'il eut constaté qu'ils cherchaient à attenter à sa vie<sup>4</sup>.

<sup>23</sup> Le reste de l'histoire de Jean, ses guerres, ses exploits, ses constructions de murs<sup>5</sup>, et en général tous ses actes, sont consignés dans les annales de son pontificat, qui commencent à l'époque où il y remplaça son père.

<sup>1</sup> Pluviose 135 avant Jésus-Christ.

<sup>2</sup> Et non à Jéricho, ville considérable, où les habitants auraient peut-être vengé son crime à l'instant même.

<sup>3</sup> Josèphe raconte la chose autrement, en disant que Simon seul périt à cette occasion et que ses fils ne furent tués que quelque temps après le siège que Jean mit devant Dok, et lorsque le meurtrier fut obligé de chercher son propre salut dans la fuite.

<sup>4</sup> Sur cette fin du livre, voyez l'introduction.

<sup>5</sup> Pour comprendre cela, il faut savoir que le brillant règne de Hyrcan I<sup>er</sup> débuta fort tristement. Antiochus VII l'assiégea dans Jérusalem et finit par lui imposer une capitulation très-onéreuse qui fit de nouveau perdre aux Juifs leur indépendance, au moins pour quelque temps, et aux termes de laquelle une partie des fortifications fut rasée.

**LE DEUXIÈME LIVRE DES MACCABÉES**



## INTRODUCTION

---

Il a déjà été question plus haut de l'ouvrage qui est connu sous le nom du deuxième livre des Maccabées, et ce que nous en avons dit n'a pas été de nature à donner à nos lecteurs une bien haute idée de sa valeur. Il est de fait qu'au point de vue de la critique historique, il ne soutient en aucune façon la comparaison avec le premier livre. Tous les savants sont d'accord à ce sujet. Cependant, pour être impartial, il faut commencer par examiner si c'est bien à ce point de vue unique que l'auteur doit être jugé, ou si son travail n'avait pas un tout autre but, lequel, à ses yeux, primait celui du simple narrateur. Nous tâcherons donc, dans la présente étude, de bien nous rendre compte de la nature et de la tendance de cette composition, qui, à bien des égards, se distingue de celle qui la précède dans nos bibles, et avec laquelle, à part un certain nombre de faits, elle n'a guère de commun que le nom.

Le second livre des Maccabées est précédé de quelques pièces qui lui ont été en partie originairement étrangères et dont nous parlerons plus bas. Le corps de l'ouvrage raconte les événements depuis l'an 176 jusque vers l'an 161 av. J.-C., c'est-à-dire qu'il débute par un incident arrivé encore sous le règne du prédécesseur d'Antiochus IV et qu'il poursuit la narration jusqu'à l'avènement de Démétrius I<sup>er</sup>, de manière à s'arrêter à une époque antérieure à la mort de Judas Maccabée. On y distingue ainsi

facilement : 1° le récit de la tentative avortée de Séleucus IV, de s'emparer des trésors conservés au temple de Jérusalem (chap. III) ; 2° celui des intrigues et des révolutions relatives à la succession au pontificat, et qui devinrent l'occasion ou le prétexte des persécutions religieuses dont les Juifs eurent à souffrir de la part d'Antiochus IV (chap. IV, V) ; 3° celui de cette persécution elle-même (chap. VI, VII) ; enfin 4° celui des faits et gestes du Maccabée, organisateur de l'insurrection et libérateur de son peuple (chap. VIII à XV).

Le rédacteur auquel nous devons cet ouvrage y a joint une préface (chap. II, 19-32), dans laquelle il dit que ce qu'il offre au public n'est pas un travail original, mais simplement le résumé succinct d'une composition plus complète et plus étendue. Il nous apprend qu'un certain Jason de Cyrène a écrit, en cinq livres ou volumes, l'histoire de Judas le Maccabée et de ses frères, et de leurs guerres avec Antiochus Épiphane et son fils Eupator, et que lui, pour sa part, n'a que le seul mérite d'avoir procuré quelque plaisir à ses lecteurs, en leur facilitant, par une rédaction condensée, l'étude de cette histoire. Il s'étend assez au long sur le genre de besogne que lui imposait une pareille entreprise. A l'entendre, il n'aurait rien changé ni ajouté au fond de la relation qu'il avait sous les yeux, et il ne paraît revendiquer pour lui-même que la part d'éloge qui peut revenir à la forme donnée par lui à son extrait. Nous aurons à revenir sur les rapports entre l'original et le résumé.

Quant à ce Jason de Cyrène, c'est un personnage absolument inconnu. Aucun auteur ancien n'en fait mention. Cela est d'autant plus surprenant, que son ouvrage, si tant est que nous devions juger de son contenu par l'extrait que nous en possédons, aurait été d'une étendue considérable et d'une richesse de détails extraordinaire, s'il a rempli cinq livres avec les événements des quelques années qu'embrasse le récit de son abrégiateur. Comment un pareil ouvrage a-t-il pu échapper à l'attention d'un Josèphe ? Et à quelles sources un Juif de la Cyrénaïque a-t-il puisé tout ce qu'il a dû recueillir dans ses annales, qui à cet égard se seraient placées à côté de ce que l'antiquité nous a laissé de plus exact en fait d'histoire locale ? S'il nous était permis de n'envisager la chose que sous cette face, nous serions dans le cas de regretter amèrement la perte d'un pareil trésor. On pourrait même se croire autorisé à demander s'il est bien vrai qu'un pareil ouvrage



ait jamais existé, et s'il n'y a pas là, de la part de notre auteur, une petite feinte destinée à donner du crédit aux légendes et aux exagérations dont son livre est rempli, comme nous le verrons tout à l'heure? Mais ce soupçon sera écarté dès qu'on aura constaté que nous n'avons ici en réalité que l'abrégé d'un ouvrage plus étendu, et un abrégé fait d'une manière tant soit peu légère et superficielle, quant à ce qui constitue le fond même de l'histoire. Plus d'une fois il paraît sur la scène des personnages que le lecteur est censé connaître, et dont pourtant il n'a pas été fait mention auparavant. (Voyez chap. IV, 11; VIII, 30 suiv.; XII, 35 suiv.; XIII, 24; XIV, 19.) Ailleurs le texte présente des obscurités, parce que le rédacteur a négligé d'y faire entrer des éléments indispensables à l'intelligence des faits (chap. X, 18 suiv.; XII, 40, etc.). Un exemple frappant de cette dernière catégorie se trouve au chap. XI, 29, où il est fait implicitement allusion à un siège de Jérusalem et à une capitulation dont l'abrégiateur ne dit mot. (Voir la note à la fin du chapitre en question.) Ces exemples pourraient être multipliés, mais nous pouvons nous borner ici à ce que nous venons d'en dire, parce que nous aurons encore à relever d'autres particularités qui prouveront que l'auteur, malgré tous les défauts de son ouvrage, a eu positivement sous les yeux un récit circonstancié et basé sur des informations complètes.

La préface de l'abrégiateur est en tout cas une partie intégrante de l'ouvrage dans sa forme actuelle. Il n'en est pas de même de deux autres pièces qui se trouvent placées aujourd'hui en tête du livre. Ce sont deux lettres supposées être adressées par les Juifs de Jérusalem à ceux d'Égypte, pour les inviter à célébrer avec eux la fête de la purification du temple.

La première est datée de l'an 188 des Séleucides (125/124 av. J.-C.) et en vise une autre qu'on dit avoir été écrite en 169 (144/143). Elle est fort courte (chap. I, 1-9). La seconde est beaucoup plus longue (chap. I, 10 — II, 18) et plus intéressante à bien des égards. Elle n'est pas datée, mais il est facile de voir qu'elle veut être écrite à l'époque même de la mort d'Antiochus IV et de la nouvelle consécration, par Judas Maccabée, du temple profané par ce roi. On y raconte les incidents de la mort de celui-ci et l'on y rapporte fort au long comment le temple et

l'autel avaient été reconstruits autrefois par Néhémie, et comment, à l'occasion de cet acte, la puissance de Dieu et sa grâce protectrice pour Israël s'étaient manifestées par un miracle. De plus, il y est fait mention des mesures prises par le prophète Jérémie, lors du sac de la ville par les Chaldéens, à l'effet de sauver et de conserver les meubles sacrés pour la postérité et des temps meilleurs.

Ces deux lettres n'ont de commun que la mention de la fête de la purification du temple, appelée ici du même nom grec qui partout ailleurs sert à désigner la fête d'automne dite des tabernacles, bien qu'il s'agisse évidemment de celle du mois de décembre instituée par Judas. Elles sont du reste apocryphes toutes les deux, ou du moins elles se fondent sur des données erronées ou des traditions fabuleuses. La première confond les deux rois Démétrius, ou, si l'on veut, se donne une fausse date. En tout cas, ce qui y est dit chap. I, 7, est en contradiction avec une assertion du livre lui-même, chap. XV, 37. Les arguments à faire valoir contre la seconde sont encore plus nombreux et plus concluants. Elle est en contradiction avec l'histoire au sujet de la mort d'Antiochus (comp. chap. I, 11 suiv., avec le chap. IX); elle fait la grosse bétise d'attribuer à Néhémie, non seulement l'établissement de la bibliothèque sacrée qui est ailleurs rapportée à Esdras (chap. II, 13), ce qui, à la rigueur, pourrait ne pas tirer à conséquence, mais même la reconstruction du temple (chap. I, 18), qui était, comme chacun sait, l'œuvre de Zeroubbabel; elle en appelle, pour les légendes qu'elle raconte, à des *écritures* (chap. II, 1), qui seraient nécessairement apocryphes, si tant est qu'elles aient jamais existé.

Mais enfin, qu'est-ce que ces lettres et d'où viennent-elles? Elles ne sauraient être attribuées au rédacteur du livre même, avec les données duquel elles ne s'accordent point, et ce n'est pas lui qui peut les avoir mises à la place qu'elles occupent; s'il les avait seulement connues, il aurait inséré la seconde au moins, qui par sa date rentrait dans son cadre, à un endroit plus convenable. Elles diffèrent aussi de son propre travail quant au style, si bien qu'on peut être tenté de leur supposer une origine hébraïque, ce qu'on se gardera bien de dire du corps du livre, comme nous le verrons plus loin. Elles paraissent même être dues à deux mains différentes. Il y a là un problème littéraire qui attend encore sa solution, et qui probablement l'attendra toujours. Voici cependant

une explication qui pourra suffire, si l'on considère que la question est au fond bien peu importante. On sait que le fils d'Onias III, dernier grand-prêtre Çadoqide légitime, qui portait le même nom que son père, se retira en Égypte, et y fonda, avec la permission du roi Philométor, le temple de Léontopolis, qui devait remplacer celui qu'Antiochus avait profané. Ce temple a subsisté pendant plus de deux siècles, et comme l'unité du sanctuaire de Jéhova était l'un des dogmes fondamentaux de la législation du Pentateuque, l'existence de ce second lieu de culte constituait une illégalité. On comprend donc que les Juifs orthodoxes de la Palestine aient cherché à prévenir un schisme complet dans le sein de la nation, en invitant leurs frères d'Égypte à s'associer aux fêtes du temple de Jérusalem. Cependant cela n'implique pas le moins du monde l'authenticité des deux pièces en question; la seconde notamment se fait reconnaître comme apocryphe par son contenu. Du reste, la restauration du culte légal dans la métropole et la consolidation du gouvernement national ôtèrent toute importance à une institution qu'on ne peut pas même appeler rivale et dont la sphère d'attraction ne peut avoir été que fort restreinte.

S'il peut rester des doutes relativement à la langue originale de ces deux lettres, en revanche, il n'en subsiste aucun quant à celle du corps du livre, Déjà Jason, en sa qualité de Cyrénéen, a dû écrire en grec, et en tout cas l'abréviateur ne trahit nulle part, ni par son style, ni par quelque méprise, comme il en échappe facilement aux traducteurs, qu'il aurait travaillé sur un texte hébreu. A la vérité, on rencontre de temps à autre, chez lui comme chez tous les écrivains hellénistes, des idiotismes qui rappellent la syntaxe sémitique; mais ils sont rares, et largement compensés par des éléments bien plus nombreux qui font voir qu'il était accoutumé à penser en grec, et qu'il maniait librement la langue littéraire de son époque. On trouve chez lui un bon nombre de mots composés et de formes qui ne se rencontrent pas ailleurs, dans les textes qui nous sont parvenus, et qui nous permettraient peut-être de dire qu'il a su profiter de l'extrême facilité avec laquelle la langue grecque s'enrichissait au gré des écrivains et selon leurs besoins. Il y a là une masse de locutions et de tournures qu'il serait impossible de traduire littéralement en hébreu, ce qui est bien le critère le plus sûr de l'originalité de la rédaction grecque. S'il fallait une preuve de plus pour établir ce fait, on la trouverait dans ce que plus d'une fois l'auteur,

quand il met dans la bouche de ses personnages, soit des discours, soit seulement quelques mots, a soin de dire qu'ils ont parlé la langue du pays (Ex. : chap. VII, 8, 21, 27; XII, 37; XV, 29.)

Mais ce n'est pas seulement le vocabulaire de l'auteur qui trahit une plume grecque. Nous devons surtout signaler ici les allures rhétoriques qui caractérisent cette composition et qui, loin de rappeler le style simple et peu soigné des narrateurs hébreux, reproduisent la diction fleurie, recherchée et même un peu guindée des auteurs grecs de la fin de l'époque macédonienne. Les faits les plus ordinaires, et qui n'auraient eu besoin d'aucun ornement de ce genre pour intéresser les lecteurs, sont ainsi surchargés de couleurs. (Voyez par ex. chap. III, 15 suiv.; VIII, 2 suiv., 16 suiv.; XI, 4; XV, 21; et surtout chap. IX, 4 suiv.) Nous citerons plus spécialement les descriptions de supplices (chap. VII), et en général des incidents de la persécution (chap. VI; XIV, 37 suiv.). Que le rédacteur ait inséré, dans ses récits, des discours censés avoir été tenus par ses héros, cela n'a rien d'extraordinaire. C'était l'usage de tous les écrivains. On doit même ajouter qu'il n'abuse nulle part de la patience de ses lecteurs par la longueur de ces épisodes. Mais il y a lieu de relever le fait qu'ils reviennent à chaque instant. Ceci est notamment le cas pour les nombreuses prières qu'il mentionne. Que les patriotes insurgés n'aient jamais manqué de se préparer au combat par des actes de dévotion, cela est très-naturel, et l'auteur avait ses raisons pour l'affirmer explicitement. Mais il était peut-être superflu d'en rédiger après coup les formules. Nous insistons sur ces détails, pour établir ultérieurement la vraie nature de cet écrit et le but du rédacteur, qui pourra gagner comme auteur ascétique ce qu'il risque de perdre comme historien.

Le ton de la narration est généralement vif et passionné. L'auteur prodigue aux adversaires des Juifs, rois, généraux, préfets et soldats, les invectives les plus véhémentes et les épithètes les plus injurieuses. A chaque instant on rencontre les termes de scélérat, d'archi-scélérat, d'insensé, d'insolent, de bourreau exécrationnel, d'infâme blasphémateur, de bête féroce, etc.<sup>1</sup>, lesquels, sans doute, ne conviennent pas à la gravité de l'historien qui respecte le premier de ses devoirs, mais qui s'expliquent

<sup>1</sup> Chap. IV, 19, 25; V, 8, 17, 21; VII, 34; VIII, 34; IX, 4, 7 suiv., 13, 28; XII, 35; XIII, 4; XIV, 27; XV, 3, 32, etc.

et s'excusent, quand on veut bien se rendre compte de la situation faite aux Juifs dès avant le siècle qui a vu naître le christianisme, et qu'on ne veut pas trouver étonnant qu'un peuple opprimé à cause même de ce qui lui fait le plus d'honneur, ne se résigne pas toujours et absolument au rôle passif auquel voulait le condamner l'insolent dédain de ses maîtres. D'un autre côté, nous ne relèverons pas les splendides éloges donnés en toute occasion, soit aux patriotes en général, soit plus particulièrement à leurs chefs et aux martyrs. On aurait tort d'en faire un sujet de reproche pour l'auteur. Il prend franchement le parti de ses compatriotes et personne ne lui en voudra pour cela.

Mais ce ne sont pas seulement les personnes qui paraissent sur la scène que l'auteur charge pour ainsi dire d'exprimer les sentiments qu'il veut faire naître ou prévaloir chez ses lecteurs. Tout aussi fréquemment il prend la parole lui-même et accompagne son récit de réflexions de toutes sortes, morales, religieuses, patriotiques, et autres<sup>1</sup>. Elles portent tantôt sur les agissements et les destinées des acteurs du drame, tantôt elles expliquent les voies de la Providence ; elles rassurent les fidèles sur les intentions de Dieu à leur égard, quand les choses n'arrivent pas de prime abord comme la justice paraît le réclamer, ou signalent les châtimens exemplaires qui ne manquent pas d'atteindre finalement les coupables. Ainsi l'auteur ne se contente pas de laisser parler les faits ; il les interprète lui-même et montre par là qu'il écrit avant tout pour instruire, et il va sans dire que ses enseignements visent à affermir les convictions religieuses et l'attachement à la loi. A ce titre, le second livre des Maccabées a un caractère beaucoup plus prononcé que le premier, bien que celui-ci ne soit rien moins qu'indifférent aux intérêts de la cause pour laquelle les patriotes avaient pris les armes. Hâtons-nous cependant d'ajouter que le second n'affiche également aucune prédilection pour la caste sacerdotale, et qu'il n'insiste pas même plus qu'il n'est besoin sur l'observation des préceptes ascétiques du judaïsme, si ce n'est à l'occasion des révoltantes ordonnances de police, qui étaient destinées à blesser les consciences dans ce qu'elles avaient de plus sacré.

En général, on peut dire que l'histoire est racontée d'après les principes du pragmatisme théocratique que nous connaissons

<sup>1</sup> Chap. IV, 16 suiv. ; V, 6, 17 suiv. ; VI, 12 suiv. ; XII, 43, etc.

suffisamment par les ouvrages que les docteurs juifs ont appelés, non sans raison, les premiers prophètes. Israël est malheureux ; il souffre cruellement sous la dure main de ses ennemis ; mais il reconnaît en toute humilité que ses souffrances sont la juste punition de ses propres fautes. Il est vrai que tous ne sont pas également coupables, que l'apostasie n'a été que le fait de quelques-uns, mais la nation est solidaire, et le châtement, bien qu'il atteigne le peuple entier, n'en est pas moins juste, l'alliance basée sur la loi ayant été contractée avec le corps dans sa totalité et non avec les individus séparément (chap. IV, 16 suiv. ; V, 18 suiv. ; VI, 12 suiv. ; VII, 18, 32, 38, etc.). Aussi bien l'effet du courroux de Dieu ne dure-t-il pas longtemps pour ceux qui ne l'ont pas provoqué directement. Quant à ceux qui se le sont attiré de préférence, ils sont régulièrement punis d'une manière correspondante à leurs méfaits, selon la loi divine du talion. Celui qui a chassé ses frères de leur patrie, meurt exilé (chap. V, 9) ; le roi, qui avait fait torturer les fidèles, expire dans les tourments (chap. IX, 5) ; le meurtrier et le ravisseur sacrilège sont frappés sur le lieu même de leur crime (chap. IV, 38, 42) ; ceux qui ont mis le feu au temple, périssent dans les flammes (chap. VIII, 33) ; la langue qui a prononcé le blasphème contre le Dieu du ciel, est jetée en proie aux vautours (chap. XV, 33) ; le sacrificateur impie, qui a profané les feux de l'autel, est étouffé dans un monceau de cendres (chap. XIII, 8), et tous ces prévaricateurs sont obligés de reconnaître leurs torts et leur impuissance en face d'un pouvoir insolemment outragé (chap. III, 38 ; VIII, 36 ; IX, 17 ; XI, 13, etc.).

Ce que nous avons constaté relativement aux tendances du livre que nous étudions, et à sa manière de colorer les faits qu'il raconte, nous suggère une question bien naturelle, c'est celle de savoir jusqu'à quel point on peut se fier aux récits eux-mêmes qu'il renferme. Cette question est aujourd'hui généralement résolue dans un sens peu favorable à l'auteur. Il faut convenir que d'après le but même qu'il s'est proposé, il n'y a guère lieu de supposer qu'il aura cru ne pouvoir mieux l'atteindre que par une scrupuleuse exactitude dans l'exposé des événements. Tout au contraire, on entrevoit d'avance qu'une pareille préoccupation lui aura été plus ou moins étrangère. Cependant nous ne devons pas asseoir notre jugement sur de simples suppositions, mais examiner sa narration de plus près, afin de pouvoir l'apprécier à sa juste valeur.

Il y a d'abord à signaler plusieurs faits qu'on peut alléguer en faveur de l'ouvrage. Ainsi il est certain (et nous le prouverons) que l'auteur n'a pas connu le premier livre des Maccabées, et pourtant il raconte un bon nombre de détails qui s'accordent parfaitement bien avec cette autre relation. Ce qui est plus important encore, c'est que dans quelques endroits particuliers son récit est confirmé directement par celui de l'historien Josèphe, qui suit généralement le premier livre et qui, de l'aveu de tous les critiques, n'a pas eu le second entre les mains. Cela prouve qu'il a pu recourir à une source, à nous inconnue, laquelle rend ainsi un témoignage indirect à ce dernier. Nous citerons à ce propos l'affaire des intrigues relatives à la succession au pontificat (chap. IV), les détails concernant l'introduction du culte des divinités païennes (chap. VI, 2 ss.), la mort de Ménélaüs (chap. XIII, 3 suiv.), le débarquement de Démétrius (chap. XIV, 1). Ajoutons encore le fait, déjà relevé à une autre occasion, que notre livre contient une masse de noms propres de personnes grecques, et certains petits incidents qui ne sont dans aucun rapport direct avec les préoccupations polémiques de l'auteur et dont la mention ne provoque pas le moindre soupçon<sup>1</sup>.

Cependant ces éléments sont contrebalancés par d'autres qui soulèvent de graves doutes, et qui sont, sinon plus nombreux, du moins plus importants pour la plupart. Si la comparaison avec le premier livre constate quelquefois un accord entre les deux ouvrages, il arrive bien plus souvent qu'elle révèle une flagrante contradiction, et à maints égards il est tout bonnement impossible de concilier les deux relations. Nos lecteurs savent déjà que cette comparaison ne porte que sur une petite partie du premier livre, et cela dans des proportions très-inégales. A la place du court résumé que nous avons lu au début de l'autre ouvrage, celui-ci entre dans de grands détails, non seulement au sujet des faits qui ont précédé la persécution, mais surtout en ce qui concerne cette dernière elle-même (chap. IV, 7-VII, 42). Or, ce qu'il y a de plus saillant dans cette partie du récit, et ce qui, à vrai dire, a fait autrefois la fortune du livre, la description des supplices infligés aux martyrs et les discours qu'ils adressent au tyran spectateur de leurs tourments, cela appartient positivement

<sup>1</sup> Aux passages déjà allégués plus haut, p. 129, nous ajoutons chap. IV, 14, 21, 29 suiv. ; V, 7 suiv., 22 suiv. ; VIII, 33 ; X, 13 ; XII, 2, 19 suiv., etc.

à la légende, si tant est que l'auteur ne l'ait pas puisé dans sa propre imagination. Car il est de fait qu'Antiochus n'était pas présent à Jérusalem lorsque ses odieuses mesures de police furent mises à exécution. Quant au reste du second livre (chap. VIII-XV), il correspond aux chap. III-VII du premier ; mais ici la succession chronologique des événements est tout autre. Nous nous bornerons à établir cela par quelques exemples choisis au hasard, en réservant le reste aux notes ; ils suffiront pour prouver qu'il est impossible de faire disparaître le désaccord par n'importe quelle combinaison. La première campagne de Lysias, qui doit avoir eu lieu pendant qu'Antiochus IV faisait son expédition dans la haute Asie (1 Macc. IV, 26 suiv.), est placée ici après la mort du roi sous le règne de son fils (2 Macc. XI). La paix par laquelle se termine la seconde campagne du même général (1 Macc. VI, 55 suiv.), est ici rattachée à la première (2 Macc. XI, 15), et la cause du traité, ainsi que ses conditions, se trouvent complètement travesties. La nouvelle consécration du temple aurait eu lieu, d'après 2 Macc. X, 3, deux ans après sa profanation par le culte païen ; le premier livre (chap. IV, 44) compte un intervalle de trois ans. La relation de la mort d'Antiochus (2 Macc. IX) porte si manifestement le cachet d'une exagération fantastique, qu'il suffit de lire le récit parallèle (1 Macc. VI) pour s'en convaincre. L'histoire de Philippe, nommé par le roi tuteur de son fils et régent du royaume (1 Macc. VI, 15, 55, 63), est non seulement tournée tout autrement dans 2 Macc. IX, 29 ; XIII, 23, mais l'auteur se contredit lui-même dans les deux passages cités. Le prince, son pupille, qui n'avait que neuf ans à la mort de son père, nous est représenté ici comme majeur et agissant par lui-même, du moins en quelques endroits (chap. X, 11 ; XI, 14 suiv.), mais non partout (chap. XIII, 1). Nous pourrions encore mentionner ce qui est dit des débuts de Démétrius (chap. XIV, 1 ; comp. 1 Macc. VII, 1), puis la contradiction relative au général syrien Timothée (chap. X, 37 et XII, 10), le désordre chronologique dans la relation des représailles exercées par Judas sur les tribus arabes voisines (chap. VIII, 30 suiv. ; X, 15 suiv. ; XII, 2 suiv. ; comp. à 1 Macc. V), des erreurs géographiques, comme chap. XI, 5, etc. Nous n'oublierons pas de signaler cette particularité, que l'origine du soulèvement et les débuts des insurgés sont ici traités avec une parcimonie de détails et une absence de couleur, qui a de quoi nous surprendre



chez un auteur lequel prétend avoir eu sous les yeux une relation d'une étendue telle que doit l'avoir eue l'ouvrage de Jason. Tous ces faits nous semblent justifier le jugement de la critique moderne.

Les indications chronologiques sont bien rares en comparaison de ce que nous avons vu dans le premier livre, bien que l'auteur se serve également à cet effet de l'ère des Séleucides. Il est facile de constater qu'il s'intéresse fort peu à cet élément. Tout au contraire, comme il vise moins à raconter des faits qu'à éveiller des sentiments et à affermir des convictions, l'observation exacte de l'ordre des temps n'est pas pour lui la chose essentielle, et la critique n'a pas eu de peine à signaler dans son récit des transpositions qui rendent impossible tout parallélisme entre son exposé et celui de son devancier.

Voici encore un trait caractéristique de sa rédaction qui ne contribue pas peu à la rendre suspecte. C'est l'énorme exagération des chiffres, quand il s'agit de compter les soldats païens tués à chaque combat par les patriotes juifs. A un premier combat, Nicanor perd 9000 hommes (chap. VIII, 24); quelques jours après, Timothée et Bacchidès en laissent 20,000 sur le champ de bataille (v. 30). Plus loin (chap. X, 17), il périt 20,000 Iduméens, et 20,000 autres sont massacrés dans les forts où s'étaient retirés ceux qui avaient échappé (v. 23). Dans une autre rencontre (v. 31), on en tue encore 21,000 à Timothée. Lysias en perd 12,600 (chap. XI, 11). Mais le chapitre le plus sanglant est le douzième, où, en trois batailles livrées coup sur coup (v. 23, 26, 28), le nombre des morts s'élève à 80,000. Après cela, les 4000 de chap. XIII, 15, et même les 35,000 de chap. XV, 27, sont des nombres comparativement modestes. Voilà donc, pour les seuls combats où l'auteur se donne la peine d'indiquer des chiffres (ce qu'il ne fait pas partout), 230,000 hommes tués aux Syriens, sans parler de ceux qui pouvaient être morts après coup de leurs blessures et dont l'auteur ne tient compte qu'exceptionnellement. Mais ces chiffres ne seront bien appréciés qu'autant qu'on mettra en regard ce qui est dit des pertes des vainqueurs, qui, au gré de notre historien, ne paraissent avoir jamais essuyé de revers. Car il n'est question qu'une seule fois d'un petit échec, réparé le jour même (chap. XIV, 17). Les bandes de Judas ne perdent jamais un seul homme, quoiqu'elles soient toujours dans la proportion de un contre trois, et même contre dix, pendant toute la durée

de la guerre. Et nous déduisons ce fait remarquable, non pas seulement du silence absolu qui est gardé à ce sujet, mais d'une circonstance toute particulière et très-instructive. Dans une escarmouche où, par exception, les forces étaient à peu près égales des deux côtés (chap. XII, 35 suiv.), un petit nombre de Juifs furent tués ; mais lorsque, après la victoire, on alla les enterrer, on découvrit qu'ils portaient sous leurs tuniques des objets provenant d'un temple païen qu'on avait pillé. Alors on comprit que c'était là la cause de leur mort. Judas fit même un sermon à ce propos, pour prévenir la répétition d'un événement si fâcheux et surtout si extraordinaire. Après cela, nous serons bien dans le cas de rabattre quelque chose sur les autres chiffres mentionnés en différents endroits du livre. Ainsi les 40,000 habitants de Jérusalem, massacrés par ordre d'Antiochus (chap. V, 14), et surtout les 120,000 ennemis tués en Babylonie par huit mille soldats juifs de l'armée syrienne (chap. VIII, 20), ne sont là que pour noircir davantage le nom du tyran, devenu plus tard le type de tout pouvoir oppresseur, et pour exalter le courage des patriotes, dont les forces, bien modestes au début, n'étaient plus organisées du tout à l'époque de l'auteur. Comme nous avons déjà constaté en d'autres occasions que l'arithmétique militaire est le côté faible des annalistes hébreux, nous ne ferons pas à notre historien un crime d'avoir suivi les errements de ses devanciers.

Toutes ces étonnantes victoires, par lesquelles une poignée de miliciens, rassemblés à la hâte, exterminèrent des myriades de soldats de profession, sont naturellement attribuées à l'intervention protectrice du ciel, et il convient de dire qu'à cet égard notre auteur marche sur les traces des anciens historiens israélites, qui font également hommage à Dieu des triomphes de leur nation. Cependant il réserve aux combattants eux-mêmes une plus large part de gloire que ne l'ont fait ses prédécesseurs. Pour ce qui est des secours d'en haut, il ne se contente pas de les constater par l'effet ; il en signale plus d'une fois la manifestation visible. Il parle d'apparitions de cavaliers célestes couverts d'une armure brillante, qui se mettaient à la tête des bataillons juifs pour les mener au combat (chap. V, 2 ; X, 29 ; XI, 8). D'autres êtres surhumains se présentent quand les gardiens du sanctuaire désespèrent de pouvoir le préserver d'une profanation (chap. III, 25). Enfin il y a même les saints personnages de l'antiquité qui reviennent sur la scène pour contribuer au triomphe de la bonne

cause (chap. XV, 12). Car si, dans ce dernier cas, il ne s'agit au fond que d'un songe, il ne faut pas oublier que ce siècle croyait encore à l'origine divine de ce phénomène psychique, et que l'auteur n'a certainement pas voulu représenter le héros qui racontait sa vision, comme ayant voulu relever le courage des siens par un conte en l'air.

Les documents ou pièces officielles que l'auteur insère par ci par là dans son récit (chap. IX, 18 ; XI, 18 suiv.) ne sont pas de nature à contrebalancer les soupçons que font naître les divers faits que nous venons de passer en revue. Au contraire, beaucoup de savants estiment que ce sont des pièces apocryphes. Il n'y a pas d'argument péremptoire qui couperait court à toute hésitation à cet égard, et qui changerait le soupçon en certitude. Cependant les réserves de la critique sont justifiées jusqu'à un certain point, comme on le verra par les notes que nous joignons aux textes cités et auxquelles nous renvoyons nos lecteurs.

De tout ce qui a été dit, il résulte pour nous la conviction qu'on aurait tort de regarder ce second livre des Maccabées tout simplement comme un livre d'histoire, et de formuler un jugement définitif sur sa valeur à ce point de vue exclusif. Il est de toute évidence que l'auteur vise à autre chose. Il veut faire servir l'histoire d'une époque particulièrement glorieuse de sa nation à un but pratique. En faisant la part des changements survenus dans la situation politique et religieuse du peuple juif, à cinq siècles de distance, nous oserons dire qu'ici l'historiographie revient aux tendances et aux principes qui caractérisent les ouvrages du même genre que nous avons étudiés précédemment. Car il est impossible de ne pas reconnaître que les livres des Juges et des Rois, et plus tard la Chronique, sont aussi, d'après l'intention de leurs rédacteurs, des compositions éminemment didactiques, destinées à inculquer aux lecteurs et à fortifier en eux certaines convictions à la fois religieuses et patriotiques, et à faire prendre racine à l'idée des prérogatives d'Israël et des devoirs qui en étaient la conséquence et la condition. Tous ces écrits, comme le présent livre aussi, prennent les matériaux historiques, sur lesquels ils fondent leurs enseignements, dans des ouvrages plus anciens et rédigés dans un autre but. Ce qui leur appartient en propre, c'est l'interprétation pragmatique des événements, et l'application des leçons qui en découlent aux besoins moraux de leurs contemporains et des générations suivantes.

Et si, après tout, on devait penser que notre livre n'est pas à placer sur la même ligne que ceux que nous venons de nommer, cela s'explique par le fait que ceux-ci, ayant pour eux le privilège d'une plus haute antiquité, ont toujours servi, même dans les écoles chrétiennes, à l'instruction religieuse, et par conséquent au but dans lequel ils ont été écrits, tandis que l'autre, appartenant à une époque plus récente, et racontant des choses qui n'ont guère fait l'objet d'un enseignement chrétien, a eu la mauvaise chance de n'être apprécié qu'à un point de vue qui, pour l'auteur, n'était que très-secondaire.

S'il fallait une preuve plus spéciale et irrécusable pour établir la justesse de notre observation, nous la trouverions dans le fait que le récit s'arrête au moment où les affaires des insurgés allaient prendre une mauvaise tournure. Il ne raconte ni la mort de Judas dans un combat désastreux, ni tout ce qui s'ensuivit de misères nouvelles pour son parti. Ç'aurait été comme de l'eau froide jetée sur le feu de son éloquence ; et il aurait perdu, de gaîté de cœur, tout le fruit qu'il pouvait espérer de ses chaleureuses descriptions de victoires sans pareilles, par lesquelles il voulait enflammer le courage de ses compatriotes et ranimer leurs espérances, dans une situation non moins grave et peut-être plus énervante que celle dont il leur offrait le tableau. Voilà pourquoi il termine avec le récit d'une des plus glorieuses journées de cette guerre, dont le souvenir était perpétué par une fête annuelle qui se célébrait encore de son temps<sup>1</sup>. Donc, si les historiens modernes ont parfaitement raison de ne pas faire trop de fond sur l'élément matériel de ce livre, en revanche, ils commettraient une grande injustice s'ils oubliaient qu'il est avant tout une manifestation politique, un pamphlet destiné à entretenir le feu sacré du patriotisme, nous dirions presque un sermon de croisés.

Reste la question de savoir quelle a été la part de l'abrégiateur dans la rédaction de cet ouvrage. N'est-il réellement que ce qu'il prétend être, et doit-on admettre que toute la substance

<sup>1</sup> Nous croyons toujours qu'on peut s'en tenir à cette explication du fait en question. Plusieurs savants contemporains en ont donné une autre toute différente. Selon eux, l'auteur était un Pharisien rigide, adversaire de la dynastie des Hasmonéens, et qui de propos délibéré voulait laisser dans l'ombre tous les membres de cette famille qui avaient porté la tiare, au point de passer sous silence jusqu'au fait que son héros était lui-même prêtre.

du livre, non pas seulement les noms propres, les événements politiques, les batailles, les sièges, les documents, mais encore les discours, les réflexions, les miracles et les erreurs, appartiennent à ce Jason de Cyrène, auquel il semble vouloir en laisser soit l'honneur, soit la responsabilité? Est-il bien sincère en ne revendiquant pour lui-même que le mérite d'avoir épargné à ses lecteurs une étude trop longue et trop fatigante? Il faut convenir que le début de la relation, concernant l'origine des conflits du roi Antiochus avec les Juifs de Jérusalem (chap. IV, V), ne laisse pas de faire une impression très-favorable sur l'esprit du lecteur, par la clarté de l'exposition et l'enchaînement naturel des faits; de sorte qu'on est amené à entrevoir ici la mise à profit d'une source assez limpide et un travail consciencieux de la part du rédacteur postérieur. Mais plus on avance, plus cette impression fait place à une autre toute contraire. Nous avons déjà fait remarquer que l'histoire de la persécution (chap. VI, VII) contient des éléments positivement légendaires et controuvés, et ce qui plus est, l'introduction spéciale, par laquelle cette partie débute (chap. VI, 12 ss.), ne peut guère être attribuée qu'au rédacteur; elle fait ainsi voir que c'est lui qui compte interpréter l'histoire et lui donner la couleur qu'il juge nécessaire pour la faire servir à un but pratique. Mais ceci nous conduit à penser que l'élément rhétorique en général, tout ce que nous pouvons appeler pragmatisme et réflexion, lui appartient également. Nous nous permettrons même de dire que le désordre chronologique, qui se manifeste dans certaines parties de cette histoire, les répétitions et contradictions que nous avons déjà relevées, s'expliqueront d'autant plus aisément que nous nous serons mieux familiarisés avec les intentions de l'auteur de ce résumé. Il sera hors de propos de supposer, avec quelques critiques modernes, qu'il a pu consulter simultanément plusieurs sources, et que c'est là ce qui a causé cet imbroglio, qui arrête toujours ceux qui voudraient combiner son récit avec celui du premier livre. Loin de vouloir recourir à cette hypothèse d'une pluralité de sources exploitées, nous penserions plutôt que la seule qui est alléguée dans le texte, l'ouvrage de Jason, a compris une période plus longue, mais que l'auteur, par les motifs développés ci-dessus, s'est borné à la partie qui pouvait suffire à la réalisation de son plan.

Il s'explique d'ailleurs, sur la méthode qu'il a suivie dans son

travail, d'une manière assez curieuse (voyez chap. II, 24 suiv., et chap. XV, 38). Il ne dit pas un mot sur le but didactique de son ouvrage. A l'entendre, il s'agissait seulement de faciliter au lecteur une étude autrement hérissée de difficultés par la variété des matières et la masse des chiffres. Il déclare explicitement qu'il ne se sent pas la vocation d'approfondir les choses et d'examiner les faits : c'est l'affaire du premier narrateur. Pour lui, il se dispense de tout travail sur le fond de l'histoire ; il veut procurer quelque plaisir au public ; il ne s'occupera que de la forme à donner à la rédaction abrégée. Il ajoute très-naïvement que cela lui a coûté assez de veilles et de sueurs. Nous avouons franchement que nous ne saurions accepter ces affirmations que sous bénéfice d'inventaire. Nous dirons même que cette affectation de décliner toute responsabilité au sujet de la parfaite exactitude des faits, nous semble trahir précisément le genre de travail que nous croyons avoir constaté par notre analyse.

S'il est vrai, comme nous croyons l'avoir démontré, que ce sont les intérêts de la religion qui préoccupent le plus notre auteur, nous aurons encore à nous demander si son livre offre quelque part des traces d'un progrès dans les idées ou d'un développement des croyances nationales. Comme nous trouvons en face d'une production de l'esprit hellénistique, nous ne serions pas étonnés d'y découvrir, ne serait-ce que sous forme d'allusions, des éléments de la philosophie alexandrine, tels que nous les avons trouvés si abondamment dans le livre de la Sagesse de Salomon, et même dans celui de Baruch, qui datent tous les deux d'une époque antérieure. Mais contrairement à notre attente, cet écrit se range, quant aux convictions religieuses hautement avouées par l'auteur, parmi les monuments des croyances palestiniennes de la période de transition. Nous n'aurons pas besoin de signaler encore une fois les passages qui introduisent des anges comme acteurs dans le drame national, bien que nulle part ailleurs, dans la littérature juive des derniers siècles, pas même dans les livres de Daniel et de Tobie, il leur soit prêté un rôle pareil à celui qu'ils jouent ici. Il faut bien que l'imagination populaire se soit déjà familiarisée avec le monde céleste, au point de l'associer à toutes les sphères de l'activité du nôtre, pour qu'on ait pu lui offrir des récits aussi stupéfiants que ceux que nous lisons ici, sans risquer de manquer le but qu'on se proposait. Mais ce qui nous intéresse bien davantage, et ce qui est en même temps

d'une importance majeure, c'est l'affirmation catégorique de la résurrection des morts, mise par l'auteur dans la bouche des martyrs dont il raconte le supplice (chap. VII, 9, 11, 14, 23, 29, 36; XIV, 46). Il y a tout lieu de croire que ces personnes expriment ici, non pas seulement l'opinion personnelle du rédacteur, mais une conviction partagée déjà par un grand nombre de ses contemporains, si ce n'est par la majorité. Et cet espoir de la résurrection n'est pas à confondre avec l'idée philosophique de l'immortalité de l'âme, que nous avons rencontrée dans l'ouvrage alexandrin cité tout à l'heure. Il s'agit en effet d'une restauration du corps et de ses membres (chap. VII, 11), telle qu'elle a été comprise aussi plus tard par la théologie chrétienne traditionnelle. Nous ajouterons que, selon toute apparence, l'auteur la réserve aux fidèles seuls, surtout à ceux qui ont souffert pour la foi et la loi; du moins, il s'exprime d'une manière assez obscure et équivoque sur le sort des méchants (chap. VII, 14). Il y a même un passage très-curieux (chap. XII, 43 suiv.) que nous devons relever à ce sujet. Après une bataille où quelques patriotes avaient péri pour avoir porté sur leurs corps (en guise d'amulettes?), des objets dérobés dans un temple païen, on procéda à un sacrifice expiatoire pour leur assurer le bénéfice de la résurrection glorieuse dont ils auraient été autrement privés. Remarquons encore que l'idée messianique proprement dite, c'est-à-dire l'attente d'un Messie personnel, laquelle se rencontre pourtant déjà antérieurement, est étrangère à ce livre, malgré cette croyance positive à la résurrection. Cela prouve que le système eschatologique a été bien lent à se coordonner, et que probablement il n'a reçu sa forme parfaite et définitive que dans la sphère chrétienne.

Nous avons réservé pour la fin la question de savoir quand le second livre des Maccabées peut avoir été écrit. Mais cette question n'en est pas une pour nous. Si l'on voulait arguer du fait que l'auteur ne mentionne pas la mort de Judas, pour en conclure qu'il a dû écrire avant cet événement, on prouverait seulement qu'on n'a rien compris à la nature de l'ouvrage et à son but. Le rédacteur est positivement placé à une grande distance des événements, dont un bon nombre ont déjà eu le temps de se transformer en légendes avant d'être consignés par écrit; autrement les lecteurs n'auraient pas accepté tant d'exagérations romanesques et de réticences calculées. D'un autre côté, il n'est pas

probable que la rédaction du livre soit postérieure à la destruction de Jérusalem et du temple. On voit clairement que du temps de l'auteur le culte légal existait encore, et quant à la ville elle-même, l'auteur dit explicitement à la dernière page (chap. XV, 37) qu'il dépose la plume parce que, depuis la victoire remportée sur le général syrien Nicanor, elle est restée au pouvoir des Juifs. Cela pourrait nous engager à placer l'origine du livre à une époque antérieure à la conquête des Romains (en 63 avant J.-C.), à moins qu'on ne veuille y voir plutôt la preuve que même ce dernier événement était déjà tellement éloigné de l'horizon des contemporains, qu'on pouvait ne point le faire entrer en ligne de compte. Et c'est à quoi nous croyons devoir nous arrêter de préférence. En tout cas, nous ne pourrions guère descendre plus bas que jusqu'au règne d'Hérode. Car non seulement l'auteur de l'Épître aux Hébreux (chap. XI, 37) paraît faire allusion à l'histoire des martyrs telle qu'elle est racontée ici, mais l'écrit connu sous le nom du quatrième livre des Maccabées, et dont nous avons parlé à une précédente occasion, reproduit cette même histoire tout au long. Or, cet écrit appartient positivement au premier siècle de notre ère. Il est vrai que dans ces derniers temps on a émis l'opinion que la grande ressemblance, en ce qui concerne ces détails, entre le deuxième et le quatrième livre, laquelle va quelquefois jusqu'à l'identité des phrases, s'expliquerait tout aussi bien si l'on supposait que leurs auteurs ont puisé dans une source commune, savoir dans l'ouvrage de Jason. Mais c'est précisément là un fait que nous avons de la peine à admettre, parce que nous ne saurions nous persuader que cet écrivain n'a également été qu'un rhéteur.

Pour ce qui est de l'auteur lui-même toute conjecture serait faite en pure perte et hors de propos. On peut dire tout au plus qu'il paraît avoir été un Juif d'Égypte. Ce n'est pas seulement l'usage qu'il fait de la langue grecque qui nous suggère cette opinion, ou la proximité de la Cyrénaïque, patrie de ce Jason de l'ouvrage duquel nous aurions ici un résumé (car cela ne prouve pas grand'chose). Ce qui nous engage à chercher l'auteur de préférence à l'étranger, c'est surtout le peu de connaissances topographiques, relatives au théâtre de la guerre, qui se trahit presque à chaque page, ou, si l'on veut, le peu d'intérêt avec lequel il traite ce détail. Avec les données fournies par le texte, il est bien difficile de se faire une idée de la marche des affaires



militaires, et très-souvent il est parlé de batailles sanglantes sans qu'on apprenne où elles ont eu lieu, ou d'endroits assiégés dont nous ne connaissons pas les noms. Enfin, ce que nous avons dit des deux lettres, placées aujourd'hui en tête du livre, semble aussi être de nature à confirmer cette présomption.

L'ancienne Église a professé une haute estime pour ce livre, ce qui s'explique par les histoires des martyrs qu'il raconte, et la description des tortures horribles infligées aux adhérents de la vraie foi. Ces récits sont devenus les types et les modèles de nombreuses légendes du même genre qui circulaient plus tard dans la société chrétienne. Les Maccabées (car c'est ainsi qu'on appelait les sept frères dont le supplice est raconté au septième chapitre) furent même admis au nombre des martyrs chrétiens, et ce sont bien eux qui ont assuré la canonicité à l'ouvrage composé en leur honneur.

Les choses changèrent à l'époque de la Réformation. Les théologiens protestants, par des raisons très-plausibles, s'en tinrent au canon de la Synagogue, et refusèrent de reconnaître aux additions de la Bible grecque et latine le caractère sacré que leur attribuait l'Église catholique. A ce point de vue, où l'on se fondait sur les données incontestables de l'histoire littéraire, il n'y a rien à redire à ce triage, surtout dans les premiers temps, où l'on se contentait d'assigner aux livres dits apocryphes une place à part après l'Ancien Testament. Il faut cependant convenir que les arguments qu'on faisait valoir contre ces livres sont quelquefois des plus mesquins<sup>1</sup>. Ainsi, quant à celui qui nous occupe en ce moment, on signalait deux passages, dans la préface et dans la conclusion (chap. II, 26; XV, 38), comme prouvant que l'auteur n'était pas divinement inspiré, mais qu'il travaillait, comme nous autres simples mortels, avec l'aide des facultés ordinaires de l'intelligence. On oubliait que le rédacteur du troisième évangile parle à peu près de la même manière de ses moyens d'information et de ses procédés. On marchandait les miracles, comme si les livres canoniques n'en racontaient pas autant, en maint endroit, et de bien plus étonnants. On critiquait l'apparition du prophète Jérémie (chap. XV, 11 suiv.), tout en croyant à celle de Moïse et d'Élie, racontée ailleurs. On prétendait que le suicide y était préconisé (chap. XIV, 41 suiv.). Enfin, on

<sup>1</sup> Voir notre Histoire du Canon, 2<sup>e</sup> édit., p. 379.

trouvait que le rejet du livre était le moyen le plus commode d'écartier un argument que les docteurs catholiques alléguaient en faveur du dogme du purgatoire (chap. XII, 45). Luther lui-même, sans entrer dans ces détails, porte sur le second livre des Maccabées le jugement le plus dédaigneux ; il le qualifie de judaïsant, de païen même, et le met au niveau du livre d'Esther, qui est, comme on sait, sa bête noire. Nous croyons avoir mis nos lecteurs en mesure de formuler le leur d'une manière plus équitable.

---

## DEUXIÈME LIVRE DES MACCABÉES

---

A nos frères, les Juifs d'Égypte, salut <sup>1</sup>!

Vos frères, les Juifs de Jérusalem et de la Judée, vous souhaitent paix et prospérité. Que Dieu vous fasse du bien et se souviennne de l'alliance qu'il a faite avec Abraam, Isaac et Jacob, ses fidèles serviteurs ! Puisse-t-il vous inspirer à tous le désir de le révéler et de pratiquer sa volonté de tout votre cœur et avec dévouement ! Qu'il veuille vous donner l'intelligence de sa loi et de ses commandements, et vous rendre heureux en exauçant vos prières, et en se réconciliant avec vous, et ne point vous délaisser dans ces tristes temps ! Nous prions pour vous ici.

<sup>2</sup> Sous le règne de Démétrius, l'an 169, nous autres Juifs, nous vous avons écrit <sup>2</sup>, dans l'extrême affliction dans laquelle nous nous trouvions alors, depuis que Jason et son parti avaient renié la sainte patrie et le royaume, et qu'on eut mis le feu au portail, et versé du sang innocent <sup>3</sup>. Nous avons invoqué le Seigneur et nous avons été

<sup>1</sup> Première lettre des Juifs de Jérusalem à ceux d'Égypte.

<sup>2</sup> Il s'agit ici d'une lettre antérieure, écrite en 144 ou 143 av. J.-C., sous Démétrius II (1 Macc. X, 67).

<sup>3</sup> Ce qui est dit ici, résume en deux mots tous les malheurs survenus depuis le règne d'Antiochus Épiphanes : comp. 1 Macc. I, 37 ; IV, 38, et pour Jason, ci-après chap. IV. Le *royaume* est pris ici (très-exceptionnellement) dans le sens purement théocratique. Jason est apostat. — Mais il y a lieu de faire remarquer, qu'en 169 les Juifs n'avaient plus rien eu à craindre de Démétrius, et que probablement l'auteur de cette pièce confond ce roi avec son père du même nom.

exaucés, et nous avons pu offrir nos sacrifices et la farine fine, allumer les chandeliers, et exposer les pains sacrés<sup>1</sup>. Maintenant donc venez fêter les jours du tabernacle du mois de Chaselev<sup>2</sup>. L'an cent quatre-vingt-huit<sup>3</sup>.

---

<sup>10</sup> Ceux de Jérusalem et de la Judée, ainsi que le conseil national<sup>4</sup> et Judas<sup>5</sup>, à Aristobule, le précepteur du roi Ptolémée, de la race des pontifes<sup>6</sup>, ainsi qu'aux Juifs d'Égypte, salut et santé! Délivrés de grands dangers par l'aide de Dieu, nous lui sommes très-reconnaissants, bien que toujours prêts à combattre le roi<sup>7</sup>. Car c'est bien Dieu qui a chassé ceux qui sont venus combattre contre la ville sainte. En effet, le prince étant allé en Perse, avec son armée réputée invincible, ils ont été massacrés dans le temple de Nanéa, les prêtres de la déesse ayant employé une ruse. Car Antiochus vint en ce lieu avec ses amis, sous prétexte de l'épouser, mais c'était dans le but de prendre ses trésors à titre de dot. Les prêtres de Nanéa les ayant produits, et le roi étant entré dans l'enceinte du sanctuaire, avec peu de monde, les prêtres fermèrent les portes dès qu'il y fut, puis ils ouvrirent une trappe dans le plafond, d'où ils jetèrent des pierres avec lesquelles ils écrasèrent le prince; puis ils les mirent en pièces, leur coupèrent la tête, et les jetèrent à ceux qui étaient

<sup>1</sup> En d'autres termes, le culte a été rétabli.

<sup>2</sup> La fête célébrée dans ce mois ne peut être que celle qui fut instituée par Judas Makkabi (1 Macc. IV, 51 s.), pour la nouvelle consécration du temple. Si on l'appelle ici du même nom que celle qui était célébrée en automne, cela semble indiquer qu'on y observait des rites semblables. Nous nous sommes permis cependant de mettre ici le singulier, comme plus approprié à cette solennité particulière. La fête *des* tabernacles n'est pas ici en question.

<sup>3</sup> Date de la lettre qui précède, et non commencement de la suivante. Comp. chap. XI, 21, 33, 38.

<sup>4</sup> 1 Macc. XII, 6.

<sup>5</sup> Ce ne peut être que le Maccabée; car bien que la lettre ne soit pas datée, elle doit (ou veut) être écrite peu de temps après la mort d'Antiochus Épiphane.

<sup>6</sup> Le philosophe juif Aristobule avait dédié au roi Ptolémée VI un ouvrage sur les lois mosaïques interprétées allégoriquement, ouvrage dont parlent plusieurs auteurs anciens. L'assertion qu'il était de la race des Çadoqides, et précepteur du roi, ne peut plus être vérifiée aujourd'hui. Cependant on doit supposer que l'auteur de la lettre l'a regardé comme étant placé à la tête des Juifs d'Égypte.

<sup>7</sup> Les avantages déjà remportés ne pouvant être une garantie contre toute nouvelle agression.

restés dehors. Béni soit à jamais notre Dieu, qui a ainsi fait périr ces scélérats <sup>1</sup>.

<sup>18</sup> Voulant maintenant fêter la purification du temple, le vingt-cinq du mois de Chesev, nous avons pensé qu'il conviendrait de vous en faire part, afin que vous aussi vous célébriez la fête du tabernacle et du feu [*retrouvé*] lorsque Néhémie offrit un sacrifice, après avoir reconstruit le temple et l'autel <sup>2</sup>. Car lorsque nos pères furent emmenés en Perse <sup>3</sup>, les pieux prêtres d'alors prirent secrètement du feu de l'autel <sup>4</sup> et le cachèrent dans le creux d'une citerne sans eau, dans laquelle ils le recouvrirent si sûrement, que l'endroit ne fut connu de personne. Après un intervalle de beaucoup d'années, quand cela plut à Dieu, Néhémie, venu en mission de la part du roi de Perse, envoya après ce feu les descendants des prêtres qui l'avaient autrefois caché; et comme ils nous <sup>5</sup> informèrent qu'ils n'avaient pas trouvé de feu, mais seulement une eau épaisse <sup>6</sup>, il leur ordonna d'en puiser et de l'apporter, et quand le sacrifice fut préparé, Néhémie ordonna de verser de cette eau sur le bois et sur ce qui y était déposé. Cela étant fait, après un certain laps de temps, le soleil, jusque là caché par les nuages, venant à luire, il s'alluma un

<sup>1</sup> Il y a ici bien des observations à faire. L'auteur de la lettre raconte qu'Antiochus fut tué dans un temple qu'il voulait piller, en Perse. Ceci est en contradiction avec le récit de notre livre même (chap. IX), qui raconte la mort du roi tout autrement. C'était son père, Antiochus III, qui périt dans une pareille entreprise, laquelle provoqua une violente émeute de toute la population. Du reste, le présent récit est assez incohérent. Que devint donc l'armée invincible dans cette circonstance? D'après le v. 13, on dirait qu'elle aussi a été massacrée; au v. 16, où il n'est d'abord parlé que du seul roi comme ayant été tué à coups de pierres, il est question de plusieurs têtes coupées. — La déesse Nanéa (Anaitis, Anahid, Tanit), était l'une des divinités principales de l'Asie sémitique, identifiée par les Grecs tantôt avec Artémis, tantôt avec Aphrodité, mais en tout cas la personnification de la fécondité de la nature (la Diane d'Éphèse). Si l'assertion des anciens, qui disent qu'elle était servie par des prêtresses vierges, est fondée, ce serait une preuve de plus que nous n'avons ici qu'un récit absolument apocryphe. Qu'Antiochus aurait pu dire, par dérision sans doute, qu'il voulait épouser la déesse, mais avec une dot, ceci ne serait pas précisément impossible avec l'esprit passablement extravagant de ce prince.

<sup>2</sup> Encore ici, nous rencontrons une légende, assez intéressante du reste, mais qui nous fait voir combien peu les traditions populaires tiennent compte de l'histoire. Néhémie est mis ici à la place de Zerubbabel.

<sup>3</sup> A Babylone, qui du temps de l'auteur faisait partie de l'empire des Arsacides.

<sup>4</sup> D'après Lév. VI, 6, on croyait que depuis Moïse le feu n'avait jamais cessé de brûler sur l'autel.

<sup>5</sup> Le rédacteur veut-il faire croire qu'il copie cela dans un vieux document, ou ne suffit-il pas de dire qu'il se met à la place de ses pères?

<sup>6</sup> Bourbeuse.

grand feu, de sorte que tout le monde fut dans l'admiration. <sup>23</sup> Pendant que le sacrifice se consommait, les prêtres se mirent à prier; Jonathan<sup>1</sup> le premier, les prêtres et tout le monde s'y joignirent, comme aussi Néhémie. Voici quelle était cette prière : Seigneur, seigneur, Dieu créateur de toutes choses, redoutable, puissant, juste et miséricordieux, seul roi et débonnaire, seul bienfaiteur, seul juste, tout-puissant et éternel, toi qui délivres Israël de toute calamité, qui as élu nos pères et qui les as consacrés, agrée ce sacrifice, offert pour ton peuple d'Israël tout entier, protège et sanctifie ton héritage, ramène ceux d'entre nous qui sont dispersés dans le monde, délivre ceux qui sont les esclaves des païens, aie égard à ceux qui sont méprisés et outragés, afin que les païens reconnaissent que toi tu es notre Dieu ! Punis ceux qui nous asservissent et qui nous maltraitent insolemment ! Replante ton peuple dans le lieu saint, comme a dit Moïse<sup>2</sup> ! En même temps les prêtres chantèrent des psaumes. <sup>31</sup> Quand le sacrifice fut consommé, Néhémie ordonna de verser<sup>3</sup> ce qui restait de l'eau sur de grandes pierres. Aussitôt il s'y éleva une flamme, mais elle fut consumée par la lumière qui resplendissait sur l'autel<sup>4</sup>. Lorsque cela fut connu et qu'on eut rapporté au roi de Perse, qu'à la place où les prêtres déportés avaient caché le feu, il s'était trouvé de l'eau avec laquelle Néhémie et les siens avaient consacré un sacrifice, le roi ayant fait examiner cela, fit entourer le lieu par une clôture, et distribua des présents à ceux auxquels il voulait du bien<sup>5</sup>. Les gens de Néhémie appelèrent cela Nephthar, ce qui signifie purification ; communément on l'appelle Nephthai<sup>6</sup>.

<sup>1</sup> On trouve dans les écritures<sup>7</sup>, que ce fut le prophète Jérémie

<sup>1</sup> Comme tout ce récit est purement légendaire, il est inutile de demander qui était ce Jonathan. Cependant on peut avoir voulu désigner par là le grand-prêtre. Il y en a eu un de ce nom, mais postérieur à l'époque de Néhémie (Néh. XII, 11).

<sup>2</sup> Exode XV, 17.

<sup>3</sup> Conjecture, d'après une variante. Le texte reçu ne donne pas de sens.

<sup>4</sup> Il est difficile de se représenter ce dernier fait, mais il est évident qu'il s'agit là d'un nouveau miracle.

<sup>5</sup> L'auteur veut dire que même le roi était dans l'extase au sujet du miracle.

<sup>6</sup> On se persuadera aisément que ce nom *commun* revient à cette espèce de pétrole qui est connue sous celui de *naphte*. Il est plus difficile de dire d'où vient l'autre forme, dont on n'est pas encore parvenu à trouver l'étymologie d'une manière certaine, tout aussi peu qu'à vérifier la signification qui en est donnée ici. La légende tout entière pourrait se fonder en dernier lieu sur l'usage occasionnel du *naphte*.

<sup>7</sup> A la légende relative à la conservation du feu sacré pendant la captivité, il s'en joint une autre relative à la conservation des reliques du temple. Cette seconde légende est plus poétique encore que la première, ou plutôt il convient de dire que nous avons ici un mythe dont le sens est facile à découvrir, et rend un éclatant témoignage, tant

qui ordonna à ceux qui devaient être déportés, d'emporter le feu, comme il vient d'être dit, et qu'en leur remettant la loi<sup>1</sup>, il leur enjoignit de ne pas oublier les commandements du Seigneur, et de ne pas se laisser séduire en voyant les idoles d'or et d'argent avec leurs ornements<sup>2</sup>. Par ces discours et d'autres pareils, il les exhorta à retenir la loi dans leurs cœurs. Dans cet écrit il était aussi dit que le prophète, averti par une révélation, avait ordonné qu'on emportât aussi le tabernacle<sup>3</sup> et l'arche, lorsqu'il se rendit à la montagne du haut de laquelle Moïse avait vu l'héritage de Dieu<sup>4</sup>. Jérémie, ayant trouvé là une caverne spacieuse, y transporta le tabernacle, et l'arche, et l'autel aux parfums, et puis il boucha l'entrée. Plusieurs de ceux qui l'avaient accompagné<sup>5</sup>, ayant voulu s'en approcher, pour marquer le chemin, ne purent le trouver. Jérémie, ayant appris cela, leur adressa des reproches et leur dit que la place resterait inconnue jusqu'au jour où Dieu rassemblerait son peuple et lui redeviendrait propice : alors<sup>6</sup> seulement le Seigneur ferait reparaitre ces choses, et sa majesté avec la nuée serait vue, comme elle s'était manifestée du temps de Moïse<sup>7</sup>, et comme Salomon aussi avait prié que le lieu saint fût consacré par une manifestation extraordinaire<sup>8</sup>. Il y était aussi raconté comment le sage Salomon offrit le sacrifice de la dédicace et de l'achèvement du temple, et comment, de même que sur la prière de Moïse le feu tombé du

au profond attachement du peuple à ses traditions religieuses, qu'à la vénération qu'il vouait au plus populaire des prophètes. Les deux légendes paraissent avoir été puisées, par l'auteur de cette lettre apocryphe, dans un écrit estimé véridique, à moins qu'on ne veuille croire, ce qui nous paraît moins probable, que cette citation elle-même n'est qu'une partie intégrante de la fable. — La légende elle-même est en contradiction avec Jér. III, 16.

<sup>1</sup> Le code mosaïque.

<sup>2</sup> On trouvera à la fin de ce volume une pièce apocryphe, attribuée à Jérémie, qui amplifie cette recommandation.

<sup>3</sup> Le tabernacle mosaïque, que la tradition disait avoir été conservé dans le temple de Salomon (1 Rois VIII, 4. 2 Chron. V, 5), mais dont il n'est jamais fait mention plus tard.

<sup>4</sup> La terre sainte. Deut. XXXIV.

<sup>5</sup> Les porteurs des meubles sacrés. Cette partie du récit est assez singulière. Si ces gens y ont été, comment ont-ils négligé de marquer le chemin dès l'abord ? Et s'ils ont porté les meubles, comment n'auraient-ils pas été jusqu'à la caverne ? L'auteur voulait-il dire qu'ils ne s'avisèrent que plus tard d'y revenir ?

<sup>6</sup> Il s'agit d'une époque à venir : le feu sacré était retrouvé, mais l'arche n'avait pas encore reparu. (Apoc. XI, 19.)

<sup>7</sup> Exode XL, 34.

<sup>8</sup> Comp. 1 Rois VIII, 10.

ciel consuma l'holocauste, la même chose arriva sur la prière de Salomon<sup>1</sup>. Moïse disait alors : L'oblation pour le péché n'ayant pas été mangée, elle a été consumée<sup>2</sup>. Salomon aussi a institué une fête durant huit jours<sup>3</sup>.

<sup>43</sup> Les mêmes faits sont aussi relatés dans les écrits et dans les mémoires de Néhémie<sup>4</sup>, et comment celui-ci forma une bibliothèque dans laquelle il déposa ce qui concerne les rois et les prophètes, et ce qui était de David<sup>5</sup>, et les lettres des rois relatives aux présents faits au temple<sup>6</sup>. De même Judas a eu soin de rassembler tout ce qui avait été dispersé par suite de la guerre que nous avons eu à soutenir, et cela est conservé chez nous. Si vous deviez en avoir besoin, envoyez des gens qui viennent le prendre pour vous l'apporter<sup>7</sup>.

<sup>46</sup> Or, nous vous écrivons, parce que nous avons l'intention de

<sup>1</sup> Lév. IX, 24. 1 Chron. VII, 1.

<sup>2</sup> Cette phrase est assez obscure. Si elle doit être expliquée par les textes canoniques, comme cela peut se faire pour les allégations qui précèdent, on peut s'en tenir au passage Lév. X, 16 s., que l'auteur (de la lettre ou de l'écrit apocryphe cité) aurait combiné avec ce qui est dit au chapitre précédent du feu du ciel.

<sup>3</sup> 2 Chron. VII, 8, 9. Ceci se rapporte à la fête que les Juifs, qui sont censés écrire la lettre, se proposent de célébrer (chap. I, 18.)

<sup>4</sup> Les *écrits* mentionnés ici sont nécessairement d'autres que ceux du v. 1, mais comme ils ne sont pas autrement caractérisés, on doit peut-être les identifier avec les *Mémoires* de Néhémie. Ces derniers ne sont en aucun cas le livre canonique qui porte ce nom, et qui ne contient rien de tout cela.

<sup>5</sup> Cette note, tout apocryphe qu'elle est, offre un certain intérêt. On y attribue, ce semble, à Néhémie le recueil de la seconde partie du canon de l'Ancien Testament, les premiers et les derniers prophètes, ainsi que d'un livre de David (des Psaumes). La promulgation de la loi était depuis longtemps attribuée à Esdras. On conviendra cependant que les formules employées sont assez singulières, et certainement le nom de David ne couvre pas tous les hagiographes. La note prouve donc en tout cas que la Bible hébraïque n'avait pas sa forme et sa richesse actuelle, à l'époque où ce texte a été écrit.

<sup>6</sup> Divers rois persans et macédoniens avaient fait des largesses au temple ; il est possible qu'on ait conservé les lettres d'accompagnement. Il n'y a là rien d'in vraisemblable ; seulement il ne faut pas trop s'arrêter au nom de Néhémie.

<sup>7</sup> On comprend que lors de la restauration du culte par Judas Maccabée, on ait aussi tenu à rassembler les livres saints (loi et prophètes), et sans doute, en outre, ce qui restait de l'ancienne littérature. La guerre et la persécution pouvaient avoir détruit bien des exemplaires, peut-être des ouvrages désormais perdus. C'est aussi chose assez naturelle que l'on offre aux émigrés de leur communiquer ce qui pourrait leur manquer. Cependant le caractère légendaire de cette pièce ne nous rassure pas tout à fait sur l'authenticité absolue de la littérature qu'on se vante de posséder. De plus, si l'on veut fonder sur cette note une opinion relative à l'histoire du canon, elle prouvera que celui-ci était encore à se former, puisqu'on suppose qu'il n'existait pas encore complet en Égypte.



fêter la purification du temple : vous ferez bien de solenniser également ces jours. Le dieu qui a sauvé tout son peuple et qui a donné à tous l'héritage, la royauté, le sacerdoce et la consécration, comme il l'avait promis par sa loi, ce dieu, nous l'espérons, aura bientôt pitié de nous et réunira de nouveau, dans le lieu saint, tous les nôtres dispersés dans le monde entier. Car il vient de nous délivrer de grandes calamités et de purifier le temple <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Cette péroraison, souvent mal comprise, se compose de deux éléments qu'il faut bien distinguer. Le texte reproduit d'abord une phrase de la loi (Exod. XIX, 6, d'après le grec), et rappelle les hautes destinées du peuple de Dieu. Car ces mots héritage, royauté, sacerdoce (universel), ne sont pas à prendre dans le sens matériel d'une institution, et ne doivent pas être interprétés de manière à se rapporter à l'histoire de n'importe quelle époque, mais ils représentent la dignité idéale d'Israël. Ce n'est que la dernière phrase qui se rattache aux espérances du moment, tout en reproduisant également une promesse antique. (Deut. XXX, 3 s.)

<sup>19</sup> L'histoire de Judas le Maccabée et de ses frères, celle de la purification du grand temple et de la consécration du nouvel autel, de plus, celle des guerres contre Antiochus Épiphànès et son fils Eupator, ainsi que des apparitions célestes<sup>1</sup> arrivées en faveur de ceux qui combattirent noblement et vaillamment pour le judaïsme<sup>2</sup>, si bien que, malgré leur petit nombre, ils conquièrent<sup>3</sup> le pays entier et en chassèrent les multitudes barbares<sup>4</sup>, recouvrèrent le temple, célèbre dans le monde entier, délivrèrent la ville et rétablirent les lois qui allaient être abolies, le Seigneur, dans sa miséricorde, leur ayant accordé sa grâce, toutes choses exposées en cinq livres par Iason de Cyrène<sup>5</sup>, nous essaierons d'en donner un résumé en un seul volume<sup>6</sup>. <sup>24</sup> Car, voyant la masse des chiffres et la difficulté que la quantité des matières cause à ceux qui veulent s'engager dans l'étude des récits historiques, nous avons songé à procurer quelque plaisir à nos lecteurs, à faciliter la tâche à ceux qui voudraient retenir les faits dans leur mémoire, et à être utiles à tous ceux entre les mains desquels ce livre pourrait tomber. Quant à nous, qui prenons la peine de cette rédaction abrégée, ce n'est pas là une œuvre facile, mais une affaire de sueur et de veille, comme ce n'est pas non plus chose aisée que d'arranger un festin au profit d'autrui. Cependant, en vue du gré que nous en sauront bien des personnes, nous prendrons sur nous cette peine, laissant à notre historien la tâche d'examiner chaque fait à fond, et nous appliquant seulement à

<sup>1</sup> L'auteur en racontera plusieurs, chap. III, V, XI, XV.

<sup>2</sup> Nous conservons le terme grec; nous ne voulions pas mettre *la religion juive*, par la raison que le mot comprend aussi la notion de la nationalité.

<sup>3</sup> Litt. : ils l'emportèrent comme un butin.

<sup>4</sup> Ce mot à prendre sans doute dans le sens moderne, et non exclusivement dans l'ancien sens d'étrangers.

<sup>5</sup> Voir l'Introduction.

<sup>6</sup> Litt. : composition. Le terme préféré pour la traduction se justifie pleinement, quand on songe à la forme des caractères et des livres anciens.

observer les règles de la rédaction abrégée<sup>1</sup>. Ainsi que l'architecte qui bâtit une maison neuve doit prendre soin de tout ce qui tient à la construction, tandis que celui qui veut y mettre les fresques et les peintures doit se préoccuper de l'embellissement, ainsi, pensons-nous, doit être notre cas<sup>2</sup>. Approfondir toutes choses, rapporter toutes les circonstances et s'étendre sur tous les détails, c'est l'affaire de l'historien, premier narrateur ; il faut permettre à celui qui vise à la nouvelle rédaction, de s'appliquer à faire son résumé en se dispensant d'un travail aussi complet et soigné. Ceci dit, nous allons commencer notre récit, cette préface étant déjà assez longue. Car il serait absurde d'être prolix avant d'entrer en matière, sauf à raccourcir ensuite la narration des faits.

---

<sup>1</sup> Lors donc<sup>3</sup> que la ville sainte jouissait d'une paix profonde et que les lois étaient observées pour le mieux, par suite de la piété du grand-prêtre Onias<sup>4</sup> et de sa sévérité pour les méchants, il arrivait que les rois mêmes respectaient ce lieu et honoraient le temple par des présents considérables<sup>5</sup>, de manière qu'entre autres Séleucus, le roi d'Asie<sup>6</sup>, pourvoyait, sur ses propres revenus, aux frais du service des sacrifices. Cependant un certain Simon, Benjaminite, qui avait une place dans l'administration du temple<sup>7</sup>, se brouilla avec le grand-prêtre à propos de la police des marchés de la ville<sup>8</sup>, et comme il perdit son procès contre Onias, il se rendit auprès d'Apol-

<sup>1</sup> Le rédacteur décline donc toute responsabilité quant au fond. Il suppose que Jason a fait son devoir à cet égard ; il ne veut être jugé que sur la forme qu'il aura su donner à son extrait.

<sup>2</sup> Singulière comparaison ! Le peintre ne fait pas des extraits du bâtiment, et l'abréviateur d'une histoire ne doit pas vouloir l'enjoliver. Ou bien la comparaison nous trahirait-elle en effet la méthode de notre écrivain ?

<sup>3</sup> Cette particule rattache le commencement du récit à la dernière phrase de la préface ; c'est comme s'il y avait : Nous commençons *donc* en disant, etc.

<sup>4</sup> Onias III, le dernier pontife légitime de la dynastie des Çadoqides, dont la chute va être racontée au chapitre suivant.

<sup>5</sup> Les deux dynasties macédoniennes, qui se disputaient la possession de la Palestine, tenaient à s'assurer la faveur des Juifs par des cadeaux faits au temple.

<sup>6</sup> Séleucus IV, fils et successeur d'Antiochus III, frère aîné d'Antiochus IV. Voyez la note sur 1 Macc. I, 10.

<sup>7</sup> Il s'agit certainement de quelque emploi laïque, probablement de la fourniture du bétail, de la farine, de l'encens, ou de quelque chose de semblable.

<sup>8</sup> D'après une variante. Le texte reçu dit : à propos des transgressions en ville.

lonius<sup>1</sup> fils de Thrasée, qui était alors gouverneur de la Cœlésyrie et de la Phénicie, et lui rapporta que le trésor de Jérusalem était rempli de valeurs au delà de ce qu'on pouvait dire, que la masse de l'argent était incalculable et hors de toute proportion avec les besoins du service de l'autel, et que tout cela pouvait être mis à la disposition du roi.

<sup>7</sup> Or, Apollonius, dès qu'il revit le roi, lui fit part de ce qu'on lui avait révélé au sujet de cet argent, et le roi, ayant fait choix de son ministre Héliodore<sup>2</sup>, l'envoya avec l'ordre de se faire délivrer les sommes en question. Aussitôt Héliodore se mit en route, sous prétexte de visiter les villes de la Cœlésyrie et de la Phénicie, mais en réalité dans le but d'exécuter le dessein du roi. Arrivé à Jérusalem et accueilli amicalement par le grand-prêtre de la ville, il lui fit part de la déclaration qui avait été faite, ainsi que du motif de sa présence, et il lui demanda si la chose était réellement telle qu'on le disait. Le grand-prêtre lui exposa qu'il s'agissait là de dépôts faits au profit de veuves et d'orphelins, et qu'une partie appartenait à un homme d'une position fort éminente, Hyrcan fils de Tobie<sup>3</sup>; que les choses n'étaient pas telles que le scélérat de Simon l'avait faussement allégué, et qu'en fin de compte il n'y avait en tout que quatre cents talents d'argent, et deux cents talents d'or<sup>4</sup>; enfin, qu'il était absolument impossible de léser les intérêts de personnes qui avaient mis leur confiance dans la sainteté du lieu, et dans la majesté et l'inviolabilité d'un temple honoré dans tout l'univers. Mais Héliodore déclara péremptoirement que, d'après les ordres du roi dont il était porteur, cet argent devait être confisqué au profit du trésor royal. En conséquence il fixa un jour, auquel il voulut procéder à l'inspection et à l'inventaire du trésor.

<sup>15</sup> La consternation fut grande dans la ville. Les prêtres, revêtus de leurs habits sacerdotaux, se jetèrent par terre devant l'autel,

<sup>1</sup> Non très-commun alors, de sorte qu'il n'est pas besoin de songer à l'un de ceux que nous avons rencontrés dans le premier livre. — La Cœlésyrie, dans le langage politique et administratif du temps, c'est la Palestine

<sup>2</sup> C'est probablement le même Héliodore qui empoisonna le roi Séleucus et essaya de s'emparer du trône, mais fut immédiatement écarté par le frère du défunt.

<sup>3</sup> L'histoire connaît un Hyrcan, bâtard de Joseph fils de Tobie, dont la famille, depuis trois générations, avait joué un rôle comme financiers et administrateurs, en Palestine et à la cour d'Égypte. Comme il ne faut pas faire trop de fond sur les données de notre livre, il se pourrait bien qu'on ait voulu parler de cet individu.

<sup>4</sup> Cela serait en valeurs hébraïques au delà de 30 millions de francs. Comme le prêtre avait un intérêt à faire regarder son trésor comme peu important, on a supposé qu'il s'agit de talents syriaques. Cela ferait toujours la moitié.

s'adressant au ciel et invoquant celui qui avait donné la loi concernant les dépôts<sup>1</sup>, pour le prier de conserver intacts ceux des dépositaires. Quand on vit le grand-prêtre avec son visage tout défait, c'était à vous fendre le cœur. Sa figure, son teint changé, trahissaient sa profonde émotion. La peur l'agitait, son corps était saisi de frissons, et la douleur dont son cœur était navré devenait manifeste pour tous les spectateurs. Les habitants sortirent des maisons, en masse et précipitamment, pour faire des supplications unanimes, parce que le lieu saint allait être profané. Les femmes remplissaient les rues, vêtues d'habits de deuil; les vierges mêmes, autrement renfermées chez elles, coururent, les unes aux portes, les autres sur les murs, d'autres encore regardaient par les fenêtres<sup>2</sup>, et toutes elles étendaient les mains vers le ciel pour faire leur prière. C'était pitié de voir le peuple s'agenouillant pêle-mêle, et le grand-prêtre en butte à l'angoisse du désespoir.

<sup>22</sup> Pendant que le peuple invoquait ainsi le Dieu tout-puissant, pour qu'il conservât en toute sûreté à leurs propriétaires<sup>3</sup> les sommes déposées, Héliodore allait exécuter ses ordres. Là, au moment même où il se présenta à la trésorerie avec ses satellites, le souverain des esprits<sup>4</sup> et maître de toute puissance fit survenir une grandiose apparition, à la vue de laquelle tous ceux qui avaient eu la témérité d'y venir furent frappés par la puissance divine d'une terreur qui les paralysait. On vit un cheval couvert d'un splendide harnais et qui, se jetant avec impétuosité sur Héliodore, le frappait des sabots de ses pieds de devant; il était monté par un terrible cavalier qui paraissait avoir une armure d'or. Il apparut encore deux autres jeunes gens, de force prodigieuse, d'une beauté éclatante et avec un costume brillant, lesquels, placés à ses deux côtés, ne cessaient de le flageller et de l'accabler de coups. Aussitôt il tomba à terre, ses yeux se voilèrent et l'on dut l'enlever en le plaçant sur une bière, celui qui tout à l'heure était entré dans la susdite trésorerie avec une grande escorte et tous ses satellites, et qui maintenant était réduit à ne pouvoir se donner aucune aide. Ils reconnurent là l'inter-

<sup>1</sup> Exode XXII, 6, où cependant il n'est pas question du temple, mais seulement du caractère sacré des dépôts.

<sup>2</sup> La mention des fenêtres nous fait presque croire que les portes et les murs aussi tiennent aux maisons, et que l'auteur ne songe pas à laisser sortir les vierges, contre les règles de la bienséance.

<sup>3</sup> L'insistance que l'auteur met à parler des *dépôts*, et non des trésors consacrés au temple même, est de nature à rendre inexplicable cette manifestation populaire, peinte avec un tel luxe de rhétorique. Les trésors d'Hyrcaan ne peuvent guère avoir excité à tel point la sympathie publique.

<sup>4</sup> D'après une variante. Les esprits sont naturellement les anges.

vention manifeste de la puissance de Dieu<sup>1</sup>. Mais tandis que lui gisait là muet par suite de l'action divine, et sans espoir de salut, les Juifs bénirent le Seigneur qui avait si miraculeusement glorifié sa demeure, et les parvis du temple, naguère remplis par une foule troublée et effarée, retentirent maintenant de cris de joie et d'allégresse, par suite de cette manifestation du Seigneur.<sup>2</sup> Cependant quelques-uns des compagnons d'Héliodore se hâtèrent de prier Onias d'invoquer le Très-Haut, pour qu'il accordât la vie à cet homme qui allait rendre le dernier soupir. Le grand-prêtre, qui appréhendait que le roi pourrait soupçonner quelque attentat commis par les Juifs sur la personne d'Héliodore, offrit un sacrifice pour le salut de cet homme. Pendant cet acte de propitiation, les mêmes jeunes gens apparurent de nouveau à Héliodore, revêtus des mêmes habits, et lui dirent, en se plaçant devant lui : Tu dois savoir gré au grand-prêtre Onias ; car c'est par égard pour lui que le Seigneur t'accorde la vie. Mais toi, qui as été châtié par lui, va annoncer à tout le monde la grande puissance de Dieu. Après avoir dit cela, ils disparurent. Héliodore, à son tour, offrit un sacrifice au Seigneur et fit des vœux considérables à celui qui lui avait conservé la vie, puis, ayant pris congé d'Onias dans de bons termes, il retourna auprès du roi avec son escorte, en proclamant devant tout le monde ce qu'il avait vu de ses propres yeux en fait de merveilles du Dieu suprême. Le roi lui demanda s'il connaissait quelqu'un qu'on pourrait envoyer encore une fois à Jérusalem<sup>2</sup>. A quoi Héliodore lui répondit : Si tu as quelque ennemi, ou quelque conspirateur, va l'y envoyer ; il te reviendra bien rossé, si tant est qu'il en réchappe ! car dans ce lieu-là il y a positivement quelque puissance divine, et celui qui a sa demeure au ciel le surveille et le protège, et s'il vient quelqu'un dans un dessein hostile, il le frappe et le fait mourir.

Voilà ce qui s'est passé à l'égard d'Héliodore et de la conservation du trésor<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Les satellites, qui pourtant avaient tout vu, auraient donc gardé leur sang-froid, et auraient eu même le temps d'aller chercher une bière. Nous maintenons la leçon : Ils reconnurent, contre celle qui met : Il reconnut. Le contexte ne permet guère ce changement. Le tour d'Héliodore ne viendra que plus tard, quand il aura recouvré ses sens.

<sup>2</sup> Ceci est encore un trait assez singulier. Héliodore a dû dire au roi ce qui s'était passé et pourquoi il revenait les mains vides. Le roi n'en croit rien, évidemment, autrement il ne songerait pas à une seconde expédition. Mais comment alors consulte-t-il un homme qui a perdu la tête ? La conversation, au point de vue du narrateur, contient la morale du fait.

<sup>3</sup> Que Séleucus ait voulu piller le temple de Jérusalem, comme l'avait essayé ailleurs le feu roi son père, qui y laissa sa peau, et comme l'a fait après lui son frère, qu'aucune apparition céleste n'en a empêché, cela serait bien possible, vu les embarras financiers

<sup>1</sup> Cependant le susdit Simon, qui avait dénoncé le trésor et trahi sa patrie, calomniait Onias, comme si c'était lui qui avait maltraité Héliodore et qui avait été l'artisan de sa déconfiture. Il osait appeler conspirateur celui qui était le bienfaiteur de la ville, le protecteur de ses compatriotes et le zélé défenseur de la loi. Cette inimitié fut poussée si loin, qu'il se commit même des meurtres par tel des adhérents de Simon <sup>1</sup>. Onias, considérant ce qu'il y avait de fâcheux dans ces querelles, et voyant qu'Apollonius, le gouverneur de la Phénicie, stimulait encore, dans sa rage, la méchanceté de Simon, se rendit auprès du roi, non pas pour accuser ses concitoyens, mais uniquement préoccupé du bien-être du peuple, tant en général qu'en particulier. Car il comprenait que, si le gouvernement n'y mettait ordre, il serait impossible que la tranquillité publique fût rétablie, et que Simon ne cesserait de faire des excès <sup>2</sup>.

<sup>7</sup> Mais lorsque Séleucus fut mort et qu'Antiochus surnommé l'Illustre fut monté sur le trône <sup>3</sup>, Iason <sup>4</sup>, le frère d'Onias, brigua le pontificat par des voies détournées. Il alla trouver le roi et lui promit 360 talents, et en outre 80 talents sur un autre revenu <sup>5</sup>. En outre, il promit de s'engager par écrit pour une autre somme de 150 talents, si on lui permettait d'établir, de sa propre autorité, un gymnase pour les exercices des jeunes gens <sup>6</sup>, et de conférer aux habitants

de ces rois ; quant au reste, nous ne voulons pas anticiper sur le jugement de nos lecteurs. Les jeunes gens qui chassent les pillards ne viennent pas nécessairement du ciel.

<sup>1</sup> Il faut admettre que déjà antérieurement il s'était formé parmi les Juifs un parti de l'étranger ; sans doute de gens qui désiraient s'affranchir des pratiques rigides de l'ascétisme pharisaïque et auxquels convenait mieux la vie facile et libre des Grecs. On comprend que cette divergence d'opinions ait pu conduire jusqu'à des actes de violence.

<sup>2</sup> L'auteur ne nous dit rien sur le résultat de cette démarche. Peut-être le roi mourut-il précisément à l'époque du voyage d'Onias. Nous savons seulement que plus tard Onias fut assassiné à Antioche même (voir plus bas).

<sup>3</sup> Séleucus avait été empoisonné par Héliodore, qui voulait s'emparer du trône. Antiochus, son frère, qui revenait à ce moment même de Rome, où il avait été retenu comme otage, mit une prompt fin à cette usurpation.

<sup>4</sup> Il s'appelait en hébreu Jésus et avait hellénisé son nom. — Jusque-là le pontificat avait été héréditaire, de père en fils, et ne changeait de titulaire qu'en cas de décès.

<sup>5</sup> Les 360 talents (une fois payés?), soit près de trois millions et demi valeur hébraïque, ou la moitié en valeurs syriaques, auront été à prendre sur le trésor du temple. Les quatre-vingts paraissent avoir dû être une redevance annuelle.

<sup>6</sup> Le texte dit : un gymnase (une salle de gymnastique) et une éphébie. Il se peut qu'il s'agisse de deux localités différentes ; en tout cas, toutes les deux étaient destinées aux exercices et aux amusements de la jeunesse et devaient servir à rapprocher de plus en plus les deux nationalités. Comp. 1 Macc. I, 11 suiv.

de Jérusalem le droit de cité d'Antioche<sup>1</sup>. Le roi s'étant rendu à ses désirs, il s'empara du pontificat et se mit incontinent à introduire les mœurs grecques chez ses compatriotes. Il abrogea les privilèges que les rois avaient décrétés en faveur des Juifs<sup>2</sup>, et qu'avait autrefois négociés Ioannès, le père de cet Eupolémus<sup>3</sup> qui fut chargé de l'ambassade envoyée pour contracter amitié et alliance avec les Romains; et à la place de la constitution légale qu'il abolit, il introduisit des coutumes contraires à la loi. Il se fit un plaisir de construire un gymnase au pied même de la citadelle, et engagea les jeunes gens des meilleures familles à prendre part aux exercices<sup>4</sup>. Ainsi, par suite de la tendance profane de cet impie Iason, qui n'avait rien du grand-prêtre, les mœurs grecques prévalurent à un haut degré, et il se manifesta une prédilection pour ce qui venait de l'étranger, au point que les prêtres mêmes ne montraient plus guère de zèle pour le service de l'autel, mais méprisaient le temple et négligeaient les sacrifices, pour courir à la palestine et prendre part à des spectacles défendus, quand on se provoquait au jeu des disques<sup>5</sup>. On ne faisait plus aucun cas de ce qui avait été jugé honorable autrefois; mais on s'éprenait de ce qui passait pour glorieux chez les Grecs<sup>6</sup>. En agissant ainsi, ils se mirent eux-mêmes dans une fâcheuse position: ceux-là même dont ils affectaient d'adopter les mœurs, et auxquels ils voulaient devenir semblables en toutes choses, devinrent leurs ennemis et les instruments de la

<sup>1</sup> Probablement Jason se proposait de faire un trafic de ce droit, lequel, à ce qu'il paraît, procurait certains avantages.

<sup>2</sup> Antiochus III avait accordé de grands privilèges aux Juifs et à Jérusalem. Jason, pour hâter la fusion, voulut mettre les deux éléments de la population sur le même pied.

<sup>3</sup> 1 Macc. VIII, 17.

<sup>4</sup> Traduction libre. Le texte dit: il les conduisit sous le chapeau en les soumettant. Le chapeau à larges bords (pétasos) faisait partie du costume des gymnastes; on le connaît surtout par les représentations de leur patron, le dieu Hermès. Nous estimons que les mots: en les soumettant (*hypotasson*), proviennent d'une erreur de copiste et font double emploi avec *hypo petason*, sous le chapeau.

<sup>5</sup> Cette dernière phrase est traduite un peu au hasard. Au lieu de *spectacles*, on pourrait aussi mettre *jeux*, et au lieu de *provoquer*, dire: *annoncer*. Le jeu des disques (plaques rondes de métal, qu'il s'agissait de lancer adroitement) est nommé à titre d'exemple, car la lutte, le pugilat, etc., auront aussi figuré parmi ces exercices.

<sup>6</sup> Ceci doit être pris dans un sens aussi conforme que possible à ce qui précède. Du temps des pères on prisait la sévérité des mœurs, la tenue modeste, on cherchait la gloire dans la piété et dans l'accomplissement du devoir; maintenant on voulait briller par l'adresse, la force, le luxe, etc. D'autres pensent que l'auteur veut dire qu'on préférait les emplois chez les Grecs à ceux de la commune!



punition qu'ils avaient méritée<sup>1</sup>. Car ce n'est pas chose de peu d'importance, que de transgresser les lois divines ; la suite des temps en fait toujours voir les conséquences.

<sup>18</sup> Lorsqu'on célébra à Tyr, en présence du roi, les jeux qui revenaient chaque cinquième année<sup>2</sup>, ce scélérat de Iason y envoya de Jérusalem une députation officielle composée de personnes qui avaient le droit de cité des Antiochiens, et qui devaient y porter trois cents drachmes<sup>3</sup> pour le sacrifice en l'honneur d'Héraclès. Cependant ceux qui apportaient cet argent demandèrent qu'on ne l'employât pas pour ce sacrifice, cela n'étant pas convenable<sup>4</sup>, mais qu'on lui donnât une autre destination. Ainsi au gré de celui qui l'avait envoyé, il était destiné à un sacrifice païen, mais à cause de ceux qui l'apportaient on l'employa à la construction des galères.

<sup>21</sup> Lorsque Apollonius fils de Menesthée fut envoyé en Égypte, à l'occasion de l'avènement du roi Ptolémée Philométor, Antiochus ayant appris que celui-ci allait suivre une politique contraire à ses intérêts à lui<sup>5</sup>, songea à sa sûreté ; il se rendit donc à Ioppé, et à cette occasion il visita aussi Jérusalem, où il fut reçu splendidement par Iason et la ville, et fit son entrée à la lueur des flambeaux et aux acclamations de la foule. De là il marcha avec ses troupes vers la Phénicie.

<sup>23</sup> Après trois ans<sup>6</sup>, Iason envoya Ménélaüs, le frère de ce Simon

<sup>1</sup> L'auteur ne parle pas ici d'un fait spécial qui serait arrivé immédiatement. Il résume d'avance la suite de l'histoire. Les Juifs hellénistes n'eurent pas à s'applaudir de leur apostasie. Les Grecs mêmes ne les estimaient pas et dans les conflits subséquents ils ne se trouvèrent nullement protégés par leurs nouveaux alliés. Une méchante conduite porte sa peine avec elle.

<sup>2</sup> C'est-à-dire tous les quatre ans, l'année des précédentes fêtes étant comptée aussi. Ces jeux se célébraient en l'honneur de l'Hercule tyrien, c'est-à-dire du Dieu Soleil (Baal) appelé à Tyr Melkart (roi de la cité).

<sup>3</sup> Si c'étaient des drachmes attiques, cela ne faisait que 270 francs. On songera donc de préférence à de l'argent macédonien et phénicien, à des tétradrachmes, qui équivalaient à des sicles hébreux, soit à 3 fr. la pièce.

<sup>4</sup> Ces simples citoyens, quoique hellénistes eux-mêmes, avaient donc des scrupules religieux que le grand-prêtre ne connaissait plus !

<sup>5</sup> Ptolémée VI Philométor était le fils de Cléopâtre, sœur d'Antiochus, à laquelle son père Antiochus III avait promis comme dot la Palestine qu'il venait d'enlever à Ptolémée V, avant que celui-ci devint son gendre. Mais il ne tint pas sa parole, et le jeune roi, qui à ce moment même (173 avant Jésus-Christ) fut déclaré majeur, se prépara à une revendication à main armée. L'ambassadeur envoyé pour complimenter le prince put facilement apprendre ses dispositions. Antiochus se hâta de prendre ses mesures et de mettre les ports de mer à l'abri d'un coup de main. Tout cela est raconté pour constater qu'alors encore il était en bons termes avec les Juifs.

<sup>6</sup> Du pontificat de Iason, et non après l'an 173, ce qui serait une erreur.

dont il a été question plus haut, pour apporter au roi l'argent dû, et pour terminer certaines affaires importantes au sujet desquelles il avait reçu des avertissements. Ménélaüs ayant su gagner la faveur du roi, et l'ayant flatté en se donnant les airs d'un personnage influent, parvint à se faire donner le pontificat<sup>1</sup>, en offrant au roi trois cents talents de plus que Iason. Il revint ainsi muni des ordres du roi, sans avoir aucune qualité qui lui donnât des titres à la sacrificature, mais bien avec toutes les passions d'un cruel tyran et les emportements d'une bête féroce. Ainsi Iason, qui lui-même avait astucieusement supplanté son frère, fut supplanté à son tour par un autre, et dut se réfugier au pays des Ammonites. Ménélaüs prit possession du pontificat, mais il ne paya rien sur les sommes qu'il avait promises au roi, bien que Sostratus, le commandant de la citadelle, qui était chargé de faire rentrer les contributions, les lui eût demandées. Ils furent donc cités tous les deux devant le roi. Ménélaüs laissa, comme son remplaçant dans les fonctions sacerdotales, son frère Lysimachus, et Sostratus le chef des Chypriotes, Kratès.

<sup>30</sup> C'est dans ces circonstances qu'il arriva que ceux de Tarse et de Mallous se révoltèrent, parce que le roi les avait donnés en apanage à sa maîtresse Antiochis<sup>2</sup>. Celui-ci se hâta d'y aller pour rétablir l'ordre, en laissant comme son lieutenant Andronicus, un de ses grands dignitaires. Ménélaüs, espérant avoir trouvé là une excellente occasion de se tirer d'affaire<sup>3</sup>, déroba un certain nombre de vases d'or du temple, en fit des cadeaux à Andronicus, et en vendit d'autres aux Tyriens et aux villes voisines. Onias en fut informé d'une manière très-positive et dénonça le fait en le blâmant sévèrement; cependant il se retira en même temps dans un asile à Daphné, le faubourg d'Antioche<sup>4</sup>. Sur cela, Ménélaüs prit Andronicus à part et l'exhorta à mettre la main sur Onias<sup>5</sup>. En effet, Andronicus se laissa gagner pour ce guet-apens, et alla le persuader de sortir

<sup>1</sup> Il était Benjaminite (chap. III, 4); c'était la plus grossière infraction à la loi que les Juifs eussent encore eu à supporter.

<sup>2</sup> Les habitants de ces deux principales villes de la Cilicie pouvaient voir dans cette mesure une espèce de dégradation, ou craindre d'être soumis à un régime de vexations fiscales. Du reste, de pareilles allocations se faisaient fréquemment par les souverains de l'Asie.

<sup>3</sup> L'absence du roi retardait le moment fatal où il devait répondre de sa négligence envers le fisc. Il profita du sursis pour se créer des ressources et pour gagner des amis à la cour.

<sup>4</sup> Cet asile était un temple d'Apollon et d'Artémis, situé dans un grand et fameux bois sacré, qui servait en même temps de lieu d'amusement aux habitants de la capitale. On n'apprend pas si Onias restait toujours à Antioche depuis sa destitution.

<sup>5</sup> C'est-à-dire, à le tuer.

de son asile, en lui donnant sa main droite, et sous la foi du serment (bien qu'il lui fût suspect); après quoi il se défit de lui contre tout droit et sans s'en faire un scrupule. Le meurtre inique de cet homme indisposa et indigna non seulement les Juifs, mais aussi beaucoup de païens. Aussi, lorsque le roi revint de la Cilicie, les Juifs de la capitale, secondés par les Grecs qui partageaient leur indignation, portèrent-ils plainte au sujet du meurtre inattendu d'Onias. Antiochus fut sincèrement affligé du fait, et touché de compassion il versa des larmes, à cause du caractère droit et honnête du défunt. Transporté de colère, il ordonna aussitôt qu'on ôtât à Andronicus sa robe de pourpre, qu'on lui arrachât ses habits, qu'on le conduisit ainsi par toute la ville jusqu'à l'endroit où il avait commis son crime sur la personne d'Onias, et qu'on y mit à mort cet assassin. Ainsi le Seigneur lui fit subir la peine qu'il avait méritée.

<sup>39</sup> Cependant il se faisait à Jérusalem de nombreuses soustractions d'objets appartenant au temple, et cela du fait de Lysimachus et de connivence avec Ménélaüs<sup>1</sup>. Le bruit s'en étant répandu, la foule s'ameuta contre Lysimachus, lorsque déjà beaucoup de vases d'or avaient été enlevés et avaient passé en diverses mains. Voyant le peuple exaspéré et dans l'agitation, Lysimachus arma jusqu'à trois mille hommes<sup>2</sup> et commença à user de violence, un certain Tyrannus, un homme déjà avancé en âge et assez connu par ses excès, s'étant mis à la tête de la bande. Les gens du peuple, voyant que Lysimachus méditait une attaque sérieuse, s'armèrent à la hâte, qui de pierres, qui de gourdins, plusieurs ramassèrent même simplement la poussière qui se trouvait à leur portée et la jetèrent en masse sur la troupe. Ainsi ils en blessèrent un grand nombre, quelques-uns furent terrassés, et finalement ils les mirent tous en fuite, et sur le ravisseur sacrilège ils firent main basse près de la trésorerie même.

<sup>43</sup> Pour cette affaire on intenta un procès à Ménélaüs. Le roi se trouvant à Tyr, trois députés envoyés par le conseil introduisirent l'accusation. Ménélaüs, voyant que sa cause était perdue, promit une

<sup>1</sup> Il faudra supposer que Lysimachus commettait ces vols sacrilèges à son profit, et en partageant le produit avec son scélérate de frère. Comme l'auteur dit que cela se faisait à Jérusalem, il veut sans doute seulement rappeler que la scène précédente s'était passée ailleurs. Les commentateurs y voient tout autre chose, savoir que Lysimachus avait ses compères en ville, qui lui achetaient ce qu'il volait, tandis que naguère on avait fait ces ventes au dehors.

<sup>2</sup> Soit des Grecs, soit de la canaille juive. Ce qui suit n'est pas bien clair. On ne voit pas dans quel sens Lysimachus se servit de sa troupe; peut-être s'agit-il d'un rassemblement dispersé par la police armée. En tout cas, cela doit avoir été de la racaille. Autrement elle n'aurait pas été mise en fuite à coups de bâtons.

grande somme d'argent à Ptolémée fils de Doryménès<sup>1</sup>, à l'effet de gagner le roi. Ptolémée emmena le roi avec lui sous le péristyle, sous prétexte de lui faire prendre l'air, et là il fit si bien qu'il changea d'avis<sup>2</sup>. Il renvoya donc de la plainte ce Ménélaüs qui était l'auteur de toutes ces méchancetés, et condamna à mort<sup>3</sup> ces malheureux qui auraient été acquittés, lors même qu'ils auraient plaidé devant un tribunal de Scythes<sup>4</sup>. Ainsi ceux qui avaient défendu la cause de la ville et du peuple et du temple durent subir sans délai une peine injuste. Aussi y eut-il des Tyriens qui firent les frais de splendides funérailles en leur honneur. Mais Ménélaüs resta en possession de sa charge, grâce à l'avarice des gens en crédit, et ce grand traître devint de plus en plus méchant.

<sup>4</sup> C'est vers ce temps-là qu'Antiochus fit sa seconde expédition d'Égypte<sup>5</sup>. Or, il arriva que par toute la ville, et durant près de quarante jours, on vit apparaître des troupes de cavaliers courant à travers les airs, vêtus de casaques de drap d'or, et armés de lances, puis des escadrons de chevaux rangés en bataille, des charges et des attaques réciproques, des boucliers agités, des masses de javelots, des épées dégainées, des flèches lancées, des ornements d'or resplendissants, et des armures de toute espèce. Tout le monde priaient que cette apparition présageât quelque chose de bon<sup>6</sup>.

<sup>5</sup> Cependant le faux bruit se répandit qu'Antiochus était mort<sup>7</sup>. Aussitôt Iason ramassa une troupe d'au moins mille hommes, avec lesquels il attaqua inopinément la ville. Lorsque ceux qui étaient postés sur les murs en eurent été délogés et que la ville eut été finalement prise, Ménélaüs se réfugia dans la citadelle, et Iason fit impitoyablement main basse sur ses propres concitoyens, sans songer qu'un succès remporté sur des frères est le plus grand des malheurs. Il croyait triompher de ses ennemis et non de compatriotes ! Mais il ne parvint pas à ressaisir le pontificat, et en fin de compte il ne

<sup>1</sup> 1 Macc. III, 38.

<sup>2</sup> Ici le récit manque de netteté. Il faut sans doute supposer que pendant l'audience et les plaidoiries, Ménélaüs, qui n'aura pas été gardé comme un simple criminel, trouva moyen de s'aboucher avec un personnage influent de la cour, et que celui-ci, gagné par ses promesses, fit interrompre les débats en glissant un mot à l'oreille du roi, et dans un tête-à-tête réussit à lui faire croire que son intérêt était de donner gain de cause à un homme qui serait nécessairement toujours à sa dévotion.

<sup>3</sup> Comme faux témoins.

<sup>4</sup> De barbares. Le nom de ces populations du nord avait passé en proverbe.

<sup>5</sup> 1 Macc. I, 17 suiv.

<sup>6</sup> Josèphe et Tacite racontent des choses pareilles comme signes précurseurs de la ruine de Jérusalem par les Romains.

<sup>7</sup> En Égypte.

retira que de la honte de cette échauffourée, et dut de nouveau aller se réfugier au pays des Ammonites<sup>1</sup>. Voici quelle fut la fin de sa carrière criminelle : enfermé d'abord chez le chef arabe Arétas<sup>2</sup>, il dut fuir de ville en ville, poursuivi par tout le monde, détesté comme apostat, exécré comme bourreau de sa patrie et de ses concitoyens, et chassé de partout, il se rendit en Égypte<sup>3</sup>. Cet homme qui en avait expulsé tant d'autres de leur patrie, mourut lui-même sur une terre étrangère : il s'était rendu chez les Lacédémoniens, où il avait espéré trouver des protecteurs, à cause de leur parenté<sup>4</sup>. Lui qui avait privé tant d'autres de sépulture<sup>5</sup>, mourut loin du tombeau de ses pères, sans que personne portât son deuil et sans obtenir les moindres honneurs funèbres.

<sup>14</sup> Lorsque le roi eut connaissance de ce qui venait de se passer, il s'imagina que la Judée s'était révoltée<sup>6</sup>. Il partit donc incontinent de l'Égypte dans un accès de rage féroce, et s'étant emparé de la ville de vive force, il ordonna à ses soldats de faire main basse sur tous ceux qui tomberaient entre leurs mains et d'égorger de même ceux qui se réfugieraient dans les maisons. Il se fit ainsi un massacre de jeunes gens et de vieillards, une tuerie d'hommes, de femmes et d'enfants, un carnage même parmi les jeunes filles et les nourrissons. Quatre-vingt mille personnes furent enveloppées dans cette catastrophe, dont la moitié périrent par l'épée, et un nombre on moins grand furent vendus comme esclaves<sup>7</sup>. Non content de cela,

<sup>1</sup> L'auteur oublie de dire comment les affaires tournèrent contre lui après le premier succès. Il est très-probable que dans la ville il y eut, outre les *fidèles*, deux partis hostiles, celui de Iason, et celui de Ménélaüs. Le premier aura facilité la surprise, le second aura tenu bon après coup, et aura fini par reprendre le dessus. Mais on peut croire aussi que la nouvelle du retour du roi découragea les partisans du rebelle.

<sup>2</sup> C'est le sens du texte reçu. Nous ne savons ce que c'est que cet emprisonnement. Mais comme on peut penser que ce petit roi se saisit de la personne de Iason pour se rendre agréable à son puissant voisin, nous ne voyons pas la nécessité de donner un autre sens à cette phrase. Cet Arétas était sans doute le maître du pays où Iason s'était retiré.

<sup>3</sup> Où il pouvait espérer de trouver un asile, Antiochus y étant haï généralement.

<sup>4</sup> Sur cette prétendue parenté des Spartiates et des Juifs, voyez 1 Macc. XII.

<sup>5</sup> Cela se rapporte sans doute aux massacres dont il vient d'être question. Des procédés de ce genre se reproduisaient plus d'une fois à cette époque (Psaume LXXIX, 2, 3).

<sup>6</sup> Dans la personne de Ménélaüs sa propre autorité avait été méconnue. Cependant il faut remarquer qu'Antiochus va punir les habitants indistinctement, sans demander quels avaient été les partisans de Iason.

<sup>7</sup> Il conviendra de confronter ce récit avec le texte correspondant du 1<sup>er</sup> livre, chap. I, 16 suiv.

il eut l'audace d'entrer dans le temple, le lieu sacré par excellence dans le monde entier ; et ce fut Ménélaüs qui l'y introduisit, cet homme qui avait trahi la loi et sa patrie. De ses mains impures il saisit les vases sacrés, il ramassa ce que d'autres rois avaient consacré pour augmenter la gloire et l'honneur du lieu, et de ses mains profanes il remit cela à ses gens<sup>2</sup>. <sup>17</sup> Enflé d'un orgueil insensé, il ne comprit point que Dieu était irrité momentanément à cause des péchés des habitants, et que pour cette raison il avait permis cette profanation<sup>3</sup>. S'il n'y avait pas eu ce fait des nombreuses transgressions, il aurait été châtié tout de suite lors de son entrée dans le temple, et sa tentative téméraire aurait échoué, comme cela était arrivé à Héliodore, que le roi Séleucus avait envoyé visiter la trésorerie<sup>4</sup>. Mais le Seigneur avait élu le lieu à cause du peuple et non le peuple à cause du lieu<sup>5</sup>. Le lieu participait donc aux malheurs de la nation, mais plus tard il eut aussi part aux bienfaits du Seigneur : abandonné tant que le Tout-Puissant était courroucé, il fut aussi glorieusement restauré quand le grand Maître se réconcilia avec son peuple.

<sup>21</sup> Antiochus donc reprit en diligence le chemin de sa capitale, emportant dix-huit cents talents pris au temple<sup>6</sup>, s'imaginant dans son insolent et fol orgueil pouvoir faire la terre navigable et la mer guéable<sup>7</sup>. Il laissa dans le pays des préfets pour vexer le peuple ; à Jérusalem, un certain Philippe, Phrygien d'origine, un homme d'un naturel plus barbare encore que son maître ; à Garizin<sup>8</sup>, Andronicus, et à côté d'eux Ménélaüs, qui traitait les citoyens d'une manière

<sup>1</sup> Le roi.

<sup>2</sup> Pour l'emballer et l'emporter.

<sup>3</sup> En d'autres termes : Si Dieu n'avait pas voulu châtier son peuple, Antiochus n'aurait jamais réussi dans son criminel projet. Il n'était que l'instrument de la colère divine (Ésaïe X, 5 suiv.).

<sup>4</sup> Du temps d'Héliodore il y avait eu un pontife légitime et vertueux, dont la prière fut exaucée. Aujourd'hui le siège pontifical était occupé par un scélérat intrus, succédant à un autre qui ne valait pas mieux, et le peuple avait toléré ces criminelles usurpations.

<sup>5</sup> Dieu n'a pas besoin d'un temple, de manière qu'il aurait dû veiller à sa conservation en tout état de cause. Le temple devait être un centre d'union religieuse, un moyen de sanctification. Ce but manqué, il n'avait plus de raison d'être.

<sup>6</sup> Probablement en valeurs, y compris les objets dont il a été parlé plus haut.

<sup>7</sup> Croyant être tout-puissant et se gérant comme une espèce de Dieu (voyez le livre de Daniel).

<sup>8</sup> Garizin était la montagne sacrée et le lieu de culte des Samaritains. Les deux fractions d'Israël étaient ainsi surveillées de près par ces commissaires généraux.

pire que les autres, et qui était envers les Juifs dans les dispositions les plus hostiles.

<sup>24</sup> Il envoya aussi<sup>1</sup> cet exécration Apollonius avec une armée de vingt-deux mille hommes, avec l'ordre de tuer tous les adultes et de vendre les femmes et les enfants. Arrivé à Jérusalem, il feignit des intentions pacifiques et se contenta jusqu'au jour sacré du sabbat<sup>2</sup>; pouvant alors surprendre les Juifs dans l'inaction, il commanda à sa troupe une prise d'armes<sup>3</sup>. Ensuite il fit passer au fil de l'épée tous ceux qui étaient venus assister à ce spectacle, et envahissant la ville, les armes à la main, il y fit encore périr une masse de monde. Judas dit le Maccabée se retira, lui dixième, dans le désert, où il vécut avec les siens à la façon des bêtes sauvages, se nourrissant d'herbes pour ne pas être obligé de se souiller avec les autres<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> Bientôt après, le roi envoya un vieil Athénien<sup>5</sup>, pour contraindre les Juifs à renoncer aux coutumes nationales et à cesser de vivre selon la loi de Dieu. De plus, il devait profaner le temple de Jérusalem et le dédier au Zeus Olympien, et celui du Garizin au Zeus hospitalier, les habitants étant connus pour avoir la même qualité<sup>6</sup>. Cette recrudescence de méchanceté sembla dure et vexatoire même au commun peuple<sup>7</sup>. Car dès lors le temple devint le théâtre d'orgies et de fêtes profanes; les païens venaient s'y amuser avec des courtisanes, et se livraient à la débauche jusque dans les cours attenantes.

<sup>1</sup> Comp. 1 Macc. I, 29 suiv. Par ce passage, nous savons que ceci se passa deux ans plus tard. Apollonius pourrait bien être le même que celui dont il a été question dans les chapitres III et IV.

<sup>2</sup> Auquel, comme il savait, les Juifs n'oseraient combattre. 1 Macc. II, 34 suiv.

<sup>3</sup> D'après ce qui va suivre, il faut songer à une parade, ou à quelque exercice ou manœuvre hors de la ville. C'était un prétexte pour mettre aux soldats l'épée à la main, et pour attirer les curieux.

<sup>4</sup> L'auteur paraît supposer que Judas résidait à Jérusalem et qu'il parvint à échapper au massacre, qui n'était pas général, comme on pourrait le croire, puisqu'il restait beaucoup de Juifs à Jérusalem. En tout cas, l'autre relation, 1 Macc. II, est bien plus exacte.

<sup>5</sup> Comme commissaire extraordinaire, 1 Macc. I, 44. L'auteur ne connaît pas le nom de cet homme et paraît en parler d'une façon dédaigneuse.

<sup>6</sup> C'est là le vrai sens du texte. Le dieu était le patron de l'hospitalité, et les Samaritains, selon Antiochus, devaient se sentir flattés de ce que leur bonne qualité était ainsi publiquement reconnue. On a voulu traduire: les habitants étant étrangers (2 Rois XVII). Mais *ænius* et *ænos* sont deux choses différentes.

<sup>7</sup> Lequel, peut-être, n'avait pas trop été froissé par les mesures antérieures. Maintenant les prétentions de plus en plus exorbitantes du gouvernement finirent par toucher au vif ceux qui jusque-là avaient été plus ou moins indifférents.

On introduisait des choses qui devaient être exclues<sup>1</sup>. L'autel était encombré de sacrifices formellement défendus par la loi. Il n'était plus permis de fêter le sabbat, ni d'observer les fêtes nationales. Enfin on ne pouvait plus s'avouer Juif<sup>2</sup>. Chaque mois, au jour de naissance du roi<sup>3</sup>, les gens étaient menés de vive force au sacrifice qui se faisait à cette occasion. A la fête de Dionysos, les Juifs étaient forcés de se joindre à la procession faite en l'honneur du Dieu, en portant des couronnes de lierre. A l'instigation de Ptolémée<sup>4</sup>, il fut rendu un décret d'après lequel les villes grecques du voisinage devaient en user de même à l'égard des Juifs, en ce qui concernait les sacrifices. Enfin, ceux qui refusaient de s'helléniser ainsi étaient mis à mort. On peut voir par tout cela quelle était la calamité dans ces temps-là. Ainsi deux femmes ayant été amenées<sup>5</sup> pour avoir circoncis leurs enfants, on les leur suspendit aux mamelles, puis on les conduisit publiquement à travers la ville et on les précipita du haut de la muraille. D'autres, qui s'étaient retirés ensemble dans les cavernes du voisinage, pour y fêter le sabbat, ayant été dénoncés à Philippe, y furent brûlés<sup>6</sup>, parce qu'ils se faisaient un scrupule de se défendre, à cause de la sainteté du jour.

<sup>12</sup> Je prie tous ceux entre les mains desquels ce livre pourra tomber, de ne point se laisser effrayer par ces malheurs, mais de considérer de pareils châtiments comme devant servir de moyens de correction pour notre nation et non pas causer sa ruine définitive. Le fait que les impies ne sont pas laissés longtemps sans être punis, mais qu'ils reçoivent bientôt leur châtiment, doit être pour nous un signe de la grâce divine<sup>7</sup>. En ce qui concerne les autres nations, le Seigneur, dans sa longanimité, attend, pour les punir, qu'elles aient

<sup>1</sup> Les règles de la pureté lévitique étaient violées de plusieurs manières (animaux impurs, vêtements non lavés, etc.).

<sup>2</sup> Par des pratiques religieuses quelconques.

<sup>3</sup> Qu'on faisait célébrer exprès mensuellement pour vexer les Juifs.

<sup>4</sup> Fils de Doryménès (chap. IV, 45). Le texte reçu dit : des Ptolémées, au pluriel, comme s'il pouvait s'agir des deux frères qui régnaient alors en Égypte et qui montraient de la bienveillance aux Juifs.

<sup>5</sup> Devant les juges. Comp. 1 Macc. I, 60.

<sup>6</sup> On aura mis du feu à l'entrée de la caverne pour les étouffer.

<sup>7</sup> Cette phrase est sans liaison logique avec la précédente, et en contradiction manifeste avec celle qui suit. Il doit y avoir une faute dans le texte ou une lacune dans le raisonnement. On peut y remédier en disant que l'auteur a voulu exprimer la pensée que les impies reçoivent leur châtiment définitif, une fois pour toutes, et tout d'un coup ; tandis que le peuple de Dieu est amené à résipiscence par des punitions passagères et venues à temps. L'obscurité vient de ce qu'il a exprimé en même temps l'idée que cette punition définitive et *unique* ne se fera pas attendre longtemps.



comblé la mesure de leurs crimes. Il n'a pas voulu en user ainsi envers nous, pour qu'il ne fût pas dans le cas de nous faire essayer sa vengeance quand nous en serions venus au dernier degré de nos péchés. Il ne nous refuse jamais sa miséricorde, et tout en nous châtiant par des malheurs, il n'abandonne point son peuple<sup>1</sup>. Ceci a dû être dit pour qu'on s'en souvienne ; après cette courte digression, reprenons notre récit.

<sup>18</sup> Un certain Éléazar, l'un des légistes les plus distingués, bel homme et déjà avancé en âge, fut contraint d'ouvrir la bouche et de manger de la chair de porc<sup>2</sup>. Mais préférant une mort honorable à une vie honteuse, il s'avança spontanément vers l'instrument de torture<sup>3</sup>, en crachant<sup>4</sup>, comme devait le faire quiconque avait le courage de rejeter ce qu'il est défendu de manger, même au péril de sa vie<sup>5</sup>. Ceux qui étaient préposés à ce sacrifice illégal<sup>6</sup> prirent à part cet homme, qu'ils connaissaient d'ancienne date, et l'exhortèrent à se faire apporter de la viande qu'il lui serait permis de manger et qu'il aurait préparée lui-même, en faisant semblant de manger de la viande du sacrifice commandé par le roi, pour que par ce moyen il évitât la mort et qu'il fût ainsi traité humainement, par suite de leur vieille amitié. Mais il prit une résolution noble et digne de son âge, de sa vénérable vieillesse, de ses brillants cheveux blancs qu'il portait avec honneur, digne aussi de cette conduite vertueuse et conforme à la sainte loi de Dieu qu'il avait tenue depuis son enfance, et déclara immédiatement et sans hésiter qu'on eût à l'envoyer à la mort. Car (disait-il) ce serait chose malséante à notre âge de feindre, pour que les jeunes hommes, s'imaginant que le nonagénaire Éléazar avait passé au paganisme, se laissassent entraîner, eux aussi, par mon exemple, et en vue de cette vie si courte et si passagère<sup>7</sup> ; et moi je m'attirerais une honte qui serait une tache indélébile sur mes cheveux blancs. Car, lors même que je me sous-

<sup>1</sup> Le sens est clair : Les malheurs qui sont décrits ici sont une leçon, un avertissement salutaire, et non un effet de l'inimitié.

<sup>2</sup> Probablement l'auteur veut dire qu'on l'empêcha de respirer par le nez, de manière qu'on put lui fourrer cette chair dans la bouche.

<sup>3</sup> En grec, le *tympanon*. C'était probablement une machine sur laquelle le patient était étendu de manière que le milieu du corps n'était appuyé sur rien, et essayait des coups jusqu'à ce que la mort s'ensuivit.

<sup>4</sup> Ce qu'on lui avait mis dans la bouche.

<sup>5</sup> Litt. : par amour de la vie, phrase qui se rattache exclusivement au mot *manger*. Le sens est plus clair par notre traduction, qui la rattache au mot *rejeter*.

<sup>6</sup> L'animal immolé étant un porc, dont on avait voulu faire manger le vieillard.

<sup>7</sup> Qui ne vaut pas assez pour qu'on aille jusqu'à abjurer sa foi dans le but de la conserver.

trairais pour le moment à la punition que veulent m'infliger les hommes, certes je n'échapperais pas aux mains du Tout-Puissant, que je vive ou que je meure. J'aime donc mieux mourir courageusement et me montrer digne de ma vieillesse<sup>1</sup>, en laissant un exemple aux jeunes gens, comment il faut savoir mourir gaïement et noblement, pour les saintes et vénérables lois. En disant cela, il marcha vers l'instrument du supplice. Les gens qui l'emmenaient, et qui tout à l'heure lui avaient témoigné de la bienveillance, changèrent de sentiment et le traitèrent avec cruauté, estimant que les paroles qu'il venait de prononcer étaient de la pure folie. Au moment où il allait expirer sous les coups, il dit en soupirant : Le Seigneur qui possède la sainte science<sup>2</sup>, sait aussi que j'aurais pu éviter la mort, et que, tout en souffrant de cruelles douleurs dans mon corps meurtri par les coups, je les supporte avec joie par respect pour lui. C'est ainsi que cet homme mourut, en laissant, non seulement aux jeunes gens, mais à la majorité du peuple, l'exemple de ses nobles sentiments et le souvenir de sa vertu.

<sup>1</sup> Il arriva aussi que sept frères furent arrêtés avec leur mère et que le roi voulait les contraindre à manger de la viande de porc, défendue par la loi, en les faisant maltraiter par des coups de fouet et de nerf de bœuf. L'un d'eux, parlant au nom des autres, lui dit : Que demandes-tu ? que veux-tu apprendre de nous<sup>3</sup> ? Nous sommes prêts à mourir plutôt que de transgresser les lois de nos pères. Sur cela, le roi, hors de lui de colère, ordonna de chauffer des chaudières et des marmites<sup>4</sup>. Quand cela fut fait, il ordonna aussitôt qu'on coupât la langue à celui qui avait porté la parole, puis de lui écorcher la tête<sup>5</sup> et de lui couper les extrémités<sup>6</sup>, en présence des autres frères et de la mère. Ainsi tout à fait mutilé, mais vivant encore, il le fit conduire au feu et rôtir. Mais pendant que la fumée sortant de la chaudière se répandait au loin, ils s'exhortèrent les uns les autres, avec la mère, à mourir noblement, en disant : Le Seigneur Dieu nous regarde certainement et a pitié de nous, comme Moïse l'a dit si clairement dans son cantique, dans lequel il rend

<sup>1</sup> La vieillesse est un don de Dieu, dont il faut lui savoir gré.

<sup>2</sup> C'est-à-dire une science parfaite, exempte de toute erreur.

<sup>3</sup> Tu penses peut-être que nous renierons notre foi.

<sup>4</sup> Peut-être l'auteur a-t-il voulu parler d'un réchaud et d'une chaudière ; car dans ce qui suit il n'est pas question d'eau bouillante, mais le jeune homme est jeté dans la chaudière incandescente pour y être rôti.

<sup>5</sup> De le scalper, comme avaient coutume de faire les Scythes. De là, le mot grec du texte, litt. : *circonschythiser*.

<sup>6</sup> On peut songer aux mains, aux oreilles, au nez.

directement témoignage contre Israël, quand il dit : Il aura pitié de ses serviteurs <sup>1</sup>.

<sup>7</sup> Le premier étant mort de cette manière, on conduisit le second à la torture <sup>2</sup>, et après lui avoir arraché de la tête la peau avec les cheveux, on lui adressa cette question : Veux-tu manger avant que tes membres ne soient coupés l'un après l'autre ? Comme il répondit, dans sa langue nationale : Non ! il fut soumis aux mêmes tourments que le premier. Près de rendre le dernier soupir, il dit : Toi, maudit scélérat, tu nous fais mourir maintenant, mais le roi de l'univers, pour les lois duquel nous mourons, nous ressuscitera pour une vie éternelle.

<sup>10</sup> Après lui, quand on alla torturer le troisième et qu'on lui demanda sa langue, il la tira aussitôt et tendit courageusement les mains, en disant noblement : C'est du ciel que j'ai reçu ces membres, je les livre sans regret pour rester fidèle à ses lois, et c'est du ciel que j'espère les recouvrer de nouveau <sup>3</sup>. A ces paroles le roi lui-même et son entourage étaient étonnés du courage de ce jeune homme qui ne comptait pour rien les douleurs. Celui-ci étant mort, on maltraita et tortura le quatrième de la même manière. Celui-ci, quand il fut près de mourir, dit : C'est une belle chose, quand on meurt par la main des hommes, de s'en tenir aux promesses de Dieu et d'espérer d'être ressuscité par lui <sup>4</sup>. Car, quant à toi, il n'y aura pas de résurrection pour la vie.

<sup>15</sup> Immédiatement après, on amena le cinquième pour le torturer. Celui-ci regarda le roi et dit : Tu as la puissance parmi les hommes et, quoique mortel, tu fais ce que tu veux ; mais ne t'imagines pas que notre nation soit abandonnée de Dieu. Attends seulement, et tu verras sa grande puissance, comme elle te punira, toi et ta race. Après celui-ci, on amena le sixième, lequel dit en mourant : Ne te trompe point : Si nous autres <sup>5</sup> nous souffrons ainsi, c'est pour l'avoir

<sup>1</sup> Deut. XXXII, 36, d'après les Septante. La plus grande partie de ce poème est une plainte sévère à l'adresse des Israélites rebelles.

<sup>2</sup> Litt. : à la raillerie, mot choisi sans doute pour exprimer l'idée que les bourreaux se faisaient un jeu et un plaisir de ces tourments.

<sup>3</sup> Ici la résurrection du corps matériel est très-explicitement affirmée. Ce qui suit, pourra nous faire croire que cette résurrection, dans la pensée de l'auteur, était réservée aux justes seuls.

<sup>4</sup> L'auteur parle au point de vue des croyances de son temps. Du moins, il n'existe aucune promesse scripturaire relative à la résurrection, qu'un contemporain d'Antiochus aurait pu invoquer comme base de sa foi. Jésus même, interpellé à ce sujet, n'en connaît point (Matth. XXII, 32), tout en se servant d'un spirituel raisonnement pour faire taire l'incrédulité.

<sup>5</sup> Les Juifs en général, en butte à la persécution.

mérité par nos péchés contre notre Dieu ; voilà pourquoi ces choses terribles sont arrivées. Mais toi, n'espère pas rester impuni après avoir osé combattre contre Dieu <sup>1</sup>.

<sup>20</sup> Mais c'est surtout la mère qui fut admirable et digne d'une haute renommée. Elle voyait périr ses sept fils dans l'espace d'un seul jour, et elle supportait courageusement ce spectacle, parce qu'elle mettait son espoir en Dieu. Elle les exhortait l'un après l'autre, dans le langage du pays, pleine de nobles sentiments, et alliant un mâle courage à la tendresse d'une femme. Elle leur disait : Je ne sais comment vous avez été formés dans mon sein ; ce n'est pas moi qui vous ai donné le souffle vital, et je n'ai pas organisé les éléments de vos corps <sup>2</sup>. Aussi bien le créateur de l'univers, qui forme l'homme naissant, comme il règle l'origine de toutes choses, vous rendra-t-il, dans sa miséricorde, le souffle et la vie, puisque vous vous sacrifiez aujourd'hui pour obéir à ses lois.

<sup>24</sup> Antiochus, qui croyait qu'elle se moquait de lui, et soupçonnant que ses paroles étaient injurieuses <sup>3</sup>, adressa des exhortations au plus jeune, qui vivait encore, et s'engagea même par un serment à le rendre riche et heureux, à le traiter comme ami, à lui confier un emploi, s'il voulait abandonner les lois de ses pères. Et comme le jeune homme n'en tint aucun compte, il fit appeler la mère et lui dit de donner un bon conseil au garçon pour le sauver. Comme il la pressait beaucoup, elle promit de persuader son fils <sup>4</sup>, et s'inclinant vers lui, elle dit dans la langue du pays, de manière à se moquer du cruel tyran : Mon fils, aie pitié de moi <sup>5</sup>, qui t'ai porté dans mon sein durant neuf mois, qui t'ai allaité pendant trois ans, qui t'ai nourri, choyé, élevé jusqu'à l'âge où tu es arrivé. Je te prie, mon enfant, lève les yeux, regarde ce ciel et cette terre et tout ce qui s'y trouve ; rappelle-toi que Dieu a tiré ces choses du néant, comme il a fait aussi à l'égard du genre humain <sup>6</sup>. N'aie pas

<sup>1</sup> Le persécuteur est responsable de sa cruauté, tout en servant d'instrument aux fins de Dieu. Voyez la note sur chap. V, 17.

<sup>2</sup> L'idée de ce que la formation du corps, dans le sein maternel, a de miraculeux revient aussi ailleurs (Psaume CXXXIX, 13 suiv. Job X, 10 suiv. Eccl. XI, 5). Ici elle sert de prémisse à la thèse que le créateur, qui a fait ce miracle, saura aussi faire l'autre qu'elle espère.

<sup>3</sup> Parce qu'il ne comprenait pas la langue du pays. Cependant cela cadre fort mal avec ce qui suit. Car au lieu de s'emporter au sujet de ces prétendues injures, il change tout à coup de procédé.

<sup>4</sup> La suite fera voir dans quel sens elle entendait agir sur sa résolution.

<sup>5</sup> Et ne te laisse pas effrayer ou séduire, de manière à affliger ta mère par ta faiblesse.

<sup>6</sup> Donc le Tout-Puissant peut aussi ressusciter les morts.

peur de ce bourreau ; sois digne de tes frères et souffre la mort, pour que je te recouvre avec tes frères, au jour de la miséricorde<sup>1</sup>.

<sup>30</sup> Pendant qu'elle parlait encore, le jeune homme dit : Qu'attendez-vous ? Je n'obéirai point à l'ordre du roi. J'obéis au commandement de la loi qui fut donnée à nos pères par Moïse. Mais toi qui es l'auteur de toutes ces horreurs commises sur les Hébreux, tu n'échapperas pas aux maux de Dieu. Quant à nous, nous souffrons pour nos péchés. Si, pour nous punir et nous corriger, le Dieu vivant s'est courroucé contre nous pour un peu de temps, il se réconciliera aussi avec ses serviteurs. Mais toi, homme impie et exécration entre tous, ne te laisse pas, dans ton outrecuidance, séduire par un vain espoir<sup>2</sup>, quand tu lèves la main contre ses serviteurs. Tu n'as pas encore échappé à la vengeance du Tout-Puissant, qui voit tout. Nos frères, après avoir souffert un tourment de peu de durée en vue de la vie éternelle, sont entrés dans les conditions de l'alliance avec Dieu<sup>3</sup>. Toi, au contraire, la justice divine te récompensera comme tu l'as mérité par ton insolence. Moi, comme mes frères, je sacrifie mon corps et ma vie pour les lois de nos pères, en priant Dieu de rendre bientôt sa grâce à son peuple, et de te faire reconnaître, à toi, par les peines et les tourments qu'il t'infligera, que lui seul est Dieu. Puisse enfin le courroux du Tout-Puissant, qui s'est justement déchargé sur toute notre nation, s'arrêter à moi et à mes frères !

<sup>39</sup> Hors de lui de colère, le roi traita celui-ci plus cruellement encore que les autres, irrité qu'il était de ses injures. Le jeune homme, plein de confiance dans le Seigneur, mourut sans s'être souillé. Enfin, après tous ses fils, la mère fut mise à mort aussi. En voilà assez pour ce qui concerne les sacrifices païens et les supplices extraordinaires<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> Les martyrs sont dès à présent sûrs de la résurrection bienheureuse ; l'apostat sera séparé d'eux à jamais, si tant est qu'il ressuscite.

<sup>2</sup> De pouvoir exterminer le peuple juif et lui ravir sa foi.

<sup>3</sup> La phrase du texte est obscure et le sens contesté. Nous exprimons l'idée que le courage des martyrs s'est fondé sur la foi dans la promesse divine qui assurait la vie aux fidèles, et que les frères, par leur constance, ont rempli la condition faite par Dieu.

<sup>4</sup> Les cruautés d'Antiochus et de sa soldatesque à l'égard des Juifs sont suffisamment constatées par le récit du premier livre, et il n'y a pas le moindre doute que de nombreux martyrs aient scellé leur foi de leur sang. Cependant les scènes que le présent chapitre met sous nos yeux n'appartiennent pas à l'histoire, mais à la légende. Aucune autre relation ne dit un mot de la présence du roi à Jérusalem dans les journées néfastes du sac de cette ville, ou pendant que les violentes mesures de police contre le culte national étaient mises à exécution. Du reste, cette légende est devenue le prototype de cent autres du même genre que contient la littérature chrétienne, et c'est en vue d'elle que ce livre est devenu un écrit très-populaire dans l'Église. Il existe même une

<sup>1</sup> Cependant Judas Maccabée et ses compagnons parcouraient clandestinement les villages, en s'adressant à leurs compatriotes, et emmenant avec eux ceux qui étaient restés fidèles au judaïsme, ils rassemblèrent environ six mille hommes. Ils priaient le Seigneur d'avoir égard à son peuple, foulé aux pieds par tout le monde, de prendre en pitié le temple profané par les impies, de s'apitoyer sur la ville désolée et qui bientôt serait détruite de fond en comble, d'exaucer les cris du sang versé, de se souvenir du meurtre injuste des enfants innocents, et de punir les blasphèmes proférés contre son nom. Dès que le Maccabée eut formé sa troupe, il devint invincible pour les païens, la colère du Seigneur s'étant changée en pitié. Se jetant à l'improviste sur les bourgs et les villages<sup>1</sup>, il y mettait le feu, ou, s'emparant des endroits qui étaient à sa portée, il battait les ennemis en grand nombre et les en chassait. C'étaient surtout les nuits qu'il choisissait pour de pareilles expéditions, et la renommée de ses exploits se répandit partout.

<sup>2</sup> Philippe<sup>2</sup>, voyant que cet homme faisait de tels progrès en si peu de temps et que ses succès allaient en croissant, écrivit à Ptolémée, le gouverneur de la Célésyrie et de la Phénicie, pour l'engager à aviser aux affaires du roi. Celui-ci choisit aussitôt Nicanor fils de Patrocle, l'un de ses intimes, et lui donna le commandement d'une armée d'au moins vingt mille hommes de toute nation, pour exterminer toute la race des Juifs. Il lui adjoignit Gorgias, un capitaine expérimenté dans les affaires de la guerre. Nicanor se proposa de parfaire, au moyen de la vente des prisonniers juifs, la somme de deux mille talents, qui représentait le tribut dû par le roi aux Romains<sup>3</sup>. Il s'empressa même d'envoyer un message aux villes maritimes, pour les inviter à prendre part à l'achat des esclaves, en promettant de leur en céder quatre-vingt-dix pour un talent. Il ne s'attendait pas à la vindicte céleste qui allait le frapper.

<sup>12</sup> Judas ayant été informé de l'arrivée de Nicanor, donna connaissance à ses compagnons de la présence de son armée. Alors il y en

espèce de traité ou d'homélie, connue sous le titre du quatrième livre des Maccabées, qui en prend texte pour y rattacher des considérations philosophiques et édifiantes. On en trouve d'autres en grand nombre dans les œuvres des Pères, et on institua même une fête en l'honneur de ces martyrs *chrétiens*.

<sup>1</sup> Habités par des païens ou par des Juifs, qui faisaient cause commune avec eux.

<sup>2</sup> Ce qui suit correspond au récit de 1 Macc. III, 38 s. — Les courses et les victoires antérieures de Judas sont ici passées sous silence. — Pour Philippe, voyez chap. V, 22 ; pour Ptolémée, chap. IV, 45.

<sup>3</sup> Il faut sans doute songer à des talents attiques. En tout cas, il faudra dire que Nicanor comptait sur 180,000 individus à vendre comme esclaves, s'il voulait en donner 90 pour un talent, ce qui, au bas mot, ferait 40 francs par tête.

eut qui perdirent courage et qui, n'ayant pas confiance dans la justice de Dieu, se dispersèrent et cherchèrent leur salut dans la fuite. D'autres vendirent ce qui leur restait<sup>1</sup> et prièrent le Seigneur de sauver ceux que l'impie Nicanor vendait avant même d'en être venu aux mains; et s'il ne voulait pas le faire pour l'amour d'eux-mêmes, de le faire du moins en vue de l'alliance contractée avec leurs pères, et parce qu'il avait daigné les nommer de son nom vénérable et glorieux<sup>2</sup>. Cependant le Maccabée rassembla ceux qui lui restaient, au nombre de six mille hommes, et les exhorta à ne pas avoir peur des ennemis, et à ne pas se laisser effrayer par la multitude des païens qui venaient les attaquer, mais à combattre vaillamment, en se rappelant les outrages criminels faits au saint lieu, les mauvais traitements que la ville avait essuyés, et l'abrogation de leur antique constitution<sup>3</sup>. Eux, disait-il, se fient à leurs armes et à leur audace; nous, nous mettons notre confiance dans le Dieu tout-puissant, qui par un simple mot<sup>4</sup> peut anéantir et ceux qui viennent nous attaquer, et le monde entier. Il leur remit aussi en mémoire les secours extraordinaires obtenus par leurs ancêtres, et comment avaient péri les cent quatre-vingt-cinq mille de Sennacherim<sup>5</sup>, et la bataille livrée en Babylonie aux Galates, où huit mille Juifs avec quatre mille Macédoniens engagèrent le combat, et où les huit mille, lorsque les Macédoniens allaient succomber, tuèrent cent vingt mille ennemis<sup>6</sup> avec le secours du ciel, et firent un grand butin.

<sup>21</sup> Après les avoir ainsi encouragés et disposés à mourir pour les lois et la patrie, il divisa sa troupe en quatre corps, à la tête desquels il mit ses frères Simon, Joseph et Jonathan, dont chacun

<sup>1</sup> Après les exactions des gens du fisc ou le pillage.

<sup>2</sup> En appelant les Israélites le peuple de Dieu.

<sup>3</sup> Il s'agit de la loi mosaïque et des institutions religieuses et ecclésiastiques, et non d'une constitution politique autonome, qui n'existait plus guère depuis longtemps.

<sup>4</sup> Litt. : par un mouvement de la tête.

<sup>5</sup> 2 Rois XIX, 35.

<sup>6</sup> Un pareil fait n'est pas mentionné ailleurs, et les chiffres sentent la fable. Les Galates (Gaulois de l'Asie mineure) ont pu servir comme mercenaires dans une armée opposée à celle d'un Séleucide, dans laquelle servaient les Juifs, sujets du roi de Syrie. Mais jamais cette peuplade n'a pu mettre sur pied 120,000 hommes. Et puis une guerre en Babylonie, avant l'époque des Maccabées, ne peut avoir été qu'une expédition contre un gouverneur de province rebelle, et n'a certes pas eu les dimensions supposées ici, surtout quand le roi macédonien ne mettait en bataille que 4000 hommes. Antiochus III avait eu à combattre ainsi le gouverneur de la Médie, et à cette occasion il y avait eu des Galates dans les deux armées.

commandait quinze cents hommes<sup>1</sup>. Il chargea Éléazar de faire la lecture du texte sacré<sup>2</sup>, et après avoir donné pour mot d'ordre : Avec l'aide de Dieu ! il se mit à la tête du premier bataillon et attaqua Nicanor. Le Tout-Puissant s'étant mis de leur côté, ils massacrèrent plus de neuf mille ennemis, blessèrent et mutilèrent la majorité des soldats de Nicanor, et les mirent tous en fuite. Ils s'emparèrent de l'argent de ceux qui étaient venus acheter les prisonniers. Ils poursuivirent les fuyards au loin, jusqu'à ce que l'heure les obligeât de s'arrêter, car c'était la veille du sabbat<sup>3</sup>, et pour cette raison ils ne purent continuer la poursuite. Après avoir encore ramassé les armes et les dépouilles des ennemis, ils férièrent le sabbat, en louant et bénissant avec effusion le Seigneur qui les avait conservés pour voir ce jour, et qui avait ainsi commencé à leur rendre sa faveur. Après le sabbat, ils distribuèrent une partie du butin à ceux qui avaient souffert dans la persécution, aux veuves et aux orphelins, et répartirent le reste entre eux-mêmes et leurs enfants. Ceci terminé, ils s'adressèrent au Seigneur dans une commune prière, et le supplièrent de se réconcilier tout à fait avec ses serviteurs dans sa miséricorde<sup>4</sup>.

<sup>30</sup> Ils tuèrent aussi plus de vingt mille hommes à ceux qui vinrent les attaquer sous les ordres de Timothée et de Bacchidès ; et s'emparèrent de forteresses très-haut situées<sup>5</sup>. Ils eurent à partager un immense butin, dont ils firent des parts égales pour eux-mêmes et pour ceux qui avaient souffert dans la persécution, orphelins, veuves

<sup>1</sup> Lui-même s'en réservant autant, cela représente la totalité des six mille. Au lieu de Joseph, l'autre livre met le nom de Jean (chap. II, 2, etc.). Éléazar était le cinquième frère.

<sup>2</sup> Deut. XX, 2 s.

<sup>3</sup> Qui commençait avec le coucher du soleil.

<sup>4</sup> Cette relation ne s'accorde pas de tous points avec celle du premier livre ; cependant la divergence ne porte que sur des détails accessoires. Les affaires militaires sont ici traitées plus succinctement ; en revanche, l'élément édifiant du récit est plus développé.

<sup>5</sup> Ici il est bien difficile de faire accorder les deux livres. Nous ne tenons pas compte de l'omission des incidents relatifs à Gorgias (1 Macc. IV, 17), mais nous relevons le fait que Timothée et Bacchidès sont introduits ici tout à coup, sans qu'on apprenne dans quel rapport ils sont avec l'expédition de Nicanor. Or, dans l'autre livre un Timothée apparaît sur un tout autre théâtre (chap. V, 6 s.), et un Bacchidès bien plus tard sous un autre roi (chap. VII, 8). S'agit-il ici d'autres généraux, ou y a-t-il confusion relativement à la succession chronologique des faits ? Et ce chiffre de 20,000 hommes tués en un tour de main, alors que l'armée de Nicanor, quand elle était encore intacte, n'en comptait pas davantage ? Ne dirait-on pas que nous n'avons ici que des réminiscences plus ou moins vagues de toute la guerre, surtout aussi quand on voit comment il est parlé des forteresses prises, sans une seule indication précise ? (Comp. 1 Macc. V, *passim*.)



et vieillards. Quant aux armes qu'ils ramassèrent, ils les déposèrent toutes soigneusement dans des localités appropriées, et ils emportèrent le reste du butin à Jérusalem<sup>1</sup>. Ils tuèrent Phylarque<sup>2</sup>, l'un des affidés de Timothée, un homme des plus impies, qui avait fait beaucoup d'avanies aux Juifs. Et lorsqu'ils célébrèrent leur victoire dans la métropole, ils brûlèrent, dans une petite maison où ils s'étaient réfugiés, Callisthènes et quelques autres, qui avaient autrefois mis le feu aux portes du sanctuaire<sup>3</sup>, et qui reçurent ainsi la récompense qu'ils avaient méritée par leur sacrilège.<sup>34</sup> Quant à cet archi-sclérat de Nicanor, qui avait amené mille marchands pour leur vendre les Juifs, il fut humilié, avec l'aide du Seigneur, par ceux qu'il avait regardés comme des hommes méprisables. Il ôta son splendide habit, et traversant le pays<sup>4</sup> tout seul, comme un esclave fugitif, il arriva à Antioche, profondément malheureux à cause de la perte de son armée. Lui, qui s'était fait fort de réunir, par la vente des prisonniers juifs, les sommes nécessaires pour acquitter le tribut à payer aux Romains, il put maintenant proclamer que les Juifs, qui avaient Dieu pour allié, étaient invulnérables, parce qu'ils obéissaient aux lois qu'il leur avait données.

<sup>1</sup> Vers ce temps-là, il arriva qu'Antiochus opéra sa retraite de la Perse d'une manière peu honorable<sup>5</sup>. Car il était entré dans la ville nommée Persépolis, dans le dessein de s'en emparer et de piller le temple. A cause de cela, les habitants se levèrent en masse et couvrirent aux armes, et le roi avec ses gens fut repoussé et obligé d'opérer sa retraite honteusement. Arrivé à Ecbatane, il reçut la nouvelle de la défaite de Nicanor et de Timothée. Transporté de colère, il se proposa de faire expier aux Juifs l'avanie que lui avaient faite ceux qui venaient de le chasser. En conséquence il ordonna d'accélérer le voyage, en lançant sa voiture au galop, sans interruption, tandis que déjà la justice céleste était à ses trousses. Car il disait dans son insolence : Je ferai de Jérusalem le charnier des Juifs, dès que j'y serai.<sup>5</sup> Mais le Seigneur qui voit tout, le Dieu

<sup>1</sup> La citadelle était encore aux mains des Syriens ; les autres quartiers n'étant pas fortifiés, on ne pouvait songer à en faire une place d'armes.

<sup>2</sup> On pourrait aussi traduire : le *commandant* du corps de Timothée.

<sup>3</sup> 1 Macc. IV, 38.

<sup>4</sup> Litt. : le milieu de la terre (de Canaan). Les anciennes traductions en ont fait la Méditerranée !

<sup>5</sup> La comparaison du récit parallèle 1 Macc. VI est très-instructive pour le jugement à porter sur le caractère et la valeur historique du présent livre. Voyez aussi le récit fait par un autre écrivain ci-dessus, chap. I, 13 s.

d'Israël, le frappa d'un mal invisible<sup>1</sup> et incurable. Il avait à peine cessé de parler, qu'il fut saisi de douleurs intolérables dans les intestins, et d'horribles tourments dans les entrailles. Il l'avait bien mérité, lui qui avait torturé les corps des autres, en leur faisant endurer des souffrances variées et extraordinaires. Cependant il gardait encore toute son arrogance; il était toujours rempli d'un insolent orgueil; dans sa colère il ne respirait que feu et flammes contre les Juifs, et ordonnait toujours de hâter le voyage. Voilà qu'il arriva que sa voiture, emportée avec impétuosité, versa, et qu'il fit une chute grave, par suite de laquelle tous les membres de son corps étaient comme brisés. Ainsi cet homme qui naguère, dans son outrecuidance sans bornes, croyait pouvoir commander aux flots de la mer et peser les hautes montagnes dans la balance<sup>2</sup>, était jeté à terre et dut se faire porter dans une litière, étant devenu ainsi une preuve vivante de la puissance de Dieu. C'était au point que la vermine sortait en masse du corps de cet homme impie, les chairs tombant par lambeaux avec de cruelles douleurs et de son vivant, et que l'armée entière était molestée par l'odeur insupportable de la putréfaction<sup>3</sup>, de sorte que personne, à cause de cette infection, ne pouvait plus porter celui qui naguère avait cru pouvoir atteindre les astres du ciel<sup>4</sup>. C'est alors, dans cet état de décomposition, qu'il rabattit de son arrogance et vint à de meilleurs sentiments, frappé qu'il était par la verge de Dieu, et tourmenté par des douleurs qui augmentaient à chaque instant. Et quand il ne put plus lui-même supporter cette puanteur, il se mit à dire : Il faut bien se soumettre à Dieu et ne pas prétendre être son égal, quand on n'est qu'un mortel. Ce scélérat, qui n'avait plus rien à attendre de la miséricorde du souverain maître, lui adressa maintenant des vœux, en disant qu'il déclarerait ville libre cette sainte Jérusalem qu'il avait voulu en toute hâte ruiner de fond en comble, pour en faire le charnier des Juifs; qu'il donnerait à ceux-ci les mêmes droits dont jouissaient les Athéniens<sup>5</sup>, à ceux qu'il n'avait pas voulu honorer de

<sup>1</sup> D'une maladie des intestins, peinte ici avec des couleurs fantastiques.

<sup>2</sup> Phrases poétiques empruntées à l'Ancien Testament (És. XL, 12; LI, 15. Ps. LXV, 7 s.; LXXXIX, 10, etc.), où elles servent à peindre la puissance de Dieu.

<sup>3</sup> L'opinion de l'auteur est positivement que cet état n'était pas le dernier stade d'une maladie de consommation, dans laquelle le sang se serait décomposé et la chair réduite en ulcères. Il s'agit bien d'une catastrophe subite, qui ne pouvait être considérée que comme une punition céleste. Voyez le passage parallèle, Act. XII, 23. Aucun auteur ancien ne dit mot de tout cela, et c'est le cas de dire qu'ici le récit de l'historien tient du roman, la tendance dominant les faits.

<sup>4</sup> Comp. la phrase És. XIV, 14.

<sup>5</sup> Dont le gouvernement était démocratique.

la sépulture, mais jeter, avec leurs enfants, en pâture aux bêtes fauves et aux oiseaux de proie ; enfin qu'il ornerait des plus beaux dons ce sanctuaire qu'il avait pillé, qu'il y ferait remettre tous les vases sacrés et d'autres en plus grand nombre, et qu'il pourvoirait, sur ses propres revenus, aux frais des sacrifices. Il voulait même devenir Juif lui-même<sup>1</sup> et proclamer la puissance de Dieu par le monde entier.

<sup>18</sup> Comme les douleurs ne cessaient point, la justice divine l'ayant atteint, et désespérant d'en revenir, il écrivit aux Juifs la lettre suivante qui avait tout l'air d'une demande de pardon<sup>2</sup>. En voici la teneur : Aux Juifs, ses bons concitoyens, salut, santé et prospérité de la part d'Antiochus roi et général en chef<sup>3</sup>. Si vous vous trouvez bien avec vos enfants et que tout vous va à souhait, j'en rends bien grâces à Dieu, en mettant mon espérance dans le ciel. Quant à moi, je suis malade. J'aime à me souvenir de votre respectueuse bienveillance. Or, étant tombé gravement malade en revenant de la Perse, j'ai pensé qu'il était nécessaire que je m'occupasse de la sûreté commune de tous. Ce n'est pas que je désespère de me rétablir ; au contraire, j'ai bon espoir d'échapper à cette maladie. Cependant, considérant que mon père, lorsqu'il fit son expédition dans les contrées supérieures, a également désigné son successeur<sup>4</sup>, afin que dans le cas d'un événement imprévu ou d'une nouvelle fâcheuse<sup>5</sup>, les habitants sussent à qui devait revenir l'administration des affaires et qu'il n'y eût pas de troubles ; remarquant aussi que les princes établis dans le voisinage du royaume guettent le moment propice et n'attendent que de savoir ce qui adviendra de moi, je désigne, pour être roi, mon fils Antiochus, que j'ai présenté et recommandé

<sup>1</sup> C'est-à-dire reconnaître le vrai Dieu, rien de plus. On lira la même chose à plusieurs reprises dans le livre de Daniel, à l'égard des rois des Chaldéens et des Mèdes. La conviction religieuse du narrateur crayonne l'histoire à sa guise.

<sup>2</sup> Pas tout à fait ; car elle contient plus de mensonges que d'excuses, et il sera difficile d'en établir l'authenticité.

<sup>3</sup> Le rédacteur avait en vue le titre d'*Imperator*. D'ailleurs la construction de la phrase qui met le nom du roi après celui des Juifs est absolument contre l'étiquette. La phrase suivante tient aussi du style romain : *Si vales bene est*. — Dans la situation donnée, une pareille phrase est une absurde plaisanterie. — La lettre ne contient pas un mot des belles choses promises tout à l'heure.

<sup>4</sup> L'histoire ne dit rien de cela, et c'était parfaitement superflu, son fils aîné Seleucus, déjà adulte, lui succédant de droit. C'était bien autre chose pour Antiochus IV, qui était un usurpateur et qui pouvait avoir besoin de prendre des mesures pour assurer le trône à son fils. Mais celui-ci n'avait que neuf ans à la mort de son père, et la chose essentielle était de nommer le régent, chose dont le texte ne parle pas (1 Macc. VI, 14).

<sup>5</sup> Euphémisme.

souvent déjà à la plupart d'entre vous, quand je me rendais dans les provinces supérieures<sup>1</sup>. Je lui ai écrit la lettre ci-jointe<sup>2</sup>. Je vous prie donc instamment de vous rappeler tout le bien que je vous ai fait, tant en commun qu'individuellement, et de nous conserver votre bienveillance à moi et à mon fils. Je suis persuadé qu'il suivra mes intentions et qu'il entretiendra avec vous des rapports de douceur et d'amitié.

<sup>28</sup> C'est ainsi que ce meurtrier et blasphémateur termina sa vie dans les tourments, comme il en avait infligé à d'autres, et cela sur une terre étrangère, au milieu des montagnes<sup>3</sup>, par une mort misérable. Philippe, qui avait été élevé avec lui, prit soin de sa sépulture, mais craignant le fils d'Antiochus, il se rendit auprès de Ptolémée Philométor en Égypte<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> Cependant le Maccabée et ses compagnons, s'étant rendus maîtres de la ville et du temple<sup>5</sup>, sous la conduite du Seigneur, démolirent les autels que les étrangers avaient construits sur la place publique<sup>6</sup>, ainsi que les bosquets sacrés, et après avoir purifié le sanctuaire<sup>7</sup>, ils construisirent un autre autel. Et ayant tiré du feu de pierres<sup>8</sup>, ils les prirent pour offrir un sacrifice, après une interruption de deux ans<sup>9</sup>, et ils rétablirent ce qui concernait les parfums, et les chandeliers et les pains de proposition. Cela fait, ils se prosternèrent

<sup>1</sup> L'histoire ne connaît qu'une seule expédition d'Antiochus IV dans la haute Asie, celle où il fut surpris par la mort. Antérieurement il faisait presque régulièrement chaque année une expédition en Égypte. Et ce qu'on lui fait dire d'avoir recommandé aux Juifs son jeune enfant, cadre bien peu avec ce qu'on sait de ses rapports avec eux.

<sup>2</sup> Une pareille lettre aurait-elle été insérée dans l'ouvrage de Jason et omise par l'abrégiateur?

<sup>3</sup> Encore un trait de la vindicte du ciel : il mourut loin de son palais et des soins qu'il aurait pu y trouver.

<sup>4</sup> On ne voit pas pourquoi Philippe aurait eu à craindre son pupille. L'auteur ne dit mot du conflit à main armée entre les deux compétiteurs pour la régence (1 Macc. VI, 55, 63). Nous n'insisterons pas sur la différence de notre texte et de celui de Josèphe, qui fait tuer Philippe par Lysias, parce que Josèphe pourrait s'être trompé. Mais le récit de notre auteur est en tout cas inacceptable, en tant qu'il s'agit des motifs de la fuite de Philippe.

<sup>5</sup> Chap. VIII, 21 suiv.

<sup>6</sup> 1 Macc. I, 54, 47.

<sup>7</sup> Voyez la description plus détaillée 1 Macc. IV, 36 suiv.

<sup>8</sup> Litt. : ils mirent en feu des pierres. Ils en tirèrent des étincelles par un procédé quelconque et obtinrent ainsi un feu réputé tout à fait pur et apte à devenir le feu perpétuel. Voyez la relation miraculeuse, chap. I, d'un fait analogue.

<sup>9</sup> Différence chronologique avec le 1<sup>er</sup> livre.

et prièrent le Seigneur de ne plus leur faire subir des malheurs pareils, mais de les châtier avec clémence s'ils devaient avoir péché, et de ne plus les livrer à des païens barbares et blasphémateurs. Il se trouva que le jour où l'on procéda à la purification du temple fut le même que celui où il avait été profané par les étrangers, savoir le 25 du mois de Chaselev. Ils firent une fête, huit jours durant, avec réjouissances, à la façon de celle des tabernacles, en se rappelant comment, peu de temps auparavant, à l'époque de celle-ci, ils avaient vécu dans les montagnes et dans les cavernes, à l'instar des animaux sauvages<sup>1</sup>. Pour cette raison ils portèrent des thyrses, et de belles branches d'arbres et des rameaux de palmiers, et chantèrent des hymnes en l'honneur de celui qui leur avait donné les moyens de purifier son lieu saint. Ils ordonnèrent et décrétèrent par un édit, fait au nom de la communauté pour la nation entière des Juifs, que ces jours devaient être célébrés annuellement.

<sup>10</sup> Voilà quelle a été la fin d'Antiochus surnommé l'Illustre. Nous allons maintenant raconter ce qui s'est passé du temps d'Antiochus Eupator<sup>2</sup>, du fils de cet homme impie, de manière à abréger le récit des malheurs de la guerre. Quand celui-ci eut pris possession du trône, il nomma un certain Lysias premier ministre et en même temps gouverneur militaire en chef de la Cœlésyrie et de la Phénicie<sup>3</sup>. (Car Ptolémée surnommé Macron<sup>4</sup>, qui avait donné l'exemple d'une administration équitable dans ses rapports avec les Juifs, en vue des torts qu'on avait eus envers eux, et qui cherchait à régler leurs affaires en paix, avait été accusé pour ce motif auprès d'Eupator par les intimes de celui-ci, et comme il était, à toute occasion, appelé traître, parce qu'il avait quitté le service de Philométor, qui lui avait confié le gouvernement de l'île de Chypre, et

<sup>1</sup> Évidemment cela ne veut pas dire qu'on avait célébré la fête des tabernacles en plein air et dans le désert, au lieu de le faire à Jérusalem et d'après la loi. L'auteur veut dire qu'on n'avait pu la célébrer du tout, n'ayant ni temple ni autel, ni même des demeures dignes d'hommes civilisés. La fête des tabernacles a lieu le 15 du 1<sup>er</sup> mois de l'année civile (Vendémiaire), celle de la purification du temple fut fixée au 25 du 3<sup>e</sup> mois. Ce qui suit dans le texte représente les usages de la première.

<sup>2</sup> Tout ce qui va être raconté (chap. X-XII) est placé dans le premier livre (chap. IV, V) avant la mort du père.

<sup>3</sup> D'après 1 Macc. III, 32, ce fut Antiochus IV qui nomma Lysias (son *cousin*) à cette place, quand lui-même partit pour son expédition de Perse. Notre auteur connaît aussi ce fait de la parenté de Lysias avec le roi (chap. XI, 1), mais il se trompe sur la date de sa nomination.

<sup>4</sup> Qui avait gouverné cette province sous le défunt roi (chap. VIII, 8).

s'était retiré auprès d'Antiochus l'Illustre, il n'avait plus pu exercer le pouvoir avec honneur et s'était donné la mort de désespoir en prenant du poison<sup>1</sup>.) Gorgias, qui devint commandant militaire dans ces contrées<sup>2</sup>, prit à sa solde des mercenaires étrangers et entretint partout la guerre contre les Juifs.

<sup>15</sup> En même temps les Iduméens<sup>3</sup>, qui étaient maîtres de plusieurs forteresses favorablement situées, tenaient les Juifs en échec, et ayant accueilli ceux qui avaient été chassés de Jérusalem<sup>4</sup>, ils tentaient des courses guerrières. Mais ceux du parti du Maccabée, après avoir fait leurs prières et imploré l'assistance de Dieu, marchèrent contre les forteresses des Iduméens, les attaquèrent courageusement et s'en emparèrent, en repoussant ceux qui défendaient les murs, et égorgèrent tout ce qui leur tombait entre les mains. Ils firent périr ainsi au moins vingt mille hommes. Neuf mille au moins se réfugièrent dans deux tours très-fortes et munies de tout ce qu'il fallait pour soutenir un siège. Le Maccabée, laissant Simon et Joseph sur place, ainsi que Zacchée avec son corps, en nombre suffisant pour maintenir le blocus, se dirigea lui-même sur des endroits où sa présence était nécessaire<sup>5</sup>. En attendant, les officiers de Simon, avides d'argent, se laissèrent gagner par quelques-uns des assiégés, et ayant reçu soixante-dix mille drachmes, ils en laissèrent échapper un certain nombre. Le Maccabée, informé de ce qui s'était passé, rassembla les chefs du peuple et les accusa d'avoir vendu leurs frères pour de l'argent, en lâchant les ennemis<sup>6</sup>. Il fit mettre à mort ces traîtres,

<sup>1</sup> Le texte de cette phrase est non seulement très-embrouillé, mais très-suspect, par suite du grand nombre des variantes qu'offrent les manuscrits. Nous avons choisi la leçon qui paraît le mieux s'accorder avec ce qui précède. Car en faisant dire à l'auteur, comme le veut la leçon préférée par quelques critiques, que Ptolémée ne faisait point honneur à sa place, on le met en contradiction avec lui-même.

<sup>2</sup> Après Ptolémée, et sous Lysias.

<sup>3</sup> 1 Macc. V, 3, 65. — Depuis la ruine de la monarchie des Isaïdes, les Iduméens (Édomites) paraissent avoir occupé une grande partie du territoire au sud de Jérusalem et à l'ouest de la mer morte.

<sup>4</sup> Ceux du parti helléniste.

<sup>5</sup> On voit encore ici combien cette rédaction est fragmentaire et superficielle. On ne sait qui est ce Zacchée, dont il est question comme d'un personnage déjà connu du lecteur. Judas va on ne sait où, et tout à l'heure il est revenu on n'apprend pas comment, ni ce qu'il a fait dans l'intervalle. Neuf mille hommes dans deux *tours*, c'est beaucoup; et si ces tours sont des citadelles, on demande comment deux citadelles se trouvent dans une seule ville, et quelle peut avoir été cette ville anonyme qui est occupée d'abord par 9000 et ensuite par 20,000 hommes? Tout cela nous semble peu fait pour donner du crédit à l'historien.

<sup>6</sup> Qui pouvaient revenir à la charge. Nous comprenons le texte de manière à dire que les *officiers* du v. 20 sont les mêmes que les *chefs* accusés du v. 21. Selon d'autres, les chefs rassemblés forment le conseil de guerre qui juge les officiers.

et ne tarda pas à se rendre maître des deux tours. Partout heureux, quand il avait les armes à la main, il fit périr plus de vingt mille hommes dans ces deux forteresses.

<sup>24</sup> Cependant Timothée, qui avait été précédemment vaincu par les Juifs, rassembla des troupes étrangères en grand nombre, ainsi que force cavaliers asiatiques, et s'avança vers la Judée pour la conquérir. A son approche, les troupes du Maccabée eurent recours à la prière, en mettant de la poussière sur la tête et le cilice sur le corps, et se prosternèrent au pied de l'autel, pour demander à Dieu de leur être propice, et d'être l'ennemi de leurs ennemis et l'adversaire de leurs adversaires, comme la loi le promet<sup>1</sup>. La prière terminée, ils prirent les armes et sortirent de la ville, à une assez grande distance; puis, arrivés à proximité de l'ennemi, ils firent halte. Mais aussitôt que le jour parut on engagea la bataille des deux côtés, les uns ayant pour garant du succès et de la victoire leur courage et leur confiance dans le Seigneur, les autres se laissant guider au combat par leur rage. Lorsque la mêlée fut des plus vives, il apparut aux ennemis<sup>2</sup>, du haut du ciel, montés sur des chevaux à harnais d'or, cinq brillants cavaliers, dont deux<sup>3</sup> se mirent à la tête des Juifs; et prenant le Maccabée au milieu d'eux et le couvrant de leurs armes, le préservèrent de toute blessure, tandis qu'ils lançaient des traits et des foudres contre les ennemis aveuglés et consternés, parmi lesquels vint se mettre le désordre et la confusion, et dont vingt mille et cinq cents hommes et six cents cavaliers furent massacrés.

<sup>32</sup> Timothée se réfugia dans un fort nommé Gazara<sup>4</sup>. C'était une place bien fortifiée, dont Chæréas était le commandant. Les troupes du Maccabée, pleines de courage, la bloquèrent pendant quatre<sup>5</sup> jours. Les assiégés croyant la place imprenable, les narguaient en

<sup>1</sup> Exod. XXIII, 22, d'après les Septante.

<sup>2</sup> Il n'y a guère moyen de traduire autrement. On pourrait en conclure que les Juifs eux-mêmes ne les virent point. L'auteur aura simplement voulu insister sur ce que les *ennemis* furent mis en désarroi par cette apparition. Comme plus loin il est parlé de flèches et d'éclairs, on est tenté d'y voir un orage. Mais la critique aurait tort de se livrer à des combinaisons de ce genre.

<sup>3</sup> Comme il n'est pas parlé des trois autres, on a pensé que le nombre doit être effacé du texte, comme introduit par quelque lecteur qui aurait pensé qu'il n'en fallait pas davantage pour prendre Judas *au milieu d'eux*.

<sup>4</sup> La prise de Gazara n'est mentionnée, par l'auteur du premier livre (chap. XIII, 43), qu'à une époque bien postérieure; on a donc cru que celui du second a confondu Gazara et Iazer (1 Macc. V, 8), mais cet endroit n'est pas dans la proximité de Jérusalem. D'autres ont supposé l'existence de deux localités du nom de Gazara.

<sup>5</sup> Variantes: 24 et 40. D'après l'esprit du récit elles n'ont aucune valeur, sans compter que la seconde ne revient pas au verset suivant.

proférant des injures et des paroles impies. Mais le cinquième jour, dès le lever du soleil, vingt jeunes gens de l'armée du Maccabée, transportés de colère à cause de ces propos injurieux, s'élançèrent vers le mur avec un mâle courage, et comme des lions, en faisant main basse sur tout ce qu'ils rencontraient. D'autres les suivirent et attaquèrent la garnison en faisant le tour de la place<sup>1</sup>; ils mirent le feu aux tours, puis ils dressèrent un bûcher et y brûlèrent vifs ces blasphémateurs; d'autres enfoncèrent les portes<sup>2</sup> et firent entrer le reste de leur corps. Voilà comment ils prirent la ville. Quant à Timothée qui s'était caché dans une citerne, il fut massacré<sup>3</sup> avec son frère Chéréas et Apollophanès. Après cet exploit, ils chantèrent des hymnes d'actions de grâces en l'honneur du Seigneur, du grand bienfaiteur d'Israël, qui leur avait donné la victoire.

<sup>1</sup> Très-peu de temps après, Lysias<sup>4</sup>, le tuteur et cousin du roi, qui était le chef du gouvernement, vexé de ce qui s'était passé, rassembla une armée d'environ quatre-vingt mille hommes et tout ce qu'il y avait de cavalerie, et marcha contre les Juifs, espérant faire occuper la ville par une population grecque, assujettir le temple à l'impôt<sup>5</sup>, comme l'étaient les sanctuaires païens, et faire du pontificat une charge vénale annuelle<sup>6</sup>. Il ne tenait aucun compte de la puissance de Dieu, mais s'en rapportait follement à ses myriades de fantassins, ses milliers de cavaliers et ses quatre-vingts éléphants. Il entra donc en Judée, en se dirigeant sur Bethsoura, place forte située à cinq stades de Jérusalem, et y mit le siège<sup>7</sup>. <sup>6</sup> Lorsque les gens du Maccabée apprirent qu'il assiégeait les places fortes<sup>8</sup>, ils s'adressèrent au Seigneur, de concert avec la foule, avec larmes et

<sup>1</sup> Du côté opposé, pour faire diversion.

<sup>2</sup> Du dedans. On remarquera que d'après ce récit la ville fut prise par une poignée d'hommes, le gros de la troupe étant encore dehors.

<sup>3</sup> Voyez plus bas, chap. XII, 2.

<sup>4</sup> La première expédition de Lysias, racontée dans le premier livre, chap. IV, v. 26 suiv. Mais elle y est placée avant la mort d'Antiochus IV.

<sup>5</sup> Ceci paraît avoir été exécuté, car antérieurement les rois contribuaient aux frais du culte, tandis que plus tard Démétrius (1 Macc. X, 31) renonce aux impôts qui étaient mis à la charge du temple.

<sup>6</sup> Déjà Antiochus avait fait les premiers pas dans ce système, qui devint presque la règle du temps d'Hérode et des Romains.

<sup>7</sup> Il s'agit de la campagne décrite 1 Macc. IV, 29 (voir la note). Mais en mettant Bêt-Cour à 5 stades de Jérusalem, l'auteur se trompe, à moins qu'on ne veuille supposer une faute de copiste. Il faut en mettre au moins 150-160, soit environ 7 lieues.

<sup>8</sup> On n'apprend pas où était alors le quartier-général de Judas. Mais il faudra songer à Jérusalem. En disant *les* forteresses, au pluriel, l'auteur se met au point de vue des insurgés, qui apprirent, plus ou moins vaguement, que Lysias avait commencé *les* opérations.



gémissements, pour le prier d'envoyer un bon ange pour sauver Israël. Le Maccabée fut le premier à prendre les armes, exhortant les autres à le suivre, malgré les dangers qu'ils allaient courir, pour marcher au secours de leurs frères. Ils se mirent en route pleins de courage, et lorsqu'ils étaient encore près de Jérusalem, ils virent apparaître un cavalier en habits blancs, qui se mit à leur tête en brandissant des armes d'or. Alors ils bénirent tous ensemble le Dieu de miséricorde et se sentirent fortifiés et prêts à renverser non seulement les hommes, mais les bêtes les plus féroces et des murs de fer. Ils s'avancèrent donc en bon ordre, ayant pour allié cet envoyé du ciel, dont le Seigneur les avait gratifiés dans sa miséricorde. Comme des lions ils se précipitèrent sur les ennemis et en terrassèrent onze mille et seize cents cavaliers; les autres furent mis en fuite. La plupart d'entre ces derniers se sauvèrent avec des blessures et sans armes; Lysias lui-même trouva son salut dans une fuite honteuse. <sup>13</sup> Comme il n'était pas dépourvu de bon sens, il fit ses réflexions sur la défaite qu'il venait d'essayer, et comprenant que les Hébreux étaient invincibles, parce que le Dieu tout-puissant combattait pour eux, il envoya vers eux et les engagea à traiter avec lui à des conditions équitables et leur promit de persuader au roi de devenir leur ami. Le Maccabée consentit à tout ce que proposait Lysias, parce qu'il y trouvait son avantage. Car le roi accorda tout ce que le Maccabée avait réclamé de Lysias dans un mémoire écrit.

<sup>14</sup> Voici la lettre que Lysias écrivit aux Juifs : Lysias au peuple juif, salut ! Ioannès et Abessalom, vos députés, en remettant votre missive écrite<sup>1</sup>, ont présenté leur demande relative à son contenu. J'ai fait connaître au roi tout ce qu'il fallait lui soumettre et il a concédé tout ce qu'il pouvait. Si vous conservez vos sentiments de bonne affection envers le gouvernement, je chercherai de mon côté à vous faire obtenir d'autres avantages pour l'avenir. J'ai chargé ces personnes<sup>2</sup> et mes propres envoyés de se concerter avec vous sur certains détails. Adieu. L'an 148 le 24 Dioscorinthios<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Il est certain que cela veut dire que les deux députés ont présenté, par écrit, les demandes des Juifs relatives aux conditions de la paix, et qu'ils les ont formulées en même temps de vive voix. Mais on n'est pas d'accord sur le sens du mot que nous traduisons par *missive écrite*. On a proposé de traduire : document signé, réponse ci-jointe, etc. Mais il va sans dire que la pièce portait des signatures, et il était inutile de joindre, à la lettre du régent, une copie de celle qu'on lui avait écrite.

<sup>2</sup> Les susdits députés juifs.

<sup>3</sup> L'an 148 de l'ère des Séleucides correspond à l'année 165-164 av. J.-C. Mais dans le nom du mois il y a une faute dont il est impossible de découvrir l'origine. Parmi les noms de mois Macédoniens, il y avait le Dios (le premier mois); seulement il est bien éloigné de la date des lettres suivantes qui nous reportent au sixième mois.

<sup>22</sup> La lettre du roi contenait ce qui suit : Le roi Antiochus à son frère <sup>1</sup> Lysias, salut. Depuis que mon père a passé aux dieux <sup>2</sup>, c'est mon désir que les habitants du royaume ne soient pas troublés dans les soins qu'ils voudront donner à leurs affaires. Or, ayant appris que les Juifs refusent d'adopter les mœurs grecques, comme l'avait proposé mon père, mais qu'ils préfèrent leur propre manière de vivre, et que par cette raison ils demandent qu'on leur laisse leurs lois, et voulant que ce peuple ne soit pas troublé non plus, nous décrétons que leur temple leur sera rendu, et qu'ils pourront se gouverner d'après les coutumes de leurs ancêtres. Tu feras donc bien d'envoyer vers eux et d'engager ta parole, pour que, sachant notre résolution, ils aient bon courage, et se livrent avec confiance à leurs affaires <sup>3</sup>.

<sup>27</sup> La lettre du roi adressée au peuple juif était ainsi conçue : Le roi Antiochus au sénat des Juifs et au reste du peuple, salut ! Si vous vous portez bien, c'est ce que nous désirons ; quant à nous, nous sommes en bonne santé <sup>4</sup>. Ménélaüs <sup>5</sup> nous a informé que vous voulez vous retirer chez vous ; or, à ceux qui retourneront chez eux jusqu'au trente du mois de Xanthicus, il est donné promesse et assurance que les Juifs pourront vivre selon leurs propres lois et coutumes <sup>6</sup>, comme ci-devant, et que nul d'entre eux ne devra être molesté pour des transgressions, de quelque manière que ce soit. J'envoie Ménélaüs pour vous en assurer. Adieu. L'an 148 le 15 du mois de Xanthicus.

<sup>34</sup> Les Romains leur adressèrent également une lettre dont voici la teneur : Quintus Memmius et Titus Manlius, ambassadeurs des Romains, au peuple juif, salut ! Ce que Lysias, le cousin du roi, vous a accordé, nous déclarons l'approuver aussi ; mais pour ce qui est de ce qu'il s'est proposé de soumettre au roi, envoyez sans

<sup>1</sup> C'est ici moins un titre honorifique que l'expression de la parenté.

<sup>2</sup> Traduction littérale. Plusieurs Séleucides, et notamment Antiochus IV, se sont nommés *dieux*, sur des médailles ou autrement. Il n'est donc pas étonnant que leurs successeurs parlaient d'une véritable apothéose.

<sup>3</sup> Cette lettre est ce que nous appellerions un ordre de cabinet, adressé au premier ministre, et lui enjoignant de prendre des mesures pour assurer l'exécution de la volonté du roi. On voit bien que le roi, dans tout ceci, n'apparaît guère comme un enfant mineur.

<sup>4</sup> Formule latine : *Si tu vales bene est, ego valeo*. (Le livre est écrit à une époque où les formules romaines étaient généralement connues.)

<sup>5</sup> Le pontife. Chap. IV, 24 suiv.

<sup>6</sup> Litt. : *dépenses*. On pense que cela veut dire qu'ils ne seront plus forcés de manger des viandes défendues. Philologiquement cette interprétation peut se justifier. Comme article d'un traité de paix, cela ne laisse pas que d'être ridicule.

délai quelqu'un à l'effet d'en faire l'objet d'une négociation, pour que nous puissions présenter l'affaire comme cela vous convient. Car nous sommes en route pour Antioche. Hâtez-vous donc d'envoyer quelques personnes, pour que nous sachions quelle est votre opinion. Adieu. L'an 148 le 15 du mois de Xanthicus<sup>1</sup>.

<sup>1</sup>Après que ce traité eut été conclu, Lysias partit pour rejoindre le roi, et les Juifs reprirent leurs travaux aux champs<sup>2</sup>. Cependant les gouverneurs de différents districts, Timothée et Apollonius fils de Gennaëus, ainsi que Hieronymus et Démophon, et en outre Nicanor, préfet de Chypre<sup>3</sup>, ne les laissèrent pas vivre tranquillement et en paix. Les habitants de Ioppé leur jouèrent même un tour infâme : ils invitèrent les Juifs qui demeuraient parmi eux à s'embarquer, avec leurs femmes et leurs enfants, dans des nacelles qu'ils tenaient prêtes, comme s'ils ne méditaient aucune malice, mais feignant que c'était une chose arrangée au nom du conseil municipal<sup>4</sup>. Ceux-ci ayant accepté l'invitation, parce qu'ils voulaient vivre en paix avec eux et

<sup>1</sup> Si ce document est authentique, il faut l'expliquer comme il suit : Les Romains, à cette époque, avaient déjà la main dans toutes les affaires d'Orient. On a vu par le premier livre qu'ils se posaient en patrons des Juifs. Ici, deux commissaires, revenant probablement d'Égypte et allant à Antioche, saisissent l'occasion d'une paix à négocier, pour engager les Juifs à les charger de leurs intérêts auprès du gouvernement. Les noms des députés sont bien romains, mais les manuscrits offrent beaucoup de variantes, et il n'en est pas fait mention dans d'autres historiens. — Il y a cependant lieu de dire qu'il s'élève de graves soupçons contre ces quatre documents. En tout cas, ils sont inconciliables avec le récit du premier livre, d'après lequel la première campagne de Lysias contre les Juifs, qui se termina par sa défaite, fut suivie d'une seconde, qui aboutit à un siège de Jérusalem, et à une paix accordée par Lysias aux Juifs, déjà réduits à l'extrémité, parce qu'il se voyait obligé de faire face au nouveau régent Philippe, qui venait d'occuper la capitale. On a cru pouvoir faire disparaître toutes les difficultés en disant que ces documents se rapportent à cette seconde expédition (1 Macc. VI.), et qu'ils ont été mal à propos rattachés par l'auteur à la première. En effet, dans la lettre du roi aux Juifs, il est évidemment question d'une capitulation (v. 30) par laquelle les assiégés obtiennent la liberté de rentrer dans leurs foyers. Cependant tout n'est pas expliqué par cette supposition déjà suffisamment compromettante pour l'auteur. Il y a toujours qu'il se figure le roi majeur et absent, tandis qu'il était à peine âgé de dix ans et qu'il avait suivi le régent à la guerre. Dans la lettre du roi il y a une formule toute latine, et dans celle des Romains l'identité de la date avec celle de l'autre est assez suspecte. Du reste, les rapports des Juifs et des Romains dataient d'une époque postérieure à la première expédition de Lysias.

<sup>2</sup> Croyant la guerre finie pour tout de bon.

<sup>3</sup> Apollonius et Nicanor sont des personnages différents de ceux nommés chap. III, 5; IV, 21; VIII, 9. Pour Timothée, on devrait le croire aussi, d'après chap. X, 37. Cependant nous avons vu d'autres erreurs chronologiques dans ce livre.

<sup>4</sup> Savoir, de fêter les Juifs et de fraterniser avec eux, en l'honneur de la paix. Car il s'agit bien d'une promenade de plaisir en mer.

qu'ils ne concevaient aucun soupçon, ils les conduisirent en haute mer, et là ils les jetèrent à l'eau, au nombre d'au moins deux cents personnes. Judas ayant eu connaissance de cet acte de cruauté commis sur ses compatriotes, en fit part aux gens qui se trouvaient auprès de lui, et après avoir invoqué Dieu, le juste juge, il surprit les assassins de ses frères pendant la nuit, mit le feu au port, brûla leurs embarcations et égorga ceux qui s'y étaient réfugiés. La place elle-même étant fermée, il se retira<sup>1</sup>, mais pour y revenir et pour exterminer toute la communauté de ceux de Ioppé. Puis, comme il avait appris que ceux de Jamnia se proposaient d'en user de même à l'égard des Juifs qui demeuraient chez eux<sup>2</sup>, il vint les attaquer aussi de nuit, et il incendia leur port avec ce qu'il y avait de barques, de sorte que la lueur des flammes fut visible jusqu'à Jérusalem, à une distance de 240 stades<sup>3</sup>.

<sup>40</sup> A leur retour, quand ils eurent fait une marche de neuf stades, pour aller contre Timothée, ils furent attaqués par un corps d'Arabes<sup>4</sup> d'au moins cinq mille hommes avec cinq cents chevaux. Après un combat acharné, les troupes de Judas eurent le dessus avec l'aide de Dieu, et les Bédouins vaincus demandèrent la paix en promettant de livrer du bétail et de venir en aide aux Juifs à d'autres égards. Judas, estimant qu'ils pourraient lui être utiles en bien des choses, leur accorda la paix et, le pacte conclu, ils retournèrent à leurs campements.

<sup>43</sup> Il attaqua aussi une certaine ville couverte par des ouvrages en terre<sup>5</sup> et entourée de murailles, et habitée par une population très-

<sup>1</sup> Il faudra supposer que les établissements maritimes de Ioppé étaient hors de la ville, et restaient accessibles quand celle-ci était fermée, comme elle devait l'être la nuit durant. Judas surprend le port, y met le feu, les habitants se jettent dans les barques et y sont poursuivis.

<sup>2</sup> Comme un pareil projet, s'il existe, doit être mis à exécution le plus promptement possible, il faut convenir que le procédé de Judas ne peut pas être appelé un acte de représailles, mais une mesure préventive très-violente, et qui nous fait voir jusqu'à quel point les esprits étaient montés, malgré la paix, et des deux côtés. Mais quelle idée devra-t-on se faire d'un gouvernement sous lequel de pareilles choses peuvent se passer sans qu'il intervienne !

<sup>3</sup> Une dizaine de lieues.

<sup>4</sup> Il s'agit d'une incursion de brigands du désert, et non d'une guerre de politique. Quelque chose de semblable est raconté au premier livre, chap. V, 37 suiv., également à propos de l'expédition de Timothée. Il se pourrait bien que le présent récit ne fût qu'une autre relation du même fait.

<sup>5</sup> D'autres traduisent : des ponts.

mélangée, qui s'appelait Kaspis<sup>1</sup>. Les habitants, se fiant à la solidité de leurs murs et à la quantité de leurs provisions, injurièrent impudemment les troupes de Judas par des paroles outrageuses et impertinentes. Mais les Juifs, après avoir invoqué le grand maître du monde, qui du temps de Josué<sup>2</sup> avait abattu Jéricho sans le secours de béliers et d'autres machines de guerre, s'élançèrent avec furie sur les murs, et ayant pris la ville par la volonté de Dieu, ils y firent un carnage indicible, si bien qu'un étang voisin, large de deux stades, semblait tout rempli du sang qui y avait coulé.

<sup>17</sup> Partis de là<sup>3</sup>, ils marchèrent sept cent cinquante stades vers le Charax, chez les Juifs Tubiénien<sup>4</sup>. Ils n'y trouvèrent plus Timothée, qui en était reparti sans atteindre son but<sup>5</sup>, mais qui avait laissé une garnison dans un endroit bien fortifié. Cependant deux des officiers du Maccabée, Dosithée et Sosipater, s'y portèrent et tuèrent ceux que Timothée y avait laissés, au nombre de plus de dix mille hommes. Le Maccabée lui-même ayant formé son armée en bataillons, leur<sup>6</sup> en donna le commandement, et marcha contre Timothée, qui avait avec lui cent vingt mille hommes et quinze cents chevaux. Timothée, informé de l'approche de Judas, envoya les femmes et les enfants, avec le reste du train<sup>7</sup>, à ce qu'on appelait le Karnion<sup>8</sup>, endroit difficile à prendre et inaccessible à cause des nombreux défilés à l'entour. Lorsque le premier bataillon de Judas parut, la peur s'empara des ennemis, et ils furent saisis d'une terreur par laquelle

<sup>1</sup> Ville inconnue. Comme les notices fort décousues de notre texte paraissent devoir correspondre à celles fournies par le 5<sup>e</sup> chapitre du premier livre, on est conduit à la chercher de l'autre côté du Jourdain et on a songé à celle qui y est mentionnée v. 26 et 36 sous le nom de Chasphor.

<sup>2</sup> En grec, d'après la prononciation du temps : Jésus.

<sup>3</sup> Ce n'est pas seulement la précision topographique qui fait ici défaut : on ne conçoit pas trop bien le but de toutes ces courses à travers champs.

<sup>4</sup> On croit pouvoir rapporter ce nom à celui du district de Tob, mentionné dans l'histoire de Jephthé (Juges XI) et ailleurs. Quant au Charax, on ne sait pas même si c'est un nom propre ou un terme commun pour désigner un camp entouré de palissades.

<sup>5</sup> Il paraît être question d'un siège manqué.

<sup>6</sup> A qui? aux deux officiers qui viennent d'être nommés?

<sup>7</sup> Litt. : de l'avoir. On comprend que dans ces guerres civiles et cruelles, beaucoup de villageois se mettaient à la suite des armées avec leurs familles et leur bétail, comme ne se trouvant plus en sûreté chez eux. Le fait est affirmé explicitement pour les Juifs. Il en aura été de même pour les païens. C'était une conséquence naturelle de la situation donnée, une population très-mélangée se trouvant aux prises avec ses plus proches voisins par suite de haines religieuses et nationales. (Nous avons vu cela chez les Turcs, Grecs, Slaves, etc.)

<sup>8</sup> Karnain. 1 Macc. V, 43.

se manifestait la présence de celui qui voit tout, et ils se dispersèrent dans toutes les directions, de manière que souvent ils se blessaient entre eux et se transperçaient avec leurs épées les uns les autres. Judas les poursuivit avec acharnement, et fit main basse sur ces scélérats auxquels il tua trente mille hommes<sup>1</sup>. Timothée lui-même, étant tombé entre les mains des soldats de Dosithée et de Sosipater, supplia qu'on lui laissât la vie, en prétendant faussement avoir en son pouvoir les parents ou les frères de beaucoup de Juifs, qu'on n'épargnerait sans doute pas, si lui-même était mis à mort. Comme il promettait solennellement de les renvoyer sains et saufs, ils le lâchèrent pour sauver leurs frères.

<sup>26</sup> Judas marcha ensuite contre le Karnion et le temple d'Atergatis<sup>2</sup>, et y tua vingt-cinq mille hommes. Après cette victoire et ce massacre, il alla attaquer la ville forte d'Éphron, dans laquelle demeurait Lysias<sup>3</sup>, avec une multitude de nationalité diverse. Là, de vaillants jeunes gens, placés devant les murs, se défendaient courageusement, et on y avait un grand appareil de machines et de projectiles. Mais les Juifs, ayant invoqué le Souverain qui, dans sa puissance, brise les forces des ennemis, s'emparèrent de la ville de vive force et y égorgèrent vingt-cinq mille hommes. De là, ils partirent et marchèrent sur Scythopolis<sup>4</sup>, ville qui est éloignée de Jérusalem de six cents stades. Mais comme les Juifs qui y demeuraient attestèrent que les habitants avaient toujours usé envers eux de bons procédés et leur avaient montré de la bienveillance dans les temps malheureux, ils les en remercièrent et les exhortèrent à conserver, à l'avenir aussi, ces sentiments à l'égard de leurs compatriotes. Puis ils se rendirent à Jérusalem, la fête des semaines, dite de la Pentecôte, étant proche.

<sup>32</sup> Après la fête, ils marchèrent contre Gorgias, le gouverneur de l'Idumée, qui vint à leur rencontre avec trois mille hommes et quatre cents chevaux. Quand on en vint aux mains, il arriva<sup>5</sup> qu'un

<sup>1</sup> Pour l'énormité de tous ces chiffres, comp. 1 Macc. V, 34. Dans ce livre, il ne périt jamais de Juifs.

<sup>2</sup> Atergatis ou Derkété était une divinité féminine des Syriens et des Philistins, représentée par une figure de femme terminée en poisson, et symbolisant la fécondité. Le temple en question doit avoir été à Karnain même.

<sup>3</sup> Le nom manque dans plusieurs copies et l'on pourrait douter de l'authenticité de la leçon reçue, s'il y avait moyen d'expliquer sa présence dans le cas contraire. En tout cas, l'auteur n'a pas pu vouloir dire que le régent s'y trouvait en ce moment même. — Pour Éphron, et pour toute cette campagne, voyez 1 Macc. V, 44 suiv.

<sup>4</sup> En hébreu Bêt-S'ean (l. c., v. 52).

<sup>5</sup> Chose extraordinaire (!), et qui va être expliquée.

petit nombre de Juifs furent tués. Un certain Dosithée, du corps de Bakénor<sup>1</sup>, un homme vaillant qui était à cheval<sup>2</sup>, saisit Gorgias par le manteau et l'entraîna avec force, voulant prendre vivant ce scélérat; mais un cavalier Thrace survint et lui coupa le bras, de sorte que Gorgias s'échappa et se retira à Marisa. Comme le corps d'Esdris s'était fatigué au combat, Judas implora l'assistance du Seigneur, pour qu'il dirigeât la bataille, puis, ayant entonné un hymne dans la langue nationale et poussé le cri de guerre, il se précipita à l'improviste sur les troupes de Gorgias et les mit en fuite.

<sup>38</sup> Judas emmena les siennes vers la ville d'Odollam<sup>3</sup>, et le septième jour étant arrivé, ils se sanctifièrent selon la règle et y passèrent le sabbat. Le lendemain, ses gens vinrent relever les cadavres<sup>4</sup>, comme cela était devenu nécessaire, et se mirent en devoir de les ensevelir avec leurs parents dans les tombeaux de leurs pères<sup>5</sup>. A cette occasion ils trouvèrent, sous les tuniques de chacun de ceux qui avaient péri, des objets sacrés, provenant des idoles de Iamnia<sup>6</sup>, chose défendue aux Juifs par la loi. Alors ils comprirent que c'était pour cette cause qu'ils avaient été tués. Ils louèrent tous le Seigneur, le juste juge, qui révèle ce qui est caché, et se mirent à faire des supplications pour que cette transgression fût complètement effacée<sup>7</sup>, et le noble Judas exhorta ses gens à s'abstenir d'un pareil péché, puisqu'ils avaient sous les yeux les conséquences de la faute de ceux qui avaient péri<sup>8</sup>. <sup>43</sup> Ensuite il fit faire une collecte parmi tout son monde, et envoya deux mille

<sup>1</sup> Ce Bakénor, ainsi que Esdris, nommé plus bas, doivent avoir été des lieutenants de Judas. La manière dont ils sont introduits, nous fait voir le caractère fragmentaire des extraits dont se compose ce livre.

<sup>2</sup> Exceptionnellement, car Judas n'avait pas de cavalerie.

<sup>3</sup> En hébreu Adoullam, dans la plaine de Juda. — Il faut admettre que la bataille avait été livrée dans le voisinage, la veille du sabbat; on se reposa ce jour-là, le surlendemain on procéda à la sépulture des morts.

<sup>4</sup> Il n'est évidemment question que des *quelques* Juifs (v. 34).

<sup>5</sup> Ceci n'est pas à prendre au pied de la lettre, sans doute. Les morts n'auront pas tous été originaires d'Adoullam.

<sup>6</sup> Encore une notice qui ne se rattache pas à l'ensemble. Il faudra supposer qu'à Iamnia (chap. XII, 8) on avait pillé un temple, et que quelques individus avaient emporté des objets précieux, qu'ils portaient sur le corps, soit pour les cacher, soit comme amulettes.

<sup>7</sup> Judas devait craindre que ce péché ne fit du tort à sa cause, au gré de Dieu. Il ordonne des prières et des sacrifices pour en conjurer l'effet. Voilà tout ce que signifie son acte.

<sup>8</sup> Cette phrase n'a de sens qu'autant qu'on suppose à l'auteur la singulière idée que c'était la première fois qu'un Juif ait été tué dans un combat.

drachmes à Jérusalem, pour les employer à un sacrifice expiatoire. C'était une belle et louable action<sup>1</sup>, en ce qu'il songeait à la résurrection. Car s'il n'avait pas espéré que ceux qui avaient été tués ressusciteraient, il aurait été superflu et ridicule de prier pour les morts<sup>2</sup>. Mais considérant qu'il est réservé une belle récompense à ceux qui meurent pieux, il eut cette sainte et pieuse pensée, par suite de laquelle il fit faire l'expiation pour les morts, afin de leur faire obtenir l'absolution de leur péché<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> L'an 149, Judas fut averti qu'Antiochus Eupator allait entrer en Judée avec des troupes nombreuses<sup>4</sup>, accompagné de Lysias, son tuteur et premier ministre, chacun ayant sous lui une armée grecque de cent dix mille hommes, avec cinq mille trois cents chevaux, vingt-deux éléphants et trois cents chars à faux<sup>5</sup>. Ménélaüs alla les rejoindre, pour pousser le roi à la guerre, avec beaucoup de dissimulation, non pour le bien de la patrie, mais dans l'espoir d'être rétabli dans son gouvernement<sup>6</sup>. Mais le roi des rois excita la colère d'Antiochus contre ce scélérat, et comme Lysias déclara que c'était lui qui avait été la cause de tous ces malheurs, il ordonna de le conduire à Berœa<sup>7</sup>, pour l'y mettre à mort selon la façon du lieu. Il y a là une tour haute de cinquante coudées et remplie de cendres ; dans cette tour se trouvait une machine tournoyante et à pentes inclinées vers la cendre<sup>8</sup>. Un homme coupable de sacrilège

<sup>1</sup> Voilà maintenant l'interprétation que l'auteur donne de l'acte de Judas. D'après lui il s'agissait d'obtenir le pardon pour les morts, afin de leur assurer une heureuse résurrection.

<sup>2</sup> 1 Cor. XV, 29.

<sup>3</sup> C'est ce passage que les théologiens catholiques allèguent pour établir le dogme du purgatoire.

<sup>4</sup> Il est hors de doute que la campagne qui va être racontée est la même que celle décrite dans le premier livre, chap. VI, 28 suiv. Les différences assez notables entre les deux relations, notamment à l'égard de la date, sont faciles à constater.

<sup>5</sup> Non seulement les chiffres sont ici singulièrement exagérés, mais il y a surtout une erreur manifeste en ce que notre auteur parle de deux armées, dont l'une aurait été sous le commandement du jeune prince.

<sup>6</sup> Il n'a plus été question du grand-prêtre depuis le chap. V, 15. Il est naturel de supposer que depuis les succès de Judas et la consécration du sanctuaire purifié, il aura quitté Jérusalem. Sa *dissimulation* consistait à faire croire au roi que la paix publique ne serait rétablie que par les armes, tandis qu'il s'agissait pour lui uniquement de son avantage personnel.

<sup>7</sup> Ville de Syrie qu'il ne faut pas confondre avec son homonyme de Macédoine (Actes XVI).

<sup>8</sup> Il n'est guère possible de se faire une idée nette de la chose. Tout ce qu'on peut tirer de cette description, c'est que le condamné était placé sur cette machine, où il se maintenait avec peine et finissait par glisser en bas, pour tomber dans la cendre (chaude ?).



ou de quelque autre grand crime est poussé là par tous<sup>1</sup>, de manière à périr misérablement. C'est ainsi que cet impie Ménélaus dut mourir, sans obtenir de sépulture dans la terre. Et ce fut de toute justice : puisqu'il avait commis maint péché contre l'autel, dont le feu et la cendre sont sacrés, c'est dans la cendre qu'il trouva la mort.

<sup>9</sup> Cependant le roi arrivait avec des dispositions des plus hostiles, et résolu de faire sentir aux Juifs ce qui leur était arrivé de pire de la part de son père. Judas, en ayant été informé, recommanda aux siens d'invoquer le Seigneur nuit et jour, pour que maintenant plus que jamais il vint au secours de ceux qui devaient être privés de leur loi, de leur patrie et de leur temple, et qu'il ne permit pas que le peuple, qui depuis peu jouissait de quelque répit, fût encore asservi à ces méchants païens. Quand ils eurent fait cela tous ensemble, et qu'ils eurent imploré le Dieu de miséricorde, avec larmes et jeûnes, et prosternés à terre pendant trois jours sans désemparer, Judas leur adressa des exhortations et leur ordonna de se tenir prêts. Après une conférence privée avec les chefs, il résolut d'aller se battre avant que l'armée royale envahît le pays et s'emparât de la ville, et de décider l'affaire avec l'aide du Seigneur. Remettant la suprême direction au créateur de l'univers, il exhorta les siens à combattre vaillamment, en risquant leur vie pour leurs lois, leur temple, leur ville, leur patrie, leur constitution, et alla camper près de Modéïn<sup>2</sup>. Il donna aux siens le mot d'ordre : Victoire de Dieu ! et avec une élite de vaillants jeunes gens il alla attaquer de nuit le quartier-général du roi<sup>3</sup>, et tua jusqu'à quatre mille hommes dans le camp et abattit le principal éléphant avec les soldats qu'il portait dans sa tour<sup>4</sup>. Enfin, après avoir mis le désordre et la terreur dans tout le camp, ils se retirèrent victorieux. Tout cela était fait avant le lever du jour, la protection de Dieu leur étant venue en aide.

<sup>18</sup> Le roi, après avoir reçu cet avant-goût de l'heureuse audace de Judas, chercha à s'emparer des places par ruse. Il marcha contre Bethsoura, une place forte des Juifs ; il fut repoussé, revint à la charge, fut encore vaincu, Judas ayant pu ravitailler la garnison<sup>5</sup>.

<sup>1</sup> Qui ? par les bourreaux ?

<sup>2</sup> Dans l'autre relation, beaucoup plus claire, cette localité n'est pas nommée (1 Macc. VI, 33), mais une autre distante de Modéïn.

<sup>3</sup> Litt. : la cour du roi ; c'est-à-dire la partie du camp où il espérait trouver la tente du roi. Quelque chose d'analogue est raconté dans l'autre texte.

<sup>4</sup> Comp. 1 Macc. VI, 43 suiv.

<sup>5</sup> L'autre texte (v. 49 suiv.) raconte tout juste le contraire. La forteresse dut capituler faute de vivres.

Un certain Rhodocus, de l'armée juive, ayant livré les secrets <sup>1</sup> aux ennemis, fut recherché, arrêté et incarcéré. Cependant le roi parla une seconde fois avec ceux de Bethsoura, offrit de traiter, fit la paix, partit, rencontra les troupes de Judas, fut battu, apprit que Philippe, qu'il avait laissé à Antioche à la tête des affaires <sup>2</sup>, s'était révolté, fut consterné, fit des ouvertures amicales aux Juifs, accepta leurs conditions qu'il trouva justes, et jura de les observer, se réconcilia avec eux et offrit un sacrifice, honora le temple et se montra clément pour la ville, accueillit le Maccabée avec bienveillance, et laissa Hégémonidès comme gouverneur du pays depuis Ptolémaïs jusqu'à Gérard <sup>3</sup>. Il se rendit à Ptolémaïs, dont les habitants virent de mauvais œil le traité conclu, et auraient bien voulu en faire casser les dispositions. Mais Lysias monta à la tribune et en prit la défense, les persuada, les apaisa, les gagna, et retourna à Antioche.

Voilà l'histoire de la campagne et de la retraite d'Antiochus.

<sup>1</sup> Trois ans plus tard <sup>4</sup>, Judas apprit que Démétrius fils de Séleucus avait fait son entrée par le port de Tripolis <sup>5</sup>, et que, avec une flotte et un corps de troupes nombreux, il s'était emparé du pays et avait mis à mort Antiochus et son tuteur Lysias. Or, un certain Alkismus, qui avait précédemment été nommé grand-prêtre, et qui avait trempé, sans y être forcé, dans les souillures du syncrétisme <sup>6</sup>, comprenant qu'il n'y avait rien à espérer pour lui par d'autres voies, et qu'il n'aurait plus d'accès au saint autel, se rendit auprès du roi

<sup>1</sup> Expression vague, qui peut se rapporter soit aux projets des insurgés, soit à la situation des places fortes.

<sup>2</sup> Contradiction manifeste, non seulement avec 1 Macc. VI, 55 suiv., mais avec ce que l'auteur avait dit lui-même, chap. IX, 26 suiv.

<sup>3</sup> Le texte dit : les Gerréniens, nom inconnu, qu'on changera convenablement en Gérardéniens. Gérard est une ville du sud-ouest de la Palestine, nommée dans l'histoire des patriarches. — On remarquera l'affectation avec laquelle l'auteur résume ici rapidement les faits, qu'il raconte de manière à voiler les revers des Juifs, qui étaient sur le point de succomber, quand les affaires intérieures obligèrent Lysias à faire la paix.

<sup>4</sup> Le compte n'est pas exact, à moins qu'on n'y comprenne l'an 149 (chap. XIII, 1), car l'auteur lui-même dit, v. 4, qu'il s'agit de l'an 151. Comp. 1 Macc. VII, 1.

<sup>5</sup> Traduction en apparence singulière, mais conforme au texte et aux faits. Démétrius, en arrivant en Asie, avait très-peu de monde avec lui; ce n'est qu'après avoir débarqué qu'il put réunir une force respectable avec laquelle il marcha sur Antioche (1 Macc., l. c.).

<sup>6</sup> 1 Macc. VII, 5. Il faut supposer que cet homme avait été nommé pour succéder à Ménélaüs (chap. XIII, 7), mais que les Juifs, maîtres du temple, ne l'avaient pas accepté et reconnu, parce qu'il était du partihelléniste, comme ses deux prédécesseurs.

Démétrius, en l'an 151, et lui apporta une couronne d'or et un rameau de palmier<sup>1</sup>, et en outre des branches d'olivier, comme on avait coutume de les offrir au nom du temple. Du reste, il se tint coi ce jour-là<sup>2</sup>, en attendant un moment favorable à ses desseins pervers. Appelé au conseil par Démétrius, et interrogé sur les dispositions et les desseins des Juifs, il dit ceci : Les Juifs du parti qu'on nomme les Asidéens<sup>3</sup>, et dont Judas le Maccabée est le chef, entretiennent la guerre et sont en état de rébellion, de manière qu'ils troublent continuellement la tranquillité du royaume. Par cette raison, moi-même j'ai été privé de ma dignité héréditaire, je veux dire du pontificat, et je suis venu ici, premièrement parce que je me préoccupe loyalement des intérêts du roi, ensuite aussi par égard pour mes propres concitoyens ; car notre nation tout entière souffre considérablement par suite de l'outrecuidance de ces gens-là. Fais examiner toutes ces choses, ô Roi, et prends soin et du pays et de notre malheureuse nation, selon ton humanité et ta clémence. Car aussi longtemps que ce Judas y sera, il est impossible que la paix se rétablisse.

De pareils propos ayant été tenus par cet homme, les autres conseillers, qui étaient hostiles à Judas, s'empressèrent d'irriter à leur tour Démétrius contre lui. Celui-ci fit appeler aussitôt Nicanor, qui avait été commandant du corps des éléphants<sup>4</sup>, le nomma gouverneur de la Judée, et l'y envoya avec l'ordre de se défaire de Judas, de disperser ses adhérents et d'installer Alkimus comme pontife du grand temple. Les païens, qui s'étaient soustraits à Judas par la fuite, vinrent en masse rejoindre Nicanor, espérant obtenir les meilleures chances par la déconfiture et les malheurs des Juifs.

<sup>15</sup> Lorsque<sup>5</sup> ceux-ci apprirent que Nicanor arrivait et que les païens allaient les attaquer, ils mirent de la poussière sur leurs têtes, et implorèrent celui qui avait assuré pour toujours l'établissement de son peuple, et qui, de tout temps, avait manifestement pris fait et cause pour son héritage. Sur l'ordre de leur chef, ils se mirent aussitôt en campagne et en vinrent aux mains avec l'ennemi

<sup>1</sup> 1 Macc. X, 29 ; XIII, 37.

<sup>2</sup> Il se contenta, lors de sa première visite, de rendre hommage au nouveau roi et ne produisit pas tout de suite ses doléances.

<sup>3</sup> Voyez la note sur 1 Macc. II, 42.

<sup>4</sup> Le sens est douteux. De fait, Démétrius n'avait plus d'éléphants, les historiens romains affirmant qu'ils avaient tous été tués avant l'avènement de ce roi. Mais l'auteur peut avoir ignoré ce fait (chap. XV, 21), et l'on peut traduire : qui était devenu commandant (sous le nouveau roi).

<sup>5</sup> Le récit qui suit diffère totalement de celui du premier livre (chap. VII, 26 suiv.).

près du village de Dessaou<sup>1</sup>. Simon, le frère de Judas, ayant attaqué Nicanor, éprouva un petit échec, par suite d'une subite panique causée par les ennemis<sup>2</sup>. Cependant Nicanor, ayant eu connaissance du courage des partisans de Judas, et du dévouement avec lequel ils combattaient pour leur patrie, hésitait à vider la querelle par une bataille. Il envoya donc Posidonius, Théodotus et Mattathias<sup>3</sup>, pour traiter de la paix. Après de longues discussions, le chef ayant communiqué la chose à la troupe, et une résolution unanime étant intervenue, ils consentirent à traiter. On fixa un jour pour une entrevue personnelle<sup>4</sup>; Judas s'y rendit, et l'on disposa de chaque côté un siège d'honneur. Judas avait placé des hommes armés dans des lieux propres, de peur que les ennemis n'entreprissent tout à coup quelque guet-apens, et c'est ainsi que l'entretien eut lieu d'une manière convenable<sup>5</sup>.

<sup>23</sup> Nicanor passa quelque temps à Jérusalem sans faire aucun mal; il renvoya, par bandes, les troupes qu'il avait réunies, et conversa amicalement avec Judas pendant tout ce temps, en l'exhortant à se marier et à se créer une famille. En effet, Judas se maria, vécut en paix et jouit de la vie.

<sup>26</sup> Cependant Alkimus, voyant les bons rapports qui s'étaient établis entre eux, prit le traité<sup>6</sup> qu'ils avaient fait et se rendit auprès de Démétrius, auquel il dit que Nicanor s'était engagé dans une voie contraire aux intérêts publics; il a même, disait-il, désigné le traître et rebelle Judas comme son successeur<sup>7</sup>. Là dessus le roi se mit dans une grande colère et, excité par les calomnies de ce scélérat, il écrivit à Nicanor, en lui disant qu'il voyait avec déplaisir le traité

<sup>1</sup> Localité inconnue.

<sup>2</sup> Litt. le texte dit : par suite de la consternation subite des ennemis. A moins d'imputer à l'auteur une absurdité, il faut supposer qu'il a voulu parler d'une consternation *causée* par les ennemis, qui débouchèrent peut-être inopinément sans qu'on se fût cru si près d'eux.

<sup>3</sup> Ce dernier, en tout cas, était un Juif.

<sup>4</sup> De Nicanor et de Judas.

<sup>5</sup> Le texte ne dit rien de ce qui y fut débattu. La suite fait voir que pour le moment les hostilités cessèrent. Le premier livre raconte la chose autrement (chap. VII).

<sup>6</sup> C'est-à-dire une copie du traité. Alkimus aurait dû être mis en possession de sa charge de souverain sacrificateur, dont il n'avait encore que le titre. Il voyait bien que les Juifs, maintenant en bons termes avec le gouverneur syrien, ne lui permettraient pas de prendre possession de sa place et des privilèges et avantages qui y étaient attachés.

<sup>7</sup> Nous supposons que cela veut dire : comme successeur de lui, Alkimus. Car en aucun cas Nicanor ne pouvait nommer le Juif gouverneur de toute une province. L'accusation était fautive; il n'est dit nulle part que Judas aspirait au pontificat.

conclu, et lui ordonna d'envoyer sur-le-champ le Maccabée comme prisonnier à Antioche. Nicanor fut consterné et affligé par cette communication, qui lui enjoignait de résilier le pacte, bien que cet homme n'eût commis aucune faute. Mais comme il ne pouvait désobéir au roi, il voulut attendre une occasion favorable d'exécuter ses ordres au moyen d'une ruse. Cependant le Maccabée, remarquant que Nicanor affectait envers lui un certain air de froideur, et que ses relations devenaient plus réservées, comprit que cette humeur ne signifiait rien de bon, et se cacha devant Nicanor, en ayant soin de réunir autour de sa personne un bon nombre des siens. L'autre, voyant que cet homme avait deviné ses projets et pris ses précautions, alla droit au grand temple, au moment où les prêtres faisaient les sacrifices accoutumés, et leur ordonna de le lui livrer. Ceux-ci ayant juré qu'ils ignoraient où se trouvait l'homme qu'il cherchait, il étendit la main contre le temple et jura de son côté : Si vous ne me livrez pas Judas prisonnier, je raserai ce temple, je démolirai l'autel, et je mettrai à la place un splendide temple de Dionysos <sup>1</sup>. Ayant dit cela, il s'en alla. Les prêtres levèrent les mains au ciel et invoquèrent celui qui en tout temps prenait fait et cause pour notre peuple, en disant : Toi Seigneur, qui n'as besoin de rien, tu as bien voulu qu'un temple de ta demeure fût au milieu de nous <sup>2</sup>. Maintenant, ô saint Seigneur de toute sanctification, préserve à jamais de toute souillure cet édifice naguère purifié !

<sup>37</sup> On dénonça à Nicanor un certain Rhazis, l'un des anciens de Jérusalem, un excellent patriote, et homme de très-bonne réputation, qu'on appelait le père des Juifs à cause de sa bienfaisance. (Antérieurement, lorsqu'il fallut se séparer des païens, il avait fait ouvertement profession de judaïsme, et avait risqué sa vie pour sa foi avec une constante énergie.) Nicanor, voulant montrer les sentiments hostiles qu'il nourrissait contre les Juifs, envoya plus de cinq cents soldats pour l'arrêter. Car il croyait qu'en se saisissant de cet homme, il vexerait les autres. Or, au moment où la troupe allait s'emparer de la tour <sup>3</sup> et forcer l'entrée, quand déjà on demandait du feu pour incendier les portes, Rhazis, voyant qu'il n'y avait plus moyen d'échapper, se poignarda, aimant mieux mourir noblement que de tomber au pouvoir de ces scélérats et d'être outragé d'une manière

<sup>1</sup> Voyez ce qui est dit du même Nicanor, chap. VIII, 36. — Le culte de Bacchus devait être plus particulièrement odieux aux Juifs.

<sup>2</sup> Reproduction de l'idée exprimée 1 Rois VIII, 27, et ailleurs. Dieu n'a pas besoin de maison; le temple, à vrai dire, n'est que le signe ou le symbole de sa présence permanente au milieu de son peuple.

<sup>3</sup> Il est difficile de se représenter la localité où se serait passé ce drame. L'auteur paraît avoir eu en vue un édifice isolé, placé dans la proximité d'un précipice.

indigne et déshonorante. Mais comme il avait manqué son coup<sup>1</sup>, dans la précipitation de la lutte, et que déjà la troupe pénétrait dans l'intérieur, il courut sur le mur<sup>2</sup>, avec un mâle courage, et se jeta en bas au milieu de la foule. Celle-ci ayant aussitôt reculé, il se fit un espace vide au milieu duquel il tomba. Il respirait encore, et quoique son sang coulât à flots, et que ses blessures fussent très-graves, il se releva, enflammé de colère, courut à travers les masses et, se plaçant sur un rocher escarpé, après avoir déjà perdu tout son sang, il saisit des deux mains ses entrailles et les lança contre la troupe, en invoquant le maître de la vie et de l'esprit, pour qu'il les lui rendit<sup>3</sup>. Voilà comment il mourut<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> Cependant Nicanor, ayant appris que Judas avec les siens occupait certains endroits du côté de la Samarie<sup>5</sup>, conçut le projet de les attaquer en toute sûreté le jour du repos<sup>6</sup>. Et comme les Juifs, qu'il avait forcés de se joindre à lui, disaient : Ne les fais pas mourir d'une manière si cruelle et si barbare, mais respecte le jour honoré et sanctifié par celui qui voit tout, cet archi-scélérat leur demanda s'il y avait au ciel un maître qui aurait ordonné de fêter le sabbat ? Et comme ils lui déclarèrent : Oui, c'est le Seigneur vivant lui-même, le maître qui est au ciel, qui a ordonné de célébrer le septième jour, l'autre répondit : Et moi je suis le maître de la terre et je vous ordonne de prendre les armes et de faire le service du roi. Cependant Nicanor ne parvint pas à exécuter son projet<sup>7</sup>. Il pensa bien, dans son orgueilleuse outrecuidance, remporter un triomphe éclatant sur les troupes de Judas, mais le Maccabée, inébranlable dans sa confiance, et espérant obtenir l'assistance du Seigneur, exhorta les siens à ne pas se laisser intimider par l'arrivée

<sup>1</sup> Cela veut dire, comme le coup n'amena pas la mort immédiatement.

<sup>2</sup> Cela doit être le toit plat de la maison.

<sup>3</sup> C'est-à-dire en exprimant hautement l'espoir d'être un jour rappelé à la vie, pour avoir été fidèle à la foi de ses pères.

<sup>4</sup> Cette histoire nous paraît tant soit peu sujette à caution. Les circonstances matérielles ne sont pas bien nettement décrites ; au point de vue physiologique elle tient du miracle. Nous ne mentionnerons qu'à titre de curiosité la querelle qu'elle a provoquée entre les catholiques et les protestants. Ces derniers ont déclaré que le livre ne pouvait pas être reçu au canon, parce qu'il exaltait le suicide ; les catholiques, qui en profitaient pour établir le dogme du purgatoire (chap. XII, 45) cherchaient à écarter ce reproche en donnant à l'acte de Rhazis une autre signification.

<sup>5</sup> Sur la frontière. Voyez 1 Macc. VII, 39.

<sup>6</sup> Aurait-il ignoré que depuis longtemps les patriotes s'étaient relâchés de la stricte observation du sabbat, quand il s'agissait de se défendre ? (1 Macc. II, 40.)

<sup>7</sup> L'attaque ne put pas se faire pendant le sabbat. Ou bien, elle ne réussit pas. Le texte n'est pas assez explicite ici.

des païens ; il leur remit en mémoire les secours qu'ils avaient antérieurement reçus du ciel, et leur dit d'en attendre de nouveaux de la part du Tout-Puissant, qui leur donnerait la victoire. Il les encouragea en leur citant la loi et les prophètes, leur rappela aussi les combats qu'ils avaient déjà livrés, et les remplit ainsi de zèle. Après avoir excité leur courage, il leur montra encore la perfidie des païens, et leur manque de foi relativement aux serments prêtés. De cette manière, il arma tout son monde, moins encore au moyen de boucliers et de lances, que par ses exhortations pressantes et chaleureuses. De plus, il les remplit d'allégresse en leur racontant un songe digne de foi qu'il avait eu en quelque sorte en état éveillé <sup>1</sup>.

<sup>2</sup> Voici quelle avait été cette vision : C'était Onias qui avait été grand-prêtre <sup>2</sup>, un honnête homme à tous égards, modeste dans sa conduite, doux de caractère, parlant avec dignité, et s'appliquant à toutes les vertus depuis sa jeunesse ; il l'avait vu étendre ses mains et prier pour toute la communauté des Juifs. Ensuite était apparu un homme en cheveux blancs et d'une figure imposante, qui se présentait dans tout l'éclat de la majesté. Alors Onias avait pris la parole et avait dit : C'est là l'ami de ses frères, celui qui prie beaucoup pour le peuple et la ville sainte, Jérémie, le prophète de Dieu. Puis Jérémie avait étendu la main et avait remis à Judas une épée d'or, et lui avait dit en la lui présentant : Prends cette épée sacrée, comme un don de Dieu : c'est avec elle que tu battras les ennemis <sup>3</sup>.

<sup>4</sup> Encouragés par les paroles de Judas, si belles et si propres à exciter le courage militaire et à exalter les jeunes gens, ils résolurent de ne point dresser de camp <sup>4</sup>, mais d'attaquer vaillamment et d'engager le combat avec énergie, et d'amener ainsi une décision, parce que la ville, le culte et le temple couraient de si grands dangers.

<sup>1</sup> Texte reçu. Un songe en état éveillé, doit être une vision, comme la Bible en raconte plusieurs. Il y a cependant une variante très-répan due qui, en changeant une seule voyelle, fait dire à l'auteur : un songe extraordinairement digne de foi, ou bien : il les remplit d'une allégresse extraordinaire.

<sup>2</sup> Chap. III, IV.

<sup>3</sup> Nous avons déjà vu ailleurs (chap. II) quel rôle Jérémie jouait dans la mythologie (ou dans les légendes) du dernier âge. Le songe de Judas (si tant est qu'il l'ait réellement raconté) n'aurait donc rien d'extraordinaire. L'exégèse théologique d'autrefois s'est préoccupée d'une question plus grave à son gré, c'est de savoir si les morts prient pour les vivants. Les protestants ont accordé aux catholiques qu'une pareille intercession pouvait être admise d'une manière générale, comme étant faite pour l'Église entière, mais qu'il ne s'ensuivait pas qu'on devait la demander aux saints dans des intérêts personnels.

<sup>4</sup> De ne pas fortifier leur position, pour se mettre à couvert en cas de retraite.

Car ils se préoccupaient moins de leurs femmes et de leurs enfants, de leurs frères et parents, que du sanctuaire, qui était leur plus grand et principal souci. De même ceux qui avaient été laissés dans la ville étaient dans une extrême inquiétude, en vue de la bataille qui devait se livrer en rase campagne. Et quand déjà tout le monde était dans l'attente de l'imminente décision, les ennemis s'étant rassemblés, l'armée étant rangée en bataille, les éléphants placés en des endroits convenables et la cavalerie couvrant les ailes, le Maccabée, voyant l'approche de ces masses et l'appareil varié des armes, et la férocité des bêtes, leva les mains au ciel et invoqua le Seigneur qui voit tout et qui fait des miracles. Convaincu que ce ne sont pas les armes qui procurent la victoire, mais que c'est Dieu qui la donne à ceux qu'il en juge dignes, c'est à lui qu'il s'adressa en ces termes : Toi, Seigneur, tu as envoyé ton ange, du temps d'Ezéchias, roi de Juda, et tu as fait périr jusqu'à cent quatre-vingt-cinq mille hommes de l'armée de Sennachérîm<sup>1</sup>. Maintenant donc aussi, ô souverain du ciel, envoie un bon ange, qui marche devant nous pour leur inspirer la crainte et la frayeur. Qu'ils soient écrasés par la force de ton bras, ceux qui viennent en proférant des blasphèmes contre ton peuple sacré ! Il n'en dit pas davantage.

<sup>25</sup> Cependant les troupes de Nicanor s'avancèrent au son des trompettes et des chants de guerre ; celles de Judas les attaquèrent en priant et en invoquant Dieu. Et ainsi, combattant avec les mains, priant avec les cœurs, ils n'en tuèrent pas moins de trente-cinq mille, réjouis par la présence manifeste de Dieu. Le combat fini, comme ils revenaient avec des transports de joie, ils reconnurent Nicanor qui avait été tué, et qui était encore armé de toutes pièces. Aussitôt il se fit un grand tumulte, ils poussèrent des cris et bénirent le Seigneur dans la langue du pays. Judas, qui toujours et partout, de corps et d'âme, avait été le champion de ses concitoyens, et qui, depuis sa jeunesse, n'avait cessé de se dévouer pour le bien de ses compatriotes, ordonna qu'on coupât la tête de Nicanor, ainsi que sa main jusqu'à l'épaule, et qu'on les portât à Jérusalem. Arrivé là, il convoqua les habitants et les prêtres, et leur ayant fait prendre place devant l'autel, il envoya chercher ceux de la citadelle<sup>2</sup>. Il leur

<sup>1</sup> 1 Macc. VII, 41 suiv. 2 Macc. VIII, 19.

<sup>2</sup> La citadelle étant toujours encore occupée par une garnison syrienne, qui n'en fut délogée que longtemps après (1 Macc. XIII, 49), il faut supposer que des officiers ou soldats étrangers cédèrent à une si insolente invitation, à moins qu'on ne veuille prendre ce trait pour une fable, ou taxer l'auteur d'ignorance à l'égard du véritable état des choses. Mais le fait même qu'il parle d'une garnison distinguée du reste des personnes présentes écarte cette dernière supposition.



montra la tête de l'infâme Nicanor, et la main que ce blasphémateur avait étendue contre la sainte demeure du Tout-Puissant, en proférant ses bravades ; puis il fit couper la langue de cet impie, pour qu'on la jetât par morceaux aux oiseaux de proie, et suspendre en face du temple ce qui constituait la récompense de sa folie <sup>1</sup>. Et tous les assistants bénirent à haute voix le Seigneur, qui s'était si clairement manifesté, en disant : Béni soit celui qui a préservé sa demeure de toute souillure ! La tête de Nicanor fut suspendue au mur de la citadelle, comme un signe manifeste et évident de l'assistance du Seigneur, et l'on décréta, par une résolution unanime, que cette journée ne resterait point sans une solennité, laquelle serait fixée au treizième jour du douzième mois, qui, en langage syriaque, se nomme Adar, la veille de la fête de Mardochée <sup>2</sup>.

<sup>37</sup> Voilà comme se passa l'affaire de Nicanor. Comme dès lors la ville est restée au pouvoir des Hébreux, je terminerai ici ma relation. Si je l'ai rédigée d'une manière juste et convenable, c'est ce que je m'étais proposé. Si elle est faible et médiocre, j'ai fait ce que j'ai pu. Car de même qu'il est nuisible de boire d'abord le vin pur et ensuite l'eau à part, tandis que le vin mêlé à l'eau procure du plaisir et de la jouissance, de même la manière d'arranger un récit sert à charmer les oreilles de ceux qui en lisent la rédaction <sup>3</sup>. Avec cela je finirai.

<sup>1</sup> La main et le bras coupés. — Et la profanation de l'enceinte sacrée par la présence de ces objets ?

<sup>2</sup> Sur la fête de Mardochée, voyez l'Introduction au livre d'Esther.

<sup>3</sup> La logique de cette comparaison nous échappe. Est-ce à dire que l'auteur veut insinuer qu'une composition littéraire doit artistement mêler ensemble différents styles ? ou voulait-il plaider la cause de la sienne, en représentant les défauts qu'on pourrait y trouver comme un élément utile, pour tempérer ce que les belles qualités auraient de trop fatigant ? Toujours est-il que cette péroraison contient explicitement l'aveu qu'à ses yeux l'excellence de la rhétorique primait l'exactitude des faits.



**LE LIVRE DE DANIEL**



## INTRODUCTION

---

Le livre de Daniel est l'un des monuments les plus remarquables de l'ancienne littérature hébraïque. Il l'a été au point de vue de la théologie traditionnelle, qui y trouve la confirmation la plus éclatante de ses théories relatives à l'inspiration des prophètes ; il l'est davantage pour la science moderne, à laquelle il fournit des lumières précieuses pour l'étude de l'histoire des idées et des lettres dans le sein de la société juive. Et cela s'applique aux deux éléments dont il se compose. Car il contient à la fois une relation historique des destinées de son héros, et les révélations de celui-ci au sujet d'un lointain avenir. La première partie offre le récit d'une série de miracles qui n'ont guère leurs pareils dans les annales du peuple israélite, si riches pourtant à cet égard ; et dans la seconde, les prédictions relatives aux événements futurs sont tellement précises, qu'il n'y a pas, dans toute la littérature prophétique de l'Ancien Testament, une seule page qui offre quelque chose d'analogue ou d'approchant.

Voici d'abord une esquisse rapide du contenu. Le premier chapitre raconte que lors de la prise de Jérusalem par Neboukadneççar, pendant le règne de Ioyaqim, on emmena entre autres plusieurs jeunes gens de familles distinguées, qui furent élevés

pour entrer un jour au service personnel du roi. Parmi eux était le nommé Daniel et trois autres, ses amis. Ces jeunes gens (auxquels on donna des noms chaldéens), quoique vivant à la cour, et pouvant jouir de tout le confort de la maison royale, refusèrent les mets de la table du prince de peur de se souiller, et se contentèrent d'une nourriture plus que simple, ce qui ne les empêcha pas d'avoir très-bonne mine. En même temps ils firent des progrès tels, qu'ils eurent bientôt dépassé tous ceux auxquels on faisait faire les mêmes études et qu'ils surpassèrent en savoir tous les savants et devins du royaume.

Après cette notice préliminaire sur les personnages qui vont être mis en scène, nous trouvons cinq récits d'autant d'événements remarquables de la vie de Daniel ou de ses trois amis. Ces récits sont indépendants les uns des autres et diffèrent entre eux tant pour la forme que pour le contenu. Ils se rattachent aussi à trois règnes successifs, mais ils sont reliés entre eux par le point de vue religieux qui les domine et par leur caractère essentiellement apologétique et polémique.

Le second chapitre a pour objet un songe du roi Neboukad-necçar, dont celui-ci demande en vain l'explication à ses mages et devins, qu'il veut faire mettre à mort pour leur ignorance. Survient Daniel, qui non seulement interprète le songe, mais commence par le raconter sans que le roi le lui ait d'abord communiqué. Ce songe prélude aux prophéties de la seconde partie du livre, en ce qu'il est destiné à esquisser en grands traits l'avenir politique du monde, la succession de quatre empires qui se remplaceront l'un l'autre, et l'avènement final du royaume messianique.

Le chapitre suivant raconte que le même roi érigea une grande idole et demanda que tout le monde l'adorât. Les trois amis de Daniel (lequel ne paraît pas ici sur la scène) refusent d'obéir à cette injonction et sont jetés dans une fournaise pour y être brûlés vifs. Mais ils y sont miraculeusement préservés de toute atteinte du feu, et le roi, frappé de stupeur, les élève en rang et dignité. Cette page peut également être envisagée comme une espèce de programme. Elle est destinée à glorifier la fidélité religieuse, à exalter le courage de ceux qui aiment mieux souffrir une mort cruelle que de renier la foi de leurs pères, et à leur promettre implicitement l'assistance du ciel, qui a toujours le pouvoir de les sauver.

Dans un troisième récit (chap. III, 31 - IV, 34, la coupe des chapitres est ici absurde), c'est le roi Neboukadneggar lui-même qui prend la parole pour raconter, dans un rescrit adressé à tous ses sujets, un songe qu'il a eu et que Daniel lui a interprété. D'après cette interprétation, ce songe lui prédisait qu'il perdrait la raison, et que pendant sept ans il vivrait avec les bêtes sauvages et à leur manière, jusqu'à ce qu'il aurait reconnu le Dieu du ciel. Cette prédiction s'accomplit en effet, au moment où le roi, dans son orgueil, se vantait d'être le maître absolu de son empire. Maintenant, au bout de sept ans, son bon sens lui est revenu et il proclame la grandeur du dieu des Israélites, et le lecteur ne manquera pas de se convaincre, à son tour, qu'il a ici affaire à une espèce de parabole qui doit établir cette vérité, que c'est une folie de s'insurger contre le seul vrai Dieu et de méconnaître sa souveraineté absolue. Dans ce chapitre, l'auteur ne conserve pas la forme de sa narration d'un bout à l'autre ; il passe de la première personne à la troisième, et cède ensuite de nouveau la parole au roi.

Suit une quatrième scène (chap. V, 1 - VI, 1), la seule de la série qui ait un caractère vraiment poétique, et qui, pour cette raison, a plusieurs fois exercé, jusque dans les temps modernes, soit le pinceau des peintres, soit l'imagination des poètes. C'est ce qu'on appelle communément le festin de Balthasar. Belts'aççar, le fils et successeur de Neboukadneggar, donne un grand festin à toute sa cour, et se sert à cette occasion des vases sacrés enlevés autrefois à Jérusalem. A ce moment, on voit une main qui trace sur le mur des mots mystérieux que Daniel seul sait expliquer, et qui, d'après son interprétation, annoncent la ruine du royaume et de la dynastie des Chaldéens, prédiction qui s'accomplit dans la nuit même.

La dernière scène (chap. VI, 2 suiv.) se passe sous un roi Mède, auprès duquel Daniel occupe une place très-élevée et est l'objet de l'envie des autres grands dignitaires de l'empire. Ceux-ci engagent le roi à publier un édit, d'après lequel il serait défendu, pendant trente jours, d'adresser une prière à qui que ce soit, excepté au souverain, sous peine d'être jeté dans la fosse aux lions. Daniel, ayant prié Dieu comme de coutume, est condamné à ce genre de supplice ; mais les lions l'épargnent, et le roi ordonne à tous ses sujets d'adorer le dieu de Daniel comme le vrai dieu.

Ainsi cette première partie fait ressortir sous une forme historique : 1° l'obligation pour les pieux Israélites d'éviter toute souillure païenne, en l'étendant jusqu'aux occurrences de la vie domestique dont la loi mosaïque ne s'était pas occupée, mais qui avaient été réglées par une tradition plus exigeante ; 2° la perspective que les monarques païens mêmes seront obligés de reconnaître Jéhova et de lui rendre hommage, sous peine d'être écrasés par sa colère ; 3° la certitude que toutes les puissances terrestres, quelque formidables qu'elles soient, finiront par faire place à une constitution du monde où les saints (c'est-à-dire le peuple élu) domineront seuls, sans avoir à craindre un retour de fortune ; 4° l'assurance que la protection du ciel ne fera pas défaut à ceux qui, pour garder la foi, ne reculeront pas devant le sacrifice de la vie.

La seconde partie du livre contient quatre visions, destinées à donner au prophète Daniel (qui parle ici à la première personne), et par lui à ses lecteurs, la connaissance de l'avenir, depuis le moment où il reçoit cette révélation jusqu'à l'établissement définitif et glorieux du royaume messianique. En voici la substance :

La première vision (chap. VII) lui représente quatre monstres de différentes formes, qui sortent successivement de la mer et qui dévorent tout ce qu'ils trouvent devant eux. Le quatrième, plus terrible et plus puissant que les autres, a dix cornes, au milieu desquelles il s'en élève une plus petite, qui a des yeux et une bouche qui parle avec insolence. Après cela, il paraît un vénérable vieillard, qui prend place sur un siège de feu, entouré d'innombrables serviteurs. Le monstre est tué, et dans les nuées vient quelqu'un, semblable à un homme, qui s'approche du vieillard, et auquel est donnée la royauté et un empire éternel sur toutes les nations. Cette vision est ensuite interprétée par un ange, et nous apprenons qu'il s'agit de quatre monarchies qui doivent exercer, l'une après l'autre, la domination sur le monde. L'interprétation, très-succincte au début, s'attache très-longue-ment à la dernière scène, la quatrième bête, la petite corne, le jugement, et la fondation du royaume éternel, et celui du peuple des saints. On voit tout de suite que cette partie de la vision est la chose essentielle pour l'auteur, qui va même déterminer exactement la durée de la tyrannie que la petite corne (le dernier roi païen) exercera sur les saints, avant qu'il soit mis fin à son



insolence. Il n'y a pas de noms propres et historiques dans cette exposition ; cependant il est impossible de ne pas reconnaître qu'il s'agit d'une persécution cruelle du peuple de Dieu par une puissance politique étrangère, et que la fin prochaine de cette épreuve est rattachée à un changement complet dans la situation du monde.

La seconde vision (chap. VIII) est plus transparente encore. Le prophète assiste comme spectateur au combat entre un bélier à deux cornes inégales et un bouc qui n'a qu'une seule corne. Ce dernier reste vainqueur et devient démesurément grand ; mais tout à coup sa corne se casse, et il surgit quatre cornes vers les quatre coins du ciel. De l'une de ces dernières il sort une petite corne qui grandit au point qu'elle ose s'attaquer à Dieu même, auquel elle enlève le sacrifice quotidien et dont elle abat le sanctuaire. A la fin, le prophète entend une voix qui proclame la durée de cette profanation. Puis vient un ange qui explique la vision d'une manière si claire, que la critique n'a rien à y ajouter. Il s'agit de la guerre d'Alexandre contre l'empire médo-persique, des quatre monarchies qui se forment sur les ruines de celle du conquérant macédonien, et d'un dernier roi persécuteur des Juifs, sacrilège et blasphémateur, qui sera abattu sans qu'une puissance humaine ait besoin d'intervenir. Ici tout le monde devine le nom de ce roi, et la clef de la vision précédente, si tant est qu'elle ait manqué jusque là au lecteur, est trouvée en même temps.

Le chap. IX ne contient une vision que dans ce sens, que Daniel reçoit de la bouche d'un ange l'explication d'un passage du prophète Jérémie qu'il venait de méditer, et au sujet duquel il lui était venu des doutes. Le texte en question parlait de 70 années durant lesquelles Israël subirait la domination de l'étranger et Jérusalem resterait en ruines. Il y avait là implicitement une promesse qui ne s'était pas accomplie. L'ange lui dit qu'il faut entendre ces 70 années de 70 semaines (septaines d'années), de manière qu'avec ce nombre on arrive jusqu'à l'époque où le culte de Jéhova sera interrompu et le temple profané par la présence des insignes de l'idolâtrie, ce qui est encore, comme dans les chapitres précédents, le dernier acte du drame de l'histoire, tel qu'il se dessine devant les yeux du prophète.

Enfin, dans le quatrième et dernier morceau (chap. X-XII), le plus long et de beaucoup le plus explicite de tous, l'élément

visionnaire consiste également dans l'apparition d'un ange, envoyé pour révéler l'avenir d'une manière directe, sans figures allégoriques, quoique dans des termes légèrement voilés et affectant le mystère. Après un préambule destiné à éveiller la curiosité, la prédiction prend son point de départ à l'époque de Cyrus, désigné nominativement, et mentionne en deux mots la série de ses successeurs, ainsi que l'établissement et le démembrement de l'empire macédonien, pour raconter ensuite tout au long (sans y mêler aucun nom propre, mais d'une manière assez transparente) l'histoire des Ptolémées et des Séleucides, jusqu'à un dernier roi, qui fait plusieurs expéditions contre l'Égypte, mais qui se signale surtout par ses mesures hostiles contre le sanctuaire du vrai Dieu et ses fidèles. L'ange termine en disant que ce roi marche à sa fin ; mais cette fin n'est pas comprise dans son récit. Il est seulement dit qu'après ce temps de calamité le peuple de Dieu sera sauvé, qu'il y aura une résurrection pour les justes et un arrêt de condamnation pour leurs ennemis. Enfin, l'époque de cette révolution glorieuse est encore une fois indiquée en chiffres.

En jetant un coup d'œil rétrospectif sur ces quatre tableaux prophétiques, auxquels il conviendra de joindre, comme cinquième, le songe de Neboukadnecçar raconté et expliqué au second chapitre, on se convaincra facilement qu'ils tendent tous au même but et qu'ils se renferment dans le même cadre. Partout il est question d'une série d'empires qui doivent dominer successivement en Asie, en se remplaçant les uns les autres, mais qui finalement feront place à ce royaume messianique, prédit par la plupart des prophètes hébreux dont nous possédons les écrits. Si les images varient d'un tableau à l'autre, si les détails sont tantôt plus riches, tantôt moins nombreux, la perspective reste toujours la même, et il en résulte un grand avantage, tant pour l'interprète que pour les lecteurs en général, en ce que les diverses scènes ou allégories se servent réciproquement de commentaire, et les obscurités qui peuvent se trouver dans l'une s'éclaircissent sans peine au moyen des éléments correspondants de l'autre. Aussi bien affirmons-nous hardiment que, malgré le caractère en apparence énigmatique de cet ensemble de prédictions, il n'y a pas de texte prophétique dans tout l'Ancien Testament plus facile à déchiffrer que celui-ci, parce que les faits historiques, auxquels l'auteur fait allusion, nous sont suffisamment connus par d'autres sources, ce qui n'est guère le cas pour ce qui

rentrait dans l'horizon de ses prédécesseurs. Et c'est à dessein que nous employons ce terme de *prédications*. Les anciens prophètes, quand ils se répandaient en menaces contre les coupables, ou qu'ils offraient des consolations aux opprimés, les formulaient d'une manière générale et pour ainsi dire abstraite, leur principal but étant d'éveiller les consciences et de porter un jugement sur la situation morale de leurs contemporains. Ici, c'est tout autre chose : ce sont des prophéties dans le sens moderne du mot, c'est-à-dire que l'avenir n'y est pas simplement pressenti d'après des principes généraux, ou apprécié d'après une théorie absolue concernant le gouvernement du monde, mais raconté d'avance, et cela d'une manière très-détaillée, comme s'il était du domaine de l'expérience et de la mémoire.

Ceci nous mène droit à la question capitale que la science se voit dans le cas de soulever en vue de la nature particulière de ce livre : nous voulons dire, à la question d'authenticité. Mais avant de l'aborder, il convient de faire une observation préliminaire. Dans les six premiers chapitres, il est toujours parlé de Daniel à la troisième personne, et le rédacteur n'insinue nulle part qu'il veut passer pour le prophète lui-même qui est le héros de son récit. Ce n'est que dans les six derniers chapitres, exclusivement consacrés aux prédictions relatives à l'avenir, que le prophète Daniel parle à la première personne, et se pose ainsi comme auteur. On pourrait donc être amené à penser que ces chapitres seuls doivent être considérés comme son œuvre personnelle, tandis qu'un autre écrivain, bien plus récent peut-être, et puisant dans une tradition légendaire, y aurait ajouté les anecdotes merveilleuses qui servent aujourd'hui d'introduction aux textes prophétiques. Mais à y regarder de près, cette combinaison ne peut pas se soutenir. Malgré la différence de forme que nous venons de signaler, le livre ne saurait être ainsi divisé et scindé. Tout s'y tient. Les prédictions de la seconde partie, nous l'avons déjà dit, sont d'avance ébauchées dans le songe de Neboukadneççar, et la figure de Daniel, dans ce que celui-ci raconte sur son propre compte, se dessine, partout où les textes se prêtent à une comparaison, de la même façon dans les deux parties, dont l'une, à cet égard, est le calque de l'autre. Il y a même à dire que la transition de la troisième personne à la première se fait de manière que le rédacteur passe de l'une à l'autre comme qui dirait par inadvertance (chap. VII, 1). Il en est de même d'un phénomène bien

plus curieux encore : c'est que le livre, comme nous le verrons plus tard, est écrit dans deux dialectes différents, l'hébreu et l'araméen. Or, dans la première partie l'auteur se sert d'abord de l'hébreu, et passe, au milieu d'une phrase, à l'araméen, auquel il reste fidèle jusqu'à la fin du premier chapitre de la seconde partie, pour revenir ensuite à l'idiome avec lequel il avait débuté. Nous aurons à signaler d'autres faits qui concourront à prouver que l'ouvrage entier est de la même main, mais pour éviter les redites nous nous arrêterons ici pour le moment.

L'hypothèse de deux écrivains, le prophète et le rédacteur, pouvant être considérée comme écartée, nous abordons le fond de la question de l'origine du livre et de son authenticité.

Jusqu'au siècle passé, Juifs et chrétiens ont accepté cette histoire de Daniel comme authentique et élevée audessus de tout soupçon. Les objections formulées autrefois par le philosophe Porphyre, venant d'un païen, ne furent pas même jugées dignes d'une réfutation en règle. Et comme le livre est cité une fois en passant dans l'Évangile, cela tenait lieu de toute autre preuve. Ce n'est que vers la fin du dix-huitième siècle qu'on commença à se poser sérieusement la question de savoir si des prédictions aussi spéciales, aussi précises, relatives à des événements qui ne devaient se réaliser que quatre cents ans après avoir été écrites, et qui se sont en effet réalisées à la lettre, appartenaient bien à l'époque de celui auquel le texte les attribue. Il n'y avait dans toute la Bible aucun exemple d'une pareille perspicacité prophétique. Car les rares passages qu'on pourrait citer comme offrant une lointaine analogie (És. VII, 8; XIX, 18) sont reconnus aujourd'hui comme des interpolations. Or, comme l'auteur du livre veut positivement passer pour le prophète Daniel, qu'il dit avoir vécu pendant l'exil à Babylone, sous le roi Neboukadneççar et ses successeurs, jusqu'au temps de Cyrus, son livre, s'il n'est pas authentique, est nécessairement un ouvrage supposé, et il ne s'agit pas là d'une simple erreur de la tradition, qui se serait trompée dans l'appréciation d'un écrit anonyme (comme il y en a tant d'exemples dans l'histoire de la littérature biblique), mais nous sommes en présence d'une fraude littéraire, dont il faudra rechercher l'origine, le but et la valeur morale. Ce doit être là l'objet principal de notre examen, car les prédictions elles-mêmes sont généralement si transparentes, pour quiconque les lit sans préjugé, que les courtes notes que nous placerons sous le texte suffiront pour les expliquer.

Nous connaissons assez bien la situation des Israélites pendant l'exil, depuis la catastrophe de Juda jusqu'à ce qu'on appelle le retour de la captivité. C'est l'époque des trois grands prophètes, de Jérémie, d'Ézéchiël, et de l'écrivain anonyme auquel nous devons la seconde partie de notre livre d'Ésaïe. Daniel aurait été leur contemporain. Or, tous les trois se préoccupent du sort de leurs coreligionnaires, avec lesquels ils se trouvent dans un contact permanent et plus ou moins intime, dont ils partagent les souffrances, les regrets et les espérances, auxquels ils adressent des reproches, des avertissements et des consolations. Notre prophète, ce semblerait, s'est trouvé placé dans une tout autre condition. C'est comme si lui et ses trois amis étaient les seuls Juifs déportés ; il n'est pas question des autres. Et dans la prière du neuvième chapitre, qui est le seul passage où il soit fait allusion aux causes qui ont amené l'abaissement de la nation israélite, on cherche en vain un mot relatif à la destruction de Jérusalem et du temple ; les Juifs y apparaissent comme déjà dispersés dans le monde entier et ce châtement est intervenu parce qu'ils ont désobéi à la loi de Moïse. Les autres prophètes ne parlent que des commandements de Dieu. Nous ajouterons que c'est chose assez singulière, que cet homme hors rang, lequel, à la vérité, court risque de la vie à cause de son attachement à la foi nationale, mais qui après chaque épreuve monte en grade, et qui est le conseiller de trois dynasties et de quatre rois, n'ait jamais trouvé le moyen, que disons-nous, n'ait jamais conçu l'idée de faire quelque démarche dans l'intérêt de ses compatriotes. Ces considérations nous conduisent à penser que nous avons ici devant nous un écrivain appartenant à une autre génération, et sans prétendre que cet argument soit déjà décisif, pour nous autoriser dès à présent à douter de l'existence historique du personnage qui parle dans ce livre, nous croyons qu'il est assez compromettant, et qu'il est de nature à éveiller de graves soupçons. Car il nous suggère la pensée que l'auteur, vivant à une tout autre époque, n'a pas su, en le composant, se reporter à celle où il place son héros, et cela par la simple raison qu'il voulait le faire parler aux hommes de son propre siècle.

La première observation que nous venons de faire nous semble assez importante ; cependant on pourra dire, qu'après tout chaque écrivain est le maître de choisir son terrain, ou mieux encore, qu'un prophète si évidemment placé sous l'influence d'une illu-

mination extraordinaire ne saurait être mis sur la même ligne que ceux qui s'inspirent avant tout des réalités de leur époque et des besoins de leurs contemporains. Nous n'insisterons donc pas pour le moment sur les doutes que nous avons manifestés à l'égard de ce point spécial.

Mais voici quelque chose de plus grave et de plus inexplicable. Si ce Daniel est un personnage historique, si le livre qui porte son nom a été écrit du temps de l'exil, s'il a dû être surtout recommandé à l'attention publique par les miracles étonnants qui ont mis l'auteur en évidence et dont tout une nation a été spectatrice, comment se fait-il que les docteurs juifs ne l'aient pas compris dans le recueil de leurs prophètes, dans lequel ils ont si soigneusement réuni jusqu'à la moindre page qui leur restait de cette belle et admirable littérature, au point de ne pas même négliger le conte de Jonas, parce que le héros en est également un prophète? Car il faut savoir que le livre de Daniel, dans la Bible hébraïque, se trouve absolument distrait des autres livres prophétiques. Il est relégué dans l'Appendice et y figure après l'Ecclésiaste et Esther, et n'est suivi que des livres d'Esdras, de Néhémie et des Chroniques. Or, tous ces ouvrages appartiennent à un siècle séparé par un long intervalle du dernier des prophètes compris dans le canon de l'ancienne Synagogue. Si les Juifs alexandrins (les Septante), et après eux les chrétiens, lui ont assigné une autre place, et ont nommé Daniel le quatrième des grands prophètes<sup>1</sup>, cela s'explique assez naturellement par le respect qu'on professait pour des prédictions si extraordinaires; mais cela ne tire pas à conséquence quant à la question qui nous occupe en ce moment. Les docteurs de la Synagogue l'ont bien admiré aussi quand ils l'eurent entre les mains; mais il est évident qu'ils ne le connaissaient pas à l'époque où leur code des prophètes fut clos, c'est-à-dire à une époque comparativement récente, parce que ce code comprend Malachie et Jonas.

Mais ce n'est pas tout: Le Siracide, qui a écrit au plus tôt vers l'an 190 avant Jésus-Christ, n'en sait rien non plus. Car lui, qui a connu très-bien le canon de l'Ancien Testament tel qu'il existait de son temps, et qui a eu sous les yeux Ésaïe, Jérémie, Ézéchiël, et les Douze, ces derniers réunis en un seul volume

<sup>1</sup> Encore faut-il observer que dans la bible grecque le livre de Daniel se trouve logé à la 16<sup>e</sup> et dernière place.

(chap. XLIX), ne dit pas un mot de ce Daniel, qui pourtant a été le plus grand des prophètes s'il a pu raconter d'avance, et en détail, l'histoire de quatre siècles à venir. Après cela, nous n'aurons pas besoin d'ajouter qu'aucun des prophètes postérieurs à l'exil, et en général aucun auteur hébreu de ces temps-là, ne fait la moindre allusion à notre livre, ni ne trahit par quelque mot qu'il en a eu connaissance.

Des doutes non moins graves nous sont suggérés par la nature même des prédictions qui forment la substance principale de cet écrit. Voici un prophète qui ne se borne pas, comme tous les autres, à décrire en contours généraux les péripéties suprêmes du monde, mais qui en sait les moindres détails. Les autres peignaient l'avenir d'une manière pittoresque, il est vrai, et leurs tableaux étaient assez hauts en couleur ; mais ils se contentaient d'écraser les ennemis de leur nation d'une manière sommaire, et ce qui plus est, toutes les éclatantes victoires du droit, de la vertu et de la vérité, dont ils offraient la perspective à leurs lecteurs, étaient annoncées pour le lendemain, ou du moins il n'y avait pas, dans leurs prévisions, de quoi remplir un intervalle quelconque entre le moment présent et la fin désirée. Ici, c'est tout autre chose. La perspective de Daniel s'étend à des siècles, et son regard, plongeant dans un avenir caché à tous les autres mortels, est d'autant plus sûr et plus pénétrant, qu'il porte sur des événements plus lointains. Car non seulement il connaît toute la série des rois Séleucides et Lagides, leurs guerres et leurs mariages, mais il sait le nombre de jours que durera la profanation de l'autel de Jéhova et la cessation de son culte (chap. VIII, 14 ; XII, 11).

Mais ce qui est presque plus remarquable encore, il est inexact et ignorant relativement au plus prochain avenir, et plus les événements sont rapprochés de l'époque où il est censé vivre, moins il les connaît. Il dit à Cyrus, le fondateur de l'empire persan, qu'il y aura trois rois de Perse après lui (chap. XI, 2 ; comp. chap. VII, 6), et que le quatrième mettra tout en mouvement contre le royaume de Grèce, mais qu'il sera renversé par un grand conquérant. Comme, d'après ce qui suit, ce conquérant n'est autre qu'Alexandre, on voit que l'auteur fait de Xerxès un contemporain du roi Macédonien, qu'il ne sait rien de la longue série de rois qui occupèrent le trône de Perse pendant les 150 ans qui s'écoulèrent entre les règnes de ces deux monarques,

sans compter qu'il parle d'un roi de la Grèce contre lequel aurait été dirigée l'expédition de celui de la Perse. D'autres erreurs palpables du même genre seront mentionnées plus bas à une autre occasion. Ici nous nous bornerons à relever encore ce fait, que la perspective du prophète, qui devient plus claire à mesure qu'elle embrasse des événements plus récents, s'arrête tout à coup à un moment que nous pouvons déterminer exactement, le calendrier de l'histoire en main, et qu'il se fait du lendemain les idées les plus étranges, les plus fantastiques, auxquelles cette histoire donne le démenti le plus formel. Cela seul suffit pour nous fixer sur l'époque précise où l'auteur a écrit.

Après tout ce qui vient d'être dit, il ne sera guère nécessaire de nous arrêter encore davantage à la question de savoir quels sont les derniers faits de l'histoire qui rentrent dans l'horizon de l'auteur, et à la suite desquels il place, sans autre intervalle, l'époque messianique. A cet égard, les textes ne laissent rien à désirer : ils sont ou ne peut plus transparents. Mais pour qu'il ne reste pas le moindre doute dans l'esprit de nos lecteurs, nous voulons encore, subsidiairement, comparer toutes ces prédictions entre elles. Cette comparaison prouvera jusqu'à la dernière évidence qu'elles sont identiques au fond, et qu'elles aboutissent toutes à la description d'une seule et même situation politique et religieuse, dans la sphère qui touche de plus près le peuple juif.

C'est la vision du chap. VIII qui doit servir de base à toute interprétation rationnelle et critique de ces textes. Car là, l'auteur raconte explicitement et en termes propres (v. 20 suiv.) le conflit entre la Perse et la Grèce, l'établissement de la grande monarchie d'Alexandre, son démembrement, l'origine des quatre royaumes qui se formèrent sur ses ruines, et l'avènement, dans l'un deux, d'un prince qui profanera le temple de Jérusalem et fera cesser le sacrifice quotidien, mais qui sera abattu sans l'intervention d'une puissance humaine. Ici il faut être aveugle de parti pris pour ne pas voir qu'il s'agit d'Antiochus IV et que celui-ci est signalé comme le dernier potentat exerçant un pouvoir antithéocratique, le règne messianique devant succéder au sien immédiatement.

Ceci établi, nous constaterons sans peine que les mêmes faits sont encore exposés au chap. XI, v. 3 suiv. Cet autre texte, qui ne renferme point de noms propres, est en revanche plus significatif et plus précis, en ce qu'il raconte, avec beaucoup de



détails, les luttes entre les deux dynasties rivales des Ptolémées et des Séleucides, qui se disputaient la possession de la Palestine (v. 5 à 20), et qu'il se termine par un long récit des faits et gestes d'Antiochus IV (v. 21 à 45), dont les entreprises contre la religion des Juifs sont mentionnées dans les mêmes termes (v. 31) qu'au chap. VIII, 11. Il est impossible de méconnaître ce parallélisme. De plus, dans l'histoire des deux dynasties, l'auteur s'applique à relever (v. 6, 17) les divers mariages par lesquels on essaya de temps à autre de cimenter la paix entre elles. Or, déjà dans la première prophétie (chap. II, 43), il avait été question de ces mêmes mariages. Il s'ensuit que dans ce premier texte aussi le quatrième empire est celui des Macédoniens. Enfin, si nous n'avons pu nous refuser à voir Antiochus IV dans les passages cités tout à l'heure, il faudra bien le reconnaître aussi dans les textes absolument parallèles, chap. VII, 8, 25 et chap. IX, 27. Ainsi dans tous les cinq tableaux le cadre historique est le même et la perspective s'arrête partout au même point.

Pour une exégèse saine et non prévenue, il ne saurait donc y avoir le moindre doute relativement aux espérances messianiques de l'auteur. C'est immédiatement après le roi Antiochus Épiphane que, selon lui, l'empire des saints (le royaume de Dieu) doit être établi glorieusement et pour toujours. Il va jusqu'à déterminer l'époque précise où il doit commencer (chap. VII, 25; IX, 27; XII, 11). En face de ce pronostic, on est bien obligé de dire que l'auteur s'est fait illusion sur la marche ultérieure de l'histoire, que ses espérances l'ont trompé, et la constatation de cette erreur capitale fournit à la critique un nouvel argument, et un argument irréfragable, à faire valoir contre les conceptions traditionnelles relatives à l'origine du livre.

Mais l'exégèse des siècles précédents, et en partie celle du nôtre, n'accepte pas cette conclusion. Elle trouve moyen de la décliner par un procédé en apparence bien simple, et dont la légitimité, au gré de l'interprétation dite orthodoxe, est devenue un axiome. On prétend compter les quatre monarchies de manière que la dernière ne serait pas celle des Macédoniens, mais celle des Romains. Cette interprétation est très-ancienne; elle sert de base à l'Apocalypse du Nouveau Testament. On comprend que les Juifs, lorsqu'ils soupiraient sous la verge de fer des Césars et de leurs préfets, aient eu bientôt oublié la tyrannie des Grecs dont ils s'étaient si glorieusement délivrés, et que, se cramponnant

avec une énergie croissante à ses espérances messianiques, auxquelles la réalité ne répondait en aucune façon, une nouvelle génération ait reconnu dans les peintures apocalyptiques du livre de Daniel l'image de sa situation actuelle. Les chrétiens, cela se conçoit tout aussi facilement, se familiarisèrent avec cette même interprétation, durant les persécutions séculaires auxquelles ils étaient exposés sous la domination de cette même puissance. La théorie des quatre monarchies, comprise ainsi, resta officielle tant que le dogme de l'inspiration subsistait sans conteste et qu'il semblait impossible d'admettre qu'un prophète se fût trompé dans ses prédictions. La chute de l'empire romain n'y changea rien. Car lorsqu'elle arriva, on ne s'occupait plus d'exégèse historique, et plus tard, surtout depuis la Réformation, on avait sous la main, pour faire taire les scrupules (que d'ailleurs personne ne manifestait), le saint empire romain de nation germanique, qui était censé continuer celui des Césars. Il fut un temps (et il n'y a guère plus d'un siècle depuis cette époque) où l'histoire universelle était enseignée dans les écoles d'après le cadre des quatre monarchies de Daniel. Il est vrai que cet expédient, imaginé pour sauvegarder l'autorité du prophète, ne tient plus depuis 1806, ce qui n'empêche pas qu'aujourd'hui encore il y a des gens qui persistent à le faire valoir. Nous n'éprouvons pas le moindre besoin de perdre notre temps à les réfuter, ou de faire perdre patience à nos lecteurs en nous arrêtant à une question désormais jugée. Nous voulons seulement éclaircir une petite difficulté, qui résulte, non des textes mêmes, mais de la manière dont on se représente habituellement un certain fait de l'histoire de l'ancien Orient.

En effet, il s'agit de trouver les quatre monarchies, étant donné que celle des Chaldéens de Babylone, commençant pour l'auteur à Neboukadneggar, est la première, et celle des Grecs, aboutissant à Antiochus, la dernière. La Bible elle-même nomme Cyrus, le fondateur de la monarchie persane, comme le conquérant qui mit fin à l'empire babylonien (Ésaïe XLV, etc. 2 Chron. XXXVI, 22, etc.), et le sien ayant été incontestablement détruit par le conquérant grec Alexandre, on ne découvre là, à première vue, que trois monarchies, et l'exégèse traditionnelle croit avoir ainsi le meilleur motif de se rejeter sur les Romains. Aussi bien quelques critiques, convaincus qu'il ne saurait être question de ces derniers, se sont-ils arrêtés à l'idée de compter Alexandre à part, comme troisième, et de réserver la quatrième place aux Séleucides.

Nous ne partageons pas cette manière de voir. Nous croyons que le texte s'y oppose formellement, mais qu'il nous fournit une explication tellement claire et précise de la prétendue difficulté, que toute autre est exclue et qu'il n'y a pas lieu de recourir à n'importe quelle hypothèse. Notre auteur distingue partout les Mèdes et les Perses, comme deux peuples [qui se sont succédé dans l'empire de l'Asie. Avant lui Xénophon, et après lui Josèphe, ont fait de même. Il dit explicitement (chap. VI, 1; comp. chap. V, 28; XI, 1) que le conquérant qui remplaça à Babylone le fils de Neboukadnèççar était un roi Mède, et ce n'est que plus tard (chap. XI; comp. chap. IX, 1) qu'apparaît sur la scène Cyrus, le premier roi de Perse (chap. X, 1). Au chap. VIII, le bélier (qui plus tard est renversé par le bouc, c'est-à-dire par Alexandre, comme l'auteur le dit en termes propres) a deux cornes, dont l'une est plus grande que l'autre, et la plus grande pousse seulement après la petite. Cette figure représente évidemment les deux monarchies des Mèdes et des Perses, qui à l'origine se trouvent entre elles dans un certain rapport politique et de dépendance (chap. VI, 13 ss.), mais dont la seconde finit par absorber celle qui avait eu la suprématie d'abord. Au chap. II, 39, le second empire (celui des Mèdes) est dit inférieur au premier (celui de Neboukadnèççar), tandis que le troisième doit être maître de toute la terre. Ici encore, nous voyons qu'il est impossible de prendre le second empire pour celui des Perses, qui très-certainement n'était pas inférieur à celui des Chaldéens, tout au contraire; tandis que ce qui est dit du second s'applique très-bien à celui des Mèdes, dont l'histoire n'a gardé qu'un souvenir confus et qui n'a point joué de rôle qui le mettrait sur la même ligne que les autres.

Nous ne sommes pas au bout de notre examen critique. Voici un autre fait à noter, qui nous permet, ou plutôt qui nous oblige d'assigner à cet ouvrage une date bien plus récente que celle qu'il prétend se donner. Nous avons déjà dit qu'il est écrit dans deux dialectes différents. Du chap. II, v. 4, à la fin du chap. VII, le texte est en araméen, le reste est en hébreu. Or, nous savons par ce qui est resté d'écrits postérieurs à l'exil, que les Juifs ont continué longtemps encore à parler et à écrire la langue de leurs pères. Nous avons en main une série de compositions prophétiques écrites à Babylone, et après le retour; nous avons les livres des Rois, nous avons des fragments des mémoires de

Néhémie et d'Esdras, et tous ces ouvrages sont écrits dans l'ancien idiome de Canaan. Ce n'est que bien plus tard que prévalut l'usage du dialecte babylonien. Et quant à l'hébreu de notre livre, il n'est pas non plus celui des écrivains de la période de l'exil; on y trouve déjà une série de locutions et de vocables qui n'apparaissent dans la littérature que vers l'époque de la conquête macédonienne, par exemple dans la Chronique et dans l'Ecclésiaste. De plus, il y a là un certain nombre de mots persans (Ex.: chap. III, 2, 16, 21; VI, 2; dans des chapitres censés écrits avant la domination persane) et même des mots grecs (chap. III, 5 suiv.), ces derniers désignant différents instruments de musique, qui ne sont jamais nommés dans les auteurs anciens, pas même dans la Chronique, où il est pourtant si souvent question de l'art musical. Ces noms n'ont été sans doute connus en Orient qu'après la conquête macédonienne, qui a laissé tant d'autres traces dans les mœurs et dans les idiomes sémitiques.

Ensuite il ne sera pas hors de propos de faire remarquer qu'avec le livre de Daniel nous nous trouvons sur un terrain théologique, différent à plusieurs égards de celui des anciens prophètes, surtout aussi de ceux de l'exil. La perspective de l'avenir s'y dessine avec d'autres couleurs, elle affecte une précision chronologique inconnue aux anciens modèles. Elle comprend pour la première fois l'annonce positive et directe d'une résurrection des individus (chap. XII, 2); elle représente le jugement sous la forme d'assises (chap. VII, 9), et, ce qu'il y a de plus saillant, elle fait intervenir un grand nombre d'anges, qui apparaissent tour à tour comme interprètes révélateurs des desseins de Dieu, et comme chefs et tuteurs des différents empires, dont ils épousent et vident les querelles, et ils ont maintenant des noms propres (chap. IV, 14; IX, 21; X, 13, 20 suiv., etc.). D'un autre côté, nous rencontrons ici les pratiques ascétiques du judaïsme des derniers siècles: les trois heures de la prière journalière (chap. VI, 11); l'extrême circonspection à l'égard de la nourriture (chap. I, 8 suiv.; comp. 1 Macc. I, 62. 2 Macc. V, 27), etc.

On a aussi fait valoir, dans le même sens, quelques passages qui semblaient être des réminiscences de certaines paroles des anciens prophètes, par exemple, une expression assez particulière d'Ésaïe X, 23, qui est reproduite deux fois, chap. IX, 27 et XI, 36. Mais dùt-il même être prouvé que l'auteur l'a prise dans le texte d'un prédécesseur, cela ne nous permettrait pas d'invoquer le fait

contre l'authenticité du livre, car il n'y a rien que de très-naturel à ce qu'un prophète ait lu les écrits de ses devanciers. Nous ne ferons pas plus de fond sur la ressemblance incontestable entre la prière insérée dans le chap. IX avec celle du neuvième chapitre de Néhémie. Des analogies de ce genre ne tirent pas à conséquence, et cela d'autant moins qu'il ne serait pas facile de décider la question de priorité. Mais il en est autrement du passage chap. IX, 2, où l'auteur fait dire à Daniel qu'il a lu dans *les Livres* ce que Dieu avait prédit par la bouche de Jérémie, savoir, que l'état de ruine de Jérusalem durerait soixante-dix ans. On verra dans le commentaire à quels passages de Jérémie il est ici fait allusion. La chose essentielle est que Daniel doit avoir lu cela dans *les livres*, c'est-à-dire dans un recueil de plusieurs livres. Or, un pareil recueil (des prophètes) n'a positivement pas existé du temps de l'exil, et cette phrase trahit ainsi par elle-même une époque bien plus récente. Ce n'est pas tout. Daniel est dit avoir médité le sens de cette prophétie, sans doute parce que les 70 ans étaient passés sans qu'elle ait été accomplie. Mais la date du morceau où se trouve cette allégation est la première année de Darius le Mède, qui, selon l'auteur, a régné après la chute de l'empire des Chaldéens de Babylone. Or, l'histoire nous dit qu'immédiatement après cette catastrophe, Cyrus permit aux Juifs d'aller rebâtir la ville sainte et son temple. Il est donc évident que l'auteur n'a pas en vue la restauration matérielle de Jérusalem et le retour de l'exil que visait Jérémie, mais que, tout en conservant le calcul de ce prophète, il lui donne un sens applicable à une époque postérieure de quatre siècles. A l'époque de Daniel, il ne pouvait pas être sérieusement question d'un doute relativement à la prophétie de Jérémie ; car nous voyons tous les écrivains de ce temps-là professer des espérances enthousiastes au sujet d'une prochaine délivrance.

Les divers arguments ci-dessus allégués suffiraient pleinement pour démontrer l'inauthenticité de ces prétendues prédictions. Cependant nous en ajouterons encore quelques autres de moindre importance. En premier lieu, on peut relever plusieurs erreurs d'histoire et de chronologie, dont nous ne voulons pas exagérer la portée, mais qui peuvent pourtant servir dans une certaine mesure à orienter la critique. L'auteur commence par dire que Jérusalem fut prise par le roi de Babylone, la troisième année de Ioyaqîm (chap. I, 1), et c'est à cette époque qu'il fixe la dépor-

tation de Daniel et de ses amis ; mais par les mémoires d'un contemporain (Jér. XXV, 9 ; XXXVI, 9, 29), nous savons que dans la quatrième et dans la cinquième année de ce roi de Juda, l'invasion des Chaldéens est mentionnée comme un événement à venir, et par Jér. XLVI, 2, nous apprenons que la bataille de Karkemîs', qui amena pour la première fois les Chaldéens en Palestine, eut lieu la quatrième année de Ioyaqîm (comp. Jér. XXV, 1). Il n'est pas même bien établi que Jérusalem ait été prise par les Chaldéens du vivant de ce roi.

Ensuite l'auteur donne pour successeur à Neboukadneççar son *fils* Belts'aççar (chap. VIII, 2 ; comp. chap. V, 1), et en même temps il dit que celui-ci a été le dernier roi de Babylone (chap. V, 30). Mais non seulement le successeur de Neboukadneççar portait un tout autre nom (2 Rois XXV, 27) ; on sait aussi qu'il eut encore à son tour plusieurs successeurs avant la destruction de l'empire Babylonien par les Perses.

Nous n'insisterons pas sur l'intercalation d'un empire des Mèdes entre celui des Chaldéens et celui des Perses. Il en a déjà été question plus haut. Un pareil empire a existé à n'en pas douter, et Xénophon dit même que Cyrus a conquis Babylone pour le compte du roi des Mèdes, son suzerain, tandis qu'Hérodote, Ktésias et la Bible (Esdr. I, 1. 2 Chron. XXXVI, 22, et surtout És. XLIV, 28 ; XLV, 1), nous représentent le vainqueur de Babylone comme un souverain agissant d'une manière parfaitement indépendante. Mais quelle que soit la combinaison qu'on préfère, toujours est-il que le roi qui doit avoir succédé au dernier prince chaldéen, Darius fils d'un Xerxès (chap. VI, 1 ; IX, 1), nous paraît singulièrement suspect, et cela d'autant plus que son empire est divisé en 120 provinces, ce qui doit avoir été fait, d'après les historiens, par Darius fils d'Hystaspe et père du vrai Xerxès. Il en est de même de la notice que le prophète se serait trouvé dans la capitale de la Perse (chap. VIII, 2) pendant qu'il était attaché à la cour de Babylone.

Des réflexions analogues nous sont suggérées par les passages où les monarques, avec lesquels Daniel se trouve en relation, chaque fois qu'ils ont commis quelque acte de grossière idolâtrie, ou de cruauté contre les adorateurs du vrai Dieu, finissent par reconnaître ce dernier. Ainsi Neboukadneççar, après que Daniel lui a expliqué son songe, se jette à ses pieds et proclame que le dieu, qui lui a révélé ce secret, est le Dieu des dieux et le maître

des rois (chap. II, 46), ce qui ne l'empêche pas de faire jeter au feu ceux qui n'adorent pas son idole (chap. III, 15), sauf à se convertir une seconde fois (v. 29) quand les trois jeunes gens sortent sains et saufs de la fournaise. Mais dès le chapitre suivant, Neboukadneççar raconte lui-même qu'il fut privé de sa raison pendant sept ans pour n'avoir pas voulu reconnaître que le vrai Dieu est le maître des rois, et qu'il ne l'a recouvrée qu'après avoir glorifié Jéhova (chap. IV, 29). De même, Darius le Mède, après avoir jeté Daniel dans la fosse aux lions parce qu'il a adressé une prière à son dieu, rend un édit qui enjoint à tous ses sujets d'adorer ce dieu, le Dieu vivant et éternel. Tout cela nous rappelle la conversion des Ninévites par Jonas et doit être apprécié d'après le même point de vue.

Il est aussi bien difficile de croire qu'un Juif, et un Juif si sincèrement fidèle à son Dieu et à son culte, ait été fait chef du corps des Mages, qui n'étaient pas seulement une confrérie de savants et en même temps une espèce de conseil d'état, mais encore les gardiens et les interprètes de la religion nationale. Et s'il a occupé ce poste éminent, on s'étonne de son absence à une réunion à laquelle ont dû assister, au dire du texte (chap. III), toutes les autorités de l'empire, depuis les premiers dignitaires jusqu'aux employés inférieurs.

Ceci nous conduit à signaler d'autres contradictions dans lesquelles est tombé le rédacteur, par la simple raison qu'il n'écrit pas une histoire véritable, mais des morceaux détachés, à peu près indépendants les uns des autres, et composés dans un but essentiellement pratique, pour l'encouragement et l'édification de ses lecteurs. Exemples : Daniel est déporté tout jeune par ordre du roi Neboukadneççar (chap. I, 1), il est à faire ses études pendant *trois* ans (chap. I, 5), au *bout* desquels il est présenté au roi (chap. I, 18), qui lui fait passer un examen, et quelques lignes plus loin (chap. II, 1), il est membre du corps des Mages (v. 13) dès la *seconde* année du règne de Neboukadneççar. Le roi Belts'aççar donne un festin, naturellement le soir, aux flambeaux (chap. V, 5); vers la fin du repas (v. 2), il voit apparaître sur le mur des paroles tracées d'une manière mystérieuse; il fait appeler tous ses devins, qui ne parviennent pas à les lui expliquer; survient la reine (v. 10), qu'on croyait déjà présente dès le début (v. 2), et qui lui apprend l'existence de Daniel que le roi paraît avoir ignorée (v. 11, s.). Daniel commence par lui raconter tout

au long l'histoire de la folie de son père, puis enfin il lui révèle le sens de l'inscription ; il est comblé d'honneurs portés à la connaissance de tout le monde par une proclamation, et *dans cette même nuit* le roi est tué et Babylone est prise par les Mèdes, qui semblent être tombés du ciel, personne ne s'étant douté de leur arrivée aux portes de la puissante forteresse.

Nous pourrions encore relever une série d'éléments dans la partie soi-disant historique, qui frappent le lecteur par leur invraisemblance ou leur caractère grotesque. Citons l'ordre de Neboukadneççar de mettre en pièces les devins qui ne savent pas lui expliquer un songe qu'il a oublié lui-même (chap. II) ; les dimensions d'une statue d'or, haute de 90 pieds et large seulement de neuf pieds (chap. III) ; la proclamation du même roi qui raconte à ses peuples qu'il a été fou pendant sept ans, sans qu'on apprenne ce qu'est devenu son royaume pendant ce temps-là (chap. IV) ; la forme de la fosse aux lions (chap. VI), dans laquelle il y a de la place pour plusieurs bêtes et pour tous les satrapes et ministres (v. 5, 7, 25), et qu'on peut fermer avec une seule dalle, posée et enlevée sans difficulté, et à travers laquelle le roi et Daniel s'entretiennent tout aussi facilement.

Nous pensons qu'en voilà assez pour motiver le jugement que la grande majorité des critiques modernes a été amenée à formuler sur l'ouvrage qui nous occupe. Les arguments qu'on produit pour infirmer ou contrebalancer ceux que nous venons de développer sont extrêmement faibles et précaires. On insiste, par exemple, sur ce que le livre de Daniel est cité dans le premier livre des Macc. II, 59 ; mais celui-ci a été écrit au plus tôt soixante à quatre-vingts ans après l'époque que nous assignons à l'autre. On allègue le récit de Josèphe (liv. XI, chap. 8), qui dit qu'à l'arrivée d'Alexandre-le-Grand à Jérusalem, le pontife lui fit connaître les prédictions faites par Daniel sur son compte et que cela l'engagea à combler les Juifs de faveurs ; nous répondons que ce récit est un tissu de fables dont aucun historien d'Alexandre ne fait mention. On prétend que le livre de Daniel n'a pas été compris dans le recueil des prophètes, parce que l'auteur a vécu à l'étranger et qu'il s'occupe plutôt de l'histoire générale du monde que de celle des Juifs en particulier ; mais Jonas et Naïoum étaient dans le même cas, et puis l'assertion n'est pas même vraie, puisque ses prédictions aboutissent invariablement au règne messianique, ce qu'on ne peut pas dire des deux autres



livres que nous venons de citer. On veut écarter l'argument tiré du silence du Siracide, en rappelant qu'il ne parle pas non plus d'Esdras et d'Esther ; mais cela prouve seulement que cette dernière histoire aussi n'est qu'une légende et que le livre qui porte son nom n'existait pas encore ; et quant à Esdras, on peut dire que l'histoire de son temps est représentée par la mention élogieuse de Néhémie, et que sans doute la tradition n'avait pas encore entouré la personne du scribe de cette auréole qu'elle lui octroya plus tard. On fait surtout valoir les fréquentes allusions au livre de Daniel qu'on rencontre dans le Nouveau Testament<sup>1</sup> ; mais la plupart de ces passages ne font que reproduire des idées populaires ayant cours parmi les Juifs au siècle apostolique, et si à un seul endroit (Matth. XXIV, 15) il y a une citation directe du livre, cela prouve uniquement qu'à l'époque où elle a été mise par écrit le livre se trouvait dans le canon et préoccupait les gens lettrés ; l'omission de cette citation dans le passage parallèle et plus ancien (Marc XIII, 14) prouve qu'elle appartient à l'évangéliste et non à Jésus lui-même, comme c'est aussi le cas de Matth. XII, 40, comp. avec Luc XI, 29. Tout cela ne préjuge donc ni la question chronologique, ni celle de l'authenticité. Enfin on se tire d'affaire en disant que le livre a été caché, oublié, perdu pendant des siècles, et qu'il n'a reparu que longtemps après l'exil. Dans ce cas, la moindre des choses aurait été de dire où et comment il a été retrouvé, et cela tout juste au moment où l'histoire le confirmait d'une manière si éclatante, sauf à lui donner, le lendemain même, un démenti si formel.

Après tout ce qui vient d'être dit, on se laissera peut-être aller à un jugement de tous points défavorable sur cette singulière composition. Les anecdotes historiques ne sont pas de nature à se faire accepter comme des faits réels : ils choquent à la fois le goût et le bon sens. Et les prophéties ont le double tort de présenter comme futur ce qui appartient au passé et de se tromper complètement à l'égard des choses à venir. Un écrit pareil, qui du reste ne brille point par son style, ne semble pas avoir une grande valeur, ni assurer à son auteur des titres à l'honneur que les théologiens lui ont décerné très-gratuitement, en le mettant

<sup>1</sup> Nominativement, Matth. XXIV, 15 ; par des allusions à l'histoire, Hébr. XI, 33 ; par l'emploi de phrases et d'images empruntées au prophète, Marc XIII, 14. Matth. XXVI, 64. 2 Thess. II, 3. Apoc., *passim*, etc.

sur la même ligne que ceux qu'on appelle avec raison les grands prophètes.

Nous aussi, nous n'avons pas cru devoir lui réserver cette place, et nous reconnaissons, sans hésiter un instant, que nous avons ici devant nous une production littéraire d'un genre tout différent de celui que nous avons constaté, caractérisé et admiré dans une autre partie de notre ouvrage. Mais nous croyons que pour l'apprécier d'une manière équitable, il faut se placer à un tout autre point de vue que ne l'a fait la théologie ou l'exégèse traditionnelle. Le livre de Daniel doit être compris et jugé d'après le temps qui l'a vu naître, et non d'après la position qu'il a plu à l'auteur de prendre arbitrairement. Ce qui a inspiré celui-ci, c'est la situation du peuple juif qu'il avait sous les yeux. La persécution religieuse, la profanation du temple, l'interruption du culte légal, le supplice des patriotes, le désespoir d'un côté et la foi ardente et inébranlable de l'autre, voilà ce qui lui a mis la plume à la main, ce qui a fourni les couleurs de ses tableaux, ce qui a créé ses histoires, ce qui, enfin, a fait que son imagination a donné à la perspective d'un meilleur avenir une forme si concrète, une certitude si absolue, et ce qui lui a promis surtout une réalisation si prochaine. Le but de la publication était noble et digne d'éloges. Il s'agissait de soutenir, de relever le courage d'une population ahurie et décimée par la plus odieuse tyrannie, et qui n'avait pas encore trouvé la force nécessaire pour traduire en actes la maxime si souvent justifiée, et qui allait encore une fois conduire à la liberté : Aide-toi et le ciel t'aidera ! Qui sait si la levée de boucliers des héros de la guerre de l'indépendance n'a pas été puissamment secondée par ce pamphlet, ou plutôt cette collection de pamphlets. Certes, leur effet a dû être très-grand sur l'esprit de ceux entre les mains desquels ils tombaient, puisque longtemps après, lorsque les événements semblaient avoir fait justice de toutes ces généreuses illusions, celles-ci se sont conservées et propagées, et ont fini par constituer les principaux éléments des croyances populaires et même des doctrines de l'école. Car, autant que nous sachions, c'est ce livre de Daniel qui est à la base des espérances et des conceptions relatives aux choses finales, dont l'histoire du christianisme naissant constate l'existence et l'énergie au sein du peuple juif.

Nous venons d'indiquer le but que l'auteur se proposait en composant son livre. Nous nous hâtons d'ajouter qu'il n'a pas

écrit comme un simple rhéteur, calculant froidement ses moyens et leur effet, disons même plus ou moins touché des souffrances de ceux auxquels il s'adresse. Non, il est de bonne foi, il parle en illuminé, il est enthousiaste, il croit lui-même à la perspective qu'il ouvre devant les yeux de ses lecteurs. Il n'y a rien que de très-naturel dans le phénomène d'une exaltation prophétique telle que nous la voyons ici et dont l'histoire nous a offert depuis d'innombrables exemples. En face de ce fait, on aurait bien tort de s'arrêter à la forme du livre et de l'apprécier au point de vue de notre goût moderne et de notre froide raison. Pour ce qui est de la partie historique, elle s'explique par le besoin de s'assurer l'attention d'un public qui ne voyait plus de salut que dans le miracle, et qui, après tout ce que lui racontaient ses livres saints, ne pouvait ne pas croire au miracle comme l'auteur y croyait indubitablement aussi. Et quant à ce qui nous choque plus encore que les exagérations de l'élément merveilleux, le fait que la prophétie est attribuée à un personnage supposé appartenir à une lointaine antiquité, ce fait s'explique de la manière la plus simple et ne doit pas être jugé sévèrement et d'après nos principes modernes. A l'époque où vivait l'auteur, il n'y avait plus d'autre autorité en matière religieuse que celle des anciens ; on était persuadé que l'ère de l'inspiration était provisoirement close (1 Macc. IV, 46 ; IX, 27 ; XIV, 41), et nul ne pouvait songer à se présenter comme prophète, pour faire valoir ce qu'il avait à dire. Il fallait prendre un masque pour avoir du crédit. Aussi avons-nous vu précédemment, dans plusieurs exemples, comment, par des récits fictifs et sous des noms d'adoption, on essayait d'instruire et de diriger l'opinion, là même où nous croirions que le but aurait pu être atteint sans cet appareil d'emprunt et ces déguisements qui nous paraissent équivoques.

Le jugement de la critique ne peut plus être douteux un seul instant. Le livre de Daniel, tel qu'il nous est parvenu, se compose d'une série de morceaux prophétiques reliés entre eux par l'unité de la conception fondamentale, et par le cadre historique destiné à les accréditer. Ils ont dû être d'abord jetés dans le public séparément, entre l'époque où commença la persécution ordonnée par Antiochus Épiphane, l'an 167 avant Jésus-Christ, et celle de la mort de ce roi (164), dont il n'est pas encore fait mention. En disant qu'il fut enjoint au prophète de cacher ses oracles jusqu'au temps de la fin (chap. XII, 4), le véritable auteur

a tâché de faire prendre le change à ses contemporains à l'égard de l'origine de ce qu'il leur mettait entre les mains.

On s'est demandé si le personnage de Daniel était une pure création de l'auteur, ou si celui-ci a mis à profit une légende relative à quelque contemporain de Neboukadnéççar et de Cyrus, ayant réellement existé, et dont il aurait fait l'éditeur responsable de ses propres élucubrations. Plus d'un théologien de notre siècle s'est arrêté à cette combinaison, toute singulière qu'elle est, dans l'espoir de sauver les apparences et de conserver au moins un brin de paille de l'édifice traditionnel tombé en ruines. Le fait est qu'il n'y a nulle part une trace d'un pareil individu. Le nom de Daniel (qui pourtant est un nom on ne peut plus hébreu, tant par son étymologie que par sa signification religieuse : Dieu est mon juge) est très-rare dans la Bible. Il fut porté par un fils de David (1 Chron. III, 1) et par un prêtre après la restauration (Esdr. VIII, 2. Néh. X, 7). Mais on s'est fondé sur quelques passages d'Ézéchiél, qui mentionne un Daniel entre Noé et Job, comme un modèle de justice (chap. XIV, 14, 20), et qui, dans un autre endroit (chap. XXVIII, 3), dit que le prince de Tyr est plus sage que Daniel. Nous admettrons volontiers que le prophète avait ici en vue un homme juste et sage de l'antiquité, qui nous est autrement inconnu, comme le sont aussi ceux dont la sagesse est exaltée 1 Rois V, 11 (chap. IV, 31) ; mais nous ne voyons pas comment Ézéchiél, homme d'un âge mûr à l'époque de la première déportation, aurait pu mettre entre Noé et Job un homme qui n'était alors qu'un petit adolescent et dont la réputation de *justice* (qu'on veuille noter ce terme) aura mis du temps à pénétrer jusque dans la retraite du solitaire des bords du Kebar. D'ailleurs Noé est en tout cas un personnage mythique : Job, que nous estimons être une création du génie d'un poète, pouvait, comme Noé, être considéré par Ézéchiél comme appartenant à l'histoire, mais dans ce cas il appartenait à la plus haute antiquité, et Daniel placé entre les deux n'aura pas été l'étudiant de Babylone.

La légende du prophète Daniel, une fois devenue populaire, a encore servi de thème à diverses compositions apocryphes plus récentes. Elles ont trouvé en partie une place dans le code sacré des chrétiens, parce que la traduction grecque, dite des Septante, et toutes les versions anciennes et modernes qui dépendent de celle-ci, les ont conservées à leur tour. Les traductions protes-

tantes du seizième siècle les ont de nouveau détachées du texte, pour s'en tenir purement et simplement à l'original hébreu, et les ont reléguées, avec les autres pièces étrangères au code de la Synagogue, dans l'appendice connu sous le nom des Apocryphes de l'Ancien Testament. Pour ne rien omettre de ce qui a jamais appartenu à la Bible chrétienne, nous avons adopté une méthode différente. Nous avons rangé parmi les contes moraux, compris dans la sixième partie de notre ouvrage, l'histoire de Susanne ; tandis que celle du Bel et du Serpent figurera plus bas dans le présent volume, à la suite d'autres contes polémiques. Une troisième et une quatrième addition au texte primitif, la prière d'Azarias et le Cantique des trois jeunes gens dans la fournaise, ont été insérées par les traducteurs alexandrins après le v. 23 du chap. III. Comme ces pièces ne forment pas des compositions indépendantes et ne sauraient être détachées du corps du texte auquel les Bibles orientales, grecques, latines et catholiques les rattachent, nous les avons laissées à la place qu'elles y occupent, mais en les distinguant du reste par l'emploi du caractère italique. Il y a bien dans ces mêmes Bibles beaucoup d'autres différences qui ne portent que sur des mots ou des phrases isolées : nous n'avons pas cru qu'elles valaient la peine d'être relevées.

---



## DANIEL

---

La troisième année du règne de Iehoyaqîm roi de Juda, Neboukadneççar roi de Babel vint à Jérusalem et l'assiégea<sup>1</sup>; et le Seigneur lui livra Iehoyaqîm, ainsi qu'une partie des vases de la maison de Dieu, et il les emporta au pays de S'ine'ar<sup>2</sup>, au temple de son dieu, et il déposa les vases dans le trésor de son dieu. Et le roi ordonna à As'penaz, chef de ses eunuques, d'emmener, d'entre les Israélites et de la race royale et des nobles, des jeunes gens exempts de tout défaut, beaux de figure, instruits dans toutes sortes de connaissances, intelligents et sensés, et qui fussent capables de faire le service dans le palais du roi, et de leur enseigner l'écriture et la langue des Chaldéens<sup>3</sup>. Le roi leur assigna une ration journalière.

<sup>1</sup> Cette date est en contradiction avec les données qu'on peut recueillir dans les écrits d'un contemporain (Jér. 25, 36, 46). D'après celui-ci, la quatrième année de Iehoyaqîm fut la première de Neboukadneççar, et ce n'est que dans le courant de cette quatrième année que ce roi battit les Égyptiens à Karkemîs', et mit par là fin à leur domination jusque-là incontestée en Palestine. Ce n'est que l'année suivante qu'il soumit aussi Jérusalem, et le prophète, dans les passages cités, se borne encore à *prédire* son invasion, qui, d'après notre texte, aurait déjà été un fait accompli. L'histoire, du reste, ne parle pas d'une déportation à cette époque, si ce n'est que le livre des Chroniques (II, chap. 36) raconte de Iehoyaqîm ce que le livre des Rois reporte à son successeur.

<sup>2</sup> L'antique nom de la Babylonie. Gen. X.

<sup>3</sup> Il est difficile de dire ce que l'auteur entend par là. Au second chapitre il est dit que Daniel parlait au roi en araméen. Mais ce n'était là qu'un dialecte sémitique assez rapproché de celui de Canaan et, quant à l'écriture, elle devait être à peu près la même des deux côtés, à moins qu'on ne veuille songer aux caractères cunéiformes (?). La dynastie régnante, la cour, la caste lettrée (les mages), parlaient-ils une langue autre que celle des masses, des sujets? Mais dans ce cas, que nous veut la notice du 2<sup>e</sup> chapitre? Au lieu d'*écriture*, on pourrait aussi dire *littérature*, et admettre que l'auteur ait songé à des livres renfermant la science des mages.

lière de la table<sup>1</sup> royale et du vin dont il buvait, afin qu'on les élevât pendant trois ans, au bout desquels ils entreraient au service du roi.

<sup>6</sup> Or, il y eut parmi eux les Judéens Daniel, Hananyah, Mis'aël et 'Azaryah. Le chef des eunuques leur donna des noms : à Daniel celui de Belts'aççar, à Hananyah celui de S'adrak, à Mis'aël celui de Mès'ak, et à 'Azaryah celui de 'Abed-Nego<sup>2</sup>. Cependant Daniel prit à cœur de ne pas se souiller par la nourriture du roi et par le vin dont il buvait, et il demanda au chef des eunuques qu'il ne fût pas obligé à se souiller<sup>3</sup>. Et Dieu fit que Daniel obtint la faveur et les bonnes grâces du chef des eunuques. Et celui-ci dit à Daniel : Je crains le roi, mon maître, qui a assigné votre nourriture et votre boisson ; il pourrait s'apercevoir que vous avez moins bonne mine que les jeunes gens de votre âge, et vous me compromettriez auprès du roi. Alors Daniel dit au maître d'hôtel<sup>4</sup>, que le chef des eunuques avait chargé du soin de Daniel, de Hananyah, de Mis'aël et de 'Azaryah : Fais donc un essai avec tes serviteurs pendant dix jours ; qu'on nous donne des légumes pour nourriture et de l'eau pour boisson, et qu'on regarde après notre mine et la mine des jeunes gens qui mangent de la table du roi ; puis tu en agiras avec tes serviteurs selon ce que tu verras. Il se rendit à leurs instances et fit un essai avec eux pendant dix jours. Et au bout de dix jours ils avaient meilleure mine et étaient plus replets que tous les jeunes gens qui mangeaient de la table du roi. Dès lors, le maître d'hôtel ôta leur nourriture assignée et le vin qu'ils devaient boire, et leur donnait des légumes.

<sup>17</sup> Cependant Dieu donna à ces jeunes gens, à tous les quatre, de la science et de l'intelligence dans les lettres et dans la sagesse<sup>5</sup>,

<sup>1</sup> Et non de *friandises*, comme on l'entend ordinairement. Le mot du texte est d'origine étrangère et s'explique par l'étymologie aryenne.

<sup>2</sup> Les noms hébreux ont leur signification : Dieu est mon juge ; Iaheweh a été gracieux ; Qui est égal à Dieu ? Iaheweh est venu en aide. On doit supposer qu'il en est de même pour les noms chaldéens, quoique nous ne puissions plus les expliquer avec certitude. Seulement nous savons que Bel était le nom d'une divinité, et 'Abed (adorateur) s'accouple toujours à un nom de Dieu, dans toutes les langues sémitiques. Peut-être Nego remplace-t-il le nom de Nebo (planète Mercure), qui entre dans la composition de beaucoup de noms chaldéens.

<sup>3</sup> Il craint d'avoir à manger et à boire des choses qui avaient été en contact avec un autel païen. Il ne suffit pas ici de songer aux viandes défendues dans la loi, puisque Daniel n'en veut même pas d'autres. Et le vin n'était pas défendu. Cet excès de scrupule religieux est un trait caractéristique du judaïsme des derniers siècles (2 Macc. V, 27).

<sup>4</sup> D'autres traduisent le mot chaldéen par pédagogue ou bouteiller.

<sup>5</sup> La sagesse est ici ce que nous appellerions la science occulte, la divination, l'explication des songes, peut-être même le don des miracles.



et Daniel s'entendait aux visions et aux songes. Et au bout du temps que le roi avait fixé pour qu'on les lui amenât, le chef des eunuques les présenta à Neboukadneççar. Et le roi leur ayant parlé, il ne se trouva parmi eux tous aucun qui fût égal à Daniel, Hananyah, Mis'aël et 'Azaryah, et ils furent mis au service du roi. Et dans tous les points de la sagesse où il s'agissait d'intelligence et sur lesquels le roi les interrogea, il les trouva dix fois supérieurs à tous les devins et savants<sup>1</sup> de son royaume. Et Daniel vécut<sup>2</sup> jusqu'à la première année du roi Kors'.

---

<sup>1</sup> La seconde année<sup>3</sup> du règne de Neboukadneççar, celui-ci eut un songe dont son esprit fut troublé, et c'en était fait de son sommeil. Il fit appeler les savants et les devins, et les astrologues et les Chaldéens<sup>4</sup>, pour se faire expliquer son songe. Quand ils se furent présentés devant le roi, celui-ci leur dit : J'ai eu un songe et mon esprit a été troublé au sujet de sa signification. Les Chaldéens dirent au roi en araméen : O roi, puisses-tu vivre éternellement ! Veuille dire le songe à tes serviteurs et nous en donnerons l'interprétation. Le roi reprit et dit aux Chaldéens : La chose est sérieuse de ma part<sup>5</sup> : si vous ne me faites pas connaître le songe et sa signification,

<sup>1</sup> On traduit ordinairement : enchanteurs, sorciers ; et nous ne contestons pas la justesse de cette explication. Cependant comme, dans tout ce livre, Daniel n'est pas précisément représenté comme sorcier, et qu'il est question ici d'un examen verbal, nous avons pensé devoir nous en tenir à un mot d'une portée moins restreinte.

<sup>2</sup> Pour trouver ce sens, nous n'avons pas besoin de changer le texte, qui se borne à dire : il fut. Entre la 3<sup>e</sup> année de Iehoyaqim (604) et la 1<sup>re</sup> de Cyrus (536 av. J.-C.), il s'écoula 68 ans. Chap. X, v. 1. Daniel vit encore plus tard.

<sup>3</sup> Contradiction manifeste avec la chronologie du 1<sup>er</sup> chapitre. Les trois années d'études de Daniel n'y trouvent pas leur compte. Doit-on admettre qu'elles n'étaient point encore passées, et que Daniel n'était point encore membre de la caste des mages ? En tout cas, le récit montre par ses éléments incohérents (comp. encore v. 16, 17, 25) qu'il ne repose pas sur des données historiques. Il est imité du songe de Pharaon.

<sup>4</sup> Tous ces termes pouvaient être synonymes pour l'auteur, ou à peu près, et nous n'avons pas besoin de songer aux *trois* classes de prêtres dont parlent les auteurs classiques. Les *Chaldéens* étaient à cette époque la race régnante à Babylone, qui avait donné au nouvel empire et la dynastie et la caste lettrée et sacerdotale.

<sup>5</sup> Le sens de cette phrase est douteux. Elle renferme un mot qui ne se rencontre pas ailleurs, si ce n'est quelques lignes plus bas. On traduit aussi : Le mot est dit, l'ordre est émané de moi, la chose est sortie de ma tête. — On demande si le roi avait réellement oublié le songe, ou s'il veut seulement le faire croire, pour s'assurer de la vérité de ce que lui diront ses devins. Nous pensons que l'oubli était réel ; le portrait du roi, tracé par l'auteur, ne s'y oppose pas, et il pouvait toujours espérer se ressouvenir quand on lui aurait dit le fait.

vous serez mis en pièces et vos maisons seront réduites en des tas de décombres immondes<sup>1</sup>. Mais si vous m'indiquez le songe et sa signification, vous recevrez de moi des présents et des récompenses et de grands honneurs. Par conséquent, indiquez-moi le songe et sa signification. Ils répondirent encore une fois et dirent : Que le roi veuille dire le songe à ses serviteurs et nous en donnerons l'interprétation. Le roi reprit et dit : Je vois bien que vous voulez gagner du temps, quoique vous voyiez que la chose est sérieuse de ma part. Car si vous ne me faites pas savoir ce songe, votre unique but est de vous accorder à me dire des choses fausses et mensongères, en attendant que les circonstances viennent à changer<sup>2</sup>. Ainsi donc dites-moi le songe, pour que je me convainque que vous pouvez aussi m'en indiquer la signification. Les Chaldéens répondirent devant le roi et dirent : Il n'y a pas d'homme au monde qui puisse faire connaître ce que le roi demande ; puisque<sup>3</sup> jamais roi, quelque grand et puissant qu'il fût, n'a demandé pareille chose à un savant, devin ou astrologue. Et la chose que le roi demande est bien difficile, et il n'y a personne qui puisse la lui faire connaître, hormis les dieux qui ne demeurent pas parmi les mortels.

<sup>12</sup> Sur cela, le roi s'irrita et se mit dans une grande colère, et ordonna de mettre à mort tous les sages de Babel. Cet édit ayant été publié, on se mit à les tuer, et l'on chercha Daniel et ses compagnons pour les tuer aussi<sup>4</sup>. Sur cela, Daniel fit une réplique prudente et sensée à Aryok, le chef des gardes du roi, qui était sorti pour mettre à mort les sages de Babel. Il prit la parole et dit à Aryok, l'officier du roi : Pourquoi cet édit terrible de la part du roi ? Alors Aryok fit connaître la chose à Daniel. Et Daniel entra et demanda au roi un délai pour lui faire connaître la signification du songe<sup>5</sup>.

<sup>1</sup> Comp. 2 Rois X, 27.

<sup>2</sup> Les devins pouvaient penser qu'en retardant la réponse, sous prétexte d'attendre le récit du roi, celui-ci oublierait complètement son songe, de sorte qu'ils pourraient se hasarder à lui en raconter un de leur façon.

<sup>3</sup> Le fait que jamais prince n'a demandé telle chose, prouve qu'elle ne doit pas l'être.

<sup>4</sup> Ces jeunes Juifs sont donc considérés par l'auteur comme étant reçus dans le corps des mages de Babylone. Mais c'était là une caste noble indigène, à laquelle des étrangers n'avaient pas accès. La suite du récit est assez négligée. Il est parlé d'une *réplique* de Daniel, qui ne se rapporte à aucun discours précédent ; Daniel doit être tué et ignorer pourquoi ? Il a été reconnu plus savant que tous les devins de Babel (chap. I, 20), dix fois plus sage, et personne ne songe à l'interroger avant de le faire massacrer.

<sup>5</sup> Le délai fait pressentir l'intervention de Dieu que Daniel doit demander.

<sup>17</sup> Puis Daniel rentra chez lui et fit part de la chose à ses compagnons Hananyah, Mis'aël et 'Azaryah, afin d'implorer la miséricorde du Dieu du ciel au sujet de ce secret, pour que Daniel et ses compagnons ne fussent pas mis à mort avec le reste des sages de Babel. Puis le secret fut révélé à Daniel dans une vision nocturne, et il bénit le Dieu du ciel. Daniel prit la parole et dit : Que le nom de Dieu soit béni de siècle en siècle ; car c'est à lui qu'appartiennent la sagesse et la puissance ; c'est lui qui change les temps et les jours, qui dépose les rois et qui les élève, qui donne la sagesse aux sages et le savoir aux intelligents. C'est lui qui révèle ce qui est profond et caché, qui sait ce qui est dans les ténèbres, et la lumière demeure avec lui. C'est toi, Dieu de mes pères, que j'adore et que je glorifie, de ce que tu m'as donné la sagesse et la force, et de ce que maintenant tu m'as fait connaître ce que nous t'avons demandé, que tu nous as fait connaître l'affaire du roi.

<sup>24</sup> En conséquence, Daniel entra chez Aryok, que le roi avait chargé de faire mourir les sages de Babel. Il y alla et lui parla ainsi : Ne fais point mourir les sages de Babel ; introduis-moi en présence du roi et je lui ferai connaître la signification de son songe. Alors Aryok se hâta d'introduire Daniel en présence du roi et lui parla ainsi : J'ai trouvé un homme d'entre les déportés juifs<sup>1</sup>, qui peut faire connaître au roi la signification de son songe. Le roi prit la parole et dit à Daniel (surnommé Belts'aççar) : Peux-tu bien me faire connaître le songe que j'ai eu et sa signification ? Daniel répondit en présence du roi et dit : Le secret que le roi demande à savoir, ni les sages, ni les devins, ni les astrologues, ni les magiciens ne peuvent le faire connaître au roi. Mais il y a au ciel un Dieu révélateur des secrets, lequel a voulu faire savoir au roi Neboukadneççar ce qui doit arriver à la fin des temps. Voici quel était ton songe, et la vision qui s'est présentée à ton esprit pendant ton sommeil.

<sup>29</sup> Tes pensées, ô roi, quand tu étais couché, se portaient sur ce qui arriverait dans l'avenir, et le révélateur des secrets a voulu te faire connaître ce qui doit arriver. Quant à moi, si ce secret m'a été révélé, ce n'est pas que je possède une plus grande sagesse que tous les hommes vivants, mais c'est pour qu'on pût en faire connaître l'interprétation au roi, et que tu comprisses les pensées de ton cœur. Toi, ô roi, tu avais une vision, et voilà qu'une

<sup>1</sup> Ne dirait-on pas que personne à la cour, sans en excepter le roi, ne connaissait ce Daniel, et qu'il paraîtrait ici pour la première fois ? (Voy. v. 16). Aryok, qui tout à l'heure voulait le tuer comme membre du corps des mages, ne le qualifie ici que comme un étranger déporté. C'est à ce même point de vue qu'il faudra juger la question du roi.

statue <sup>1</sup> colossale était placée devant toi; cette statue était grande et d'une splendeur extraordinaire, et son aspect était terrible. Cette statue avait la tête d'or fin, la poitrine et les bras d'argent, le ventre et les hanches d'airain, les cuisses de fer, les pieds en partie de fer, en partie d'argile. Tu la voyais, jusqu'à ce qu'il se détachât une pierre <sup>2</sup>, sans l'aide d'une main, et vint frapper la statue à ses pieds de fer et d'argile, et les brisât. Alors furent brisés en même temps le fer, l'argile, l'airain, l'argent et l'or, et ils devinrent comme la balle sur les aires en été, et le vent les emporta et il ne s'en trouva plus de vestige; mais la pierre qui avait frappé la statue devint une grande montagne et remplit toute la terre. <sup>36</sup> Voilà quel était le songe; or, nous allons en donner l'interprétation en présence du roi. Toi, ô roi, le roi des rois, à qui le Dieu du ciel a donné la royauté, la puissance, la force et la gloire; toi, au pouvoir duquel il a remis tout ce qui vit, hommes, bêtes des champs et oiseaux du ciel, et qu'il a fait maître de tous: c'est toi qui es la tête d'or. Après toi, il s'élèvera un autre empire, inférieur au tien; puis un autre, un troisième, qui sera maître de toute la terre. Et un quatrième empire sera puissant comme le fer; de même que le fer brise et fracasse tout, ainsi, pareil au fer, il brisera et mettra en pièces tous les autres <sup>3</sup>. Et quant à ce que tu as vu les pieds et les orteils en partie

<sup>1</sup> Une statue de figure humaine est pour un Israélite un objet d'abomination, un symbole païen. Sous la domination macédonienne, cela va de soi; mais bien antérieurement déjà, nous trouvons des traces d'idoles à figure humaine. És. XLIV, 13. Éz. XXIII, 14.

<sup>2</sup> D'une montagne (v. 45).

<sup>3</sup> L'interprétation donnée dans le texte est devenue une énigme et une pomme de discorde pour les interprètes de tous les siècles. Il est clair qu'il s'agit de quatre empires qui se succéderont jusqu'à l'avènement du Messie; il est également certain que le premier de ces empires est celui de Neboukadnéçcar. Pour le reste, on ne s'accorde pas. L'explication traditionnelle, qui n'admet pas que le prophète se soit trompé, prétend que le 4<sup>e</sup> empire est l'empire romain, qu'on fait durer jusqu'à nos jours (même après 1806 ?); les trois autres seront alors ceux des Chaldéens, des Médo-Perses et des Grecs. Pour ceux qui comprennent que l'auteur a vécu du temps de son 4<sup>e</sup> empire, il se présente la difficulté de déterminer quel doit avoir été le second et le troisième. Voici provisoirement les systèmes qui sont en présence: 1<sup>o</sup> Neboukadnéçcar, Belts'acçar, Cyrus, Alexandre. 2<sup>o</sup> Chaldéens, Mèdes, Perses, Macédoniens. 3<sup>o</sup> Chaldéens, Médo-Perses, Alexandre, les Séleucides, etc. Comme la prédiction reviendra plus bas, sous une autre forme, nous nous bornerons à relever ici ce trait caractéristique, que le 4<sup>e</sup> empire, qui est d'abord tout de fer, se divise ensuite, ce qui est représenté par les deux éléments du fer et de l'argile. Cela s'applique parfaitement à la division de la monarchie d'Alexandre, dont deux parties seulement renaissent dans l'horizon des Juifs. La monarchie de Cyrus, en tout cas, ne pouvait pas être appelée inférieure à celle de Neboukadnéçcar, mais bien celle des Mèdes. Voyez du reste l'Introduction, page 218 suiv.

d'argile de potier et en partie de fer, c'est que ce sera un empire divisé; il y aura en lui de la solidité du fer, parce que tu as vu le fer mêlé avec de l'argile; mais comme les orteils des pieds étaient en partie de fer et en partie d'argile, cet empire sera en partie fort et en partie fragile. Et quant à ce que tu as vu le fer mêlé à de l'argile commune, c'est qu'ils s'allieront par des mariages<sup>1</sup>, mais ils ne seront pas unis l'un avec l'autre, de même que le fer ne s'amalgame pas avec l'argile.<sup>44</sup> Et du temps de ces rois-là, le Dieu du ciel suscitera un empire qui ne sera plus détruit à tout jamais, et dont la royauté ne passera pas à un autre peuple<sup>2</sup>. Il broiera et anéantira tous ces empires, et subsistera lui-même éternellement; puisque tu as vu qu'une pierre s'est détachée de la montagne sans l'aide d'une main et a brisé le fer, l'airain, l'argile, l'argent et l'or. Un grand Dieu<sup>3</sup> a fait connaître au roi ce qui doit arriver dans l'avenir. Le songe est positif et son interprétation digne de foi.

<sup>46</sup> Alors le roi Neboukadnecçar se jeta la face contre terre et se prosterna devant Daniel, et ordonna de lui présenter des offrandes et des parfums. Le roi répondit à Daniel et dit: En vérité, votre Dieu est le dieu des dieux<sup>4</sup> et le maître des rois, et le révélateur des secrets, puisque tu as été capable de révéler ce secret-là. Alors le roi éleva Daniel et lui fit de grands et riches présents, lui donna le gouvernement de toute la province de Babel, et l'établit préposé en chef de tous les sages de Babel. Mais Daniel pria le roi de charger des affaires de la province de Babel S'adrak, Més'ak et 'Abed-Nego, tandis que Daniel restait à la cour du roi.

---

<sup>1</sup> Ceci nous paraît décisif pour prouver que le 4<sup>e</sup> empire comprend les monarchies des Séleucides et des Ptolémées. L'histoire parle de plusieurs alliances de ce genre entre les deux maisons, toujours destinées à cimenter la paix, et toujours aboutissant à des divorces et à des guerres. Ptolémée II Philadelphie maria sa fille Bérénice à Antiochus II Théos, qui la répudia après deux ans; Ptolémée V Épiphane épousa Cléopâtre fille d'Antiochus III, et ce mariage, ou plutôt la dot promise et non donnée, fut la cause de longues guerres entre les deux pays. Cléopâtre, fille de Ptolémée VI Philométor, épousa successivement trois rois de Syrie. Mais ce dernier fait est trop récent pour pouvoir être compté ici.

<sup>2</sup> L'empire messianique.

<sup>3</sup> Il va sans dire que cette formule, purement rhétorique, ne déroge pas au principe du monothéisme.

<sup>4</sup> Voyez le chapitre suivant, où les adorateurs de ce Dieu sont jetés dans le feu. Ici, il s'agit positivement d'hommages tels qu'on les rendait à la divinité. Mais l'auteur ne veut pas dire que le roi prenait le prophète pour un être divin; il lui rend hommage comme au représentant d'un dieu suprême.

<sup>1</sup> Le roi Neboukadneççar fit faire une statue d'or haute de soixante coudées et large de six coudées, qu'il érigea dans la plaine de Dourâ dans la province de Babel<sup>1</sup>. Puis le roi Neboukadneççar fit convoquer les satrapes, les préfets et gouverneurs, les surintendants, magistrats, légistes, conseillers, et tous les officiers des provinces, pour qu'ils assistassent à l'inauguration de la statue que le roi Neboukadneççar avait érigée. Alors les satrapes, les préfets et gouverneurs, les surintendants, magistrats, légistes, conseillers<sup>2</sup>, et tous les officiers des provinces, s'assemblèrent pour l'inauguration de la statue que le roi Néboukadneççar avait érigée, et se placèrent en face de cette statue. Et le héraut cria à haute voix : Peuples, nations et langues<sup>3</sup> ! On vous fait savoir : Au moment où vous entendrez le son du cor, du chalumeau, de la guitare, de la lyre, de la harpe, de la cornemuse<sup>4</sup>, et de toutes les espèces d'instruments de musique, vous vous jeterez à terre, et vous vous prosternerez devant la statue d'or que le roi Neboukadneççar a érigée. Et quiconque ne se prosterner pas, sera jeté à l'heure même dans la fournaise ardente. Sur cela, à l'instant même, dès que tous les peuples entendirent le son du cor, du chalumeau, de la guitare, de la lyre, de la harpe et de toutes les espèces d'instruments, tous, peuples, nations et langues, se prosternèrent devant la statue d'or que le roi Neboukadneççar avait érigée.

<sup>8</sup> Sur cela, à l'instant même, des hommes chaldéens s'approchèrent et dénoncèrent<sup>5</sup> les Juifs. Ils prirent la parole et dirent au roi

<sup>1</sup> Pour amoindrir l'énormité des chiffres et la disproportion évidente entre la hauteur et la largeur d'une statue (à forme humaine, d'après l'analogie du chapitre précédent), on a songé à un très-haut piédestal, dont le texte ne dit rien. De même on ne voit pas si l'auteur s'est représenté sa statue comme massive. On n'a pas besoin de demander ce que signifiait cette statue. L'auteur vise tout simplement l'idolâtrie païenne.

<sup>2</sup> La traduction est ici faite un peu au hasard, la plupart de ces termes ne se rencontrant pas ailleurs. Mais nous n'avons pas besoin d'être trop scrupuleux à cet égard, l'auteur les ramassant également de côté et d'autre, et les prenant dans des sphères différentes. Ainsi, le premier nom, dont on a fait le mot *satrape*, est positivement d'origine persane, et par cela même inconnu du temps de Neboukadneççar.

<sup>3</sup> Formule usitée dans ce livre et dans l'Apocalypse. Les *langues* nous rappellent la dénomination des diverses branches nationales des ordres de chevalerie du temps des croisades.

<sup>4</sup> Dans cette énumération (où les termes français sont pris au hasard), il y a trois mots d'origine grecque, la guitare (*kitharis*), la harpe (*psaltérion*) et la cornemuse (*symphonia*). L'emploi de pareils mots trahit l'époque de l'auteur. Il est de toute évidence que ce ne sont pas là des mots orientaux. La forme *psanterin* nous rappelle le mot *sanhédrin*, corruption du grec *synédrión*.

<sup>5</sup> Textuellement : ils en mangèrent les morceaux. Cette métaphore se rencontre aussi en arabe, et même en latin on dit *mordre* ou *ronger*, pour calomnier, dire du mal de quelqu'un (déchirer à belles dents). (Gal. V, 15.)

Neboukadneççar : O roi ! puisses-tu vivre éternellement ! Toi, ô roi, tu as rendu un édit portant que tout homme qui entendrait le son du cor, du chalumeau, de la guitare, de la lyre, de la harpe, de la cornemuse et de toutes les espèces d'instruments, ait à se prosterner devant la statue d'or, et que quiconque ne se prosternerait pas devant elle, serait jeté dans la fournaise ardente. Or, il y a des hommes juifs que tu as préposés à l'administration de la province de Babel, S'adrak, Més'ak et 'Abed-Nego<sup>1</sup> : ces hommes, ô roi, n'ont pas eu égard à toi ; ils n'adorent point tes dieux<sup>2</sup>, et ils ne se prosternent point devant la statue d'or que tu as érigée. Alors Neboukadneççar, tout en colère et en fureur, ordonna d'amener S'adrak, Més'ak et 'Abed-Nego, et ces hommes furent amenés en présence du roi. Neboukadneççar prit la parole et leur dit : Est-ce de propos délibéré, ô S'adrak, Més'ak et 'Abed-Nego, que vous n'adorez point mon dieu et que vous ne vous prosternez pas devant la statue d'or que j'ai érigée ? Or donc, si vous êtes prêts, au moment où vous entendrez le son du cor, du chalumeau, de la guitare, de la lyre, de la harpe, de la cornemuse et de toutes les espèces d'instruments, à vous prosterner devant la statue que j'ai faite....<sup>3</sup>, mais si vous ne vous prosternez pas, vous serez jetés à l'heure même dans la fournaise ardente, et quel est le dieu qui vous sauverait de mes mains ? S'adrak, Mes'ak et 'Abed-Nego répondirent et dirent au roi : Neboukadneççar<sup>4</sup> ! nous n'avons pas besoin de te répondre un mot à cela. Si notre Dieu, que nous adorons, peut nous sauver, il nous sauvera, ô roi, de la fournaise ardente et de ta main ; si non<sup>5</sup>, sache, ô roi, que nous n'adorerons point tes dieux et que nous ne nous prosternerons pas devant la statue d'or que tu as érigée.

<sup>19</sup> Alors Neboukadneççar fut rempli de fureur et son visage était tout à fait changé comme il regardait S'adrak, Més'ak et 'Abed-

<sup>1</sup> Il est à remarquer que dans ce récit Daniel ne paraît pas sur la scène, et pourtant il occupait une place assez distinguée pour être compris dans l'énumération des fonctionnaires convoqués et compromis.

<sup>2</sup> Au pluriel ; la dénonciation ne portant pas seulement sur la manifestation du moment.

<sup>3</sup> Il est facile de compléter cette phrase non achevée, et l'on n'a pas besoin de supposer une lacune dans le texte. Ce qui est moins naturel, c'est que le roi, après ce qui a été raconté plus haut, ignore encore que les Juifs ont une autre religion que la sienne.

<sup>4</sup> La réponse affecte le dédain d'un roi idolâtre. En changeant les points, on peut traduire : ils dirent au roi Neboukadneççar : Nous n'avons pas, etc. Les rabbins paraissent avoir trouvé l'autre version plus significative.

<sup>5</sup> Cela ne veut pas dire qu'ils doutent de la toute-puissance de Dieu ; ils disent simplement qu'ils persisteront dans leur foi, quand bien même leur Dieu ne ferait pas de miracle en leur faveur. S'il *peut*, c'est-à-dire si cela est conforme à sa sainte volonté.

Nego. Il prit la parole et ordonna de chauffer le fourneau sept fois plus qu'il n'était nécessaire<sup>1</sup>, et à des hommes vigoureux de son armée il ordonna de garrotter S'adrak, Més'ak et 'Abed-Nego pour les jeter dans la fournaise ardente. Alors ces hommes furent garrottés avec leurs caleçons<sup>2</sup>, leurs chemises, leurs tuniques et leurs vêtements, et jetés dans la fournaise ardente. Sur cela, par suite de l'ordre pressant du roi, et le fourneau étant chauffé extraordinairement, ces hommes qui avaient hissé<sup>3</sup> S'adrak, Més'ak, et 'Abed-Nego, furent tués par la flamme du feu<sup>4</sup>, mais ces trois hommes, S'adrak, Més'ak et 'Abed-Nego, furent précipités dans la fournaise ardente, étant garrottés.

*Et<sup>5</sup> ils se promenèrent au milieu de la flamme, chantant des hymnes à Dieu et bénissant le Seigneur. Et Azarias se leva et pria ainsi; il ouvrit la bouche au milieu du feu et dit: Béni sois-tu et loué, Seigneur, dieu de nos pères, et ton nom soit glorifié à tout jamais! Tout est juste dans tout ce que tu fais; tous tes actes sont vérité. Tu as rendu des jugements justes en tout ce que tu nous as imposé, à nous et à Jérusalem, la sainte ville de nos pères<sup>6</sup>; car c'est par un jugement vrai que tu nous as imposé tout cela à cause de nos péchés. Car nous avons péché, et nous avons été impies en l'abandonnant; nous avons été en défaut en toutes choses, nous avons désobéi à tes ordres, nous n'avons pas observé tes commandements que tu nous avais donnés pour que nous fussions heureux. Et tout ce que tu nous as imposé, et tout ce que tu nous as fait, tu l'as fait par un jugement vrai. Tu nous as livrés à des ennemis impies, à des apostats détestés, à un roi injuste, le plus méchant de toute la terre. Et maintenant il ne nous est pas permis*

<sup>1</sup> L'auteur paraît se représenter ce fourneau construit exprès dans le voisinage de la statue, car, d'après son récit, la scène ne change pas. Cependant on peut aussi admettre que Neboukadneççar n'assistait pas à l'inauguration; alors la dénonciation et le fourneau peuvent se placer sur un autre théâtre. Ce serait chose plus naturelle.

<sup>2</sup> Mœurs persanes. — Les habits sont mentionnés pour mieux faire ressortir la grandeur du miracle.

<sup>3</sup> L'auteur se représente le fourneau comme ouvert par en haut, mais en même temps avec une *porte*, c'est-à-dire une bouche au côté, pour donner accès à l'air; cette bouche est ici assez grande pour qu'on pût voir parfaitement quatre hommes à l'intérieur, et que ces hommes pussent sortir par cette ouverture.

<sup>4</sup> Ce détail manque dans quelques manuscrits et éditions du texte grec.

<sup>5</sup> Addition de la version grecque.

<sup>6</sup> Tout cela est dit au nom de la nation entière, et rappelle la catastrophe de l'exil.



*d'ouvrir la bouche, nous sommes devenus<sup>1</sup> la honte et l'opprobre de tes serviteurs et de ceux qui te révèrent. Ne nous livre pas à tout jamais, pour l'amour de ta gloire, et ne romps pas ton alliance. Ne nous enlève pas ta miséricorde, pour l'amour d'Abraam ton bien-aimé, et d'Isaac ton serviteur, et d'Israël ton saint, auxquels tu as permis de multiplier leur race comme les astres du ciel et comme le sable sur le bord de la mer. Car, ô Seigneur, nous sommes devenus plus petits que tous les peuples, nous sommes humiliés par toute la terre, aujourd'hui, à cause de nos péchés; et il n'y a à présent ni chef, ni prophète, ni directeur, ni holocauste, ni sacrifice, ni oblation, ni encens, ni même un lieu où nous puissions t'offrir nos fruits et trouver grâce. Puissions-nous être agréés dans la contrition de notre âme et dans notre esprit d'humilité, comme si c'étaient des holocaustes de bœufs et de taureaux et des myriades de moutons gras. Puisse notre sacrifice d'aujourd'hui te suffire de la même manière, pour que ceux qui se fient à toi ne soient point déçus. Maintenant nous te suivons de tout notre cœur, nous te craignons, nous cherchons ta face. Ne nous laisse point confondus, mais agis-en avec nous selon ta bonté et ta grande miséricorde. Sauve-nous, comme tu l'as fait miraculeusement, et donne de la gloire à ton nom, Seigneur, pour qu'ils soient confondus, tous ceux qui nous veulent du mal; que leur puissance soit abattue et leur force écrasée; et qu'ils reconnaissent que toi tu es le Seigneur, le seul Dieu, glorieux sur la terre<sup>2</sup>.*

*Et les gens du roi qui les y avaient jetés ne cessèrent d'alimenter le feu du fourneau avec du naphte, de l'étoupe, de la poix et du bois sec, et la flamme s'éleva de quarante-neuf coudées au dessus du fourneau, et se répandit autour et brûla les Chaldéens qu'elle pouvait atteindre. Mais l'ange du Seigneur descendit vers Azarias et ses compagnons dans le fourneau et chassa la flamme hors du fourneau, et fit en sorte que le milieu du fourneau était comme si*

<sup>1</sup> Cette leçon est certainement fautive. Car ceux qui parlent ici sont eux-mêmes les vrais serviteurs. Il faut lire : la honte et l'opprobre *est* devenue (la part) de tes serviteurs.

<sup>2</sup> Toute cette prière ne fait pas la moindre allusion à la situation donnée. C'est une demande faite à l'effet d'obtenir de la grâce divine la restauration du peuple israélite et l'humiliation de ses oppresseurs. Elle s'accorde ainsi parfaitement avec la tendance générale du livre, sans tenir aucun compte du cadre dans lequel elle est placée ici. On aura remarqué que l'auteur fait dire à Azarias qu'il n'y a pas de prophète en Israël. Il trahit par là son temps. Car pendant l'exil et du temps de l'empire babylonien, il n'en manquait pas. De plus, la couleur historique est aussi manquée, en ce que le jeune homme demande à être sauvé, tandis qu'il est dès l'abord l'objet d'un miracle, puisqu'il peut réciter sa longue prière au milieu des flammes sans qu'un seul de ses cheveux soit atteint.

un vent frais y soufflait, et le feu ne les toucha pas du tout et ne leur causa ni douleur ni mal. Alors les trois, comme d'une seule bouche, chantèrent et glorifièrent et bénirent Dieu dans le fourneau en ces termes :

Béni sois-tu, Seigneur, Dieu de nos pères, loué et exalté à tout jamais ! Béni soit ton nom saint et glorieux, loué et exalté à tout jamais ! Béni sois-tu dans le temple de ta sainte gloire, chanté et glorifié par-dessus tout, à tout jamais ! Béni sois-tu, toi qui regardes les abîmes, qui es assis sur les Chérubins, loué et exalté à tout jamais ! Béni sois-tu sur le trône de ta royauté, chanté et glorifié par dessus tout, à tout jamais ! Béni sois-tu au firmament du ciel, chanté et glorifié à tout jamais ! Bénissez le Seigneur, vous, toutes ses créatures, chantez-le, exaltez-le à tout jamais ! Cieux, bénissez le Seigneur, chantez-le, exaltez-le à tout jamais ! Anges du Seigneur, bénissez le Seigneur, chantez-le, exaltez-le à tout jamais ! Vous eaux, et tout ce qui est au-dessus du ciel, bénissez le Seigneur, chantez-le, exaltez-le à tout jamais ! Vous, toutes les puissances du Seigneur, bénissez le Seigneur, chantez-le, exaltez-le à tout jamais ! Soleil et lune, bénissez le Seigneur, chantez-le, exaltez-le à tout jamais ! Astres du ciel, bénissez le Seigneur, chantez-le, exaltez-le à tout jamais ! Pluie et rosée, bénissez le Seigneur, chantez-le, exaltez-le à tout jamais ! Tous les vents, bénissez le Seigneur, chantez-le, exaltez-le à tout jamais ! Feu et chaleur, bénissez le Seigneur, chantez-le, exaltez-le à tout jamais ! Froid et samoum, bénissez le Seigneur, chantez-le, exaltez-le à tout jamais ! Rosée et averses, bénissez le Seigneur, chantez-le, exaltez-le à tout jamais ! Nuits et jours, bénissez le Seigneur, chantez-le, exaltez-le à tout jamais ! Lumière et ténèbres, bénissez le Seigneur, chantez-le, exaltez-le à tout jamais ! Glace et froid, bénissez le Seigneur, chantez-le, exaltez-le à tout jamais ! Givre et neige, bénissez le Seigneur, chantez-le, exaltez-le à tout jamais ! Éclairs et nuages, bénissez le Seigneur, chantez-le, exaltez-le à tout jamais ! Que la terre bénisse le Seigneur, qu'elle le chante et l'exalte à tout jamais ! Montagnes et collines, bénissez le Seigneur, chantez-le, exaltez-le à tout jamais ! Toutes les plantes de la terre, bénissez le Seigneur, chantez-le, exaltez-le à tout jamais ! Fontaines, bénissez le Seigneur, chantez-le, exaltez-le à tout jamais ! Mer et fleuves, bénissez le Seigneur, chantez-le, exaltez-le à tout jamais ! Baleines et tout ce qui se meut dans les eaux, bénissez le Seigneur, chantez-le, exaltez-le à tout jamais ! Tous les oiseaux du ciel, bénissez le Seigneur, chantez-le, exaltez-le à tout jamais ! Bêtes sauvages et domestiques, bénissez toutes le Seigneur, chantez-le, exaltez-le à tout jamais ! Mortels, bénissez le Seigneur, chantez-le, exaltez-le à tout jamais ! Israélites, bénissez le Seigneur, chantez-le, exaltez-le à

*tout jamais! Prêtres, bénissez le Seigneur, chantez-le, exaltez-le à tout jamais! Esclaves, bénissez le Seigneur, chantez-le, exaltez-le à tout jamais! Vous, esprits, et vous, âmes des justes<sup>1</sup>, bénissez le Seigneur, chantez-le, exaltez-le à tout jamais! Vous qui êtes pieux et humbles de cœur, bénissez le Seigneur, chantez-le, exaltez-le à tout jamais! Ananias, Azarias, Misaël, bénissez le Seigneur, chantez-le, exaltez-le à tout jamais! Car il nous a arrachés des enfers, il nous a sauvés de la main de la mort, il nous a délivrés du milieu de la fournaise ardente, du milieu du feu il nous a délivrés. Rendez grâces au Seigneur, car il est bon, et sa miséricorde est éternelle. Bénissez le Seigneur, le Dieu des dieux, vous tous qui le révèrez, chantez-le, glorifiez-le, car sa miséricorde est éternelle<sup>2</sup>.*

<sup>24</sup> Puis le roi Neboukadneççar se levant en hâte et tout stupéfait<sup>3</sup>, prit la parole et dit à ses chambellans : N'étaient-ce pas trois hommes que nous avons jetés dans le feu garrottés? Ils répondirent et dirent au roi : Assurément, ô roi! Il reprit et dit : Voilà bien quatre hommes que je vois se promener librement au milieu du feu, sans qu'il y ait une lésion sur eux<sup>4</sup>, et le quatrième ressemble à un fils des dieux. Alors Neboukadneççar s'approcha de la porte du fourneau, et se mit à dire : S'adrak, Més'ak et 'Abed-Nego, serviteurs du dieu suprême, sortez et venez! Alors S'adrak, Més'ak et 'Abed-Nego sortirent du feu. Et les satrapes, préfets et gouverneurs, ainsi que les chambellans du roi, qui s'étaient assemblés, virent que le feu n'avait eu aucune prise sur le corps de ces hommes, et qu'aucun cheveu de leur tête n'avait été brûlé, et que leurs caleçons n'étaient point changés, et que l'odeur même du feu n'avait pas passé sur eux.

<sup>1</sup> On comprend que les interprètes aient trouvé ici les anges et les bienheureux, et vu le siècle où ces additions apocryphes ont été faites au livre de Daniel, cela n'a rien de surprenant. Cependant il faut remarquer que les anges ont déjà été nommés plus haut, et que, avant et après cette phrase, il est question des hommes vivants. On sera donc amené à penser que l'invitation s'adresse ici à ceux-ci également. *Leurs* âmes et *leurs* esprits, toutes leurs facultés, doivent bénir le Seigneur.

<sup>2</sup> Nous ne nous permettrons pas de jugement sur cette longue litanie, l'Église anglicane l'ayant jugée assez belle pour l'insérer dans son livre de prières officiel (*Book of common prayer*).

<sup>3</sup> Il faut convenir que le récit continue ici d'une manière assez abrupte dans le texte authentique.

<sup>4</sup> Le roi est donc assis en face de l'ouverture du fourneau (à l'égard de laquelle on ne voit pas pourquoi elle n'a pas servi à faire entrer les trois martyrs), et ce qui plus est, il voit à travers les flammes que ceux-ci n'ont point eu à en souffrir. Et pourtant ces flammes sont telles, qu'elles sortent par l'ouverture supérieure, et qu'elles font périr tous ceux qui s'approchent du fourneau.

<sup>28</sup> Neboukadneççar prit la parole et dit : Béni soit le dieu de S'adrak, de Més'ak et de 'Abed-Nego, de ce qu'il a envoyé son ange et sauvé ses serviteurs qui ont eu confiance en lui, et qui ont transgressé l'ordre du roi et exposé leur vie pour ne pas se prosterner et adorer un dieu autre que leur propre dieu. Et de ma part ordre est donné que tout le peuple, nation ou langue, qui parlera mal du dieu de S'adrak, de Més'ak et de 'Abed-Nego, sera mis en pièces et sa maison changée en un tas de décombres immondes, par la raison qu'il n'existe pas d'autre dieu qui puisse sauver de la sorte<sup>1</sup>. Alors le roi donna à S'adrak, Més'ak, et 'Abed-Nego un haut rang<sup>2</sup> dans la province de Babel.

<sup>31</sup> Le roi Neboukadneççar à tous les peuples, nations et langues qui habitent sur toute la terre : Que votre prospérité soit grande ! Je veux faire connaître les miracles et les prodiges que le Dieu suprême a opérés sur ma personne. Que ses miracles sont grands ! que ses prodiges sont formidables ! Son règne est un règne éternel et sa domination dure d'âge en âge<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Moi Neboukadneççar, j'étais tranquille dans ma maison et heureux dans mon palais. J'eus un songe qui m'effraya, et les pensées qui me vinrent sur ma couche, et les visions de mon esprit me troublèrent. Il fut donné ordre de ma part d'amener devant moi tous les sages de Babel, afin qu'ils me fissent connaître la signification de ce songe. Alors se présentèrent les sages, les devins, les Chaldéens et les astrologues, et moi je racontai le songe devant eux, mais ils ne purent m'en faire connaître la signification. En dernier lieu<sup>4</sup> se

<sup>1</sup> Il avait déjà fait une profession analogue à la fin du récit précédent, ce qui ne l'empêcha pas de condamner les trois jeunes gens, et celle-ci, à son tour, ne endit pas superflue l'admonition plus tragique qu'il va recevoir.

<sup>2</sup> Traduction libre. Le texte se borne à dire : il les rendit heureux.

<sup>3</sup> Dans les bibles hébraïques, grecques et latines, ainsi que dans plusieurs textes modernes, ces trois versets font partie du chapitre précédent. Il paraît que l'auteur de cette division (qui n'a été faite qu'au treizième siècle) a compris que les miracles dont il y est question, sont ceux du fourneau, bien que le pluriel et la mention de la personne du roi eussent dû le mettre en garde contre cette méprise.

<sup>4</sup> Si l'on demande pourquoi le roi, après l'expérience qu'il en a faite au chap. II, ne s'adresse pas d'abord à Daniel, la réponse est fort simple : le but du récit est, entre autres, de faire encore une fois ressortir l'impuissance et l'insuffisance de toute divination païenne, et la supériorité absolue de la révélation et de l'inspiration émanée du seul vrai Dieu. On remarquera aussi que le roi, malgré ses convictions religieuses acquises antérieurement (chap. II, 47 ; III, 29), fait de nouveau et très-explicitement, profession de polythéisme, en parlant de son dieu Bel, et des dieux qui inspirent Daniel. Quant à la véritable signification de cette histoire, la plus étonnante de tout le livre, le lecteur l'a trouvée dans notre introduction.

présenta devant moi Daniel, surnommé Belts'aççar, d'après le nom de mon dieu, un homme en qui est l'esprit des dieux saints, et je lui racontai le songe. Belts'aççar, chef des mages ! Je sais que l'esprit des dieux saints est en toi, et que nul mystère ne t'embarrasse, dis-moi les visions que j'ai eues dans mon songe, et leur signification. <sup>7</sup> Pour ce qui est des visions de mon esprit sur ma couche, je voyais, et voici, c'était un arbre d'une grande hauteur, au milieu de la terre. Cet arbre grandissait et devenait fort, sa cime touchait aux cieus et il était visible jusqu'aux extrémités de la terre. Son feuillage était beau et ses fruits abondants : il y avait là de quoi nourrir le monde entier. Les animaux de la campagne s'abritaient sous son ombre, dans ses branches se logeaient les oiseaux du ciel, et tout ce qui vit s'y rassasiait. Puis, dans les visions de mon esprit, sur ma couche, je voyais un saint gardien <sup>1</sup> qui descendait du ciel. Il cria avec force, et parla ainsi : Abattez cet arbre et coupez ses branches, ôtez son feuillage et dispersez ses fruits ! que les bêtes s'enfuient de dessous lui, et les oiseaux de ses branches ! Mais quant à la souche de ses racines, laissez-la en terre avec des liens de fer et d'airain, dans l'herbe des champs <sup>2</sup> ; qu'il soit humecté par la rosée du ciel et qu'il ait sa part, avec les bêtes, aux plantes de la terre ! Qu'on ôte à son intelligence ce qu'elle a d'humain, et qu'on lui donne une intelligence d'animal, et qu'ainsi sept temps <sup>3</sup> passent sur lui. Tel est l'arrêt des gardiens, et tel est l'ordre des saints <sup>4</sup> ; afin que les vivants reconnaissent que le Très-Haut domine sur la royauté des hommes, qu'il la donne à qui il veut, et qu'il y élève le moindre des mortels. Voilà le songe que j'ai eu, moi, le roi Neboukadneççar ; et toi, Belts'aççar, dis-moi ce qu'il signifie, puisqu'aucun des sages de mon royaume ne peut me le faire connaître ; mais toi, tu en es capable, parce que l'esprit des saints dieux est en toi.

<sup>46</sup> Alors Daniel, surnommé Belts'aççar, étant resté un moment <sup>5</sup>

<sup>1</sup> Il va sans dire qu'il s'agit d'un ange. La désignation des anges par le mot de gardiens (litt. : veillants, vigilants) est propre à notre livre. Elle rappelle le terme persan des Ames'aspands, qu'on a traduit par les saints qui ne ferment pas l'œil. C'est de la traduction grecque du mot (*égrégoros*) que vient le nom de Grégoire.

<sup>2</sup> Comme on n'a pas l'habitude de mettre des fers aux troncs d'arbres coupés, et comme la suite du récit ne dit pas que le roi est devenu un fou furieux qu'il fallait enchaîner, ces liens signifient peut-être la *captivité* passagère de la raison, la perte de l'usage des facultés intellectuelles (*mente captus*).

<sup>3</sup> Années, style apocalyptique, chap. VII, 25 ; XII, 7. Apoc. XII, 14.

<sup>4</sup> Organes et exécuteurs de la volonté de Dieu.

<sup>5</sup> D'autres traduisent : durant une heure.

interdit, et ses pensées l'ayant troublé, le roi<sup>1</sup> prit la parole et dit : Belts'aççar, que ce songe et son interprétation ne te troublent point ! Belts'aççar reprit et dit : Mon seigneur, que ce songe soit pour tes ennemis, et sa signification pour tes adversaires ! L'arbre que tu as vu, qui était grand et fort, et dont la cime touchait aux cieux, et qui était visible jusqu'aux extrémités de la terre, dont le feuillage était beau et les fruits abondants, et auquel il y avait de quoi nourrir le monde entier, et sous lequel demeuraient les animaux de la campagne, et dans les branches duquel se logeaient les oiseaux du ciel, c'est toi, ô roi, qui es devenu grand et fort, et dont la grandeur s'est accrue jusqu'à toucher aux cieux, et dont la domination s'étend aux extrémités de la terre. Et quant à ce que le roi a vu un saint gardien descendant du ciel et disant : Abattez cet arbre et détruisez-le, mais laissez en terre la souche de ses racines, avec des liens de fer et d'airain, dans l'herbe des champs ; qu'il soit humecté par la rosée du ciel et qu'il ait sa part avec les bêtes des champs, jusqu'à ce que sept temps aient passé sur lui : voici ce que cela signifie, ô roi ! C'est un arrêt du Très-Haut, qui concerne mon seigneur, le roi. On va te chasser loin des hommes, et ta demeure sera avec les bêtes des champs ; on te donnera à manger de l'herbe comme aux bœufs, et on te laissera te baigner dans la rosée du ciel ; et sept temps passeront sur toi, jusqu'à ce que tu reconnaisse que le Très-Haut domine sur la royauté des hommes et qu'il la donne à qui il veut. Et quant à ce qu'on a dit de laisser la souche des racines de l'arbre, c'est que ta royauté te sera restituée, dès que tu auras reconnu que le ciel est puissant. Pour cela, ô roi, veuille agréer mon conseil, rachète tes péchés par la justice, et tes iniquités par la pitié envers les humbles, si ta prospérité doit être durable<sup>2</sup>.

<sup>25</sup> Tout cela arriva au roi Neboukadneççar. Au bout de douze mois, il se promenait sur<sup>3</sup> le palais royal de Babel. Le roi éleva la voix et dit : N'est-ce pas là la grande Babel, que j'ai bâtie pour être ma résidence royale, par ma grande puissance et à la gloire de ma majesté ? Cette parole était encore dans la bouche du roi, qu'une voix descendit du ciel : On te le dit, ô roi Neboukadneççar, ta

<sup>1</sup> Le rédacteur, oubliant qu'il a commencé par mettre tout ce récit dans la bouche du roi même, continue en parlant à la troisième personne.

<sup>2</sup> Daniel pense donc que le terrible châtement, dont l'orgueilleux despote est menacé, pourrait encore être évité, si celui-ci se hâtait de changer de sentiments et de conduite. On remarquera que le roi ne profita pas de ce conseil, puisqu'il est dit que, malgré un délai de douze mois, le châtement survint dans toute sa rigueur.

<sup>3</sup> Sur le toit plat.

royauté t'est ôtée; on va te chasser loin des hommes, ta demeure sera avec les bêtes des champs; on te fera manger de l'herbe comme aux bœufs, et sept temps passeront sur toi, jusqu'à ce que tu reconnasses que le Très-Haut domine sur la royauté des hommes et qu'il la donne à qui il veut. A l'heure même cette parole s'accomplit sur Neboukadneççar; il fut chassé loin des hommes, il mangea de l'herbe comme les bœufs, et son corps se baignait dans la rosée du ciel, jusqu'à ce que ses cheveux eussent poussé comme aux aigles et ses ongles comme aux oiseaux <sup>1</sup>.

<sup>34</sup> Mais à la fin des temps <sup>2</sup>, moi, Neboukadneççar, j'élevai mes yeux vers le ciel, et ma raison me revint, et je bénis le Très-Haut, et je louai et glorifiai l'Éternel, dont la domination est une domination éternelle et dont la royauté dure d'âge en âge; les habitants de la terre ne sont tous comptés pour rien, et selon son gré il en agit avec l'armée des cieus et avec les habitants de la terre, et il n'y a personne qui puisse arrêter sa main et lui dire: Que fais-tu? En ce moment ma raison me revint, et la magnificence de ma royauté, ma splendeur et ma gloire me revinrent; mes chambellans et mes grands-officiers me cherchèrent, et je fus rétabli dans ma royauté, et il me fut donné une puissance plus grande encore. Maintenant moi, Neboukadneççar, je loue, exalte et glorifie le roi des cieus, dont tous les actes sont justes et toutes les voies équitables, et qui peut humilier les orgueilleux.

---

<sup>1</sup> Le roi Bels'aççar <sup>3</sup> donna un grand festin à ses grands-officiers, au nombre de mille, et en leur présence il but du vin. Quand il fut pris de vin, il fit apporter les vases d'or et d'argent, que son père Neboukadneççar avait enlevés du temple de Jérusalem, pour que le roi et ses grands-officiers, ses femmes et ses concubines y bussent aussi. Alors on apporta les vases d'or qui avaient été enlevés du sanctuaire de la maison de Dieu à Jérusalem, et tous y burent, le

<sup>1</sup> Cela signifie simplement que l'homme privé de son bon sens, et négligeant ainsi les soins qu'on donne au corps, finit par revenir à l'état sauvage, même dans son extérieur. Cela suffit pour l'explication du texte, et il est superflu de rappeler des cas de folie où des hommes ont cru être des bêtes. L'auteur ne dit rien de cela. D'après lui, le roi avait perdu la raison, voilà tout. Il ne dit pas ce que devint le royaume pendant tout ce temps-là. On n'aura pas de peine à comprendre que Neboukadneççar représente Antiochus fou, blasphémateur et persécuteur, et cela à une époque où l'on pouvait encore croire qu'il reviendrait à la raison.

<sup>2</sup> Prédits, marqués. — On peut admettre que l'auteur se représente le retour de la raison du roi comme le réveil après un sommeil agité de rêves confus et absurdes.

<sup>3</sup> Sur ce personnage, voyez l'Introduction, page 222.

roi et ses grands-officiers, ses femmes et ses concubines. Ils burent du vin et glorifièrent leurs dieux d'or et d'argent, d'airain, de fer, de bois et de pierre<sup>1</sup>.

<sup>5</sup> A ce moment, on vit sortir les doigts d'une main d'homme, qui écrivirent en face du candélabre, sur la chaux du mur du palais royal, et le roi voyait les doigts de la main qui écrivait<sup>2</sup>. Aussitôt le roi changea de couleur et ses pensées le troublèrent, et les jointures de ses membres se relâchèrent et ses genoux se heurtèrent l'un contre l'autre. Le roi cria à haute voix qu'on fit entrer les astrologues, les Chaldéens et les devins. Puis, s'adressant aux sages de Babel, le roi dit : Quiconque lira cette écriture et m'en donnera l'interprétation, sera vêtu de pourpre avec une chaîne d'or à son cou, et sera le troisième dans le gouvernement du royaume. Alors tous les sages du roi entrèrent, mais ils ne purent lire l'écriture<sup>3</sup>, ni en donner l'interprétation au roi. Alors le roi Bels'acçar fut fort troublé et changea de couleur, et ses grands-officiers furent décontenancés. La reine<sup>4</sup> entra dans la salle du festin, à cause des paroles du roi et de ses grands-officiers<sup>5</sup>. Elle prit la parole et dit : O roi, puisses-tu vivre éternellement ! Tes pensées ne doivent pas te troubler, et tu n'as pas besoin de changer de couleur. Il y a dans ton royaume un homme dans lequel est l'esprit des dieux saints<sup>6</sup>, et du temps de ton père il s'est trouvé en lui une lucidité de vue, une intelligence et une sagesse pareille à celle des dieux ; et le roi Neboukadneççar, ton père, l'a fait chef des devins, astrologues, magiciens et Chaldéens ; ton propre père, ô roi ! parce qu'un grand esprit, et de la science, et de la sagacité à interpréter des songes et à expliquer des énigmes, et à résoudre des difficultés, a été trouvée en

<sup>1</sup> Ce fait constitue une odieuse profanation, au point de vue du narrateur juif. Aussi le châtimeut du ciel suit-il de près.

<sup>2</sup> Le miracle est d'autant plus grand, qu'on ne voit que l'extrémité du membre qui écrivait. L'apparition d'une personne entière aurait excité l'étonnement à un moindre degré, une explication naturelle restant possible. Du reste, de toutes les scènes que l'auteur a décrites jusqu'ici, celle-ci est la seule qui fasse honneur à son imagination. Elle n'a absolument rien de grotesque ; au contraire, elle est grandiose et poétique, et la peinture comme la poésie moderne ont pu s'emparer du sujet sans blesser le goût.

<sup>3</sup> Il ne faut pas croire que l'auteur ait voulu parler d'un alphabet étranger que les mages n'auraient pu lire, parce qu'ils ne l'avaient pas appris. Il est certainement question de caractères étrangers à tout alphabet humain.

<sup>4</sup> La reine-mère, la veuve de Neboukadneççar ; les reines (épouses actuelles) étaient déjà dans la salle.

<sup>5</sup> A cause du bruit et du mouvement qui s'étaient produits et qui avaient troublé la fête.

<sup>6</sup> Voyez la note sur chap. IV, 5.



lui, dans ce Daniel, auquel le roi donna le nom de Belts'aççar. Or donc, que Daniel soit appelé, pour qu'il donne l'interprétation.

<sup>13</sup> Alors Daniel, ayant été introduit en présence du roi, le roi prit la parole et dit à Daniel : Es-tu ce Daniel, d'entre les déportés juifs que le roi mon père a amenés de Juda ? J'ai entendu dire sur ton compte que l'esprit des dieux est en toi, et qu'il a été reconnu en toi de l'intelligence, de la sagacité et une grande sagesse. Or, les sages et les astrologues ont été introduits en ma présence, afin de lire cette écriture et de m'en faire connaître la signification ; mais ils ne peuvent m'en donner l'interprétation. Or, j'ai entendu dire sur ton compte, que tu sais donner des interprétations et résoudre des difficultés : maintenant, si tu peux lire cette écriture et m'en faire connaître la signification, tu seras revêtu de pourpre avec une chaîne d'or à ton cou, et tu seras le troisième dans le gouvernement du royaume.

<sup>17</sup> Alors Daniel prit la parole et dit en présence du roi : Garde tes présents et donne à un autre tes récompenses <sup>1</sup> ! Mais je lirai cette écriture au roi et je lui en ferai connaître la signification. O roi, le dieu suprême a donné à ton père Neboukadneççar la royauté, la grandeur, la gloire et la magnificence ; et à cause de la grandeur qu'il lui avait donnée, tous les peuples, nations et langues le craignaient et tremblaient devant lui. Il mettait à mort qui il voulait ; il accordait la vie à qui il voulait ; il élevait qui il voulait, et il humiliait qui il voulait. Cependant, comme son cœur devint altier et son esprit fier jusqu'à l'outrecuidance, il fut renversé de son trône royal et on lui ôta sa magnificence. Il fut chassé loin des hommes, son esprit fut pareil à celui des bêtes <sup>2</sup> ; il eut sa demeure avec les onagres ; on le nourrissait d'herbes comme les bœufs, et son corps se baignait dans la rosée du ciel, jusqu'à ce qu'il eût reconnu que le dieu suprême est au-dessus de la royauté des hommes, et qu'il y établit qui il veut. Et toi, Bels'aççar, son fils, tu n'as pas humilié ton cœur, quoique tu susses tout cela. Mais tu t'es élevé contre le maître des cieus, et les vases de son temple ayant été apportés en ta présence, toi et tes grands-officiers, tes femmes et tes concubines,

<sup>1</sup> Ce refus est naturel, dans la position du prophète ; et on aurait tort de l'expliquer par le fait que Daniel, censé avoir déjà lu et déchiffré l'inscription, prévoyait qu'il risquait d'être enveloppé dans la catastrophe imminente. Cependant le récit finit par l'acceptation de ces distinctions de la part de Daniel, ce qui ne s'accorde pas bien avec le début.

<sup>2</sup> Ici, par exception, les divers récits sont reliés entre eux. On en tirera la morale de toute l'histoire, savoir que le terrible châtement du père n'ayant pas profité au fils, celui-ci sera puni plus sévèrement encore. On va voir que l'intention de l'auteur était d'établir cette thèse.

vous y avez bu du vin, et tu as glorifié les dieux d'argent et d'or, d'airain, de fer, de bois et de pierre, qui ne voient ni n'entendent, ni ne savent rien, et le dieu, dans la main duquel est ta vie et duquel dépendent toutes tes voies, tu ne lui as pas rendu hommage. Pour cela, de sa présence<sup>1</sup> a été envoyée cette main, et cette écriture a été tracée : *Compté, compté, pesé et brisé!* Voici quel en est le sens : *Compté* : Dieu a fait le compte de ton règne et y met fin. *Pesé* : tu as été pesé dans la balance et trouvé trop léger. *Brisé* : ta royauté est brisée et donnée aux Mèdes et aux Perses<sup>2</sup>.

<sup>29</sup> Alors Bels'acçar donna des ordres, et l'on revêtit Daniel de pourpre avec une chaîne d'or à son cou, et l'on proclama qu'il serait le troisième dans le gouvernement du royaume. Dans cette même nuit, le roi des Chaldéens Bels'acçar fut tué, <sup>1</sup> et Daryawes' le Mède devint roi à l'âge d'environ soixante-deux ans <sup>3</sup>.

<sup>2</sup> Il plut à Daryawes' d'établir sur le royaume des satrapes au nombre de cent vingt, qui devaient gouverner tout le royaume, et au-dessus d'eux trois ministres, dont Daniel était l'un, et auxquels ces satrapes devaient rendre compte, pour que le roi ne souffrît aucun dommage. Cependant ce Daniel s'éleva au-dessus des ministres et des satrapes, parce qu'il était le plus intelligent, et le roi songeait

<sup>1</sup> La main en question est représentée très-bien comme un agent vivant et ayant conscience de sa mission.

<sup>2</sup> *Mené, mené, teqél ou-ferés*. Le double emploi du premier mot paraît simplement destiné à rendre l'expression de la menace plus solennelle. Nous dirons la même chose au sujet de la ponctuation ; c'est à dessein que les auteurs des points voyelles ont rendu la prononciation uniforme, car la grammaire aurait exigé qu'on dit : *mené, teqél ou-ferés*. Enfin il faut remarquer que le dernier mot est mis la première fois au pluriel (*ou-farsin*). Comme il n'y a pas lieu de douter de l'authenticité de cette singulière tournure, bien qu'elle ne soit pas reproduite dans l'explication, il faudra y voir une allusion intentionnelle au nom propre (des Perses). La traduction ordinaire : ton royaume est divisé, n'est pas justifiée par l'histoire ; les Mèdes et les Perses formaient dès lors un empire unique, auquel celui des Chaldéens fut incorporé tout entier sans division. (L'emploi figuré du mot *peser* se rencontre aussi Ps. LXII, 10. Job XXXI, 6.)

<sup>3</sup> L'apparente contradiction entre le refus de Daniel (v. 17) et ce qui est dit ici de la récompense qu'il reçut, n'est pas d'une grande importance. Il y en a une plus évidente entre la *proclamation*, par des hérauts (chap. III, 4), de la nouvelle dignité de Daniel, au milieu de la nuit, et la mort du roi dans la même nuit. Comme cette mort doit avoir été amenée par l'arrivée des Perses, on se demande comment le roi a pu se livrer aux plaisirs de la table, alors que l'ennemi était aux portes ? Quant au roi Daryawes', et en général aux difficultés historiques du livre, nous en avons parlé dans l'Introduction, page 222.

à le mettre à la tête de tout le royaume. Or, les ministres et les satrapes cherchèrent un prétexte pour desservir Daniel, relativement à son administration, mais ils ne purent découvrir aucune faute, ni rien qui pût le compromettre, parce qu'il était fidèle, et on ne pouvait rien découvrir qui le rendit suspect ou coupable. Alors ces hommes-là dirent : Nous ne trouverons aucun prétexte contre ce Daniel, à moins que ce ne soit dans sa religion. Alors ces satrapes et ces ministres coururent chez le roi et lui parlèrent ainsi : O roi Daryawes', puisses-tu vivre éternellement ! Tous les ministres du royaume, les gouverneurs et les satrapes, les conseillers et les préfets se sont concertés pour faire promulguer un édit et établir une défense, de par le roi, que quiconque, dans l'espace de trente jours, adresserait une prière à quelque dieu ou à quelque homme autre qu'à toi, ô roi, serait jeté dans la fosse aux lions. Maintenant, ô roi, promulgue cette défense et fais rédiger un décret irrévocable, selon la loi des Mèdes et des Perses, qui ne peut être changée. Sur cela, le roi Daryawes' promulgua le décret et la défense <sup>1</sup>.

<sup>11</sup> Cependant Daniel, lorsqu'il apprit que le décret était promulgué, entra dans sa maison (il avait des fenêtres ouvertes dans son étage supérieur dans la direction de Jérusalem) et, s'agenouillant trois fois par jour, il priait et glorifiait son Dieu, comme il l'avait fait antérieurement <sup>2</sup>. Alors ces hommes accoururent tumultueusement et

<sup>1</sup> Autant le récit précédent se distinguait par ce qu'il offrait de grandiose et de tragique, autant celui-ci nous frappe par ses singularités et ses incongruités. Nous laissons de côté, de part et d'autre, l'élément miraculeux, pour ne nous en tenir qu'aux faits ordinaires qui en forment le cadre. C'est ici de toutes les scènes, qui ont passé sous nos yeux, celle dont les contours sont le moins nettement tracés. On n'apprend pas où elle se place, à Babylone ou en Médie ; les gouverneurs de cent vingt provinces se concertent pour perdre Daniel, et se trouvent pour cela ensemble à la cour du roi, voire avec femmes et enfants (v. 25) ; à en croire la lettre du texte, tous les cent vingt vont guetter et surprendre Daniel priant dans sa chambre ; le roi, sur leurs instances, et sans réfléchir, rend un édit absurde et inexécutable, sans même songer à consulter d'abord l'homme qu'il estimait au point de vouloir le mettre à la tête du gouvernement, et il va jusqu'à sacrifier cet homme, lui le maître absolu, par la seule raison qu'un ordre une fois donné ne peut être révoqué. Tout cela est de nature à nous faire comprendre que ce n'est pas là de l'histoire. Le but du récit est facile à trouver. Il n'y a d'adoration légitime que celle du vrai Dieu, et les adorateurs de celui-ci sont placés sous sa protection immédiate et efficace. Cette vérité est encore une fois inculquée sous la forme d'un récit fictif, dont le cadre est donné par le goût du temps de l'auteur, et n'a pas besoin d'être discuté d'après les règles littéraires ou esthétiques du nôtre. Il n'y a là de ridicule que l'obstination des commentateurs qui veulent y voir une histoire véritable.

<sup>2</sup> La coutume de se diriger, en priant, vers le lieu saint, paraît avoir été fort ancienne ; elle existe encore aujourd'hui, même chez les Mahométans. L'usage des *trois* prières

trouvèrent Daniel priant et invoquant son Dieu. Là dessus ils se présentèrent devant le roi et parlèrent de la défense royale : N'as-tu pas promulgué une défense portant que quiconque, dans l'espace de trente jours, adresserait une prière à quelque dieu ou homme autre qu'à toi, ô roi, serait jeté dans la fosse aux lions ? Le roi répondit et dit : L'ordre est positif, selon la loi des Mèdes et des Perses, qui est irrévocable. Alors ils reprirent et dirent en présence du roi : Daniel, qui est du nombre des déportés judéens, n'a point tenu compte de toi, ô roi, ni de la défense que tu as promulguée, et trois fois par jour il fait sa prière. <sup>15</sup> Le roi, quand il eut entendu cela, s'attrista beaucoup à son sujet et prit à cœur de sauver Daniel, et jusqu'au coucher du soleil il s'efforça de le préserver <sup>1</sup>. Mais ces hommes coururent chez le roi et lui dirent : Sache, ô roi, qu'il y a une loi des Mèdes et des Perses, qu'aucune défense ni ordonnance décrétée par le roi ne peut être révoquée. Alors le roi donna ses ordres et l'on amena Daniel, et on le jeta dans la fosse aux lions. Le roi prit la parole et dit à Daniel : Ton Dieu, que tu adores toujours, puisse-t-il te sauver !

<sup>18</sup> Alors on apporta une pierre, qui fut posée sur l'ouverture de la fosse, et le roi la scella de son cachet et du cachet de ses grands-officiers, afin que rien ne fût changé à l'égard de Daniel <sup>2</sup>.

journalières était reçu du temps des apôtres, comme on le voit en comparant les trois passages des Actes II, 15 ; III 1, et X, 9. La tradition juive veut que cet usage remonte à l'époque qui suivit la restauration de Jérusalem.

<sup>1</sup> Encore un détail obscur. Comment le roi s'efforça-t-il de sauver Daniel ? Et pourquoi n'y réussit-il pas ? A cela, le texte n'a d'autre réponse que l'assertion que le roi s'était lié les mains. Mais si telle était la nécessité légale et absolue, l'ordre donné avant de réfléchir était d'autant plus absurde. Si les cent vingt gouverneurs savaient dès l'abord, et avant la promulgation du décret, que Daniel priait régulièrement trois fois par jour (ils ne le surprirent qu'une seule fois), il n'est guère probable que le roi ait seul ignoré quelle religion professait son ministre, d'autant plus que les hommes d'état de l'antiquité figurent partout au premier rang dans les cérémonies religieuses. D'ailleurs le roi dit explicitement (v. 17) qu'il sait que Daniel a *toujours* adoré son Dieu à lui (le Dieu vivant, v. 21). Il exprime même l'espoir que ce Dieu fera un miracle en faveur de son serviteur.

<sup>2</sup> Les officiers, pour être sûrs que leur victime ne leur échappe point, y mettent aussi leurs cachets. Ici il y a trois remarques critiques à faire : 1° Le roi fait enlever la pierre et briser les scellés en l'absence des officiers ; son autorité l'emportait donc sur la leur. 2° Pourquoi la pierre et les scellés ? Les lions auraient bien dévoré Daniel dès le premier moment. Du moins si celui-ci avait pu se sauver, à défaut de la pierre, certes les lions en auraient fait de même depuis longtemps ! 3° La fosse, telle que le texte nous la représente, ne peut avoir été qu'une citerne, en forme d'entonnoir renversé, puisqu'on la ferme avec une simple pierre ; comment y aura-t-on jeté les cent vingt accusateurs avec femmes et enfants ? On n'a pas besoin de marchander le miracle pour constater que nous n'avons là qu'un roman, dont il s'agit de constater le but religieux et moral.

<sup>19</sup> Après cela, le roi rentra dans son palais et passa la nuit sans manger, et ne fit point introduire de concubine en sa présence, et son sommeil le fuyait. Puis le roi se leva avec l'aurore, à l'aube du jour, et se rendit en toute hâte à la fosse aux lions. Et quand il se fut approché de la fosse, il appela Daniel d'une voix attristée. Le roi éleva la voix et dit à Daniel : Daniel, serviteur du Dieu vivant ! Ton Dieu, que tu adores toujours, a-t-il pu te sauver des lions ? Alors Daniel parla au roi : O roi, puisses-tu vivre éternellement ! Mon Dieu a envoyé son ange et a fermé la gueule des lions pour qu'ils ne me fissent point de mal, parce que mon innocence a été constatée devant lui, et que devant toi aussi, ô roi, je n'ai point commis de crime. Alors le roi fut très-réjoui à son sujet, et ordonna qu'on retirât Daniel de la fosse, et quand Daniel eut été retiré de la fosse, on ne trouva sur lui aucune blessure, parce qu'il avait cru en son Dieu. Et sur l'ordre du roi on amena ces hommes qui avaient calomnié Daniel, et on les jeta dans la fosse aux lions, eux et leurs enfants et leurs femmes, et avant qu'ils eussent atteint le fond de la fosse, les lions se jetèrent sur eux et leur brisèrent tous les os.

<sup>26</sup> Alors le roi Daryawes' écrivit à tous les peuples, nations et langues qui habitent sur toute la terre : Que votre prospérité soit grande ! De par moi il est ordonné que dans toute l'étendue de mon royaume on craigne et révère le Dieu de Daniel, car c'est lui qui est le Dieu vivant et subsistant à jamais ; son règne est indestructible et sa domination n'a pas de fin ; il sauve et il délivre, il opère des signes et des miracles au ciel et sur la terre : c'est lui qui a sauvé Daniel des griffes des lions <sup>1</sup>.

<sup>29</sup> Et ce Daniel prospéra sous le règne de Daryawes' et sous le règne de Kors', le Persan.

---

<sup>1</sup> La première année de Bels'aççar, roi de Babel, Daniel étant couché, eut un songe et des visions en son esprit ; alors il mit le songe par écrit et en raconta la substance <sup>2</sup>. Daniel prit la parole et dit : Je voyais dans mes visions nocturnes comme les quatre vents du ciel se précipitèrent sur la grande mer. Et quatre grandes bêtes

<sup>1</sup> Ceci est tout simplement le refrain de chap. II, 46 s. ; III, 29 ; IV, 31 s.

<sup>2</sup> Pour la forme, ce nouveau chapitre s'annonce encore comme une narration, dans laquelle il est parlé de Daniel à la troisième personne. Mais dès la seconde ligne, le rédacteur passe à la première, en présentant ce qu'il veut raconter, comme une simple copie de la rédaction faite par le prophète lui-même. Cette nouvelle forme est conservée jusqu'à la fin.

sortirent de la mer, différentes l'une de l'autre <sup>1</sup>. La première était comme un lion et avait des ailes d'aigle. Je regardais jusqu'au moment où les ailes lui furent arrachées, et où elle se releva de terre et se dressa sur ses pieds comme un homme, et où il lui fut donné une nature humaine <sup>2</sup>. Puis voilà une autre bête, semblable à un ours; elle se leva d'un côté, et avait trois côtes dans sa gueule <sup>3</sup>, entre les dents, et on lui cria : Lève-toi, dévore de la chair à foison. Après cela j'en vis une autre, pareille à une panthère; elle avait sur son dos quatre ailes d'oiseau, et quatre têtes <sup>4</sup>, et l'empire lui fut donné. Après cela, je vis dans mes visions nocturnes une quatrième bête, terrible, redoutable et extraordinairement forte; elle avait de grosses dents de fer; elle dévorait et brisait, et foulait aux pieds ce qui restait; elle différait de toutes les bêtes précédentes,

<sup>1</sup> Au fond, cette nouvelle vision ne fait que reproduire, mais sous une forme beaucoup plus nette et plus complète, celle du deuxième chapitre. Il s'agit encore de la succession des quatre grands empires, après la destruction desquels viendra le royaume fondé par Dieu même (céleste, messianique). Une notable différence consiste en ce que la première fois les quatre empires sont représentés comme ayant une valeur décroissante (or, argent, airain, fer), ce qui nous rappelle presque les quatre âges du monde de la poésie classique, tandis qu'ici il est plutôt question d'une progression en sens opposé. Une autre différence plus importante, c'est que l'histoire réelle se dessine plus nettement à mesure que la prophétie s'approche de la fin, ce qui fait davantage ressortir la brusque transition de la réalité historique à ce qui est purement du domaine de l'imagination. — La *mer*, c'est l'humanité, la masse des peuples (païens). Comp. És. XVII, 12. Apoc. XVII, 1.

<sup>2</sup> Ceci est obscur. Est-ce une allusion à la folie passagère de Neboukadnéççar (chap. IV)? ou la métamorphose de la bête en homme doit-elle signifier un affaiblissement de la puissance? Dans le premier cas, il faudrait traduire le *cœur* d'homme du texte par l'intelligence. Malheureusement l'auteur n'a pas jugé à propos d'expliquer ses figures symboliques.

<sup>3</sup> Les trois côtes (si tant est que le nombre ait une signification précise) seraient trois conquêtes ou destructions (de villes ou de royaumes), accomplies par les Mèdes. Mais il est fort possible que le nombre n'ait pas de valeur définie. En tout cas, la seconde bête représente l'empire médique, que l'auteur distingue toujours de celui des Perses. Au dernier roi chaldéen (chap. V, 30) succède Darius le Mède (chap. VI, 1; IX, 1), et après lui seulement vient Cyrus le Persan (chap. X, 1). — La phrase : la bête se leva d'un côté, est non seulement obscure, mais le sens même n'en est pas clairement déterminé par le dictionnaire.

<sup>4</sup> Les têtes d'un monstre représentent, dans le style apocalyptique, les rois d'un empire (Apoc. XVII, 3, 10). Or, nous voyons par le chap. XI, v. 2, que l'auteur ne connaît que quatre rois de Perse, après Darius le Mède. Les quatre ailes peuvent représenter l'étendue de cet empire vers les quatre points cardinaux. En effet, il comprenait plus de pays que les empires précédents.

et avait dix cornes <sup>1</sup>. Pendant que j'observais ces cornes, voilà qu'une autre petite corne s'éleva au milieu d'elles, et trois des premières cornes furent arrachées par elle ; et voilà qu'il y avait à cette corne des yeux d'homme et une bouche qui parlait orgueilleusement. <sup>2</sup> Je regardai jusqu'au moment où des sièges furent placés et où un vieillard <sup>3</sup> y prit place ; son vêtement était blanc comme la neige et sa chevelure comme de la laine pure ; son siège était un feu flamboyant, et les roues en étaient un feu ardent ; un fleuve de feu sortait et coulait de devant lui ; des milliers de milliers le servaient, et des myriades de myriades se tenaient debout devant lui : le tribunal prit place et des livres furent ouverts <sup>4</sup>. Après cela, je regardai à cause du bruit que faisaient les paroles orgueilleuses de la corne qui parlait, je regardai jusqu'à ce que la bête fût tuée <sup>5</sup> et son cadavre jeté dans le feu. Quant aux autres bêtes, on leur ôta leur empire, leur existence leur ayant été accordée pour un temps déterminé <sup>6</sup>. Je regardais encore, dans ces visions nocturnes, et voilà qu'il vint dans les nuées du ciel quelqu'un qui ressemblait à un homme ; il se dirigea vers le vieillard et on l'amena devant lui. Et à lui fut donné l'empire, la gloire et la royauté, afin que tous les peuples, nations et langues le servissent ; son empire est un empire éternel qui ne passera point, et sa royauté est indestructible <sup>6</sup>.

<sup>1</sup> L'explication sera donnée plus bas par l'auteur lui-même. Nous nous bornerons provisoirement à dire que les chap. VIII et XI montreront de la manière la plus irréfragable, qu'il s'agit de l'empire grec (le nom même y est, chap. VIII, 24) d'Alexandre et de ses successeurs. — Si l'on veut insister sur ce qui est dit de la différence de cette bête comparée aux autres, et ne pas l'expliquer simplement par sa plus grande puissance, on pourrait rappeler que c'était la première puissance européenne, après les trois puissances asiatiques.

<sup>2</sup> Litt. : un vieux (en fait) de jours. Ce vieillard est naturellement Dieu. Celui-ci ne pouvait guère être représenté, dans la vision, que sous forme humaine, et alors un vieillard à cheveux blancs était bien ce qu'il y avait de plus vénérable.

<sup>3</sup> Les livres sont les registres dans lesquels sont consignés les actes des hommes. Les assesseurs du tribunal sont sans doute des anges. Dieu préside, mais il reste impassible.

<sup>4</sup> La phrase est un peu embrouillée. L'auteur veut dire que la bête fut tuée à cause des paroles orgueilleuses de la corne. Les blasphèmes du roi provoquent la punition.

<sup>5</sup> Il va sans dire que ces empires avaient disparu l'un après l'autre, chacun après le temps déterminé. L'auteur, ici comme la première fois (chap. II, 35), paraît les faire disparaître tous en même temps ; mais son intention est plutôt de dire qu'au moment donné toute puissance mondaine *avait* disparu pour faire place au royaume céleste.

<sup>6</sup> Nous comprenons sans peine que la chute du quatrième empire doit être suivie de près de l'inauguration du royaume de Dieu (autrement dit messianique). Mais les savants ne sont pas d'accord sur la signification du terme dont l'auteur se sert pour le désigner. L'opinion traditionnelle est qu'en nommant quelqu'un qui ressemblait à un

<sup>15</sup> Mon esprit, à moi Daniel, fut troublé intérieurement, et mes visions m'effrayèrent. Je m'approchai de l'un de ceux qui se trouvaient là et je le priai de me donner de la certitude au sujet de tout cela; et il me parla et me fit connaître la signification de ces choses: Ces grandes bêtes, au nombre de quatre, ce sont quatre rois<sup>1</sup> qui s'élèveront de la terre. Mais les saints du Très-Haut obtiendront l'empire et le posséderont à tout jamais, et éternellement. Alors je voulais avoir de la certitude sur la quatrième bête, qui était différente de toutes les autres et extraordinairement terrible; dont les dents étaient de fer et les griffes d'airain, qui dévorait et brisait, et foulait aux pieds ce qui restait; et sur les dix cornes qui étaient sur sa tête, et sur l'autre corne qui s'élevait, et devant laquelle trois tombèrent, et qui avait des yeux et une bouche parlant orgueilleusement, et qui paraissait être plus grande que les autres; et que j'avais vue comme elle faisait la guerre aux saints et comme elle les vainquit, jusqu'à ce que vint le vieillard et que justice fût rendue aux saints du Très-Haut, et que le temps arrivât que les saints obtinssent l'empire.

<sup>23</sup> Voici ce qu'il me dit: La quatrième bête est un quatrième royaume qui sera sur la terre et qui sera différent de tous les royaumes, et qui dévorera toute la terre, et la foulera et l'écrasera. Et quant aux dix cornes, c'est qu'il s'élèvera dix rois dans ce royaume, et après eux il s'élèvera un autre, différent des premiers, et qui mettra à bas trois rois<sup>2</sup>. Il proférera des paroles contre le

homme (litt. : à un fils d'homme), l'auteur a voulu désigner le Messie personnel, le Christ; et c'est de ce passage qu'on dérive communément l'expression : le fils de l'homme, par laquelle Jésus se désigne lui-même. Le fait est que les Juifs n'ont point adopté cette formule pour désigner le Messie attendu, et pour ce qui est de l'intention de l'auteur, il faut remarquer que dans l'explication qui suit, il n'est pas question du Messie; la royauté est donnée aux saints, v. 18, 22, au peuple des saints, v. 27. A ce point de vue, on comprend très-bien comment ce personnage (collectif, symbolique) reçoit l'empire des mains du juge, en récompense de sa fidélité, et finit par devenir le maître du monde. Les autres empires étaient comparés à des monstres sortis de la mer (de l'abîme), v. 3, tandis que l'empire des saints, qui est d'origine céleste (venant des nuées, v. 13), est comparé à un homme. La désignation du peuple de Dieu comme l'Oint du Seigneur est familière au langage religieux du temps (Ps. LXXXIV, 10; LXXXIX, 39, etc.) et n'implique pas nécessairement la notion d'une individualité.

<sup>1</sup> Fondateurs de dynasties ou d'empires, dont les trois premiers sont désignés nominativement dans ce livre même (voy. la note 3 de la page 254), le quatrième l'est aussi, on ne peut plus clairement, dans le chapitre suivant.

<sup>2</sup> Ici se présentent plusieurs difficultés assez sérieuses. Nous partons du fait, acquis à l'exégèse par le texte même (chap. XI, 21 s.), que la onzième corne (le onzième roi) est Antiochus IV. Il s'agirait de savoir comment l'auteur a compté ses dix prédécesseurs, et quels sont les trois qu'il a mis à bas. Ce calcul ne réussit guère avec les données de



Très-Haut et entreprendra de changer les fêtes et la loi, et opprimer les saints du Très-Haut, et ils seront à sa merci un temps, deux temps et un demi-temps<sup>1</sup>. Mais il y aura des assises et on lui ôtera son empire, pour le détruire et l'abolir à jamais. Et la royauté et la domination et la puissance de tous les royaumes sous le ciel seront données au peuple des saints du Très-Haut; son royaume sera un royaume éternel, et toutes les dominations le serviront et lui obéiront. — Ici se termina la chose<sup>2</sup>. Quant à moi, Daniel, mes pensées me troublèrent beaucoup et je changeai de couleur, et je gardai la chose dans mon cœur.

<sup>1</sup> La troisième année du règne du roi Bels'aççar j'eus une vision<sup>3</sup>, moi Daniel, après celle que j'avais eue auparavant. Dans cette vision, je me trouvais dans la résidence royale de Sous'an, dans la province

l'histoire. Antiochus lui-même n'était que le huitième Séleucide, il faudrait donc trouver trois autres rois (y compris le grand Alexandre) pour parfaire le nombre. Mais à vrai dire, les premiers Séleucides n'étaient pas maîtres de la Palestine (et c'est certainement de maîtres de la Palestine que l'auteur veut parler dans toute cette vision). Il y aurait donc à se demander à quels maîtres passagers, généraux d'Alexandre ou Ptolémées, il a pu penser. En tout cas, ces dix rois se sont succédé et n'ont pas régné simultanément, et c'est bien ainsi que l'a déjà compris le poète sibylliste (liv. III, 396 s.), qui sait parfaitement bien en trouver la somme à son époque (144 av. J.-C.). Et ce que nous savons de l'histoire d'Antiochus ne suffit guère pour déterminer les *trois* rois mis à bas par ce prince. Il usurpa le trône sur son neveu Démétrius, après que l'usurpateur Héliodore eut été écarté; mais où trouver le troisième? Ces difficultés seraient très-embarrassantes si nous pouvions avoir le moindre doute au sujet de la personne d'Antiochus même. Comp. d'ailleurs chap. VIII, 9, 24 s.; XI, 31.

<sup>1</sup> Trois ans et demi, comme cela est très-bien expliqué par l'Apocalypse, d'après laquelle cette formule (chap. XII, 14) équivaut à 42 mois (chap. XIII, 5) ou 1260 jours (chap. XI, 3), le mois calculé à 30 jours. C'est la durée de la persécution d'Antiochus, avant la purification du temple (1 Macc. I, 55 ss.; IV, 52).

<sup>2</sup> Cette affaire ou aventure de la vision, et non pas : le discours de l'ange. — Si l'on voulait objecter à notre système d'interprétation que dans les chapitres précédents les rois persécuteurs finissent toujours par se convertir, tandis qu'ici Antiochus prend une autre fin, lui dont les autres n'ont été que les types, nous répondrions que ces tableaux ont été jetés dans le public à différentes occasions, et changeaient de point de vue avec le temps.

<sup>3</sup> Le texte dit : il m'apparut une vision, la *vision* étant mise pour la chose vue, et non pour la disposition du voyant. — Cette nouvelle allégorie prophétique est la plus transparente de toutes; elle l'est au point que l'auteur aurait pu s'épargner la peine de l'expliquer. En même temps elle détermine irréfragablement le sens des autres.

de l'Élam<sup>1</sup>, et dans cette vision je voyais que j'étais sur le bord du fleuve Oulaï. Et comme je levais les yeux et regardais, voilà qu'un bélier était placé en face du fleuve; il avait deux cornes, et ces cornes étaient hautes, l'une plus haute que l'autre, et la plus haute s'éleva la dernière<sup>2</sup>. Je voyais comme ce bélier frappait de ses cornes vers l'ouest et le nord et le sud<sup>3</sup>, de manière qu'aucune bête ne pouvait tenir devant lui et que personne ne pouvait les défendre contre lui; il faisait ce qu'il voulait et était puissant. Pendant que je l'observais, voilà qu'un bouc vint de l'occident, parcourant la terre entière sans toucher le sol, et ce bouc avait entre ses yeux une corne considérable<sup>4</sup>. Quand il fut arrivé jusqu'après du bélier à deux cornes, que j'avais vu placé en face du fleuve, il fondit sur lui avec fureur et de toute sa force. Et je le vis comme il atteignit le bélier; et il se jeta sur lui avec rage et le frappa, et lui brisa les deux cornes, et le bélier n'avait pas la force de lui résister, et il le terrassa et le foula aux pieds, et personne ne pouvait défendre le bélier contre lui.<sup>5</sup> Et le bouc devint grand outre mesure, mais quand il fut bien fort, la grande corne se cassa et quatre autres cornes considérables surgirent à sa place vers les quatre vents du ciel<sup>6</sup>. Et de l'une d'elles sortit une corne d'abord petite<sup>7</sup>, mais qui grandit beaucoup vers le midi et vers l'orient et vers la belle part<sup>8</sup>. Elle grandit jusqu'à atteindre les astres, et elle fit tomber à terre quelques-uns de l'armée des astres et les foula aux pieds. Elle s'éleva même jusqu'au chef des astres et lui enleva le quotidien,

<sup>1</sup> Il ne s'y trouvait donc pas réellement, mais dans son extase. Le roi chaldéen et les gens de sa cour n'avaient rien à faire dans la capitale de l'empire persan. La vision transporte le prophète dans un moment à venir.

<sup>2</sup> L'empire médo-perse considéré d'abord comme unité, et ensuite dans les phases successives de son histoire, où la seconde le conduit à l'apogée de sa puissance (v. 20).

<sup>3</sup> La ville de Suse étant située dans la partie occidentale de la Perse proprement dite, et les conquêtes des rois ne se dirigeant pas vers l'est, mais au nord, à l'ouest, au sud, nous songeons aux expéditions contre l'Asie mineure, la Grèce, Babylone et l'Égypte.

<sup>4</sup> Alexandre semble franchir au vol les immenses régions qui séparent la Macédoine de la Perse (v. 21).

<sup>5</sup> L'auteur ne tient pas compte des différentes combinaisons et révolutions qui suivirent la mort d'Alexandre. Il passe tout de suite aux quatre monarchies qui finirent par se consolider après la bataille d'Ipsus (comp. chap. XI, 4), savoir celle de Cassandre à l'ouest (Macédoine, Grèce), celle de Lysimaque au nord (Thrace, Asie mineure), celle de Séleucus à l'est (Syrie, Perse), celle de Ptolémée au sud (Égypte).

<sup>6</sup> Chap. VII, 8. Antiochus IV.

<sup>7</sup> Ses expéditions d'Orient et d'Égypte. — La *belle part*, litt. : la magnificence; désignation à dessein voilée de la Terre-Sainte; comp. Jér. III, 19.

et la place de son sanctuaire fut abattue<sup>1</sup>. Et une armée lui fut livrée outre le quotidien, à cause du péché, et elle jeta la vérité par terre, et elle agit et réussit<sup>2</sup>. Et j'entendis parler un saint, et un autre saint dit à celui qui parlait : Jusqu'à quand cette vision ? le quotidien et le crime dévastateur, l'écrasement du sanctuaire et de l'armée ? Et il me dit : Jusqu'à deux mille et trois cents fois soir-matin ; puis le sanctuaire sera justifié<sup>3</sup>.

<sup>15</sup> Et quand j'eus cette vision, moi Daniel, je cherchais à la comprendre, et voilà que j'aperçus devant moi quelqu'un pareil à un homme. Et j'entendis une voix d'homme sortant de l'Oulâi ; elle cria et dit : Gabriel, explique à celui-ci la vision. Et il vint près de l'endroit où j'étais, et à son arrivée je fus effrayé et je tombai la face contre terre. Et il me dit : Fais attention, mortel ! car la vision a trait au temps final. Et comme il me parlait, je tombai la face contre terre, sans connaissance, mais il me toucha et me remit debout sur mes pieds. Puis il dit : Vois-tu, je vais te faire connaître ce qui arrivera au dernier temps de la colère ; car il s'agit de l'époque

<sup>1</sup> Jéhova étant nommé par les prophètes le Dieu des astres ou des anges, l'auteur paraît avoir choisi ce nom pour ranger sous la même catégorie les fidèles Israélites, qui sont ailleurs appelés les Saints, comme les anges (chap. VII, 21 ; VIII, 24 ; comp. avec chap. VIII, 13), et comparés aux étoiles (chap. XII, 3). Pour les faits et gestes du roi contre le temple et l'autel, voy. 1 Macc. III, et Ps. LXXIV. Antiochus ayant consacré le temple à Jupiter, le culte *quotidien* de Jéhova fut interrompu de fait.

<sup>2</sup> Le sens de cette phrase est très-contesté. Nous traduisons de manière que *l'armée* est toujours la même, savoir le peuple fidèle. Le *péché* à cause duquel cette calamité survient, c'est l'apostasie de ceux qui s'alliaient aux Grecs et désertaient le sanctuaire. Cette idée, que les persécutions frappaient le peuple à cause de ce péché, dont la nation était en quelque sorte solidaire, se retrouve par exemple dans les discours insérés au 7<sup>e</sup> chap. du 2<sup>e</sup> livre des Maccabées (comp. v. 23). La *vérité*, c'est la vraie religion. — D'autres ont proposé de traduire : on se mit en campagne contre le quotidien d'une manière criminelle.

<sup>3</sup> Ce terme, que nous n'avons pas voulu changer, signifie évidemment : il sera rendu à sa *juste* et légitime destination. — Les 2300 *soir-matin* font le désespoir des interprètes. Les uns y voient autant de jours entiers, les autres séparent le soir et le matin (v. 26) et ne trouvent que 1150 jours, pendant lesquels le sacrifice quotidien du soir et du matin devrait être interrompu. Mais ni de manière ni d'autre cela ne fait le compte de l'histoire, qui ne connaît qu'une interruption de trois années lunaires plus dix jours (1 Macc. I, 54 s.), ce qui ne s'accorde avec aucun de ces calculs. On n'arrive pas davantage à combiner ce chiffre avec les trois ans et demi du chap. VII, 25, ou avec ceux du chap. XII, 11 s. Tout cela ne nous cause pas trop de souci. Nous ne savons déjà pas trop quel est le point de départ du calcul de l'auteur, encore moins savons-nous quel peut avoir été le terme qu'il veut faire offrir en perspective par son *prophète*. Ce terme est-il donc nécessairement le même partout ? Ces différentes visions ont-elles donc été rédigées à la même époque ? Toujours est-il que ces divers calculs ne s'écartent que très-peu l'un de l'autre.

finale<sup>1</sup>. Le bélier à deux cornes que tu as vu, ce sont les rois des Mèdes et des Perses; et le bouc, c'est le roi des Grecs; et la grande corne entre ses yeux, c'est le premier roi. Et quant à la corne brisée, à la place de laquelle il s'en éleva quatre, ce sont quatre royaumes qui s'élèveront de ce peuple, mais pas avec la même puissance. Et à la fin de leur règne, quand les apostats auront comblé la mesure, il s'élèvera un roi au visage farouche, et expert en intrigues. Sa force sera grande, mais ce ne sera pas la sienne propre; il fera des ravages extraordinaires, et réussira dans ses entreprises; il ruinera des puissants, ainsi que le peuple des saints. Et à cause de son savoir-faire la fraude lui réussira, et il aura le cœur orgueilleux et il ruinera beaucoup de gens sans qu'ils s'y attendent, et il s'insurgera contre le prince des princes, mais il sera brisé sans qu'une main intervienne. Et la vision des soirs et des matins, dont il a été parlé, c'est la vérité. Mais toi, va tenir secrète la vision<sup>2</sup>, car elle se rapporte à un temps lointain. Et moi, Daniel, j'étais à bout de force et malade pendant quelque temps, puis je me levai et fis les affaires du roi, et j'étais troublé au sujet de la vision, et je n'y comprenais rien<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> La première année de Daryawes' fils d'Ahas'wéros', de la race des Mèdes<sup>4</sup>, qui devint roi du royaume des Chaldéens, la première année de son règne, moi, Daniel, je dirigeai mon attention, dans les

<sup>1</sup> Cette époque est sans doute éloignée du temps dans lequel le livre place son prétendu auteur. Entre Bels'acçar et le royaume des saints, il doit s'écouler des siècles. Mais comme il est facile de constater que l'auteur a écrit sous le règne d'Antiochus, jusqu'auquel il connaît les événements de l'histoire (voyez surtout encore le chap. XI), et après lequel il place immédiatement le royaume des saints, il y a lieu de dire que lui aussi, comme tous les apocalypticiens, ses successeurs, a attendu la grande révolution pour un temps très-rapproché. Du reste, les anciens prophètes n'ont guère mesuré la distance, entre leur époque et le glorieux rétablissement d'Israël, d'une manière plus rationnelle, seulement ils n'ont pas prétendu la donner en chiffres.

<sup>2</sup> Comme depuis le temps des Chaldéens jusqu'à l'apparition du livre, à l'époque des persécutions d'Antiochus, personne n'a jamais entendu parler de ces prédictions d'un prophète nommé Daniel, l'auteur fait recommander à celui-ci de ne point les publier immédiatement. Il a seulement oublié de nous dire où il les a trouvées et découvertes.

<sup>3</sup> On traduit communément : et personne n'y comprenait rien. Mais si la prophétie ne fut communiquée à personne, cela n'avait pas besoin d'être dit. Si le prophète lui-même affecte de dire qu'il n'y comprenait rien, malgré l'explication qui lui avait été donnée, c'est que celle-ci était conçue en termes plus ou moins voilés, sans noms et sans chronologie intelligible. Autrement on pourrait traduire : personne n'en eut connaissance.

<sup>4</sup> Voyez chap. VI.

Livres, sur le nombre des années au sujet desquelles la parole de l'Éternel avait été adressée au prophète Jérémie, savoir qu'il y aurait à parfaire soixante-dix années pour les ruines de Jérusalem<sup>1</sup>. Et je tournai mes regards vers le Seigneur Dieu, afin de m'appliquer à la prière et à la supplication dans le jeûne, le cilice et la cendre. Et je fis ma prière et ma confession à l'Éternel, mon Dieu, en disant<sup>2</sup> : Ah, mon Seigneur, Dieu grand et redoutable, qui gardes l'alliance et la grâce à ceux qui t'aiment et qui observent tes commandements ! Nous avons été pécheurs et transgresseurs, pervers et rebelles, en nous écartant de tes commandements et de tes lois. Nous n'avons point écouté tes serviteurs les prophètes<sup>3</sup>, qui ont parlé en ton nom à nos rois, à nos chefs, à nos pères et à tout le commun peuple. De ton côté, Seigneur, est la justice, et à nous la honte aujourd'hui, aux hommes de Juda, et aux habitants de Jérusalem, et à tous les Israélites, qu'ils soient près ou loin, dans tous les pays où tu les as dispersés à cause des crimes qu'ils ont commis contre toi. Seigneur, à nous la honte, à nos rois, à nos chefs, à nos pères, à nous qui avons péché contre toi. Mais au Seigneur, notre Dieu, appartient la miséricorde et le pardon, de ce que nous avons été rebelles envers lui, et de ce que nous n'avons point écouté la voix de l'Éternel, notre Dieu, de manière à suivre ses instructions, qu'il nous a proposées par l'organe de ses serviteurs les prophètes. Tout Israël a transgressé ta loi, en s'écartant sans écouter ta voix. Et sur nous s'est déversée la malédiction annoncée par serment, et consignée dans la loi de Moïse, du serviteur de Dieu, parce que nous avons péché contre lui.

<sup>1</sup> Jérémie (chap. XXV, 10 s.) avait prédit que dans soixante-dix ans, à partir de la quatrième année de Ioyaqim (qu'on suppose avoir été la 606<sup>e</sup> ou 604<sup>e</sup> av. J.-C.), Babylone serait détruite (comp. cependant chap. XXIX, 10 s.). Ces soixante-dix ans ont également été le sujet des méditations du prophète Zacharie (chap. I, 12), qui en reporte le commencement à l'an 588. Comme le terme prédit devait amener (dans la pensée de ce prophète et des lecteurs de Jérémie) une restauration glorieuse d'Israël, qui n'avait pas encore eu lieu, c'était le cas de chercher l'explication de cette apparente contradiction entre la prophétie et les faits. — On remarquera que Daniel lit le passage de Jérémie dans *les Livres*, c'est-à-dire dans la Bible telle qu'elle existait depuis que la Loi et les prophètes formaient un corps d'ouvrages. Du temps d'Esdras il n'y avait encore de canonique que la Loi.

<sup>2</sup> La prière qui suit a beaucoup d'analogie avec celle insérée au 9<sup>e</sup> chap. de Néhémie ; la ressemblance est telle, qu'on a quelquefois songé à un rapport de dépendance directe. La chose ne serait pas impossible ; cependant il y a lieu de dire que les prières juives sont assez généralement rédigées d'après une même conception fondamentale.

<sup>3</sup> Il s'agit des prophètes antérieurs à l'exil. Cependant on reçoit de ce texte l'impression que l'auteur se distingue involontairement des prophètes, lui qui était le plus grand de tous, en prédisant l'histoire détaillée de quatre siècles !

Et il a ratifié la parole qu'il avait prononcée contre nous et contre les chefs qui nous ont gouvernés, en amenant sur nous un si grand malheur, car il n'y a jamais eu sous le ciel un malheur pareil à celui qui frappa Jérusalem. Oui, ce malheur nous arriva comme cela était écrit dans la loi de Moïse<sup>1</sup>. Mais nous n'avons point imploré la grâce de l'Éternel, notre Dieu, de manière à nous détourner de nos iniquités et à venir à résipiscence en lui restant fidèles. Et l'Éternel avait l'œil ouvert sur ce malheur, et l'amena sur nous, car l'Éternel, notre Dieu, est juste dans tout ce qu'il fait, mais nous n'écoutes point sa voix. Maintenant, Seigneur, notre Dieu, qui d'une main puissante as emmené ton peuple de la terre d'Égypte, et qui t'es fait un nom aujourd'hui encore, nous avons été pécheurs et criminels ! Seigneur, selon ta grâce si souvent victorieuse, puisse ta colère et ton indignation se détourner de Jérusalem, de ta ville, de ta sainte montagne ! Car c'est par nos péchés et par les crimes de nos pères que Jérusalem et ton peuple sont couverts d'opprobre chez tous nos voisins. Et maintenant, ô notre Dieu, exauce la prière de ton serviteur et ses supplications ; fais luire ta face sur ton sanctuaire dévasté, pour l'amour du Seigneur ! Incline, ô mon Dieu, ton oreille et écoute ! ouvre les yeux et regarde nos ruines et cette ville qui s'appelle de ton nom. Car ce n'est pas en vue de notre propre justice que nous déposons nos supplications devant toi, mais en vue de ta grande miséricorde. Seigneur, exauce ! Seigneur, pardonne ! Seigneur, sois attentif et agis ! Ne tarde pas, pour l'amour de toi-même, ô mon Dieu, car c'est ton nom que porte ta ville<sup>2</sup> et ton peuple !

<sup>20</sup> Je parlais et je priais encore et je confessais mes péchés, et les péchés de mon peuple, d'Israël, et je déposais mes supplications devant l'Éternel, mon Dieu, à l'égard de la sainte montagne de mon Dieu ; je prononçais encore ma prière, quand l'homme Gabriel, que j'avais vu dans ma première vision<sup>3</sup>, arriva à moi en grande hâte<sup>4</sup>,

<sup>1</sup> Allusion aux menaces contenues dans les chap. XXVI du Lévitique et XXVIII du Deutéronome.

<sup>2</sup> Ne dirait-on pas qu'elle existe encore ?

<sup>3</sup> Chap. VIII, 16.

<sup>4</sup> Le sens n'est pas bien sûr. On a aussi proposé de traduire : que j'avais vu dans ma première vision, lorsque j'étais fatigué. Mais dans le passage auquel l'auteur fait allusion, il est question, non de fatigue, mais de frayeur, et l'abattement ne vient (l. c., v. 27) qu'après la disparition de l'ange. En aucun cas, on ne peut admettre la traduction de la Vulgate, qui met : en volant rapidement, d'où les Pères ont conclu que les anges avaient des ailes. Les Keroûbs d'Ézéchiël et les Sérafs d'Ésaïe, qui en ont, ne sont pas des anges.

vers l'heure de l'oblation du soir<sup>1</sup>. Il m'instruisit et me parla, et dit : Daniel, à présent je suis venu pour éclairer ton intelligence. Lorsque tu commenças ta supplication, une parole fut prononcée, et je suis venu te l'annoncer ; car tu es un bien-aimé. Fais donc attention à cette parole et comprends la vision.<sup>24</sup> Soixante-dix semaines sont réservées à ton peuple et à ta ville sainte, pour enfermer le crime et pour sceller les péchés, et pour expier l'iniquité et pour amener une justice éternelle, et pour sceller vision et prophète et pour oindre le Saint des Saints. Sache donc et comprends : Depuis qu'a été prononcée la parole de ramener et de rebâtir Jérusalem jusqu'à un oint, un prince, il y a sept semaines ; et pendant soixante-deux semaines elle sera ramenée et rebâtie, place et enceinte ; mais dans l'angoisse des temps. Et après les soixante-deux semaines un oint sera exterminé et nul à lui ; et quant à la ville et au sanctuaire, le peuple d'un prince qui viendra les ravagera, et sa fin sera dans le flot, et jusqu'à la fin il y aura guerre, arrêté de dévastation. Et il affermira une alliance au grand nombre pendant une semaine, et pendant la moitié de cette semaine il fera cesser sacrifice et oblation, et sur l'aile des idoles une abomination, et cela jusqu'à ce que l'extermination décrétée fonde sur l'auteur de l'abomination<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Cette formule, choisie pour déterminer une certaine heure du jour (vers le coucher du soleil), prouve que l'auteur vivait à une époque et dans un lieu où les rites de l'autel s'accomplissaient régulièrement. Il oublie qu'il prétend vivre bien loin de Jérusalem.

<sup>2</sup> Nous avons traduit ce fameux passage (v. 24-27) avec la plus scrupuleuse exactitude, au risque de le rendre tout aussi obscur et inintelligible qu'il l'est dans l'original. Nous allons maintenant essayer d'en découvrir le sens au moyen d'une analyse rationnelle. Nous poserons en principe : 1° qu'il y a là une prophétie messianique, 2° que cette prophétie doit se trouver dans une parfaite harmonie avec celles des autres parties du livre, notamment avec les chap. VII et VIII, ainsi qu'avec la plus explicite de toutes, chap. XI, XII. La première question qui se présente ici, c'est celle de savoir ce que signifient les soixante-dix *semaines*. L'auteur a commencé par dire qu'il avait dirigé son attention sur un passage du livre de Jérémie, qui annonçait le terme de l'oppression par les étrangers, et la restauration d'Israël pour la fin d'une période de soixante-dix ans. Or, cette prédiction ne s'était pas accomplie encore à l'époque indiquée au commencement de ce chapitre, et à laquelle Daniel est censé avoir écrit, bien que l'empire des Chaldéens eût été conquis et ruiné par les Mèdes et les Perses ; il se préoccupe donc du sens probable de ce texte et il lui est fait une nouvelle révélation à ce sujet. Nous ferons remarquer tout de suite que cette exposition préliminaire, ou si l'on veut, ce point de vue, ne peut pas avoir été celui du prétendu Daniel de l'exil, au moment même où la prophétie de Jérémie, lors même qu'on voudrait prendre les soixante-dix ans comme un chiffre exact et non comme un nombre rond, était en train de s'accomplir, dans ce qu'elle disait le plus explicitement, ou plutôt, où elle avait déjà été ratifiée par les événements. Ceci nous fait voir de nouveau, après tant d'autres passages, que le véri-

table auteur du livre vivait longtemps après l'exil et après la reconstruction du temple, dans un temps où la situation ne répondait pas le moins du monde aux brillants tableaux de la perspective des anciens prophètes. Aussi bien cet auteur, pénétré de la certitude de leurs prédictions, fruit d'une inspiration surnaturelle, tâche-t-il de leur trouver un sens qui puisse s'accorder avec les faits, sans rien ôter aux espérances qu'elles avaient fait naître. Il change donc les soixante-dix *années* en soixante-dix *semaines*, pour déterminer, non pas l'époque de la chute de Babel et de la restauration d'Israël dont parlait le texte de Jérémie, mais celle de l'avènement du règne messianique, lequel, comme nous l'avons vu surabondamment, était sa grande préoccupation. Or, il est évident que la *période* des semaines doit être plus longue que celle des années, mais que le *nombre* de soixante-dix doit être maintenu, comme ayant été donné par le prophète, qui, pour la mesure des temps, a pu se servir d'un terme énigmatique, comme notre auteur le fait lui-même, chap. VII, 25. Mais de même que le mot d'*année* désigne une durée déterminée, il faut que ce soit aussi le cas pour le mot de *semaine*, lequel s'explique sans peine par la simple étymologie : en hébreu une septaine, *septimana*, en vieux français une sepmaine. De cette manière nous sommes amenés à voir dans ces semaines prophétiques ou apocalyptiques des périodes de sept années. Cela est d'autant plus sûr, que déjà l'auteur de la Chronique (2 Chron. XXXVI, 21) interprète les soixante-dix années de Jérémie d'une manière analogue, en disant que cette période, pendant laquelle (comme on se l'imaginait plus tard) le pays resterait sans aucune culture, devait racheter ou remplacer autant d'années sabbatiques (ou de chômage, Exode XXIII. Lévi. XXV) qu'on avait négligé d'observer antérieurement. Or, l'année sabbatique c'était chaque septième année ; le texte que nous venons de citer insinue donc que pendant les cinq siècles (plus exactement 490 ans) qui ont précédé l'exil, on n'avait pas observé cette prescription de la loi, et que, par compensation, elle a dû être appliquée forcément au pays par le fait de l'exil des habitants.

Nous concluons de tout cela, avec une parfaite assurance, que l'auteur met dans la bouche du prophète Daniel la prédiction que l'ère messianique commencera après 490 ans révolus. Voici maintenant la difficulté : il faut d'abord déterminer l'époque à partir de laquelle cette période doit courir, et en second lieu, il faut trouver les points d'intersection qui ont motivé la division des soixante-dix semaines en  $7 + 62 + 1$ . L'auteur ne s'explique sur ce dernier point que d'une manière voilée, et quant au premier, si tant est qu'il ait voulu le fixer, il le fait en sorte qu'il nous laisse le choix entre plusieurs termes. On peut penser à la quatrième année de Ioyaqim (Jér. XXV ; 606-604 av. J.-C.), ou à l'époque de la première déportation (Jér. XXIX ; 598), ou à la destruction de Jérusalem (Zach. I, 12 ; 588), ou enfin à l'édit de Cyrus (538), en rapportant à lui ces mots de notre texte : Depuis qu'a été prononcée la parole de rebâtir, etc. Mais quelle que soit l'époque qu'on choisisse, aucune ne nous conduira à un terme tant soit peu marquant dans l'histoire d'Israël (116-114, 108, 98, 46 av. J.-C.) ; aucune, surtout, ne coïncide avec l'avènement de Jésus-Christ, que l'exégèse chrétienne de tous les siècles a prétendu y être prédit.

Cette incertitude serait désespérante, et il faudrait renoncer à saisir la pensée de l'auteur, ou tomber dans l'arbitraire, comme cela s'est vu maintes fois à l'égard de ce passage, s'il n'y avait moyen de résoudre le problème par la voie opposée, c'est-à-dire en basant l'explication sur le terme final. Or, celui-ci nous est connu par toute la série de ces visions, qui aboutissent invariablement à la profanation du temple par Antiochus, et à sa purification, après laquelle, *immédiatement*, doit commencer l'ère messianique (chap. VII, 25 ; VIII, 11 s., 25 ; XI, 21 - XII, 3, 11 s.). Comme il est impossible d'admettre que l'auteur se contredise, et que, d'une page à l'autre, il recule l'époque de



la glorification d'Israël de tout un siècle, sauf à revenir à la page suivante à son premier calcul, il faut de toute nécessité poser en principe que la soixante-dixième semaine (la dernière de l'ordre de choses donné par l'histoire) est celle que nous venons d'indiquer. On remarquera du reste qu'il est dit explicitement que, pendant la moitié de la dernière semaine, un prince fera cesser le sacrifice et l'oblation ; cette moitié correspond aux trois ans et demi déjà signalés au chap. VII, 25.

Continuons. A la fin des soixante-deux semaines qui *précèdent* la dernière, un oint sera exterminé, *et nul à lui* (traduction littérale d'une phrase imparfaite ou tronquée, peut-être d'un texte fautif). Cet oint ne peut être qu'un prêtre, les Juifs n'ayant pas de roi à cette époque ; ce sera donc le grand-prêtre, chef de la nation. Nous songeons à l'assassinat d'Onias III, du dernier pontife légitime de la famille des Çadoquides (2 Macc. IV, 34), qui n'eut pour successeurs que des usurpateurs et des apostats, jusqu'à ce que le pontificat fût restauré dans la famille des Hasmonéens, ce qui n'eut lieu qu'après la rédaction du présent livre. Les mots : *nul à lui*, de quelque manière qu'on veuille les compléter, semblent donc assez bien caractériser la situation. Or, Onias, destitué par le roi en 174, selon les calculs les plus probables, ne fut tué que quelques années après ; en ajoutant les soixante-deux semaines, soit 434 ans, à ce chiffre de 174, on trouve 608, et en défalquant de ce chiffre les quelques années, non précisées, qui se sont écoulées entre la destitution et la mort d'Onias (considérée, à juste titre, par les Juifs comme le commencement de la triste période de la persécution), nous arrivons tout juste aux années 606 à 604, qui sont la date, approximativement évaluée, de l'oracle de Jérémie (chap. XXV).

Restent les sept premières semaines (49 ans) pour lesquelles il n'y a plus de place d'après notre manière de calculer. Pour en rendre compte, nous nous bornerons à demander qu'on nous accorde en principe que le nombre soixante-dix était pour l'auteur une donnée positive, émanant d'une prophétie inspirée, et par conséquent irréductible. Nous venons de voir qu'il ne trouvait que soixante-trois semaines *depuis que la parole* (de Jérémie) *avait été prononcée* (v. 2, 25). Les sept qui restent hors de compte pour lui, ne sauraient être placées dans le prolongement de la ligne, où il n'y a plus moyen de les caser ; elles sont empruntées à deux autres faits historiques, également importants et séparés l'un de l'autre tout juste par un demi-siècle : la ruine de Jérusalem (588-587 av. J.-C.) et l'édit de Cyrus (538). C'est précisément ainsi que Zacharie (chap. I, 12) avait compté pour retrouver les soixante-dix années de Jérémie, tandis que ce dernier (chap. XXIX, 10) les datait de 598, passage par lequel on voit que le nombre n'est pas à serrer de près, de sorte qu'on pourrait même se permettre de dire que notre auteur s'en est tenu aussi à un à peu près.

Nous complétons notre interprétation par quelques remarques de détail. Soixante-dix semaines sont *réservées*, litt. : coupées, détachées de la totalité des années du monde, dans un but particulier. — *Enfermer* le crime et *sceller* le péché, cela doit signifier, le faire cesser, en d'autres termes : jusqu'à ce que la période de l'oppression païenne arrive à son terme, comme Jérémie l'avait prédit. Les rabbins cependant, en mettant les voyelles, ont exprimé le sens : pour accomplir et compléter le péché, etc., ce qui signifie, pour qu'il arrive à son comble (chap. VIII, 23). Pour la chronologie, cela revient au même. — *Expier* l'iniquité, sera dit des Israélites dont les anciens péchés ont amené les malheurs qui durent encore. — *Sceller* la vision, signifiera qu'elle restera cachée, inconnue, jusqu'au jour de l'accomplissement (chap. XII, 4, 9), par conséquent, en appliquant le même terme au prophète ou à la prophétie (en général), on a voulu dire qu'il n'y aura plus de révélation ultérieure, relativement à ces mêmes faits. D'autres cependant veulent prendre le mot sceller dans le sens de ratifier. — *L'onction* du Saint

<sup>1</sup> La troisième année<sup>1</sup> de Kors<sup>1</sup>, roi de Perse, une parole fut révélée à Daniel surnommé Bels'acçar, et cette parole est vraie et une grande calamité<sup>2</sup>, et il comprit la parole et il eut l'intelligence de la vision.

<sup>2</sup> Dans ces temps-là, moi, Daniel, je fus triste pendant trois semaines entières<sup>3</sup>. Je ne prenais point de nourriture exquise, ni viande ni

des saints, c'est la purification de l'autel et du temple, opérée par Judas Maqqabî (1 Macc. IV, 54 s.). Le grand autel des holocaustes est appelé le Saint des Saints dans la loi même (Exod. XXIX, 37, etc.) comme ici. — La *parole de ramener*, etc., n'est pas l'édit de Cyrus, mais la promesse de Jérémie, qu'Israël serait ramené (chap. XXIX, 10). — Cyrus est le personnage désigné par ces mots : *un oint, un prince* (comp. Ésaïe XLV, 1). Jérusalem sera rebâtie *pendant* soixante-deux semaines dans l'*angoisse* des temps : cela dit que les temps malheureux pour la ville rebâtie dureront aussi longtemps. Les *flots* représentent, dans le langage figuré de l'Ancien Testament, la ruine, la mort, surtout quand elle est l'effet de la colère de Dieu. — L'*arrêté* est naturellement un acte de la volonté de Jéhova. — L'un des éléments les plus obscurs de cette prophétie, c'est l'*alliance affermie*. Nous maintenons que le sujet de la phrase est toujours le prince dont il vient d'être parlé ; on n'a qu'à lire la phrase suivante pour s'en convaincre. Il n'est donc question ni de Dieu, ni du Messie. Le *grand nombre*, ce doit être la majorité des Juifs, et l'alliance elle-même, affermie, imposée par Antiochus, doit être l'ensemble des édits promulgués contre leur culte national. Le mot d'*alliance* est naturellement choisi exprès, parce que cette législation devait remplacer celle qui établissait l'alliance d'Israël et de son Dieu. — Enfin, pour la dernière phrase, qui n'est pas la moins difficile (et cela d'après l'intention même de l'auteur), nous avons un commentaire autorisé dans le passage 1 Macc. I, 54, 59, auquel nous renvoyons nos lecteurs. Il est vrai que le traducteur grec du livre des Maccabées a choisi des expressions (devenues proverbiales, Marc XIII, 14. Matth. XXIV, 15) qui ne correspondent pas exactement à notre texte hébreu, lequel est d'ailleurs fort sujet à caution quant à sa régularité grammaticale ; mais pour ce qui est du fond historique, nous ne concevons pas le moindre doute au sujet du rapprochement proposé. L'*aile* représente l'autel, et signifie proprement le coin (l'un des quatre) ; le génitif *des idoles* rappelle la profanation païenne, et l'*abomination* est l'autel de Jupiter placé sur celui de Jéhova. Par le dernier mot, il est positif que le prophète a voulu varier le terme et nommer le roi lui-même comme *auteur de l'abomination*, mais la langue française ne nous offre pas d'expression correspondante plus simple.

<sup>1</sup> Cela ne cadre pas avec ce qui est dit chap. I, 21, et peut servir à prouver que les différents morceaux dont se compose ce livre ont été rédigés séparément. On s'est demandé pourquoi Daniel ne s'est pas joint aux Juifs qui allèrent rebâtir le temple ? Au point de vue de la critique historique cette question est oiseuse.

<sup>2</sup> La parole *est* une grande calamité, c'est-à-dire elle la prédit.

<sup>3</sup> Pourquoi cela ? En tout cas ce n'était pas à cause du peu de succès de la nouvelle colonie de Jérusalem, à laquelle l'auteur ne songe nulle part. On peut expliquer sa tristesse, d'après la tendance générale du livre, par la perspective de la longue période d'oppression qui attendait les Israélites. Mais ce détail tient plutôt à la couleur générale du récit. Il est plus intéressant de remarquer que la fête de Pâques (dont il n'est pas fait mention) tombe au milieu du premier mois.

vin n'entra dans ma bouche et je ne m'oignis pas jusqu'à la fin des trois semaines. Et le vingt-quatrième jour du premier mois je me trouvais sur le bord du grand fleuve Hiddéqel<sup>1</sup>. Et comme je levai les yeux, je vis là un homme vêtu de lin et ayant autour des reins une ceinture d'or d'Oufaz<sup>2</sup>. Son corps ressemblait à un chrysolithe<sup>3</sup>, sa face était à voir comme l'éclair, ses yeux comme des flambeaux, ses bras et les parties inférieures avaient l'aspect de l'airain brillant, et quand il parla, c'était comme le bruit d'une grande foule. Moi, Daniel, je fus le seul à voir cette apparition, et les hommes qui étaient avec moi ne la virent point; mais une grande frayeur les saisit et ils s'enfuirent en se cachant. Et quand je fus resté seul et que je vis cette grande apparition, il ne me resta plus de force, et mon teint changea de manière à se perdre et je ne conservai aucune force. Puis je l'entendis parler, et quand j'entendis le son de ses paroles je tombai tout étourdi, la face contre terre. Voilà qu'une main me toucha en me secouant, et me remit sur mes genoux et mes mains. <sup>4</sup>Et il me dit : Daniel, homme bien-aimé, fais bien attention aux paroles que je vais te dire et redresse-toi et tiens-toi debout, car j'ai été envoyé vers toi maintenant. Et comme il m'adressait ces paroles, je me relevai tout tremblant. Puis il me dit : N'aie pas peur, Daniel! car depuis le premier jour où tu as pris à cœur de comprendre<sup>4</sup> et de t'humilier devant ton Dieu, tes paroles ont été exaucées et moi je suis venu en conséquence de tes paroles. Le prince du royaume de Perse s'est opposé à moi pendant vingt et un jours<sup>5</sup>, mais voici, Mikaël, l'un des premiers princes, est venu à mon secours, et je l'ai emporté auprès des rois de Perse. Et je suis venu pour t'instruire sur ce qui arrivera à ton peuple à la fin des temps; car la vision porte encore sur un long temps.

<sup>1</sup> Le Tigre. — C'est au dessus du fleuve qu'apparaît l'ange dont il va être question (chap. XII, 6).

<sup>2</sup> Jér. X, 9.

<sup>3</sup> Ou une topaze. — Plusieurs des traits de ce portrait paraissent empruntés à Ézéchiël, chap. I et IX. (Les parties du corps qui sont recouvertes par le vêtement ont moins d'éclat que les membres qui ne le sont pas.) On pourrait en conclure que l'auteur veut introduire Dieu lui-même; mais partout ailleurs il ne met en scène que des anges. Si les mêmes attributs servent à la figure du Christ glorifié dans le premier chapitre de l'Apocalypse, cela ne préjuge pas le sens de notre passage.

<sup>4</sup> Le régime qui manque se trouve clairement indiqué plus bas, ou plutôt toutes les visions du livre nous le font connaître d'avance. Daniel se préoccupe de l'avenir de son peuple.

<sup>5</sup> La prière de Daniel, désireux d'être débarrassé de ses angoisses relativement à l'avenir, est exaucée dès le *premier* jour (qui est censé être le 3<sup>e</sup> du mois); l'ange consolateur n'arrive que vingt-un jours après (le 24<sup>e</sup>). C'est que pendant tout ce temps

<sup>15</sup> Pendant qu'il m'adressait ces discours je baissais les yeux et je restais muet. Voilà que quelqu'un qui ressemblait à un mortel<sup>1</sup> toucha mes lèvres, et j'ouvris la bouche, et je parlai, et je dis à celui qui se tenait debout devant moi : Mon Seigneur, à cette vision j'ai été saisi de convulsions et je n'ai conservé aucune force; et comment un serviteur de mon Seigneur pourrait-il parler à mon Seigneur? Moi, dès à présent nulle force ne me reste et j'ai perdu jusqu'à celle de respirer. Et de nouveau quelqu'un qui paraissait être un homme me toucha et me fortifia. Et il me dit : N'aie pas peur, homme bien-aimé! que la paix soit avec toi! prends courage et sois fort! Et comme il me parlait, je me sentis fortifié, et je dis : Que mon Seigneur parle, car tu m'as fortifié. Et il dit : Sais-tu bien pourquoi je suis venu vers toi? Maintenant je m'en vais combattre encore le prince de la Perse; mais pendant que je serai engagé avec lui, le prince de la Grèce viendra<sup>2</sup>. Mais je vais t'annoncer ce qui est consigné dans un livre de vérité<sup>3</sup>. Et nul ne me soutient contre ceux-là, si ce n'est Mikaël, votre prince. <sup>4</sup> Et moi aussi, en la

il a été arrêté, et obligé de combattre une puissance hostile, celle du *prince* de Perse. Ce prince n'est pas Cyrus, mais l'ange tutélaire de ce royaume, lequel n'a été vaincu que par l'intervention d'un autre prince, Mikaël, qui est l'ange tutélaire d'Israël (v. 21). C'est là une allégorie assez transparente. Les puissances terrestres sont représentées par des êtres d'un ordre supérieur. Les 21 jours de la tristesse de Daniel figurent la période d'oppression qu'Israël doit encore traverser. La délivrance et la consolation lui sont assurées parce que finalement une puissance céleste prépondérante prend sa cause en mains. Sur ces combats d'anges et notamment sur Mikaël (qui a fini par avoir sa place dans le calendrier chrétien), voyez Jude 9 et Apoc. XII, 7.

<sup>1</sup> Est-ce un autre personnage que celui qui parlait tout à l'heure? c'est l'opinion des commentateurs, et l'on peut dire qu'ailleurs aussi il apparaît plusieurs anges à la fois. Cependant cela n'est pas absolument nécessaire ici. On pourrait dire que Daniel, revenu de son étourdissement, reçoit une autre impression des personnages qu'il aperçoit. En tout cas il n'y a pas lieu de distinguer l'interlocuteur du v. 18 de celui du v. 16.

<sup>2</sup> Continuation de l'allégorie du v. 13. L'ange qui, avec le secours de Mikaël, l'a emporté sur celui de la Perse, n'arrive pas à dégager définitivement le peuple de Dieu. Pendant qu'il lutte encore, voilà qu'un autre ange (la puissance macédonienne) survient et reprend le combat pour son compte (continue l'état d'assujettissement d'Israël). Au lieu de : pendant que je serai engagé (litt. : je marche au combat), d'autres traduisent : quand je me retirerai; mais la phrase qui suit : nul ne me soutient contre *ceux-là*, prouve que la lutte n'est pas discontinuée. D'ailleurs l'histoire confirme notre interprétation.

<sup>3</sup> Les destinées des peuples sont écrites d'*avance*. C'est l'idée de la prédestination absolue qui se manifeste partout dans les textes de l'Ancien Testament (Ps. CXXXIX, 16. Apoc. V, 1, etc., etc.).

première année de Darius le Mède, j'étais là pour le soutenir et le défendre<sup>1</sup>. Et maintenant je veux t'annoncer la vérité.

<sup>2</sup> Voici : il y aura encore trois rois en Perse<sup>2</sup>; et le quatrième possédera des richesses plus grandes que tous les autres, et quand il sera puissant par ses richesses, il mettra tout en mouvement contre le royaume de Grèce. Mais il s'élèvera un roi guerrier, qui régnera avec une grande puissance et accomplira tout ce qu'il voudra. Mais dès<sup>3</sup> qu'il sera debout, son royaume sera brisé et divisé vers les quatre vents du ciel, et ne reviendra pas à ses descendants, et n'aura plus une puissance égale à la sienne : car son royaume sera détruit et reviendra à d'autres qu'à ceux-là<sup>4</sup>. Et le roi du sud<sup>5</sup> deviendra puissant; et l'un de ses généraux<sup>6</sup> deviendra plus puissant que lui et régnera; son empire sera un grand empire. <sup>6</sup>Et après plusieurs années ils s'allieront, et la fille du roi du sud viendra chez le roi du nord pour opérer un accommodement<sup>7</sup>. Mais elle n'aura pas le bras assez puissant, et son pouvoir ne subsistera pas, et elle sera livrée, ainsi que ceux qui l'auront amenée<sup>8</sup>, et son père et celui qui lui avait donné la puissance, en leur temps<sup>9</sup>. Et de la souche de ses racines<sup>10</sup> il en surgira un à sa

<sup>1</sup> La première année de Darius le Mède est, d'après notre livre, l'année de la ruine de la monarchie babylonienne; l'ange rappelle donc ici un premier acte favorable au peuple israélite.

<sup>2</sup> Comp. chap. VII, 6. Il est bien superflu de demander si le *quatrième* ne viendra qu'après les trois, ou s'il est lui-même le dernier des trois, en comptant celui qui les précède tous. Dès qu'il faut reconnaître que l'auteur n'admet en tout que quatre rois de Perse, il est clair qu'il n'a que des connaissances très-vagues de l'histoire des siècles précédents. Le fait est que son quatrième roi est celui qui a voulu conquérir la Grèce, et qu'*immédiatement* après lui vient Alexandre. Le *royaume* de Grèce, envahi par le roi de Perse, est également un produit de l'imagination de l'écrivain oriental.

<sup>3</sup> Allusion à la courte durée du règne d'Alexandre.

<sup>4</sup> Partage de la monarchie macédonienne (chap. II, 41; VII, 7; VIII, 8).

<sup>5</sup> Ptolémée I<sup>er</sup> Soter, le fondateur de la dynastie des Lagides.

<sup>6</sup> Séleucus, chassé de Babylone par Antigone, alla prendre du service chez Ptolémée. Plus tard il reconquit Babylone pour son compte et fonda l'empire des Séleucides, qui, au début, s'étendait depuis la Phrygie jusqu'à l'Indus.

<sup>7</sup> Il s'agit de la paix conclue entre Ptolémée II Philadelphe et Antiochus II Théos, par laquelle le premier donna au second sa fille Bérénice, à condition qu'il répudierait sa femme Laodicée et déshériterait les enfants de celle-ci. Mais après la mort de son beau-père, Antiochus répudia la princesse égyptienne, qui fut même tuée avec son fils; cependant Laodicée, remise sur le trône, se vengea en empoisonnant aussi son mari.

<sup>8</sup> Traduction littérale. L'auteur parle d'Antiochus (*amener pour épouser*).

<sup>9</sup> Chacun en son temps; ils périront tous, l'un après l'autre.

<sup>10</sup> De la famille de Bérénice.

place<sup>1</sup>, et il ira à l'armée et marchera contre la forteresse du roi du nord et aura affaire à eux et sera victorieux, et aussi leurs dieux avec leurs idoles<sup>2</sup> et leurs objets précieux, or et argent, il les emportera comme butin en Égypte; puis pendant des années il se tiendra loin du roi du nord<sup>3</sup>. Celui-ci marchera contre le royaume du roi du sud, mais il retournera dans son pays<sup>4</sup>.<sup>10</sup> Mais ses fils<sup>5</sup> se prépareront à la guerre et rassembleront une grande masse de troupes, et elle arrivera et inondera, et débordera et reviendra, et ils feront la guerre jusqu'à sa forteresse<sup>6</sup>. Et le roi du sud irrité se mettra en marche et fera la guerre au roi du nord. Et celui-ci mettra sur pied une grande armée, mais cette armée lui sera livrée<sup>7</sup>. Plus cette armée sera puissante, plus son courage sera grand aussi<sup>8</sup>; il fera tomber des myriades, mais il ne prévaudra pas. Et le roi du nord reviendra et mettra sur pied une armée plus grande que la première, et au bout d'un nombre d'années il viendra avec une grande armée et beaucoup de train<sup>9</sup>.<sup>14</sup> Et en ces temps-là, plusieurs s'élèveront contre le roi du sud, et des brigands, des fils de ton peuple, s'insurgeront, pour ratifier la

<sup>1</sup> Son frère Ptolémée III Évergète, qui, pour sauver sa sœur, marcha contre Séleucus II Kallinikos et s'empara d'une grande partie de la Syrie. — *La forteresse* : L'auteur peut en avoir eu en vue une seule; il est cependant possible de donner à ce mot un sens plus général ou collectif. Dans ce cas on pourrait traduire: il aura affaire à *elles*; il les attaquera et les prendra.

<sup>2</sup> Les historiens disent qu'il reprit entre autres les idoles égyptiennes, emportées autrefois par les conquérants persans.

<sup>3</sup> D'autres traduisent : il se maintiendra contre le roi du nord.

<sup>4</sup> Sans avoir réussi dans son entreprise. Séleucus II fut complètement battu quand il voulut prendre sa revanche.

<sup>5</sup> Séleucus III Kéraunos et Antiochus III, dont le premier périt dès le début de ses expéditions. — *Inonder et déborder* est une phrase empruntée à Ésaïe VIII, 8. — D'ordinaire on traduit : *il arrivera* (Antiochus seul).

<sup>6</sup> Expression peu claire. S'il s'agit d'une forteresse du midi, on songera à Pelusium; une forteresse du nord serait Gaza, alors au pouvoir d'Antiochus. De fait, la guerre entre Antiochus et Ptolémée IV Philopator se renouvela plusieurs fois et avec des chances variées.

<sup>7</sup> Bataille de Raphia (217) : Antiochus est complètement défait.

<sup>8</sup> Sens très-douteux.

<sup>9</sup> Philopator mourut en 204, treize ans après la bataille de Raphia, en laissant la couronne à son fils Ptolémée V Epiphanès, âgé de cinq ans. Antiochus profita de cette cause de faiblesse du royaume égyptien et s'allia avec Philippe de Macédoine pour dépouiller le jeune roi.

vision, mais ils trébucheront<sup>1</sup>. Et le roi du nord viendra et élèvera un rempart et prendra une ville fortifiée<sup>2</sup>, et les bras du sud ne tiendront pas, ni sa troupe d'élite, et elle n'aura pas la force de résister. Et celui qui aura fait invasion agira selon son bon plaisir et nul ne lui résistera, et il restera dans le pays de la belle part, et la destruction est dans sa main. Et il concevra le dessein de venir avec la force de tout son royaume, et offrira un accommodement, et le fera, et lui donnera une fille pour la perdre; mais cela ne subsistera pas et ne lui reviendra pas<sup>3</sup>. Puis il se dirigera contre les îles et en prendra plusieurs, mais un capitaine mettra fin à son outrecuidance; non, il la lui rendra. Puis il se dirigera contre les citadelles de son pays, mais il trébuchera et tombera et disparaîtra<sup>4</sup>. A sa place s'élèvera quelqu'un qui enverra un exacteur, ce qu'il y a de plus excellent dans son royaume, mais dans peu de jours il sera brisé, mais non point dans la colère ni dans le combat<sup>5</sup>.

<sup>1</sup> Il y a là d'abord, à ce qu'il paraît, une allusion à certains troubles dans l'Égypte même, à moins que sous les *plusieurs* on ne veuille comprendre que les Macédoniens (voyez la note précédente). Ensuite il est question de ce qu'un certain parti parmi les Juifs tenait pour Antiochus, contre le roi d'Égypte, leur souverain légitime. L'auteur les appelle des *brigands*, aidant à amener l'accomplissement des prédictions. En présence des persécutions sous Antiochus IV, il déteste naturellement ceux qui avaient les premiers soutenu la cause des Séleucides contre les Lagides. La garnison égyptienne de Jérusalem fut assiégée avec le secours des Juifs, mais ceux-ci finirent par s'en trouver fort mal. Les Égyptiens reprirent la Palestine en 199. L'année d'après, Antiochus revint à la charge et chassa les Égyptiens du pays. Cela est prédit (raconté) dans le verset suivant.

<sup>2</sup> Sidon, où l'armée égyptienne fut obligée de capituler faute de vivres. Antiochus III est désormais maître de la Terre sainte (du pays de la *belle part*, chap. VIII, 9).

<sup>3</sup> Ce qu'il y a de plus clair ici, c'est que l'auteur veut parler des fiançailles de Cléopâtre, fille d'Antiochus, avec le jeune roi d'Égypte. La paix conclue en 198 portait entre autres qu'elle aurait pour dot la Palestine. Le mariage eut lieu en effet cinq ans après, mais la dot ne fut point livrée. En disant : *pour la perdre*, l'auteur n'a pas en vue l'intention du père, mais la conséquence de son pacte. Les derniers mots du verset sont obscurs. Les uns prennent pour sujet la princesse, les autres les projets d'Antiochus. Peut-être doit-on penser aux clauses du contrat qui ne furent pas respectées.

<sup>4</sup> Antiochus passa en Europe pour se soumettre les côtes de la mer Égée (de l'Archipel); il dut rétrograder et fut battu à Magnésie (190) par L. Scipion, le frère du vainqueur d'Annibal, qui lui dicta des conditions de paix extrêmement dures. Pour trouver l'argent nécessaire au paiement de la contribution exigée par les Romains, il fit une expédition en Orient, et périt en voulant piller un temple. — Les allusions sont claires, le texte est obscur à dessein. Il emploie le même mot, qui signifie *opprobre*, dans deux sens différents, la première fois à l'actif, opprobre infligé à d'autres, la seconde fois au passif, opprobre subi.

<sup>5</sup> Son fils aîné Séleucus IV Philopator envoya Héliodore pour prendre de l'argent au temple de Jérusalem (2 Macc. III). Sa mort (par le poison) arriva bientôt après.

<sup>24</sup> A sa place il s'élèvera un homme méprisable<sup>1</sup>, auquel on n'aura pas destiné l'honneur de la royauté, mais il viendra inopinément, et s'emparera du royaume par des intrigues. Et les forces submergentes<sup>2</sup> seront submergées devant lui et brisées, ainsi qu'un chef de l'alliance. Et après qu'ils se seront alliés avec lui, il usera de ruse, et montera et sera victorieux avec peu de monde. En pleine paix il fera invasion dans les plus fertiles parties du territoire, et fera ce que n'ont point fait ses pères, ni les pères de ses pères; il leur distribuera butin, dépouilles et biens, et méditera des projets contre les forteresses, jusqu'à un certain temps. <sup>25</sup> Puis il excitera sa puissance et son cœur contre le roi du sud avec une grande armée<sup>3</sup> et le roi du sud s'apprêtera à la guerre avec une armée grande et extraordinairement forte, mais il ne subsistera pas, car on formera des complots contre lui. Et ceux qui auront mangé à sa table le briseront et son armée s'écoulera, et beaucoup d'hommes seront massacrés. Et quant à ces deux rois, ils méditeront le mal,

<sup>1</sup> Après ce qu'on a lu dans les chapitres précédents, on sait d'avance qu'il va s'agir du *dernier* roi de l'histoire, après lequel sera inauguré le royaume des saints. L'auteur, comme de raison, s'arrête tout au long (v. 21-45) au règne d'Antiochus IV. Ce prince, fils cadet d'Antiochus III, revenait de Rome, où il avait été retenu comme otage pendant douze ans, et où il était remplacé par son neveu Démétrius, lorsqu'il apprit en chemin la mort de son frère aîné Séleucus IV, empoisonné par son ministre Héliodore. Antiochus eut bientôt raison de celui-ci, mais il garda la couronne pour lui et laissa l'héritier légitime aux mains des Romains.

<sup>2</sup> Suit un résumé, soi-disant prophétique et pour cette raison obscur à dessein, des guerres d'Antiochus contre l'Égypte. La dot de Cléopâtre (note 3, page 271) qui n'avait jamais été livrée, fut réclamée après sa mort par les tuteurs de ses deux fils Ptolémée VI Philométor et Ptolémée VII Évergète II. Antiochus l'ayant refusée, les Égyptiens entrèrent en campagne, avec une grande armée (des forces *submergentes*), mais ils furent battus à Pelusium (en 171 av. J.-C.). Le vainqueur s'empara d'une grande partie de l'Égypte et prétendit y régner au nom de son neveu Philométor qui s'était réfugié en Grèce, mais qui revint plus tard pour exercer le pouvoir lui-même, tandis que son frère cadet se maintint à Alexandrie contre Antiochus. C'est à cette guerre que se rapportent les paroles de texte. *Le chef de l'alliance* qui doit être brisé ne peut être que l'aîné de ces deux princes qui perdit la couronne momentanément. Puis Antiochus, se géant comme le protecteur de son neveu (*allié avec lui*), occupera la meilleure partie de l'Égypte et fera des largesses, comme n'en avaient jamais fait ses deux prédécesseurs, toujours courts d'argent. Alexandrie fut assiégée en vain.

<sup>3</sup> Nouvelle campagne. Le roi du sud est Évergète, à Alexandrie; Antiochus prétend toujours combattre dans l'intérêt de l'aîné de ses neveux, avec l'arrière-pensée de le frustrer du fruit de la victoire. Philométor *feint* de le croire. Pour le moment Évergète est vaincu par suite d'une trahison amenée par l'argent d'Antiochus. Les *deux* rois ne sont pas les deux frères, mais Philométor et Antiochus, lesquels, ostensiblement alliés, songent à se tromper l'un l'autre. Ce qui ne réussira pas, c'est leur entreprise contre Évergète.



et ils parleront mensonge à une même table. Mais cela ne réussira pas, car la fin ne viendra qu'au terme fixé. Et il rentrera dans son pays avec de grands biens, et ses desseins seront contre la sainte alliance<sup>1</sup>, et il les exécutera, et il rentrera dans son pays. <sup>29</sup>Au terme il marchera encore une fois contre le sud, mais cette dernière fois ce ne sera pas comme la première<sup>2</sup>. Des vaisseaux de Kittim<sup>3</sup> viendront contre lui et il perdra courage, et il s'en retournera et se mettra en colère contre la sainte alliance, et l'accomplira, et de nouveau il jettera les yeux sur ceux qui abandonnent la sainte alliance<sup>4</sup>. Et des forces envoyées par lui resteront et profaneront le sanctuaire, la forteresse, et feront cesser le quotidien et on y mettra l'abomination, objet d'horreur<sup>5</sup> ! Par de belles paroles il fera devenir impies ceux qui condamnent l'alliance, mais la masse de ceux qui reconnaissent leur dieu tiendront ferme et agiront. Et les sages du peuple instruiront un grand nombre, mais ils seront renversés par l'épée, la flamme, la déportation et le pillage, pendant un certain temps<sup>6</sup>. Et quand ils seront renversés, on viendra à leur aide avec un faible secours, et plusieurs s'attacheront à eux par hypocrisie. Il sera aussi renversé des sages, pour les éprouver, les purifier et les

<sup>1</sup> Antiochus, n'ayant pu réduire Alexandrie, rentre chez lui et en passant il fait châtier cruellement Jérusalem, où, dans l'intervalle, il y avait eu des mouvements populaires occasionnés par la rivalité des deux compétiteurs au pontificat.

<sup>2</sup> Vers cette époque, Philométor, résidant à Memphis, se réconcilia avec son frère d'Alexandrie. Antiochus, irrité par ce qu'il appelait une défection, entra une dernière fois en campagne contre les deux rois qui régnaient en commun.

<sup>3</sup> On connaît le fait de la rencontre de l'ambassadeur romain Popillius Lænas, avec Antiochus, auquel il fut impérieusement enjoint de rentrer chez lui, et qui, quoique outré de dépit, se vit obligé d'obtempérer à l'injonction du sénat. *Kittim*, originairement le nom sémitique de l'île de Chypre, servit plus tard à désigner en général les pays du nord-ouest (Genèse X, 4. 1 Macc. I, 1).

<sup>4</sup> Désignation parfaitement claire du parti hellénistique, qui entre dans les vues du roi, le grand-prêtre en tête, et le seconde dans ses projets hostiles contre la nationalité distincte des Juifs, c'est-à-dire son culte, ses institutions et ses mœurs.

<sup>5</sup> Des forces *resteront* : une partie de l'armée, en retraite d'Égypte, restera en Palestine et sera lâchée contre Jérusalem. La *forteresse* n'est pas la citadelle de Jérusalem, mais l'enceinte du temple, qui, à l'époque où écrivait l'auteur, avait été fortifiée par les insurgés (1 Macc. IV, 60). En général, le premier livre des Maccabées fournit les explications les plus précises sur le présent texte. Nous n'avons donc pas besoin de relever en détail ce qui est dit ici du (sacrifice) *quotidien* et de l'*abomination*. Comp. aussi chap. IX, 27.

<sup>6</sup> Allusion à la persécution et aux premiers et faibles mouvements insurrectionnels. La sévérité de Mattathias et de Judas força beaucoup de gens à se rallier aux patriotes, mais dans l'occasion ils changeaient de drapeau, et il y eut des retours de fortune et des trahisons.

blanchir<sup>1</sup> jusqu'à l'époque de la fin, car elle tardera jusqu'au terme fixé. <sup>36</sup>Et ce roi agira selon son bon plaisir, et s'enorgueillira et s'élèvera au dessus de tout Dieu, et contre le Dieu des dieux il prononcera des énormités, et il prospérera jusqu'à ce que la colère soit accomplie, car ce qui est décrété sera exécuté. Il n'aura égard ni aux dieux de ses pères, ni à la bien-aimée des femmes<sup>2</sup>; il n'aura égard à aucun dieu, mais il s'élèvera au dessus de tous. Il honorera le dieu d'une forteresse de la mer en son lieu; et un dieu que n'ont point connu ses pères<sup>3</sup>, il l'honorera avec de l'or, de l'argent, des pierres précieuses et des joyaux. Et avec le dieu de l'étranger il agira contre les places fortes<sup>4</sup>, et à celui qui le reconnaîtra il accordera beaucoup d'honneur, il lui donnera le gouvernement sur plusieurs et distribuera des terres à titre de récompense. <sup>40</sup>Mais au temps de la fin<sup>5</sup> le roi du sud poussera contre lui, et le roi du

<sup>1</sup> Les sanglantes persécutions ne sont pas représentées comme des châtimens mérités par ceux qui en sont les victimes, mais comme une espèce de consécration (litt.: d'affinage et d'ablution) pour une condition meilleure (chap. XII, 2).

<sup>2</sup> Par le contexte on est facilement amené à voir dans cette phrase la désignation d'une divinité, et par conséquent une allusion à ce qui est raconté 1 Macc. VI. 2 Macc. IX. — (D'autres traduisent tout simplement: l'amour, comme si l'auteur reprochait à Antiochus une remarquable insensibilité à l'égard du sexe, dont l'histoire ne sait rien.) Seulement il faut observer que l'auteur ne sait rien encore de la mort d'Antiochus.

<sup>3</sup> Si nous avons raison de voir ici deux dieux différents, le second sera le *Jupiter Capitolinus*, qu'Antiochus, admirateur de la puissance romaine, honora particulièrement; le premier sera l'Hercule tyrien, Melkart (2 Macc. IV, 18). Seulement nous nous permettrons de lire: *une forteresse de la mer*, au lieu de: *des forteresses* (*ma'ozz yam*, au lieu de *ma'ouzzim*). Il n'y a que la voyelle de changée et le mot divisé en deux. Ce changement se justifie par la comparaison de Ésaïe XXIII, 4, où la ville de Tyr est appelée la forteresse de la mer, tandis que la mythologie ancienne ne sait rien d'un dieu *des* forteresses. Notre auteur emprunte beaucoup de locutions aux anciens prophètes.

<sup>4</sup> Sens très-douteux. On ne voit pas de quelles forteresses il peut être question et à quelle espèce d'action il est fait allusion. On a proposé de changer la voyelle de la préposition *'im* (avec), en *'am* (peuple), pour obtenir le sens: il fera (procurera) aux forteresses un peuple du dieu étranger, en d'autres termes: il mettra des colons païens dans les villes juives.

<sup>5</sup> A moins de dire que l'auteur revient ici aux guerres d'Antiochus contre l'Égypte, dont il a parlé précédemment, il faudrait admettre qu'il veut peindre un avenir, non encore réalisé de son temps. L'histoire ne sait rien d'une nouvelle guerre contre l'Égypte après celle de l'an 168; et les autres détails mentionnés dans le texte ne sont pas non plus constatés par des relations authentiques. Nous estimons donc qu'ici l'auteur donne libre carrière à son imagination et fait faire à Antiochus, avant que le décret céleste ne le frappe, de nouvelles expéditions, à la fin desquelles il campera entre Jérusalem et la côte, où sa destinée s'accomplira. Comme ceci est contraire à l'histoire, on voit que nous avons raison de voir ici une prédiction véritable (mais non vraie), et non, comme auparavant, un résumé historique.

nord fondra sur lui avec son train et ses cavaliers et avec beaucoup de vaisseaux, et il fera invasion dans les terres, et les inondera et débordera. Et il viendra dans le pays de la belle part et beaucoup tomberont, mais ceux-ci lui échapperont : Édom, Moab et les principaux des Ammonites. Et il étendra sa main sur les pays, et le pays d'Égypte même ne sera pas préservé. Et il s'emparera des trésors d'or et d'argent et de tous les bijoux d'Égypte, et des Libyens et des Éthiopiens marcheront à sa suite. Mais de l'orient et du nord des bruits viendront l'effrayer et il marchera avec une grande fureur pour détruire et exterminer plusieurs. Et il dressera les tentes de son palais entre l'océan et la belle montagne du sanctuaire, mais il marche à sa fin et nul ne vient à son aide. <sup>1</sup> Et en ce temps-là se lèvera Mikaël <sup>1</sup>, le grand prince qui préside à ton peuple, et il y aura un temps de calamité tel qu'il n'y en a pas eu depuis qu'il y a eu des peuples, jusqu'à ce temps-là; mais alors ton peuple sera sauvé, quiconque sera inscrit au livre <sup>2</sup>, et beaucoup de ceux qui dorment dans la terre de poussière se réveilleront, les uns pour une vie éternelle, les autres pour l'opprobre et une éternelle ignominie. Et les sages brilleront de l'éclat du firmament, et ceux qui auront amené beaucoup d'autres à la justice, comme les étoiles, à toute éternité.

<sup>4</sup> Mais toi, Daniel, cache ces paroles et scelle ce livre jusqu'au temps de la fin. Beaucoup l'étudieront et l'intelligence augmentera <sup>3</sup>.

<sup>5</sup> Et moi Daniel je regardais et j'en vis deux autres placés l'un sur l'une des rives du fleuve et l'autre sur l'autre rive. Et il dit à l'homme vêtu de lin qui se tenait au-dessus des eaux du fleuve :

<sup>1</sup> Chap. X, 12, 21. — Les deux phrases ne se trouvent pas dans leur ordre chronologique. Mikaël se lèvera pour la défense et délivrera d'Israël *lorsque* la calamité aura atteint le plus haut degré. D'après notre interprétation des versets précédents, cette calamité appartient à l'avenir. Au moment où l'auteur écrit, les choses ne sont pas encore arrivées au point d'en laisser prévoir la fin immédiate.

<sup>2</sup> Le livre de la vie, qui pour l'ancien prophète (Ésaïe IV, 3) contenait le nom de ceux qui devaient conserver la vie, comprend ici en outre *beaucoup de* ceux qui sont déjà morts, mais qui ont mérité de vivre. Ils ressusciteront. Cette résurrection en comprendra d'autres pour qui elle sera une punition. Les uns et les autres sont des Israélites. Le texte ne parle pas d'une résurrection universelle.

<sup>3</sup> Le livre de Daniel reste donc inconnu jusqu'à l'époque finale ; personne n'en saura rien et ce n'est qu'au moment de l'accomplissement final, c'est-à-dire au plus fort des tribulations sous Antiochus, qu'il paraîtra et pourra être lu. On ne peut s'empêcher de demander où il s'est trouvé pendant près de quatre siècles, et comment il a été découvert tout à coup au moment où s'étaient accomplis tous les événements si bien retracés dans le texte, et où en commençait une seconde série à l'égard desquels le prophète est resté dans une complète ignorance. Ou bien, si l'on connaissait l'existence du livre scellé, qui a pu déterminer le moment où il fallait en briser les sceaux ?

A quand la fin de ces choses étonnantes<sup>1</sup>? Et j'entendis l'homme vêtu de lin qui se tenait au-dessus des eaux du fleuve : il leva la main droite et la main gauche vers le ciel et jura par celui qui vit éternellement que tout cela serait accompli en un temps et deux temps et un demi-temps<sup>2</sup>, et quand la puissance du peuple saint sera entièrement brisée. Et je l'entendis, mais je ne le compris point, et je dis : Mon Seigneur, quelle sera la fin de ces choses<sup>3</sup>? Et il me dit : Va, Daniel, car ces choses resteront cachées et scellées jusqu'au temps de la fin. Beaucoup seront purifiés et blanchis et éprouvés, mais les impies pratiqueront l'impiété et ne le comprendront pas, mais les sages le comprendront. Depuis la cessation du quotidien pour établir l'abomination, objet d'horreur, il y aura douze cent nonante jours<sup>4</sup>. Heureux celui qui attend et atteint treize cent trente-cinq jours<sup>5</sup>. Mais toi, va jusqu'à ta fin ; tu reposeras et tu te relèveras pour ton lot, au bout des temps<sup>6</sup>.

<sup>1</sup> Les choses étonnantes ne sont pas les événements du temps glorieux (messianique), la résurrection, etc., mais ceux qui précèdent immédiatement. C'est comme s'il y avait : le commencement de la nouvelle ère, comme le fait voir la réponse.

<sup>2</sup> Chap. VII, 25. — Au moment où la puissance du peuple de Dieu semblera anéantie, les choses changeront de face.

<sup>3</sup> Il désire connaître un fait particulier et précis qui servirait de signe précurseur, de manière qu'on pût reconnaître que la suprême révolution est imminente. A cette question il ne reçoit pas de réponse. Ce n'est pas l'ange révélateur, parlant au prophète de l'exil, qui refuse cette communication désirée ; il aurait pu prédire la chose comme tout le reste ; c'est l'auteur, écrivant au moment de la crise, qui ne sait pas au juste par quelle péripétie incidente elle finira, et qui doit se borner à des indications qui ne sont précises qu'en apparence.

<sup>4</sup> 1290 jours à diviser par 29 1/2 (nombre des jours d'un mois lunaire) représentent encore les trois ans et demi (un temps, deux temps et un demi-temps) de tout à l'heure. — Comparez du reste chap. XI, 31.

<sup>5</sup> La fin de la tribulation étant fixée à 3 1/2 ans ou 1290 jours, l'auteur veut dire, sans doute, par le nouveau nombre, que la première prédiction est sûre et certaine : six semaines plus tard tout le monde en sera convaincu, et dès lors on pourra se réjouir en toute sécurité de la tournure qu'auront prise les événements. Ordinairement on se donne beaucoup de peine pour découvrir des faits particuliers qui seraient arrivés tout juste 1290 et 1335 jours après une date également incertaine. C'est peine perdue. La prédiction ne pouvait pas s'arrêter à un fait de ce genre, par la simple raison que le lendemain déjà aurait donné le démenti aux espérances ultérieures.

<sup>6</sup> L'ange prédit au prophète, contemporain de Cyrus, qu'il ressusciterait aussi à l'époque indiquée.

**L'HISTOIRE D'ESTHER**



## INTRODUCTION

---

Le livre d'Esther a provoqué des jugements si divers et soulevé des questions si importantes, que nous ne pouvons nous dispenser de commencer notre introduction par une rapide analyse du contenu, bien qu'il pût suffire peut-être de prier nos lecteurs de lire d'abord le texte avant de nous suivre dans les développements critiques dont nous le ferons précéder.

L'auteur commence par la description d'une brillante fête que le roi Aḥas'wéros' donna aux grands de son empire et au peuple de sa capitale, et à l'occasion de laquelle il lui prit fantaisie de montrer à tout le monde sa belle épouse, la reine Wasṭî. Celle-ci ayant refusé de se prêter à ce caprice, le roi irrité la répudia aussitôt et se fit amener les plus jolies filles de toutes les provinces pour trouver à la remplacer. Après quatre ans, son choix tomba sur une jeune Juive nommée Hadasah, dont cependant la nationalité lui resta inconnue, la cousine et pupille d'un nommé Mordekaï (Mardochee). Elle fut reçue au harem sous le nom persan d'Esṭer (c'est-à-dire étoile, Estelle, Stella). Quelque temps après, son tuteur eut l'occasion de bien mériter du roi en découvrant une conspiration contre sa vie et en amenant la punition des coupables, acte qui resta sans récompense, mais qui fut pourtant mentionné dans la chronique officielle du royaume. Après cela, il se passa encore une série d'années pendant lesquelles un

certain Haman devint le favori du roi et exerça une influence illimitée sur celui-ci et son gouvernement. Il était un grand ennemi des Juifs et surtout de Mordekaï, qui refusait de lui rendre à son passage les hommages publics et passablement serviles qu'exigeaient les mœurs de l'Orient. Haman résolut d'exterminer toute cette nation odieuse et en obtint la permission du roi, auquel il promit de verser au trésor dix mille talents à prélever sur les dépouilles des condamnés. Il consulta le sort pour fixer le jour où un massacre général devait être organisé dans toutes les villes où se trouvaient des Juifs. Ce jour devait être le 13 du douzième mois (Adar) dans la douzième année du règne d'Ahas'wéros', et dès le commencement de cette même année des ordres furent envoyés à cet effet à tous les gouverneurs, non pas secrètement, mais avec une publicité telle, que les Juifs furent partout dans la consternation et le désespoir. Cependant Mordekaï trouva moyen de faire savoir à Ester ce qui se préparait, et de l'engager à tenter une démarche en faveur de ses coreligionnaires. Ester hésita d'abord, parce que la loi prononçait la peine de mort contre quiconque se présenterait devant le roi sans être appelé. Mais enfin, après un jeûne de trois jours, elle se hasarda à demander une audience, fut reçue très-gracieusement, et quand le roi lui demanda ce qu'elle désirait, elle se contenta de l'inviter à dîner pour le lendemain, lui et Haman. A ce repas, le roi fut de si bonne humeur qu'il lui promit de faire tout ce qu'elle lui demanderait, fut-ce même au prix de la moitié de son royaume. Cependant elle se borna encore à une nouvelle invitation à dîner. Haman, qui avait été de la fête, était au comble du bonheur et de l'arrogance, et se trouva outré de dépit quand, au sortir du palais, Mordekaï refusa encore de se prosterner devant lui. Rentré chez lui, il fit dresser un gibet haut de cinquante coudées pour y faire pendre ce Juif. Cette même nuit le roi, souffrant d'une insomnie, se fit faire une lecture de la chronique de son règne, et le hasard voulut que l'on tombât sur l'histoire de la conspiration et du dévouement de Mordekaï. A cette occasion, le roi apprit que Mordekaï n'avait pas encore été récompensé de son service. Il fit donc appeler Haman et lui demanda ce qu'il convenait de faire à un homme que le roi voudrait honorer. Haman, s'imaginant qu'il était question de lui-même, proposa de faire monter cet homme dans un char royal et de le promener par la ville précédé d'un héraut qui proclamerait ses mérites. Le roi lui ordonna d'arranger



une pareille ovation en l'honneur de Mordekaï. C'est sous l'impression des sinistres pressentiments que cet incident lui fit concevoir que Haman se rendit au second banquet de la reine. En effet, Ester ne tarda pas à révéler au roi les cruels projets formés par le favori contre les Juifs, dont la cause était aussi la sienne. Le roi, saisi d'une violente colère, sortit de la salle pour quelques instants, et en rentrant, ayant trouvé Haman couché sur le divan d'Ester, naturellement dans la position d'un suppliant, il affecta d'y voir un crime de lèse-majesté, et ordonna aussitôt de le pendre à sa propre potence. En même temps il fit de Mordekaï son premier ministre et lui donna le palais de Haman. Malheureusement l'ordre donné précédemment contre les Juifs ne pouvait être révoqué, les lois de l'état s'opposant à une pareille rétractation de la volonté suprême une fois proclamée. On publia donc un autre décret qui permettait aux Juifs de se défendre les armes à la main le jour du 13 Adar, et d'attaquer eux-mêmes leurs ennemis. Ceci engagea un grand nombre de païens à se convertir au judaïsme. En effet, ce jour-là les Juifs firent main basse sur les indigènes, sans que les satrapes, qui craignaient le nouveau visir, osassent intervenir. Dans les provinces il périt ainsi 75,000 personnes, à Suse même cinq cents. Mais à la demande expresse d'Ester, le roi accorda aux Juifs un second jour de vengeance qui coûta la vie à trois cents autres encore, parmi lesquels se trouvèrent les dix fils de Haman. Le jour suivant, c'est-à-dire le 14 en province, le 15 dans la capitale, devint un grand jour de fête, consacré comme tel à perpétuité par un édit spécial de Mordekaï. Cette fête fut appelée Pourîm, la fête des sorts, parce que Haman avait jeté le sort pour déterminer le jour du massacre projeté. Mordekaï continua à être un puissant ministre, et toute cette histoire fut insérée dans la chronique de l'empire.

Voilà le résumé du livre d'Ester. Ce récit n'aurait guère attiré l'attention des historiens s'il ne se trouvait compris dans les saintes Écritures. Les innombrables persécutions endurées par les Juifs dans l'antiquité, pendant tout le moyen âge, et encore de nos jours, rendaient d'avance des relations de ce genre à la fois vraisemblables et peu propres à exciter un intérêt particulier. Les exagérations et les singularités qui s'y trouvaient mêlées, pouvaient être mises sur le compte de l'imagination populaire et l'on ne s'y arrêtait pas autrement. Mais par diverses raisons la

science moderne ne peut pas rester indifférente à la lecture de cet opuscule. Déjà la circonstance que l'histoire qu'il raconte est mise dans un rapport intime avec une fête nationale, qui était célébrée dès avant l'ère chrétienne, et qui l'est encore de nos jours dans toutes les synagogues, est de nature à préoccuper les archéologues. Mais c'est surtout la réception du livre d'Esther dans le recueil des écrits canoniques, qui lui a donné une importance considérable et qui lui a valu le privilège d'exercer la sagacité des savants en général, et spécialement des théologiens. Nous allons donc à notre tour lui consacrer quelques pages.

La plus ancienne mention de la fête de Pourîm (et par conséquent de l'histoire d'Esther?) se trouve au deuxième livre des Maccabées (chap. XV, 36), où il en est parlé comme d'une institution connue et observée régulièrement le 14 du mois d'Adar, sous le nom de la journée de Mardochée. Josèphe, qui reproduit l'histoire d'Esther tout au long (*Antiqq.* XI, 6), parle aussi de cette fête comme d'un jour de réjouissances et d'actions de grâces férié par les Juifs du monde entier. Du reste, cette fête était complètement indépendante du culte rituel du temple, et la destruction de celui-ci n'a donc pu exercer aucune influence sur cette institution particulière. Tout au contraire, les incessantes vexations auxquelles le malheureux peuple était exposé de la part des autres nations, lui rendaient de plus en plus cher le souvenir de cet unique jour de triomphe et de vengeance. Or, à la longue, le principal élément de cette fête fut la lecture même du livre dont nous nous occupons en ce moment. On peut hardiment affirmer qu'aucune partie du code sacré, à l'exception de la seule loi mosaïque, n'est devenue aussi populaire que cette courte légende, aux détails de laquelle la communauté, quand elle en entendait la lecture, s'associait pour ainsi dire activement par des manifestations plus ou moins bruyantes de sympathie et d'antipathie<sup>1</sup>. Dans les bibles hébraïques, le passage où il est question de la mort des dix fils de Haman, est écrit et imprimé d'une manière particulière, pour marquer le moment le plus solennel de l'acte commémoratif, où éclataient régulièrement les imprécations les plus violentes contre le ministre maudit et naturellement aussi contre ceux qui l'ont imité depuis. Du reste, dans ces mêmes bibles, le livre d'Esther, que les talmudistes nomment le livre par

<sup>1</sup> Buxtorf, de synagoga vetera, chap. 29.

excellence (*meg'illah*, le rouleau), se trouve relégué dans la dernière partie du recueil canonique, assez près de la fin, tandis que dans les bibles chrétiennes on l'a mis à la suite des autres livres historiques plus anciens, avant les psaumes et les prophètes.

Le vif intérêt que le peuple juif prenait à une histoire de ce genre, a beaucoup exercé son imagination et la plume de ses littérateurs. Outre le texte hébreu, que nous traduisons, nous possédons deux éditions grecques, dont l'une, plus complète ou plus verbeuse, fait partie du corps de la version alexandrine dite des Septante; l'autre, un peu abrégée, a été quelquefois imprimée à part<sup>1</sup>. Le texte grec se distingue de l'hébreu non seulement par un certain nombre de variantes et de petites différences, mais surtout par une série d'additions ou d'intercalations de prétendus documents officiels ou d'autres morceaux plus ou moins étendus. Il commence par un songe de Mardochée, qui est ensuite interprété vers la fin du livre; il y est question d'une conspiration découverte par ce personnage, mais différente de celle dont nous avons parlé, quoique celle-ci y soit mentionnée également; ensuite on y lit certains édits, ainsi que des lettres dont l'original ne parle qu'en passant et qui sont reproduites ici intégralement. Ainsi au 3<sup>e</sup> chapitre, il y a la lettre du roi adressée aux satrapes pour leur ordonner l'extermination des Juifs, au 4<sup>e</sup> une prière de Mardochée et une autre d'Esther, au 8<sup>e</sup> le second édit rendu en faveur des Juifs. Ces deux éditions grecques sont dues évidemment à des plumes différentes; la plus courte dépend de l'autre, et celle-ci ne paraît pas être un travail fait directement sur notre texte hébreu actuellement existant. Du reste, l'âge de ces différentes révisions ne saurait être déterminé d'une manière exacte. D'après la souscription de plusieurs anciens exemplaires du texte grec, celui-ci aurait été écrit à Jérusalem et apporté en Égypte sous le règne d'un Ptolémée et d'une Cléopâtre, ce qui pourrait s'appliquer à plusieurs princes du second siècle avant Jésus-Christ. Ce qu'il y a de plus certain, c'est que Josèphe suit la rédaction grecque la plus longue, à laquelle cependant il mêle quelques détails et quelques noms propres qu'il n'a peut-être pas inventés et qui ne se rencontrent pas dans les textes existants, de sorte qu'il pourrait bien avoir eu à sa disposition une édition

<sup>1</sup> Lond. 1655 par l'évêque James Usher; Zurich 1848 par le prof. O. F. Fritzsche.

aujourd'hui perdue. Il faut cependant observer que de son temps le livre d'Esther ne paraît pas encore avoir été incorporé au canon officiel de la synagogue.

Les différentes anciennes versions orientales qui existent ont toutes été faites sur celle des Septante, à l'exception de la plus ancienne version syriaque. Il en est autrement des versions latines. Celle qui a existé avant saint Jérôme diffère très-sensiblement de nos deux textes grecs et paraît avoir été faite sur un troisième qui n'existe plus, ou bien être un travail de compilation assez libre. Saint Jérôme, à son tour, revint à l'hébreu, qu'il traduisit assez coulamment et librement. Pour ce qui est des additions du grec, il les mit à part à la suite du corps de l'ouvrage, en marquant exactement à la tête de chaque morceau la place où les traducteurs grecs l'avaient intercalé. Cette méthode a été conservée dans les éditions de la Vulgate, où ces morceaux forment les chap. XI à XVI du livre. Les protestants sont allés plus loin, en reléguant ces additions parmi les Apocryphes de l'Ancien Testament.

Il va sans dire que toutes ces rédactions grecques, existantes ou perdues, doivent leur origine à des mains juives. Hors de la sphère de la synagogue il ne pouvait guère se manifester un intérêt assez puissant pour provoquer ou multiplier des travaux de ce genre. Mais on comprend que l'impulsion une fois donnée, cette industrie d'un genre particulier ait continué à produire ses fruits. Ainsi l'on possède plusieurs Targoums ou paraphrases chaldaïques du livre d'Esther, dont l'une comprend également le songe de Mardochée et les deux prières, dans une forme tant soit peu différente de celle du grec. Ce que nous en avons dit nous permet déjà d'entrevoir que si le fond de l'histoire était généralement regardé comme un fait positif, la forme de la narration était envisagée comme chose accessoire, et abandonnée au gré du talent de chaque rédacteur.

L'Église chrétienne n'a pas accueilli cette histoire, et le livre qui la raconte, avec la même faveur que la synagogue, et l'on comprend sans peine que les interprètes autorisés de l'Évangile ne trouvaient rien d'édifiant pour leurs communautés dans un récit qui exprimait, d'une manière si crue et si peu propre à exciter la sympathie, les sentiments d'une haine nationale, d'ailleurs malheureusement assez naturelle et excusable à bien des égards. En effet, nous voyons que dès les plus anciens temps un

certain nombre des théologiens les plus éminents qui se sont occupés de rédiger le catalogue des livres de la bible, ou bien ont tout simplement omis celui d'Esther, ou bien ont expressément déclaré qu'il y avait lieu de ne pas l'y comprendre. Tels sont au second siècle Méliton évêque de Sardes, au quatrième saint Athanase et saint Grégoire de Nazianze, dont nous avons rapporté les témoignages avec plusieurs autres dans notre Histoire du Canon. C'est à ce même point de vue que se place Luther, qui à plusieurs reprises s'est prononcé à ce sujet de la manière la plus positive et la plus tranchante. Il va jusqu'à l'appeler un livre judaïsant, un livre païen même, qui ne devrait pas figurer dans le recueil sacré. Et encore après lui on n'a pas manqué de remarquer que le nom de Dieu n'est pas prononcé une seule fois dans tout le cours de l'ouvrage, et que ce ne sont que les pièces insérées plus tard dans la rédaction grecque qui ont un peu corrigé ce défaut. Cependant il convient d'ajouter que l'orthodoxie moderne, qui avait pour ainsi dire les mains liées par la notion même du canon, s'est trouvée à cet égard dans un grand embarras. N'osant souscrire au jugement de l'illustre réformateur, de peur d'entamer la base même de la théologie protestante, et ne pouvant se refuser à l'évidence de ses arguments, elle a rarement eu le bon esprit de déclarer que le livre d'Esther était un monument de l'esprit du judaïsme abâtardi, ou du moins faussé par une injuste persécution, et qu'il ne pouvait que servir à mesurer la distance qui sépare les vrais organes de la révélation des écrivains de la décadence, prédécesseurs plus immédiats des apôtres de l'Évangile. Plus d'un de nos contemporains est rentré dans l'ornière de la vieille exégèse traditionnelle, qui s'évertuait à extorquer à cet ouvrage des enseignements chrétiens, à voir dans le roi persan une image prophétique du Christ et dans la personne de la favorite juive celle de son église, sans se demander ce que la morale aurait à gagner à la glorification de la haine nationale et des passions sanguinaires. Mais ce sont là des appréciations que nous abandonnons volontiers à la conscience individuelle. Nous aimons mieux considérer le livre sous d'autres points de vue, plus intéressants pour la science moderne.

Avant tout il se présente ici la grande question de savoir si nous avons affaire à une histoire véritable ou à une tradition sujette à caution, voire même à un conte, à un roman de tendance. L'examen de cette question nous met d'abord en face

d'Ahas'wéros', qui en sa qualité de roi de Perse doit nécessairement être censé appartenir à l'histoire. Avec quel monarque connu d'ailleurs devra-t-on l'identifier? Les anciens déjà paraissent n'avoir pas eu d'opinion arrêtée à ce sujet. La seconde récension grecque et Jérôme l'appellent Assuérus, ce qui n'est qu'une corruption de la forme hébraïque du nom; les Septante le nomment Artaxerce, et plusieurs commentateurs se sont décidés pour le premier roi de ce nom, surnommé Longuemain. Cependant la plupart ont préféré s'en tenir à l'un de ses prédécesseurs, soit Cambyse, soit Xerxès. Si la question devait être vidée exclusivement au moyen d'arguments philologiques, il faudrait s'arrêter à ce dernier nom, dont la forme connue par les inscriptions s'accorde très-bien avec celle du texte hébreu. Mais il faut remarquer que ce nom peut avoir été commun à plusieurs princes, et surtout que l'auteur, s'il devait n'avoir écrit qu'un roman, pourrait l'avoir choisi au hasard parmi les noms les plus connus de l'histoire des Perses, de sorte qu'il faudrait avoir établi par d'autres preuves le caractère historique du récit avant de pouvoir rien décider sur l'individualité du personnage. En tout cas il s'agit d'un roi de Perse, ce qui résulte clairement de toutes les données archéologiques et géographiques que le récit nous fournit.

Mais voici deux autres points d'une certaine importance et qui sont dans un rapport direct avec cette question de personnes. Mordekai (dont le nom persan ne créerait aucune difficulté dans les circonstances présumées de l'histoire, s'il n'y avait la donnée chronologique dont nous allons parler) est Benjaminite et sa généalogie est ramenée à un certain Qis'! Or, c'avait été là le nom du père du roi benjaminite Saül et déjà les anciens Juifs ont trouvé un rapport symbolique entre cette ancienne famille royale et celle du héros du livre d'Esther, d'autant plus qu'ils ont cru retrouver le fils de ce nouveau Qis', S'imé'i, dans le personnage du même nom cité dans l'histoire de David (Esther II, 5; 2 Sam. XVI, 5). Ajoutez à cela que Haman est nommé Agag'ite, c'est-à-dire, d'après l'opinion de Josèphe même, descendant du roi amaléqite Agag (I Sam. XV), et dans les versions grecques tantôt Gogéen, descendant de Gog (Ézécl. XXXVIII), tantôt même Macédonien. On voit par tout ceci que l'histoire était assez généralement regardée (ou du moins pouvait l'être) comme essentiellement typique, c'est-à-dire, comme représentant, dans ses

principaux acteurs, l'antagonisme invétéré et séculaire entre Israël et le paganisme. Nous convenons volontiers que la simple possibilité d'une pareille interprétation ne suffit pas pour démontrer la thèse que nous n'aurions ici devant nous qu'une pure fiction.

Mais il y a encore à mentionner une difficulté chronologique. Au chap. II il est dit, d'après la traduction la plus naturelle, que Mordekaï avait été du nombre des déportés emmenés de Jérusalem par Neboukadneççar, en l'an 598 avant Jésus-Christ. Or, sans nous arrêter à ce qu'il y a d'in vraisemblable à ce qu'un Juif de Palestine, soixante ans avant l'avènement de Cyrus, ait porté un nom persan, nous rappellerons que la douzième année de Xerxès, dans laquelle Mordekaï doit être devenu ministre, serait la 474<sup>e</sup> avant notre ère, ce qui reviendrait à lui donner pour lors un âge d'au moins cent trente ans, et comme Ester était sa cousine germaine, fille de son oncle, elle n'aurait plus été dans la première fraîcheur de la jeunesse à l'époque où elle paraît sur la scène. Pour échapper à des conséquences de ce genre, on a essayé différents moyens. On a fait de Mordekaï le petit-fils d'un déporté, on a substitué Cambyse à Xerxès, on a fait d'Ester une nièce de Mordekaï, et ainsi de suite. Nous dirons cependant que tous ces éléments de conviction réunis, cette nécessité de donner des entorses à la syntaxe, combinée avec la présence d'un descendant du roi Saül et d'un Amaléquite à la cour d'un roi de Perse, nous paraissent singulièrement compromettants pour l'authenticité de l'histoire elle-même.

D'un autre côté, c'est un fait peu important que l'auteur ait représenté très-exactement les mœurs des Perses, circonstance qu'on fait valoir pour établir sa stricte véracité et la créance que mérite son récit. Un écrivain, même postérieur à Alexandre, mais vivant dans l'intérieur de l'Asie, a pu parfaitement peindre d'après nature un certain nombre de détails de ce genre. Cela ne prouve pas grand'chose (nous avons vu mieux que cela dans nos romanciers modernes), tandis que les exemples du contraire, fussent-ils même moins nombreux qu'ils ne le sont en réalité, pèseront bien autrement dans la balance. Or, nous demandons si ce prétendu caractère d'historicité se reconnaît dans ce banquet qui dure 180 jours et auquel prend part tout le monde officiel d'un immense empire (chap. I, 4) ? ou dans cette ordonnance royale qui permet à chacun de boire autant qu'il voudra (chap. I, 8) ? ou dans

cet édit inséré au bulletin des lois qui proclame la déchéance d'une favorite (chap. I, 19) ? ou dans ce délai de quatre ans que le roi laisse passer avant de choisir une remplaçante ? ou dans cette assertion que la nouvelle reine, dans la plénitude de ses grâces et de son ascendant sur le cœur du roi, risque sa vie en se présentant devant le monarque sans être appelée ? ou dans cette supposition qu'elle n'avait guère la chance de l'être avant la fin d'une année qui venait de commencer ? ou dans ce gibet haut de cinquante coudées et dressé en quelques heures ? Tout cela ne ressemble guère à des mœurs réelles, mais bien à des produits d'une imagination qui divague. Nous comprendrions à la rigueur qu'un visir jaloux, défiant et impérieux, songe à écraser un parti qui le gêne ou qu'il hait, voire même une fraction de la population, par un massacre organisé sur une grande échelle, et qu'il réussisse à faire goûter son dessein à un monarque imbécile, ou passionné comme lui : mais ce que nous ne comprenons pas, c'est qu'il annonce cette Saint-Barthélemi publiquement toute une année d'avance, de manière à jeter l'effroi partout, sans que personne songe à fuir ou à se garer, et qu'ensuite tout à coup, le vent de la cour ayant tourné, la même folie ait été projetée et promulguée en sens contraire, et que les indigènes se soient laissé égorger par myriades, au gré d'une poignée de gens qui, quant au nombre, devaient se perdre dans les masses ; que le roi, tout autocrate qu'il était, n'ait pas eu le droit de révoquer un ordre insensé, mais que, pour corriger la première sottise, au sujet de laquelle il finit par se mettre dans une furieuse colère, il ne sache d'autre moyen que d'en faire une seconde infiniment plus absurde encore. Ce ne sont pas là des faits à expliquer par les mœurs des Perses. Il y a bien des exemples que des individus de basse extraction aient réussi à s'élever aux plus hautes fonctions d'un état, mais que le représentant d'une caste opprimée et faible ait pu croire ne pouvoir mieux assurer la sécurité de celle-ci qu'au moyen d'un carnage qui devait nécessairement produire un effet tout contraire à celui qu'il en attendait, c'est là un fait contre lequel proteste non seulement le sentiment de la justice ou de la morale, mais le plus simple bon sens politique. Et puisque nos théologiens se sont laissés aller à cette inconcevable aberration de l'esprit, de nous représenter comme des types chrétiens cette clique juive ivre de sang, nous déclarerons très-nettement qu'il



nous est impossible de découvrir la différence entre Haman et Mordekai<sup>1</sup>.

Nous ne saurions donc voir ici ni de l'histoire ni un enseignement moral ou religieux digne de la Bible. Mais il est difficile de déterminer la véritable valeur et la signification de ce livre. Voici d'abord une explication qui ne s'écarte pas trop du texte et de la tradition. Le livre d'Esther serait la légende de la fête de Pourim. Ce mot dirait tout, même d'après son sens étymologique, qui s'applique à maintes productions analogues de la littérature chrétienne du moyen âge. Voici cependant quelques explications sur la portée du terme que nous venons de choisir pour caractériser ce récit.

Il signifierait en premier lieu que l'origine de la fête remonte à des temps antéhistoriques, c'est-à-dire qu'elle existait comme une coutume ou institution populaire longtemps avant l'époque à laquelle apparaissent les premiers renseignements qui nous en sont parvenus, et qu'à cette époque il n'était déjà plus possible de contrôler la tradition par des données positives et authentiques. Le nom même de la fête est étranger, dans les textes grecs il a une autre forme qu'en hébreu ; l'explication qui en est donnée est plus que suspecte, surtout parce qu'elle ne rend pas compte de la terminaison du pluriel, si tant est qu'il y en ait un dans ce mot inconnu à la langue de Canaan. Or, en tout état de cause, c'est ce nom, et la signification qu'on lui assigne, à tort ou à raison, qui forme la base et le point de départ de la tradition, précisément à cause de sa valeur incertaine. Le tirage au sort est la conséquence de l'étymologie et le reste est à l'avenant. Il serait possible qu'il y ait eu à côté de cela le souvenir de la délivrance d'un grand danger, d'une persécution ; il serait possible encore que les Juifs de la Perse eussent été les premiers à célébrer cette fête, et que de chez eux elle se fût répandue au dehors, sous la pression de souvenirs semblables, de situations analogues. On pourrait même hasarder la conjecture que dans l'origine ç'aurait été une fête païenne à laquelle se serait rattaché, à une occasion donnée, un fait intéressant la communauté juive, ou du moins une interprétation conforme au cercle de ses idées, comme cela a

<sup>1</sup> Les Rabbins ont établi la règle qu'à la fête de Pourim il est permis de boire jusqu'à ce qu'on ne distingue plus Haman et Mordekai. Nous pensons plutôt qu'il n'y a moyen de le faire que sous la pression d'un préjugé national ou religieux.

eu lieu positivement pour les fêtes juives adoptées par l'Église chrétienne, voire même pour des usages païens qui se sont métamorphosés dans différentes contrées entre les mains des chrétiens, sans trop perdre de leur forme primitive.

En second lieu, le mot de légende, que nous employons ici, impliquerait l'idée que le récit est sujet à caution relativement à l'authenticité des détails. Mordekai, Ester et Haman pourraient avoir été des personnages réels, mais ils pourraient aussi avoir été créés par la fiction. La tradition pourrait s'être formée peu à peu, comme semble le prouver le travail ultérieur dont nous avons constaté l'activité, et par les diverses révisions du livre qui nous sont parvenues et par celles qui sont perdues. Nous ne savons rien de la forme de cette tradition, telle qu'elle peut avoir été à l'époque où l'histoire parle pour la première fois de la fête. Nous voyons seulement par notre texte, qu'à l'époque où celui-ci fut écrit (qu'il ait été le plus ancien ou non) l'imagination populaire, les préjugés nationaux et les passions religieuses étaient déjà des agents plus puissants que la chronologie, la géographie et d'autres éléments qui auraient pu donner du crédit aux faits relatés. L'affirmation solennelle de notre livre (chap. X, 2), que toute cette histoire est tirée des Annales de l'empire persan, est copiée sur la formule bien connue qu'on rencontre régulièrement à la fin de chaque règne, dans le livre des Rois et dans la Chronique. Elle porte le cachet non méconnaissable de la fiction, à moins qu'on ne veuille supposer que le rédacteur ait été secrétaire aux archives de Suse, et voir dans cette notice l'explication du fait que le nom de Dieu ne se trouve pas une seule fois dans le texte. Tout aussi peu cette autre assertion (chap. IX, 20-32), que les ordonnances de Mordekai et d'Ester, relativement à la célébration de la fête, auraient été consignées par écrit, nous prouvera l'existence d'un document contemporain.

D'après cette manière de concevoir la valeur historique du livre, il resterait toujours comme élément positif la fête de Pourim avec une tradition nationale qui s'y rattacherait, mais qui, dans la suite des temps, aurait pu se surcharger d'éléments nouveaux et suspects. En tout cas, même dans cette supposition, la couleur actuelle du récit aurait été fournie par l'esprit du temps où la tradition a été mise par écrit. Ce ne pourrait avoir été qu'une époque où les Juifs souffraient cruellement des vexations les plus odieuses de la part de leurs maîtres païens et

étaient poussés par le désespoir, si ce n'est déjà à des actes de vengeance, du moins au désir le plus ardent de régler leur compte avec leurs bourreaux.

Hé bien, nous hasarderons un pas de plus. Nous nous sommes familiarisé avec l'idée que l'histoire racontée dans le livre d'Esther n'est pas même une légende, c'est-à-dire, une tradition plus ou moins altérée, bien que fondée sur un fait réel ; mais qu'elle est purement et simplement le reflet des sentiments que nous venons de caractériser : un roman de tendance, comme nous en verrons d'autres dans le présent volume. A ce point de vue, nous voyons immédiatement disparaître tout ce qu'il y a d'extravagant, d'inconcevable, d'impossible même dans les faits relatés et dans les actes des personnages mis en scène. En revanche il reste un fond, malheureusement on ne peut plus vrai, un fait incontestable, le règne de la terreur décrit dans le premier chapitre du premier livre des Maccabées, et avec des couleurs plus vives encore, quoique peut-être outrées, dans les chapitres six et sept du second livre ; et la conséquence tout à fait naturelle et légitime de ce fait, l'exaspération indicible qui s'empara de la portion saine de la nation juive et qui finit par lui mettre les armes à la main. Certes, l'histoire de cette insurrection est l'une des pages les plus glorieuses des annales israélites. Elle l'est si bien, qu'elle nous fera facilement oublier ce qu'il y a de repoussant dans le livre d'Esther, que celui-ci ait été écrit avant l'époque même de la prise d'armes, pour exalter les passions, ou qu'il doive son origine à quelque incident postérieur de cette longue et sanglante lutte, si abondante en péripéties tragiques.

Mais, dira-t-on, la fête ! Si ce n'est qu'un roman, d'où vient la fête ? Cette question est très-légitime, mais elle ne nous arrêtera point. Nous pourrions même nous borner à prier nos lecteurs de parcourir le calendrier chrétien et de se convaincre que les Juifs n'ont pas été les seuls à instituer des fêtes en commémoration de faits qui sont du domaine de l'imagination<sup>1</sup>. Mais nous ne voulons pas avoir raison à si bon marché. Nous pourrions aussi alléguer le fait que d'autres avant nous ont conçu des soupçons analogues. Voici une combinaison qui a été proposée par quelques

<sup>1</sup> Au 8 mars, Ste Véronique ; au 3 mai, l'invention (*sic*) de la Ste Croix ; au 29 juin, S. Pierre et S. Paul simultanément à Rome ; au 27 juillet, les sept dormants ; au 15 août, l'assomption, etc.

orientalistes. Ils ont fait remarquer que la traduction du mot *Pour* par *sort* ne peut plus être vérifiée par la comparaison de n'importe quel dialecte de la langue des Perses qui soit à notre connaissance ; tout aussi peu que la forme *Phrouaï*, qui est celle du texte grec reçu, se prête à une étymologie ou interprétation quelconque. D'un autre côté, l'hébreu n'offre pas non plus une explication plausible du terme par lequel la fête est désignée. Il y a donc ici une institution d'origine étrangère, mais dont le nom a été arbitrairement interprété par l'auteur de la légende. Or, il se trouve que, parmi les variantes du texte grec, on rencontre aussi la forme *Phourdia*, et aussitôt on s'est rappelé que les anciens Perses avaient une fête de réjouissance appelée *Fourdi*, et qui se célébrait dans les derniers jours de chaque année par des festins et des cadeaux qu'on faisait aux pauvres. On a pensé que les Juifs, durant leur séjour en Perse, ont pu contracter l'habitude de célébrer une fête pareille, dans le courant du douzième mois, à l'approche du printemps, à l'époque où dans ces contrées la nature entre en plein réveil, et que les usages relatifs à cette fête étaient plus ou moins bruyants, comme c'était le cas des Lupercales célébrées en Italie dans la même saison, et comme cela se pratique encore à la fête de Pourîm.

Cette combinaison est spécieuse, mais elle ne suffit pas. Elle n'explique pas comment la fête empruntée aux Perses, si tant est qu'elle ait existé antérieurement à la composition du livre d'Esther, aurait pu être mise en rapport avec le roman. Nous en essaierons donc une autre, dont nous n'aurons pas à chercher au loin les éléments constitutifs. Nous lisons dans le premier livre des Maccabées (chap. VII, 49) que Judas, lors de sa première victoire décisive sur les troupes syriennes commandées par Nicanor (ce général périt dans la bataille), ordonna que ce haut fait serait célébré annuellement le même jour. Or, ce jour était précisément le *treize du mois d'Adar*. L'historien ne fait aucune mention d'une autre fête déjà antérieurement fixée au même jour (le jeûne préparatoire à la fête de Pourîm) ou au lendemain. Il sera donc permis de croire que cette dernière fête n'existait pas encore alors. Elle existait au premier siècle de notre ère, d'après le témoignage de Josèphe et du deuxième livre des Maccabées (chap. XV, 36). L'auteur de ce dernier dit bien à cette occasion que les Juifs célébraient le jour de Mardochée dès avant l'époque de l'insurrection. Mais cette assertion ne saurait avoir plus de

valeur que d'autres légendes contenues dans le même ouvrage ; elle prouve seulement que du temps de l'auteur, la fête existait de mémoire d'homme. Il y a plus : par ce même passage du livre des Maccabées, nous voyons que les deux fêtes, celle de Pourîm, et celle dite de Nicanor, commémorative de la victoire de Judas, se trouvaient dans un rapport étroit, l'une étant, pour ainsi dire, préparatoire à l'autre. La fête de Nicanor disparut bientôt de l'histoire ; il n'y en a guère de trace dans les siècles suivants ; il n'en est plus question, de temps immémorial, ni dans le calendrier, ni dans la pratique. Elle a été remplacée par un jeûne préparatoire à la fête d'Esther. Celle-ci gagna donc du terrain et finit par faire tomber l'autre en désuétude et en oubli. Pourtant nous savons par le Talmud que les docteurs juifs ont été en désaccord au sujet des prescriptions extra-légales consignées dans notre texte ; ce qui serait difficile à comprendre, si la fête elle-même avait été régulièrement célébrée d'après ces prescriptions depuis une série de siècles. Tout cela n'a donc pu se faire et se former que peu à peu, et il suffit presque de considérations psychologiques pour s'expliquer la faveur croissante d'une institution fondée sur des sentiments plutôt que sur des faits, bien que ces derniers n'aient pas manqué, tant s'en faut, dans des circonstances analogues et moins romanesques.

Ajoutons encore que le passage chap. IX, 20-32, dans lequel il est parlé de l'institution de la fête, paraît être une intercalation postérieure. D'autres savants ont déjà cru remarquer des différences entre ce texte et le reste du livre. Elles nous semblent peu sensibles. Mais nous ferons valoir un autre argument à ce même effet, c'est que, à vrai dire, nous distinguons ici deux éléments qui font en quelque sorte double emploi. Dans l'un, c'est de Mordekaï seul qu'émanent les ordres relatifs à la fête ; dans l'autre, la reine Esther est mise au premier plan. On peut dire encore que ces intercalations ont été faites pour insinuer que le corps du livre a été rédigé par le principal acteur.

Notre opinion revient donc à dire que le roman d'Esther, écrit dans les circonstances et dans les intentions que nous avons caractérisées plus haut, eut un succès égal, ou plus grand encore, que les autres que nous avons insérés dans le volume précédent, ou que ceux dont il va être question ci-après ; que la faveur publique ne tarda pas à le regarder comme une histoire véritable et que de cette manière il finit par devenir la base d'une institu-

tion religieuse, avec d'autant plus de facilité qu'il se rattachait dans l'origine à la même date un souvenir positif et glorieux. Il serait même possible que l'auteur du roman eût choisi sa date en vue du fait d'armes auquel nous faisons allusion.

---

## ESTER

---

*La seconde année du grand roi Artaxerxès<sup>1</sup>, le premier du mois de Nisan, un certain Mardochée, fils de Iaïr, fils de Séméï, fils de Kis<sup>2</sup>, de la tribu de Benjamin, eut un songe. C'était un Juif, habitant la ville de Suse<sup>3</sup>, un homme considérable, attaché au service de l'antichambre du roi. Il était de la colonie des déportés<sup>4</sup> que Nabuchodonosor, le roi de Babylone, avait emmenés de Jérusalem avec Iechonias, le roi de la Judée. Voici quel était ce songe : des cris, du bruit, des coups de tonnerre et un tremblement de terre ; la terreur partout. Tout à coup parurent deux grands serpents, tous les deux s'apprêtant à attaquer ; ils poussèrent de grands cris, et à leurs cris tous les peuples se préparèrent au combat, afin de combattre la nation des justes<sup>5</sup>. Et il y eut un jour de ténèbres et d'obscurité, une détresse et une angoisse, une calamité et une grande terreur sur la terre, et toute la nation juste était en proie à la terreur, et ils avaient peur des malheurs qui les menaçaient, et se préparaient à la mort, et ils implorèrent Dieu. Et sur leurs cris, il arriva que d'une petite source il coula un grand fleuve, une masse d'eau. Et le jour reparut avec le soleil, et les*

<sup>1</sup> Le texte grec et le texte hébreu diffèrent à l'égard de la personne du roi.

<sup>2</sup> Chap. II, 5 du texte hébreu.

<sup>3</sup> Résidence des rois de Perse.

<sup>4</sup> Nous mettons la *colonie*, bien que le texte hébreu (l. c.) semble dire que Mardochée lui-même était du nombre des déportés (voir l'Introduction). Le grec comporte une autre interprétation. L'anachronisme serait énorme et Mardochée aurait été âgé d'au moins 140 ans.

<sup>5</sup> Les Juifs.

*humbles<sup>1</sup> furent exaltés et dévorèrent les nobles. Et Mardochée, qui avait eu ce songe, et qui avait vu ce que Dieu se proposait de faire<sup>2</sup>, se réveilla et le garda dans son cœur durant la nuit, désirant de toute façon savoir ce que cela signifiait. Cependant Mardochée était tranquillement couché dans l'antichambre avec Gabatha et Tharra, les deux eunuques du roi qui gardaient l'antichambre, et il entendit leurs projets et reconnut à fond leurs complots, et apprit qu'ils avaient l'intention de mettre la main sur le roi<sup>3</sup> Artaxerxès. Et il les dénonça au roi, et le roi fit mettre les deux eunuques à la question, et ayant avoué, ils furent conduits au supplice. Alors le roi fit mettre cette affaire par écrit, pour mémoire, et Mardochée la rédigea aussi par écrit. Et le roi ordonna à Mardochée de faire le service de l'antichambre, et lui fit des présents à cause de cela. Et Aman fils d'Amadathès, le Boughéen<sup>4</sup>, était considérable à la cour du roi, et cherchait à faire du tort à Mardochée et à sa nation, à cause des deux eunuques du roi.*

<sup>1</sup> Du temps d'Ahas'wéros' — lequel Ahas'wéros' régnait sur cent vingt-sept provinces, depuis l'Inde jusqu'à l'Éthiopie<sup>5</sup> — dans ce temps-là, le roi Ahas'wéros', occupant le siège royal à S'ous'an sa capitale, la troisième année de son règne, donna un festin à tous ses ministres et officiers, l'armée<sup>6</sup> de Perse et de Médie, les nobles et les gouverneurs des provinces étant réunis en sa présence; et à cette occasion il leur fit voir la richesse et la splendeur de son royaume, et l'immense magnificence de sa grandeur, durant un long espace de temps, durant cent quatre-vingts jours. Et lorsque ces jours furent passés, le roi donna à toute la population<sup>7</sup> qui se trou-

<sup>1</sup> Une variante dit : les fleuves ; cela rentrerait mieux dans l'allégorie, laquelle d'ailleurs n'est ni spirituelle ni transparente. Il s'agit de la délivrance des Juifs par Esther.

<sup>2</sup> Bien entendu, sans le comprendre.

<sup>3</sup> C'est-à-dire, d'attenter à sa vie.

<sup>4</sup> Cette désignation, étrangère au texte hébreu, doit sans doute indiquer la nationalité du ministre ; mais le nom ne se rencontre pas ailleurs, et pourrait bien être défiguré par les copistes. Nous avons discuté ce fait dans l'Introduction. D'après le texte grec, on pourrait croire que l'auteur suppose une connivence entre les deux eunuques et Haman, de sorte que celui-ci serait représenté dès l'abord comme un traître et conspirateur.

<sup>5</sup> L'empire des Achéménides avait en effet atteint son plus grand développement sous Xerxès. La capitale était la ville de Suse.

<sup>6</sup> S'il faut prendre le mot dans son sens ordinaire (militaire), on songera soit aux officiers supérieurs, soit à la garde royale.

<sup>7</sup> Mâle. Comp. v. 9, où la reine traite les femmes.



vait à S'ous'an, dans la capitale, grands et petits, un festin qui dura sept jours, dans la cour du jardin du palais royal. <sup>6</sup> Tentures blanches et bleues de coton <sup>1</sup>, suspendues par des cordons de lin blanc et pourpre à des anneaux d'argent et des colonnes de marbre; divans d'or et d'argent <sup>2</sup> sur un parquet de pierres vertes, blanches, nacrées et noires <sup>3</sup>; la boisson versée dans des gobelets d'or de toutes sortes de formes; du vin du roi en abondance, avec une libéralité toute royale, et l'on buvait, d'après l'ordre du roi, sans que personne commandât; car le roi avait enjoint à tous les officiers de sa maison de laisser faire chacun à son gré <sup>4</sup>. De même la reine Was'ti donna un festin aux femmes dans le palais royal <sup>5</sup> du roi Ahas'wéros'.

<sup>10</sup> Le septième jour, quand le vin eut mis le roi en belle humeur, il ordonna à Mehouman, Biztâ, Harbonâ, Bigtâ, Abagtâ, Zêtar et Karkas (les sept eunuques qui étaient de service auprès du roi Ahas'wéros'), d'amener la reine Was'ti en présence du roi, avec la couronne royale, pour faire voir sa beauté au peuple et aux officiers; car elle était belle de figure. Mais la reine Was'ti refusa de se rendre à l'ordre que le roi lui avait envoyé par les eunuques, et le roi en fut très-irrité et se mit dans une grande colère. Et le roi s'adressa aux sages qui avaient la connaissance des temps <sup>6</sup> (car c'est ainsi que se traitent les affaires du roi avec ceux qui connaissent la loi et le droit; et les plus proches de lui étaient Kars'enâ, S'étar, Admatâ, Tars'is', Mers, Marsenâ, Memoukan, les sept seigneurs Perses et Mèdes qui avaient accès auprès de la personne du roi et qui occupaient les premières places dans le royaume): D'après la

<sup>1</sup> On remarquera la forme du récit, qui exprime très-naïvement l'admiration de toutes ces belles choses. Cependant la traduction n'est pas parfaitement sûre. *Karpas* est le nom du coton en sanscrit, en arabe et en grec; mais les deux autres mots indiquent des couleurs et non des étoffes. Nous avons donc changé la construction de l'original.

<sup>2</sup> C'est-à-dire recouverts de drap d'or. Car les divans ne sont pas des meubles de menuiserie, mais des matelas posés à terre (ottomanes).

<sup>3</sup> Pure conjecture. Les mots ne se trouvent qu'en ce seul endroit, excepté celui qui désigne le marbre blanc. Les autres sont interprétés d'après les Grecs (émeraudes), les Arabes (perle), et l'étymologie hébraïque (noir). On traduit aussi: dressés sur un pavé en mosaïque de marbre, de nacre, d'albâtre et de porphyre.

<sup>4</sup> L'auteur paraît vouloir insinuer qu'à la cour de Perse c'était l'usage de boire sur commandement. S'il faut en croire les Grecs, les Persans étaient des ivrognes. D'autres les représentent comme des modèles de tempérance.

<sup>5</sup> Dans les appartements, les hommes étant traités au jardin.

<sup>6</sup> Ce sont nécessairement les astrologues ou mages, lesquels cependant devront être considérés comme membres du gouvernement; car on voit par ce qui suit, que les sept seigneurs qui ont accès auprès du roi sont de leur nombre.

loi, qu'y a-t-il à faire à la reine Was'ti, pour n'avoir pas obtempéré à l'ordre que le roi Ahas'wéros' lui a fait parvenir par les eunuques ?<sup>16</sup> Alors Memoukan dit en présence du roi et des seigneurs : Ce n'est pas au roi seul que la reine Was'ti a manqué ; elle a mal agi envers tous les seigneurs et sujets de toutes les provinces du roi Ahas'wéros'. Car l'affaire de la reine viendra à la connaissance de toutes les femmes, de manière à rendre leurs maris méprisables à leurs yeux ; car elles diront : le roi Ahas'wéros' a ordonné qu'on lui amenât la reine Was'ti, et elle s'y est refusée. Désormais les dames<sup>1</sup> des Perses et des Mèdes, qui apprendront l'affaire de la reine, feront de même<sup>2</sup> à l'égard des officiers du roi, et de là, mépris et brouille tant et plus<sup>3</sup>. S'il plaît au roi, qu'il émane de lui un édit royal à consigner parmi les lois des Perses et des Mèdes, et partant irrévocable<sup>4</sup>, savoir que Was'ti ne paraisse plus devant le roi Ahas'wéros', et que le roi confère la dignité royale à une autre qui lui soit préférable ; et quand l'ordonnance du roi qu'il publiera sera connue dans tout son vaste royaume, toutes les femmes honoreront leurs maris, grands et petits. Cet avis plut au roi et aux seigneurs, et le roi fit selon l'avis de Memoukan. Il fit expédier des lettres dans toutes les provinces du royaume, à chaque province dans son écriture et à chaque peuple dans sa langue, que tout homme devait être le maître dans sa maison et parler la langue de son peuple<sup>5</sup>.

<sup>1</sup> Après cela, quand la colère du roi Ahas'wéros' se fut calmée, il se souvint<sup>6</sup> de Was'ti, de ce qu'elle avait fait et de ce qui avait été décrété à son égard. Alors les gens du roi qui étaient à son service dirent : Qu'on aille chercher pour le roi des jeunes filles vierges, belles de figure, et que le roi commette des commissaires dans toutes les provinces de son royaume, qui aillent rassembler tout ce

<sup>1</sup> Il n'est plus question ici des femmes en général, mais spécialement des épouses des dignitaires qui auraient été les premières à apprendre ce qui se passait à la cour.

<sup>2</sup> Nous suppléons ces mots, autrement le texte reste incomplet, à moins que l'auteur n'ait voulu dire simplement : elles en parleront à leurs maris.

<sup>3</sup> Litt. : et assez de mépris, etc., sous-entendu : s'ensuivra.

<sup>4</sup> Litt. : qui ne passe point. Plusieurs fois, dans ce livre, il est dit que des édits une fois publiés sont irrévocables. Les seigneurs avaient un grand intérêt à ce qu'il en fût de même ici ; autrement ils avaient à redouter la vengeance de la reine.

<sup>5</sup> Une pareille ordonnance était aussi absurde que superflue. Aussi bien les Grecs ont-ils omis ces mots. En changeant une seule lettre, on obtient le sens : parler (c'est-à-dire commander) ce qui lui convient. (*Kol s'oweh 'immo*, comp. chap. III, 8, où ce mot se retrouve.)

<sup>6</sup> L'auteur veut dire qu'il la regretta, quand il fut revenu à son bon sens. Aussi bien les courtisans se hâtent-ils de donner à ses pensées une autre direction. Le texte grec dit au contraire : Il ne songea plus à Was'ti.

qu'ils trouveront de jeunes filles vierges, belles de figure, à S'ous'an dans la capitale, dans le harem, pour être confiées à Hég'è, l'eunuque du roi qui a la garde des femmes, afin qu'il leur donne ce qu'il leur faut pour leur toilette<sup>1</sup>; et la jeune fille qui plaira le plus au roi, deviendra reine à la place de Was'ti. Cet avis plut au roi et il agit en conséquence.

<sup>5</sup> Or, il y avait à S'ous'an, dans la capitale, un Juif nommé Mordekaï fils de Iaïr, fils de S'ime'i, fils de Qis', un Benjaminite, lequel<sup>2</sup> avait été emmené de Jérusalem avec les autres captifs, que Neboukadneççar, le roi de Babel, avait déportés avec le roi de Juda Iekonyah. Il était le tuteur de Hadassah (autrement appelée Ešter), la fille de son oncle, qui n'avait plus ni père ni mère. Cette jeune fille était belle de taille et charmante de figure, et à la mort de ses parents Mordekaï l'avait adoptée<sup>3</sup>. <sup>8</sup> Lorsque l'ordre et l'édit du roi fut publié, et que des jeunes filles en grand nombre furent rassemblées dans la capitale à S'ous'an, et confiées à Hégai, Ešter aussi fut conduite au palais du roi et confiée à Hégai, qui avait la garde des femmes. Et la jeune fille gagna ses bonnes grâces et fut en faveur auprès de lui, et il s'empressa de pourvoir à sa toilette et à son entretien, et il lui donna sept suivantes choisies de la maison du roi, et il lui assigna, à elle et à ses suivantes, le meilleur appartement du harem. Ešter ne lui dit rien de sa nationalité ni de sa famille, car Mordekaï lui avait défendu d'en parler. Et chaque jour Mordekaï venait se promener devant la cour du harem, pour savoir comment Ešter se portait et comment on la traitait<sup>4</sup>.

<sup>12</sup> Or, quand c'était le tour de l'une ou de l'autre jeune fille d'entrer chez le roi Ahas'wéros', après avoir été soumise à la règle du harem pendant douze mois (car c'était là le temps que duraient les soins à donner à leur toilette, six mois avec de l'huile de myrrhe et six mois avec des parfums et autres cosmétiques à l'usage des femmes), alors elle était admise auprès du roi, et on lui permettait d'emporter du harem à l'appartement du roi tout ce qu'elle

<sup>1</sup> On verra par la suite qu'il ne s'agit pas ici d'objets d'habillement ou de parure, mais de cosmétiques. La racine du terme employé par l'auteur signifie froter, polir, nettoyer, oindre.

<sup>2</sup> Cette traduction, la seule naturelle, prouve que l'auteur veut dire que Mordekaï (lui-même, et non ses ancêtres) avait été du nombre des déportés de l'an 598. Voyez à ce sujet, ainsi que pour la généalogie en général, l'Introduction.

<sup>3</sup> Hadassah (myrte) était son nom hébreu; Ešter (étoile) devint son nom persan. Le texte grec nomme l'oncle Aminadab (comp. plus bas, v. 15) et dit que Mordekaï avait l'intention de faire d'Ešter sa femme.

<sup>4</sup> Il pouvait sans doute avoir des intelligences avec les eunuques, mais alors il est difficile de comprendre comment on pouvait ignorer qu'Ešter était juive.

désirait. Elle entraît le soir, et le matin elle passait dans une autre partie du harem, pour être confiée à S'a'as'gaz, l'eunuque du roi, qui avait la garde des concubines, et elle ne revenait plus chez le roi à moins que celui-ci le désirât et qu'elle fût appelée exprès<sup>1</sup>.

<sup>15</sup> Lors donc que ce fut le tour d'Esther (de la fille d'Abihail, l'oncle de ce Mordekaï dont elle était la fille adoptive) d'être amenée au roi, elle ne demanda rien que ce que Hégai, l'eunuque du roi qui avait la garde des femmes, ordonna lui-même<sup>2</sup>. Elle gagnait les bonnes grâces de tous ceux qui la voyaient. Esther fut donc amenée au roi Ahas'wéros', à son palais royal, le dixième mois, qui est le mois de Tébet, la septième année de son règne<sup>3</sup>. Et le roi se prit d'amour pour Esther, plus que pour toutes ses femmes, et elle obtint sa faveur et ses bonnes grâces plus que toutes ces vierges, et il mit la couronne royale sur sa tête et la fit reine à la place de Was'ti. Et le roi donna un grand festin à ses seigneurs et officiers, en l'honneur<sup>4</sup> d'Esther, et il accorda une relâche aux provinces<sup>5</sup> et distribua des cadeaux avec une libéralité toute royale. Cependant Mordekaï restait à la cour du roi<sup>6</sup>, et Esther ne disait rien de sa

<sup>1</sup> Ce passage n'appartient pas à l'histoire d'Esther ; c'est une notice préalable, relative aux usages du harem du roi, et destinée à expliquer d'avance ce qui va être raconté plus loin. L'auteur dit donc que les femmes du harem n'étaient amenées au roi qu'après une préparation de toute une année ; puis quand leur tour venait, elles pouvaient demander, en fait de parure, etc., tout ce qu'elles désiraient, afin de se présenter avec tous les attraits possibles ; enfin, après une première rencontre avec le roi, elles étaient séparées des filles vierges et conduites dans une autre partie du harem, où se trouvaient les femmes qui avaient déjà passé dans le lit du roi.

<sup>2</sup> Esther est louée ici soit pour sa modestie, soit pour ses charmes naturels qui n'avaient pas besoin d'être rehaussés par la parure. Elle s'en remettait, à cet égard, au goût de son surveillant.

<sup>3</sup> Le mois de Tébet correspond à celui de Nivôse du calendrier républicain. On voit par là que, du temps de l'auteur, l'année civile des Juifs commençait encore au printemps. Aujourd'hui le mois de Tébet est le quatrième, l'année commençant en automne. Le texte grec met le douzième mois Adar.

<sup>4</sup> Litt. : le festin d'Esther.

<sup>5</sup> Nous n'apprenons pas s'il s'agit là d'une remise d'impôts, ou d'un jour de fête.

<sup>6</sup> Nous omettons ici (avec le texte grec) une phrase inintelligible, qui dit : Quand les vierges furent rassemblées pour la seconde fois, Mordekaï, etc. En laissant de côté ces mots, dont le sens et la portée nous échappent, on s'explique facilement que Mordekaï, qui avait fréquenté la cour du harem tant qu'Esther y résidait, était maintenant assidu au palais du roi depuis qu'elle était reine, et résidait par conséquent ailleurs. La *porte* (trad. litt.) se dit en Orient pour ce que nous appelons la *cour*, dans le sens de la politique et de l'étiquette. Pour sauver la phrase que nous avons supprimée, on a proposé de traduire : Quand (l'année suivante) il se fit une seconde fournée de vierges. Mais on ne voit vraiment pas comment un pareil fait aurait pu déterminer une démarche quelconque de Mordekaï.

famille et de sa nationalité, comme Mordekaï le lui avait recommandé, et elle faisait tout ce qu'il lui disait, comme lorsqu'elle avait été sa pupille.

Vers ce temps-là, Mordekaï restant à la cour du roi, deux eunuques, d'entre les gardes intimes du roi, Bigtan et Ters', s'étant pris de colère, méditèrent d'attenter à la vie du roi Ahas'wéros'<sup>1</sup>. Mordekaï en ayant eu connaissance, en informa la reine Ester, et celle-ci en fit part au roi de la part de Mordekaï. La chose ayant été examinée et constatée, ces deux hommes furent pendus<sup>2</sup>, et l'affaire fut consignée dans le livre des chroniques en présence du roi<sup>3</sup>.

<sup>1</sup>Après cela, le roi Ahas'wéros' éleva Haman, fils de Hamedata, l'Agag'ite<sup>4</sup>, à la plus haute dignité et lui assigna sa place au-dessus de tous les autres seigneurs de la cour. Et tous les officiers de la cour du roi durent s'incliner et se prosterner devant Haman (car le roi l'avait ainsi ordonné à son égard), mais Mordekaï refusa de s'incliner et de se prosterner<sup>5</sup>. Et les officiers de la cour dirent à Mordekaï : Pourquoi n'obéis-tu pas à l'ordre du roi<sup>6</sup>? Et comme ils lui répétaient cela chaque jour et qu'il ne leur obéissait pas, ils le dénoncèrent à Haman, pour voir s'il oserait persister dans ses dires<sup>7</sup>.

<sup>1</sup> Il y a ici plusieurs obscurités dans le récit. On n'apprend pas pourquoi les deux eunuques voulaient tuer le roi, ni comment Mordekaï parvint à le savoir. La tradition a suppléé à cette lacune. Se méprenant sur le sens du mot : être à la cour, les Septante supposent que Mordekaï avait obtenu un haut emploi et que la jalousie poussait ces gens à leur crime ; les Rabbins ajoutent que Mordekaï savait toutes les langues et comprenait ce que les conjurés se disaient. Érudition bien superflue dans ce cas.

<sup>2</sup> Et non crucifiés. Le supplice de la pendaison est mentionné fréquemment dans ce livre, par ex. chap. V, 14, où il est impossible de songer au crucifiement.

<sup>3</sup> On doit se rappeler que cette histoire a déjà été racontée une première fois dans le texte grec, à la première page du livre. Ici ce texte omet les noms propres.

<sup>4</sup> Sur ce nom, voyez l'Introduction.

<sup>5</sup> On conclut ordinairement de ce passage que Mordekaï était aussi officier du roi. Mais le texte ne dit pas cela. Haman, en allant au palais, trouvait toujours, à la porte, dans les cours, dans les antichambres, une masse de personnes, qui devaient le saluer d'autant plus respectueusement qu'elles étaient moins élevées en dignité. La présence de Mordekaï ne tient pas à une fonction officielle, mais à l'économie du récit, qui exige qu'il reste en communication avec Ester.

<sup>6</sup> Mordekaï ne répond pas à cette question. Mais nous ne nous tromperons pas en disant que l'intention de l'auteur est de faire comprendre à ses lecteurs que des Juifs ne doivent pas se prosterner devant des païens. Car autrement cette démonstration de politesse était aussi usitée chez les Juifs.

<sup>7</sup> Litt. : si ses dires resteraient debout, c'est-à-dire si on tolérerait sa façon d'agir. La phrase suivante laisse entrevoir qu'il aurait dit : Je suis Juif, et je ne me prosterne pas. Ce fait une fois connu, les autres ne gardent plus de ménagements.

Car il leur avait dit qu'il était Juif. Quand Haman s'aperçut<sup>1</sup> que Mordekaï refusait de s'incliner et de se prosterner devant lui, il fut transporté de colère. Mais il dédaigna de mettre la main sur Mordekaï seul (car on lui avait fait connaître sa nationalité) et il conçut le projet d'exterminer la nation entière de Mordekaï, tous les Juifs qui se trouveraient dans le royaume d'Ahas'wéros'. Le premier mois (qui est le mois de Nisan<sup>2</sup>) de la douzième année du roi Ahas'wéros', on jeta le Pour<sup>3</sup>, c'est-à-dire le sort, en présence de Haman, jour pour jour et mois pour mois, . . . . . le douzième, qui est le mois d'Adar<sup>4</sup>.

<sup>8</sup> Alors Haman dit au roi : Il y a parmi les autres peuples une nation séparée, et dispersée dans toutes les provinces de ton royaume ; ses lois diffèrent de celles de tous les autres peuples, et ils ne se soumettent pas aux lois du roi, et il n'est pas convenable que le roi tolère ces gens-là. S'il plaît au roi, on fera un édit à l'effet de les exterminer, et je paierai dix mille talents d'argent<sup>5</sup> entre les mains des agents du fisc, pour les déposer au trésor royal. Alors le roi ôta l'anneau de sa main et le remit à Haman fils de Hamedatâ l'Agag'ite, l'ennemi des Juifs, en lui disant : Quant à l'argent, il t'appartient ; pour ce qui est de cette nation, tu en agiras avec elle selon ton bon plaisir. Alors les secrétaires du roi furent appelés le treizième jour du premier mois<sup>6</sup>, et l'on mit par écrit tout ce que

<sup>1</sup> Maintenant qu'il avait été averti que dans la foule il y avait un homme qui refusait de le saluer.

<sup>2</sup> Le mois où les Juifs célèbrent la fête de Pâques.

<sup>3</sup> Voyez l'Introduction.

<sup>4</sup> Il y a ici évidemment une lacune dans le texte. Le narrateur a dû dire que Haman fit jeter le sort (par *oui* ou *non*) sur tous les jours de l'année, l'un après l'autre, pour savoir à quel jour il devait fixer le massacre général des Juifs. Le sort répondait *non*, jusqu'à ce qu'on arrivât enfin au 13<sup>e</sup> (les Septante mettent le 14<sup>e</sup>) du dernier mois, où le sort répondit *oui*. Voyez plus bas, v. 13. Le copiste a sauté une ligne en passant du premier *pour mois* à un second *pour mois*. La syntaxe française ne permet pas de rendre cela évident dans la traduction. Le texte grec a conservé ce qui manque ici. On se contente ordinairement d'insérer un *jusque*, mais cela ne suffit pas, le chiffre du jour étant indispensable.

<sup>5</sup> Environ quatre-vingt-dix millions de francs. Il va sans dire que Haman comptait les trouver dans les poches de Juifs. Il sera permis de demander si c'est là de l'histoire ? Les pères ou grand-pères de ces Juifs avaient été pillés ou déportés en terre étrangère, et après tout en nombre comparativement restreint. L'auteur a en vue son propre siècle. Cela résulte aussi de ce qu'il est dit qu'il y a des Juifs dans toutes les provinces de l'empire.

<sup>6</sup> L'édit est donc rédigé onze mois avant le jour de l'exécution, et publié immédiatement. La publication pouvait avoir lieu, même dans les provinces les plus éloignées, au bout de peu de semaines, le service des postes de coureurs étant très-bien organisé chez les Perses.

Haman prescrivait, à l'adresse des satrapes du roi, et des gouverneurs de chaque province, et des princes de chaque peuple, pour chaque province dans son écriture et pour chaque peuple dans sa langue. L'écrit était rédigé au nom du roi Ahas'wéros' et scellé de son anneau. Ensuite des lettres furent expédiées par les coureurs dans toutes les provinces du royaume, à l'effet d'exterminer, d'égorger et de faire périr tous les Juifs, jeunes et vieux, avec femmes et enfants, en un seul jour, savoir le treizième du douzième mois, qui est le mois d'Adar, et de livrer leurs biens au pillage.

*Voici la copie de la lettre<sup>1</sup> : Le grand roi Artaxerxès écrit ceci aux Satrapes des cent vingt-sept provinces depuis l'Inde jusqu'à l'Éthiopie, et aux gouverneurs leurs subordonnés. Quoique régnant sur beaucoup de peuples et possédant le monde entier, je ne me suis pas laissé entraîner par la confiance que pouvait m'inspirer ma puissance, mais j'ai toujours tâché de régner avec douceur et mansuétude, d'assurer la sécurité à mes sujets et la tranquillité à mon royaume, de faire en sorte qu'on pût y circuler jusqu'à ses extrêmes limites, et de conserver cette paix que tous les hommes désirent. Cependant comme je demandais à mes conseillers de quelle manière je pourrais atteindre ce but, Haman, le ministre revêtu de la seconde dignité du royaume, et aussi distingué par sa sagesse que par son dévouement inaltérable et une fidélité à toute épreuve, m'informa qu'à tous les peuples du monde entier se trouvait mêlée une certaine nation hostile, dont les lois sont contraires à celles de toutes les autres, et qui ne tient aucun compte des ordres des rois, de sorte que notre gouvernement commun<sup>2</sup>, dirigé d'ailleurs d'une manière irréprochable, ne saurait subsister. Or donc, comme nous avons pris en considération que cette nation unique se trouve dans un état d'hostilité permanente envers tout le monde, qu'elle est soumise à des lois étranges, mal disposée à l'égard de nos affaires, et causant de grands dommages, de sorte que le royaume n'arrive pas à un état de parfait bon ordre, nous avons ordonné que ceux qui sont désignés dans les lettres d'Aman, notre second père, lequel est placé à la tête des affaires, soient tous exterminés avec femmes et enfants par l'épée*

<sup>1</sup> *Seconde interpolation du rédacteur grec.* Seulement l'expression dans le titre de la pièce est inexacte. Car la lettre du roi qui suit, n'est pas l'édit lui-même ; c'est une espèce de lettre d'accompagnement qui vise cet édit et le rend exécutoire.

<sup>2</sup> Comme le roi règne et que le ministre gouverne (surtout en Orient, où cet idéal de régime constitutionnel était réalisé à une époque où l'Occident n'en avait pas encore trouvé la formule), le texte fait parler le roi d'un gouvernement commun, d'une co-régence.

de leurs ennemis<sup>1</sup>, sans pitié ni miséricorde, le 14<sup>2</sup> du douzième mois, Adar, de la présente année, afin que ces gens, dès longtemps et aujourd'hui encore malveillants, descendent aux enfers en un seul jour et de vive force, et nous laissent à l'avenir et toujours en paix et repos<sup>3</sup>.

<sup>4</sup> Une copie de cet écrit dut être remise dans chaque province pour y faire loi, et toute la population fut avertie<sup>4</sup> de se tenir prête pour le dit jour. Les courriers partirent en toute hâte par ordre du roi et l'édit fut publié à S'ous'an dans la capitale et, pendant que le roi et Haman étaient assis à boire, la ville était en émoi.

<sup>4</sup> Lorsque Mordekaï apprit tout ce qui se passait, il déchira ses habits, se revêtit d'un cilice et mit de la cendre sur sa tête, et parcourut ainsi la ville en jetant de hauts cris de douleur. Il arriva ainsi jusqu'en face de la porte du palais, car il n'était pas permis d'y entrer en habits de deuil. Et dans chaque province, partout où l'ordre du roi et son édit furent publiés, il y eut de grandes lamentations parmi les Juifs, qui se mirent à jeûner et à pleurer; et beaucoup d'entre eux prirent le deuil et se couvrirent de cendre.

<sup>4</sup> Les suivantes d'Es̄ter et ses eunuques lui ayant rapporté la chose<sup>5</sup>, la reine en fut fort effrayée, et elle envoya des vêtements à Mordekaï pour qu'il ôtât le cilice<sup>6</sup>; mais il ne les accepta pas. Alors Es̄ter appela Haṭak, l'un des eunuques du roi qu'on avait mis à son service, et l'envoya auprès de Mordekaï pour savoir ce que cela signifiait et quel était le motif de sa conduite. Quand Haṭak fut allé trouver Mordekaï sur la place de la ville qui est en face de la porte du

<sup>1</sup> *Leurs* ennemis. Par ce seul mot, le rédacteur se trahit. Une pareille expression ne va pas avec le point de vue auquel il voulait se placer. Les *ennemis*, c'étaient bien les Juifs eux-mêmes.

<sup>2</sup> Différence de la date.

<sup>3</sup> Le style affecté de ce morceau nous a mis dans la nécessité de le traduire un peu librement.

<sup>4</sup> Litt. le texte dit : La population *est* avertie, etc., ces mots étant censés être la teneur même de la publication.

<sup>5</sup> Il s'agit ici uniquement du fait que ce Mordekaï, qui avait été toujours si assidu à la cour et qui s'informait si régulièrement de ce qui concernait la reine, paraissait aujourd'hui en habits de deuil. Es̄ter ne sait rien de l'édit. La phrase précédente, qui parle de sa publication, est une espèce de digression, et ce qui suit maintenant ne s'y rattache pas.

<sup>6</sup> Et pût entrer au palais comme de coutume. On ne voit pas cependant en quoi cela aurait facilité ses rapports avec la reine, puisque celle-ci ne pouvait en tout cas pas le recevoir en personne.



palais, Mordekai lui fit part de tout ce qui lui était arrivé<sup>1</sup>, et de la somme d'argent que Haman avait promis de payer au trésor royal, au sujet des Juifs, pour les faire périr; et il lui remit une copie de l'édit qui avait été publié à S'ous'an à l'effet de les exterminer, afin qu'il le montrât à Ester pour l'en informer, en lui faisant recommander de se rendre chez le roi, afin d'implorer sa grâce et d'intercéder auprès de lui pour son peuple<sup>2</sup>. Haçak étant rentré et ayant rapporté à Ester les paroles de Mordekai, celle-ci lui ordonna d'aller dire à Mordekai: Tous les officiers du roi et tous ses sujets savent que si une personne quelconque, homme ou femme, entre dans la cour intérieure du palais sans y avoir été appelée, il y a une loi, égale pour tout le monde, qui la condamne à mort, à moins que le roi, en étendant vers elle son sceptre d'or, ne lui accorde la vie<sup>3</sup>. Or, voilà trente jours que je n'ai plus été appelée auprès du roi.<sup>42</sup> Lorsqu'on rapporta à Mordekai les paroles d'Ester, il pria qu'on lui fit cette réponse: Ne t'imagines pas que tu échapperas seule d'entre tous les Juifs, parce que tu es dans la maison du roi; car, si tu gardes aujourd'hui le silence, les Juifs peuvent obtenir du secours et la délivrance d'autre part<sup>4</sup>, mais toi tu périras avec ta famille. Et qui sait si ce n'est pas pour une occasion comme celle-ci que tu es arrivée à la dignité royale<sup>5</sup>? Alors Ester fit dire à Mordekai: Va assembler

<sup>1</sup> Ou plutôt: de ce qui lui était revenu, c'est-à-dire de ce qu'il avait appris. On verra qu'il en savait plus que le public n'en apprenait par le texte de l'édit. Le narrateur ne nous dit pas comment Mordekai pouvait savoir ce que Haman avait offert au roi.

<sup>2</sup> Le texte grec ajoute ici ce qui suit, en passant subitement au discours direct: « Souviens-toi des temps où tu fus élevée par moi dans une condition humble. Car le premier ministre a parlé contre nous pour nous faire mourir. Invoque le Seigneur, parle au roi en notre faveur et sauve nous de la mort. » On remarquera qu'on prononce ici le nom du Seigneur, ce qui n'a jamais lieu dans le texte hébreu.

<sup>3</sup> Comme il est parlé de la *cour* et non d'un appartement intérieur, et que le roi est supposé tenir son sceptre à la main, il s'agit évidemment d'une *audience*, pour laquelle le roi siégeait sur son trône. La coutume sévère (ou l'étiquette, si l'on veut) de la cour de Perse est constatée par les historiens; mais ce qui ne se comprend pas, c'est qu'Ester ne songe pas à faire demander une audience.

<sup>4</sup> En apparence Mordekai fait ici un raisonnement assez singulier, car tout à l'heure il semblait mettre son unique espoir dans l'intervention de sa cousine. Voici cependant comment la chose s'arrangera: Le *peuple* juif ne périra pas entièrement, son Dieu étant toujours là pour le sauver d'une ruine complète; mais beaucoup d'individus pourront mourir, et avant tout ceux que Haman hait personnellement, c'est-à-dire Mordekai et Ester.

<sup>5</sup> Cette traduction, d'ailleurs assez généralement acceptée, est toujours la plus naturelle d'après le contexte. Cependant elle ne se justifie pas tout à fait philologiquement. La phrase, tant soit peu obscure, pourrait bien signifier: Qui sait (ce qui arriverait) si à cette heure tu te rendais auprès de la royauté (c'est-à-dire du roi)?

tous les Juifs qui se trouvent à S'ous'an et jeûnez à mon intention, sans boire ni manger, pendant trois jours, nuit et jour ; moi aussi, avec mes suivantes, je veux jeûner de même<sup>1</sup>, et alors j'irai chez le roi, contrairement à la loi, et si je dois mourir, je mourrai. Alors Mordekaï s'en alla et fit tout ce qu'Esther lui avait recommandé.

*Et se souvenant de tout ce que le Seigneur avait fait, il lui adressa cette prière : Seigneur, seigneur, roi tout-puissant, toutes choses sont en ta puissance, et personne ne peut te contredire si tu veux sauver Israël. C'est toi qui as fait le ciel et la terre et tout ce qu'il y a d'admirable sous le ciel. Tu es le maître universel et personne ne peut te résister, à toi qui es le Seigneur. Tu connais toutes choses ; tu sais, Seigneur, que ce n'est pas par arrogance, orgueil ou ambition que j'ai agi quand je n'ai pas voulu me prosterner devant cet insolent Aman ; je consentirais à lui baiser les plantes des pieds pour sauver Israël. Mais je l'ai fait pour ne pas rendre à un homme un honneur plus grand qu'à Dieu<sup>2</sup>, et je ne me prosternerai que devant toi seul, ô Seigneur, et ce n'est pas par orgueil que j'agirai ainsi. Et maintenant, Seigneur Dieu, roi, dieu d'Abraam, épargne ton peuple ! car ils méditent sa perte et veulent l'exterminer, lui qui dès jadis a été ta propriété. Ne néglige pas ton héritage que tu t'es racheté du pays d'Égypte. Exauce ma prière, sois propice aux tiens, change notre deuil en réjouissance, afin que vous vivions pour psalmodier à ton nom, ô Seigneur, et ne rends pas muette la bouche de ceux qui te louent !*

*Et tous les Israélites poussèrent des cris de toutes leurs forces, car ils avaient la mort devant les yeux. Et la reine Esther, saisie d'une angoisse mortelle, se réfugia auprès du Seigneur ; elle ôta ses vêtements splendides et se revêtit d'habits de deuil et de tristesse, et au lieu de cosmétiques et d'ornements, elle couvrit sa tête de cendre et d'autres choses impures, et mortifia son corps extraordinairement, et toutes les places de sa joyeuse parure, elle les remplit de ses boucles de cheveux<sup>3</sup>. Et elle adressa au Seigneur, le dieu d'Israël, la prière suivante :*

<sup>1</sup> Nos anciens commentateurs aiment à voir ici quelque chose de doublement miraculeux : un jeûne absolu de trois fois vingt-quatre heures n'étant guère naturel et devant en même temps singulièrement compromettre les charmes de la reine.

<sup>2</sup> Comme si les exemples d'honneurs pareils, rendus à des mortels, n'étaient pas très-fréquents dans l'Ancien Testament. D'ailleurs l'honneur n'aurait pas été *plus grand*, mais aussi grand, dans ce cas. Voyez la note sur chap. III, 4.

<sup>3</sup> On suppose que cela veut dire qu'elle s'arracha les cheveux et qu'elle les jeta de côté et d'autre sur les beaux meubles de son appartement. On pourrait aussi expliquer cette phrase singulière de manière à dire qu'elle était tout échevelée et que ses cheveux recouvraient sans ordre les parties de son corps autrefois ornées de parures.

*Mon Seigneur, toi notre seul roi, viens à mon aide, à moi qui suis délaissée et qui n'ai d'autre soutien que toi; car je suis dans un danger imminent. Car depuis ma naissance j'ai entendu, au sein de ma famille, que toi, Seigneur, tu as adopté Israël d'entre tous les peuples, et nos pères d'entre tous leurs ancêtres, pour en faire ta propriété à tout jamais, et que tu leur as accordé tout ce que tu leur as promis. Maintenant, comme nous avons péché devant toi, tu nous a livrés à nos ennemis parce que nous avons adoré leurs dieux. Tu es juste, ô Seigneur! Mais aujourd'hui ils ne se contentent pas de l'amertume de notre servitude; mais ils mettent leurs mains dans les mains de leurs idoles<sup>1</sup>, pour rendre illusoire la décision de ta bouche<sup>2</sup>, pour exterminer les tiens, pour fermer la bouche à ceux qui te louent, pour éteindre l'éclat de ta maison et de ton autel, et pour faire proclamer par les païens la louange de leurs dieux imaginaires, et la gloire d'un roi mortel, à tout jamais. Ne cède pas ton sceptre, ô Seigneur, à ceux qui ne sont rien, et ne permets pas qu'ils se moquent de notre chute, mais fais tourner leurs complots contre eux-mêmes, et fais un exemple de celui qui a commencé cela contre nous. Souviens-toi de nous, Seigneur! fais-toi connaître dans ce moment de notre détresse, et donne-moi du courage, ô roi des dieux, et maître de toute puissance! prête à ma bouche des paroles éloquentes en présence du lion, et change son cœur de manière qu'il haïsse notre ennemi et qu'il le fasse périr avec ses adhérents. Mais nous, sauve-nous par ta main, et viens à mon aide, à moi qui suis seule et qui n'ai que toi, ô Seigneur! Tu as connaissance de toutes choses; tu sais que je déteste les splendeurs des impies, que j'ai horreur du lit des incirconcis et de tout étranger<sup>3</sup>. Tu sais la contrainte que je subis, et combien j'ai en horreur ce symbole de l'orgueil que je porte sur ma tête quand je parais en public. Je l'ai en horreur comme un linge souillé de sang<sup>4</sup>, et je ne le porte pas quand on me laisse en repos. Aussi bien ta servante n'a pas mangé à la table de Haman;*

<sup>1</sup> C'est-à-dire : ils ont juré par leurs dieux de nous anéantir. Les idoles des Perses appartiennent, non à l'histoire, mais aux conceptions générales du judaïsme relativement aux religions étrangères.

<sup>2</sup> Les promesses faites à Israël, et qui seraient naturellement sans objet si la nation était exterminée.

<sup>3</sup> Ici l'on voit clairement que l'auteur de ces additions se place à un autre point de vue que celui du récit primitif. Mordekaï aurait parfaitement pu soustraire sa pupille aux regards des fournisseurs du harem. La rigidité judaïque est ici accentuée au plus haut point.

<sup>4</sup> Il s'agit de ce dont parle le 15<sup>e</sup> chap. du Lévitique.

*je n'ai pas honoré de ma présence le festin du roi<sup>1</sup>, je n'ai pas bu du vin des libations. Ta servante n'a plus eu de joie, depuis son élévation jusqu'à ce jour, si ce n'est en toi, ô Dieu d'Abraam! O Dieu, toi qui es plus fort que tous, écoute la voix de ceux qui sont au désespoir, sauve-nous de la main des méchants, et délivre-moi de ma crainte!*

<sup>1</sup> Et le troisième jour, quand elle eut cessé de prier, elle ôta ses habits de service<sup>2</sup>, et revêtit les habits royaux; et quand elle se fut parée, elle invoqua le Dieu sauveur qui gouverne toutes choses, et prit avec elle ses deux suivantes, sur l'une desquelles elle s'appuyait comme une personne faible et délicate, tandis que l'autre suivait en portant la traîne de sa robe. Elle était tout éclatante de beauté; une fraîche et charmante rougeur couvrait son visage, mais elle avait le cœur serré par la crainte. Puis elle alla se présenter dans la cour intérieure du palais, en face de l'appartement du roi. Le roi était assis sur son trône, dans la salle royale, en face de la porte. Il était revêtu de son costume le plus brillant, tout couvert d'or et de pierres précieuses, et terrible à voir<sup>3</sup>. <sup>2</sup> Et quand le roi, levant sa tête toute brillante de majesté, aperçut la reine Esther debout dans la cour<sup>4</sup>, il la regarda avec une extrême colère, et la reine changea de couleur et tomba en défaillance, en s'inclinant sur la tête de la suivante qui l'accompagnait. Alors Dieu changea l'esprit du roi; elle trouva grâce à ses yeux, et plein d'inquiétude il sauta en bas de son siège<sup>5</sup>, la reçut dans ses bras, jusqu'à ce qu'elle eût repris ses sens, lui adressa des paroles amicales et lui dit: *Qu'est-ce, Esther? Je suis ton frère; prends courage! tu ne mourras point. C'est là une règle pour le vulgaire<sup>6</sup>. Approche!* Et il inclina vers Esther le sceptre d'or qu'il tenait à la main, et elle

<sup>1</sup> Encore une différence de point de vue entre les deux narrateurs. D'après le texte primitif, le dénouement est amené précisément par un festin où figurent le roi et Haman.

<sup>2</sup> Il s'agit sans doute du service religieux, des habits de deuil qu'elle avait mis pour jeûner. On remarquera combien le texte a ici été remanié dans l'édition grecque.

<sup>3</sup> L'expression est peut-être trop forte, et l'auteur n'aura voulu parler que du respect que commandait la personne royale.

<sup>4</sup> Le texte grec paraît placer la scène dans les appartements intérieurs, car il fait traverser à Esther *toutes les portes*.

<sup>5</sup> Le trône est censé élevé au dessus du sol et on y montait par des marches (1 Rois X, 19).

<sup>6</sup> Signification douteuse. Notre traduction dit: Cette menace de mort, édictée contre quiconque s'approcherait du roi sans être appelé, ne regarde que les sujets. D'autres traduisent: elle est édictée par le roi et la reine en commun (!), donc celle-ci n'y est pas comprise.

s'approcha et en toucha la pointe. *Et il le posa sur son cou et l'embrassa et lui dit: Parle-moi! Et elle dit: Tu m'as apparu, Seigneur, comme un ange de Dieu, et mon cœur a été frappé de peur à l'aspect de ta majesté, car tu es admirable, Seigneur, et ton visage est plein de grâce. Et comme elle disait cela, elle tomba de nouveau en défaillance. Et le roi fut effrayé et tous les gens de service cherchèrent à la ranimer.*

<sup>3</sup> Et le roi lui dit : Qu'y a-t-il, reine Esther ? Que désires-tu ? Quand ce serait la moitié du royaume, elle te serait donnée. Esther répondit : Si le roi le veut bien, que le roi et Haman viennent aujourd'hui au festin que j'ai préparé. Et le roi dit : Amenez vite Haman, pour que nous fassions selon le désir d'Esther.

Le roi et Haman vinrent donc au festin qu'Esther avait préparé. <sup>6</sup> Et pendant qu'on buvait du vin, le roi dit à Esther : Que demandes-tu ? Cela te sera accordé. Que désires-tu ? Serait-ce la moitié du royaume, ce sera fait ! Esther reprit et dit : Voici ce que je demande et ce que je désire : si j'ai trouvé grâce aux yeux du roi, et s'il veut bien accorder ma demande et satisfaire mon désir, que le roi et Haman viennent au festin que je leur préparerai, et demain je ferai ce que le roi demande <sup>1</sup>.

<sup>9</sup> Haman sortit ce jour-là tout joyeux et content, mais quand il vit à la porte du roi Mordekaï<sup>2</sup>, qui ne se leva ni ne bougea<sup>3</sup> devant lui, il fut rempli de colère contre lui. Mais il se contint, et étant rentré chez lui et ayant fait appeler ses amis et sa femme Zers', il leur parla de la magnificence de ses richesses et du nombre de ses fils<sup>4</sup>, et comme quoi le roi l'avait rendu grand et l'avait élevé au-dessus de tous les seigneurs et officiers royaux. Puis il dit encore : De plus, la reine Esther n'a invité personne avec le roi au festin qu'elle a fait, si ce n'est moi seul, et pour demain encore c'est moi qui ai été invité avec le roi. Mais tout cela ne me suffit pas, aussi longtemps que je verrai ce Juif Mordekaï assis à la porte du roi.

<sup>1</sup> Cette dernière phrase, dont le sens n'est pas parfaitement clair, peut signifier : demain je manifesterai mon véritable désir. Les Grecs ont compris : demain je ferai de même, c'est-à-dire un second festin, en mettant l'accent sur *demain*, qui aurait dû se placer avec la phrase précédente.

<sup>2</sup> On n'apprend pas pour quel motif et depuis quand Mordekaï a quitté les habits de deuil.

<sup>3</sup> On peut aussi traduire : il n'eut pas peur.

<sup>4</sup> Il est question plus bas de dix fils, et le père pouvait être fier de sa nombreuse famille, surtout s'il était parvenu à leur faire donner des places. Les Rabbins cependant, dans l'édition aramaïque du livre d'Esther, lui en donnent 208, les lettres *v r b* (et du nombre) formant précisément cette somme.

Alors sa femme Zers' et tous ses amis lui dirent : Eh bien, qu'on dresse un gibet haut de cinquante coudées et demain tu demanderas au roi qu'on y pende Mordekaï, et puis tu iras content au festin avec le roi. Cet avis fut agréé par Haman et il fit dresser le gibet.

<sup>1</sup>Cette même nuit, comme le sommeil fuyait le roi, celui-ci fit apporter le livre des Chroniques<sup>1</sup>, et on en fit la lecture devant lui. Or, il s'y trouva écrit que Mordekaï avait dénoncé Bigtanâ et T̄ers', les deux eunuques du roi d'entre les gardes intimes, qui avaient médité d'attenter à la vie du roi Aḥas'wéros'; et le roi demanda quel prix ou honneur Mordekaï avait reçu à cette occasion. Les gens de service répondirent : Il n'a rien reçu. Alors le roi dit : Qui est dans la cour<sup>2</sup>? (Or, Haman était venu à la cour extérieure du palais royal, pour demander au roi de faire pendre Mordekaï au gibet qu'il avait fait dresser pour lui.) Les serviteurs du roi ayant répondu : Haman est présent dans la cour, le roi dit : Qu'il vienne ! Haman étant entré, le roi lui dit : Que faut-il faire à celui que le roi veut honorer? <sup>3</sup>Alors Haman, se disant en lui-même : qui pourrait être celui que le roi veut honorer, si ce n'est moi? répondit au roi : Pour ce qui est de celui que le roi veut honorer, il faut apporter un vêtement royal que le roi a porté et amener un cheval que le roi a monté et sur la tête duquel on a mis la couronne royale<sup>3</sup>, et remettre le vêtement et le cheval à l'un des seigneurs de la cour, des ministres, pour en revêtir celui que le roi veut honorer, et le promener sur ce cheval par les rues de la ville, en criant devant lui : Voilà comment on traite celui que le roi veut honorer ! Alors le roi dit à Haman : Va vite prendre le vêtement et le cheval, comme tu l'as dit, et fais ainsi à l'égard du Juif Mordekaï qui est assis à la porte du palais ; et ne néglige rien de tout ce que tu viens de dire.

<sup>4</sup>Alors Haman prit le cheval et le vêtement, et après en avoir revêtu Mordekaï, il le promena à cheval par les rues de la ville, en criant devant lui : Voilà comme on traite celui que le roi veut

<sup>1</sup> Litt. : le livre des Mémoires des actes des jours. Le titre est plus complet que ci-dessus, chap. II, 23.

<sup>2</sup> L'auteur paraît vouloir insinuer que la scène se passait de grand matin. Alors la lecture des Chroniques se serait prolongée ou l'insomnie du roi n'a commencé que fort avant dans la nuit.

<sup>3</sup> Et non sur la tête de l'individu qui devait être honoré ; car ceci aurait dépassé les bornes et aurait semblé être une abdication de la part du roi. La rédaction grecque a omis ce détail, probablement parce que le traducteur ne comprenait pas qu'un cheval fût couronné. Cependant nous croyons que la couronne ne va pas figurer sur la tête du cheval monté par Mordekaï, mais y a été lorsque le roi s'en était servi.

honorer ! Après cela, Mordekaï revint à la porte du palais et Haman se rendit en hâte chez lui, triste et la tête voilée, et raconta à sa femme Zers' et à tous ses amis ce qui lui était arrivé. Et ses sages <sup>1</sup> et sa femme lui dirent : S'il est de la race des Juifs <sup>2</sup>, ce Mordekaï, devant lequel tu as commencé de tomber, tu ne l'emporteras pas sur lui, mais tu tomberas tout à fait devant lui.

<sup>4</sup> Pendant qu'ils lui parlaient encore, les eunuques du roi survinrent pour conduire en toute hâte Haman au festin qu'Es̄ter avait préparé. <sup>4</sup> Et lorsque le roi et Haman furent arrivés chez la reine Es̄ter pour se mettre à table <sup>3</sup> avec elle, le roi lui dit, ce second jour encore, pendant qu'on buvait du vin : Que demandes-tu ? Cela te sera accordé. Que désires-tu ? Serait-ce la moitié du royaume, ce sera fait ! Alors la reine Es̄ter prit la parole et dit : Si j'ai trouvé grâce à tes yeux, ô roi, et si le roi le veut bien, qu'on m'accorde la vie, sur ma demande, et mon peuple, selon mon désir <sup>4</sup> ! Car nous avons été vendus, moi et mon peuple, pour être exterminés, égorgés et détruits. Encore si ç'avait été pour devenir esclaves et servantes que nous eussions été vendus, je me serais tue ; car cet ennemi ne vaut pas que le roi en souffre <sup>5</sup>. Alors le roi Aḥas'wéros' dit à la reine Es̄ter : Qui est celui, et où est-il, celui qui médite telles choses ? <sup>6</sup> Es̄ter répondit : L'ennemi, c'est ce méchant Haman là ! Haman fut saisi de terreur à la face du roi et de la reine, et le roi, plein de colère, se leva, quitta le festin et se rendit au jardin du palais. Haman resta pour demander grâce de la vie à la reine Es̄ter, car il voyait bien que de la part du roi sa ruine était décidée. Lorsque le roi revint du jardin du palais à la salle du festin, Haman

<sup>1</sup> Amis ou devins ?

<sup>2</sup> Éloge indirect de la part de l'écrivain, qui veut insinuer que cette race n'est jamais à bout de ressources.

<sup>3</sup> Litt. : pour boire avec Es̄ter. Cette traduction littérale d'après l'usage de la langue française donnerait à la scène une couleur étrangère à la pensée de l'auteur. Le verbe boire et ses dérivés impliquent seulement l'idée d'un repas de luxe.

<sup>4</sup> Le sens est, d'après notre manière de parler : Ma demande, c'est qu'on m'accorde ma vie, etc.

<sup>5</sup> Phrase très-obscur, et que les Grecs déjà n'ont plus comprise, en traduisant : le calomniateur n'est pas digne de la cour du roi. Ordinairement on croit qu'Es̄ter veut dire : l'ennemi ne saurait compenser le dommage causé au roi (à ses finances) par la ruine de tant de sujets. Mais on ne voit pas la liaison logique entre cette assertion et celle qui précède. L'auteur aura voulu faire dire à Es̄ter : S'il n'y allait de notre vie, je me serais soumise au sort qu'on nous prépare, j'aurais consenti à ce que nous fussions vendus comme esclaves, et je n'aurais pas importuné le roi pour cela. C'était là une manière comme une autre de le flatter et de l'intéresser à sa cause.

était étendu sur le divan où se trouvait Ešter<sup>1</sup>, et le roi s'écria : Ne va-t-il pas faire violence à la reine, en ma présence, dans ma maison ? Aussitôt le roi donna ses ordres<sup>2</sup>, et on voila le visage de Haman<sup>3</sup>. Et Ĥarbonah, l'un des eunuques du roi, dit en présence du roi : Voici encore le gibet que Haman a fait faire pour Mordekaï, qui a parlé pour le bien du roi : il est dressé dans la maison de Haman et est haut de cinquante coudées. Et le roi dit : Qu'on l'y pendre ! Et l'on pendit Haman au gibet qu'il avait fait dresser pour Mordekaï. Et la colère du roi s'apaisa.

<sup>1</sup> Ce même jour encore, le roi Aḥas'wéros' fit don à la reine Ešter de la maison<sup>4</sup> de Haman, l'ennemi des Juifs, et Mordekaï fut reçu<sup>5</sup> par le roi, car Ešter lui avait dit dans quel rapport elle était avec lui. Et le roi ôta son anneau (qu'il avait repris à Haman) et le donna à Mordekaï<sup>6</sup>, et Ešter fit de Mordekaï l'intendant des biens de Haman.

<sup>3</sup> Cependant Ešter alla<sup>7</sup> de nouveau parler au roi. Elle se jeta à ses pieds, et se mit à pleurer, et le supplia de détourner des Juifs la calamité dont l'Agag'ite Haman avait médité de les frapper. Et le roi inclina le sceptre d'or vers Ešter, qui se leva et resta debout devant le roi, en lui disant : Si le roi le veut bien, et si j'ai trouvé grâce à ses yeux, et si la chose convient au roi, et s'il me veut du bien, qu'on écrive pour révoquer les lettres relatives au complot de Haman fils de Hamedatâ l'Agag'ite, et qu'il a écrites à l'effet de faire périr les Juifs dans toutes les provinces du roi. Car comment supporterais-je de voir la calamité qui frapperait mon peuple et la ruine de ma famille ? Alors le roi Aḥas'wéros' dit à la reine Ešter et au Juif Mordekaï : Voyez, j'ai donné à Ešter la maison de Haman,

<sup>1</sup> Il faut se rappeler qu'on était couché à table sur des ottomanes. Haman s'y prosterna aux pieds de la reine, dans la position la plus humble qu'il pût prendre. Il ne pouvait s'approcher d'elle que de cette manière. Le roi, déjà hors de lui de colère, affecte d'interpréter la chose autrement.

<sup>2</sup> D'autres traduisent : A peine le roi eut-il prononcé ces paroles, etc. Les Grecs ont mis : Quand Haman eut entendu cela, il changea de couleur.

<sup>3</sup> Comme on faisait aux condamnés pour les conduire au supplice.

<sup>4</sup> La traduction grecque dit très-justement : tout l'avoir.

<sup>5</sup> On pourrait aussi mettre : il eut ses entrées chez le roi, c'est-à-dire, il fut élevé au rang des grands dignitaires. Cependant, d'après ce qui suit, il faut plutôt supposer qu'il s'agit d'un fait isolé et arrivé ce jour là-même.

<sup>6</sup> Il en fit son garde des sceaux, ou visir.

<sup>7</sup> Le texte permettrait de traduire : Elle continua à parler, elle reprit (immédiatement, à cette même occasion), et ce serait bien là l'explication la plus naturelle. C'est la scène du sceptre, dont il va être parlé, qui nous engage à croire que l'auteur a voulu parler d'une nouvelle audience.



et lui-même je l'ai fait pendre pour avoir attenté à la vie des Juifs<sup>1</sup>. Or donc, écrivez vous-mêmes au sujet des Juifs, comme bon vous semblera, et au nom du roi, en scellant avec l'anneau du roi; car un ordre écrit au nom du roi et scellé avec son anneau ne peut être révoqué. Aussitôt les secrétaires du roi furent appelés, le vingt-troisième jour du troisième mois, qui est le mois de Siwan, et l'on mit par écrit tout ce que Mordekaï prescrivait, à l'adresse des Juifs, et à l'adresse des satrapes et des gouverneurs, et des préfets des cent vingt-sept provinces depuis l'Inde jusqu'à l'Éthiopie, pour chaque province dans son écriture, et pour chaque peuple dans sa langue, et aux Juifs aussi dans leur écriture et dans leur langue. <sup>10</sup> Il fit écrire, au nom du roi Ahas'wéros', en scellant avec l'anneau du roi, et expédia les lettres par les coureurs à cheval montés sur des coursiers issus d'étalons royaux<sup>2</sup>, savoir que le roi permettait aux Juifs de se réunir pour défendre leur vie<sup>3</sup>, d'exterminer, d'égorger et de faire périr tous ceux qui viendraient les attaquer, de n'importe quel peuple ou de quelle province, avec femmes et enfants, et de livrer leurs biens au pillage, et cela en un seul jour, dans toutes les provinces du roi Ahas'wéros', le treizième du douzième mois qui est le mois d'Adar<sup>4</sup>.

*Voici la copie de la lettre<sup>5</sup> : Le grand roi Artaxerxès aux cent vingt-sept satrapies depuis l'Inde jusqu'à l'Éthiopie, aux gouverneurs des provinces et à tous ceux qui nous sont attachés, salut ! Plusieurs de ceux qui ont été particulièrement honorés par suite de l'extrême bonté de leurs bienfaiteurs, sont devenus arrogants, et ne cherchent pas seulement à faire du mal à nos sujets, parce qu'ils ne savent pas se contenter de leur bonheur, mais ils conspirent aussi contre leurs propres bienfaiteurs. Ils anéantissent parmi les hommes le sentiment de la gratitude, et se targuant dans leur insolence comme s'ils n'avaient pas reçu de bienfaits, ils croient échapper à la justice vengeresse de Dieu qui voit tout. Souvent aussi plusieurs de*

<sup>1</sup> Par là, vous voyez que je vous veux du bien. Mais je ne puis en faire davantage moi-même. L'ordre que j'ai donné est irrévocable. Il y a cependant un moyen de parer le coup : je vous autorise à donner un ordre qui rende le premier inexécutable. — Cette explication est rendue nécessaire par ce qui suit.

<sup>2</sup> Plusieurs des termes de ce passage ne se rencontrent qu'ici et les traductions varient. Les Grecs ont préféré omettre la phrase tout simplement.

<sup>3</sup> Les Grecs ont mis : de vivre selon leurs lois.

<sup>4</sup> Comparez pour tout ce passage, chap. III, 12 suiv. — Encore ici on peut se demander à quoi bon remettre à neuf mois une mesure qu'il aurait fallu exécuter immédiatement, d'après l'esprit de toute cette histoire ?

<sup>5</sup> Nouvelle interpolation de l'édition grecque.

ceux qui sont dépositaires de l'autorité et dont ce serait le devoir de prendre en main les intérêts de leurs amis, sont devenus, par suite d'insinuations, les complices de l'effusion d'un sang innocent et ont été ainsi enveloppés dans des malheurs irréparables, lorsque la méchanceté mensongère surprenait la religion des gouvernants par des discours astucieux. Cela se voit, non pas autant par les anciennes histoires auxquelles nous venons de faire allusion, qu'à ce que vous avez sous vos yeux, si vous regardez aux crimes commis par la scélératesse d'indignes ministres; et pour l'avenir, nous aurons à regarder à ce que tout le monde puisse être tranquille et en paix dans le royaume, sans écouter les calomnies et en jugeant tout ce qui se présente avec bienveillance et équité. C'est ainsi que le Macédonien Aman fils d'Amadathès, un homme absolument étranger au sang persan, et sans aucune sympathie pour notre caractère débonnaire (bien qu'il fût reçu dans notre intimité, et qu'il eût éprouvé la bienveillance que nous avons pour tout le monde, au point que nous l'avons nommé notre père, et qu'il a été toujours révéré par tous comme la seconde personne après le trône), ne pouvant contenir son outrecuidance, essaya de nous ôter le gouvernement et même la vie, et demanda, par des insinuations astucieuses et fallacieuses, la mort de notre sauveur et bienfaiteur Mardochée, celle de la vertueuse Esther, l'associée à la dignité royale, ainsi que celle de tout leur peuple. Car de cette manière il espérait nous isoler et transporter aux Macédoniens la puissance des Perses. Mais nous trouvons que ces Juifs, voués à l'extermination par cet archi-scélérat, sont innocents, qu'ils se gouvernent d'après des lois très-justes, et qu'ils sont les enfants du Dieu suprême et vivant, qui nous a conservé, à nous et à nos ancêtres, l'empire dans le plus bel ordre. Vous ferez donc bien de ne pas faire usage des lettres envoyées par Aman fils d'Amadathès; car celui-ci, pour avoir fait telles choses, a été crucifié devant la porte de Suse avec toute sa maison, le Dieu tout-puissant lui ayant ainsi rendu promptement ce qu'il avait mérité. Vous ferez afficher en tous lieux, et publiquement, une copie de la présente lettre; vous permettrez aux Juifs de s'en tenir à leurs lois et vous leur prêterez aide pour qu'ils puissent se défendre contre ceux qui les attaqueront, au jour désigné pour leur perte, c'est-à-dire le treize du douzième mois d'Adar. Car c'est ce jour que le Dieu tout-puissant a changé en jour de réjouissance pour la race élue, au lieu qu'il devait être celui de leur ruine. Vous célébrerez ce jour mémorable parmi vos fêtes solennelles, avec grande pompe, pour qu'il soit, aujourd'hui et à l'avenir, un jour de salut pour nous et pour les Perses bien intentionnés, et un jour de commémoration à l'égard de la ruine de ceux qui ont conspiré contre nous. Toute ville ou province

*quelconque qui n'agira pas en conséquence, sera exterminée par le fer et le feu impitoyablement, et rendue inaccessible aux hommes et en horreur même aux bêtes et aux oiseaux à tout jamais*<sup>1</sup>.

<sup>13</sup> Une copie<sup>2</sup> de cet écrit dut être remise dans chaque province pour y faire loi, et toute la population fut avertie, ainsi que les Juifs, de se tenir prêts au dit jour pour se venger de leurs ennemis. Les courriers partirent précipitamment et en toute hâte par ordre du roi, et l'édit fut publié à S'ous'an dans la capitale.

<sup>15</sup> Cependant Mordekaï sortit de chez le roi, revêtu d'un costume royal bleu et blanc, avec une grande couronne d'or et un manteau de lin blanc et de pourpre, et la ville de S'ous'an éclatait en cris joyeux<sup>3</sup>. Les Juifs étaient heureux et glorieux, pleins de joie et d'allégresse; et dans toutes les provinces et dans toutes les villes, partout où arrivait l'ordre et l'édit du roi, les Juifs se livraient à la joie et à l'allégresse, et faisaient des festins et des fêtes. Et beaucoup d'entre les indigènes se firent [*circoncire et devenaient*] Juifs, par crainte des Juifs.

<sup>1</sup> Et le treizième jour du douzième mois, qui est le mois d'Adar, le jour même auquel l'ordre du roi et son édit devait être exécuté, et où les ennemis des Juifs avait espéré se rendre maîtres de ceux-ci, ce fut le contraire qui arriva et ce furent les Juifs qui l'emportèrent sur ceux qui les haïssaient. Ils se rassemblèrent dans leurs villes, dans toutes les provinces du roi Ahas'wéros', pour mettre la main sur ceux qui voulaient leur faire du mal, et personne ne put leur résister, car toutes les populations étaient dans la crainte à cause d'eux. Et les préfets de toutes les provinces, les satrapes, les gouverneurs, et tous ceux qui étaient au service du roi, soutinrent les Juifs, par crainte de Mordekaï. Car celui-ci était grand dans la maison du roi<sup>4</sup>, et sa renommée se répandait dans toutes les provinces, sa puissance augmentait toujours.

<sup>5</sup> Les Juifs firent main basse sur tous leurs ennemis, égorgeant, massacrant, tuant, selon leur bon plaisir, ceux qui les haïssaient.

<sup>1</sup> Nous n'aurons pas besoin de relever tout ce qu'il y a d'étrange et d'in vraisemblable dans ce prétendu document. Aussi bien nous sommes-nous abstenu d'annoter certains passages plus particulièrement singuliers. Le style grec en est assez embrouillé et affecté.

<sup>2</sup> Voyez chap. III, 14.

<sup>3</sup> Il s'agit sans doute des Juifs, à moins qu'on ne veuille dire que les Persans aient vu avec plaisir la chute du visir. Mais comment s'expliquer la joie universelle, si le dernier édit était déjà publié ?

<sup>4</sup> Nous dirions : le tout-puissant ministre.

A S'ous'an, dans la capitale, les Juifs tuèrent et massacrèrent cinq cents hommes, entre autres les dix fils de Haman fils de Hamedatâ leur ennemi, savoir Pars'andatâ, Dalfôn, Aspatâ, Pôraça, Adalyâ, Aridaçâ, Parmas'tâ, Arisaï, Aridaï et Waïzaçâ<sup>1</sup>; mais ils s'abstinrent du pillage<sup>2</sup>. <sup>14</sup> Le jour même, on porta à la connaissance du roi le nombre de ceux qui avaient été égorgés à S'ous'an, dans la capitale. Et le roi dit à la reine Esther : A S'ous'an, dans la capitale, les Juifs ont égorgé cinq cents hommes, avec les dix fils de Haman; qu'auront-ils fait dans les autres provinces du royaume? Que demandes-tu de plus? cela te sera accordé et fait. Esther répondit: Si le roi veut bien, qu'il soit permis aux Juifs de S'ous'an de faire encore demain comme cela avait été décrété pour aujourd'hui, et qu'on pendre au gibet les dix fils de Haman. Le roi ordonna que cela fût fait et un décret fut publié à S'ous'an en conséquence, et l'on pendit les dix fils de Haman. Et les Juifs de S'ous'an se rassemblèrent encore le quatorzième jour du mois d'Adar, et égorgèrent trois cents hommes à Suse, mais ils s'abstinrent du pillage<sup>3</sup>. <sup>16</sup> Les autres Juifs, dans les provinces du royaume, s'étaient rassemblés aussi pour défendre leur vie et pour avoir du repos du côté de leurs ennemis<sup>4</sup>; ils égorgèrent soixante-quinze mille<sup>5</sup> de ceux-ci, mais s'abstinrent du pillage. C'était le treize du mois d'Adar; le quatorze ils prirent du repos et en firent un jour de festins et de réjouissances. Mais les Juifs de S'ous'an qui s'étaient rassemblés le treize et le quatorze, se reposèrent le quinze et en firent un jour de festins et de réjouissances<sup>6</sup>. Voilà pourquoi les Juifs de la campagne, qui habitent des endroits ouverts, font des réjouissances, des festins et des fêtes le quatorze du mois d'Adar, en s'envoyant mutuellement des présents.

<sup>20</sup> Mordekaï mit cette histoire par écrit et envoya des lettres à tous les Juifs de toutes les provinces du roi Ahas'wéros', proches ou

<sup>1</sup> Dans les Bibles hébraïques, les dix noms sont écrits les uns sous les autres en forme de colonne, on ne sait pourquoi. Les Rabbins prétendent que c'est pour indiquer qu'ils furent pendus ainsi au grand gibet de leur père. Il y a des variantes dans les noms, et dans le texte grec ils sont absolument différents.

<sup>2</sup> Le texte grec dit tout juste le contraire.

<sup>3</sup> Ici les Grecs sont d'accord.

<sup>4</sup> Déjà les Septante expriment un sens analogue; nous croyons cependant que le texte est altéré et qu'il faut lire: pour se venger de leurs ennemis.

<sup>5</sup> Dans le texte grec, il n'est parlé que de 15,000.

<sup>6</sup> D'après le même texte, lequel cependant a été remanié à différentes reprises, ceux de Suse auraient pris du repos dès le 14 après le massacre, et auraient eu ainsi deux jours de fête. Il est fort possible que dans la suite des temps les coutumes aient varié à cet égard.

éloignés, pour leur prescrire de fêter annuellement le quatorzième et le quinzième jour du mois d'Adar, comme les jours où ils avaient obtenu le repos du côté de leurs ennemis, et comme le mois où leur tristesse avait été changée en joie et leur deuil en fête, et de les célébrer par des festins et des réjouissances et en s'envoyant mutuellement des présents et en faisant des dons aux pauvres. Et les Juifs reçurent comme règle traditionnelle ce qu'ils avaient commencé de faire et ce que Mordekaï leur prescrivit, parce que Haman fils de Hamedatâ l'Agag'ite, l'ennemi de tous les Juifs, avait formé le projet de les faire périr, et avait jeté le Pour, c'est-à-dire le sort, afin de leur causer une panique et de les faire périr, et comme cela revint au roi <sup>1</sup>, celui-ci ordonna par écrit que ce méchant projet formé contre les Juifs devait retomber sur sa propre tête, et l'on pendit Haman et ses fils au gibet — pour cette raison on appela ces jours Pourim, du terme de *pour*.

<sup>26</sup> Par ces motifs, et en vue du contenu de la dite lettre, et d'après ce qu'ils avaient vu eux-mêmes et ce qui leur était arrivé, les Juifs statuèrent et reçurent comme règle traditionnelle et perpétuelle, pour eux, leurs descendants et tous ceux qui se joindraient à eux <sup>2</sup>, de fêter annuellement ces deux jours à l'époque fixée et selon la teneur de cet écrit. Et ces jours devaient être observés et fériés d'âge en âge, dans chaque famille, dans chaque province et dans chaque ville. Ces jours des Pourim ne devaient jamais être abolis au milieu des Juifs, ni leur souvenir s'effacer parmi leurs descendants.

<sup>29</sup> La reine Ešter, fille d'Abiḥail, et le juif Mordekaï écrivirent d'une manière pressante pour confirmer cette seconde lettre relative aux Pourim <sup>3</sup>. Et il envoya des lettres à tous les Juifs des cent vingt-sept provinces du royaume d'Aḥas'wéros', des paroles de salutation et d'assurance, à l'effet de statuer à l'égard de ces jours de Pourim, quant à leur époque, comme le juif Mordekaï et la reine Ešter avaient statué à leur égard, tant pour eux-mêmes que pour leurs descendants, relativement aux jeûnes et aux lamentations. L'ordre d'Ešter statua sur ce qui concerne ces Pourim, et cela est écrit dans ce livre <sup>4</sup>.

<sup>1</sup> D'autres traduisent : comme *elle* (Ešter) entra chez le roi. Les Grecs ont mis : comme Haman entra chez le roi pour le prier de faire pendre Mardochée.

<sup>2</sup> Les prosélytes.

<sup>3</sup> Traduction littérale. Le sens n'est pas bien clair ; les Grecs ont omis le mot qui fait la difficulté et le texte hébreu ne permet pas de traduire : ils écrivirent *une* seconde lettre pour confirmer le Pourim. Voyez du reste, sur ces deux derniers paragraphes, notre Introduction.

<sup>4</sup> Ce livre n'est en tout cas pas celui que nous avons devant nous, car dans celui-ci on chercherait vainement le texte d'un ordre de la reine. Voyez l'Introduction.

<sup>1</sup> Le roi Ahas'wéros' imposa un tribut sur le continent et sur les îles de la mer. Tout ce qui concerne sa puissance et ses exploits, et l'exposé de la grandeur de Mordekai, à laquelle le roi l'éleva, se trouve écrit dans le livre des Chroniques des rois de Médie et de Perse. Car le juif Mordekai était le second<sup>1</sup> du roi Ahas'wéros', considéré parmi les Juifs et jouissant de la faveur du grand nombre, cherchant le bien de son peuple et agissant pour le bonheur de sa race.

*Et Mardochee dit : Tout ceci vient de Dieu. Je me souviens du songe que j'ai eu à ce sujet ; tout ce que j'y ai vu s'est réalisé : la petite source qui devint un grand fleuve, et puis le jour, le soleil et la masse d'eau<sup>2</sup>. Le fleuve, c'est Esther, que le roi a faite reine. Les deux serpents, c'est moi et Aman. Les peuples, ce sont ceux qui se rassemblèrent pour détruire le nom des Juifs. Ma nation, ce sont les Israélites qui ont invoqué Dieu et qui ont été sauvés. Le Seigneur a sauvé son peuple et nous a délivrés de toutes ces calamités. Et Dieu a fait ces grands miracles et prodiges, comme il n'y en a pas eu parmi les autres nations. C'est pour cela que Dieu a fait deux sorts<sup>3</sup>, l'un au peuple de Dieu et l'autre au reste des nations ; et ces deux sorts se sont accomplis<sup>4</sup> à l'heure, au jour et à l'époque du jugement de Dieu sur toutes les nations. Et Dieu se souvint de son peuple et rendit justice à son héritage. Et ces jours, le quatorzième et le quinzième du mois d'Adar, se passeront pour eux dans des assemblées, dans la joie et dans des réjouissances devant Dieu, et dans toutes leurs générations à perpétuité.*

---

*La quatrième année du règne de Ptolémée et de Cléopâtre, Dosithee, qui se disait prêtre et Lévite, et son fils Ptolémée, apportèrent la présente épître<sup>5</sup> qu'ils disaient être relative aux Phroures, et avoir été traduite par Lysimaque fils de Ptolémée à Jérusalem<sup>6</sup>.*

<sup>1</sup> Lieutenant, grand-visir.

<sup>2</sup> Voyez le songe au commencement du livre.

<sup>3</sup> Destinées.

<sup>4</sup> Litt. : arrivèrent.

<sup>5</sup> C'est-à-dire le livre d'Esther, considéré ici comme une lettre encyclique de Mardochee.

<sup>6</sup> Sur ce post-scriptum, voyez l'Introduction.

L'HISTOIRE DE JUDITH





## INTRODUCTION

---

Le livre de Judith, comme chacun sait, tient son nom de l'héroïne juive qui joue le principal rôle dans l'histoire qu'il raconte. Voici en deux mots la substance de cette histoire.

Nabuchodonosor, roi d'Assyrie, engagé dans une guerre contre Arphaxad, roi des Mèdes, invite tous les peuples de l'Asie occidentale à se joindre à lui pour cette expédition. Un grand nombre d'entre eux refusent de lui rendre ce service. Irrité de ce refus, il tourne ses armes contre eux, après avoir vaincu son adversaire. Il envoie son farouche général Olophernès avec une puissante armée contre les récalcitrants. En effet, celui-ci dévaste tous les pays en deçà de l'Euphrate et à la fin il ne reste plus à soumettre que les Juifs. Ceux-ci, naguère libérés de la captivité, venaient de restaurer leur ancien sanctuaire et se préparèrent à une vigoureuse résistance sous la direction de leur grand-prêtre Ioakim. L'armée assyrienne est arrêtée devant la forteresse de Bétyloua, et son chef, étonné de la hardiesse d'un si petit peuple, prend des informations sur son compte. Un capitaine Ammonite, Achior, qui sert sous lui, raconte au long l'histoire des Israélites, et déclare qu'il sera impossible de les vaincre tant qu'ils resteront fidèles à

la loi de leur Dieu. Olophernès, plein de dépit à cause des doutes exprimés à l'égard de ses chances de victoire, chasse cet homme de son camp et le fait remettre entre les mains des Juifs assiégés pour qu'il périsse avec eux. Cependant le siège est poussé sérieusement. On coupe à la ville, située sur une hauteur, l'accès des eaux qui se trouvent en dehors des murs et qui sont l'unique ressource des habitants, et bientôt ceux-ci, réduits à l'extrémité par une affreuse disette d'eau, demandent à grands cris à capituler. Les chefs de la cité promettent d'acquiescer à cette demande, si dans cinq jours le ciel n'envoie quelque secours inattendu. C'est à ce moment que Judith paraît sur la scène. C'était une jeune veuve, belle, riche et pieuse, et jouissant d'une grande considération dans la ville. Elle fait appeler les magistrats, leur adresse des reproches au sujet de leur manque de confiance dans le Dieu d'Israël et promet de sauver la ville avant le cinquième jour. Elle se rend au camp assyrien, accompagnée d'une suivante qui emporte des provisions de bouche pures, c'est-à-dire choisies et préparées conformément aux prescriptions de la loi. Elle est conduite devant le général, qui est frappé de sa beauté et qui l'accueille avec bienveillance. Elle lui dit que les assiégés, pressés par le manque de vivres, vont se décider à manger des choses consacrées à Dieu, prémices et dîmes, et attireront ainsi sur eux la colère du ciel, de manière qu'on pourra s'emparer de la ville sans coup férir. Elle demande la permission de rester au camp et de pouvoir sortir chaque matin avant le jour pour faire sa prière et ses ablutions religieuses à l'une des sources dont il a été parlé. Olophernès, fasciné par ses charmes, croit tout ce qu'elle lui débite, et le quatrième jour il donne un grand festin en son honneur, avec l'arrière-pensée de profiter de cette occasion pour satisfaire la passion qu'elle lui avait inspirée. Mais pendant le repas il se gorge tellement de vin, que, lorsque les autres convives se sont retirés et qu'il est resté seul avec Judith, il tombe ivre-mort sur son divan, et Judith lui coupe la tête avec son propre cimeterre. Vers le matin, elle sort comme de coutume avec sa suivante, qui emporte la tête du général assyrien dans son sac à provisions. Elle va se rendre à la ville, raconte ce qui est arrivé et engage ses concitoyens à faire immédiatement une sortie. Les avant-postes alarmés mandent au camp ce qui se prépare : on court à la tente d'Olophernès, on le trouve assassiné, toute l'armée se débande et la ville est sauvée.

Cette histoire a été très-populaire dès les plus anciens temps ; elle l'est même encore aujourd'hui, les peintres même ayant cru y trouver un sujet digne de leur pinceau, ce qui l'a rendue familière à bien des gens qui ne l'ont jamais lue. Nous en possédons plusieurs éditions, sans compter celles qui sont perdues. Selon toutes les probabilités, elle a été originairement écrite en hébreu, comme on peut le voir encore par quelques passages où le traducteur paraît s'être mépris sur le sens du texte. Jérôme prétend avoir eu entre les mains un exemplaire en idiome chaldaïque. Ni l'une ni l'autre rédaction ne nous est parvenue. En revanche, nous en avons plusieurs traductions, en partie indépendantes les unes des autres, en ce sens que, tout en conservant le cadre général du récit, elles varient dans un certain nombre de détails. Le texte le plus ancien qui nous soit resté est celui qui est compris dans la Bible grecque, dite des Septante, et que nous reproduisons dans notre traduction. L'auteur de ce texte possédait assez bien la langue dont il se sert, mais il n'est pas difficile de reconnaître qu'il a dû calquer son style sur celui d'une rédaction dans quelque dialecte sémitique. Il existe encore dans les manuscrits d'autres révisions grecques, lesquelles, ainsi que la plus ancienne version latine, présentent un très-grand nombre de variantes, qui prouvent que la narration a été remaniée à différentes reprises, ou du moins que les copistes ne se sont pas crus obligés de s'en tenir strictement à leurs modèles. Cependant ces changements sont de peu d'importance en comparaison de ceux qu'offre la Vulgate latine de Jérôme, qui n'a pas été seulement reproduite dans toutes les Bibles catholiques modernes, mais que Luther a suivie à son tour, et qui de cette manière est devenue la rédaction la plus répandue, même parmi les protestants. Nous nous ferons un devoir d'en signaler les différences les plus marquantes.

L'original hébreu paraît s'être perdu à une époque assez reculée, la Synagogue n'ayant pas inséré l'ouvrage dans sa collection officielle. Par contre, comme ce petit livre eut la chance d'attirer l'attention des traducteurs alexandrins et d'obtenir ainsi une place dans la Bible grecque, il se répandit dans l'Église chrétienne, dans le sein de laquelle il fut d'abord considéré comme une histoire édifiante, pour finir par être élevé à la dignité canonique et par être mis sur la même ligne que les livres inspirés des prophètes et des apôtres. Le concile de Trente consacra cette opinion d'une manière définitive, et le livre de Judith se trouve ainsi placé dans

toutes les Bibles catholiques parmi les livres historiques de l'Ancien Testament, à la place que lui avaient déjà assignée les premiers siècles. Cela revient à dire, en même temps, que les faits qui y sont relatés passent pour des événements réels et indubitables. Il ne s'est trouvé que bien peu de docteurs de l'Église romaine qui aient été d'un autre avis à cet égard. Luther fut un des premiers à exprimer l'opinion qu'il n'y avait là qu'un récit fictif, une espèce de poème, composé dans un but religieux et dans l'intention d'affermir, dans les crises de la vie, les croyances nationales et les sentiments de piété et de confiance. Les théologiens protestants ont généralement partagé cette manière de voir, avec cette différence cependant, que les uns se sont attachés de préférence à ce qu'ils ont trouvé, dans cette histoire, d'intéressant et de généreux, tandis que d'autres, et c'étaient surtout des Calvinistes, ont porté un jugement assez défavorable et sur le fond et sur la forme du récit.

Les critiques modernes, au gré desquels il n'y a ici qu'une question purement littéraire, sont unanimes à considérer l'histoire de Judith comme un roman à tendance, seulement quelques-uns ont pensé qu'il pouvait y avoir au fond quelque ancienne tradition, qui aurait consacré le souvenir d'un acte de ruse courageuse par lequel une femme aurait autrefois, n'importe à quelle époque, sauvé une ville en détresse. Nous allons voir si cette réserve est nécessaire ou acceptable.

Il n'est que trop facile de signaler dans cette narration une quantité d'in vraisemblances, d'impossibilités, de bévues historiques et géographiques, que les défenseurs de l'authenticité des faits racontés ont vainement cherché à expliquer ou à faire disparaître. Nous n'insisterons pas ici sur la longue série de noms de localités que la géographie ne connaît pas (chap. I, 6, 9; II, 21 suiv. ; III, 1; IV, 4), ni sur les courses en zigzag que l'auteur paraît faire faire à l'armée d'Olophernès. Nous admettons que beaucoup de ces noms ont été défigurés, soit par le traducteur, soit par les copistes, au point d'être rendus absolument méconnaissables. De fait, il n'y en a guère qui ne soient écrits de plusieurs manières dans les manuscrits, sans que ces variantes servent à restituer partout une forme qu'on puisse supposer authentique et qui lève les difficultés. Cependant cette concession ne suffit pas pour écarter tous les doutes de ce genre. Citons seulement, à titre d'exemple, le nom même de la ville assiégée par les Assyriens,

et devant laquelle se décide le sort des Israélites. Elle nous est représentée comme une place on ne peut plus importante, et son nom est écrit dans le texte latin tout autrement que dans le texte grec ; et ni l'une ni l'autre forme ne se rencontre ailleurs dans l'histoire ou dans la géographie documentée.

Mais indépendamment de cette première difficulté, il y en a d'autres, dont la responsabilité ne saurait être imputée ni aux traducteurs ni aux copistes. Nous voulons parler des éléments historiques et chronologiques qui forment le cadre même du récit et que personne n'a encore réussi à combiner avec les faits avérés que nous connaissons par les annales tirées de la Bible même. En effet, nous lisons là que les Juifs sont récemment revenus de la captivité (chap. IV, 3 ; V, 18 suiv.) ; le sanctuaire est restauré, le culte s'y célèbre d'après les prescriptions de la loi (chap. IV, 14, etc.) ; à la tête du peuple se trouve un grand prêtre et non un roi (chap. IV, 6). Tout cela est clair et positif. Or, on sait que ces faits se sont produits sous la domination persane, à partir du règne de Cyrus et de Darius fils d'Hystaspe, où les exilés rendus à la patrie avaient fondé une pauvre petite colonie à Jérusalem, tandis que les autres districts de la Palestine avaient des gouverneurs institués par les monarques résidant à Suse, et que le pays entier jouissait d'une paix profonde qu'aucune puissance étrangère ne venait troubler. Et voilà qu'il est question d'un roi de Ninive qui est dans le cas de conquérir toute l'Asie occidentale, de Ninive, ville détruite plus de trente ans peut-être avant Jérusalem ; et ce roi s'appelle Nabuchodonosor, comme le véritable destructeur de la ville sainte et de son temple ; et le grand-prêtre en exercice (dont nous rencontrons le nom du temps de Xerxès ou d'Esdras, Néh. XII, 10) est dans le cas de donner des ordres dans toute la Palestine, même en Samarie (chap. IV, 4), où l'histoire nous fait connaître des préfets persans et des Juifs schismatiques. Ajoutons que les rois de Perse possédaient toute l'Asie occidentale jusqu'à la Méditerranée, et même l'Égypte, et qu'ils n'avaient pas affaire là à des populations indépendantes (chap. I, 7, 11), mais à des sujets ; qu'il n'y a pas eu à cette époque de royaume de Médie, ni de roi nommé Arphaxad ; que ce nom emprunté aux généalogies ethnographiques de la Genèse (chap. X) jure avec le nom babylonien de Nabuchodonosor, et avec le nom persan d'Olophernès, et qu'aucun de ces noms n'appartient à l'histoire des Assyriens de Ninive, etc. Par toutes ces raisons, nous constatons l'impossi-

bilité absolue de faire accorder les données du livre avec ce qu'il y a de plus positif dans l'histoire des Israélites.

Aussi bien, en désespoir de cause, plusieurs des défenseurs de l'authenticité des faits relatés dans le livre de Judith se sont-ils retranchés derrière une autre combinaison. Ils ne veulent pas qu'il soit question là de ce qu'on appelle ordinairement l'exil, ou la captivité de Babylone. Ils prétendent qu'il s'agit d'une invasion assyrienne antérieure à la destruction de Jérusalem, et ils profitent, à cet effet, de ce qui est raconté au deuxième livre des Chroniques (chap. XXXIII, 11), relativement à la déportation du roi Manassé. Sans doute Ninive existait encore alors, et il pouvait être question d'une guerre des Assyriens contre les Juifs. Mais voilà tout. Les difficultés contre lesquelles se heurte cette hypothèse absolument gratuite, sont plus grandes encore que celles que nous venons de relever. Il n'y avait pas alors de roi du nom de Nabuchodonosor ; la nation n'avait pas été déportée ; le temple n'avait pas été rasé (comme cela est dit explicitement chap. V, 18) ; les Israélites n'étaient pas gouvernés par un grand-prêtre, etc. Mais voici l'argument le plus curieux à faire valoir contre ce système. Il est dit que Judith atteignit l'âge de cent cinq ans, et que tant qu'elle vécut, et encore *longtemps* après sa mort, personne n'osa plus troubler les Israélites (chap. XVI, 23 suiv.). Or, nous savons que les guerres qui finirent par ruiner le royaume de Juda ont commencé vers l'an 611 av. J.-C. Il faudrait donc admettre que Judith mourut vers 630 et qu'elle était née vers 735. Mais Manassé ne commença à régner que vers 690, et doit avoir occupé le trône plus de cinquante ans, et d'après le texte des Chroniques, sur lequel est édifiée toute cette hypothèse, l'invasion des Assyriens, dont ce roi fut victime, ne peut pas avoir eu lieu dans les premières années de son règne. Donc en mettant même cette catastrophe dans la quinzième ou dans la dixième année de ce long règne, voilà Judith âgée de 55 à 60 ans à l'époque où tout l'état-major assyrien s'extasiait sur sa beauté (chap. X, 23) et où Olophernès, pour son malheur, ne put résister à ses charmes.

Ainsi, de quelque manière qu'on s'arrange, les données du livre sont contredites par l'histoire authentique. Le récit est absolument fictif. Tout appartient à l'auteur, les faits qu'il raconte, comme les noms qu'il y accole. En effet, qu'est-ce que ces noms ? L'héroïne s'appelle Judith, en hébreu Iehoudit, ce qui veut dire tout simplement la Juive. On voit tout de suite que ce n'est pas

là le nom d'une personne individuelle, mais une désignation collective; qu'il représente tout simplement la nation. Il en sera de même du nom de la ville assiégée, dans laquelle, malgré les apparences, nous reconnaissons immédiatement Jérusalem même, bâtie sur une hauteur, et dépendant, en grande partie, des sources qui jaillissent dans les vallées adjacentes. En latin, elle est appelée *Betulia*, ce qu'on pourrait, à la rigueur, rapprocher du mot hébreu *betoulah*, la vierge. Cependant cette interprétation ne nous semble pas naturelle, l'auteur rappelant lui-même que Jérusalem avait naguère succombé aux attaques des païens. C'est la forme grecque du nom qui nous donnera la solution du problème, et cela de manière qu'il sera impossible de se refuser à l'évidence. Ici la ville se nomme Bétyloua, c'est-à-dire, *Bêt-É'loah*, maison (résidence) de Dieu. Mais il n'y a qu'un seul endroit dans la Terre sainte qui, après l'exil, pouvait être décoré d'un pareil nom, que ce soit dans une relation historique ou dans un roman. Ajoutons encore que si, dans la conception de l'auteur, Bétyloua et Jérusalem devaient être considérées comme deux villes différentes, on serait autorisé à demander pourquoi les Juifs de la métropole ne viennent pas au secours de leurs frères ?

Voilà donc, en fin de compte, un récit qui, sous la forme d'un exposé de faits matériels, doit établir la vérité que Jéhova est toujours avec son peuple tant que celui-ci lui est fidèle. Le but de l'opuscule est évidemment pratique. L'auteur veut enseigner; il veut faire naître ou affermir le courage de ses compatriotes; il affecte de raconter, au fond il prêche. Sa prédication, il la met surtout dans la bouche de son héroïne, à laquelle il prête une série de discours et de prières; il la met encore dans celle du chef Ammonite qui, tout païen qu'il est, raconte l'histoire des Juifs, depuis Abraham jusqu'au retour de l'exil, du point de vue théocratique. Enfin, il convient de remarquer que l'auteur insiste sur la stricte observation de tous les règlements lévitiques auxquels Judith tient à s'astreindre avec la plus scrupuleuse exactitude.

Mais nous ne nous arrêterons pas au simple énoncé de ce but pratique. Nous allons plus loin. Nous entrevoyons et nous affirmons que le livre a été composé en vue d'un événement particulier, d'un danger suprême que courait Jérusalem et le judaïsme, à une époque qu'il s'agit maintenant de découvrir. De pareilles recherches ne sont pas trop faciles, le texte ne nous fournissant pas d'indices positifs à cet égard. Aussi bien la critique en est-elle

encore à tâtonner là où elle s'est décidée à entrer dans cette voie. Plusieurs auteurs ont cru pouvoir descendre jusqu'à l'époque de la guerre contre Tite-Vespasien, ou même jusqu'à celle de Trajan ; parce que la plus ancienne mention du livre se trouve chez Clément de Rome, à la fin du premier siècle (Ép. aux Corinthiens, chap. 55), et que l'historien Josèphe n'en parle pas du tout. D'autres ont songé à l'insurrection sous Antiochus Épiphane et à l'époque des Maccabées. Une tradition juive, à la vérité beaucoup plus récente, veut même que Judith ait été une proche parente des premiers héros de cette illustre famille. D'autres encore ont cru y reconnaître des incidents de la guerre d'Alexandre Iannæus contre Ptolémée Lathurus en 104, ou de celle de Jean Hyrcan avec Démétrius II en 130. Les indices, sur lesquels ces différentes hypothèses ont été fondées, sont on ne peut plus vagues, et à côté de quelques points de contact on découvre toujours, en y regardant de plus près, d'autres éléments qui ne s'accordent pas avec l'ensemble du récit. Toujours est-il que c'est dans la période macédonienne, postérieure au soulèvement des Maccabées, qu'il faut chercher les rapprochements à faire. Cela résulte d'abord du fait qu'antérieurement à cette époque les Juifs n'ont pas été dans le cas de défendre contre une grande puissance étrangère une indépendance qu'ils avaient perdue depuis des siècles. En second lieu, cela résulte de la situation politique et religieuse des Juifs, telle que la retrace l'auteur, qui a dû, à cet égard, se placer au point de vue de la réalité. Nous y reviendrons tout à l'heure. Disons provisoirement qu'il affirme (chap. VIII, 18) que de mémoire d'homme aucun Juif n'a adoré d'autre Dieu que Jéhova, ce qui nous conduit bien loin du siècle dans lequel le roman place ses personnages. Puis il nous dit que la société juive était gouvernée par un pontife assisté d'un sénat (chap. IV, 8, etc.), dans lequel nous reconnaissons sans peine le Sanhédrin si souvent nommé dans l'histoire de Jésus et des apôtres. Il n'y aura encore rien à redire, si nous substituons aux Assyriens du texte les Syriens de l'histoire (on connaît la parenté de ces deux noms), c'est-à-dire la monarchie des Séleucides, et aux Mèdes combattus par Nabuchodonosor, les Parthes, leurs successeurs, toujours en guerre avec leurs voisins occidentaux dans le cours des deux derniers siècles avant notre ère. Le nom de Nabuchodonosor nous arrêtera d'autant moins, que par l'étude de l'ancienne histoire il était



devenu le type de tout conquérant païen dont Israël avait à redouter la puissance et la cruauté.

Tout cela pouvant nous être accordé sans trop de difficulté, nous hasarderons à notre tour une conjecture destinée à déterminer l'époque de la composition de l'histoire de Judith. Nous croyons pouvoir la rattacher à un fait consigné par Josèphe dans le 13<sup>e</sup> livre de ses Antiquités, chap. VIII. Presque immédiatement après la mort du grand Simon, du dernier survivant des cinq frères libérateurs de la nation, l'indépendance à peine reconquise manqua d'être perdue de nouveau, et le brillant fils de Simon, Jean Hyrcan, dut débiter par un revers qui menaçait de consommer sa ruine. Le roi séleucide Antiochus VII (Sidétès), revenant d'une expédition contre les Parthes, vers la fin de 134, parvint à mettre le siège devant Jérusalem. Ce siège, qui dura toute une année, se termina par une capitulation obtenue à des conditions très-dures. Ce serait pendant ce siège que l'auteur inconnu du livre de Judith aurait essayé de relever le moral de ses concitoyens et de soutenir leur courage, en leur offrant cette lecture si pleine d'éléments édifiants et rassurants. Il ne faut pas objecter ici qu'aujourd'hui la lecture d'un roman ne ferait pas un bien grand effet sur l'esprit d'une population placée dans une condition analogue. Il s'agissait moins, sans doute, de donner le change à l'imagination, d'ailleurs facilement captivée dans de telles circonstances, que de raviver la confiance et de tenir en éveil le sentiment religieux, et nous ne doutons pas que ce but n'ait été atteint momentanément dans une certaine mesure.

Du reste, ce petit roman présente encore aujourd'hui un intérêt historique, dans ce sens qu'il peint très-bien la disposition des esprits et les formes de la piété, dans le sein de la société juive contemporaine. On y voit combien la rigidité des mœurs, façonnées par les prescriptions légales, s'exagérait déjà la portée des devoirs rituels. Les précautions prises par Judith à l'égard de la nourriture, ses jeûnes (chap. VIII, 6) et autres détails pareils, nous montrent que déjà la tradition des écoles avait renchéri sur les formes antiques de la piété.

C'est aussi de ce point de vue national, et en tenant compte des antipathies bien légitimes qui séparaient les deux peuples obligés de vivre côte à côte l'un de l'autre, qu'il faut apprécier l'acte de Judith. Certes, la morale chrétienne ne l'approuvera pas, et si au sein de l'Église on s'est laissé quelquefois entraîner

à s'associer aux éloges prodigués dans le texte à un perfide assassinat, c'est qu'on avait complètement oublié les principes de l'Évangile. Autre chose est le point de vue du judaïsme, exposé alors à toutes les avanies d'un adversaire puissant et justement détesté, et en même temps réduit lui-même à un état de faiblesse qui ne lui laissait guère d'autres moyens de résistance que ceux que pouvait inspirer la ruse et qu'on pouvait employer à l'ombre de la nuit. Ces considérations rendront l'acte de Judith moins inexcusable, et nous pourrons toujours dire que ce n'est pas là de l'histoire, mais l'expression d'une haine nationale concentrée, qui, faute de moyens d'action, mettait d'autant plus d'énergie dans ses impuissantes aspirations de vengeance.

On a encore fait remarquer que Judith, au moment critique, se trouve dans une position très-délicate et même équivoque. On n'a pas manqué d'en dire à cet égard plus que le texte ne permet de lire entre les lignes. On est allé jusqu'à appeler cette femme une courtisane. En formulant un pareil jugement on méconnaît absolument l'esprit du livre. Il est certain que l'auteur n'a pas voulu exposer son héroïne au moindre soupçon. Au contraire, tout son récit (voyez surtout chap. VIII, 1 suiv. ; XIII, 16) et l'assertion par laquelle il termine (XVI, 22) en écartent jusqu'à l'ombre. Tout ce qu'on peut dire, c'est qu'il a été peu habile à amener le dénouement de sa tragédie ; car on ne peut nier que Judith n'a pas pu prévoir qu'Olophernès se livrerait à elle, dans un état tel que, loin de pouvoir attenter à son honneur, il n'aurait pas même la force de défendre sa propre vie.

---

## JUDITH

---

La douzième année du règne de Nabuchodonosor, roi des Assyriens dans la grande ville de Ninive, lorsque Arphaxad était roi des Mèdes à Ecbatane <sup>1</sup> (il bâtit à Ecbatane et tout autour des murs de pierres de taille, lesquelles étaient larges de trois coudées et longues de six coudées, et il fit la hauteur du mur de soixante-dix coudées et sa largeur de cinquante coudées; et sur les portes il construisit des tours hautes de cent coudées, et larges de soixante coudées à la base et, quant aux portes, il les fit élever à une hauteur de soixante-dix coudées sur une largeur de quarante coudées, pour que les armées de ses guerriers et les bataillons de ses fantassins pussent sortir de front) <sup>2</sup>. <sup>3</sup> A cette époque, le roi Nabuchodonosor fit la guerre au roi Arphaxad, dans la grande plaine, c'est-à-dire aux environs de Ragaü <sup>3</sup>. Il fut rejoint par tous les habitants des mon-

<sup>1</sup> La première phrase n'est pas finie, l'auteur s'étant engagé dans une longue parenthèse sur les immenses fortifications de la capitale de la Médie, dont parlent aussi les auteurs profanes. La narration reprend au v. 5. Arphaxad est, dans la Genèse, le nom d'un pays d'où auraient été originaires les tribus sémitiques occidentales (Gen. X, 22 s.; XI, 12). Nabuchodonosor (Neboukadneççar) est ici roi des Assyriens de Ninive. L'auteur prend ses noms au hasard dans les anciens textes.

<sup>2</sup> Cette interprétation est autorisée, parce que l'auteur veut évidemment indiquer la cause de la largeur extraordinaire des portes.

<sup>3</sup> Ce nom se rencontre aussi, avec une légère variante, dans l'histoire de Tobie (chap. I, 14). Il appartient à une ville de Médie, dans le voisinage de la mer Caspienne. La Vulgate ajoute ici tout de suite qu'Arphaxad fut défait; ce que notre texte ne mentionne que plus bas.

tagnes et par tous ceux qui demeuraient sur l'Euphrate et le Tigre et l'Hydaspès<sup>1</sup>, et dans la plaine d'Arioch roi des Élyméens<sup>2</sup>, et des peuples très-nombreux se rassemblèrent pour combattre les fils de Chéleoul<sup>3</sup>.

<sup>7</sup> Cependant Nabuchodonosor, le roi des Assyriens, envoya chez tous les habitants de la Perse, et chez tous ceux qui habitaient vers l'Occident, savoir ceux de la Cilicie et de Damas, du Liban et de l'Antiliban, et tous ceux qui habitaient la côte de la mer, et ceux dans les montagnes<sup>4</sup> du Carmel et de Galaad et de la Galilée supérieure, et ceux de la grande plaine d'Esdrélom<sup>5</sup>; puis tous ceux de la Samarie et de ses villes, et ceux d'au delà du Jourdain<sup>6</sup> jusqu'à Jérusalem, Bétané, Chellous et Kadès<sup>7</sup>, et jusqu'à la rivière d'Égypte<sup>8</sup>, et Taphné et Ramessé et tout le pays de Gésem<sup>9</sup> jusqu'au delà de

<sup>1</sup> Comme l'Hydaspès des Grecs est l'un des cinq fleuves du Pendjab, contrée certainement hors de la portée d'un roi d'Assyrie, il est possible que le traducteur grec ait fait une bévue. La Vulgate nomme le fleuve Iadasos, nom autrement inconnu.

<sup>2</sup> Arioch est aussi un vieux nom biblique (Gen. XIV, 1); car c'est bien ainsi qu'il faudra lire avec plusieurs manuscrits et versions, et non Érioch. Élymais, le 'Élam de l'Ancien Testament, est la Perse proprement dite.

<sup>3</sup> Nom probablement corrompu dans les copies, qui offrent aussi des variantes. Il y a lieu de croire qu'il s'agit, de manière ou d'autre, des Mèdes d'Arphaxad. — La Vulgate abrège si bien le récit, qu'elle met la plaine de Ragaï sur l'Euphrate et le Tigre et le Iadasos sur le territoire du roi des *Eliciens*.

<sup>4</sup> Conjecture. Le texte grec porte : dans les peuples.

<sup>5</sup> Tous ces noms propres sont bien connus et souvent nommés dans l'Ancien Testament. Esdrélom est la forme grecque de Yizre'ël. C'est la plaine qui s'étend sur presque toute la largeur de Canaan, au sud de la Galilée, depuis le mont Thabor jusqu'à la baie de Saint-Jean-d'Acre et le promontoire du Carmel.

<sup>6</sup> Cela se dit régulièrement du territoire de la rive gauche, confinant au désert. Cependant comme l'auteur énumère ici des contrées situées en deçà du Jourdain (rive droite), on pourrait être tenté de supposer que lui-même écrivait hors de la Palestine. Mais cela n'est pas nécessaire; la nomenclature, à partir de la Cilicie, va du nord au sud.

<sup>7</sup> Kadès est nommé dans l'histoire mosaïque comme situé sur la frontière méridionale de Canaan. Les deux autres noms paraissent corrompus. On peut comparer des noms à peu près semblables Jos. XV, 58, 59.

<sup>8</sup> La rivière d'Égypte n'est pas le Nil, mais un petit cours d'eau débouchant dans l'angle sud-est de la Méditerranée, et plusieurs fois nommé comme formant la limite entre la Palestine et l'Égypte (Nomb. XXXIV, 5).

<sup>9</sup> Ici nous nous trouvons en Égypte, pays qui n'a été sous la domination asiatique (persane) que depuis la fin du sixième siècle, soixante ans après la ruine de Jérusalem. Pour Gésem, il faudra lire Gosen (Gen. XLVII). Ra'emsés (Exod. I, 11) et Daphné (Taḥpanhés, Jér. XLIV, 1) étaient des villes dans le voisinage de l'isthme de Suez. Tanis (Ço'an, Ps. LXXVIII, 12) se trouvait plus avant dans l'intérieur, vers le Nil oriental. La Vulgate omet tous les noms égyptiens.

Tanis et de Memphis, et tous les habitants de l'Égypte jusqu'aux frontières de l'Éthiopie<sup>1</sup>. Mais tous les habitants de tous ces pays méprisèrent l'ordre de Nabuchodonosor, le roi des Assyriens, et ne le rejoignirent point pour cette guerre, parce qu'ils ne le craignaient pas, mais qu'il leur apparaissait comme leur égal<sup>2</sup>, et ils renvoyèrent ses députés honteusement sans leur rien accorder. Nabuchodonosor fut très-irrité contre tous ces pays, et jura par son trône et sa royauté qu'il se vengerait des provinces de la Cilicie et de Damas, et de la Syrie, et qu'il ferait aussi passer au fil de son épée tous les habitants du pays de Moab et les Ammonites, et toute la Judée et tous les Égyptiens jusqu'à la frontière des deux mers<sup>3</sup>.

<sup>13</sup> Cependant<sup>4</sup> il alla attaquer avec son armée le roi Arphaxad, en la dix-septième année, et il fut vainqueur dans la bataille, et il défit toute l'armée d'Arphaxad avec toute sa cavalerie et ses chars; il s'empara de ses villes et arriva jusqu'à Ecbatane, dont il força les tours; et il en pilla les rues<sup>5</sup> et changea sa splendeur en ignominie. Et il fit Arphaxad prisonnier dans les montagnes de Ragaü et le perça avec ses lances, et il l'anéantit jusqu'à ce jour<sup>6</sup>. Puis il s'en retourna avec ses troupes<sup>7</sup>, lui et tous ses auxiliaires, une masse très-considérable de guerriers, et il s'y<sup>8</sup> livra au repos et aux festins, lui et son armée, durant cent-vingt jours.

<sup>1</sup> Le texte ne dit pas explicitement dans quel but le roi envoya ses députés à tous ces pays. On doit croire qu'il voulait leur demander des troupes auxiliaires, comme à ses vassaux et sujets. La Vulgate, au contraire, paraît dire qu'après sa victoire sur Arphaxad (déjà remportée), il songea à *demandeur la soumission* de tous les peuples de l'ouest.

<sup>2</sup> C'est-à-dire, pas plus puissant qu'eux. Cependant la leçon est douteuse.

<sup>3</sup> Pour notre manière de parler, les *deux mers* seraient la Méditerranée et la mer rouge, et leur *frontière* serait l'isthme. Mais comme il est question d'exterminer *tous* les Égyptiens, et qu'antérieurement déjà l'auteur avait parlé de Memphis et de l'Éthiopie, il faudra bien expliquer autrement le terme du texte. Nous songeons donc aux deux fleuves de l'Abyssinie (Éthiopie), dont la jonction forme le Nil égyptien, le Nil blanc et le Nil bleu (Baïr el abyad, baïr el azraq). Déjà dans l'Ancien Testament, le mot mer est employé quelquefois pour les grands fleuves et notamment le Nil.

<sup>4</sup> Tout ce qui suit, jusqu'à la fin du chapitre, manque dans la Vulgate.

<sup>5</sup> Ou places (bazars?). — On remarquera que le vainqueur parvint à s'emparer de cette forteresse sans pareille, sans qu'il soit même question d'un long siège. Cela est dit à dessein pour rehausser la gloire de la résistance des Juifs.

<sup>6</sup> Phrase très-fréquente dans l'Ancien Testament. La puissance des Mèdes fut ruinée pour toujours.

<sup>7</sup> Le texte dit simplement : *avec eux*, et comme ce pronom ne se rapporte à rien de ce qui précède, il y a probablement là une faute dans la traduction.

<sup>8</sup> A Ninive.

<sup>1</sup> Puis la dix-huitième année, le vingt-deuxième jour du premier mois <sup>1</sup>, il fut question, dans la maison de Nabuchodonosor, du roi des Assyriens, d'aller punir tout le pays, comme il l'avait dit. Il convoqua tous ses officiers et grands dignitaires et leur communiqua sa secrète résolution, et leur exposa, de sa propre bouche, toute la méchanceté de ce pays. Et ils conclurent qu'il fallait exterminer tous ceux qui n'avaient pas obtempéré à ses ordres. Et quand il eut achevé de leur faire connaître son dessein, il fit appeler Olophernès, le général en chef de son armée, le second en rang après lui, et lui dit <sup>2</sup> : Voici ce que dit le grand roi, le maître de toute la terre : Vois-tu, tu vas partir d'ici et tu prendras avec toi des hommes se confiant en leurs forces <sup>3</sup>, cent-vingt mille fantassins et une multitude de chevaux avec douze myriades <sup>4</sup> de cavaliers, et tu marcheras contre tous les pays de l'ouest, parce qu'ils ont désobéi à mes ordres, et tu leur enjoindras de tenir prêtes terre et eau <sup>5</sup>. Car je marcherai contre eux dans ma colère et je couvrirai toute la surface de la terre avec les pieds de mon armée, et je les lui livrerai pour les piller, et leurs blessés <sup>6</sup> rempliront leurs ravins et leurs torrents <sup>7</sup>, et les eaux déborderont, remplies qu'elles seront de cadavres, et j'emmennerai leurs captifs jusqu'aux extrémités de la terre. Toi, tu partiras pour prendre les devants et tu t'empareras de tout leur territoire, et s'ils se rendent à toi, tu me les réserveras pour le jour où je les punirai. Mais de ceux qui refuseront d'obéir, ton œil n'aura nulle pitié : tu les mettras à mort et tu les livreras au pillage partout où tu te trouveras. Car, par ma vie et par la puissance de ma royauté, je l'ai dit et je le ferai de ma main. Et toi, tu ne transgresseras pas un seul des ordres de ton maître, mais tu les exécuteras strictement, comme je te l'ai enjoint, et tu ne tarderas pas à faire cela.

<sup>14</sup> Olophernès partit d'auprès de son maître et convoqua tous les satrapes et les généraux et capitaines de l'armée assyrienne, et il

<sup>1</sup> Au commencement de la bonne saison.

<sup>2</sup> La plus grande partie du discours du roi manque dans la Vulgate.

<sup>3</sup> L'original n'aurait-il pas dit : dans la force (valeur) desquels on peut avoir confiance ?

<sup>4</sup> Lisez : douze milliers. Voyez plus bas, v. 15.

<sup>5</sup> Formule usitée chez les anciens, notamment les Persans (comme on peut le voir dans le récit d'Hérodote VI, 48), pour demander la soumission avant d'en venir à l'emploi de la force.

<sup>6</sup> Le traducteur grec a ainsi rendu le terme hébreu *halal*, qui signifie plutôt les tués.

<sup>7</sup> Même observation. Le mot hébreu *nahal* ne signifie pas seulement le torrent, mais l'étroite vallée dans laquelle il coule. Le contexte prouve que cette signification doit être préférée ici.

fit un dénombrement d'hommes choisis pour la guerre, comme son maître le lui avait commandé, savoir cent-vingt mille, et douze mille cavaliers-archers, et il les organisa de la manière dont on organise une troupe de guerre. Et il prit des chameaux et des ânes et des mulets pour les bagages, en nombre considérable, et d'innombrables moutons, bœufs et chèvres comme provision, et du blé en masse pour la nourriture de chaque homme, et une grande quantité d'or et d'argent de la maison du roi. Puis il se mit en marche avec toute son armée, de manière à précéder le roi Nabuchodonosor, en couvrant toute la surface du pays vers l'ouest de ses chars, de ses cavaliers et de ses fantassins d'élite. Avec eux partit aussi une foule d'auxiliaires étrangers, pareille à un essaim de sauterelles ou au sable de la terre, car leur multitude était innombrable<sup>1</sup>.

<sup>2</sup> Ayant quitté Ninive, ils firent trois journées de marche vers la plaine de Baiktılaïth<sup>2</sup>, et au delà de Baiktılaïth ils campèrent près de la montagne<sup>3</sup> qui est à gauche de la Cilicie supérieure. Puis il prit toute son armée, infanterie, cavalerie et équipages, et se dirigea de là vers les montagnes. Il se fraya un chemin à travers Phoud et Loud, et pilla tous ceux de Rassis et les Ismaélites à l'entrée du désert, au sud des Chelléens. Puis il passa l'Euphrate, traversa la Mésopotamie et détruisit toutes les villes fortes sur le torrent Abronas jusqu'à la mer. Il s'empara du territoire de la Cilicie, défit tous ceux qui lui résistaient et arriva ainsi jusqu'aux frontières de Iapheth, au sud, à l'entrée de l'Arabie. Il cerna tous les Madianites, mit le feu à leurs campements et pilla leurs bercails. Puis il descendit dans la plaine de Damas, au moment de la moisson du froment<sup>4</sup>, brûla tous leurs champs, fit détruire leur gros et menu bétail, saccagea leurs villes et fit passer tous leurs jeunes gens au fil de l'épée. A son approche, la terreur saisit tous les habitants de la côte, ceux de Sidon et de Tyr, de Sour et d'Okina, et tous les habitants de Iemnaa, et ceux d'Azotos et d'Ascalon eurent grandement peur de lui<sup>5</sup>.

<sup>1</sup> Ceci manque dans la Vulgate, ainsi que ce qui est relatif au camp de Baiktılaïth.

<sup>2</sup> Localité inconnue et probablement nom défiguré par les copistes. Les manuscrits et les versions varient beaucoup.

<sup>3</sup> La Vulgate et d'autres témoins y ajoutent le nom d'Angé, qui ne se rencontre nulle part ailleurs.

<sup>4</sup> Vers la Pentecôte.

<sup>5</sup> Cette expédition d'Olophernès pourrait être appelée une espèce d'Odyssée, tant il y a là de noms inconnus et fabuleux, de marches et de contre-marches dont on ne comprend pas le but. Cependant il est plus que probable que la plupart des noms propres sont corrompus, soit que déjà le traducteur ait mal lu son texte, soit surtout que les copistes aient multiplié les fautes. En effet, les manuscrits et les versions offrent des variantes innombrables. Si l'on s'en tient aux noms connus, voici ce que l'auteur paraît avoir voulu dire : Le général assyrien, en partant de Ninive, aurait traversé la

<sup>4</sup> Ils lui envoyèrent donc des députés avec des paroles de paix pour lui dire : Nous sommes les serviteurs du grand roi Nabuchodonosor, et nous nous remettons en ton pouvoir pour que tu en uses à notre égard comme il te plaira. Voici, nos métairies et tous nos champs de blé, et nos troupeaux de gros et menu bétail, et tous les bercails de nos campements sont à ta disposition, pour que tu en uses selon ton bon plaisir. Voici aussi nos villes et leurs habitants ; ils sont tes esclaves : viens les traiter comme il te semblera bon. Et ces hommes étant arrivés auprès d'Olophernès, lui rapportèrent toutes ces paroles.

<sup>6</sup> Alors il descendit avec son armée vers la côte, mit des garnisons dans les villes fortes et y prit des hommes d'élite comme auxiliaires. On l'y reçut, comme dans toute la contrée, avec des couronnes, des danses et au son des tambourins. Et il détruisit leurs hauts-lieux <sup>1</sup> et abattit leurs bocages, car il avait résolu d'exterminer tous les dieux du pays, pour que toute la population, quelque langue qu'elle parlât et quelle que fût sa nationalité, adorât Nabuchodonosor seul et l'invoquât comme son Dieu. Puis il arriva vers Esdrélom <sup>2</sup> près de Dotéa, qui est située en face de la grande scie <sup>3</sup> de la Judée, et

Mésopotamie supérieure pour atteindre la Cilicie, province de l'Asie mineure, puis *repassant* l'Euphrate (qu'il avait dû passer pour arriver en Cilicie), il aurait parcouru la Mésopotamie inférieure, et *repassant* l'Euphrate une seconde fois, il se serait enfoncé dans l'Arabie et aurait châtié les Madianites. Alors seulement il aurait passé à Damas, plus vers le nord, et se serait enfin tourné vers le littoral des Phéniciens et vers le pays de Canaan. Cette course en zigzag, déjà assez invraisemblable en elle-même, devient encore plus singulière quand on voit qu'il rencontra les Ismaélites avant même qu'il ne fût entré en Mésopotamie, tandis qu'en réalité ils étaient établis au sud de tous les autres peuples nommés dans le texte, et surtout quand il est dit qu'il détruisit toutes les villes de la Mésopotamie, jusqu'à la mer. En tout état de cause, et quelle que soit la part d'erreurs du traducteur et des copistes, il y a ici une géographie passablement fantaisiste. Phoud et Loud sont des peuples de l'Afrique (Jér. XLVI, 9). Rassis (Tarsis, dans la Vulgate, pourrait être Tarse en Cilicie), les Chelléens (Chaldéens ?), Abronas, Iapheth, Sour, Okina (Acco, Saint-Jean-d'Acre ?) et Iemnaa (Iamnia ?) sont des noms inconnus. Les deux derniers nous ramènent vers les Philistins. Les sept derniers noms manquent dans la Vulgate.

<sup>1</sup> Traduction conjecturale. Le texte grec dit : *territoire* ou *frontière* (*horia*). Comme il est évidemment question du culte local, nous supposons que le traducteur avait écrit *oré*, montagnes, hauteurs.

<sup>2</sup> Voyez ci-dessus, p. 332, note 5. Cependant Esdrélom désigne ici, non la plaine elle-même, mais le chef-lieu qui lui a donné son nom. — Dotéa est le Dothain de l'Ancien Testament.

<sup>3</sup> On croit communément que ce doit avoir été une espèce de terme local pour désigner les défilés ou ravins (*barrancas*) qui conduisaient de la plaine au plateau d'Éphraïm. Mais une pareille conformation du pays n'est mentionnée nulle part ailleurs. Serait-ce que le traducteur aurait lu : *masôr* (scie) au lieu de *mis'ôr* (plaine).



il campa entre Gaibai et Scythopolis<sup>1</sup>, et là il s'arrêta pendant tout un mois, pour rassembler les bagages de son armée<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Cependant les enfants d'Israël qui habitaient la Judée<sup>3</sup>, ayant appris tout ce qu'avait fait aux autres peuples Olophernès, le général en chef de Nabuchodonosor, le roi des Assyriens, et comment il avait pillé et détruit tous leurs lieux saints, eurent une terrible peur de lui et furent inquiets au sujet de Jérusalem et du sanctuaire du Seigneur, leur Dieu. Car ils étaient récemment revenus de la captivité et toute la population de la Judée s'était assemblée naguère, et les vases et l'autel et le temple avaient été consacrés après la profanation<sup>4</sup>. Et ils envoyèrent dans tout le territoire de la Samarie, et à Kones, et à Béthoron, et à Belmen, et à Jéricho, et à Choba, et à Aisora, et à la vallée de Salem<sup>5</sup>, et ils se hâtèrent d'occuper les crêtes des hautes montagnes, et ils fortifièrent les bourgades qui s'y trouvaient, et ils les approvisionnèrent pour se préparer à la guerre. Car la moisson venait d'être faite dans leurs campagnes. Et Ioakim<sup>6</sup>, qui à cette époque était grand-prêtre à Jérusalem, écrivit aux habitants de Bétyloua<sup>7</sup> et de Bétomesthaïm (qui est située en face d'Esdrélom vers la plaine, près de Dothaïm), pour leur recommander d'occuper les côtes par où l'on avait accès au plateau pour entrer en Judée; car il était facile d'y arrêter les assaillants, l'avenue étant tellement étroite, que deux hommes au plus y pouvaient marcher de front. <sup>8</sup> Les enfants d'Israël firent ce que leur avait recommandé le grand-prêtre Ioakim et le sénat de tout le peuple israélite qui siégeait à Jérusalem<sup>8</sup>. Et tous les

<sup>1</sup> *Gaibai* est inconnu ou plutôt une corruption de quelque autre nom de cette contrée. Scythopolis est une ville considérable entre la plaine et le Jourdain, en hébreu Bêt-S'an.

<sup>2</sup> Pour tout ce troisième chapitre, la Vulgate offre un texte amplifié. Elle parle même de députés de la Mésopotamie, de la Syrie, de la Libye et de la Cilicie.

<sup>3</sup> A l'époque de l'auteur, un grand nombre d'Israélites demeuraient à l'étranger.

<sup>4</sup> Ce mot de *profanation* fait voir que l'auteur, tout en parlant du retour de la captivité, c'est-à-dire des temps anciens, a en vue un événement différent de la *destruction* du temple par les Chaldéens. Nous devons songer à la profanation ordonnée par Antiochus IV et la consécration nouvelle faite par Judas Makkabi.

<sup>5</sup> A l'exception de Samarie, Béthoron et Jéricho, tous ces endroits sont inconnus, et probablement défigurés. Voyez la dernière note du chap. II. La Vulgate les omet tous.

<sup>6</sup> Un Ioyaqim était grand-prêtre du temps de Néhémie (Néh. XII, 26). La Vulgate met ici le nom de Éliacim.

<sup>7</sup> La Vulgate omet le nom ici. Partout ailleurs elle met Bethulia. Voyez l'Introduction.

<sup>8</sup> Le Synédron (Sanhédrin), corps judiciaire d'origine bien plus récente que l'époque du retour de l'exil.

Israélites implorèrent Dieu avec grande instance et s'humilièrent par des jeûnes rigoureux; eux, et leurs femmes, et leurs enfants, et leur bétail<sup>1</sup>, et les étrangers qui demeuraient avec eux, et leurs mercenaires, et leurs esclaves, se revêtirent d'habits de deuil. Et tous les Israélites, avec femmes et enfants, et les habitants de Jérusalem, se jetèrent à terre devant le temple, et mirent de la cendre sur leurs têtes, et étendirent leurs habits de deuil devant le Seigneur. Ils mirent aussi un cilice sur l'autel, et implorèrent le Dieu d'Israël avec instance, tous ensemble, pour qu'il ne permit pas que leurs enfants fussent enlevés, leurs femmes livrées en proie, les villes de leur territoire détruites et leur sanctuaire profané et avili, à la grande joie des païens. Et le Seigneur les exauça et eut égard à leur détresse, et le peuple jeûna, pendant nombre de jours, dans toute la Judée et à Jérusalem, en face du sanctuaire du Seigneur tout-puissant. Et le grand-prêtre Ioakim et tous les prêtres qui officiaient devant le Seigneur, et ceux qui faisaient le service pour lui<sup>2</sup>, offraient l'holocauste quotidien, et ce qui était promis par suite de vœux, et les dons volontaires du peuple, en se ceignant de cilices, et ayant de la cendre sur leurs têtes, et ils invoquaient le Seigneur de toutes leurs forces pour qu'il eût égard à la maison d'Israël, afin de lui faire du bien.

<sup>1</sup> Lorsque Olophernès, le général en chef de l'armée assyrienne, apprit que les Israélites se préparaient à la guerre, et qu'ils avaient fermé les passages des montagnes, et fortifié les crêtes de toutes les hauteurs, et disposé des obstacles<sup>3</sup> dans les plaines, il en fut fort irrité et, ayant convoqué tous les chefs Moabites, et les capitaines Ammonites, et tous les satrapes de la côte, il leur dit : Dites-moi, Cananéens<sup>4</sup>, qu'est-ce que c'est que ce peuple qui est établi dans ces montagnes, et quelles sont les villes qu'il habite, et quel est le nombre de leurs troupes, et en quoi consiste leur force et leur puissance, et quel est le roi qui est à la tête de leur armée, et pourquoi ont-ils dédaigné de venir à ma rencontre comme tous les autres pays de l'ouest ?

<sup>5</sup> Alors Achior, le chef de tous les Ammonites, lui dit : Que mon seigneur veuille écouter ce que va lui dire son serviteur. Je te dirai la vérité au sujet du peuple qui habite ces montagnes, qui demeure dans ton voisinage. Il ne sortira de ma bouche rien qui ne soit

<sup>1</sup> Comp. Jonas III, 7, 8.

<sup>2</sup> Les Lévites, distingués des prêtres, d'après la législation postérieure à l'exil. La Vulgate insère ici un petit discours du souverain pontife.

<sup>3</sup> Litt. : des trappes.

<sup>4</sup> Ni les Moabites ni les Ammonites n'étaient Cananéens (Gen. XIX, 37 suiv.).

vrai<sup>1</sup>. Ce peuple est de la race des Chaldéens. Autrefois ils allèrent demeurer en Mésopotamie, parce qu'ils ne voulaient pas suivre les dieux de leurs pères qui restaient dans le pays des Chaldéens. Et comme ils abandonnaient les coutumes de leurs pères et qu'ils adorèrent le dieu du ciel qu'ils avaient appris à connaître, ils les chassèrent de la présence de leurs dieux, et ils allèrent se réfugier en Mésopotamie, où ils demeurèrent longtemps. Puis leur dieu leur ordonna de quitter ce séjour et de se rendre dans le pays de Canaan. Là ils s'établirent et acquirent des richesses en or et en argent, et eurent du bétail en grande quantité. Puis ils descendirent en Égypte, parce qu'il y eut une grande famine dans tout le pays de Canaan, et ils y séjournèrent aussi longtemps qu'ils y trouvaient leur subsistance, et ils s'y multiplièrent extraordinairement et leur race devint innombrable. Mais le roi d'Égypte s'éleva contre eux, et l'on usa de ruse envers eux, au moyen de corvées et de briques, et on les opprima et on les réduisit en servitude. Alors ils invoquèrent leur dieu, qui frappa tout le pays d'Égypte de plaies incurables, et les Égyptiens les chassèrent de chez eux, et Dieu dessécha la mer rouge devant eux et les conduisit vers le Sinaï et à Kades-Barné<sup>2</sup>, et ils y chassèrent tous les habitants du désert<sup>3</sup>, et ils s'établirent dans le pays des Amorrhéens et ils exterminèrent avec leur armée tous les Hesbonites<sup>4</sup> et, ayant passé le Jourdain, ils prirent possession de tout le plateau, et ils chassèrent devant eux le Cananéen, et le Phérézéen, et le Jebouséen, et le Sychem, et tous les Gergéséens<sup>5</sup>, et ils y demeurèrent un long temps; et aussi longtemps qu'ils ne commirent pas de péché contre leur dieu<sup>6</sup>, ils étaient heureux, car le dieu qui hait l'injustice est avec eux. Mais lorsqu'ils dévièrent de la règle qu'il leur avait tracée, ils furent exterminés dans beaucoup de guerres et d'une manière extra-

<sup>1</sup> Achior prend ses précautions parce qu'il prévoit que le général ne trouvera pas de son goût les renseignements qu'il avait à lui donner. On s'apercevra d'ailleurs facilement que le récit suivant est assez singulier dans la bouche d'un païen.

<sup>2</sup> Deut. I, 2.

<sup>3</sup> La Vulgate donne ici plus de détails sur le trajet miraculeux à travers le désert.

<sup>4</sup> Nomb. XXI.

<sup>5</sup> La nomenclature des anciennes tribus cananéennes varie beaucoup dans les textes hébreux; comp. Gen. XV, 19 suiv. Exod. III, 8, 17. Jos. XI, 3, etc. Les G'irgas'ites sont nommés rarement; d'autres sont passés ici sous silence, et la *ville* de Sichem ne figure jamais comme tribu particulière.

<sup>6</sup> On remarquera que l'auteur, contrairement à ce qu'il aurait pu apprendre par le témoignage des anciens, admet une période primitive où la loi était observée. C'est le pragmatisme du livre des Juges qui détermine ici la conception de la marche des choses. Il n'est question que d'une seule époque de désobéissance et d'un seul châtement.

ordinaire. Ils furent déportés dans une terre étrangère, et le temple de leur dieu fut rasé et leurs villes furent conquises par leurs ennemis. Cependant ils se sont retournés vers leur dieu et maintenant ils sont revenus des pays où ils avaient été dispersés, ils ont occupé Jérusalem où est leur sanctuaire, et ils se sont établis dans les montagnes, dans une contrée déserte. Or, seigneur et maître, si ce peuple s'est rendu coupable de quelque péché contre son dieu, nous verrons bien qu'il y a parmi eux cette cause de ruine : nous marcherons contre eux et nous les battons. Si au contraire ils n'ont point commis de transgression, alors mon maître fera bien de les laisser là, de peur que leur dieu et Seigneur ne prenne leur parti et que nous ne nous couvriions de honte à la face de tout le monde.

<sup>22</sup> Quand Achior eut cessé de parler, toute la troupe qui se trouvait à l'entour de la tente se mit à murmurer, et les capitaines d'Olophernès, et tous ceux <sup>1</sup> de la côte et de Moab demandèrent qu'on le mit à mort et dirent : Nous n'avons pas peur des Israélites ; c'est un peuple qui n'a ni la force ni le courage de livrer une bataille en règle. Marchons donc là haut, et notre armée, seigneur Olophernès, en fera une bouchée.

<sup>1</sup> Lorsque le tumulte parmi les hommes du conseil assemblé eut cessé, Olophernès, le général en chef de l'armée assyrienne, dit à Achior, en présence de toute cette foule d'étrangers et de tous les Moabites : Qui es-tu, toi Achior, avec tes mercenaires Éphraïmites <sup>2</sup>, pour que tu nous fasses aujourd'hui une pareille prophétie, et que tu nous conseilles de ne pas combattre cette race israélite parce que leur dieu les protège ? Qui donc est dieu, si ce n'est Nabuchodonosor ? Celui-là enverra son armée et les exterminera de la surface de la terre, et leur dieu ne les sauvera point. Nous, ses serviteurs, nous les frapperons comme un seul homme et ils ne résisteront point à la force de nos chevaux. Nous les foulerons sous leurs pieds <sup>3</sup>, et leurs montagnes s'enivreront de leur sang, et leurs campagnes seront remplies de leurs cadavres, et leurs pieds ne tiendront pas ferme devant nous, mais ils périront jusqu'au dernier ; c'est le roi Nabuchodonosor, le maître de toute la terre, qui l'a dit. Il l'a dit, et ses paroles n'auront pas été vaines. Quant à toi, Achior, mercenaire Ammonite, qui as prononcé aujourd'hui ces paroles

<sup>1</sup> Les capitaines, et non pas les habitants.

<sup>2</sup> Il n'avait pas encore été question d'Éphraïmites (Samaritains) dans cette histoire. L'auteur leur décoche un trait en passant, et signale leur présence dans l'armée des ennemis de Juda. Plusieurs manuscrits changent le nom en celui des Ammonites, si l'on n'aime mieux dire que ceci est la leçon originale.

<sup>3</sup> Conjecture. Le texte reçu porte : nous les brûlerons avec eux.

criminelles<sup>1</sup>, tu ne verras plus ma face dès ce jour, jusqu'à ce que j'aie puni cette race venue d'Égypte. Alors le fer de mon armée, et l'épée<sup>2</sup> de mes serviteurs te perceront les flancs et tu tomberas parmi leurs morts, quand je reviendrai<sup>3</sup>. Mes serviteurs t'emmèneront dans les montagnes<sup>4</sup>, et te laisseront dans une des villes de la montée<sup>5</sup>, et tu ne mourras que lorsque tu seras exterminé avec elles<sup>6</sup>, et puisque tu espères dans ton cœur qu'elles ne seront pas prises, tu n'as pas besoin de te chagriner maintenant. J'ai dit, et aucune de mes paroles ne tombera à terre.

<sup>10</sup> Alors Olophernès ordonna à ses serviteurs, présents dans sa tente, de saisir Achior, de l'emmener à Bétyloua et de le livrer aux Israélites. Et ses serviteurs le saisirent et le conduisirent hors du camp dans la plaine, et de la plaine ils l'emmenèrent vers les montagnes et arrivèrent avec lui près des sources qui sont au-dessous de Bétyloua. Quand les gens de la ville les virent sur la crête de la montagne, ils prirent les armes et sortirent de la ville et occupèrent les abords de la hauteur<sup>7</sup>, et les frondeurs leur lancèrent des pierres. Alors ils se retirèrent au pied de la montagne, lièrent Achior<sup>8</sup>, l'abandonnèrent gisant au bas de la montagne, et s'en retournèrent auprès de leur maître.

<sup>14</sup> Cependant les Israélites descendirent de la ville, s'approchèrent de lui, le détachèrent et le conduisirent à Bétyloua. Là ils le mirent en présence des magistrats de la ville. C'étaient à cette époque Ozias fils de Micha de la tribu de Siméon, et Abris fils de Gothoniel, et Charmis fils de Melchiel<sup>9</sup>. Ils convoquèrent tous les anciens de la ville, et tous les jeunes gens ainsi que les femmes accoururent à l'assemblée. Ayant placé Achior au milieu du peuple, Ozias l'interrogea sur ce qui était arrivé. Alors il prit la parole et leur rapporta tout ce qui s'était passé à l'assemblée d'Olophernès, et tout ce qu'il

<sup>1</sup> Litt. : qui as prononcé ces paroles au jour de ton crime.

<sup>2</sup> Conjecture. Le texte reçu dit : le peuple.

<sup>3</sup> Victorieux.

<sup>4</sup> Dans le pays des Israélites.

<sup>5</sup> C'est-à-dire situées sur la lisière du plateau, à mi-hauteur.

<sup>6</sup> Il veut l'épargner pour le moment, afin de le rendre témoin de la ruine de ceux qu'il prétendait être invincibles. Les paroles qui suivent sont de la pure ironie.

<sup>7</sup> Traduction un peu libre ; le texte n'est pas très-précis en cet endroit, ou plutôt assez peu intelligible. D'abord les Assyriens sont déjà sur la hauteur, puis les Israélites y sont aussi, et aussitôt les premiers se trouvent en bas. Nous avons cherché à rendre le récit plus plausible.

<sup>8</sup> A un arbre. (*Vulg.*)

<sup>9</sup> Noms pris au hasard dans différents passages de l'Ancien Testament. Déjà du temps de David, la tribu de Siméon avait disparu de la scène politique.

avait dit lui-même en présence des Assyriens, et les fanfaronnades qu'Olophernès avait proférées à l'adresse de la maison d'Israël. Alors le peuple se jeta à genoux pour adorer Dieu et s'écria : Seigneur Dieu, aie égard à leur insolence, prends en pitié notre race malheureuse, et sois propice<sup>1</sup>, en ce jour, à ceux qui se sont consacrés à toi. Et ils dirent à Achior d'avoir courage et le louèrent beaucoup. Et Ozias l'emmena de l'assemblée chez lui et donna un festin aux anciens, et ils implorèrent le secours du Dieu d'Israël pendant toute cette nuit<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Le lendemain, Olophernès ordonna à toute son armée et à toutes les troupes auxiliaires qui étaient venues le rejoindre, de se mettre en marche contre Bétyloua et d'occuper les abords de la montagne pour attaquer les Israélites. Et tous ses guerriers se mirent en marche ce jour-là ; leurs forces étaient de 170,000 hommes d'infanterie et de 12,000 cavaliers<sup>3</sup>, sans compter le train et les hommes qui l'accompagnaient en grand nombre. Ils dressèrent leur camp dans la plaine près de Bétyloua, à proximité de la source<sup>4</sup>, et s'étendirent en largeur vers Dothaïm et jusqu'à Belthem<sup>5</sup>, et en longueur depuis Bétyloua jusqu'à Kyamon qui est en face d'Esdrélom. Les Israélites, lorsqu'ils virent leur grand nombre, en furent fort effrayés, et ils se dirent les uns aux autres : Maintenant ils vont manger le pays entier jusqu'à ce qu'il ne reste plus rien, et ni les hautes montagnes, ni les ravins, ni les collines n'arrêteront leurs masses<sup>6</sup>. Cependant ils prirent tous leurs armes, allumèrent des feux sur leurs tours et restèrent en garde toute cette nuit.

<sup>6</sup> Le second jour, Olophernès fit avancer toute sa cavalerie contre les Israélites de Bétyloua. Il alla reconnaître les abords de la ville, rechercha les sources d'eau<sup>7</sup>, et les fit occuper en y plaçant des gardes de gens d'armes, puis il s'en retourna vers les siens. Alors

<sup>1</sup> Litt. : regarde la face.

<sup>2</sup> Tout ce récit est beaucoup plus prolix dans le texte latin.

<sup>3</sup> La Vulgate met 120,000 et 22,000.

<sup>4</sup> On remarquera que cette circonstance d'une source dans le voisinage de la ville, de la possession de laquelle dépend l'issue du siège, s'applique parfaitement à Jérusalem (És. VII, 3 ; XXXVI, 2).

<sup>5</sup> Les manuscrits et les versions varient beaucoup à l'égard de ce nom et de celui de Kyamon (Vulgate : Belma et Chelmon). Ils sont probablement corrompus, mais on cherche vainement dans l'Ancien Testament des endroits auxquels on pourrait les ramener.

<sup>6</sup> Litt. : ne supporteront leur fardeau. — Le texte latin brode un peu sur ce thème.

<sup>7</sup> La Vulgate dit : Il fit couper l'aqueduc. Ceci convient également à la topographie de Jérusalem.

tous les chefs des fils d'Esau<sup>1</sup>, et tous les capitaines Moabites, et les généraux de la côte vinrent lui dire<sup>2</sup> : Que notre seigneur veuille écouter notre conseil, de peur que l'armée n'éprouve un échec, car ce peuple israélite ne met pas sa confiance dans ses armes, mais dans la hauteur des montagnes où ils sont établis, parce qu'il n'est pas facile d'en aborder les crêtes. Or, seigneur, ne va pas les combattre en bataille rangée, et tu ne perdras pas un homme de ton armée. Reste dans ton camp, garde tous tes soldats auprès de toi, et que tes gens se bornent à occuper la source qui jaillit au pied de la montagne ; car c'est là que tous les habitants de Bétyloua cherchent de l'eau, et quand ils périront de soif ils rendront leur ville. Nous autres avec nos troupes, nous occuperons les hauteurs voisines, et nous camperons là, comme avant-garde, pour empêcher que pas un seul homme ne sorte de la ville. Ils périront de faim, eux et leurs femmes et leurs enfants, et ils tomberont morts dans leurs rues avant que l'épée ne les atteigne, et tu leur administreras une terrible récompense pour avoir été rebelles et pour n'avoir pas voulu se soumettre en paix<sup>3</sup>.

<sup>4</sup> Ce conseil plut à Olophernès et à tous ses officiers, et il donna des ordres en conséquence<sup>4</sup>. Le corps des Ammonites se mit en marche, et avec eux cinq mille Assyriens. Ils allèrent camper dans la vallée et occupèrent les eaux et les sources des Israélites. Les Édomites et les Ammonites<sup>5</sup> allèrent camper dans les montagnes en face de Dothain, et ils envoyèrent des détachements dans la direction du sud et de l'est, en face d'Ékrébel, qui est près de Chous sur la rivière de Mochmour<sup>6</sup>, et le reste de l'armée assyrienne campait dans la plaine et couvrait toute la surface du pays. Leurs tentes et leurs bagages formaient un camp immense avec une foule innombrable.

<sup>1</sup> C'est-à-dire des Édomites, qui dans les anciens temps déjà avaient souvent été en guerre avec les Israélites, et qui encore après le premier sac de Jérusalem, et surtout au second siècle avant Jésus-Christ, continuaient leurs hostilités et s'étaient mis en possession d'une partie de l'ancien royaume de Juda.

<sup>2</sup> Ce discours est fort abrégé dans la rédaction latine.

<sup>3</sup> Il ne faut pas s'arrêter à cette rhétorique, qui fait d'abord périr les gens par la soif, puis encore par la faim, et qui parle après cela encore d'un châtement à leur infliger. Il n'y a que la forme du discours qui rende la chose singulière. En réalité, tous ces effets peuvent se produire simultanément.

<sup>4</sup> Ce qui suit, jusqu'à la mention de la disette survenue, est résumé en deux lignes dans le texte latin.

<sup>5</sup> La double mention des Ammonites provient sans doute d'une faute de copiste. Une variante nomme les Moabites.

<sup>6</sup> Trois noms absolument inconnus. Voyez la note 5, p. 342.

<sup>19</sup> Cependant les Israélites implorèrent le Seigneur leur Dieu ; car ils avaient perdu courage, parce que tous leurs ennemis les avaient cernés et qu'il ne leur restait aucun moyen d'échapper. L'armée assyrienne restait ainsi tout à l'entour, infanterie, équipages et cavalerie, pendant trente-quatre <sup>1</sup> jours, et les provisions <sup>2</sup> d'eau de tous les habitants de Bétyloua s'épuisèrent, et les citernes se vidèrent, et ils n'avaient plus pour un seul jour à boire de l'eau à satiété, car on leur en donnait par rations. Leurs enfants et leurs femmes perdirent courage et leurs jeunes gens tombaient en défaillance, par suite de la soif, dans les rues de la ville et au passage des portes, et ils n'avaient plus aucune force.

<sup>23</sup> Alors toute la population, jeunes gens, femmes et enfants, accoururent vers Ozias et les chefs de la ville et, en poussant de grands cris, ils dirent en présence de tous les anciens : Que Dieu soit juge entre nous et vous ! Vous avez eu grand tort de ne pas faire la paix avec les Assyriens. Maintenant il n'y a plus personne pour nous sauver ; Dieu nous a livrés entre leurs mains, pour que nous périssons de soif et de misère. Appelez-les plutôt et rendez-leur la ville, pour que les gens d'Olophernès et toute son armée la mettent au pillage. Car nous aimons mieux devenir leur proie : nous serons leurs esclaves et nous aurons la vie sauve, et nous ne verrons pas nos nourrissons mourant sous nos yeux, nos femmes et nos enfants expirer d'inanition <sup>3</sup>. Nous vous adjurons au nom du ciel et de la terre, au nom de notre Dieu, du maître de nos pères, qui nous punit pour nos péchés et pour ceux de nos pères, ne faites pas qu'il en agisse avec nous en ce jour comme nous venons de dire.

<sup>29</sup> Il y eut ainsi de grandes et unanimes lamentations dans l'assemblée, et ils invoquèrent le Seigneur Dieu à grands cris <sup>4</sup>. Alors Ozias leur dit : Courage, mes frères ! tenons encore bon pendant cinq jours ; d'ici-là Dieu nous rendra sa miséricorde ; car il ne nous abandonnera pas jusqu'au bout. Si ces cinq jours passent sans qu'il nous vienne du secours, je ferai selon votre désir. Puis il distribua le peuple au camp, et ils se rendirent aux murs et sur les tours de la ville, et il renvoya les femmes et les enfants à leurs maisons, et il y eut un grand découragement dans la ville.

<sup>1</sup> Variantes : 20, 44, etc.

<sup>2</sup> Litt. : vases.

<sup>3</sup> La Vulgate leur fait dire : qu'ils aiment mieux mourir par l'épée que par la soif. Mais c'est assez peu acceptable. Car ils n'auraient eu qu'à faire une sortie.

<sup>4</sup> Le texte latin insère ici une prière.



<sup>1</sup> Cela parvint aussitôt à la connaissance de Judith<sup>1</sup>, fille de Mérari, fils d'Ox, fils de Joseph, fils d'Oziël, fils d'Elkia, fils d'Eliou, fils de Chelkiou, fils d'Éliab, fils de Nathanaël, fils de Salamiël, fils de Sarasadaï, fils d'Israël<sup>2</sup>. Son mari, Manassès, avait été de la même tribu qu'elle, et de sa parenté; il était mort à l'occasion de la moisson des orges, car, ayant assisté ceux qui liaient les gerbes dans les champs, il avait été alité à la suite d'une insolation et était mort dans sa ville de Betyloua, et on l'avait enterré près de ses pères dans la campagne entre Dothaïm et Belamôn<sup>3</sup>. Judith était restée veuve dans sa maison depuis trois ans et quatre mois. Elle s'était fait construire un pavillon sur le toit de sa maison<sup>4</sup>, s'était revêtue d'un cilice et portait des habits de veuve. Elle jeûnait tout le temps de son veuvage, excepté pendant les jours de sabbat et la veille, les jours de la nouvelle lune et la veille, et pendant les grandes fêtes et les jours de réjouissance d'Israël<sup>5</sup>. Elle était belle à voir et gracieuse de figure, et son mari Manassès lui avait laissé de l'or et de l'argent, des esclaves et des servantes, du bétail et des champs, qu'elle avait gardés. Et personne ne pouvait dire du mal d'elle, parce qu'elle vivait dans la crainte de Dieu.

<sup>9</sup> Or, Judith ayant appris les mauvais propos adressés au gouverneur par le peuple découragé par le manque d'eau, et la réponse que lui avait faite Ozias, comme il avait promis par serment de rendre la ville aux Assyriens après cinq jours, elle envoya sa sui-

<sup>1</sup> Si l'on voulait s'en tenir à la lettre du texte, il faudrait traduire : *En ces jours-là entendit Judith*, puis une longue parenthèse, le v. 9 disant enfin ce qu'elle entendit. Une pareille tournure de la phrase est impossible en français.

<sup>2</sup> Cette longue généalogie se compose de noms ramassés dans toutes les parties du texte sacré, mais en partie corrompus dans la transcription grecque. Les manuscrits et les versions varient beaucoup dans cette nomenclature, et notamment la Vulgate a en partie d'autres noms et une série plus longue. Il y a peut-être lieu de supposer qu'en nommant à la fin Israël, l'auteur a voulu rattacher son héroïne au patriarche Jacob, mais alors il manquerait le nom de l'une des douze tribus. En effet, il y a des textes qui nomment (Ruben ou) Siméon (comp. chap. IX, 2). On pourrait se contenter de traduire : Sarasadaï (Çouris'addaï, Nomb. I, 6), Israélite, mais le passage du 9<sup>e</sup> chapitre décide la chose.

<sup>3</sup> Probablement ce dernier nom doit être identifié avec celui de Belmen (chap. IV, 4). En tout cas, les tombeaux des pères, si ceux-ci doivent avoir été de l'une des tribus que nous venons de nommer, n'étaient pas dans le territoire de Dothaïm.

<sup>4</sup> Pour vaquer solitairement à ses exercices religieux (Dan. VI, 11. Actes X, 9). — Il paraît que l'auteur veut dire qu'elle portait le cilice *sous* les habits de veuve (chap. IX, 1).

<sup>5</sup> Il s'agit ici de fêtes commémoratives, non mentionnées dans la Loi. Les Juifs en instituèrent plusieurs après l'exil, ainsi que des jours de deuil national et des jeûnes.

vante<sup>1</sup>, qui était placée à la tête de son ménage, et fit appeler Ozias, Chabris et Charmis, les anciens de la ville. Quand ils furent venus, elle leur dit : Vous avez eu tort de parler aujourd'hui en présence du peuple comme vous l'avez fait, et de vous engager envers Dieu par le serment que vous avez prononcé, en disant que vous rendriez la ville à nos ennemis, dans le cas que le Seigneur ne viendrait pas à notre secours dans l'intervalle. Qui êtes-vous donc, vous, pour oser tenter Dieu en ce jour, et vous engager, au nom de Dieu<sup>2</sup>, devant des mortels ? Scrutez donc le Seigneur tout-puisant ! Vous ne saurez rien à tout jamais<sup>3</sup>. Vous ne pouvez pas même sonder la profondeur du cœur humain et saisir ses secrètes pensées : comment prétendez-vous sonder Dieu, qui a fait toutes ces choses, et reconnaître ses desseins ou comprendre ses pensées ? Gardez-vous, mes frères, d'irriter le Seigneur notre Dieu. Car s'il ne veut pas venir à notre secours dans ces cinq jours, il a bien le pouvoir de nous protéger quand il voudra, ou bien de nous exterminer en présence de nos ennemis. N'allez donc pas forcer les desseins du Seigneur notre Dieu, car il ne se laisse pas menacer comme un homme, ni mettre en demeure<sup>4</sup> comme un mortel. Implorons donc son secours en attendant patiemment qu'il vienne à notre aide, et il nous exaucera quand il lui plaira. Car de nos jours et de mémoire d'homme, il n'y a eu parmi nous ni tribu, ni famille, ni canton, ni ville, qui aurait adoré des dieux faits de main d'homme, comme cela s'est vu autrefois, et à cause de quoi nos pères ont été livrés à l'épée et au pillage, et ont subi une si grande ruine de la part de nos ennemis. Nous, au contraire, nous n'avons reconnu d'autre Dieu que lui. Nous pouvons donc espérer qu'il ne nous oubliera pas, ni nous, ni qui que ce soit de notre race. Car si nous sommes pris, toute la Judée aura le même sort<sup>5</sup> ; notre sanctuaire

<sup>1</sup> Il s'agit d'une personne attachée au service de la maison, mais occupant un rang supérieur aux autres domestiques.

<sup>2</sup> D'autres traduisent : vous mettre à la place de Dieu, ou : au-dessus de Dieu.

<sup>3</sup> Le reproche dépasse un peu le but. Le magistrat n'avait pas fixé un terme ou délai à Dieu, mais à la patience du peuple, et comme ce terme était subordonné à la possibilité de vivre sans eau suffisante pendant quelques jours encore, il n'y avait au fond rien de blâmable dans l'engagement pris au sujet de la capitulation. Mais l'auteur se place à un tout autre point de vue. Il veut affirmer le principe qu'il ne faut jamais désespérer du secours de Dieu, ni avoir l'air de circonscrire son action dans des limites arbitraires, ses desseins étant et restant inconnus aux mortels.

<sup>4</sup> D'après une variante, on pourrait traduire : rendre hésitant.

<sup>5</sup> L'auteur, dans son roman, distingue toujours Bétyloua de Jérusalem, et fait de la première la clef, ou le chef-lieu stratégique de la Judée entière, ce qui fait plus facilement reconnaître la fiction. Notre traduction, du reste, est ici libre et conjecturale. Car

sera pillé et c'est nous que Dieu rendra responsables de sa profanation. Et au milieu des peuples dont nous deviendrons les esclaves, il fera retomber sur notre tête la mort de nos frères et l'asservissement du pays, et la dévastation de notre héritage, et nous serons en butte aux avanies et au mépris de nos maîtres. Et notre servitude ne tournera pas à notre honneur, mais le Seigneur, notre Dieu, la fera tourner à notre honte. Or donc, mes frères, montrons à nos frères <sup>1</sup> que c'est de nous que dépend leur vie, et que le lieu saint et le temple <sup>2</sup> et l'autel sont solidement fondés sur nous. Et avec tout cela rendons grâces au Seigneur notre Dieu, qui ne fait que nous mettre à l'épreuve, comme il fit à nos pères. Souvenez-vous de ce qu'il a fait à l'égard d'Abraham, et combien il a éprouvé Isaac, et tout ce qui est arrivé à Jacob dans la Mésopotamie syrienne, quand il faisait paître les troupeaux de Laban, du frère de sa mère. Car de même qu'il a fait passer leurs cœurs par l'épreuve du feu <sup>3</sup>, de même il ne nous punit pas, mais le Seigneur châtie ceux qui viennent à lui, pour leur instruction <sup>4</sup>.

<sup>28</sup> Ozias lui répondit : Tout ce que tu viens de dire, tu l'as dit dans une bonne intention, et personne ne te contredira. Aussi n'est-ce pas d'aujourd'hui que ta sagesse se manifeste, mais la population entière a de tout temps reconnu ta prudence, et tout ce que tu médites et conseilles est excellent. Mais le peuple a beaucoup souffert de la soif et nous a contraints de faire ce que nous avons dit, et de nous engager par un serment auquel nous ne pouvons manquer. Maintenant prie pour nous, car tu es une femme pieuse, et le Seigneur enverra la pluie pour remplir nos citernes, et nous ne périrons pas d'inanition.

<sup>32</sup> Judith répondit : Écoutez-moi ! Je ferai quelque chose dont le souvenir passera aux générations futures de notre race. Vous, placez-vous cette nuit à la porte, et moi je sortirai avec ma suivante, et dans l'intervalle des jours, à l'expiration desquels vous avez résolu de rendre la ville à nos ennemis, le Seigneur sauvera Israël par ma main. Ne vous enquerrez pas de ce que je vais faire, car je ne vous le dirai pas avant de l'avoir accompli. Alors Ozias et les magistrats

le texte reçu dit : la Judée sera assise de même, expression assez singulière. Les variantes mettent : elle s'inclinera, elle sera brûlée, etc. Le salut de la patrie dépend de notre persévérance.

<sup>1</sup> De Jérusalem.

<sup>2</sup> Le temple est l'édifice central et consacré, le lieu saint est tout l'ensemble des constructions dans l'enceinte de Sion.

<sup>3</sup> L'image, familière aux prophètes, est empruntée à la métallurgie.

<sup>4</sup> Tout ce discours est très-librement rendu dans le texte de la Vulgate, et la presque totalité de la réponse d'Ozias y est omise.

lui dirent : Vas en paix et que le Seigneur Dieu marche devant toi pour nous venger de nos ennemis. Puis ils quittèrent le pavillon <sup>1</sup> et s'en allèrent à leurs postes.

<sup>1</sup> Cependant Judith se jeta la face contre terre, mit de la cendre sur sa tête et découvrit le cilice dont elle s'était revêtue <sup>2</sup>. C'était le moment où l'on portait l'encens de vêpres au temple à Jérusalem <sup>3</sup>. Et Judith s'adressa au Seigneur à haute voix, et dit : Seigneur, Dieu de mon père Siméon <sup>4</sup>, entre les mains duquel tu remis le glaive pour punir les païens <sup>5</sup>, qui avaient délié la ceinture de la vierge pour la souiller, et découvert sa nudité et profané son sein pour la livrer à l'opprobre, et qui avaient fait cela bien que tu aies dit : Cela ne doit pas être <sup>6</sup> ! Aussi as-tu fait périr pour cela leurs chefs et ensanglanté leur couche, qui avait elle-même honte de leur méfait <sup>7</sup> ; tu frappas les sujets avec les princes, et les princes sur leurs trônes ; tu livras leurs femmes au pillage et leurs filles à la captivité, et tu permis à tes fils bien-aimés de partager leurs dépouilles, parce qu'ils avaient agi avec un zèle conforme à ta volonté, et qu'ils avaient eu horreur de la souillure infligée à leur famille, et qu'ils avaient invoqué ton aide. O Dieu, mon Dieu, exauce-moi aussi, moi qui suis une veuve ! Car c'est toi qui es l'auteur de ce qui est arrivé avant cela, et de ceci, et de ce qui s'est fait après ; c'est toi qui médites ce qui a lieu maintenant et ce qui sera à l'avenir <sup>8</sup> ; et ce que tu conçois s'accomplit, et les choses que tu as résolues se sont toujours présentées pour dire : Nous voici <sup>9</sup> ! Car toutes tes voies sont prêtes et tes arrêts sont précon-

<sup>1</sup> Vers. 5.

<sup>2</sup> Traduction littérale, qui implique le fait qu'elle ôta les habits qui recouvraient le cilice. Comp. chap. VIII, 5. D'autres traduisent : Elle ôta le cilice ; mais cela cadrerait mal avec la cendre.

<sup>3</sup> Exod. XXX, 8. — Les prières se faisaient à heure fixe (Actes III, 1).

<sup>4</sup> Le patriarche, fils de Jacob. Voyez la note sur chap. VIII, 1.

<sup>5</sup> Allusion évidente au récit de la Genèse, chap. XXXIV. Le massacre des Sichémmites est ici représenté comme un acte glorieux et approuvé par Jéhova. L'auteur ancien de Gen. XLIX, 5 suiv., en a jugé tout autrement. (comp. chap. XXXIV, 30).

<sup>6</sup> Allusion à la loi contre le viol, ou peut-être simple reproduction du texte Gen. XXXIV, 7, mis ici dans la bouche de Dieu.

<sup>7</sup> Traduction libre, texte très-incertain.

<sup>8</sup> La punition du crime des Sichémmites n'est pas, dans l'histoire, le seul exemple de l'intervention du bras vengeur du juge suprême. Avant et après il y en a eu d'autres, et tout se fait et se fera selon sa volonté.

<sup>9</sup> La pensée de Dieu implique toujours la réalisation. Au point de vue philosophique, cette forme de l'idée de la toute-puissance est un progrès sur celle qui se contentait de la formule : Dieu *dit*, et cela fut.

cus<sup>1</sup>. Vois-tu, les Assyriens<sup>2</sup> sont venus en force ; ils s'enorgueillissent de leurs chevaux et de leurs cavaliers ; ils sont fiers de la valeur de leurs soldats ; ils mettent leur espoir dans les boucliers, les javelots, les arcs et les frondes, et ils ne savent pas que toi, tu es le maître pour mettre fin aux guerres. Ton nom est Seigneur. Brise leur force par la tienne et écrase leur puissance dans ta colère. Car ils ont résolu de profaner ton sanctuaire, de souiller le tabernacle où réside ton nom glorieux, et d'abattre avec le fer les cornes<sup>3</sup> de ton autel. Aie égard à leur insolence, lance ton courroux contre leur tête, et donne-moi, à moi veuve<sup>4</sup>, la force d'accomplir ce que je médite. Frappe l'esclave avec le maître, le chef avec le serviteur, quand je les aurai trompés par mes discours ; brise leur orgueil par la main d'une femme ! Car ta puissance ne repose pas sur la multitude, ni ton empire sur ceux qui sont forts ; mais tu es le Dieu des humbles, le patron des petits, le soutien des faibles, le protecteur des méprisés, le sauveur de ceux qui désespèrent. Oui, oui, Dieu de mon père et Dieu d'Israël, qui est ton héritage, maître du ciel et de la terre, créateur de l'océan<sup>5</sup>, roi de toutes les créatures, exauce ma prière ! Permits que ma parole les séduise pour leur perte et ruine, puisqu'ils ont conçu des desseins sinistres contre ta loi et ta sainte maison, et les hauteurs de Sion, et la demeure qui appartient à tes enfants<sup>6</sup>. Et fais en sorte que tout ton peuple et toutes les nations reconnaissent que toi tu es le Dieu de toute puissance et de toute force, et qu'il n'y a que toi pour prendre la défense de la race d'Israël.

<sup>1</sup> Lorsqu'elle eut terminé son invocation au Dieu d'Israël et fini sa prière, elle se leva de terre, appela sa suivante et descendit<sup>7</sup> dans la chambre, dans laquelle elle avait coutume de passer les sabbats et jours de fête. Elle ôta le cilice dont elle était revêtue, ainsi que ses habits de veuve ; se lava le corps et l'oignit d'un onguent très-gras, arrangea ses cheveux, mit un turban, et se revêtit de ses habits

<sup>1</sup> Tes desseins ne rencontrent pas d'obstacles et tes actes sont certainement accomplis, par cela même qu'ils ont été conçus d'avance.

<sup>2</sup> A propos des Assyriens, la Vulgate insère une tirade contre les Égyptiens des temps mosaïques, et rappelle leur ruine dans la mer rouge.

<sup>3</sup> Exod. XXVII, 2.

<sup>4</sup> Être faible.

<sup>5</sup> Le ciel et la terre, à eux seuls, représentent l'univers, dans le langage populaire de la Bible. Quelquefois la terre et l'eau sont nommées séparément pour représenter la totalité de la création, en dehors du ciel.

<sup>6</sup> On entrevoit encore ici que l'auteur songe toujours à Jérusalem et que sa ville de Bétyloua appartient à la fiction du roman.

<sup>7</sup> Du pavillon établi sur le toit (chap. VIII, 5, 36).

de fête qu'elle portait du vivant de son mari Manassès. Puis elle mit les sandales aux pieds, prit ses bracelets, colliers, bagues et boucles d'oreilles et toute sa parure, et se fit toute belle, afin de fasciner les yeux de tous les hommes qui la verraient<sup>1</sup>. Et à sa suivante elle donna une petite outre avec du vin, et une cruche d'huile, et elle remplit un sac de semoule, de figues sèches et de pains purs<sup>2</sup>, et ayant bien enveloppé tous ces vases, elle en chargea cette femme.

<sup>6</sup>Après cela elles sortirent vers les portes de la ville de Bétyloua, et y trouvèrent Ozias et les anciens de la ville, Chabris et Charmis. Comme ceux-ci l'aperçurent, toute changée de figure et dans un tout autre accoutrement, ils s'extasièrent sur sa beauté et lui dirent : Que Dieu, le Dieu de nos pères, t'accorde sa grâce<sup>3</sup>, et fasse réussir ton entreprise à la gloire des enfants d'Israël et à l'honneur de Jérusalem. Et elle se prosterna devant Dieu<sup>4</sup> et leur dit : Ordonnez qu'on m'ouvre la porte pour que j'aie accomplir ce dont nous avons parlé. Et ils ordonnèrent aux jeunes gens de lui ouvrir, comme elle l'avait demandé, et ceux-ci le firent.

<sup>10</sup>Judith sortit donc, et sa servante avec elle, et les gens de la ville la suivirent du regard jusqu'à ce qu'elle fût au bas de la montagne et eût traversé la vallée, et qu'ils ne pussent plus la voir. Comme elles marchaient dans la vallée tout droit devant elles, elles rencontrèrent un avant-poste des Assyriens. Ceux-ci arrêtaient Judith et lui demandèrent : Qui es-tu ? d'où viens-tu et où vas-tu ? Elle répondit : Je suis une femme des Hébreux et je me suis échappée du milieu d'eux parce qu'ils vont devenir votre proie. Je viens me présenter à Olophernès, le général en chef de votre armée, pour lui faire une communication véridique et lui montrer par quels moyens il pourra arriver à s'emparer de tout ce district des montagnes, sans risquer de perdre un seul homme, ni âme qui vive.<sup>14</sup> Comme ces gens entendirent cela et qu'ils la regardèrent en face, elle leur parut être une merveille de beauté, et ils lui dirent : Tu as sauvé ta vie en te hâtant de descendre pour te présenter à notre maître : va te rendre à sa tente, quelques-uns d'entre nous t'accompagneront pour te remettre entre ses mains. Et quand tu seras en sa présence, n'aie pas peur, mais fais lui ta communication comme tu viens de le dire,

<sup>1</sup> Le traducteur latin a soin d'ajouter : Dieu lui donna une éclatante beauté ; car tout cela, elle ne l'avait pas fait par coquetterie, mais dans un but louable, etc.

<sup>2</sup> Et de fromage. (*Vulg.*)

<sup>3</sup> Ou plus exactement peut-être : fasse que tu plaises, ou encore : nous fasse obtenir grâce par toi.

<sup>4</sup> Si le texte n'a pas souffert, il faudra supposer que l'auteur entend parler d'une nouvelle prière. On est tenté de lire, avec un léger changement : *ils* se prosternèrent — et *elle* dit. Toute cette scène de la porte est autrement racontée dans le texte latin.

et il te fera du bien. Et ils choisirent cent hommes d'entre eux et les adjoignirent à elle et à sa suivante, et on la conduisit à la tente d'Olophernès. Aussitôt il y eut un grand mouvement dans tout le camp, le bruit de son arrivée s'était répandu dans toutes les tentes ; on accourut de tous côtés et on l'entoura pendant qu'elle se trouvait en dehors de la tente d'Olophernès, en attendant qu'on l'eût annoncée. On admirait sa beauté, et on se récriait à son sujet sur les Israélites, les uns disant aux autres : Qui oserait mépriser un peuple qui compte dans son sein de pareilles femmes ! Mais il ne faudra pas épargner un seul homme d'entre eux ; car si on les laissait, ils seraient capables de se rendre maîtres du monde entier par la ruse<sup>1</sup>.

<sup>20</sup> Cependant les chambellans d'Olophernès et tous ses serviteurs sortirent et l'introduisirent dans la tente. (Olophernès reposait sur son divan sous un moustiquaire tissé de fils de pourpre et d'or, et orné d'émeraudes et d'autres pierres précieuses.) Quand on la lui annonça, il sortit dans le vestibule de la tente et l'on portait devant lui des flambeaux d'argent. Lorsque Judith se présenta devant lui et ses gens, tous s'extasièrent sur sa beauté. Elle se prosterna devant lui, la face contre terre, et les esclaves la relevèrent. <sup>1</sup> Olophernès lui dit : Rassure-toi, femme <sup>2</sup>, et n'aie pas peur. Je n'ai jamais fait de mal à qui a bien voulu se soumettre à Nabuchodonosor, le roi de toute la terre. Si le peuple qui habite dans ces montagnes ne m'avait pas vilipendé, je n'aurais pas levé ma lance contre lui. Ce sont eux-mêmes qui sont la cause de ce qui leur arrive. Maintenant dis-moi pourquoi tu t'es enfuie de chez eux pour venir chez nous ? Tu es venue pour ton salut. Aie bon courage ! Tu auras la vie sauve, aujourd'hui<sup>3</sup> et après. Personne ne te fera du mal, mais tu te trouveras bien comme tous les sujets de mon maître le roi Nabuchodonosor.

<sup>5</sup> Alors Judith lui dit : Daigne écouter les paroles de ta servante et permets à ton esclave de parler en ta présence. Je ne dirai aujourd'hui à mon seigneur rien qui ne soit vrai. Si tu veux bien suivre les conseils de ta servante, Dieu mènera ton affaire à bonne fin, et mon seigneur ne manquera pas le but de son entreprise. Par la vie de Nabuchodonosor, le roi de toute la terre, et par la puissance de celui qui t'a envoyé pour mettre à la raison tout ce qui

<sup>1</sup> Ils n'auraient qu'à envoyer leurs femmes pour tourner la tête à leurs ennemis ou pour les désarmer.

<sup>2</sup> Ce terme n'a pas, en français, la valeur du grec. Il serait plus exact de traduire : ma dame.

<sup>3</sup> Le texte dit à la lettre : cette nuit ; mais c'est sans arrière-pensée équivoque. Le jour était déjà à son déclin.

existe, ce ne sont pas seulement les hommes qui lui seront assujettis par toi, mais encore les bêtes sauvages, les animaux domestiques, et les oiseaux du ciel vivront sous Nabuchodonosor et toute sa maison, par suite de tes exploits<sup>1</sup>. Car nous avons entendu parler de ta sagesse et des ressources de ton esprit, et par le monde entier c'est chose notoire que toi seul tu es l'homme capable dans tout le royaume, et excellent quant à l'intelligence et admirable comme capitaine. <sup>9</sup> Maintenant j'en viens aux paroles qu'Achior a prononcées devant toi dans l'assemblée. Nous avons eu connaissance de ses discours, car les gens de Bétyloua l'ont accueilli chez eux et il leur a raconté tout ce qu'il avait dit en ta présence. Or, mon seigneur et maître, ne méprise pas ce qu'il a dit, mais prends-le à cœur, car c'est vrai. Notre nation ne peut succomber, et l'épée ne saurait prévaloir contre elle, à moins qu'elle n'ait commis un péché contre son Dieu. Maintenant, pour que mon seigneur ne soit pas obligé de battre en retraite sans avoir atteint son but, mais qu'eux viennent à périr, ils se sont laissé entraîner à un péché par lequel ils irriteront leur Dieu, dès qu'ils consommeront l'illégalité. Car comme ils manquent de vivres et que l'eau est devenue extrêmement rare, ils ont résolu de mettre la main sur leur bétail<sup>2</sup>, et ils sont décidés à se nourrir de toutes sortes de choses que Dieu leur a défendues dans ses lois. De plus, ils ont pris le parti de consommer aussi les prémices du blé, et la dîme du vin et de l'huile, ce qui avait été réservé comme étant consacré au service des prêtres, qui fonctionnent à Jérusalem devant notre Dieu, et ce qu'un laïque ne doit pas même toucher des mains. Et comme les habitants de Jérusalem en avaient agi de même, ils y envoyèrent des gens qui devaient leur en rapporter<sup>3</sup> la permission de la part du Sénat. Or, quand cela leur sera accordé et qu'ils le feront, en ce jour même ils te seront livrés pour leur propre ruine. C'est pour cela que moi, ta servante, quand j'eus connaissance de tout, j'ai pris la fuite et Dieu m'a envoyée pour accomplir des choses au sujet desquelles le monde entier s'étonnera quand il les apprendra<sup>4</sup>. C'est que ta servante est une personne pieuse, qui sert

<sup>1</sup> Elle charge les couleurs, de manière que tout autre qu'un héros de roman s'en serait défié et aurait soupçonné la ruse.

<sup>2</sup> Le récit présente ici une lacune. Car le bétail proprement dit, bœufs, moutons et chèvres, n'est pas défendu dans la loi. On peut songer à d'autres animaux domestiques réputés impurs, ânes, chevaux, etc. Mais cela n'explique pas comment on voulait suppléer au manque d'eau. Le texte latin fait dire à Judith, que les assiégés allaient boire du sang, chose défendue entre toutes.

<sup>3</sup> D'après une variante. Le texte reçu n'offre pas de sens.

<sup>4</sup> On voit que ces paroles sont à double entente. Mais il est tout à fait hors de propos d'examiner si de pareils procédés s'accordent avec la morale chrétienne. L'auteur,



le Dieu du ciel nuit et jour. Maintenant je veux rester auprès de toi, mon seigneur. Vers la nuit, ta servante se rendra à la vallée, et je prierai Dieu pour qu'il me dise quand ils auront commis ce péché; puis je viendrai te l'annoncer et tu sortiras avec toute ton armée et personne ne te résistera. Et je te conduirai à travers toute la Judée jusque devant Jérusalem, et je ferai placer ton trône au milieu de la ville, et tu les emmèneras comme des brebis qui n'ont pas de berger, et pas un chien n'aboiera contre toi. Car cela m'a été dit et révélé, comme je l'avais prévu, et j'ai reçu la mission de te le dire.

<sup>20</sup> Ces discours firent plaisir à Olophernès et à tous ses officiers. Ils admirèrent la sagesse de cette femme et dirent : Elle n'a pas sa pareille d'un bout de la terre à l'autre, pour la beauté et le bon sens. Et Olophernès lui dit : Dieu a bien fait de t'envoyer devant le peuple<sup>1</sup>, pour que la victoire fût de notre côté et la ruine du côté de ceux qui ont vilipendé mon maître. Maintenant tu es belle de figure et tu sais bien parler : si tu fais selon que tu as dit, ton Dieu sera aussi le mien, et tu demeureras dans le palais de Nabuchodonosor, et tu seras renommée sur toute la terre.

<sup>1</sup> Puis il la fit introduire là où était étalée sa vaisselle d'argent, et ordonna de lui préparer un repas<sup>2</sup> de ses propres mets, et de lui faire boire de son vin. Mais Judith dit : Je n'en mangerai rien, de peur de commettre un péché. On me donnera de ce que j'ai fait emporter. Alors Olophernès lui dit : Et quand ce que tu as apporté avec toi sera consommé, d'où te procurerons-nous des choses pareilles ? Car chez nous il ne se trouve personne de ton peuple. Judith répondit : Par ta vie, mon seigneur ! Ta servante n'aura pas épuisé ses provisions avant que le Seigneur n'accomplisse ses desseins par ma main.

<sup>5</sup> Les serviteurs d'Olophernès la conduisirent alors dans la tente, et elle dormit jusqu'à minuit ; ensuite s'étant levée vers la veillée du matin, elle envoya dire à Olophernès : Que mon seigneur veuille ordonner qu'on laisse sortir sa servante pour faire sa prière<sup>3</sup>. Et Olophernès ordonna à ses gardes du corps de ne point la retenir.

en tout cas, veut exalter le patriotisme de son héroïne pour exciter celui de ses compatriotes. C'est là tout ce qu'il s'agit de constater. S'il y a quelque chose de moins acceptable, c'est la sotte crédulité des autres personnages du roman.

<sup>1</sup> Traduction littérale d'une phrase dont le sens nous échappe. L'auteur aurait-il voulu dire que Judith était la première de son peuple, qui vient à l'ennemi, les autres devant suivre, bien entendu, dans un tout autre sens ?

<sup>2</sup> A la lettre : de lui préparer le divan (et de lui servir, etc.). Ces derniers mots ne sont pas exprimés, comme étant sous-entendus.

<sup>3</sup> Le récit du texte latin est plus naturel : elle fait sa demande avant de se coucher.

C'est ainsi qu'elle passa trois jours dans le camp. Elle sortait chaque nuit pour se rendre à la vallée de Bétyloua et pour y faire ses ablutions à la source qui se trouvait dans le camp<sup>1</sup>. Et quand elle remontait, elle priait le Seigneur, le Dieu d'Israël, de diriger ses voies pour le salut des enfants de son peuple. Et à son retour, elle restait pure<sup>2</sup> jusqu'à ce qu'elle prit son repas vers le soir.

<sup>10</sup> Le quatrième jour, Olophernès donna un festin à ses serviteurs seuls, et n'y invita aucun des officiers en fonction<sup>3</sup>. Puis il dit à l'eunuque Bagoas qui était préposé à toute sa maison : Va donc engager cette femme hébraïque, qui est chez toi<sup>4</sup>, à venir boire et manger avec nous. Car, vois-tu, ce serait une honte pour nous si nous laissions une pareille femme sans avoir sa compagnie<sup>5</sup> ; elle se moquerait elle-même de nous si nous ne la caressions. Bagoas donc, en sortant de chez Olophernès, entra chez Judith et lui dit : Que la belle demoiselle ne dédaigne pas de venir chez mon maître pour être honorée en sa présence ; et après avoir bu du vin avec nous pour s'égayer, elle sera aujourd'hui comme l'une des filles assyriennes qui servent dans la maison de Nabouchodonosor<sup>6</sup>. Judith répondit : Qui suis-je donc pour rien refuser à mon maître ? Tout ce qui peut lui plaire, je m'empresserai de le faire ; cela me sera un plaisir jusqu'au jour de ma mort.

<sup>15</sup> Elle se leva aussitôt, se para de ses vêtements et de tous ses atours féminins. Sa servante alla étendre à terre pour elle, devant Olophernès, les tapis qu'elle avait reçus de Bagoas pour son usage de tous les jours, afin qu'elle s'y couchât pour manger. Puis Judith entra et prit place. Olophernès fut transporté à sa vue, et en eut l'esprit tout bouleversé. Il l'avait déjà convoitée ardemment, depuis le moment qu'il l'avait aperçue d'abord, et avait guetté l'occasion de la séduire. Il lui dit donc : Viens boire et livre-toi à la joie comme nous ! Judith répondit : Eh oui, seigneur, je boirai, car de toute ma

<sup>1</sup> On comprend bien que la source était occupée par un poste des assiégeants. Mais les ablutions (le texte permettrait de parler d'un bain), dans cet entourage, constituent un de ces détails auxquels le romancier ne s'est pas trop arrêté.

<sup>2</sup> Elle ne touchait à rien qui pût la souiller, d'après les prescriptions rigides de la loi et de la tradition.

<sup>3</sup> Il ne devait y avoir qu'un cercle intime de familiers, qu'on pouvait congédier à un moment donné.

<sup>4</sup> L'auteur n'avait pas eu besoin de dire explicitement que Judith, qui avait demandé l'hospitalité à Olophernès, était remise à la garde de l'eunuque, dans le harem du général.

<sup>5</sup> L'euphémisme est dans l'original.

<sup>6</sup> Elle se prêtera à faire comme les autres.

vie je n'ai été autant honorée qu'en ce jour<sup>1</sup>. Et elle mangea et but en sa présence ce que sa servante avait préparé<sup>2</sup>. Et Olophernès était ravi de joie à cause d'elle, et but du vin en quantité, plus qu'il n'en avait bu de toute sa vie.

<sup>4</sup> Quand le soir fut venu, les serviteurs<sup>3</sup> se hâtèrent de se retirer. Bagoas ferma la tente en dehors et exclut les assistants<sup>4</sup> de la présence de son maître. Ils allèrent se coucher, parce qu'ils étaient tous fatigués par suite de la durée du festin<sup>5</sup>. Judith resta seule dans la tente avec Olophernès, lequel, dans un état d'ivresse complète, était tombé sur sa couche. Or, Judith avait dit à sa servante de se trouver en dehors de sa chambre à coucher et d'attendre qu'elle sortit comme elle avait coutume de faire chaque jour; car elle disait qu'elle irait faire sa prière, et elle avait dit la même chose à Bagoas<sup>6</sup>. Lors donc que tout le monde se fut retiré, et qu'il ne resta plus personne dans la chambre à coucher, ni petit ni grand, Judith se tenant debout près de la couche, dit en son cœur : Seigneur, Dieu de toute puissance, aie l'œil ouvert en cette heure sur ce que mes mains vont faire pour la gloire de Jérusalem ! car c'est bien maintenant le moment de soutenir les tiens, et d'accomplir ton entreprise<sup>7</sup> pour la ruine des ennemis qui se sont élevés contre nous. <sup>6</sup> Puis elle alla vers la colonne, qui se trouvait près du chevet de la couche d'Olophernès, et en détacha son cimenterre, et s'étant approchée de la couche, elle le saisit par les cheveux, et en disant : Fortifie-moi, Dieu d'Israël, en cette heure ! elle le frappa deux fois au cou, de toutes ses forces, et lui coupa la tête. Puis elle fit rouler le corps en bas du lit et arracha le moustiquaire des barres<sup>8</sup>, et peu après elle

<sup>1</sup> Litt. : Ma vie en moi est honorée aujourd'hui plus qu'en tous les jours de mon existence. Dans la pensée de l'auteur, cette déclaration a encore un double sens. Sa gloire à elle sera l'accomplissement de l'acte qu'elle médite.

<sup>2</sup> Elle aurait craint de manquer son coup, si elle avait transigé un seul instant avec la loi et sa conscience.

<sup>3</sup> Les convives.

<sup>4</sup> Traduction littérale. Nous supposons que ce sont encore les convives. D'autres pensent qu'il s'agit de domestiques qui avaient dû servir les invités.

<sup>5</sup> On pourrait aussi traduire : parce qu'ils avaient trop bu.

<sup>6</sup> On comprend que ces dispositions préalables étaient nécessaires pour qu'elle pût sortir, après que Bagoas eut fermé la porte en dehors. Mais en disant : *sa* chambre à coucher, l'auteur doit avoir eu en vue celle où elle avait passé les nuits précédentes avec sa servante.

<sup>7</sup> Le texte dit : *ton* entreprise ; les traducteurs ont eu tort de mettre : *mon* entreprise, ce qui ne se recommande qu'à première vue, mais ne cadre pas avec ce qui précède.

<sup>8</sup> Pour envelopper la tête.

sortit et remit la tête d'Olophernès à sa suivante<sup>1</sup> qui la jeta dans la besace aux provisions, et toutes les deux sortirent selon leur habitude; et ayant traversé le camp, elles passèrent tout le long de la vallée, puis elles gravirent la montagne de Bétyloua et arrivèrent aux portes.

<sup>14</sup> Et de loin déjà Judith cria aux gardiens : Ouvrez ! ouvrez la porte ! Dieu est avec nous ! notre Dieu est encore là pour donner de la force à Israël, la victoire sur ses ennemis, comme il vient de le faire ! Quand les gens de la ville<sup>2</sup> entendirent sa voix, ils se hâtèrent de descendre vers la porte et d'appeler les anciens. Et tout le monde accourut, petits et grands ; car ils s'étonnaient qu'elle fût revenue. Enfin on ouvrit les portes et on les reçut, et ayant allumé un feu pour y voir clair, on se pressa autour d'elles. Alors elle s'écria à haute voix : Louez Dieu ! louez-le ! Louez Dieu qui n'a pas refusé sa miséricorde à la maison d'Israël, mais qui a frappé à mort nos ennemis par ma main en cette nuit.

<sup>15</sup> Alors tirant la tête de la besace, elle la leur montra et dit : Voyez ici la tête d'Olophernès, du général en chef de l'armée assyrienne ! voyez le moustiquaire sous lequel il était couché dans son ivresse ! Le Seigneur l'a frappé par la main d'une femme. Par la vie du Seigneur, qui m'a protégée dans cette expédition ! Ma figure l'a séduit pour sa propre perte, mais il n'a pas accompli à mon égard un crime qui m'aurait souillée et dont je dusse avoir honte<sup>3</sup>. Et tout le peuple fut dans l'étonnement ; et se jetant à terre, ils adorèrent Dieu en disant d'un commun accord : Béni sois-tu, ô notre Dieu, qui as humilié aujourd'hui les ennemis de ton peuple ! Et Ozias lui dit : O ma fille ! Que le Dieu suprême te bénisse plus que toutes les femmes de la terre, et béni soit le Seigneur Dieu, le créateur du ciel et de la terre, qui t'a dirigée pour frapper la tête du chef de nos ennemis ! Ton espérance<sup>4</sup> ne fera jamais défaut au cœur des hommes qui garderont la mémoire de cette preuve de la puissance de Dieu. Qu'il veuille faire tourner cela à ta gloire éternelle en te comblant de biens, puisque tu n'as pas refusé d'exposer

<sup>1</sup> Et Bagoas ?

<sup>2</sup> Nous supposons qu'il s'agit des sentinelles.

<sup>3</sup> Nous pensons que c'est là le sens d'une phrase assez mal tournée en grec. Notre traduction suppose qu'elle tient à écarter tous les soupçons relativement à son honneur. De fait, c'est l'auteur qui a protégé celui-ci ; car on ne voit pas trop comment elle a pu compter d'avance sur les circonstances favorables à son projet.

<sup>4</sup> Si la leçon est juste, cela veut dire : Tant qu'on se souviendra de cet événement glorieux, de cette preuve de la puissance de Dieu, on sera aussi animé de l'espérance (de la confiance) qui t'a soutenue. — Cependant une variante dit : Ton éloge restera à jamais dans le cœur des hommes.

ta vie à cause de l'affliction de notre peuple, mais que tu es bravement allée en avant, malgré notre état déplorable, sous la direction de Dieu. Et tout le peuple dit : Amen ! amen !

<sup>1</sup>Après cela, Judith leur dit : Écoutez, mes frères, prenez cette tête et suspendez-la aux créneaux de notre muraille, et dès que le jour paraîtra et que le soleil se sera levé sur la terre, que chacun prenne ses armes de guerre, et que tous les hommes vaillants sortent de la ville ; vous mettrez un capitaine à leur tête, comme si vous aviez l'intention de descendre dans la plaine pour attaquer les avant-postes des Assyriens, mais vous n'y descendrez pas. Alors eux ramasseront leurs armes et rentreront au camp pour réveiller les chefs de l'armée assyrienne ; ils courront à la tente d'Olophernès, et comme ils ne le trouveront pas <sup>4</sup>, ils seront saisis de frayeur et fuiront devant vous, et vous les poursuivrez avec les habitants de tout le pays israélite, et vous les terrasserez sur tous les chemins <sup>2</sup>. Mais auparavant appelez-moi Achior l'Ammonite, afin qu'il voie et reconnaisse celui qui a vilipendé la maison d'Israël, et qui l'a envoyé lui-même chez nous comme à la mort <sup>3</sup>. On appela donc Achior, qui se trouvait dans la maison d'Ozias. Quand il vint et vit la tête d'Olophernès dans la main d'un homme de la communauté du peuple <sup>4</sup>, il tomba à terre et perdit connaissance. Quand on l'eut relevé, il se jeta aux pieds de Judith avec des démonstrations du plus profond respect et dit : Bénie sois-tu dans toutes les tentes de Juda, et parmi tous les peuples, qui seront stupéfaits en entendant ton nom. Or, raconte-moi ce que tu as fait ces jours-ci. Et Judith, placée au milieu du peuple, lui raconta tout ce qu'elle avait fait, depuis qu'elle était sortie de la ville jusqu'au moment où elle leur parlait. Quand elle eut fini son récit, le peuple poussa de grands cris et dans toute la ville on entendait des jubilations. Mais Achior, voyant tout ce que le Dieu d'Israël avait fait, crut fermement en lui, se fit circoncire et fut reçu dans la maison d'Israël jusqu'à ce jour <sup>5</sup>.

<sup>1</sup> Ceci est aussi faible que peu naturel. Le texte latin dit beaucoup mieux : quand ils trouveront le tronc dans une mare de sang.

<sup>2</sup> Il s'agit naturellement d'une débandade générale.

<sup>3</sup> Chap. VI, 10.

<sup>4</sup> L'original a sans doute dit : de la foule assemblée.

<sup>5</sup> Il y a plusieurs choses à remarquer sur ce passage. D'abord le texte latin ne place ici que la dernière phrase du récit relatif à Achior. Ce qui précède se lit à la fin du 13<sup>e</sup> chapitre, mais dans une rédaction un peu différente. — En pressant la lettre, il faudra bien admettre qu'Achior se serait fait circoncire dans cette nuit même, ce qui serait assez singulier ; mais l'auteur a-t-il voulu dire cela ? Ne dira-t-on pas plutôt que

<sup>14</sup> Lorsque le jour parut, ils suspendirent la tête d'Olophernès à la muraille, et tous les Israélites prirent les armes et sortirent par troupes vers la pente de la montagne. Les Assyriens, les voyant venir, envoyèrent avertir leurs officiers, ceux-ci allèrent trouver les chefs de corps et les généraux et tous les commandants. On se rendit à la tente d'Olophernès, et l'on dit à son principal intendant : Réveille notre maître ! Ces esclaves <sup>1</sup> osent descendre et nous attaquer, pour être enfin complètement exterminés ! Bagoas entra donc et frappa contre le rideau de la tente <sup>2</sup>, car il croyait qu'il dormait avec Judith. Cependant, comme personne n'entendait, il tira le rideau et entra dans l'alcove, et le trouva gisant mort sur l'estrade <sup>3</sup>, et ayant la tête coupée. Aussitôt il poussa de grands cris, pleura et sanglota, et déchira ses habits. Puis il courut à la tente où Judith avait été logée, et ne l'ayant pas trouvée, il se précipita dehors et cria aux troupes : Ces esclaves nous ont trahis <sup>4</sup> ! Une femme hébraïque, à elle seule, a porté l'opprobre dans la maison du roi Nabuchodonosor ! Voilà qu'Olophernès git à terre sans tête !

<sup>19</sup> Lorsque les officiers de l'armée assyrienne entendirent cela, ils déchirèrent leurs habits et furent tout troublés, et dans tout le camp il y eut des cris et des clameurs ; <sup>1</sup> et dans les tentes, quand on apprit la nouvelle, il y eut une stupéfaction générale ; tout le monde fut saisi de frayeur et d'épouvante ; il ne restait pas deux hommes ensemble ; tous se débandèrent et s'enfuirent par tous les chemins de la plaine et de la montagne ; et ceux qui étaient campés sur les hauteurs autour de Bétyloua <sup>5</sup> prirent également la fuite. Alors les Israélites, tout ce qui était en état de porter les armes, s'élancèrent à leur poursuite.

<sup>4</sup> Pendant Ozias envoya des messagers à Baïtomasthaïm, à Chobaï,

le rite religieux étant pour lui la chose capitale, il ne se préoccupe pas des circonstances où il le place ? — *Jusqu'à ce jour* ; cela ne signifie pas qu'Achior vivait encore (!), mais cela se rapporte à sa postérité. — L'auteur relève le fait, parce qu'autrement la loi excluait formellement les Ammonites du droit de cité en Israël. (Deut. XXIII, 3.)

<sup>1</sup> Texte grec. On pourrait être tenté de supposer une faute de traduction, et de mettre : ces Hébreux. Il s'agirait de changer une seule lettre de l'original. Mais la même leçon revient au v. 18. La Vulgate dit : Ces rats sortent de leurs trous.

<sup>2</sup> La tente est divisée en plusieurs compartiments par des tentures d'étoffes pesantes (des portières). Il s'agit ici de ce que nous appelons encore aujourd'hui, d'un nom arabe, une alcove. Une variante met un vestibule à la place du rideau.

<sup>3</sup> Devant le lit. D'autres traduisent : sur le seuil.

<sup>4</sup> Litt : ils ont rompu le pacte. Allusion aux discours à double sens de Judith, à laquelle il associe naturellement tous ceux de sa nation.

<sup>5</sup> Chap. VII, 18.

et à Chola<sup>1</sup>, et par tout le pays d'Israël, pour annoncer ce qui venait d'arriver, afin que tout le monde se mit à la poursuite des ennemis pour les exterminer. Aussitôt que les Israélites reçurent cette nouvelle, ils se jetèrent sur eux d'un commun accord et les massacrèrent jusqu'à Choba. De même arrivèrent ceux de Jérusalem et de toute la contrée montagneuse (car on leur avait fait savoir ce qui s'était passé au camp de leurs ennemis), et ceux de Galaad et de la Galilée, en leur coupant la retraite,<sup>2</sup> en firent un grand carnage, jusque au delà de Damas et de son territoire. Ce qui restait d'habitants à Bétyloua<sup>3</sup> se jeta sur le camp assyrien et le piller et s'empara de grandes richesses. Et les Israélites revenant de la poursuite mirent la main sur ce qui restait, et les villages et les hameaux, tant de la montagne que de la plaine, firent un immense butin, car il y en avait une énorme quantité.

<sup>8</sup> Cependant le grand-prêtre Ioakim et le conseil des anciens du peuple, qui demeuraient à Jérusalem, vinrent pour contempler ce que le Seigneur avait fait en faveur d'Israël, et pour voir Judith et la saluer. Et quand ils furent entrés chez elle<sup>4</sup>, ils la bénirent tous d'un commun accord, en disant : Toi, tu es la gloire de Jérusalem<sup>5</sup>, l'orgueil d'Israël, le plus grand ornement de notre nation ! Tout cela, tu l'as accompli de ta main<sup>6</sup> ; tu as rendu un éclatant service à Israël : veuille Dieu bénir ce que tu as fait, et sois bénie par le Seigneur tout-puissant à tout jamais ! Et tout le peuple dit : Amen.

<sup>41</sup> La population entière mit trente jours à piller le camp et l'on donna à Judith la tente d'Olophernès avec toute son argenterie, les lits, la vaisselle, et tout son mobilier. Elle en chargea sa mule, et fit atteler ses chariots et y entassa toutes ces choses. Et toutes les femmes Israélites accoururent pour la voir ; elles la bénirent et se formèrent en chœurs dansants en son honneur, et Judith prit des branches verdoyantes et les distribua aux femmes qui se trouvaient auprès d'elle. Et elle et les autres se couronnèrent de branches

<sup>1</sup> Pour ces noms inconnus, voyez les notes sur chap. II, 28 et IV, 4.

<sup>2</sup> Litt. : ils les dépassèrent par les ailes (ce dernier mot à prendre dans le sens militaire). Cependant la traduction n'est pas exacte. Les Galaadites à l'est et les Galiléens au nord pouvaient, à la rigueur, être appelés aux armes en temps utile pour prendre part à la poursuite, mais si celle-ci s'étendit jusqu'à Damas, la retraite était sérieusement compromise ou plutôt empêchée, mais non coupée. En style moderne, on dirait : ils les prirent entre deux feux.

<sup>3</sup> Après le départ des guerriers.

<sup>4</sup> D'après la Vulgate, elle va au devant d'eux.

<sup>5</sup> Variante pour Israël.

<sup>6</sup> Le texte latin ajoute : parce que, étant devenue veuve, tu ne t'es pas remariée.

d'olivier<sup>1</sup>, et elle se mit à la tête du peuple<sup>2</sup>, et conduisit toutes les femmes en chœurs dansants<sup>3</sup>, et tous les Israélites suivirent en armes portant des couronnes<sup>4</sup> et chantant des hymnes.

<sup>14</sup> Et Judith entonna le chant de louange qui suit, et tout le peuple joignit sa voix à la sienne. <sup>1</sup> Elle dit<sup>5</sup> :

Entonnez un cantique au son du tambourin,  
Chantez à mon Seigneur avec des cymbales,  
Composez-lui un psaume nouveau !

Exaltez, invoquez son nom !

Le Seigneur est un dieu qui met fin aux guerres ;  
Car il m'a sauvé dans son camp<sup>6</sup>,  
Au milieu de son peuple,  
En m'arrachant aux mains de mes persécuteurs.

L'Assyrien vint des montagnes du nord ;  
Il vint avec les myriades de sa puissance.  
Leur multitude fit tarir les ruisseaux<sup>7</sup>,  
Et leur cavalerie couvrit les hauteurs.  
Il prétendait incendier mes campagnes,  
Égorger mes jeunes gens avec l'épée,  
Écraser mes nourrissons<sup>8</sup>,  
Ravir mes enfants et mes vierges.

Mais le Seigneur tout-puissant  
Déjoua leurs projets par les mains d'une femme.  
Ce n'est pas par la main des jeunes guerriers  
Qu'est tombé leur puissant chef ;  
Ce ne sont pas des Titans qui l'ont frappé,  
Ce ne sont pas des géants qui ont mis la main sur lui<sup>9</sup> :  
C'est Judith, la fille de Mérari,  
Dont la beauté l'a privé de force.

<sup>1</sup> L'olivier est le symbole de la paix.

<sup>2</sup> Il s'agit d'une marche triomphale vers Jérusalem.

<sup>3</sup> Imitation de 2 Sam. VI, 14 suiv.

<sup>4</sup> De verdure.

<sup>5</sup> On remarquera que dans le psaume qui suit il est question de Judith à la troisième personne. Et généralement c'est le peuple qui parle.

<sup>6</sup> Le *camp* de Jéhova, c'est Israël, le peuple au milieu duquel il a pris domicile. C'est le point de vue de la loi et des prophètes.

<sup>7</sup> Ésaïe XXXVII, 25. Litt. : elle barra les ruisseaux.

<sup>8</sup> Ps. CXXXVII, 9. Osée XIV, 1. Nah. III, 10.

<sup>9</sup> Allusion à ce qui est raconté dans les anciennes histoires de races ou de familles de géants vivant en Canaan lors de l'arrivée des Israélites (Og, Énaq, Goliath, etc.).



Elle ôta ses habits de veuve  
 Pour relever les opprimés en Israël ;  
 Elle oignit sa face avec de l'huile parfumée,  
 Elle tressa ses cheveux sous le turban,  
 Elle prit une robe de lin pour le séduire ;  
 Sa sandale ravit ses yeux,  
 Sa beauté captiva ses sens —  
 Le cimenterre lui trancha la nuque.

Les Perses furent stupéfaits de son audace,  
 Les Mèdes atterrés par sa témérité <sup>1</sup>.  
 Alors mes malheureux furent dans l'allégresse,  
 Les faibles poussèrent des cris de joie <sup>2</sup>,  
 Mais eux, effrayés, crièrent et s'enfuirent.  
 Les fils des jeunes femmes <sup>3</sup> les transpercèrent,  
 Les frappèrent à mort comme des esclaves fugitifs <sup>4</sup>,  
 Ils périrent sous les coups des bataillons de Dieu.

Je chanterai à mon Dieu un cantique nouveau.  
 Seigneur, tu es grand et glorieux,  
 Admirable de puissance et sans pareil !  
 C'est toi que servent toutes les créatures :  
 Tu as parlé et elles existèrent,  
 Tu as envoyé ton souffle  
 Et il les forma <sup>5</sup>,  
 Et nulle ne saurait résister à tes ordres.

Devant ta face les montagnes s'ébranlent,  
 Sur leurs fondements, avec les eaux <sup>6</sup> ;

<sup>1</sup> Les Perses et les Mèdes n'avaient point été nommés comme formant le noyau de l'armée d'Olophernès. C'est la poésie qui les introduit sur la scène.

<sup>2</sup> D'après une variante ; le texte reçu dit : ils eurent peur. La Vulgate ne parle pas des faibles et des malheureux et rapporte le tout aux clameurs des Assyriens.

<sup>3</sup> Litt. : de filles. Cela doit dire que les vainqueurs étaient encore imberbes.

<sup>4</sup> L'auteur se sert d'un mot qui signifie proprement transfuges.

<sup>5</sup> Litt. : il les édifia. Comme la plupart des phrases dont se compose ce psaume (en réservant les allusions historiques) celle-ci reproduit la pensée du Ps. CIV, 29 suiv., combinée avec le récit de la Genèse relatif à la création. C'est le *souffle* de Dieu (et non l'*esprit*) qui donne la vie aux créatures.

<sup>6</sup> On ne voit pas bien de quelles eaux l'auteur veut parler. Sont-ce celles qui découlent des montagnes, ou celles de la mer, qui seraient nommées ici comme un second élément puissant, mais soumis à Dieu, ou enfin les eaux qui selon la cosmologie poétique des Hébreux se trouvent sous les montagnes ?

Les rochers se fondent comme de la cire —  
 Mais à ceux qui te craignent tu es propice.  
 C'est peu de chose qu'un sacrifice  
 Offert comme un parfum agréable,  
 C'est bien peu que la graisse brûlée sur l'autel —  
 Celui qui craint le Seigneur est toujours grand<sup>1</sup>.

Malheur aux païens qui s'élèvent contre mon peuple !  
 Le Seigneur tout-puissant les punira au jour du jugement,  
 En livrant leurs chairs au feu et à la vermine ;  
 Et ils se lamenteront de douleur éternellement<sup>2</sup>.

<sup>18</sup> Quand ils furent arrivés à Jérusalem, ils firent leurs dévotions, et après s'être purifiés<sup>3</sup> ils allèrent offrir leurs holocaustes, leurs oblations volontaires et leurs dons. Judith déposa au lieu saint toutes les dépouilles d'Olophernès que le peuple lui avait données, et elle consacra à Dieu le moustiquaire qu'elle avait pris de l'alcove. Et le peuple se livra à des réjouissances à Jérusalem, en face du sanctuaire, durant trois mois, et Judith resta avec les autres. Après cela, chacun retourna chez lui.

<sup>24</sup> Judith aussi revint à Bétyloua et demeura dans sa propriété. Elle jouit d'une grande renommée dans tout le pays, sa vie durant. Beaucoup de gens auraient bien voulu d'elle, mais elle refusa toutes les propositions<sup>4</sup>, depuis la mort de son mari Manassès. Elle vécut encore fort longtemps dans la maison de son mari<sup>5</sup>, et atteignit l'âge de cent cinq ans. Elle donna la liberté à sa suivante. Quand elle mourut à Bétyloua, on l'enterra dans le caveau de son mari Manassès, et tout Israël porta son deuil pendant sept jours. Avant de mourir, elle partagea ses biens entre ses proches et ceux de son mari. Et personne n'osait troubler les Israélites tant que Judith vivait et encore longtemps après sa mort<sup>6</sup>.

<sup>1</sup> Par la faveur de Dieu, qui l'accueille plus volontiers qu'un hommage purement rituel.

<sup>2</sup> Image empruntée à És. LXVI, 24, et reproduite ici de manière à attribuer un sentiment aux cadavres. Il n'est pas certain que l'auteur ait voulu parler de ce qu'on a appelé plus tard les tourments de l'enfer.

<sup>3</sup> Rites nécessaires après le massacre de tant d'hommes.

<sup>4</sup> L'auteur se sert ici d'une expression fort usitée dans le style biblique.

<sup>5</sup> Au lieu de cela, la Vulgate dit : Elle allait en procession aux jours de fête.

<sup>6</sup> La Vulgate ajoute que les Juifs consacrèrent le souvenir de leur victoire par une fête annuelle. Mais ce n'est là qu'une fiction de plus après toutes les autres.

**LE TROISIÈME LIVRE DES MACCABÉES**



## INTRODUCTION

---

L'ouvrage qui se trouve dans un certain nombre de Bibles, tout à la fin de l'Ancien Testament, sous le nom du troisième livre des Maccabées, ne porte ce nom que très-improprement. Car il raconte une histoire qui doit s'être passée cinquante ans avant l'insurrection des patriotes de la Palestine contre la tyrannie du roi Séleucide Antiochus IV. Ce titre, qui très-certainement ne lui vient pas de l'auteur, n'a donc pu lui être donné qu'à une époque où le nom de Maccabées avait déjà perdu sa signification primitive, qui rappelait les héros de la guerre de l'indépendance, et où il était habituellement employé pour désigner les Juifs martyrs de leur attachement à la loi de Moïse. Car c'est encore une histoire de martyrs que ce livre raconte, et qui, à n'en pas douter, a été mise par écrit dans un but pratique, pour exalter la fidélité religieuse des enfants d'Abraham et pour glorifier la protection miraculeuse que le vrai Dieu accorde à ses pieux adorateurs.

Voici en deux mots le cadre du récit qui fournit à l'auteur l'occasion de mettre en relief les principes qu'il veut faire prévaloir dans l'esprit de ses lecteurs.

Après la victoire remportée en 217 avant Jésus-Christ par le roi Ptolémée IV Philopator sur le roi Séleucide Antiochus III, et par laquelle celui-ci fut obligé d'évacuer la Palestine qu'il venait de conquérir, le vainqueur fait une tournée dans ce pays, pour recevoir les hommages de ses anciens sujets, qui étaient généralement restés fidèles à sa dynastie. Il vient entre autres à Jérusalem et demande à voir l'intérieur du temple. Là dessus grande émotion dans la ville. Aux yeux des Juifs, c'était une profanation du sanctuaire. Ils s'y opposent de toutes leurs forces, par des prières et par des menaces ; au moment où le roi va franchir le seuil, il est frappé de paralysie et emporté sans connaissance. De retour à Alexandrie, il assouvit sa rage sur les Juifs d'Égypte et rend divers édits de plus en plus vexatoires et cruels, soit pour les forcer à adorer les dieux nationaux, soit pour exterminer les récalcitrants. Le livre est rempli de descriptions pittoresques des mauvais traitements infligés aux fidèles et des angoisses qu'ils endurent, et de longues prières, qui émaillent ces récits, leur assurent en même temps l'élément édifiant qui était, sans contredit, la chose essentielle pour l'auteur. Une série d'incidents extraordinaires, tant naturels que miraculeux, retardent de jour en jour l'exécution des derniers ordres du tyran, qui ne tendaient à rien moins qu'à exterminer la nation. Ils tiennent en haleine l'intérêt des lecteurs, jusqu'à ce qu'enfin, au moment où tout semble perdu et où l'affreux carnage va commencer, le ciel intervient visiblement, pour sauver le peuple qui a si bien soutenu l'épreuve, et pour faire reconnaître, au roi païen lui-même, la supériorité du Dieu d'Israël.

Est-ce là de l'histoire, ou avons-nous encore affaire à un roman ? Il faut convenir que le début de la narration est assez favorable à la première de ces deux conceptions. La guerre entre les deux rois, la bataille de Raphia et ses conséquences militaires et politiques, sont des faits avérés et incontestables. Nous en dirons autant du portrait que l'auteur fait de Philopator, misérable débauché, laissant gouverner, ou plutôt ruiner, son royaume par une camarilla de gens qui lui ressemblaient. Il y a d'autres traits encore qui s'accordent avec les données positives de l'histoire : le culte de Bacchus, dieu-patron de la dynastie des Lagides ; les privilèges octroyés aux Juifs par les premiers rois de cette famille ; la désignation très-précise des localités qui doivent avoir été le théâtre des événements, etc. Nous pourrions

y ajouter l'assertion que le souvenir de ces mêmes événements s'est perpétué, au dire de l'auteur, par des fêtes annuelles (chap. VI, 36 ; VII, 19), si nous n'avions déjà constaté, par un exemple frappant, que des institutions de ce genre, non sujettes à caution comme faits (ce qui n'est pas du tout le cas ici), ne garantissent aucunement l'exactitude historique des légendes qui s'y rattachent, ni même la réalité matérielle du fond que ces légendes décorent.

Cependant, quelque favorable que puisse être l'opinion que suggérerait au lecteur le début de ce récit, il ne tardera pas, en avançant, à en recevoir une impression bien différente, et si l'auteur a pu réussir autrefois à faire accepter comme des faits positifs, par une génération facile à contenter, les scènes étonnantes qu'il décrit avec une parfaite assurance, de nos jours le public lettré (sans même parler des critiques de profession) n'aborde plus, tant s'en faut, la lecture d'un écrit de ce genre avec la même naïveté. On peut même se dispenser d'entrer dans une discussion sérieuse à ce sujet, et abandonner le jugement au bon sens de ceux qui lisent de pareilles compositions comme des monuments de l'esprit d'un siècle éloigné, dont les aspirations et les péripéties peuvent toujours encore éveiller la curiosité et même les sympathies du nôtre. Bornons-nous donc à relever quelques éléments du récit, qui sont de nature à en faire ressortir le caractère purement légendaire. Ce caractère est d'ailleurs suffisamment constaté d'avance, par le fait que pas un seul auteur ancien ne sait ni ne dit un mot des choses, pourtant si extraordinaires, qui nous sont présentées ici, à grands frais de rhétorique, comme une histoire authentique et documentée. Encore n'oserions-nous affirmer que le terme de légende soit à sa place pour déterminer le genre de littérature auquel cette pièce appartient. Nous estimons plutôt que nous avons là un écrit absolument semblable au livre de Judith, et que le but seul, que l'auteur a eu en vue, tient à la réalité, tandis que les éléments, dont il lui a plu de se servir pour l'atteindre, sont le produit de sa propre imagination.

Quoi de plus incroyable, par exemple, que ce qui est dit du recensement des Juifs, retenus prisonniers à l'hippodrome d'Alexandrie pour être mis à mort ? Leur nombre était tel, que les commissaires du roi n'avaient pas fini la besogne après un travail assidu et non interrompu de quarante jours, et qu'ils durent s'arrêter parce qu'ils avaient usé toutes leurs plumes et épuisé

toutes les provisions de papier qu'on pouvait se procurer (chap. IV, 15 suiv.). Mais on se demandera encore, à quoi bon tant de peine et tant de paperasses, alors qu'il s'agit d'une exécution en masse sans autre forme de procès? et pourquoi les Juifs d'Égypte sont les premières et les seules victimes du despote en fureur, ceux de Jérusalem, qui l'avaient offensé, étant également ses sujets et à sa discrétion? En général, cette partie du récit, qui forme pourtant le centre de toute l'histoire, n'est qu'un tissu d'in vraisemblances. Pendant qu'on va ramasser les Juifs de tous les cantons du pays, ceux de la capitale restent libres; ils le sont encore quand déjà les autres se trouvent entassés dans la localité qui leur sert de prison (chap. IV, 12). Cette localité est une plaine ouverte de tous côtés, où il aurait fallu mettre sur pied une armée entière pour garder ces myriades d'hommes, qui autrement n'auraient pas manqué de faire des tentatives d'évasion. On ne songe à leur mettre les fers, qu'après quarante jours d'écritures absolument inutiles (chap. V, 5), et quand on eut découvert qu'il n'y avait pas assez de papier à Alexandrie pour achever ce travail, il se trouve qu'on a assez de chaînes pour leur lier les mains. Avec cela, l'auteur oublie qu'il a dit lui-même que les prisonniers étaient déjà enchaînés en arrivant au lieu du supplice (chap. III, 25; IV, 7). Les deux prétendus manifestes du roi (chap. III, 11 suiv. et VII, 1 suiv.) sont déjà par eux-mêmes, et pris isolément, des pièces dont le caractère apocryphe saute aux yeux; en les mettant en regard l'un de l'autre, ils se condamnent réciproquement.

Nous n'aurons pas besoin de pousser plus loin cette analyse provisoire. Il résulte de ce qui a été dit que le troisième livre des Maccabées est un roman patriotique ou polémique, tout aussi bien que les livres d'Esther et de Judith, et comme, après tout, le second livre des Maccabées l'est également, dans une certaine mesure. On peut même dire que ce dernier offre de grandes analogies avec le nôtre, surtout au point de vue du style. Si nous avons été dans le cas de signaler ce qu'il y a de recherché dans maint passage, ou plutôt dans la forme générale de la rédaction du second livre, nous pouvons hardiment affirmer que l'auteur du troisième surpasse encore son devancier, qu'on dirait lui avoir servi de modèle. Les fleurs de rhétorique sont ici plus nombreuses; le style n'est à peu près nulle part celui de la simple prose; on rencontre une masse de mots étrangers au dic-



tionnaire classique, et qui semblent choisis, ou même inventés exprès, pour donner au récit des couleurs plus bigarrées, et à vrai dire, dans aucun autre écrit hellénistique, de ceux que nous avons dû comprendre dans notre recueil, les tournures et idiotismes hébraïques ne sont aussi rares que dans ces quelques pages. Pour convaincre nos lecteurs que nous n'exagérons pas quand nous disons que l'imagination du romancier l'emporte ici sur le bon sens de l'historien, nous les prions de relire surtout des scènes comme celles qu'ils trouveront aux chap. I, 16 suiv. ; IV, 1 suiv. ; V, 49 suiv. Si l'on fait abstraction de ce qu'il y a d'exagéré dans les détails, et de quelques traits d'un goût douteux, la peinture y est positivement plus riche et les tableaux plus animés, qu'ils ne le sont généralement chez les écrivains hébreux, lesquels, dans la plupart des cas, se bornent à les esquisser. Nous n'en dirons pas autant des longues prières insérées de côté et d'autre dans la narration (par ex. chap. II et VI). Elles ne doivent certainement pas être considérées comme des hors-d'œuvre, au gré de l'auteur, tout au contraire : mais elles sont calquées sur les modèles que nous connaissons par les textes déjà reproduits plus haut, et ne rachètent pas le manque d'originalité par des qualités d'un autre genre.

Abordons maintenant la question capitale. Tout en reconnaissant que nous n'avons pas là une histoire véritable, nous sommes convaincu que cette petite pièce a été composée en vue d'un fait particulier, d'un besoin actuel, tout aussi bien que cela a dû être le cas des trois ou quatre ouvrages que nous avons mis sous les yeux de nos lecteurs en dernier lieu. Si nous pouvions déterminer l'époque de la rédaction, ce but prochain serait découvert du même coup. Malheureusement les indices que nous pouvons mettre à profit à cet effet sont bien peu nombreux et encore moins précis. Nous essaierons cependant de réunir en faisceau les quelques données que nous fournit le texte, pour rendre plausible une conjecture qui nous semble pouvoir jeter un certain jour sur l'origine de ce livre.

D'abord on se persuadera sans peine qu'il est antérieur à la destruction du temple de Jérusalem. Car dans plusieurs circonstances il y est parlé de ce sanctuaire comme étant placé sous la protection spéciale de Jéhova. Cela est notamment le cas dans la scène, décrite avec les couleurs les plus vives, où le roi d'Égypte veut y mettre le pied, et où il en est empêché par une

intervention miraculeuse du ciel (chap. I, II). Dans un autre endroit (chap. V, 43), il jure de brûler l'édifice dont on prétend lui interdire l'entrée, et de nouveau la Providence intervient, et ses terribles menaces aboutissent à une humble soumission à la puissance du vrai Dieu. Il est impossible d'admettre que des contes pareils auraient trouvé le moindre crédit, si le temple avait déjà été la proie des flammes dans la catastrophe qui engloutit en même temps la ville sainte et qui mit fin à l'existence politique des Israélites.

De l'autre côté, il n'y aura pas lieu de remonter bien haut dans l'histoire pour assigner une date un peu précise à la composition de cet écrit. Pour le prouver, nous alléguerons surtout le passage (chap. VI, 6) où il est fait mention du miracle par lequel les trois amis de Daniel furent préservés dans la fournaise. A propos de ce fait, l'auteur se sert d'une phrase assez recherchée, qui n'appartient pas à l'original hébreu, mais à l'amplification apocryphe du troisième chapitre de la rédaction grecque du livre de Daniel. Or, celle-ci date tout au plus du dernier siècle avant notre ère.

Remarquons encore que l'auteur insiste sur un fait qui a de quoi nous surprendre à première vue. C'est qu'il affirme de la manière la plus explicite que les Juifs ont toujours été les loyaux sujets de leurs maîtres étrangers. Non seulement il le dit lui-même en termes très-formels (chap. III, 3), il en met l'attestation dans la bouche du roi Ptolémée (chap. V, 31 ; VI, 25), il le fait proclamer solennellement dans un édit officiel (chap. VII, 7). L'assertion était fondée. Malgré d'assez fréquents troubles et des insurrections partielles en Palestine, provoquées par des vexations et des injustices souvent criantes, on peut dire que les Juifs, surtout ceux qui habitaient à l'étranger, où ils ne dominaient nulle part par le nombre, se tenaient généralement tranquilles, payaient l'impôt, et s'adonnaient au commerce, qui est bien de tous les états celui qui se soumet le plus volontiers à l'ordre établi. On pourrait donc dire que cet élément, qui du reste ne tient pas au fond de l'histoire, ne peut guère servir à déterminer l'époque que nous cherchons. Cependant il est curieux de voir que cette même assertion a été produite et vivement accentuée par un auteur du premier siècle, alexandrin lui aussi, comme l'a été sans doute l'écrivain inconnu dont nous nous occupons ici<sup>1</sup>. Ajoutons encore que cette loyauté tant préconisée

<sup>1</sup> *Philo in Flacc. 11 seq., ed. Lips., VI, p. 57 sq. — Leg. ad Caium, 36, 40, ib., p. 131, 136 sq.*

a dû surtout s'affirmer sous la domination romaine, bien autrement capable que celle des derniers Ptolémées, d'inspirer à des dissidents une crainte salutaire de l'autorité.

Nous ferons moins de fond sur un autre trait caractéristique. C'est que l'auteur, qui est sans doute ici le fidèle interprète des sentiments de ses contemporains, voue une haine violente aux apostats de sa nation, à ceux qui, pour sauvegarder des intérêts matériels ou pour échapper à la persécution, reniaient la religion de leurs pères (voyez surtout chap. VII, 10 ; comp. chap. II, 31). Nous savons par le premier livre des Maccabées, qui est une autorité très-respectable, que cette haine datait de fort loin, et ne peut donc pas être citée à l'appui de la supposition que le troisième livre appartient à une époque plus récente. Mais on conviendra qu'elle ne peut pas servir non plus de preuve dans le sens contraire. On comprendra même que l'antagonisme entre les deux tendances a dû s'envenimer dans la suite des temps, parce que l'ascendant de la puissance romaine, et ses procédés plus roides, n'auront pas manqué d'exercer une plus grande attraction sur ceux dont le caractère n'était pas assez fortement trempé pour lui résister en toute occasion. Et il faut remarquer qu'ici il ne s'agit pas seulement de haine, mais d'hostilité active et de vengeance sanglante.

De toutes ces considérations il ne résulte encore qu'une solution assez vague du problème chronologique. Mais nous pensons qu'il y a moyen d'arriver à quelque chose de plus précis. Rappelons maintenant que la persécution dont parle notre livre est la conséquence du refus opiniâtre et péremptoire des Juifs de laisser entrer un roi païen dans le sanctuaire de Jérusalem. L'histoire ne sait rien d'une pareille prétention de la part d'un Ptolémée ou d'un Séleucide, mais elle mentionne très-positivement des faits analogues, arrivés sous la domination romaine. A la vérité, elle ne nomme que deux chefs militaires qui pénétrèrent réellement dans l'intérieur de l'édifice sacré, Pompée et Tite ; mais tous les deux y vinrent après une prise de la ville à main armée, et les vaincus, massacrés sur place, n'étaient plus à même d'opposer la moindre résistance, de quelque nature qu'elle fût, à ce qui sans doute devait leur apparaître comme une profanation. Et ce qui plus est, il n'a pas été question d'une persécution religieuse à la suite de ces deux événements tragiques. Mais à plusieurs reprises il y eut des mouvements populaires à Jérusalem, à propos des

aigles romaines introduites dans l'enceinte réservée, et une fois surtout il y eut une véritable crise qui pouvait avoir des suites funestes, lorsque l'empereur Caïus (Caligula) voulut y faire placer sa statue. Ce n'est pas sans raison que les Juifs firent tous les efforts possibles pour faire avorter ce projet, car à cette époque on avait l'habitude, en province, de rendre aux statues des souverains des hommages comme à des divinités. Le préfet Pétronius, pour ne pas les pousser à l'insurrection et pour éviter l'effusion du sang, crut devoir surseoir à l'exécution des ordres qu'il avait reçus de Rome à ce sujet<sup>1</sup>. Sous le même règne, il y eut aussi en Égypte une odieuse persécution des Juifs, dont les synagogues furent saccagées et profanées, et cela également par l'introduction de l'image de l'empereur<sup>2</sup>. Tout cela n'a-t-il pas pu inspirer à un Juif lettré de ces temps-là l'idée de prévenir les conséquences fâcheuses que de pareils événements étaient de nature à exercer sur l'esprit de ses coreligionnaires, par un récit suffisamment transparent, destiné à affermir leur courage, et d'autant plus facilement accueilli, que les principes moraux sur lesquels il se fondait formaient une partie intégrante de la foi nationale ?

Le fait que l'auteur met en avant le nom de Ptolémée Philopator ne saurait être invoqué comme une preuve qu'il ne s'agit pas au fond d'un empereur romain. Nous avons découvert, dans le livre de Baruch, les deux premiers Ptolémées sous les noms de Neboukadneççar et de son fils. Dans le livre de Judith, le nom du même roi de Babylone représente le roi Séleucide Antiochus VII. Pourquoi un Ptolémée, à son tour, ne couvrirait-il pas de son masque le tyran romain ? Il y a même à dire que celui que l'auteur choisit, jouissait entre tous de la plus mauvaise réputation, sans compter qu'il a été le dernier de sa race qui ait été maître de la Palestine jusqu'à sa fin. Cette combinaison de l'histoire avec la fable ne coupera pas court à toute incertitude, nous en convenons volontiers ; cependant, le caractère fictif de la narration étant incontestable, le livre ne peut que gagner à être envisagé, non comme une pure œuvre d'imagination, mais comme un pamphlet inspiré par le patriotisme, quoique largement tributaire du mauvais goût du siècle.

Le troisième livre des Maccabées ne nous est pas parvenu

<sup>1</sup> *Josèphe, Guerre des Juifs II, 40. — Philo, Leg. ad Caium 29, ed. Lips. VI, 115.*

<sup>2</sup> *Philo, l. c., p. 100 suiv. Id. in Flacc., p. 45 suiv.*

complet. Le commencement est perdu, mais ce n'est sans doute qu'une seule feuille qui manque au texte existant. Il sera facile d'administrer la preuve de ce fait. La première phrase commence par une particule qui ne saurait se placer en tête d'un récit quelconque. De plus, il y est question de personnes revenues on ne sait d'où, et il faut deviner qu'il s'agit de la Palestine et que l'auteur avait parlé de ce qui s'était passé dans ce pays par suite de l'agression d'Antiochus III, qui voulait l'enlever au gouvernement égyptien. Ensuite il y est fait mention d'un complot contre la vie du roi d'Égypte, et du principal conjuré qui aurait été antérieurement l'un des chefs des troupes de ce roi, et tout cela dans des termes tels, qu'il faut nécessairement supposer que le lecteur avait déjà été mis au courant de cette affaire auparavant. Enfin, au chap. II, 25, l'auteur, en parlant de la vie débauchée du roi et de ses favoris, dit explicitement qu'il en a déjà été question plus haut, tandis que dans ce qui nous reste du texte, c'est bien ici la première fois que ce détail est mentionné. En admettant que le livre ait commencé par une esquisse des mœurs de la cour, ne serait-ce pas un indice de plus que les couleurs ont été empruntées à ce qu'on pouvait savoir en province du palais des Césars ?

Disons encore, en terminant, que le troisième livre des Maccabées n'a pas été accueilli avec une grande faveur dans l'Église chrétienne. Il ne se trouve pas dans la Vulgate latine et par conséquent le concile de Trente ne lui a pas reconnu les caractères de la canonicité. Il a eu plus de chances en Orient. Les bibles grecques contiennent souvent trois livres des Maccabées, et à une époque antérieure aux plus anciens exemplaires manuscrits qui nous sont parvenus, il a été compris dans l'un ou l'autre catalogue de livres saints. Ainsi dans la collection d'anciennes lois de l'Église, connue sous le nom des Canons apostoliques, et qui a joui d'une grande autorité en Orient, le dernier article (85) contient une énumération des différentes parties de l'Écriture et parmi elles on mentionne aussi *trois* livres des Maccabées. L'Église de Syrie en possédait aussi une traduction. Les bibles protestantes ne contiennent que très-rarement le 3<sup>e</sup> livre. Luther ne l'a pas traduit. Ce n'est que plus tard qu'il a été imprimé en allemand dans quelques éditions isolées.

---



## TROISIÈME LIVRE DES MACCABÉES

---

. . . . . Cependant<sup>1</sup> Philopator, ayant été informé, par les personnes qui étaient revenues, que les terres qui faisaient partie de son royaume avaient été enlevées par Antiochus<sup>2</sup>, appela aux armes toutes ses troupes, infanterie et cavalerie, et, emmenant avec lui sa sœur Arsinoé<sup>3</sup>, il marcha jusqu'aux environs de Raphia<sup>4</sup>, où étaient campées celles d'Antiochus. Là un certain Théodotos<sup>5</sup>, dans l'intention d'exécuter le complot, prit avec lui les meilleurs soldats de Ptolémée, d'entre ceux qui avaient été antérieurement sous ses ordres, et se rendit pendant la nuit tout seul à la tente du roi pour le tuer et terminer ainsi la guerre. Mais un nommé Dosithéos fils de Drimylos, Juif de naissance, mais qui avait changé de religion et renié la foi de ses pères, avait conduit le roi ailleurs et avait fait coucher dans sa tente un homme sans conséquence, lequel subit ainsi le sort destiné à l'autre.

<sup>1</sup> Sur ce commencement abrupt et singulier, voyez l'Introduction. Plus loin, *les personnes revenues*, et le complot, font voir également qu'il nous manque le début du récit auquel ces phrases font allusion.

<sup>2</sup> Il s'agit de la seconde invasion de la Palestine par Antiochus III, en 219 avant Jésus-Christ. Le pays presque entier était tombé en son pouvoir, quand Ptolémée IV, lequel, tout parricide qu'il était, se fit appeler Philopator, se réveilla de ses débauches pour arrêter le conquérant.

<sup>3</sup> Elle était en même temps son épouse.

<sup>4</sup> La ville la plus méridionale de la Palestine, tout près de la mer.

<sup>5</sup> Antérieurement vainqueur d'Antiochus, mais mal récompensé de ses services et mécontent du train de la cour, il avait pris le parti d'Antiochus (du moins secrètement, d'après notre récit ; autrement il n'aurait pu pénétrer dans le camp). Il y a une apparente contradiction dans ce qui est dit des soldats qu'il prit avec lui, et sans lesquels il pénétra dans la tente. Probablement ces soldats devaient faire la garde au dehors.

<sup>4</sup> Après cela, il s'engagea un combat acharné et la fortune semblait favoriser Antiochus. Alors Arsinoé parcourut les rangs, tout échevelée, en pleurant et en sanglotant, et exhorta les troupes à combattre vaillamment pour eux-mêmes, pour leurs femmes et leurs enfants, en promettant de donner à chaque homme deux mines d'or s'ils étaient vainqueurs. De cette manière, il arriva que les ennemis furent écrasés dans la mêlée, et que beaucoup d'entre eux furent faits prisonniers. Ayant ainsi déjoué les projets de son adversaire, Ptolémée se proposa de visiter les villes voisines pour les rassurer<sup>1</sup>. C'est aussi ce qu'il fit; il distribua des présents aux sanctuaires et fit reprendre courage à ses sujets.

<sup>8</sup> Comme les Juifs lui envoyèrent une députation du conseil national et des anciens, pour le complimenter au sujet de ce qui était arrivé et pour lui remettre des présents, cette démarche l'engagea davantage à se rendre tout de suite chez eux. Il vint donc à Jérusalem, et fit un sacrifice d'action de grâces au Dieu suprême<sup>2</sup>, et en général ce qui était d'usage en fait de rites. Or, à son arrivée sur les lieux, il fut frappé de l'arrangement et de la splendeur du temple et admira l'ordre qui y régnait. Il lui vint donc l'idée d'entrer dans le sanctuaire. On lui fit observer que cela ne devait pas se faire, aucun membre de la nation juive elle-même n'ayant la permission d'y pénétrer, ni même tous les prêtres, à l'exception du seul grand-prêtre qui était à la tête de tous les autres, et celui-là seulement une fois par an. Mais il ne voulut point se laisser détourner. On lui lut le texte de la loi; mais il ne cessa de se porter en avant, en disant qu'il fallait qu'il entrât; que si les autres étaient privés de cet honneur, cela ne s'appliquait pas à lui. Il demanda pour quelle raison aucun de ceux qui étaient présents ne l'avait empêché lorsqu'il entra dans l'enceinte sacrée<sup>3</sup>? Là dessus quelqu'un, sans réfléchir, dit qu'il s'en vantait mal à propos. Le roi répondit que cela s'étant fait pour n'importe quelle raison, il entrerait en tout état de cause, qu'ils

<sup>1</sup> Les habitants de la Palestine, tant grecs que juifs, étaient très-attachés à la dynastie égyptienne, dont les trois premiers rois avaient su gagner leur affection. Ils avaient souffert par les invasions répétées d'Antiochus et le roi leur promit de veiller à ce qu'elles ne pussent plus se répéter.

<sup>2</sup> Les gouvernements anciens tenaient à honorer les dieux de tous leurs sujets, et avant l'époque d'Antiochus IV la tolérance religieuse était de principe. — La ligne qui suit n'est traduite que par conjecture.

<sup>3</sup> Le sens de cette phrase ainsi que de la suivante est très-douteux. Nous estimons que le roi veut dire que puisqu'on l'avait laissé arriver jusqu'à l'autel, on pouvait aussi lui permettre l'entrée de l'édifice. D'autres traduisent : comme il avait pu entrer dans tous les autres temples, il pourrait aussi entrer dans celui-ci.



le voulussent ou non. <sup>16</sup> Les prêtres, revêtus de leurs habits pontificaux, se mirent à genoux et implorèrent le Dieu suprême de leur venir en aide dans ce moment de détresse et d'arrêter l'importunité de ce méchant intrus, et ils remplissaient l'enceinte sacrée de leurs cris en pleurant. Les gens qui étaient restés chez eux sortirent précipitamment tout troublés, ne sachant trop ce qui se passait <sup>1</sup>. Les jeunes filles, qui d'ordinaire sont confinées dans leurs chambres, les quittèrent à la hâte avec leurs mères, en répandant de la cendre et de la poussière sur leurs têtes et remplissant les places publiques de sanglots et de lamentations. Celles-là même qui auraient dû être absolument retirées <sup>2</sup>, mettant de côté toute pudeur, quittèrent la chambre nuptiale et coururent en désordre par la ville. Les enfants nouveaux-nés furent abandonnés çà et là, soit dans les maisons, soit dans les rues, par leurs mères et leurs nourrices, lesquelles, sans se soucier d'eux, se rassemblaient dans la très-vénérable enceinte. De la part de ce monde accourant de tous côtés il se faisait des prières variées au sujet de l'entreprise impie de cet homme. En outre, comme il persistait toujours, les plus hardis d'entre les citoyens ne voulaient pas souffrir qu'il exécutât son dessein. Ils s'écrièrent même qu'ils iraient prendre les armes et qu'ils mourraient courageusement pour la loi nationale, et causèrent ainsi une grande exaspération dans le lieu saint. Retenus avec peine par quelques vénérables vieillards, ils se joignirent à ceux qui priaient <sup>3</sup>. Pendant tout ce temps la foule continuait à prier. Les anciens qui se trouvaient dans l'entourage du roi essayèrent de toute façon de fléchir son humeur présomptueuse et de lui faire abandonner son projet ; mais lui, dans son audace, méprisant toutes les représentations, s'avancait déjà dans l'intention d'accomplir ce qu'il avait déclaré vouloir faire. Ses propres officiers mêmes, quand ils virent ce qui se passait, se joignirent aux nôtres pour invoquer le Tout-Puissant, afin qu'il intervînt dans cette crise et ne permit pas cet acte impie et insolent. Toutes ces clameurs incessantes et énergiques d'une foule compacte produisirent un bruit inimaginable ; on eût dit que les hommes n'étaient pas seuls à crier, mais que les murs et le sol y mêlaient leurs voix. C'est que tous préféraient la mort à la profanation du temple.

<sup>1</sup> Le sens de cette dernière phrase est douteux. — La scène ressemble beaucoup à celle qui est décrite 2 Macc. III, 14 suiv.

<sup>2</sup> L'auteur veut parler des jeunes mariées.

<sup>3</sup> Qu'on se figure le roi toujours présent, spectateur de ce qui se passait, et résolu d'entrer malgré tout. Pourquoi ne le fait-il pas ?

<sup>1</sup> Cependant le grand-prêtre Simon <sup>1</sup>, agenouillé en face du temple et les mains étendues, prononça la prière suivante d'une manière régulière <sup>2</sup> : Seigneur, Seigneur, roi des cieux et maître de toute la création, toi le saint parmi les saints <sup>3</sup>, seul souverain, tout-puissant ! Écoute-nous qui sommes en butte aux violences d'un homme impie et profane, dont l'insolente audace ne se laisse pas contenir. Car c'est toi qui as créé toutes choses, tu es le maître du monde entier et un souverain juste, et tu juges ceux qui agissent par orgueil et outrecuidance. C'est toi qui as fait périr ceux qui autrefois ont commis des iniquités, en amenant sur eux un déluge incommensurable, et parmi eux il y avait des géants qui se prévalaient de leur force et de leur audace <sup>4</sup>. C'est toi qui as fait consumer par le feu et le soufre les gens de Sodome, à cause de leur criminelle insolence, et tu les as proposés comme exemple à la postérité <sup>5</sup>. C'est toi qui as fait sentir ta puissance à l'arrogant Pharaon qui avait asservi ton saint peuple d'Israël, en le mettant à l'épreuve par divers châtimens par lesquels il a dû reconnaître ta force ; et quand il s'est mis à sa poursuite avec ses chars et sa nombreuse armée, tu l'as submergé dans les profondeurs de la mer, tandis que tu as fait passer sains et saufs ceux qui se fiaient à toi, le maître de l'univers. Aussi bien, témoins des œuvres de ta main, te louèrent-ils <sup>6</sup>, toi le tout-puissant. Toi, ô roi, qui as créé cette terre vaste et incommensurable, tu as choisi cette ville <sup>7</sup>, tu as consacré ce lieu à ton nom, quoique tu n'aies besoin de rien <sup>8</sup> ; tu l'as glorifié par ta majestueuse présence, après l'avoir érigé à la gloire de ton grand et vénéré nom. Et comme tu aimes la maison d'Israël, tu as promis que, dans le cas que nous nous serions détournés de toi et que par suite nous nous trouverions dans la détresse, si alors nous venions dans ce lieu pour t'implorer, tu exaucerais notre prière. Et tu es fidèle et véridique. Or, comme tu es si souvent venu en aide à nos pères dans leurs malheurs quand

<sup>1</sup> Comme l'événement raconté dans ce livre est placé en l'an 217 avant Jésus-Christ, ce Simon, deuxième du nom, est le personnage célébré dans l'Écclesiastique, chap. 50.

<sup>2</sup> Ceci est dit par opposition aux cris désordonnés dont il vient d'être parlé.

<sup>3</sup> Les saints sont ici les anges, appelés ainsi dans le livre de Daniel. Mais il suffirait peut-être de ne voir dans cette phrase qu'un simple superlatif.

<sup>4</sup> La tradition faisait périr dans le déluge les géants dont il est question dans la Genèse VI ; comp. Sap. XIV, 6.

<sup>5</sup> Les habitants de Sodome avaient osé s'attaquer à des personnages divins. Gen. XIX ; comp. Sir. XVI, 9. 2 Pierre II, 5 suiv.

<sup>6</sup> Exode XV.

<sup>7</sup> Psaume XLVIII, 3. Matth. V, 35. — Dieu avait à sa disposition tant de pays et de villes, et il a préféré à tout ce petit coin de terre !

<sup>8</sup> 2 Macc. XIV, 45.

ils étaient opprimés, et que tu les as sauvés de grands dangers, vois donc maintenant, ô saint roi ! Nous sommes maltraités par suite de nos grands et nombreux péchés ; nous sommes les sujets de nos ennemis et nous succombons dans notre impuissance. Dans notre abaissement, cet homme audacieux et profane entreprend d'outrager ce saint lieu consacré sur la terre à ton glorieux nom. Car ta vraie demeure, le ciel suprême, est inaccessible aux mortels. Mais puisque, voulant te faire révéler au milieu de ton peuple d'Israël, tu as consacré ce temple, ne nous punis pas par l'impureté de ces hommes, et ne nous châtie pas par cette profanation, afin que ces impies ne se vantent pas de leur arrogance et que leur langue insolente ne triomphe pas en disant : Nous avons foulé aux pieds la maison sainte tout aussi bien qu'on foule aux pieds les maisons des idoles<sup>1</sup>. Efface nos péchés, fais disparaître nos délits et manifeste en cette heure ta miséricorde ! Puissent tes compassions nous arriver sans retard<sup>2</sup>, et en nous procurant le salut, fais en sorte que ta louange retentisse de la bouche de ceux qui sont prosternés dans la contrition !

<sup>21</sup> Aussitôt le Dieu qui voit tout, le saint par excellence parmi les saints, exauçant ces légitimes supplications, punit cet homme audacieux et insolent. Secoué de côté et d'autre comme le roseau au gré du vent, jeté à terre sans mouvement et paralysé de tous ses membres, sans pouvoir proférer une parole, il était frappé par un juste arrêt. Aussi ses amis et gardes du corps, voyant quel châtiment subit et sévère l'avait saisi, et craignant qu'il n'y laissât la vie, s'empressèrent-ils de l'emporter, frappés eux-mêmes d'une extrême terreur. Quelque temps après il reprit ses sens, mais malgré la leçon qu'il avait reçue il ne conçut pas de repentir et partit avec de terribles menaces.

<sup>25</sup> Revenu en Égypte, sa méchanceté ne fit qu'augmenter. Dans la société de ses compagnons de table et de débauche, étrangers à tout sentiment de justice et d'honneur, dont il a déjà été question<sup>3</sup>, il ne persévéra pas seulement dans ses excès de toute sorte, mais dans son insolence il alla jusqu'à faire répandre des calomnies<sup>4</sup> en divers lieux, et beaucoup de ses intimes, eu égard aux dispositions

<sup>1</sup> Ici l'auteur prête aux païens des paroles qui n'ont leur raison d'être que dans la bouche des Juifs. Fouler aux pieds, est toujours un acte de mépris et de haine. Voici au fond la pensée qu'on voulait exprimer : Le temple du vrai Dieu est traité comme mériteraient de l'être les temples des faux dieux.

<sup>2</sup> Psaume LXXIX, 8.

<sup>3</sup> Voyez l'Introduction et page 375, note 4.

<sup>4</sup> Contre les Juifs.

du roi, suivirent son exemple. Il résolut même d'avilir publiquement le peuple juif. Il fit ériger une colonne près de la tour du palais et y fit graver une inscription, portant qu'il serait défendu de se rendre dans les lieux saints à quiconque ne ferait pas de sacrifice<sup>1</sup>, que tous les Juifs seraient inscrits sur les listes du commun peuple et dans la classe des serfs<sup>2</sup>, et que ceux qui s'opposeraient à cette mesure seraient mis à mort; de plus, que ceux qui seraient compris dans ce recensement seraient marqués au fer rouge sur leur corps d'une feuille de lierre, emblème de Dionysos<sup>3</sup>, par quoi ils seraient remis dans la catégorie inférieure à laquelle ils avaient appartenu antérieurement. Cependant, pour ne pas paraître hostile à tous, il ajouta que si quelqu'un d'entre eux préférerait prendre part aux rites sacrés du dieu, celui-ci aurait le droit de cité comme les Alexandrins. Sur cela quelques-uns, en vue de ce droit, méprisèrent celui qui les rattachait à la cité sainte<sup>4</sup> et se rendirent sans hésiter, croyant obtenir de grands avantages en s'assurant l'accès auprès du roi. Mais le plus grand nombre persista noblement; refusant d'abandonner leur religion, ils donnèrent leur argent pour racheter leur vie et cherchèrent courageusement à se faire exempter de ce recensement<sup>5</sup>. Ils conservèrent l'espoir d'être secourus par Dieu, détestaient les apostats, les estimaient comme les ennemis de leur peuple et les exclurent de leur commerce et de leur amitié.

<sup>1</sup> Informé de tout cela, cet homme impie fut irrité au point qu'il n'en voulait plus seulement aux Juifs d'Alexandrie, mais qu'il s'emporta violemment contre tous ceux qui habitaient le reste du pays, et qu'il ordonna de les rassembler sur-le-champ et de les mettre à mort de la manière la plus cruelle. Pendant que cela se préparait, il se répandit des bruits sinistres contre notre nation; des hommes

<sup>1</sup> Les lieux saints sont ici les synagogues; car les Juifs étaient les seuls habitants de l'Égypte qui ne faisaient point de sacrifices. Le roi supprima donc la liberté du culte.

<sup>2</sup> C'est-à-dire qu'ils perdraient les droits de citoyens et les autres privilèges par lesquels les rois précédents les avaient élevés au rang des Grecs.

<sup>3</sup> Le dieu Bacchus était le patron des Lagides. L'usage de la marque comme signe de dépendance et de servitude est souvent mentionné dans la Bible dans des applications symboliques et religieuses (Apoc. XIII, 16; XIV, 11, etc. 2 Cor. I, 22, etc. Comp. aussi 2 Macc. VI, 7).

<sup>4</sup> Litt. : méprisèrent les entrées de la cité de la piété, c'est-à-dire firent bon marché de la religion nationale.

<sup>5</sup> Il y a ici une certaine obscurité, car le texte parle d'un procédé que les données précédentes ne faisaient pas prévoir. Voici comment on s'expliquera la chose. La peine de mort était édictée contre les Juifs qui refuseraient de perdre leurs droits et de renoncer à l'exercice de leur culte; les fidèles aimaient mieux sacrifier leur fortune que leur foi, la police étant accessible à cette sorte de compromis.

qui étaient toujours prêts quand il s'agissait de faire du tort aux autres, avaient trouvé là une occasion de prétendre que les Juifs les empêchaient d'obéir aux lois. Or, ceux-ci étaient toujours dans les meilleures dispositions envers les rois et leur gardaient une fidélité inébranlable. Mais comme ils respectaient Dieu et se réglaient sur sa loi, ils se séparaient des autres gens à quelques égards, et en ce qui concerne la nourriture<sup>1</sup>. C'est pour cela que quelques-uns estimaient qu'ils leur étaient hostiles, tandis qu'en suivant la droite ligne de la justice ils rendaient leur conduite recommandable et qu'ils étaient approuvés par tout le monde. Mais les étrangers<sup>2</sup> ne tenaient aucun compte de cette bonne réputation de notre nation; ils déblatéraient sur la différence des rites religieux et de la nourriture; ils disaient que ces hommes étaient en désaccord avec le roi et les pouvoirs publics, qu'ils étaient animés d'un mauvais esprit, qu'ils faisaient de l'opposition politique, et de cette manière ils les chargeaient de reproches qui n'étaient pas sans conséquence. Mais les Grecs de la ville, qui n'avaient été offensés en aucune façon, voyant le tumulte inattendu qui s'élevait contre ces gens, et cette émeute imprévue, ne pouvaient pas, à la vérité, leur venir en aide, les esprits étant trop montés<sup>3</sup>; cependant ils leur donnaient de bonnes paroles, ils voyaient avec déplaisir ce qui se passait, et pensaient que les choses viendraient à changer, un tel peuple, qui n'avait commis aucun délit, ne pouvant pas être abandonné à son sort. Il y eut même des voisins, des amis, des confrères en négoce, qui en invitèrent quelques-uns chez eux en secret et s'engagèrent à les protéger et à faire dans leur intérêt tout ce qui serait possible.

<sup>1</sup> Cependant le roi, enflé d'orgueil à cause de son récent triomphe, et n'ayant aucun égard à la puissance du Dieu suprême, mais

<sup>1</sup> Évidemment l'auteur veut dire que ce qu'on disait des Juifs était pure calomnie. C'étaient des citoyens paisibles et des sujets loyaux. Ce qui choquait les païens, c'étaient leurs rites religieux particuliers et l'affectation (d'ailleurs parfaitement légitime) avec laquelle ils se séparaient d'eux, par exemple à table, pour le choix des mets, et la manière de les préparer. Ce sens, cependant, n'est exprimé que par une variante et non par le texte reçu.

<sup>2</sup> On ne voit pas trop bien quelle catégorie d'hommes doit être désignée par ce terme. Les *étrangers* ne peuvent être que des païens; or, il est dit que *tout* le monde approuvait la conduite des Juifs. L'auteur distinguerait-il les Grecs des indigènes? Mais la suite du récit paraît devoir écarter cette distinction, du moins dans ce sens que les étrangers ne peuvent pas être les Grecs. On peut plutôt admettre que les indigènes (mal à propos nommés ici étrangers) étaient jaloux des privilèges dont jouissaient les Juifs.

<sup>3</sup> Litt. : tyranniques. L'auteur veut décrire l'effervescence de la populace d'Alexandrie, qui s'était laissé exciter par les agitateurs, et qui, sans attendre l'effet du décret du roi, voulait elle-même faire justice de ces intrus détestés.

croyant qu'il persisterait dans sa résolution jusqu'au bout<sup>1</sup>, publia contre les Juifs le manifeste suivant : Le roi Ptolémée Philopator, aux Égyptiens et aux gouverneurs et militaires des divers districts, salut et santé. Je me porte bien moi-même et nos affaires sont prospères. Après notre campagne d'Asie, laquelle, comme vous savez, a été menée à bonne fin selon nos désirs, tant par le secours extraordinaire des dieux que par notre propre valeur, nous avons voulu nous attacher les populations de la Cœlésyrie et de la Phénicie, non par la force des armes, mais par la douceur et une grande bonté, et leur faire du bien, et après avoir assigné de riches revenus aux temples des différentes villes, nous nous rendimes aussi à Jérusalem pour honorer le temple de ces coquins qui ne veulent point renoncer à leur folie. Ils nous accueillirent à notre arrivée avec de bonnes paroles, mais en réalité avec perfidie ; et lorsque nous voulûmes entrer dans leur sanctuaire, pour y consacrer des présents distingués et splendides, ils nous en refusèrent l'entrée avec leur insolence connue de longue date, parce que nous n'usions pas de notre puissance, à cause de nos procédés débonnaires envers tout le monde. Ils ont ainsi montré leurs sentiments hostiles à mon égard, les seuls absolument, parmi tous les peuples, qui s'élèvent fièrement contre leurs rois et bienfaiteurs et qui ne veulent se soumettre à rien qui soit équitable. Nous cédâmes à leurs folles prétentions, et revenu victorieusement en Égypte, nous traitâmes avec bonté nos sujets de toute nationalité, agissant ainsi selon qu'il appartenait. Entre autres nous déclarâmes à tous les Juifs que nous oublierions la faute de leurs compatriotes, en vue des services qu'ils avaient rendus comme soldats, et dans les innombrables emplois qui leur avaient été confiés de mémoire d'homme. Nous voulions même aller jusqu'à changer leur position civile en leur accordant le droit de cité alexandrin, et les faire participer à nos rites sacrés permanents<sup>2</sup>. Mais eux reçurent cela en mauvaise part et repoussèrent cette bonne offre par suite de leur méchanceté innée et, persistant dans leur propension au mal, ils refusèrent non seulement cet inestimable privilège, mais ils témoignèrent même, tant par leur silence que par des paroles, leur aversion pour le petit nombre d'entre eux qui sont bien disposés envers nous, s'imaginant toujours que nous nous empresserions de révoquer nos édits, à cause de leur honteuse obstination. Convaincu donc par des preuves suffisantes que ces hommes

<sup>1</sup> L'auteur veut insinuer, dès à présent, qu'il fut forcé de changer d'avis par l'intervention d'une puissance supérieure.

<sup>2</sup> Il s'agit du culte de Bacchus (chap. II, 29), que le roi représente ici comme un privilège qu'il voulait gracieusement octroyer aux Juifs. Ce culte est appelé permanent, en opposition avec celui des Juifs, qui devait cesser.

sont mal disposés envers nous de toute façon, et voulant prévenir l'éventualité que, dans le cas de quelque trouble<sup>1</sup> imprévu qui pourrait survenir, ces hommes impies se levassent sur nos derrières comme traîtres et ennemis furieux, nous avons ordonné que, si tôt que la présente proclamation serait publiée, on ait à envoyer vers nous les susdits<sup>2</sup> avec leurs femmes et enfants, enchaînés avec des liens de fer à tous les membres et sans leur épargner les mauvais traitements, pour qu'ils soient mis à mort par un supplice cruel et ignominieux, tel qu'il convient à des rebelles. Car nous espérons que, dès qu'ils seront punis, notre royaume jouira toujours d'une parfaite tranquillité et se trouvera dans un état prospère. Quiconque cachera quelque Juif, jeune ou vieux, sans en excepter les enfants à la mamelle, sera mis à mort, avec toute sa famille, dans les plus horribles tortures. Et celui qui voudra le dénoncer, outre qu'il sera mis en possession de la fortune du coupable, recevra deux mille drachmes d'argent du trésor royal, et sera déclaré libre et couronné<sup>3</sup>. Enfin, toute maison, dans laquelle sera découvert un Juif caché, sera détruite et livrée aux flammes et arrangée de façon qu'à tout jamais aucun mortel n'y mettra plus le pied.

<sup>30</sup> Tel était le contenu du manifeste. <sup>1</sup> Partout où cet ordre fut connu, les païens organisèrent des festins à frais publics, et se livrèrent à une joie bruyante, leur inimitié, qu'ils nourrissaient depuis longtemps au fond du cœur, se manifestant maintenant sans gêne. Les Juifs, au contraire, étaient plongés dans un deuil inconsolable, ils poussaient des cris et se lamentaient, ils avaient le cœur gros de soupirs et comme en feu, et ils déploraient la ruine inattendue qui était ainsi décrétée contre eux subitement. Quel district, quelle ville, quelle rue, en général, quel lieu habité, n'était pas rempli de leurs plaintes et de leurs gémissements? De chaque ville ils étaient transportés en masse par les préfets, d'une manière si cruelle et si impitoyable, que même quelques-uns de leurs ennemis, à la vue de cette punition extraordinaire, se représentant les misères auxquelles tous peuvent être exposés et considérant les chances

<sup>1</sup> On peut songer soit à une guerre étrangère, soit à une émeute à l'intérieur.

<sup>2</sup> Traduction conjecturale d'un mot inconnu au dictionnaire et probablement corrompu.

<sup>3</sup> Le texte suppose le cas que le dénonciateur ne fût pas un homme libre. La coutume de décerner des couronnes était très-répendue chez les Grecs. C'était la décoration de ces temps-là. Une variante (incomplète) a suggéré aux commentateurs la traduction : il sera couronné aux Éleuthéries, c'est-à-dire à la fête du dieu Bacchus (*Eleutheros, Liber*). La mention d'un affranchissement disparaîtrait ainsi.

incertaines de la vie<sup>1</sup>, versèrent des larmes au sujet de cette lamentable déportation. On emmenait là une masse de vieillards à cheveux blancs, auxquels leur grand âge avait courbé les jambes de manière qu'ils ne pouvaient marcher que lentement, et qu'on pressait sans pudeur de hâter le pas dans cette expédition violemment poussée. De jeunes femmes, à peine entrées dans la chambre nuptiale pour s'unir à leurs époux, et qui au lieu de plaisirs n'eurent en partage que la douleur, étaient emmenées sans voile, la chevelure encore trempée d'onguents parfumés, couverte de poussière, et entonnant ensemble des chants de deuil au lieu de l'hyménée<sup>2</sup>, tourmentées qu'elles étaient par les mauvais traitements des étrangers. Publiquement mises aux fers, elles étaient entraînées avec brutalité jusqu'au lieu de l'embarquement. Leurs époux, portant des cordes autour du cou au lieu de couronnes sur la tête, passaient ce qui restait des jours de la noce<sup>3</sup>, non à des festins et aux amusements de la jeunesse, mais dans les lamentations, et voyaient, à la fleur de l'âge, l'hadès s'ouvrir sous leurs pieds. Ils étaient emmenés comme des animaux sauvages, assujettis par des liens de fer, les uns ayant le cou attaché au banc des rameurs, les autres ayant les pieds engagés dans des anneaux, qui ne se laissaient pas briser. De plus, ils étaient privés de lumière au moyen de grosses planches superposées, afin que plongés dans une obscurité absolue, ils fussent traités pendant tout le voyage comme des conspirateurs.

<sup>1</sup> Lorsqu'ils furent ainsi parvenus jusqu'à l'endroit nommé Schédia<sup>4</sup>, et le trajet à faire le long de la côte étant achevé comme le roi l'avait décrété, il ordonna qu'ils fussent campés dans l'hippodrome, vaste emplacement hors de la ville, et situé de manière que tous ceux qui allaient à la ville, ou qui en sortaient pour se rendre à la campagne, pouvaient commodément jouir du spectacle de leur supplice, tandis qu'eux-mêmes ne pouvaient pas communiquer avec les troupes, et qu'il ne leur était point permis d'entrer dans l'intérieur<sup>5</sup>. Après cela, ayant été informé que leurs compatriotes de la ville

<sup>1</sup> C'est-à-dire, songeant qu'aucun mortel n'est sûr d'être à l'abri d'un retour de fortune.

<sup>2</sup> Cest le terme grec pour les chants nuptiaux.

<sup>3</sup> Les fêtes nuptiales duraient souvent sept jours, et l'auteur, pour rendre la scène qu'il décrit plus émouvante, fait survenir la catastrophe dès le premier soir.

<sup>4</sup> Le pont de bateaux ; c'était une localité à quelques lieues d'Alexandrie, avec la douane, d'où l'on arrivait à la ville en longeant la côte.

<sup>5</sup> Cela doit dire sans doute, que le roi prit ses précautions pour empêcher toute velléité d'opposition, soit de la part des citoyens qui pouvaient avoir des relations avec les Juifs, soit de la part des soldats, parmi lesquels il y avait beaucoup de mercenaires étrangers.



sortaient fréquemment à la dérobée pour leur témoigner de la compassion dans leur misère<sup>1</sup>, il en fut irrité et ordonna qu'on les traitât exactement comme les autres, sans leur rien épargner des peines à infliger à ceux-ci, et que toute la nation fût enregistrée nominativement, non plus maintenant pour les astreindre à la dure servitude dont il a été fait mention ci-dessus en quelques mots<sup>2</sup>, mais pour leur faire subir les tortures dont ils avaient été menacés, et pour les exterminer finalement en un seul jour.

<sup>15</sup> L'enregistrement se fit avec une hâte sinistre et une diligence pleine d'émulation, chaque jour depuis le lever jusqu'au coucher du soleil, et après quarante jours on s'arrêta sans avoir terminé la besogne. Pendant tout ce temps le roi se livrait aux plaisirs sans interruption ; il organisait des festins en l'honneur de toutes ses idoles, dans un sentiment bien éloigné de la vérité, et d'une bouche impie il glorifiait ses dieux incapables de parler et de protéger leurs adorateurs, tandis qu'il tenait des discours inconvenants à l'adresse du Très-Haut. Après le susdit laps de temps, les commis chargés du recensement informèrent le roi qu'ils ne pouvaient pas continuer l'inscription des Juifs à cause de leur nombre incalculable<sup>3</sup>, quoiqu'il y en eût encore une bien plus grande multitude par tout le pays, tant dans leurs maisons, que dans divers lieux, de sorte que tous les préfets de l'Égypte étaient dans l'impossibilité [*de les arrêter tous*]<sup>4</sup>. Le roi les menaça sévèrement, les accusant de s'être laissé corrompre pour les laisser échapper<sup>5</sup>; mais il finit par se convaincre de la vérité de leur assertion, en ce qu'ils lui prouvèrent par le fait qu'ils avaient consommé tout le papier fabriqué<sup>6</sup> et usé

<sup>1</sup> L'auteur oublie que les Juifs d'Alexandrie avaient été les premiers à sentir la colère du roi (chap. III, 1), et maintenant il les représente comme étant parfaitement libres de leurs mouvements.

<sup>2</sup> Chap. II, 28.

<sup>3</sup> Les Juifs étaient réellement fort nombreux en Égypte ; à l'époque de Jésus-Christ, Philon en évaluait le nombre à un million. Ici il y a pourtant une exagération. Car à moins de vouloir prolonger outre mesure la détention provisoire des captifs (qu'il avait à nourrir), le roi a dû employer une masse de contrôleurs. Mais est-ce qu'il vaut la peine de discuter de pareils récits ? Disons seulement que le texte insinue que les arrestations étaient loin d'être complètes et que malgré cela les fabriques d'Égypte (qui pourvoyaient le monde entier !) n'avaient pas assez de papier à mettre à la disposition des gens de la police.

<sup>4</sup> Il manque évidemment un mot dans le texte.

<sup>5</sup> D'autres traduisent : pour avoir un prétexte (de cesser leur travail). Mais pour cela ils n'avaient pas besoin de se laisser corrompre.

<sup>6</sup> Litt. : Toute la fabrique de papier.

toutes leurs plumes <sup>1</sup>. C'était là l'effet de l'invincible providence du ciel qui venait au secours des Juifs.

<sup>1</sup> Alors le roi fit appeler Hermon, qui avait le commandement des éléphants, et plein d'une violente colère, et inébranlable dans son humeur irritée, il ordonna que le lendemain on enivrât tous les éléphants (qui étaient au nombre de cinq cents) au moyen d'encens brûlé avec profusion et en les abreuvant de vin pur en quantité; et quand ils seraient rendus furieux par ce breuvage, administré en abondance, on devait les lancer contre les Juifs pour les exterminer. Après avoir donné cet ordre, il revint à son festin, auquel il avait réuni ceux de ses intimes et de ses officiers qui étaient les plus hostiles aux Juifs. Hermon exécuta ponctuellement l'ordre qu'il avait reçu. Les gens de service, délégués à cet effet, sortirent sur le soir et lièrent les mains à ces malheureux <sup>2</sup>; ils prirent encore d'autres mesures pour la nuit, afin de les empêcher de s'échapper, persuadés qu'ils étaient que c'en serait bientôt fait de toute cette race. Mais les Juifs, que les païens croyaient être privés de toute protection, parce qu'ils étaient enfermés et chargés de fers, implorèrent tous, à grands cris et avec larmes, le Seigneur tout puissant, le maître souverain de toute autre puissance, leur Dieu et père plein de miséricorde, en le priant de déjouer ce projet impie formé contre eux, et de les sauver de cette destruction imminente par quelque grandiose manifestation. Leur prière intense montait au ciel.

<sup>10</sup> Hermon, après avoir surabondamment abreuvé de vin et enivré d'encens ses impitoyables éléphants, se rendit de bon matin à la cour pour faire son rapport au roi <sup>3</sup>. Cependant celui qui de tout temps accorde à qui il veut l'excellent bienfait du sommeil, en faisant alterner la nuit et le jour, en avait envoyé une bonne part au roi, et celui-ci, par la dispensation du Maître, était plongé dans un profond et doux sommeil, de manière qu'il fut trompé dans son dessein criminel et qu'il se trouva en défaut malgré son inaltérable résolution. Les Juifs, échappés à l'heure fatale qui avait été fixée d'avance, glorifièrent leur saint Dieu et le prièrent, lui qui est si facilement réconcilié <sup>4</sup>, de montrer encore une fois à ces païens insolents la

<sup>1</sup> *Plumes* n'est pas le vrai mot; mais nous n'en connaissons pas d'autre pour représenter le *calamus* des anciens, qui n'était pas une plume d'oiseau, mais une pièce de roseau ou de chaume. (Nos traductions françaises emploient toutes le mot de *plume*, 3 Jean, 13.)

<sup>2</sup> Ils n'étaient donc pas liés! Mais dans ce cas, combien de gardes fallait-il pour les empêcher de fuir?

<sup>3</sup> Celui-ci voulait assister au spectacle, et l'exécution ne devait commencer qu'après son arrivée.

<sup>4</sup> Cela se rapporte à la conviction qu'ils avaient encouru sa colère (chap. II, 13).

force de sa main puissante. La dixième heure <sup>1</sup> étant déjà survenue, le maître d'hôtel <sup>2</sup>, voyant que les invités étaient réunis, s'approcha du roi et le secoua. Après avoir à peine réussi à le réveiller, il l'avertit que l'heure du festin s'écoulait déjà et lui fit part de tout <sup>3</sup>. Réflexion faite, le roi se décida pour le banquet et fit prendre place en face de lui à ceux qui étaient arrivés. Cela fait, il les exhorta à jouir des plaisirs de la table, à laquelle il les admettait pour les honorer <sup>4</sup>. On était déjà longtemps réuni, quand le roi fit appeler Hermon et lui demanda, en le tançant vertement, pour quelle raison on avait laissé vivre les Juifs tout ce jour-là? Celui-ci ayant remontré que dès la nuit précédente il avait accompli tout ce qui lui avait été commandé, et les commensaux ayant attesté la chose, le roi, plus cruel que Phalaris <sup>5</sup>, dit qu'ils pouvaient en savoir gré à son sommeil, mais que, sans autre délai, lui devait tenir prêts les éléphants, de la manière indiquée, pour le lendemain matin, afin d'exterminer ces impies de Juifs. Toutes les personnes présentes approuvèrent sans réserve l'ordre donné par le roi, puis chacun rentra chez lui; mais au lieu de consacrer la nuit au sommeil, ils l'employèrent à imaginer toutes sortes de tourments <sup>6</sup> qu'ils voulaient infliger à ces malheureux.

<sup>23</sup> Aussitôt que le coq eut chanté, Hermon disposa les éléphants dans la grande place aux colonnes <sup>7</sup> et les excita. Déjà la foule s'était assemblée pour cet affreux spectacle, et attendait le matin avec impatience. Cependant les Juifs, qui n'avaient plus qu'un instant à vivre, levaient les mains au ciel, avec larmes et supplications, et avec des chants lugubres, et adressaient des prières au Dieu suprême, pour qu'il vint encore une fois, et sans tarder, à leur secours. Le soleil n'avait pas encore dardé ses premiers rayons quand le roi reçut ses intimes, et qu'Hermon se présenta pour

<sup>1</sup> De trois à quatre après-midi. On dînait à trois heures.

<sup>2</sup> Litt. : celui qui était préposé aux invitations.

<sup>3</sup> La phrase est bien vague. L'auteur a pu vouloir dire que le roi apprit à ce moment où en étaient les affaires des Juifs, ou seulement, que les convives l'attendaient. Dès lors le roi avait à choisir entre la table et le spectacle.

<sup>4</sup> Texte obscur et sens douteux.

<sup>5</sup> Phalaris, tyran d'Agrigentum (Girgenti en Sicile), au sixième siècle avant Jésus-Christ. On racontait des choses horribles sur sa cruauté, et son nom avait passé en proverbe.

<sup>6</sup> Litt. le texte parle de mauvais traitements accompagnés d'outrages et de cruelles plaisanteries.

<sup>7</sup> C'est-à-dire entourée de portiques ou de colonnades. Les anciens ne mentionnent pas cette place; mais l'auteur peut parfaitement avoir connu les localités dont il fait le théâtre de son roman.

l'inviter à sortir, en déclarant que tout ce que le roi avait désiré était prêt. A ce rapport, le roi s'étonna de cette invitation à une heure si indue. Il était frappé d'un complet oubli et demanda ce que c'était que cette affaire pour laquelle on le pressait tant. C'était là l'effet de l'intervention du Dieu suprême, qui lui avait fait oublier absolument ce qu'il avait résolu de faire. Hermon et les autres lui signifièrent alors que, d'après ses injonctions positives, les éléphants étaient prêts, ainsi que les troupes. Le roi, irrité au plus haut point par ce discours, la providence de Dieu lui ayant ôté toute pensée de ce genre, le regarda d'un air menaçant et dit : S'il y avait là tes parents ou tes enfants, ce seraient bien eux qui fourniraient un festin abondant à ces bêtes féroces, et non pas ces Juifs innocents qui ont toujours montré une fidélité à toute épreuve, à moi et à mes ancêtres. Certes, si je ne t'aimais comme mon ami de jeunesse, et à cause de tes services, c'est toi qui périrais à leur place. Hermon, ainsi apostrophé d'une manière si inattendue et si menaçante, pâlit de frayeur. Les autres se retirèrent de mauvaise humeur l'un après l'autre, et l'on congédia la foule assemblée en l'envoyant à ses affaires. Quand les Juifs apprirent ce qui s'était passé avec le roi, ils louèrent Dieu, le roi des rois, qui s'était si clairement manifesté en venant ainsi à leur secours.

<sup>36</sup> Pendant le roi, selon son habitude, arrangea de nouveau un festin et invita ses hôtes à la joie. Il fit appeler Hermon et lui dit d'un ton menaçant : Combien de fois, malheureux, dois-je te donner les mêmes ordres ? Tiens les éléphants prêts pour demain, afin d'exterminer les Juifs. Les convives de distinction<sup>1</sup>, étonnés de l'inconstance de ses idées, lui dirent : O roi, jusqu'à quand veux-tu nous mettre à l'épreuve comme si nous étions des sots ? Voilà bien la troisième fois que tu ordonnes de les exterminer, et que tu changes d'avis, en retirant tes ordres au moment de l'exécution. La ville est dans le trouble à force d'attendre, il se fait déjà des attroupements de plus en plus menaçants et l'on peut craindre le pillage<sup>2</sup>. Sur cela, le roi, en vrai Phalaris, se laissa aller à sa folle fureur, et ne tenant aucun compte du changement qui s'était opéré en lui en faveur des Juifs, fit un vain<sup>3</sup> serment et décréta qu'ils seraient envoyés dans l'Hadès sans plus de délai, écrasés sous les pieds des bêtes. Puis il jura qu'il ferait une expédition en Judée pour y mettre tout à feu et à sang, qu'il brûlerait le temple dont

<sup>1</sup> A la lettre : ses parents. Nous avons déjà rencontré d'autres locutions de ce genre (père, frères, cousins) comme titres honorifiques.

<sup>2</sup> La populace, une fois en mouvement, peut facilement se livrer à des excès.

<sup>3</sup> L'auteur anticipe sur le résultat final.

on lui défendait l'entrée, et qu'il ne laisserait personne en vie pour y offrir des sacrifices. Là dessus ses intimes, les dignitaires, s'en allèrent pleins de joie, et disposèrent les troupes aux endroits convenables de la ville, pour assurer la tranquillité publique, croyant que c'était une chose décidée.

<sup>45</sup> Le commandant des éléphants mit ces bêtes dans un état qui tenait de la fureur, par d'amples libations de vin aromatisé, et de plus elles étaient munies d'instruments terribles<sup>1</sup>. Dès le lever de l'aurore, lorsque déjà une foule innombrable remplissait les rues qui conduisaient à l'hippodrome, il se rendit à la cour pour inviter le roi à procéder à l'exécution de ses ordres. Celui-ci, dont le cœur impie était rempli d'une farouche colère, se mit en route avec les éléphants et tout son train; inaccessible à la pitié, il voulait contempler de ses propres yeux la cruelle et lamentable mort que devaient subir les malheureux en question. Lorsque les éléphants sortirent de la porte, suivis de la troupe en armes, les Juifs voyant la poussière soulevée par ces masses, et entendant le bruit formidable qu'elles faisaient, crurent que leur dernière heure était arrivée et que ce qu'ils avaient attendu avec anxiété allait s'accomplir. Ils se mirent à pleurer et à se lamenter en s'embrassant les uns les autres; les parents se jetèrent au cou de leurs enfants, les mères serrèrent dans leurs bras leurs jeunes filles, d'autres pressèrent sur leur sein leurs nouveaux-nés et les allaitèrent pour la dernière fois. Cependant ils se souvinrent des secours que le ciel leur avait prêtés antérieurement, et tous ensemble ils se jetèrent à terre, les mères ôtant leurs nourrissons de leur sein; et, poussant de grands cris, ils prièrent le maître souverain de toute puissance d'avoir pitié d'eux et de se manifester à eux, qui étaient déjà aux portes de l'hadès.

<sup>1</sup> Un certain Éléazar, un personnage considérable d'entre les prêtres du pays, déjà avancé en âge et possédant toutes les vertus qui honorent un homme, fit taire les anciens qui se trouvaient près de lui, afin d'invoquer le Dieu saint, et pria ainsi : O grand roi, Dieu suprême et tout-puissant, toi qui gouvernes l'univers avec miséricorde, aie égard à la race d'Abraham, aux enfants de ce Jacob qui t'a été consacré, à ce peuple qui est ta propriété sacrée et qui doit périr injustement sur une terre étrangère ! O père, c'est toi qui as exterminé, avec son orgueilleuse armée et sa multitude de chars, ce Pharaon, jadis maître de cette même Égypte, quand il s'éleva dans son audace impie et avec sa langue insolente; tu les as plongés dans la mer et as fait apparaître à Israël la lumière de ta miséri-

<sup>1</sup> Nous ne voyons pas trop ce qu'on veut dire par là. Leur aurait-on attaché au corps des instruments tranchants, comme on en mettait aux chars de guerre ?

corde. Ce Sennachérin, le farouche roi des Assyriens, si fier de ses innombrables guerriers, lui qui avait déjà conquis tout le pays avec son épée et qui osa s'élever contre ta sainte ville, en proférant des paroles menaçantes dans sa téméraire outrecuidance, toi, Seigneur, tu l'as frappé et tu as montré ainsi ta puissance à toutes les nations. Les trois amis qui, à Babylone, avaient volontiers donné leur vie au feu, pour ne pas adorer les idoles, tu les as sauvés sans qu'un seul cheveu de leur tête fût brûlé, en rafraichissant la fournaise par ta rosée<sup>1</sup>, tandis que tu tournas la flamme contre tous leurs adversaires. Tu as ramené à la lumière, sans aucune lésion, ce Daniel, que d'envieux calomniateurs avaient fait jeter au fond de la fosse, pour qu'il servit de pâture aux lions. Tu as rendu sain et sauf aux siens ce Jonas, qui languissait misérablement dans le ventre du monstre marin enfanté par l'abîme. Maintenant aussi, ô père, qui hais l'arrogance, et qui es riche en miséricorde, protecteur universel, hâte-toi de te manifester à la race d'Israël, maltraitée et outragée par ces païens impies et exécrables. Si notre vie s'est engagée dans le péché, par suite de notre séjour à l'étranger<sup>2</sup>, donne-nous la mort, ô Seigneur, comme il te plaira, après nous avoir sauvés des mains de nos ennemis, pour que ces adorateurs de faux dieux ne glorifient pas leurs idoles au sujet de la ruine de tes bien-aimés, en disant : Leur Dieu même ne les a pas sauvés ! Toi qui possèdes toute force et toute puissance, ô Éternel, regarde-nous, qui allons être privés de la vie comme des traîtres, par la folle insolence de ces impies. Puissent les païens aujourd'hui être frappés de stupeur, en voyant ta puissance invincible, ô Dieu vénéré, qui as le pouvoir de sauver la race de Jacob. Toute cette multitude d'enfants, ainsi que leurs parents, t'implorent avec larmes. Que toutes les nations apprennent que toi, Seigneur, tu es avec nous, que tu n'as pas détourné de nous ta face, mais accomplis ta promesse, que tu n'oublierais pas les tiens, même quand ils seraient dans le pays de leurs ennemis.

<sup>16</sup> Au moment où Éléazar finissait sa prière, le roi s'approcha de l'hippodrome avec les éléphants et toute sa bruyante armée. Quand les Juifs l'aperçurent, ils poussèrent de grands cris vers le ciel, si

<sup>1</sup> Cette même explication du miracle se trouve aussi dans le cantique inséré au 3<sup>e</sup> chapitre du livre de Daniel. On peut en conclure que notre auteur connaissait ce livre dans sa forme grecque.

<sup>2</sup> Les Juifs, en général fidèles à Jéhova, pouvaient, sans le savoir, être tombés dans des contraventions à la loi, par suite de la distance de leur centre religieux. Ils sont prêts à subir tel châtement qu'ils peuvent avoir mérité, pourvu que ce ne soit pas une occasion de triomphe pour les païens, et par conséquent une dérogação à la gloire du Dieu d'Israël.

bien que les vallées voisines en retentirent, et que les troupes mêmes ne purent se contenir et éclatèrent aussi en lamentations. Alors le vrai Dieu, tout-puissant et glorieux, fit apparaître sa sainte face<sup>1</sup>. Il ouvrit les portes du ciel, et il en descendit deux anges à la fois splendides et terribles à voir, et visibles pour tout le monde, excepté pour les Juifs. Ils se placèrent devant la troupe des adversaires, les remplirent d'une peur terrible, et les arrêtrèrent, immobiles et comme liés avec des chaînes<sup>2</sup>. Le roi même fut saisi d'un frisson par tout son corps, et il oublia tout à coup son farouche emportement. Les bêtes se tournèrent contre les soldats armés qui les suivaient et les firent périr en les foulant aux pieds<sup>3</sup>. Alors la fureur du roi se changea en lamentations et sanglots au sujet de ce qu'il avait médité auparavant. Car lorsqu'il entendit les cris et qu'il vit comment tout son monde était subitement livré à la destruction, il pleura de colère et menaça ses conseillers intimes, en disant : Vous vous arrosez le pouvoir royal et vous dépassez les tyrans en cruauté, et à moi, votre bienfaiteur, vous voulez enlever le pouvoir et la vie en entreprenant secrètement ce qui n'est pas du tout profitable au royaume. Qui est-ce qui a arraché à leur domicile ces hommes qui occupaient fidèlement les forteresses du pays<sup>4</sup>, et les a rassemblés ici sans juste motif? Qui est-ce qui a exposé ainsi à des tourments non mérités des hommes qui de tout temps ont surpassé en loyauté toutes les autres nations et qui souvent ont affronté les plus terribles périls? Déliez-les, ôtez-leur ces chaînes injustes, renvoyez-les en paix chez eux, et demandez-leur pardon de ce qui s'est fait. Relâchez ces enfants du Dieu vivant et tout-puissant qui est au ciel, et qui, depuis le temps de nos ancêtres jusqu'à ce jour, nous a accordé une prospérité glorieuse et non interrompue. Voilà ce que dit le roi; et les Juifs furent à l'instant même remis en liberté et, échappés à une mort imminente, ils bénirent le Dieu saint, leur sauveur.

<sup>30</sup> Après cela, le roi rentra dans la ville, et ayant fait appeler le ministre des finances, il lui ordonna de fournir aux Juifs, pendant sept jours, du vin et tout ce qui serait nécessaire pour un festin. Il voulait qu'ils fêtassent leur délivrance, à l'endroit même où ils

<sup>1</sup> Locution figurée, qui fait pendant avec celle de la face détournée.

<sup>2</sup> Traduction libre; le texte dit tout bonnement : ils les lièrent avec des chaînes.

<sup>3</sup> On remarquera que ce sont les soldats qui périssent, bien qu'ils n'aient fait qu'obéir à leurs supérieurs; tandis que cet imbécile de roi en est quitte pour quelques larmes.

<sup>4</sup> Déjà le premier Ptolémée s'était attaché un grand nombre de Juifs par des privilèges et des concessions avantageuses, et il avait notamment recruté parmi eux les garnisons de ses forteresses.

avaient pensé devoir endurer le supplice. Alors ces hommes, naguère accablés d'outrages, qui allaient descendre à l'hadès, ou plutôt qui en avaient déjà touché le seuil, au lieu de subir une mort amère et misérable, organisèrent un repas solennel pour célébrer leur mise en liberté, et s'assirent par bandes à un banquet joyeux, sur la place qui avait dû être le théâtre de leur destruction et leur servir de tombeau. Cessant leurs chants lugubres et plaintifs, ils entonnèrent un cantique national pour louer Dieu qui les avait sauvés si miraculeusement, et ne songeant plus aux lamentations et aux cris de détresse, ils formèrent des chœurs pour montrer la joie que leur inspirait leur salut. Le roi aussi, de son côté, assembla de nombreux convives à cette occasion, et ne cessa de remercier le ciel avec effusion pour le secours inattendu qu'il en avait obtenu <sup>1</sup>. Mais ceux qui naguère avaient cru les Juifs perdus, et destinés à être jetés en pâture aux oiseaux, et qui s'étaient fait un plaisir de les enregistrer, se mirent maintenant à soupirer, couverts de honte, et leur rage, qui tout à l'heure jetait feu et flamme, s'éteignit ignominieusement, tandis que les Juifs, comme nous venons de le dire, se livrèrent aux plaisirs de la danse et du festin, en rendant joyeusement grâces à Dieu et en chantant des psaumes. <sup>26</sup> Ils établirent entre eux comme règle pour toute leur colonie <sup>2</sup>, et à perpétuité, de fêter ces jours avec des réjouissances, et cela non pour boire et faire bonne chère, mais en vue de la délivrance que Dieu leur avait procurée. Ils s'adressèrent ensuite au roi pour qu'il leur permit de rentrer chez eux. On les avait enregistrés depuis le 25 Pachon jusqu'au 4 Épiphi <sup>3</sup>, pendant 40 jours, et leur supplice devait avoir lieu du 5 au 7 Épiphi, durant lesquels trois jours, le maître de l'univers, manifestant glorieusement sa miséricorde, les avait tous préservés, sans qu'ils fussent lésés le moins du monde. Le festin continua jusqu'au 14, le roi leur fournissant tout ce qu'il fallait, et ce jour-là ils demandèrent à être congédiés.

<sup>41</sup> Le roi leur prodigua les éloges et leur fit remettre la lettre suivante, adressée aux gouverneurs des différentes villes, et exprimant sa ferme résolution avec magnanimité : <sup>1</sup> Le roi Ptolémée Philopator aux gouverneurs de l'Égypte et à tous les chefs d'administration,

<sup>1</sup> C'en était un, sans doute, au point de vue de l'auteur, que d'avoir été empêché de faire égorger les protégés de Dieu ; les soldats écrasés sous les pieds des éléphants ne comptent pas.

<sup>2</sup> Peut-être l'auteur a-t-il voulu dire : aussi longtemps qu'ils séjourneraient à l'étranger, comme cela se lit plus bas, chap. VII, 19.

<sup>3</sup> C'est-à-dire du 20 mai au 28 juin de l'année julienne. Les noms des mois appartiennent au calendrier égyptien. Le Pachon est le 9<sup>e</sup>, le Épiphi le 11<sup>e</sup>. Ils sont tous de 30 jours.



salut et santé. Nous nous portons bien, nous et nos enfants<sup>1</sup>, le grand Dieu<sup>2</sup> nous donnant la prospérité comme nous la désirons. Plusieurs de nos conseillers ont itérativement insisté auprès de nous par malice, pour nous persuader de rassembler en corps tous les Juifs habitant le royaume, afin de les punir comme rebelles, d'une manière extraordinaire. Ils prétendaient que, vu les dispositions hostiles de ces gens à l'égard de toutes les autres nations, l'état ne jouirait d'une parfaite tranquillité, que lorsque cette mesure serait mise à exécution. Aussi les ont-ils fait arrêter et amener ici en les maltraitant comme des esclaves, ou plutôt comme des traîtres, dans l'intention de les faire mourir sans autre forme de procès, et avec une cruauté plus sauvage qu'on n'y est accoutumé de la part des Scythes. Pour cette raison, nous les avons sévèrement interpellés<sup>3</sup>, et ce n'est qu'avec peine que nous leur avons fait grâce de la vie, par suite de la bienveillance qui nous anime envers tous les hommes. Et ayant reconnu que le Dieu du ciel protège les Juifs, comme un père qui prend toujours fait et cause pour ses enfants, et considérant qu'ils ont toujours fait preuve de loyauté, comme de vrais amis, envers nous et nos ancêtres, nous les avons déchargés, dans notre justice, de toute accusation quelle qu'elle soit. Et nous avons ordonné à chacun<sup>4</sup> de les rapatrier, sans que personne puisse leur faire du tort quelque part que ce soit, ni les injurier au sujet de ce qui s'est passé indûment. Car vous devez savoir que, si nous entreprenons contre ce peuple quelque chose de mauvais, ou si nous les affligeons n'importe comment, nous aurons contre nous, non pas un homme, mais le Dieu suprême, le maître souverain, qui nous punira inévitablement et perpétuellement. Adieu.

<sup>40</sup>Après avoir reçu cette lettre, ils ne hâtèrent pas tout de suite leur départ, mais ils demandèrent au roi la permission d'infliger la peine méritée à ceux de leur nation qui avaient renié le Dieu saint et transgressé sa loi. Ils alléguèrent que des hommes qui, par amour pour leur ventre<sup>5</sup>, n'avaient tenu aucun compte des ordres de Dieu, ne seraient jamais des sujets fidèles du roi. Celui-ci, convaincu qu'ils disaient vrai, loua leur intention<sup>6</sup>, et leur accorda pleine liberté d'exterminer les apostats, dans toute l'étendue du royaume,

<sup>1</sup> Voyez la note sur 2 Macc. XI, 28. — En 217, à laquelle année l'auteur rapporte son roman, Ptolémée IV n'avait pas encore d'enfant légitime. Son successeur ne naquit que huit ans plus tard.

<sup>2</sup> Celui des Juifs.

<sup>3</sup> Le bon homme parle comme s'il n'avait été pour rien dans toute cette affaire.

<sup>4</sup> Aux agents du pouvoir.

<sup>5</sup> C'est-à-dire pour sauver leur vie et leur fortune.

<sup>6</sup> Et laissa égorger ceux de ses sujets qui avaient obéi à ses ordres.

sans contrôle de l'autorité et sans avoir besoin de permissions spéciales. Sur cela, ils l'acclamèrent comme de raison, et leurs prêtres et toute la foule chantèrent l'alléluia et partirent avec joie. Après cela, ils punirent tous leurs compatriotes qui s'étaient ainsi souillés, et chemin faisant ils tuèrent tous ceux qui tombaient entre leurs mains, ignominieusement. Ce jour-là<sup>1</sup> ils en mirent à mort plus de trois cents, et après avoir égorgé ces impies ils firent une fête de réjouissance. Eux, qui étaient restés fidèles à Dieu en face de la mort, jouissant maintenant de leur pleine liberté, quittèrent la ville, portant des couronnes de fleurs odoriférantes, poussant des cris de joie, et rendant grâce au Dieu de leurs pères, au sauveur perpétuel d'Israël, avec des psaumes mélodieux et des cantiques de louange.

<sup>17</sup> Arrivés à Ptolémaïde, surnommée la ville aux roses<sup>2</sup>, à cause de ce que la contrée offrait de plus particulier, et où la flottille<sup>3</sup> les attendit pendant sept jours, d'après leur commune décision, ils y célébrèrent un banquet pour fêter leur délivrance, le roi leur ayant fourni bénévolement tout ce qu'il leur fallait jusqu'à leur arrivée à domicile. Ayant mis pied à terre<sup>4</sup>, ils rendirent grâce à Dieu comme ils le devaient, et résolurent de fêter ces jours avec des réjouissances aussi longtemps qu'ils seraient établis à l'étranger. Ils en consacèrent le souvenir en érigeant une colonne et en construisant un lieu de prière à la place même où ils avaient fait leur festin. Puis ils partirent, sains et saufs, libres, pleins de joie, traversant la terre, la mer<sup>5</sup>, le fleuve, l'ordre du roi les préservant de tout danger, et chacun rentra chez lui. Ils étaient maintenant beaucoup plus forts vis-à-vis de leurs ennemis qu'ils n'avaient été autrefois; ils étaient craints et honorés, et personne absolument ne songeait plus à leur extorquer ce qu'ils possédaient. On leur rendit ce qui avait été confisqué<sup>6</sup>, et ceux qui détenaient quelque chose qui leur avait appartenu le rapportèrent très-humblement. Ainsi le Dieu suprême fit de grandes choses pour leur salut jusqu'au bout. Béni soit le sauveur d'Israël à perpétuité! Amen.

<sup>1</sup> L'auteur veut parler sans doute du jour même du départ, ou du premier jour du voyage.

<sup>2</sup> Ville de l'Égypte centrale, où probablement la caravane commença à se disperser.

<sup>3</sup> Les bateaux qui les avaient conduits d'Alexandrie à Ptolémaïde.

<sup>4</sup> En quittant les bateaux, pour rester encore sept jours ensemble avant de se séparer.

<sup>5</sup> Si l'on ne veut pas dire que l'auteur, dans son enthousiasme poétique, a fait une bévue, on songera au départ d'Alexandrie.

<sup>6</sup> Il n'avait pas été parlé de confiscation dans le récit précédent (chap. IV, 14), mais cela allait de soi.

**L'HISTOIRE DU BEL ET DU SERPENT**



## INTRODUCTION

---

Voici maintenant la dernière pièce polémique comprise dans le recueil sacré, tel que l'ancienne Église le recevait. Ce sont deux contes destinés à ridiculiser la grossière idolâtrie du paganisme, et à revendiquer la puissance suprême du Dieu unique, adoré par les Juifs. Ils paraissent avoir formé dès le principe une seule composition et s'être rattachés l'un à l'autre dans la pensée du rédacteur. Dans tous les deux, c'est Daniel qui joue le principal rôle, et l'impression qu'on reçoit à la lecture du récit, est que les faits rapportés doivent s'être passés vers la même époque et sous le même roi. Que ce soient des contes, et rien de plus, cela ne souffre pas le moindre doute. Il est vrai qu'il existait autrefois à Babylone un temple du dieu Bel, lequel fut détruit par un roi de Perse, mais c'est là le seul élément historique que nous puissions reconnaître dans ces pages. Tout le reste est de pure invention et ne trahit pas même chez l'écrivain un talent tant soit peu distingué. Jamais les Babyloniens n'ont adoré des animaux vivants. La fosse aux lions est tout simplement un emprunt fait au Daniel hébreu, et l'auteur, pour donner du nouveau, ne sait que renchérir sur son modèle. Il fait séjourner son héros pendant six jours dans cette fosse, au milieu de sept lions affamés, et l'y fait nourrir lui-même d'une manière que nous appellerions plutôt grotesque que miraculeuse. Il n'y a donc au fond que l'intention

bien clairement indiquée de l'auteur qui puisse nous inspirer quelque intérêt, et nous expliquer comment les Juifs d'abord, et ensuite les chrétiens, tous les deux aux prises avec le polythéisme et l'idolâtrie, aient pu trouver du goût à ces contes et les lire pour leur édification. On a plus de peine à concevoir que dans l'Église protestante même, et jusqu'au dix-huitième siècle, cette pièce, ainsi que l'histoire de Susanne, ait pu servir de texte à des prédications.

Il y a du reste à faire, sur cette histoire du Bel et du Serpent, d'autres remarques qui présentent un certain intérêt. Nous rappelons ici à nos lecteurs ce que nous avons dit, dans l'Introduction au livre de Daniel, sur les deux traductions grecques qui en ont été conservées, celle dite des Septante et celle de Théodotion. Nous répétons qu'elles varient beaucoup entre elles, comme nous l'avons aussi fait observer à propos de l'histoire de Susanne. Celle de Théodotion, que les anciens docteurs de l'Église ont préférée, et qui, par conséquent, a remplacé la rédaction des traducteurs Alexandrins, dans tous les exemplaires manuscrits de la bible grecque ainsi que dans toutes les éditions, paraît avoir joint l'histoire du Bel et du Serpent à celle de Susanne et avoir placé ces deux pièces en tête du livre de Daniel, probablement parce que dans celle-ci Daniel est représenté comme un tout jeune homme. Cependant dans les éditions grecques imprimées, les deux pièces sont séparées et la nôtre est reléguée à la fin du volume, de sorte que la partie canonique du livre est comme encadrée entre les deux appendices apocryphes. Dans la Vulgate et les versions catholiques modernes, ces derniers forment les chapitres XIII et XIV du livre de Daniel.

Ensuite il est à remarquer que Théodotion (qui paraît avoir librement retouché le texte des Septante) n'a pas mis de titre spécial à la narration dont nous nous occupons en ce moment, et qu'il considérait sans doute comme une partie intégrante du livre de Daniel. Le titre qu'on y lit maintenant, et que nous avons conservé à notre tour, est dû aux copistes. Dans les Septante, au contraire, dont le texte authentique n'a été retrouvé qu'au siècle passé, le conte du Bel et du Serpent porte un titre assez curieux : *Extrait de la Prophétie d'Ambakoum fils de Jésus de la tribu de Lévi*. Cela nous permet de supposer qu'il a existé un livre apocryphe intitulé la Prophétie d'Ambakoum (forme hellénisée du nom d'Habacuc), duquel cet extrait aurait été tiré et sauvé de

l'oubli par ceux qui les premiers l'ont joint au livre de Daniel, tandis que le reste s'est perdu. Que la rédaction primitive ait été absolument indépendante du livre canonique de Daniel, cela résulte aussi du fait que l'extrait en question commence par ces mots : Il y avait un certain prêtre nommé Daniel fils d'Abal, etc. Ce n'est pas ainsi que pouvait débiter un récit qui aurait été conçu comme un simple supplément à une histoire déjà suffisamment connue, et dont le héros occupait une place aussi distinguée que le Daniel du texte hébreu. Ce début semble plutôt nous autoriser à regarder l'extrait comme ayant appartenu à une composition dont le personnage principal était le prophète Habacuc.

Le conte du Bel et du Serpent est positivement d'origine hellénistique et n'a jamais existé en hébreu. Nous n'hésitons pas à lui assigner pour patrie l'Égypte, dont le culte indigène pouvait suggérer à l'auteur l'idée d'un animal vivant nourri et adoré comme une divinité. Quant à l'époque où l'opuscule aurait été composé, nous manquons absolument de moyens pour la déterminer. Mais nous ne nous tromperons guère, en nous renfermant dans l'espace des deux siècles au milieu desquels se place le commencement de l'ère chrétienne.

---





## BEL ET LE SERPENT

---

Le roi Astyagès étant allé rejoindre ses pères, le Persan Cyrus prit possession de son royaume. Daniel était commensal du roi et le plus honoré de tous ses amis <sup>1</sup>.

Or, les Babyloniens avaient une idole qu'on appelait le Bel <sup>2</sup>, pour laquelle on dépensait chaque jour douze artabes <sup>3</sup> de fleur de farine, quarante <sup>4</sup> moutons et six metrètes <sup>5</sup> de vin. Le roi l'adorait et allait chaque jour se prosterner devant elle; mais Daniel adorait son Dieu. Le roi lui dit donc : Pourquoi ne te prosternes-tu pas devant Bel? Il répondit : C'est que je n'adore pas les idoles faites de main d'homme, mais le Dieu vivant, le créateur du ciel et de la terre, et le maître de tous les mortels. Le roi répliqua : Il te semble donc que Bel n'est point un dieu vivant? ne vois-tu pas combien il mange et boit chaque jour? Et Daniel dit en riant : Ne t'en laisse donc pas imposer, ô roi! Celui-là est intérieurement d'argile, et extérieurement de métal, et n'a jamais rien mangé. Là dessus le roi se mit en colère, et ayant fait appeler ses prêtres, il leur dit : Si vous ne me

<sup>1</sup> Le texte des Septante commence ainsi : Il y avait un certain prêtre nommé Daniel fils d'Abal, qui était commensal du roi de Babylone.

<sup>2</sup> Prononciation araméenne du nom de Baal.

<sup>3</sup> Mesure persane, évaluée à 55 litres.

<sup>4</sup> Quatre. (*Septante.*)

<sup>5</sup> Mesure grecque évaluée à 40 litres. Les Septante parlent d'huile et non de vin.

dites point<sup>1</sup> quel est celui qui consomme toutes ces provisions, vous serez mis à mort; si vous me prouvez que c'est Bel qui les consomme, c'est Daniel qui mourra, pour avoir blasphémé contre le dieu<sup>2</sup>. Et Daniel dit au roi : Qu'il soit fait selon ta parole. Les prêtres de Bel étaient au nombre de soixante-dix, sans compter les femmes et les enfants<sup>3</sup>.

<sup>11</sup> Le roi se rendit avec Daniel au temple de Bel. Là, les prêtres dirent : Eh bien, nous allons sortir; toi, ô roi, fais déposer les vivres, ainsi que le vin, après l'avoir mélangé<sup>4</sup>, puis tu fermeras la porte et tu la scelleras avec ton cachet. Et si demain matin, en revenant, tu ne trouves pas que tout a été consommé par Bel, nous mourrons; autrement ce sera Daniel qui a menti contre nous. Or, ils étaient sans inquiétude, parce qu'ils avaient pratiqué sous la table une entrée secrète, par laquelle ils venaient régulièrement pour consommer les provisions.

<sup>14</sup> Quand ils furent sortis, le roi fit déposer les vivres devant le Bel; mais Daniel ordonna à ses serviteurs d'apporter de la cendre, qu'ils répandirent par tout le temple en présence du roi seul, puis ils sortirent, fermèrent la porte et la scellèrent avec le cachet du roi, et s'en allèrent<sup>5</sup>. Cependant les prêtres vinrent pendant la nuit, selon leur coutume, avec femmes et enfants, et mangèrent et burent tout ce qu'il y avait<sup>6</sup>.

<sup>16</sup> Le lendemain de bon matin le roi revint avec Daniel. Et le roi dit : Eh bien, Daniel, les scellés sont-ils intacts? Et il répondit : Oui, mon roi. Et aussitôt qu'on eut ouvert la porte, le roi, jetant un regard sur la table, s'écria à haute voix : O Bel, tu es grand; il n'y a pas là de fraude. Mais Daniel se mit à rire et retint le roi pour qu'il n'entrât point, et lui dit : Regarde donc le sol, et tâche de savoir de qui sont ces traces de pas. Et le roi dit : Je vois des traces de pas d'hommes, de femmes et d'enfants. Alors le roi irrité fit saisir les prêtres avec leurs femmes et leurs enfants, et ils durent

<sup>1</sup> L'expression n'est pas bien choisie. Les prêtres pouvaient *dire* ce que bon leur semblait. Il s'agit d'une *preuve* de leur dire, qui leur est demandée.

<sup>2</sup> Les Septante intercalent ici la phrase : Les prêtres affirmèrent que c'était le Bel.

<sup>3</sup> Cette note est destinée à expliquer la disparition journalière des provisions. Malgré le nombre, il faut convenir que l'appétit de ces hommes était en proportion de celui de leur dieu.

<sup>4</sup> D'eau. — D'après l'autre texte, ce sont les prêtres qui conduisent le roi au temple et qui font les dispositions, puis c'est Daniel qui conseille au roi d'apposer les scellés.

<sup>5</sup> Les Septante ne disent encore rien ici de la porte secrète; d'après eux, c'est Daniel qui scelle la porte et y fait aussi apposer le cachet de quelques prêtres.

<sup>6</sup> Passe pour le vin et les moutons, que nous supposons apprêtés; mais la farine? Évidemment elle aussi doit avoir été convertie en pains et gâteaux.

lui montrer la porte secrète par laquelle ils entraient pour consommer ce qui était sur la table. Et le roi les fit tuer et livra le Bel à Daniel, qui le détruisit ainsi que son temple <sup>1</sup>.

<sup>23</sup> Il y avait aussi un grand serpent, que les Babyloniens adoraient. Et le roi dit à Daniel : Diras-tu aussi de celui-ci qu'il est de métal ? Tu vois bien qu'il est vivant ; il mange et il boit. Tu ne peux pas dire que ce n'est pas un dieu vivant. Adore-le donc ! Mais Daniel répondit : C'est le Seigneur mon Dieu que j'adorerai, car c'est lui qui est un dieu vivant. Mais, ô roi, avec ta permission je tuerai le serpent, sans épée et sans bâton. Et le roi dit : Je te le permets.

<sup>27</sup> Alors Daniel prit de la poix et de la graisse et des poils, les fit cuire ensemble et en fit des gâteaux qu'il fourra dans la gueule du serpent, et le serpent, les ayant avalés, creva. Et Daniel dit : Voilà vos dieux ! Lorsque les Babyloniens apprirent cela, ils s'ameutèrent contre le roi, en disant : Le roi est devenu juif, il a détruit le Bel, il a tué le serpent, il a fait égorger les prêtres. Et ils allèrent chez le roi et lui dirent : Livre-nous Daniel ; si non, nous te tuerons, toi et ta famille. Le roi, voyant qu'ils le pressaient tellement, leur livra Daniel contre son gré. Et ils le prirent et le jetèrent dans la fosse aux lions, où il resta six jours. Il y avait dans cette fosse sept lions, auxquels on donnait chaque jour deux hommes et deux moutons ; mais à cette occasion on ne leur donna rien, pour qu'ils dévorassent Daniel.

<sup>33</sup> Or, il y avait en Judée le prophète Ambakoum <sup>2</sup>, qui faisait justement cuire un potage, et mettait des tranches de pain dans une écuelle, et qui allait porter cela aux champs à ses moissonneurs. Et l'ange du Seigneur dit à Ambakoum : Va porter la collation que tu as là, à Babylone, à Daniel, dans la fosse aux lions. Mais Ambakoum répondit : Seigneur, je n'ai jamais vu Babylone, et je ne connais pas la fosse aux lions. Alors l'ange du Seigneur le saisit par les cheveux et le porta ainsi à Babylone, juste au-dessus de la fosse, au bruit

<sup>1</sup> D'après les Septante, c'est Daniel qui montre au roi la porte secrète ; ils racontent aussi qu'on fit une descente dans la demeure des prêtres et qu'on y trouva les provisions (emportées et non consommées). Enfin, il n'est pas question de supplice ; mais les prêtres sont livrés à Daniel, ainsi que les provisions (ou la rente qui y était affectée ?), et le roi détruit l'idole.

<sup>2</sup> Habacuc. La même forme se lit aussi dans la suscription du livre de ce prophète dans la traduction grecque.

de son souffle <sup>1</sup>. Et Ambakoum cria : Daniel, Daniel, prends la collation que Dieu t'envoie ! Et Daniel dit : Tu t'es donc souvenu de moi, ô Dieu, et tu n'abandonnes pas ceux qui t'aiment. Et Daniel se leva et mangea. Mais l'ange de Dieu transporta aussitôt Ambakoum à son endroit.

<sup>40</sup> Le septième jour, le roi alla pleurer Daniel, et vint à la fosse ; mais quand il y regarda, voilà que Daniel y était assis. Alors il s'écria à haute voix : Tu es grand, ô Seigneur, Dieu de Daniel ! Il n'y en a pas d'autre que toi ! Et il le fit retirer, et il fit jeter dans la fosse ceux qui avaient voulu le perdre, et ils furent aussitôt dévorés en sa présence.

<sup>1</sup> Comme le texte met le pronom, on ne peut pas traduire : dans (ou avec) *un* vent bruyant ; ou : comme dans un tourbillon. L'ange est pour ainsi dire identifié avec le vent, et la singulière tournure choisie par le narrateur est sans doute destinée à peindre la rapidité miraculeuse et stupéfiante du voyage.

---

**L'ÉPITRE DE JÉRÉMIE**



## INTRODUCTION

---

Dans les catalogues des livres de l'Écriture sainte, qu'on trouve chez un certain nombre de Pères grecs du quatrième siècle, on lit assez régulièrement, dans la nomenclature des prophètes, les titres suivants : Jérémie et Baruch, les Lamentations et l'Épître. En effet, dans la Bible grecque et dans la plupart de celles qui en dépendent, après les trois premiers écrits qui viennent d'être nommés, et que nous avons traduits et commentés dans diverses parties de notre ouvrage, on trouve encore une Épître censée être adressée par le prophète aux Juifs, au moment où ils allaient être déportés à Babylone.

Les Pères ont parfaitement bien vu que c'était une pièce à part, à laquelle ils ont donné en conséquence un titre spécial. À cet égard, les éditions modernes, et notamment les Bibles protestantes qui contiennent les livres apocryphes de l'Ancien Testament à la place que leur ont assignée les Réformateurs, ont introduit un changement qui provient d'une singulière erreur. L'épître en question y est incorporée au livre dit de Baruch, avec lequel elle n'a absolument rien de commun, et elle y est comptée comme le sixième chapitre de cet écrit.

Le but de l'auteur inconnu qui a composé ces quelques pages est très-facile à reconnaître. Il veut mettre les Juifs, établis au milieu des nations païennes, en garde contre la grossière idolâtrie qu'ils y voyaient pratiquer. Il affecte de représenter ces peuples comme adorant des morceaux de bois plaqués d'or et d'argent, et affublés de beaux habits, et se donne ainsi beau jeu pour persiffler un culte aussi déraisonnable. En un mot, il amplifie, avec une grande emphase rhétorique, quelquefois avec des tournures assez spirituelles, les quelques petits tableaux du même genre qu'on rencontre chez les anciens prophètes, par exemple dans certains chapitres de la dernière partie du livre d'Ésaïe. Il est évident que l'auteur a dû avoir des motifs très-sérieux pour publier son pamphlet, et que la vivacité de son langage et l'âpreté de sa satire ont dû lui être suggérées par la crainte de voir ses contemporains, surtout ceux qui étaient plus isolés dans le monde et loin du centre religieux de leur nation, se laisser entraîner à prendre part aux rites et aux fêtes d'une religion absurde et immorale, comme leurs ancêtres leur en avaient donné l'exemple.

Pour atteindre ce but très-louable, il a choisi une forme assez ingénieuse. Il met son instruction, ou, si l'on veut, sa harangue, sous le patronage du prophète Jérémie. Celui-ci, comme on sait, resta à Jérusalem et dans ses environs, à l'époque du sac de la ville par les Chaldéens. Ici il est censé écrire une lettre aux captifs désignés pour la déportation, et les exhorter à ne point faire cause commune, en ce qui concerne la religion, avec les Babylo niens chez lesquels ils vont demeurer. L'idée de ce genre de composition n'était pas tout à fait originale chez notre anonyme. Dans le volume du prophète dont il emprunte le nom, il y a également une lettre adressée aux déportés (chap. XXIX), écrite cependant dans un autre but, et quant à la matière traitée, le dixième chapitre du même recueil en offrait également un modèle dont il pouvait largement profiter.

Il a cependant su donner à son élucubration une tournure qui ne laisse pas d'être élégante. Comme, au fond, le sujet était très-simple, et que, en le délayant à l'excès sans éviter les répétitions, il risquait de devenir traînant et ennuyeux, il a groupé ses invectives, tour à tour sévères et moqueuses, en une série de paragraphes ou d'alinéa (que nous ne voulons pas appeler des strophes, pour qu'on ne s'attende pas à de la poésie), lesquels sont séparés l'un de l'autre par une espèce de refrain, tirant, en termes à peu



près identiques, la conclusion pratique des faits constatés dans les tableaux précédents. Cet arrangement, qui n'est pas le produit du hasard, mais bien un élément essentiel de la composition rhétorique, se trouve complètement effacé dans toutes les éditions qui émettent le texte en versets numérotés.

Nous ne perdrons pas un mot pour établir que la pièce est pseudonyme, et que le nom de Jérémie n'est qu'un masque, comme c'est le cas de tant d'autres dont se parent les écrits du temps. Disons cependant que l'auteur laisse entrevoir, de plusieurs manières, qu'il appartient à un autre siècle. Tandis que l'ancien prophète prédit que l'exil durerait sept dizaines d'années, le nôtre en fixe la durée à sept générations ; ce qui, en tout cas, est également un nombre rond, mais nous conduit au moins jusqu'à l'époque des premiers Ptolémées, si nous prenons pour base du calcul la méthode usitée dans l'Ancien Testament, qui évalue les générations à une durée moyenne de quarante ans. (Voir l'Introduction au livre des Juges). Ensuite il importe qu'on remarque que les idoles décrites ici ne sont pas celles des Babyloniens et des Assyriens, mais bien les statues des dieux à forme humaine, telles que les Grecs en ornaient leurs temples ou leurs places publiques. Enfin, ce prétendu Jérémie parle à ses prétendus contemporains, comme si jamais encore ils n'avaient vu ni adoré d'idoles ; ce qui va parfaitement aux Juifs de l'époque indiquée, pour lesquels l'idolâtrie était réellement une chose étrangère, tandis que trois siècles auparavant ils ne s'étaient que trop familiarisés avec cette forme du culte.

L'épître est d'ailleurs écrite en bon grec et ne trahit nulle part un original hébreu. Nous estimons qu'elle a dû être composée à l'époque où les colonies juives se multiplièrent rapidement dans les pays macédoniens, surtout en Égypte.



## ÉPITRE DE JÉRÉMIE

---

Copie de la lettre adressée par Jérémie aux captifs qui devaient être emmenés à Babylone par le roi des Babyloniens, afin de leur faire part de ce dont Dieu l'avait chargé.

A cause des péchés, dont vous vous êtes rendus coupables envers Dieu, vous serez emmenés captifs à Babylone par Nabuchodonosor, le roi des Babyloniens. Quand vous serez arrivés à Babylone, vous y resterez longtemps, pendant une série d'années, voire pendant sept générations<sup>1</sup>. Après cela, je vous retirerai de là en paix. Or, vous verrez à Babylone des dieux d'argent, d'or et de bois, qu'on porte sur les épaules<sup>2</sup>, et qui sont l'objet de la vénération des païens. Gardez-vous donc de devenir semblables à ces étrangers et de faire comme eux, et ne vous laissez pas entraîner à craindre ces dieux quand vous verrez la foule se prosterner devant et derrière eux. Dites en vous-mêmes : C'est toi, Seigneur, qu'il faut adorer. « Car mon ange est avec vous ; c'est lui qui protège votre vie »<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Ils ont une langue polie par un artiste, ils sont eux-mêmes plaqués d'or et d'argent ; mais c'est de la tromperie et ils ne peuvent pas parler. Comme s'il s'agissait d'une fille qui aimerait la parure,

<sup>1</sup> Sur la différence entre cette prophétie et celle de Jérémie XXIX, voyez l'Introduction.

<sup>2</sup> En procession.

<sup>3</sup> Cette dernière phrase se retrouve Prov. XXIX, 10 ; et d'après ce passage parallèle on ne peut pas traduire : qui venge votre vie. L'idée d'une vengeance est ici hors de propos. L'ange (gardien) représente, d'après la théologie du temps, l'idée de la protection divine, qui ne manque pas aux fidèles au milieu d'un peuple idolâtre.

ils prennent de l'or et fabriquent des couronnes pour les mettre sur la tête de leurs dieux. Il arrive cependant aussi que les prêtres enlèvent l'or et l'argent de leurs dieux, pour l'employer à leur propre usage; ils en donnent même aux femmes publiques dans les mauvais lieux. Ils les parent de vêtements, comme des hommes, ces dieux d'argent, d'or et de bois, et ceux-ci ne peuvent pas se garantir contre la rouille et les teignes. Et quand ils sont revêtus de leurs habits de pourpre, on est obligé de leur essuyer la face à cause de la poussière de la maison, qui s'amasse sur eux. Tel tient un sceptre, comme un homme qui gouverne, mais il ne tuera point celui qui lui aura manqué. Il tient dans sa droite un poignard<sup>1</sup> ou une hache, mais il ne se préservera<sup>2</sup> pas de l'attaque ou des brigands.

Dès lors il est évident que ce ne sont pas des dieux: ne les craignez donc point!

<sup>15</sup> Comme un vase dans le ménage<sup>3</sup>, quand il est cassé, n'est plus bon à rien, il en est de même de leurs dieux. Les établit-on dans leurs maisons, leurs yeux se remplissent de la poussière qui se lève sous les pas de ceux qui entrent. Et de même qu'on ferme les portes sur un homme qui a offensé le roi et qui doit être mené au supplice<sup>4</sup>, de même les prêtres munissent leurs maisons de portes, de serrures et de verroux, pour qu'ils ne soient pas dépouillés par les brigands. Ils leur allument des lampes en plus grand nombre qu'à eux-mêmes, et ils n'en peuvent pas voir une seule. Ils sont comme l'une des poutres de la maison dont on dit que le cœur est rongé<sup>5</sup>; pendant que la vermine les dévore, eux et leurs vêtements, ils n'en sentent rien. Leur figure est noircie par la fumée qui est dans la maison<sup>6</sup>. Sur leur corps, sur leur tête, viennent se poser les chauve-souris, les hirondelles, tous les oiseaux et aussi les chats.

Dès lors, vous reconnaîtrez que ce ne sont pas des dieux: ne les craignez donc point!

<sup>23</sup> Si l'on n'a pas soin d'essuyer la rouille de l'or dont ils sont plaqués pour être bien beaux, ils ne brillent point; même quand on

<sup>1</sup> Ou plutôt l'épée courte de l'infanterie ancienne.

<sup>2</sup> Les futurs servent à l'ironie.

<sup>3</sup> Litt. : d'homme, c'est-à-dire comme ceux dont les hommes se servent.

<sup>4</sup> En deux mots : un condamné, pour qu'il ne puisse se soustraire par la fuite au châtement qui l'attend.

<sup>5</sup> La phrase est obscure, le sens paraît facile à trouver. Le bois (la charpente) d'une maison est insensiblement détruit et devient vermoulu intérieurement (dans son cœur), sans qu'on s'en aperçoive, jusqu'à ce qu'il tombe finalement en poussière.

<sup>6</sup> On est tenté de songer à des sanctuaires domestiques, partout où l'auteur emploie le terme de *maison*.

les fondait <sup>1</sup>, ils n'en ont rien senti. On les achète à tout prix, et il n'y a pas en eux un souffle de vie. Sans pieds eux-mêmes <sup>2</sup>, ils sont portés sur les épaules des hommes, auxquels ils montrent ainsi combien peu ils valent. Ceux qui les servent doivent en avoir honte, parce que, si par hasard il en tombe à terre, ils ne peuvent se relever eux-mêmes ; si on les met debout, ils ne peuvent se mouvoir de leur propre gré ; si on les couche, ils ne peuvent se redresser. Quant aux présents qu'on leur offre, c'est comme si on les donnait à des morts, et pour ce qui est des sacrifices, les prêtres les vendent ou les consomment eux-mêmes, ou bien encore leurs femmes en font des salaisons, plutôt que d'en donner aux pauvres et aux malades. Même les femmes en couches et celles qui ont leur époque osent y toucher <sup>3</sup>.

Reconnaissant à tout cela que ce ne sont pas des dieux, ne les craignez point !

<sup>29</sup> Pourquoi les appellerait-on des dieux ? Ce sont des femmes <sup>4</sup> qui servent leurs repas à ces dieux d'argent, d'or et de bois ; et dans leurs maisons, les prêtres sont assis sur des sièges, en habits déchirés, la tête et la barbe rasées, la tête découverte. Ils hurlent et crient devant leurs dieux, comme cela se fait à un repas funèbre <sup>5</sup>. Ces mêmes prêtres prennent les vêtements de leurs dieux <sup>6</sup> et en affublent leurs femmes et leurs enfants. Quoi qu'on leur fasse, du bien ou du mal, ils ne peuvent le rendre : ils ne peuvent faire ni défaire un roi ; de même ils ne peuvent donner des richesses, ni en numéraire, ni autrement. Si quelqu'un, ayant fait un vœu à leur intention, ne s'en acquitte pas, ils ne le réclameront pas. Ils ne sau-

<sup>1</sup> Il ne faut pas voir dans cette transition des images plaquées aux images fondues une inadvertance de l'auteur. Il y en avait de deux espèces.

<sup>2</sup> Sans pieds dont ils puissent se servir.

<sup>3</sup> Au point de vue de la loi mosaïque, ces deux états constituaient une impureté pendant la durée de laquelle la femme était en quelque sorte séquestrée (notre texte dit même par euphémisme : assise à part), parce qu'elle était censée rendre impur tout ce qu'elle touchait. Au gré des Juifs, il y avait donc là une détestable profanation de la chose consacrée.

<sup>4</sup> Les femmes ne participaient pas activement au culte de l'autel, d'après la loi juive. Dans ce qui va être dit des prêtres, les usages des Juifs étaient également tout différents, tant relativement à la toilette, qu'en ce qui concernait l'accès du sanctuaire. Les habits déchirés, la tête rasée, etc., sont des signes de deuil ; — eh, c'est que les dieux sont *morts* !

<sup>5</sup> Les cris et hurlements étaient des démonstrations (quelquefois payées) de deuil lors d'un enterrement ; ils sont indépendants du repas offert aux gens de la famille ou du cortège.

<sup>6</sup> Lesquels sont souvent renouvelés par la dévotion de leurs adorateurs.

veront personne de la mort; ils ne prêteront pas leur secours au faible contre le fort. Ils ne rendront point la vue à l'aveugle, ils n'aideront pas celui qui serait dans la détresse. Ils n'auront point pitié de la veuve et ne feront pas de bien à l'orphelin. C'est comme les pierres tirées de la montagne<sup>1</sup>, ces pièces de bois plaquées d'or et d'argent, et leurs adorateurs seront confondus.

Comment donc croire ou dire que ce sont des dieux ?

<sup>40</sup> Les Chaldéens eux-mêmes les exposent à la honte, en ce que, voyant un sourd-muet qui ne peut parler, ils apportent leur Bel et le prient que cet homme puisse parler, comme s'il pouvait les comprendre<sup>2</sup>. Et bien qu'ils voient ce qui en est, ils n'en veulent pas démordre; tellement ils sont déraisonnables. Les femmes, s'entourant de cordes, vont s'asseoir au bord du chemin et font des fumigations avec du son<sup>3</sup>; puis quand l'une d'elles a été emmenée par un passant pour partager sa couche, elle raille sa voisine de ce que celle-ci n'a pas eu le même honneur qu'elle, et de ce que sa corde n'a pas été rompue. Tout ce qui se fait parmi eux est de la duperie.

Comment donc croire ou dire que ce sont des dieux ?

<sup>45</sup> Ils sont fabriqués par des sculpteurs et des fondeurs, et ne sauraient devenir autre chose que ce que ces artistes veulent qu'ils soient. Et ceux qui les fabriquent ne vivent pas longtemps<sup>4</sup>, comment en serait-il autrement de ce qu'ils ont formé ? Ils n'auront laissé à leurs descendants que honte et duperie. S'il survient une guerre ou quelque calamité, les prêtres délibèrent entre eux où ils iront se cacher avec eux.

Comment donc peut-on ne pas s'apercevoir que ce ne sont pas des dieux ?

<sup>50</sup> Ils ne peuvent se préserver eux-mêmes de la guerre et des calamités, parce qu'ils ne sont que du bois plaqué d'or et d'argent.

<sup>1</sup> Masse brute et inerte.

<sup>2</sup> L'auteur se moque de la superstition populaire, laquelle attend un miracle d'une figure de bois qui n'entend pas même ce qu'on lui demande. Aux yeux des hommes sensés, c'est rendre ce prétendu dieu bien ridicule.

<sup>3</sup> Après le ridicule, l'abomination. Il est question ici de la prostitution en l'honneur de la déesse Mylitta, dont parle aussi Hérodote (I, 199); seulement ce qui est dit des cordes n'est pas bien clair. On voit seulement qu'on les gardait jusqu'à l'accomplissement du vœu. En tout cas, il ne s'agit pas de ceinture. La fumigation était un moyen magique d'attirer un amant.

<sup>4</sup> Il s'agit de la durée moyenne de la vie. L'auteur ne veut pas dire qu'ils meurent plus vite que d'autres. Cet argument est d'ailleurs assez faible. L'homme peut faire bien des choses qui lui survivent. Mais l'auteur joue, comme on voit, sur la notion de l'immortalité des dieux.

Après cela, il doit être reconnu que c'est de la duperie. Tous les peuples et les rois finiront par se convaincre que ce ne sont pas des dieux, mais des œuvres de main d'homme, qui ne sauraient agir comme agit Dieu<sup>1</sup>.

Qui donc ne reconnaîtrait pas que ce ne sont pas des dieux ?

<sup>52</sup> Ils ne peuvent établir quelqu'un comme roi dans le pays, ni donner de la pluie aux hommes ; ni juger leurs procès, ni les garantir contre une injustice, impuissants qu'ils sont et semblables aux corneilles qui voltigent entre le ciel et la terre<sup>2</sup>. Si par hasard le feu prend à la maison de ces dieux de bois plaqués d'or et d'argent, les prêtres s'enfuient et sont sauvés, mais eux-mêmes y sont consumés comme les poutres. A un roi, à des soldats, ils ne résistent pas davantage.

Comment donc admettre ou croire que ce sont des dieux ?

<sup>56</sup> Contre les voleurs et les brigands ils ne sauraient se garantir, ces dieux de bois plaqués d'or et d'argent ; plus forts qu'eux, ceux-là leur arrachent leur or et leur argent, et les habits dont ils sont revêtus, et s'en vont en les emportant, sans qu'ils puissent se défendre. Mieux que ces dieux mensongers vaut un roi qui sait montrer du courage ; mieux vaut même un meuble utile dans le ménage, dont le propriétaire sait se servir. Une porte à la maison, qui protège ce qui s'y trouve, vaut mieux que ces dieux mensongers ; mieux vaut encore une colonne de bois dans une salle royale<sup>3</sup>.

<sup>59</sup> Le soleil et la lune et les étoiles brillent ; tous ces astres, destinés à être utiles, obéissent aux ordres qu'ils reçoivent. L'éclair, quand il apparaît, est beau à voir ; de même le vent souffle en tout pays. Les nuages, quand Dieu leur ordonne de s'étendre sur la terre entière, exécutent son commandement. Le feu du ciel, lancé pour consumer les montagnes et les forêts, accomplit son mandat. Mais ceux-ci<sup>4</sup> ne leur sont comparables ni pour la beauté, ni pour la puissance.

<sup>63</sup> Donc il ne faut pas croire ou dire que ce sont des dieux, puisqu'ils sont incapables de rendre soit des arrêts, soit des ser-

<sup>1</sup> Ceci doit être le vrai sens d'une phrase très-diversement comprise. Le texte dit à la lettre : il n'y a point d'œuvre de Dieu en eux. Cela ne peut pas signifier : qu'ils sont faits par des hommes et non par Dieu, ni : il n'y a rien de divin en eux.

<sup>2</sup> Ceci a l'air d'être une locution proverbiale. En tout cas la comparaison doit porter sur la faiblesse de l'animal, et non pas sur la localité. Cependant l'animal est bien moins faible que l'idole.

<sup>3</sup> Elle soutient du moins le plafond ! — La répétition de cette épithète de *mensongers*, remplace ici le refrain ordinaire.

<sup>4</sup> Les faux dieux.

vices. Reconnaisant donc que ce ne sont pas des dieux, ne les craignez point !

<sup>65</sup> Ils ne peuvent ni maudire ni bénir les rois <sup>1</sup> ; ils ne font pas apparaître au ciel des signes pour avertir les peuples ; ils ne brillent pas comme le soleil, ils ne luisent pas comme la lune. Les bêtes valent mieux qu'eux, car elles peuvent s'enfuir dans leurs tanières et s'y mettre à couvert.

Ainsi, en aucune façon, ils ne se montrent à nous comme étant des dieux : donc ne les craignez point !

<sup>69</sup> Pas plus qu'un épouvantail dans un champ de concombres, ces dieux de bois plaqués d'or et d'argent ne peuvent protéger quoi que ce soit. Il en est d'eux, de ces dieux de bois plaqués d'or et d'argent, comme du buisson dans le jardin, sur lequel viennent se poser les oiseaux, ou du cadavre qu'on jetterait dans un lieu obscur <sup>2</sup>. A la pourpre même et aux belles étoffes <sup>3</sup> qui les recouvrent, mais qui sont sujettes à pourrir, on peut reconnaître que ce ne sont pas des dieux ; ils finiront par être rongés eux-mêmes <sup>4</sup>, et ce sera la honte du pays.

Mieux vaut donc être un homme juste <sup>5</sup> et n'avoir pas d'idoles. Un tel ne sera point exposé à l'opprobre.

<sup>1</sup> Ce qui est bien la moindre des libertés dont puisse jouir le plus faible mortel.

<sup>2</sup> Ils n'ont pas plus de sentiment que l'un ou l'autre de ces corps inanimés.

<sup>3</sup> Sens douteux.

<sup>4</sup> Par la vétusté, ou la vermoulure.

<sup>5</sup> Dans le sens de la légalité religieuse, un adorateur du vrai Dieu et obéissant à ses commandements.



## LITTÉRATURE

---

- \* TH. A. DERESER. Das Büchlein Ruth, ein Gemälde häuslicher Tugenden. Frkf., 1806.
- \* G. RIEGLER. Das Buch Ruth. Würzb., 1812.
- L. SEGOND. Ruth, étude critique. Str., 1834.
- \* M. WIRTH. Das Büchlein Ruth, ein Familiengemälde. Nördl., 1834.
- C. L. FROSSARD. Introduction au livre de Ruth. Toulouse, 1851.
- C. L. F. MEZGER. Liber Ruth, latine versus et perpetua annot. ill. Tub., 1856.
- (Voyez aussi la littérature sur le livre des Judges.)*
- 

- J. F. GAAB. Handbuch zum Verstehn der apokr. Bücher des A. T. Tüb., 1818. 2 t.
- O. F. FRITZSCHE und C. L. WILIB. GRIMM. Exeget. Handbuch zu den Apokryphen des A. T. Leipzig, 1851 suiv. 6 t.
- 

- C. F. KEIL. Commentar über die Bücher der Makkabäer. L., 1875.
- H. JEANMAIRE. Considérations sur le mérite historique du premier livre des Maccabées. Str., 1834.
- FERD. ROSENTHAL. Das erste Makkabäerbuch. L., 1867.
- C. BERTHEAU. De secundo libro Maccabæorum. Gött., 1829.
-

- G. F. GRIESINGER. Ueber das Buch Daniel. Stuttg., 1815.
- F. BLEEK. Verfasser und Zweck des B. Daniel. B., 1821.
- H. G. KIRMSS. Censura recentium de l. Danielis opinionum. Jen., 1828.
- E. W. HENGSTENBERG. Die Authentie des B. Daniel. Berl., 1831.
- J. A. G. HOFFMANN. Introductio in l. Danielis. Poesn., 1832.
- J. M. PÉRUSSET. Sur l'unité du l. de Daniel. Gen., 1848.
- D. ZÜNDEL. Untersuchungen über die Abfassungszeit des B. Daniel. Basel, 1861.
- W. VOLCK. Vindiciaë Danielicæ. Dorp., 1866.
- C. P. CASPARI. Zur Einführung in das B. Daniel. L., 1869.
- LH. BERTHOLDT. Daniel neu übersetzt und erklärt. Erl., 1806. 2 t.
- H. A. C. HÆVERNICK. Commentar über das B. Daniel. Hamb., 1832.
- Dessen neue kritische Untersuchungen über das B. Daniel. Hamb., 1838.
- C. v. LENGERKE. Das B. Daniel verdeutscht und ausgelegt. Kön., 1835.
- RUD. KRANICHFELD. Das B. Daniel. B., 1868.
- TH. KLIEFOTH. Das B. Daniel übersetzt und erklärt. Schw., 1868.
- 
- C. GF. KELLE. Vindiciaë Estheris libri. Frib., 1820.
- E. P. L. CALMBERG. Liber Estheræ commentario illustratus. Hamb., 1837.
- M. BAUMGARTEN. De fide l. Estheræ. H., 1839.
- \* J. A. NICKES. De Estheræ libro et ad eum quæ pertinent vaticiniis et psalmis. Rom., 1856. 2 t.
- D. AESCHIMANN. Étude sur le l. d'Esther. Str., 1868.
- J. S. BLOCH. Kritische Untersuchung über Abfassung, Charakter und Tendenzen des B. Esther. 1877. 8.
- 
- C. T. SCHÖNHaupt. Études historiques et critiques sur le l. de Judith. Str., 1839.
- \* J. A. NICKES. De l. Judithæ. Br., 1854.
- O. WOLFF. Das Buch Judith als geschichtliche Urkunde vertheidigt und erklärt. L., 1861.
-

## TABLE DES MATIÈRES

---

	Pages.
AVANT-PROPOS. . . . .	3
L'HISTOIRE DE RUTH . . . . .	5
LE PREMIER LIVRE DES MACCABÉES . . . . .	29
LE DEUXIÈME LIVRE DES MACCABÉES . . . . .	125
LE LIVRE DE DANIEL . . . . .	203
CONTES POLÉMIQUES :	
L'histoire d'Esther . . . . .	273
L'histoire de Judith . . . . .	319
Le troisième livre des Maccabées. . . . .	363
L'histoire du Bel et du Serpent . . . . .	395
L'ÉPITRE DE JÉRÉMIE. . . . .	405
LITTÉRATURE . . . . .	417

---







22645

Author Bible - French

Bible  
French  
R

Title La Bible; ed. by Reuss. Vol. 9.

**University of Toronto  
Library**

**DO NOT  
REMOVE  
THE  
CARD  
FROM  
THIS  
POCKET**

Acme Library Card Pocket  
LOWE-MARTIN CO. LIMITED

